Numéro 1. 3me Année. 18 Décembre 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 18 Décembre 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les nouvelles de la politique sont aujourd'hui d'un intérêt fort secondaire. Les pourparlers diplomatiques relatifs à la question des Duchés occupent toujours une large part dans les colonnes que les journaux consacrent au compte-rendu des discussions internationales.

Ce qui nous parait devoir être remarqué, c'est que les malheureux habitants du Schleswig-Holstein, qui voyaient avec bonheur les troupes autrichiennes et prussiennes s'éloigner de leur pays, n'auront pas cependant d'ici à longtemps le loisir d'être complètement privés de leur présence. Le gouvernement prussien, incarné dans la personne de M. de Bismark, a des rêves d'annexion qui pourraient bien se réaliser. Déjà le premier ministre du cabinet berlinois a obtenu, dans un récent voyage qu'il vient de faire à Paris, la formelle assurance que la France n'interviendrait pas de ce côté. C'est là un obstacle de moins aux vues de l'ambitieux diplomate. Il reste à vaincre les scrupules de Guillaume, scrupules basés sur l'impopularité que pourrait faire naître à son égard la susdite annexion.

Cette difficulté est en pleine voie d'aplanissement. En fouillant les vieux parchemins qui composent l'arbre généalogique du roi de Prusse, on aurait trouvé des titres qui mettent celui-ci en possession directe des duchés et lui donnent, malgré M. d'Augustenbourg et ses compétiteurs, seul droit de les gouverner.

L'Autriche qui n'entend pas les choses de la même façon, tout en faisant valoir des droits antérieurs à ceux de la Prusse par ses organes semi-officiels, s'est décidée à conserver un contingent respectable de troupes dans les principales places du Schleswig-Holstein jusqu'à ce que le sort des Duchés soit définitivement fixé Il va sans dire que malgré la ratification du traité de paix qui fixe les indemnités à payer par le Danemark et la part à supporter par les Duchés, ceux-ci auront à pourvoir à l'entretien des troupes austro-prussiennes qui leur sont laissées.

Nous apprenons que le czar qui parait depuis quelque temps introniser dans ses Etats des mesures de conciliation dans le but, sans doute, de reculer autant que possible les événements révolutionnaires qui menacent sans cesse de surgir, veut faire exception à l'égard des prêtres catholiques romains. On nous assure qu'à part la sévère surveillance qu'il fait exercer sur eux, un prochain ukase sera promulgué par lequel le célibat du prêtre doit être aboli en Russie. La prêtraille romaine serait-elle atteinte en Russie de la même fièvre qui a envoyé à l'hôpital... de la Justice, les Van Thilo, les Mallet, les Spaas ?

Nous n'avons aucun détail sur l'affaire du Frioul. Selon toute probabilité, les forces insurrectionnelles se sont retirées dans les montagnes pour y passer la saison d'hiver. Les journaux autrichiens (entre autre le *Vaterland*) qui crient victoire à propos de quelques armes saisies à Venise et sur la frontière piémontaise, sont-ils de bonne foi ou ont-ils l'intention de jeter l'épouvante dans les rangs du parti d'action, en assurant que l'insurrection est complètement réprimée? Ils ne doivent pas ignorer pourtant que MM. Tolazzi et Andreuzzi sont en ce moment à Caprera, où ils se concertent avec Garibaldi sur les mesures ultérieures à prendre.

L'Espagne, qui jusqu'ici n'a pas encore reconnu l'Italie, semble toute disposée à imiter la majeure partie des Etats de l'Europe. Les journaux ibériques, l'*Epoca* en tête, font valoir des considérations qui trouvent des approbations au sein même du Cabinet. Nous pensons que les conseillers d'Isabelle sont trop fins politiques pour ajouter, par leur refus, une nouvelle cause à la fermentation qui règne dans la péninsule.

Les dernières nouvelles de St-Domingue présentent l'insurrection comme plus résolue que jamais à ne pas plier devant les forces espagnoles.

Les révoltés venaient d'élire et d'acclamer pour leur chef suprême un homme encore à la fleur de l'âge, M. Polenco, qui est très-populaire dans le pays. Aussi est-il presque certain que si les Espagnols venaient à évacuer entièrement la contrée, il serait proclamé président de la république dominicaine.

L'Empire du Deux Décembre essuie en ce moment un de ces échecs auquel il devra opposer bien des roueries, bien des leurres, bien des efforts de tout genre, s'il ne veut pas succomber. La lutte qu'il a à soutenir a pris naissance sur les bancs de la Sorbonne. Les séïdes du gouvernement qui se sont avisés de venir célébrer les bienfaits du régime impérial devant la jeunesse studieuse se sont vus soudainement accueillis par des sifflets et des huées qui les ont bientôt réduits au silence. Trois mille jeunes gens, pleins de cœur et pleins de vie, ont fait retentir la salle du chant de la *Marseillaise* comme aux plus beaux jours de la révolution. Le pouvoir littéralement impuissant devant une semblable manifestation de l'opinion de la jeunesse française, en a été réduit à prendre des mesures pour empêcher un public trop nombreux et trop compacte d'assister au cours. Désormais, au cours d'économie politique de M. Batbie, n'assisteront plus que les étudiants en droit de troisième et de quatrième année.

A cet embarras vient s'en joindre un autre et d'une plus haute gravité. La grève pour augmentation de salaire qui se fait si vivement sentir en Angleterre et qui, ces jours derniers, a menacé d'envahir la typographie bruxelloise, la grève, que M. Bonaparte (il faut bien en convenir) a combattue depuis son avènement, vient de sévir à Paris dans des proportions vraiment remarquables. 150,000 ouvriers de différents corps de métiers, parmi lesquels les ébénistes et les mécaniciens, ayant vu leurs justes réclamations repoussées par leurs patrons, se sont mis dans une complète inaction. Seront-ils doués de cette patience qui pousse les anglais à aller croupir dans les *workhouses*? ou bien l'excès de leur misère et l'approche de Février leur rappelleront-ils ce cri terrible poussé du haut des barricades: Du pain ou du plomb! — C'est ce qu'un prochain avenir nous apprendra.

Les libres penseurs devant la sagesse royale.

Les journaux en Belgique comme partout en Europe, quelle que soit la nuance qu'on leur remarque, font pour la plupart métier de plaider la cause d'un parti. Sans conviction franche ni tranchée, ils suivent généralement un programme de commande et ne vont jamais au-delà. Chaque matin ils communiquent à leurs abonnés les inspirations qui leur sont venues de leurs patrons. Or, comme les partis ne tiennent aucunement à se brouiller avec la couronne, nous comprenons sans peine que dans toute affaire scabreuse où un acte posé par un roi pourrait être interprété à son désavantage, les journaux, à quelque opinion qu'ils appartiennent, fassent des efforts constants pour mettre la royauté à couvert.

C'est ainsi qu'à propos d'une lettre écrite par M. Conway au doyen de cette ville et que nous extrayons du *Journal de Bruxelles*, quelques feuilles libérales qui s'en sont occupées font retomber toute la responsabilité de ce saint document sur son signataire.

Et cependant, comme chacun le sait, M. Conway n'est autre chose qu'un des personnages faisant partie de la haute valetaille à la solde de M. Léopold.

Quant à nous, libres penseurs et républicains-socialistes, malgré notre peu de respect pour la monarchie, nous ne la ravalons pas pourtant au point de penser qu'il soit au monde un roi assez niais, assez inepte, pour permettre qu'une de ses créatures livre en son nom à la publicité un écrit de nature à compromettre sa popularité.

Voici, avant d'aller plus loin, la lettre en question. Que nos amis et nos lecteurs en soient juges.

Bruxelles, 30 Novembre 1864.

Monsieur le doyen,

Le Roi, qui applaudit à toutes les nobles entreprises de la charité, a vu avec grand plaisir la création récente de l'association de Sainte-Barbe, dont le but est de seconder les zélés efforts du clergé pour procurer aux classes nécessiteuses des secours durant la maladie et donner, après la mort, à leurs obsèques et à leur enterrement un caractère religieux, digne de la fraternité chrétienne. Raviver, dans cette direction, la charité évangélique, c'est répondre digne-

ment à ces hommes insensés qui, sous le prétexte de civilisation et de progrès, voudraient pousser la société hors des voies du christianisme au risque certain de la voir retomber dans la barbarie!

Sa Majesté voulant donner un encouragement direct à l'œuvre, me charge, monsieur le doyen, de mettre à votre disposition une somme de mille francs (1.000), que j'ai l'honneur de vous faire parvenir avec cette lettre.

Agréez, monsieur le doyen, les nouvelles assurances de mes sentiments les plus dévoués.

L'intendant de la liste civile,

Vicomte De Conway.

Donc nos amis et nos lecteurs sont avertis. Ceux d'entre eux qui ne voudraient pas passer pour des insensés aux yeux de *Sa Majesté l'Emeute* (comme disait dans le temps le *Journal de Bruxelles*) et de son ami M. Conway, n'ont qu'à profiter des fêtes de Noël pour opérer leur conversion et rentrer dans le giron de notre mère la sainte Eglise, c'est à dire à prendre la résolution d'aller au moins une fois l'an à confesse et à la sainte table, de faire maigre en temps prescrit, de se livrer à toutes sortes d'aumônes et de bonnes œuvres, principalement envers le curé de leur paroisse sans oublier cependant les capucins et les sœurs de toutes couleurs, de prendre un jésuite pour directeur de conscience (s'ils sont riches bien entendu), et de se préparer, par la prière, par le jeûne et par la flagellation, à célébrer avec ferveur et piété la fête de l'Immaculée Conception et toutes les autres sacrées inventions de notre sainte religion; sans quoi, ils resteront libres penseurs, insensés. C'est là, comme nous venons de le voir dans la lettre citée plus haut, la traduction exacte de la pensée royale que le bon M. Conway a daigné bien vouloir transmettre à la nation.

Que les hommes de progrès qui veulent prendre part au mouvement intellectuel et civilisateur de notre siècle, méditent attentivement chaque paragraphe de la missive royale : et s'ils tiennent à rester dans les bonnes grâces de la cour, qu'ils se hâtent de mettre de côté leurs convictions, leurs aspirations et leurs projets pour l'avenir du peuple.

De Potter, le généreux philosophe socialiste, le vigoureux et savant historien, le révolutionnaire de 1830 sans lequel, peut-être, ce n'est pas du château de Laeken que la sagesse royale eût pu aller déposer ses prémices sur les parvis du trône de Rio-Janeiro, De Potter est mort en libre penseur, soit en insensé.

L'ancien président de la Chambre des Représentants, le vaillant député si cher au libéralisme sous le gouvernement duquel nous vivons aujourd'hui, l'énergique et regreté Verhaegen, aux funérailles de qui le roi s'est fait représenter (sans doute par étiquette), Verhaegen est mort en libre penseur, soit en insensé. Les milliers de citoyens accourus de la province et de l'étranger pour rendre hommage à sa mémoire étaient des insensés.

Gérard Mathieu, le jeune homme aux aspirations ardentes, l'infatigable publiciste, le rédacteur du *Débat social*; Callier, échevin de Gand et professeur à l'Université de cette ville, et le colonel Demoor, sont morts en libres penseurs, soit en insensés.

Enfin, pour ne pas pousser plus loin nos exemples, nous nous bornerons à citer encore Fontainas, le bourgmestre aimé de notre ville, ami du roi mais ennemi juré de l'Eglise. Il est mort en libre penseur et n'échappe pas, malgré l'extrême-onction et les cérémonies absurdes mais fort coûteuses qui ont suivi son décès, au brévet d'aliénation à nous délivré par l'intendant de Léopold. La majeure partie de l'immense population qui l'a suivi jusqu'à sa dernière demeure et qui saluait en lui un des chefs de la maçonnerie belge, était composée de gens insensés.

Nous ne parlerons pas du grand nombre de prolétaires qui depuis quelque temps sont morts en libres-penseurs. Nous ne saurions cependant nous dispenser de citer un des plus énergiques d'entre eux, le citoyen Arnaud Bataille, qui à la minute suprême et malgré les douleurs de l'agonie protestait du geste et de la voix contre les assommantes obcessions du prêtre. Les libres-penseurs appartenant à l'élément prolétarien sont des insensés de bas étage; M. Léopold et son spirituel intendant ne les connaissent pas.

Entendons-nous bien maintenant sur ce que sont les insensés en Belgique comme ailleurs, car partout les rois pensent de même. Or, l'homme qui veut affranchir soi et son semblable de la domination du prêtre est un insensé. Quiconque prétend suivre les enseignements de la raison, foule aux pieds tout dogme, tout préjugé, toute croyance qui fausse le jugement, atrophie la pensée et paralyse les généreux sentiments du cœur, est un insensé. Ne point vouloir assister à cette cérémonie gastro-bachique que l'on appelle la messe, se refuser aux génuflexions, au baisement des reliques, bailler au sermon, c'est être insensé! Que disons-nous? Ne point penser comme son évêque ou son curé, fut-on même des plus orthodoxes, c'est être insensé, toujours insensé. Egmont et Hornes étaient des insensés, Luther qui a donné une si vaste impulsion à la liberté de conscience et dont le roi des Belges est un adepte, était un insensé. Eh quoi! nos libéraux qui veulent enterrer dans un même cimetière tous les habitants d'une commune, quelles que soient leurs dissidences, ne peuvent être que des barbares et des insensés! Les sages, les amis des rois et de leurs intendants, ce sont les fervents catholiques qui, aux jours des élections, lapident et bâtonnent ceux qui ne votent pas comme l'ordonne leur curé, pourvu que (comme nous venons de le voir dans le Luxembourg) ils aient le bonheur de sortir blanc comme neige du sanctuaire de la justice.

Mais là sans doute ne se borne pas le nombre des gens qui viennent d'être l'objet de la disgrâce royale; il est toute une catégorie d'hommes auxquels M. Conway ne fait pas directement allusion et qui peuvent être rangés parmi les libres penseurs, les insensés: tout homme qui rêve la réorganisation complète de la société, tout homme qui désire voir se changer du tout au tout la position sociale de l'ouvrier, tout homme qui met en discussion l'autorité des rois, leurs priviléges et leur énorme liste civile, tout homme qui prétend que l'on paie trop cher les premiers commis de la nation tandis qu'on laisse végéter dans la misère les petits employés, tout homme ennemi des gros budgets et des sinécures qui ne servent qu'à nuire au trésor public et contribuent à engendrer le paupérisme; tout homme enfin, fût-il catholique, apostolique et romain, qui veut la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat, n'est qu'un anarchiste, un barbare et un insensé. Pour en finir avec la gracieuse missive écrite à propos de la munificence d'un roi protestant envers une confrérie catholique, nous supplierons Sa Majesté luthérienne de vouloir bien charger son illustre *factotum* de continuer à nous débiter ses aimables gentillesses. Nous sommes certains que dans un prochain avenir, grâce au nombre des libres penseurs grandissant chaque jour dans des proportions dont les soucis de la couronne empêchent S. M. de s'enquérir, le peuple belge tout entier n'aura qu'une voix pour faire les éloges de la haute sagesse de son souverain!!!

Nous tirons des *Lettres démocratiques* publiées il y a quelque temps par M. Castiau, ancien membre du parlement belge, les lignes suivantes qui donneront à nos lecteurs une idée de l'esprit et du style de l'ouvrage :

Les prérogatives royales.

Rappelons les nombreuses et exorbitantes prérogatives dont le Congrès National fit l'hommage à notre future royauté.

Nous ne parlerons pas du droit de grâce, dont on a fait avec raison le plus bel attribut de la royauté, ni du droit de conférer la noblesse et les ordres de chevalerie : ce sont là de vieux hochets de vanité qu'il faut bien laisser aux vieux enfants, quelque dangereux et démoralisants qu'ils soient.

Mais, à côté de ces futilités, se trouve l'immense influence du pouvoir exécutif qui, en réalité, est la mise en action de la souveraineté nationale tout entière (Art. 29 de la Constitution).

Le roi fait donc les règlements et arrêtés nécessaires pour l'exécution des lois (art. 67); et, l'exemple de tous les gouvernements ne le prouve que trop, s'il est facile de faire des règlements pour l'exécution des lois, il est plus facile encore d'en faire pour leur violation.

Le roi nomme aux emplois d'administration générale et de relation intérieure (art. 66). Comptez, si vous pouvez, le nombre de tous nos fonctionnaires, depuis le ministre jusqu'au garde-champêtre; n'oubliez pas les 12.000 bourgmestres et échevins et les 10,000 employés des finances, des douanes, du chemin de fer, etc.; joignez-y la dévorante phalange des sinécuristes, des satisfaits et des solliciteurs qui se disputent les faveurs et les subventions gouvernementales, et vous arriverez à un chiffre plus élevé que celui de notre armée.

Les arrêts et jugements sont exécutés au nom du roi (art. 30). Les nominations dans l'ordre judiciaire lui appartiennent, celles pour les Cours d'appels et de cassation sont seules soumises à des listes de présentation.

L'initiative lui appartient comme aux deux autres branches du pouvoir législatif qui n'en usent guère (art. 27).

Il convoque, ajourne et dissout les Chambres (art. 72).

Il sanctionne et promulgue les lois (art. 69).

Le roi commande les forces de terre et de mer (art. 61). C'est une prérogative qui n'a pas toujours porté bonheur, et, pour s'en convaincre, il n'est pas nécessaire de remonter à la bataille de Poitiers ou de Pavie.

Mais, avec le droit de conférer les grades dans l'armée (art. 66), elle n'en place pas moins dans les mains de la royauté toute la puissance militaire et toute la force publique du pays.

Le roi fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, *et déclare la guerre* (art. 68). Il déclare la guerre! et il peut même la déclarer sans consulter les Chambres! C'est-à-dire qu'il pourrait d'un mot, presque d'un geste, décimer, ruiner, écraser le pays et perdre notre nationalité.

En définitive, la royauté est à elle seule aussi puissante, et vingt fois plus puissante, je ne dirai pas que la nation, qui n'existe pas dans notre organisation politique, mais que le Sénat, la Chambre et tous nos colléges électoraux. Son refus de sanction suffit pour les arrêter, les enchainer, tous, à jamais.

Et pour couronnement, on lui a garanti trois priviléges qu'aucune puissance au monde n'a pu, depuis soixante ans, assurer aux rois, en Belgique comme en France, du moins : l'*irresponsabilité*, l'*hérédité* et l'*inviolabilité*.

Peu s'en est fallu qu'on n'allât jusqu'à l'*immortalité*. On se contenta pour le moment de l'*infaillibilité*.

Ce n'est pas là, certes, la royauté démocratique entourée d'*institutions républicaines*, dont nous avons tant entendu parler en 1830. C'est la royauté féodale et de droit divin rétablie dans la plénitude de ses vieilles attributions, avec l'agréable fiction de la responsabilité ministérielle et le complaisant contrôle des Chambres en plus, et l'inflexible opposition des parlements en moins. Elle pourrait donc encore, aujourd'hui, répéter, mais à voix basse sans doute, le fameux mot de Louis XIV : *l'État, c'est moi*.

Qui croirait que ce magnifique don de *joyeux* avénement ait été accueilli avec froideur à Lon-

dres. et qu'au lieu des expressions de la reconnaissance, il n'y ait rencontré que les sévérités de la critique?

C'est cependant ce qui nous a été attesté publiquement. en pleine Chambre des Représentants, dans la séance du 24 février 1848, par l'un des anciens membres du gouvernement provisoire et de la première députation envoyée à Londres.

Ecoutons donc M. Félix de Mérode :

« Lorsque j'ai été à Londres, offrir la couronne belge au prince de Saxe-Cobourg, avec MM. de Brouckere et de Foere, il nous fit des *objections graves sur l'insuffisance du pouvoir accordé au chef de l'État par notre Constitution de* 1830....

« M. le Ministre de l'Intérieur. C'est inconvenant.

« M. de Mérode. Je rends compte de ma mission.

« Le Ministre. Il ne s'agit pas de votre mission.

« M. de Mérode, Si vous ne voulez pas m'entendre, je ferai imprimer mon discours.

« Plusieurs membres. Passez cette partie du discours.

« M. de Mérode. Je ne puis passer une partie du discours. Du reste, ce qui me reste à dire ne concerne que moi.

« Nous reconnûmes l'impossibilité de la modifier ; mais nous assurâmes le prince que, dans les lois organiques, nous ferions nos efforts pour que l'autorité royale obtint tout ce que la loi fondamentale permettait de lui attribuer ; la même assurance lui fut donnée par la députation plus nombreuse qui vint lui porter le décret d'élection de sa personne par le Congrès.

« Je n'ai pas deux paroles, Messieurs, j'ai tenu loyalement la mienne. »

Oui, M. de Mérode a tenu loyalement sa parole, et la grande députation aussi. Comment ne pas tenir les promesses faites aux prétendants qui ont de royales récompense pour la fidélité et le dévouement?

Chambres, ministres, doctrinaires, catholiques, tous se sont également et loyalement associés à cet engagement. Ils ont même été au delà. Comme toujours, ils ont voulu faire du zèle. Ils ont été, suivant le dicton populaire, plus royalistes que le roi, et se sont laissés entraîner à des exagérations, dont seuls ils ont à subir la responsabilité. Et voilà pourquoi, malgré nos changements de ministres, et nos grands débats parlementaires, nous n'avons eu, pendant trente ans, que des luttes de portefeuilles, des rivalités de courtisanerie, et la longue et triste série des triomphes de la réaction. — Rappelons seulement trois étapes : 1831, 1836, 1842. 1831 : nomination des bourgmestres et échevins par les électeurs. 1836 : nomination par le roi. 1842 : nomination des bourgmestres en dehors du conseil.

C'est un peu là, du reste, l'histoire du régime parlementaire dans tous les pays où il s'est épanoui avec le plus d'éclat. Voyez la France sous le gouvernement de juillet, et l'Angleterre. Guizot, Thiers, Molé, en France! Derby, Palmerston et d'Israeli, en Angleterre! C'est dans chaque pays au bénéfice de la royauté, et de trois ou quatre personnalités ambitieuses et jalouses, qu'a eu lieu la représentation de cette grande comédie parlementaire inventée uniquement, s'il faut en croire Paul-Louis Courrier, pour pressurer et opprimer les peuples, en leur laissant les apparences, les illusions de la liberté.

ADELSON CASTIAU.

Enterrement civil.

Le vendredi 9 courant, à 3 heures de relevée, l'association *l'Affranchissement* portait à sa dernière demeure la citoyenne Barbe Miller, femme du citoyen Ohnemus, née à Walkernhein (duché de Hesse) et décédée en libre-penseur à Bruxelles, à l'âge de 62 ans. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville à St-Gilles, avec le concours de plusieurs membres appartenant aux différentes sociétés d'enterrement civil.

Epouse d'un socialiste allemand, Barbe Miller partageait les idées politiques et philosophiques de son mari. Femme de caractère et rationaliste convaincue, elle faisait partie de l'*Affranchissement* depuis la fondation de cette société et refusa à son lit de mort les prétendus secours de la religion.

Lorsque le corps fut descendu dans la fosse, le citoyen Dekauwer prononça d'abord quelques mots d'adieu par lesquels il développa aussi d'une manière succinte les progrès du rationalisme. Quand on voit la femme, cet éternel instrument de la domination du prêtre, briser les chaînes de son esclavage et venir grossir les rangs de la libre pensée, alors — dit le citoyen Dekauwer — on peut dire avec certitude que la foi religieuse est morte.

Le citoyen Pellering prit ensuite la parole en flamand. Il s'attacha surtout à démontrer, en prenant pour exemple la vie et la mort de Barbe Miller, que la religion n'est pas la base ni la garantie de la moralité, mais qu'au contraire les idées religieuses pervertissent le sens moral. Chez la femme comme chez l'homme, dit-il, l'honnêteté, la moralité et la dignité consistent dans l'accomplissement de son devoir, dans la conscience de son droit et dans le respet envers le droit d'autrui, dans l'observation de la loi de Justice. La Morale et la Justice sont deux sœurs inséparables. Elles ont leurs racines dans le for intérieur de l'homme, elles n'ont rien de commun avec les révélations divines, avec les religions.

Voici le discours prononcé par César De Paepe sur la tombe de l'abbé Dupont :

Messieurs.

Permettez-moi de prendre un moment la parole tant en mon nom personnel, comme ami du défunt, qu'au nom de l'association *les Solidaires*, dont Louis Joseph Dupont faisait partie.

Il y a cinq ans environ je me trouvais, dans une des salles de l'Université de Bruxelles, aux conférences que tenait alors M. Tiberghien pendant les soirées d'hiver. A mes côtés était assis un grand vieillard, à la barbe longue et grisonnante, enveloppé dans un large manteau ; il paraissait suivre avec une sérieuse attention les explications que donnait le savant professeur. Je voyais les yeux du vieillard s'animer lorsque M. Tiberghien démontrait que pour arriver à la connaissance vraie et certaine il fallait débuter par le doute en rejetant bien loin tous les dogmes et les préjugés, et, pour sortir du doute, chercher à la science, avec Descartes, un point de départ, une base que nul ne puisse récuser : *Cogito, ergo sum*. — je pense, donc je suis. La libre recherche de la vérité, la libre discussion de toutes choses, en un mot le libre-examen, voilà la condition *sine qua non* de la science.

Ce vieillard, c'était l'abbé Dupont, qui à l'âge de 60 ans s'était mis à étudier la philosophie et les différentes branches des connaissances humaines : il suivait avec assiduité, comme un jeune écolier, tous les cours publics qui se donnaient à Bruxelles, depuis le cours de physique de M. Guillery jusqu'au cours d'économie politique de M. Molinari.

Après les conférences de M. Tiberghien, il m'arrivait souvent de m'entretenir, avec mon respectable voisin, des démonstrations du professeur : nous discutions la solidité de ses arguments et la valeur de son système. Dupont, esprit positif et peu disposé au surnaturalisme, ne croyait pas beaucoup aux idées suprà-sensibles de M. Tiberghien et à son Dieu ne formant qu'un avec la nature et pourtant distinct de la nature. Dupont repoussait de la science tout ce qui n'est pas du domaine de l'expérience ou de l'observation ; il n'admettait comme connaissance vraie et certaine que celle qui a pour objet les choses qui tombent sous les sens.

C'est de ces entretiens que naquirent nos premières relations, et, malgré la différence de notre âge, ils furent l'origine de notre amitié. Comme je suivais à cette époque les cours de la faculté de philosophie et lettres à l'Université libre, il fut convenu entre Dupont et moi que je lui passerais le cours écrit ainsi que les ouvrages de M. Tiberghien. Dupont se mit à lire, à approfondir la philosophie de Krause. Mais ces lectures et cette étude ne parvinrent pas à l'ébranler dans son positivisme et à lui faire abandonner la philosophie d'Auguste Comte.

Quelques temps après, nous nous présentions vers la même époque, à l'association *les Solidaires*. C'était dans la séance du 19 mars 1860 qu'eut lieu la présentation de l'abbé Dupont. La conduite scandaleuse de certains prêtres que, depuis quelques années, on a vus traduits devant les tribunaux pour les plus odieuses infâmies, fit croire au Comité des *Solidaires* qu'il était de son devoir de prendre des informations sur les antécédents et les intentions du prêtre catholique qui venait ainsi abjurer les doctrines rationicides de l'Eglise et frapper à la porte des libres penseurs. C'est ce qui fit qu'il ne fut admis qu'au mois de mai suivant. Il résulta des informations prises par le comité des *Solidaires*, que Dupont était reconnu comme un honnête homme, dans la conduite privée duquel nous pouvions défier nos adversaires de trouver la moindre tache, et qu'il n'était pas un de ces prêtres dévergondés ou pédérastes comme on en trouve tant dans le giron de la sainte Eglise.

L'abbé Dupont nous raconta alors ses troubles et ses combats intérieurs, ses luttes avec Mgr. Labis de Tournay, le dégoût que lui inspiraient les mœurs ignominieuses du clergé, les mystères secrets du palais épiscopal, l'orgueil du prélat et la servilité des desservants, les persécutions auxquelles il fut en butte à cause de sa grande tolérance et de l'indépendance de son caractère, les punitions qui lui furent infligées, ses souffrances morales, sa mise à la retraite, ses lettres aux habitants de Soignies dans lesquelles il attaque déjà quelques-unes des croyances catholiques, sa haine contre les Jésuites à qui (comme Julio dans le *Maudit*) il attribuait les trames ourdies contre lui, enfin son détachement lent et progressif du Catholicisme et de toute idée religieuse. Cette période militante de sa vie peut se diviser en quatre phases : lutte avec les autorités ecclésiastiques, attaques contre les cérémonies et les pratiques du culte, réfutation des dogmes de l'Eglise, finalement négation de toutes les religions, soit révélées, soit prétendues naturelles ou scientifiques.

En un mot, il nous raconta sa vie et fit en quelque sorte sa profession de foi.

Dupont était non-seulement un libre penseur, mais aussi un démocrate, un républicain, un socialiste. Comme chez Lamennais, ce qui l'éloigna tout d'abord du Catholicisme, de cette religion qui se fait le soutien de la tyrannie et de toutes les iniquités sociales, ce fut l'amour du peuple. Et pourtant, cet homme qui, il faut bien le reconnaître, était loin d'être comme Lamennais un des plus puissants génies de notre époque, cet homme si simple, aux allures si modestes, fut plus logique que Lamennais dans les conclusions qu'il tirait des principes du libre-examen et du socialisme. Au lieu de s'en tenir à de vagues aspirations, à de simples rêves d'un meilleur avenir pour les travailleurs, il voulait la réforme sociale par des mesures sérieuses et pratiques, surtout par les institutions de crédit et par des associations coopératives organisées sur les bases de l'égalité et de la mutualité. Chose étonnante! ce prêtre du Christ, cet ancien ministre de l'Evangile, en était arrivé à mettre la Justice au-dessus de l'Amour, le Droit plus haut que la Charité, l'Egalité avant la Fraternité. Son auteur de prédilection, c'était Proudhon, Proudhon l'infatigable pourfendeur des rêveurs, des utopistes et des mystiques, Proudhon l'égalitaire inflexible.

Pauvre ami Dupont! Tes yeux se sont fermés pour jamais avant qu'ils aient pu voir la réalisation, même partielle, de tes desirs : l'égalité du travail et des salaires, basée sur les principes économiques de l'équivalence des produits, de la réciprocité des services et de l'équilibre nécessaire entre la production et la consommation, amenant dans la société l'égalité des fortunes et des conditions, extirpant le parasitisme et le paupérisme, détruisant le bourgeoisisme et le salariat, inaugurant pour tous le règne du bien-être et de la Justice! Non tu n'as pu voir l'humanité atteindre à ce but sublime où l'appellent ses destinées ; l'ordre et l'harmonie sans Gouvernement et sans Dieu!... Mais nous, tes successeurs et tes continuateurs, nous jeunes soldats de la République sociale, tant qu'il nous restera un souffle de vie, nous ne cesserons de combattre pour l'émancipation complète de la pensée humaine et pour l'affranchissement du prolétariat. Puissions-nous atteindre un jour à cette terre promise que tu n'as pu saluer que de loin!

Adieu, Dupont, adieu!

Eloquence des Chiffres.

En 1843, sous le ministère Nothomb, le budget des cultes était de 4.124.904 francs.

En 1864, sous le ministère libéral, ce même budget est de 5.223,859 francs

Augmentation : un million 98 mille 955 francs.

En 1846, il y avait en Belgique, toujours sous le ministère Nothomb, 679 couvents

En 1659, il y en avait 962, habités par 14.858 moines et religieuses.

En 1864, il y en a environ 1.200.

Sous le gouvernement actuel il y a donc 441 couvents de plus qu'en 1846.

L'Etat, les provinces et les communes consacrent en moyenne, et par an, au clergé les sommes suivantes en chiffres ronds :

Pensions, 150 mille francs.

Aumôniers pour les prisons et l'armée, hospitalières de l'armée, etc. : 90.000 francs.

Enseignement, inspection primaire ecclésiastique, traitements d'instituteurs ecclésiastiques ; 150,000 francs.

Subsides des provinces pour réparations : 780,000 francs.

Libéralités autorisées : 760,000 francs.

Total : 1,955,000 francs.

Les fabriques d'église possèdent **27.731** hectares de terres; la moyenne du prix de fermage étant de 74 fr. 50 c° le revenu de ces immenses propriétés est donc de 1,850,000 francs.

Les bâtiments cédés par la ville de Louvain à l'université catholique sont évalués à 1.850.000 francs.

Enfin, le gouvernement met à la disposition des ministres des cultes, **7.222** bâtiments, tels que cathédrales, églises, presbytères, etc.

Quant à la fortune des 1200 couvents de Belgique, c'est à peine si on ose l'évaluer, tant les chiffres auxquels on arrive paraissent à première vue invraisemblables. On a porté, chiffres à l'appui et sans être démentis, à 16 millions la fortune des 12 couvents de Tournay. Si l'on prend ce chiffre pour moyenne, on arrive à ce résultat : que la fortune des couvents belges atteint 1,600.000.000 de francs.

Que l'on mette ces chiffres en regard des statistiques sur le paupérisme (voir notre numéro 50), et l'on se convaincra une fois de plus que le progrès pour le peuple belge, sous le gouvernement des libéraux comme sous celui des catholiques, peut se résumer ainsi : progrès de la richesse des improductifs, progrès de la misère des producteurs.

Qui vive !

Air : *Le Palais des papes.*

Refrain :

Le terrible aquilon nous a soufflé l'Empire
Avec ses flots impurs de soudards furieux.
Peuple, peuple, agissons; du nocturne vampire
Il nous faut arrêter les projets ténébreux.

L'astre de Février, éclatante auréole,
Au genre humain captif promit la liberté.
Et d'esclave qu'il fut, soudain, changeant de rôle,
Un peuple proclama sa souveraineté.
Mais se vautrant dans l'or, et se parfumant d'ambre,
Un orgueilleux pour lui forgeait de nouveaux fers;

Puis après quatre étés, par un froid de décembre,
Reparurent tous nos revers.

Depuis, l'Europe en deuil, fiévreuse, haletante,
De ses malheurs en vain veut secouer le poids.
L'homme qui la surprit, sous sa botte sanglante
La retient abattue, enchaînée et sans voix.
C'est que le despotisme en sa fureur jalouse,
Pour détourner nos yeux de son oppression,
A pris, comme en tout temps, la ruse pour épouse,
Pour fille la séduction.

César, puis Constantin, puis plus tard Charlemagne,
Puis l'empereur gantois qu'on nomma Charles-Quint,
Après avoir changé la terre en un vrai bagne,
Ces huissiers de la mort, de lauriers le front ceint,
Pour donner un semblant de justice à leur crime
L'entourant de splendeurs, de prestige et d'éclat,
De promesses allaient accabler leur victime
Et parquaient ainsi chaque Etat.

L'homme qui de nos jours tient dans sa politique
Comme dans un réseau les peuples enchaînés,
N'arrivera jamais à la grandeur magique
Qu'atteignirent jadis ses illustres aînés.
Mais du nom d'un génie aux nations funeste
Se sentant affublé, le vampire a compris
Que pour étendre au loin son joug que l'on déteste,
Ce nom était du plus grand prix.

Dès que dans le pays où notre homme gouverne
Par l'office du sabre et par le goupillon,
Il ne découvre plus de son œil fauve et terne
Ni droit sans frein, ni lois, ni bouches sans baillon,
Pour donner à son règne un vernis populaire
Il suscite chez lui de belliqueux ébats;
Il envoie au lointain ses gens faire la guerre,
Mais le couard n'y paraît pas.

Que de peuples, trompés par sa fausse attitude,
Ont fait pour s'affranchir d'inutiles efforts !...
Ah! lorsqu'ils croyaient voir finir leur servitude
Ils virent leurs pays changés en champs de mort!
La Hongrie est en pleurs, la Pologne agonise,
L'Autriche avec la Prusse étouffe le Danois.
Rome reste au Corbeau, Hapsbourg garde Venise.
En France!... on s'amuse, je crois.

La terre des beaux arts, la féconde Italie,
Passe de pires jours qu'avant Solferino.

C'est que du Sud au Nord la discorde ennemie,
La fureur des partis, en sont le *statu quo*.
C'est que de par de là les monts une main pâle,
Est vers elle tendue, et, brisant ses élans,
Fait qu'au lieu de grandir, la Péninsule râle
Et sent gronder ses noirs volcans.

Pourquoi donc, ô vieux Rhin, les peuples germaniques,
Portent-ils vers tes eaux leurs regards indiscrets?
Artevelde, pourquoi tes guerriers héroïques
Tressaillent-ils toujours sous leurs mornes cyprès?
Parce qu'en son réduit un homme fait un rêve...
Le rêve ambitieux de nous envahir tous,
Et que lorsqu'il viendra nous briserons son glaive
Dans notre trop juste courroux.

Peuple, peuple, soyons toujours sur le *qui vive!*
Et ne nous laissons pas surprendre au dépourvu.
Qu'en Europe il ne soit nulle âme assez naïve
Pour croire aux faux serments que fait le parvenu.
Je le répète encor : tenons-nous sur nos gardes,
Redoutons la terreur avec l'invasion.
Pour nous encourager que sans cesse nos bardes
Chantent la Révolution.

Bruxelles, Décembre 1864. P. VOGLET.

VIENT DE PARAITRE :

COMPTE RENDU

du meeting de Patignies.

Volume de plus de 100 pages.

PRIX : 20 *centimes.*

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :

Les Hébertistes,

plainte contre une calomnie de l'histoire.

par G. TRIDON.

Grande brochure de 48 pages.

PRIX : 60 *centimes.*

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

AFFAIRE DE BUCK.

LES

JÉSUITES,

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

(*Brochure in-24, prix : 15 centimes.*) *Par P. VOGLET.*

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 23. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue Notre Dame, Montagne de la Cour, 2.
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

EDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 2. 3me Année. 31 Décembre 1864.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 31 Décembre 1864.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La convention du 15 Septembre commence à porter ses fruits. Déjà le branle-bas vient d'être donné au conflit européen qu'elle doit fatalement amener. C'est du sein même du Vatican que la déclaration de guerre vient de partir. Pie IX qui jusqu'ici n'avait daigné faire connaître ni à M. Victor-Emmanuel ni à M. Bonaparte son opinion sur la convention, vient de lancer par toute la chrétienté une encyclique comprenant plus de 80 articles et par laquelle tout Etat qui ne doit pas sa raison d'être à la volonté du souverain pontife, est condamné, tout monarque qui ne règne pas avec la permission du souverain pontife et qui ne tient pas sa couronne des mains du souverain pontife est condamné. A l'heure où nous écrivons, nous pouvons certifier que dans tous les pays où le christianisme est professé, il n'est pas, à l'exception de l'empereur d'Autriche, un seul porte-sceptre qui ne soit condamné par la sacrée blague romaine.

L'encyclique, qui n'est autre chose que les lamentations des spectres d'un autre âge, après avoir stigmatisé empereurs et rois, après avoir flétri la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de la presse, toutes nos libertés et nos institutions modernes, l'encyclique condamne encore tous les efforts tentés pour maintenir le catholicisme lorsque ces efforts n'ont pas été autorisés par le St-Siége ; le Congrès de Malines, lui-même, n'échappe pas à la terrible sentence papale. Selon nous, l'encyclique de Pie IX, modelée du reste sur celle de son prédécesseur Grégoire XVI, avec une appréciation des évènements qui ont marqué le règne du pape actuel comme corollaire, n'est qu'un appel à la résistance des catholiques, c'est un acte de désespoir, c'est le cri suprême de la papauté mourante, du pouvoir temporel qui ne veut pas descendre dans la tombe sans ébranler encore le monde jusque dans ses fondements.

Et maintenant, quelle sera la conduite de Victor Emmanuel, roi d'Italie, vis-à-vis du chef suprême de la catholicité? Le roi galant-homme, qui disait naguère à son premier ministre Cavour : « Entrez aux enfers, je resterai à la porte », va-t-il s'incliner devant la puissance du St-Siége et, comme première marque d'obéissance, rendre à celui-ci les provinces enlevées aux Etats pontificaux? Ou bien va-t-il tacitement laisser s'achever la chute du pouvoir temporel et profiter des débris de ce dernier pour en orner sa couronne? Nous abandonnons à d'autres ces questions à résoudre.

M. Bonaparte, quoi qu'en disent certains journaux, ne doit pas trop s'affecter des tribulations dont l'encyclique menace l'Europe. La guerre avec l'Autriche, avec la Bavière, avec l'Espagne, en peuvent être le résultat. Eh tant mieux ! la France est mécontente, mais toujours chauvine. En campagne ses armées! et s'il faut que périsse l'ancien prisonnier de Ham, Fialin n'aura pas menti : ce sera dans un feu d'artifice.

Tandis que les Etats moyens de la Confédération germanique projettent une alliance contre les empiètements de l'Autriche et de la Prusse, le cabinet de Berlin, malgré l'enivrement dans lequel il est plongé depuis le retour des troupes, s'attend à voir surgir autour de lui des difficultés de nature à diminuer les prétentions de son ambitieux chef. Si nous en croyons les journaux du pays, le roi exigerait, avant que l'heureux mortel destiné à gouverner les duchés ne soit nommé : 1° que la Constitution de 48 soit annulée, 2° que la prépondérance de la Prusse sur les duchés soit définitivement réglée.

La Prusse voulant, en même temps profiter de sa victoire et conserver une attitude respectable en face du Danemark, prétend entretenir des commissaires dans les duchés, y occuper les principaux ports maritimes et tenir garnison dans les forteresses qui conviennent le mieux à sa stratégie.

L'Autriche ne consentira aux exigences de sa rivale que si des éventualités imprévues l'empêchaient d'y apporter une opposition sérieuse. La diète de Francfort, déjà blessée dans sa dignité par les bravades antérieure du cabinet prusssien, se prépare, dit-on, à mettre tout en œuvre pour empêcher la Prusse d'arriver à son but. Si l'on ajoute à ces embarras la fermentation de l'opinion publique en Allemagne et la prochaine ouverture de la Chambre des députés, si l'on veut bien se rappeler que la majorité de la Chambre prussienne est hostile au gouvernement et que la question du budget militaire doit être remise à l'ordre du jour et ramener des discussions plus vives que les précédentes, on aura une idée exacte de la situation et de la lutte que M. de Bismark se prépare à soutenir.

Vainement l'Empire cherche dans les fêtes et les réceptions du 1er de l'an des distractions aux inquiétudes que lui causent les grèves des ouvriers de Paris, de Rouen et d'autres villes industrielles de la France. Les grèves continuent ; les prolétaires qui font marchander leurs forces et leurs sueurs, sont toujours compactes et nombreux. Pourtant nous ferons remarquer que ce ne sont plus aujourd'hui les ébénistes et les mécaniciens qui prennent leurs jours d'inaction : toutes les professions manuelles sont bien décidées à demander aux exploiteurs une augmentation de salaire, seulement elles agissent partiellement; du moment où tel corps de métier a repris ses travaux, tel autre suspend sa besogne. L'Empire, impuissant à empêcher cette lutte entre les bras et le capital, lutte qui se prolongera tant qu'il y aura dans la société des oisifs qui exploiteront et des hommes actifs et laborieux contraints de livrer leurs forces et leurs sueurs pour un maigre salaire, l'Empire se demande si ces grèves des métiers à tour de rôle, ne contiennent pas les indices sinistres de la lutte terrible qu'il aura lui-même à soutenir.

Tandis qu'une grande partie des prêtres catholiques romains, pour se distraire d'une vie oisive et béate, profanent les lits conjugaux, souillent les jeunes filles, flétrissent les jeunes garçons et cherchent à corrompre les soldats ; tandis que les jésuites dupent les oncles et spolient les neveux ; tandis que les sales capucins, sous l'apparence de la piété, se livrent à la plus dégradante mendicité ; tandis que religieux et religieuses de toute frocaille couvrent notre sol de couvents, et que le prolétaire trouve à peine de quoi se loger ; tandis qu'au moyen du denier de St-Pierre, des collectes pour les petits Chinois et autres subterfuges infâmes, les hommes qui se disent détachés de tout bien terrestre augmentent leurs richesses en arrachant miette à miette le pain aux crétins des villes et des campagnes ; tandis que le clergé tout entier travaille sans relâche à maintenir les masses dans l'ignorance et l'hébétude, afin de couvrir ses criminelles manœuvres du sombre voile du Moyen-âge ; en un mot, tandis que la prêtraille poursuit ardemment son œuvre de démoralisation et d'abrutissement, les écrivains à la solde des évêques jettent à pleines mains la boue qu'amoncellent autour d'eux la débauche et la dépravation des prêtres, à la face des hommes qui, justement indignés, dénoncent et stigmatisent cette débauche et cette dépravation.

Ces publicistes à gage savent, nous n'en doutons pas, ce que leur vaut chaque mensonge, chaque calomnie, chaque outrage. Mais est-ce assez pour messieurs les avocats de la main-morte, de la dime et de l'inquisition? Est-ce assez de faire profession d'insulter et de profaner tout ce qui est honnête? Non, à l'opprobre, à l'ignominie dont le rebut de la presse a l'intention de nous couvrir, se joignent la lâcheté et la déloyauté.

Chaque fois que nous avons à dire aux porte-soutanes, aux frocards et à leurs créatures, quelques-unes de ces vérités qui leur sonnent si désagréablement à l'oreille, nous avons soin de leur faire tenir immédiatement le numéro du journal contenant notre article. Nos couards adversaires s'arrangent de manière à ne faire connaitre qu'à leurs lecteurs habituels leurs impures diatribes.

C'est ainsi que dans une correspondance du *Bien Public* de Gand, en date du 29 Septembre 1864, deux de nos co-associés ont été l'objet des plus violentes en même temps que des plus dégoutantes accusations, sans qu'ils aient eu la latitude d'y répondre, parce que la sainte feuille ne nous a pas été expédiée; ce n'est que par hasard qu'elle nous est tombée sous la main, il y a quelques jours.

Afin de relever les injures dont nos deux amis ont été l'objet, il nous suffit d'enregistrer, sans en rien supprimer, l'ignoble article du *Bien Public*. Nos lecteurs y remarqueront, dès les premières lignes, que la mauvaise foi et la stupidité y marchent côte à côte. Voici donc comment les journaux de sacristie font de l'histoire contemporaine :

Monsieur le rédacteur.

Chaque jour apporte un témoignage nouveau de la niaiserie et de la mauvaise foi des liberâtres.

Le *Journal de Gand*, digne écho de son émule de Charleroi, publie dans son numéro d'hier un article extrait de son confrère des bords de la Sambre, pour annoncer au public que les diatribes, les écrits incendiaires, les appels à l'émeute et au pillage dirigés contre les catholiques, émanent de ceux-ci et sont répandus par eux-mêmes dans les masses. L'absurdité de l'imputation saute aux yeux, du moment où l'on peut signaler les auteurs de ces abominables écrits, leur source et la main qui les soudoie, et c'est ce que je viens faire.

Les écrits lancés dans le public, lors des élections du mois d'août dernier, étaient signés Voglet et Steens, de Bruxelles, et imprimés chez Brismée, rue des Alexiens, à Bruxelles, tous membres connus de la Société des Solidaires de la capitale et faisant de la propagande ministérielle par ordre, sous le masque de la démocratie. Leurs agents, à Gand, sont un avocat, le sieur V.... et un jeune polonais, étudiant à l'Université.

Qui ne se rappelle ces couplets infâmes contre le clergé, contre le dogme catholique, que vous avez reproduits pour les signaler à l'indignation publique? Ils étaient signés Voglet. Qui ne sait que c'est Steens qui, sur la tombe d'un solidaire, afficha l'athéisme le plus éhonté? Qui ne sait que c'est Brismée qui imprime le journal hebdomadaire *la Tribune du Peuple*, rédigé par Voglet et Steens, où se publient les doctrines les plus subversives de tout ordre social et moral, où l'on se livre aux outrages les plus monstrueux contre tout ce que les honnêtes gens respectent, où l'on défend en même temps les personnes et les actes de nos ministres doctrinaires? Quiconque sait ce qui se passe à Bruxelles dans les régions de la police secrète dirigée par l'administrateur de la sûreté publique, M. Verheyen, sait aussi que tous ces chevaliers de la libre pensée sont des agents soudoyés qui agissent sous l'impulsion du dispensateur des fonds secrets.

Le conte du *Journal de Charleroi* et de son sosie de Gand peut être relégué parmi les fables les plus grossières. Ils ne manque plus à ces mercenaires ministériels que de venir nous dire que les caricatures répandues, lors des élections, contre le parti conservateur, et les libelles de la *Stad Gent*, sont l'œuvre des catholiques, et l'on pourrait s'écrier : A quel genre de niais lecteurs adresse-t-on ces contes?

Agréez, etc. T....

Nous avons reçu des *Solidaires*, mais trop tard pour être publiée dans le présent numéro, une copie d'une protestation contre la lettre de M. Conway, intendant de la liste civile.

Les *Solidaires* nous ont fait connaître également que les cours organisés par la Section d'Instruction fondée au sein de l'association, sont ouverts depuis quelques jours. Les cours de langue française et d'arithmétique, donnés par l'associé B. Delesalle, ont lieu le mardi et le vendredi à 9 heures du soir. Les personnes qui désirent suivre ces cours n'ont qu'à se faire inscrire par l'intermédiaire d'un membre de l'association.

SI J'ETAIS ROI...

Air : *Mon père était pot.*

Si j'étais roi.... — Ne riez pas
Du lot que je me donne :
Quand un cheval fait un faux pas,
On dit qu'il se couronne.
Donc, pour un instant,
Si j'en fais autant.
De moi n'allez pas rire ;
Du reste, je veux
Combler tous vos vœux
Et me montrer bon sire !

Puisque le cri de : Liberté!
Fait tressaillir les fibres.
Chez moi, c'est un point arrêté :
Mes sujets seront libres!
Sans en abuser.
Ils pourront user
D'une liberté sage.
Ecrire et parler,
Même s'assembler.
Sans me porter ombrage.

Comme le bon roi d'Yvetot
Que l'on chantait naguère,
Je veux qu'on réduise au plus tôt
Les dépenses de guerre ;
Car ma devise est,
Je le dis tout net :
MORALISER ! INSTRUIRE !
Certes, à vos yeux
Celà vaut bien mieux
Qu'opprimer et détruire....

Pour mes enfants, — car, j'en aurai
Si la chance est heureuse ;—
Jamais je ne réclamerai
Une dot onéreuse.
Je crois, qu'en effet,
Celui qui les fait
A les nourrir s'engage,
Et ne sais pourquoi
Les ratons d'un roi
Naîtraient dans un fromage!

Sur le trône, rassurez-vous,
Je tiendrai bien ma place :
Pourtant, — je le dis entre-nous,—
Je crains les fils d'Ignace...
Si mon intendant
N'est sage et prudent
Ils forceront ma caisse...
Car ces noirs serpents
Sont des sacripants
Que l'ignorance engraisse!

Je surveillerai mes valets...
Un maladroit peut nuire
Et m'attirer quelques couplets
En se laissant séduire.
Les esprits bornés
D'être un jour damnés
Ont la sotte panique ;
Les cafards rusés
Traitent d'*insensés*
Ceux qui leur font la nique !

Heureux et calme, en vieillissant
Je me dirai : Tout passe !...
Je n'ai point répandu le sang ;
Et j'ai toujours fait grâce...
La peine de mort
N'est pas un remord
Troublant ma conscience ;
Et, quand je mourrai,
En Dieu! je mettrai
Toute ma confiance !

Liége, 22 Décembre 1864. **Joseph Demoulin.**

(Reproduction interdite hormis pour les journaux.)

LE SPIRITISME.

Il y a quelques années des soirées amusantes consistant à voir tourner ou danser des tables, faisaient beaucoup de bruit à Paris et dans le Nouveau-Monde. Mais depuis on n'en entend plus parler ; cependant ces expériences avaient un autre but que d'amuser le public.

On croyait avoir trouvé le moyen de faire revivre les anciennes croyances spiritualistes, tuées par le matérialisme d'un siècle où toute l'activité humaine se résume à posséder les moyens de se donner toutes les jouissances matérielles.

Le pape, a dit Monsieur De Decker, a perdu son autorité ; c'est comme qui dirait : les ministres ont découvert la royauté ; personne ne croit plus à l'infaillibilité du pape. Par contre, le bourgeois croit l'avoir héritée ; sceptique, ne croyant rien, quoiqu'il n'ait jamais rien approfondi, il assiste au spectacle du paganisme moderne comme on assiste à l'opéra : c'est pour lui un amusement qui soi disant ne coûte rien. Cette situation était désespérante : aux grands maux les grands remèdes.

Pour convaincre il fallait frapper les imaginations, parler aux sens, il fallait surtout rejeter les absurdités par trop palpables, prouver que le surnaturel est un phénomène de la nature, une conséquence des lois générales de la création.

Pythagore, 580 ans avant notre ère, les Indiens et tous les peuples de l'Orient avant lui, croyaient à la métempsycose, à la transmigration des âmes.

Pythagore enseignait que l'âme du monde était l'Ether d'où sont tirées toutes les âmes particulières, qu'une âme sortie du corps d'un homme entrait sans distinction dans le corps d'un autre homme ou d'un animal. Selon nos spirites modernes il y a l'âme de l'intelligence et l'âme spirite, celle-ci seule survit au corps ; celle d'un homme ne peut jamais entrer dans le corps d'un animal et *vise-versa* ; l'intelligence et l'âme seraient donc deux choses distinctes!

Il a fallu plus de trente ans pour inventer et organiser la science spirite au moyen de laquelle on veut prouver la transmigration de l'âme.

C'est une œuvre assez adroite, où toutes les sciences sont mises à contribution, et si habilement élaborée, qu'on est tenté d'y voir la main des Jésuites, car pour entrer dans leur ordre il faut être riche ou intrigant ou savant. Ce qui frappe tout d'abord c'est l'origine humaine de cette doctrine, elle n'est plus l'œuvre d'un dieu. Ce sont des esprits supérieurs tels que ceux de saint Jean, saint Augustin, saint Vincent de Paul, Socrate, Platon, Fénélon, Franklin, etc. qui l'ont dictée à des *médiums* ou initiés. Les catholiques ultramontains doivent être scandalisés de voir accoller les esprits de payens à ceux de saints, et les sceptiques n'ont vu que jongleries dans l'évocation des esprits. Il n'y a donc rien d'étonnant que cette science ait fait peu de prosélytes et soit tombée dans l'oubli.

Exposons les principaux points de cette doctrine et pesons la valeur des preuves :

Les esprits sont des êtres intelligents de la création (dieu) ; ils sont formés d'une matière quintessenciée et si éthérée qu'elle ne peut tomber sous les sens. Ils peuplent l'univers en dehors du monde matériel. Leur création est permanente. Quoiqu'ils aient un commencement, ils n'ont pas de fin! Ils ont une existence indépendante du corps. Leur forme est une flamme, une étincelle éthérée, etc. L'esprit, être réel, est parfois appréciable par les sens. L'esprit est enveloppé d'une substance vaporeuse, appelée *perisprit*, qui l'unit au corps. Les esprits se souviennent du passé, mais une fois incarnés tout souvenir disparaît. L'esprit, avant de s'incarner, a connaissance des principales phases de son existence future. Les esprits ont de l'action sur les phénomènes de la nature! Dans les orages, des esprits agissent en masses innombrables !!!

Cette définition de l'esprit est celle que Pythagore donne de l'âme, avec la différence que, selon celui-ci, elle n'a pas d'existence personnelle, après avoir quitté un corps elle retourne à l'âme universelle. Prétendre qu'une chose qui a eu un commencement n'a pas de fin, abstraction faite de la forme, c'est illogique et impossible.

L'esprit n'étant que le résultat d'une fonction du cerveau, ne peut exister après la mort de celui-ci. L'esprit appréciable par les sens, cela est en contradiction avec la définition de l'esprit.

Le périsprit n'existe que dans l'imagination des spirites ; car cette substance vaporeuse, si elle était autre chose que l'air ordinaire, aurait été découverte par les chimistes, qui ont décomposé l'air en différents milieux.

Le souvenir étant une fonction du cerveau, comment un être incorporel peut-il se souvenir du passé ou avoir connaissance de l'avenir?

Les masses innombrables d'esprits qui agissent dans l'orage ne sont qu'une plaisanterie indigne d'un homme de science.

Les spirites avouent eux-mêmes que les tables tournantes sont un phénomène physique qui ne prouve rien ; car qu'un *médium* vienne chez nous pour faire tourner une de nos tables, il aurait beau évoquer tous les esprits, la table ne bouge-

rait pas. Mais par l'évocation des esprits ou âmes d'outre-tombe qui viennent répondre aux questions qu'il leur pose, le *médium* prouve leur existence. Or un *médium* versé dans toutes les connaissances humaines, s'il est en même temps ventriloque, répond pour les esprits; voilà la supercherie; et cela est tellement vrai, qu'à la question posée par un assistant : Qu'ai-je fait hier, qu'est-ce que je me propose de faire demain? l'esprit évoqué n'a pas su répondre, sous prétexte que c'était une question saugrenue! L'expédient est trop grossier.

Autre phénomène :

Le *médium* pose sa main droite sur une planchette qui aussitôt se met en mouvement et le force d'écrire, sous la dictée de l'esprit, des choses qu'il ignore. Quand un aimant est assez puissant pour soulever une table, à plus forte raison entraine-t-il une main docile.

Les spirites définissent l'*âme* « un esprit incarné. » L'âme et l'esprit sont donc une seule et même chose, nonobstant la distinction subtile : que l'esprit est le principe de l'intelligence et l'âme le principe de notre individualité après la mort. L'âme de l'animal est de la même essence, conserve son individualité mais non la conscience de son *moi*.

Selon les spirites, l'âme de l'homme emporte le souvenir de ce monde; elle passe par tous les âges, par la transmigration; elle n'a pas de sexe; l'âme d'un homme ne peut pas entrer dans le corps d'un animal. La transmigration a pour but de la perfectionner, de l'épurer; aussi celle d'un homme de bien ne peut pas animer le corps d'un scélérat. Les idées innées sont de vagues souvenirs de la vie antérieure. A chaque existence nouvelle, l'âme prend son point de départ, point où elle était restée dans son existence précédente.

Les spirites ventriloques n'ont pu démontrer l'individualité de l'esprit ou de l'âme après la mort, autrement que dans les écrits que les hommes doués de cet esprit nous ont laissés.

Ce n'est pas le même esprit réincarné, mais d'autres esprits, c'est-à-dire d'autres hommes, qui partent du point où des savants ont laissé une science pour marcher en avant; sans cela tout progrès serait impossible, par la raison que chaque génération devrait recommencer les travaux effectués par les générations précédentes.

Nous constatons avec plaisir, que la nouvelle doctrine admet cette vérité incontestable; que l'âme de l'animal est de la même essence que celle de l'homme; ces deux âmes ne différent que quantitativement.

Les spirites prétendent que l'âme de l'animal séparée du corps, n'a pas la conscience de son existence, par la raison que l'animal ne jouit pas de son libre arbitre comme l'homme et que l'animal n'a pas de responsabilité de ses actes. Si le libre arbitre pouvait être une preuve de cette conscience d'existence, l'âme de l'animal se trouverait dans les mêmes conditions que celle de l'homme; car des chiens, des oiseaux ont prouvé qu'ils jouissaient de leur libre arbitre en refusant toute nourriture pour se laisser mourir de faim.

Si la responsabilité pouvait franchir la tombe, il serait plus rationnel que les âmes des méchants transmigrassent dans le corps d'un cheval de charretier ou dans celui d'un chien destiné à trainer une charrette de sable pour expier efficacement ses forfaits.

Si la transmigration des âmes avait lieu, on aurait dû rencontrer sur la terre un orateur comme *Démosthènes*, un poète comme Racine, un astronome de la force de Newton, un stratégiste comme Napoléon de l'âge de dix à douze ans. Or ces phénomènes ne se sont pas produits, donc pas de souvenir du passé, pas de cette progression par la résurrection des âmes.

Après avoir tournés dans un monde surnaturel, les spirites avouent naïvement que le spiritisme et le magnétisme sont deux sciences qui n'en font qu'une pour ainsi dire; le surnaturel est devenu naturel; tout réside dans les phénomènes régis par des lois naturelles. Par conséquent, une âme qui se souvient du passé ne peut s'en souvenir qu'au moyen d'un appareil physique, le cerveau; une âme en souffrance ne peut souffrir qu'au moyen d'un corps disque. Ce corps a disparu, plus de souvenir, plus de souffrances.

Les spirites nient l'existence de l'enfer et du paradis tels qu'ils sont décrits par les docteurs du catholicisme; mais en revanche, ils prétendent que par l'incarnation les esprits sont heureux ou malheureux dans leur nouvelle existence, pour nous montrer le sort inévitable qui nous est réservé selon nos mérites et nos méfaits.

Pour prouver l'existence d'un dieu créateur de toutes choses, ils nous servent le vieil axiome de nos métaphysiciens; il n'y a pas d'effet sans cause. Si leur dieu est cause de tout ce qui existe, qui est-ce qui est cause de ce dieu? Pas n'est besoin de remonter à un être chimérique pour découvrir la cause première, il est scientifiquement prouvé que ce qui existe a toujours existé quoique sous une autre forme, et voilà notre cause première. On s'écrie: c'est du panthéïsme! Qu'importe le nom pourvu que la chose existe; et s'il n'y a rien d'autre, ce n'est pas notre faute.

Selon les spirites, il y a quelque chose de désolant à croire qu'après la mort rien ne survit. Nous croyons au contraire que ce serait là une consolation pour la plupart à l'approche de leur fin; et quand même il y aurait des personnes qui désirent entrer dans une autre vie, ce désir n'est pas une preuve que l'esprit survit; car il ne suffit pas d'avoir peur d'un procès pour ne pas en avoir dans sa vie alors qu'on aurait tout fait pour l'éviter; il suffit pour cela, qu'un méchant nous cherche noise sous le prétexte le plus frivole, sauf à se faire condamner aux frais. La science ne s'inquiète pas si un phénomène plait ou ne plait pas; son rôle consiste à constater l'existence de ce phénomène; elle ne connait ni haine ni amour. Deux plus deux font quatre, que nous le voulions ou non.

Les spirites reconnaissent l'inégalité relative, l'inégalité des aptitudes; ils proclament la liberté de penser et la liberté de conscience et en général toutes les idées sociales de nos jours.

Aussi, nous confessons que leur but est très-louable; mais leurs moyens ne sont pas de nature à convaincre personne. Nous nous sommes toujours demandés s'il ne convenait pas mieux de conduire le monde par la vérité que par le mensonge; le mystifié d'aujourd'hui, détrompé demain, devient un adversaire, un ennemi implacable.

Les spirites ont cherché à rallumer la foi éteinte, ils ont échoué devant le positivisme de notre siècle. Dorénavant il ne peut plus y avoir de croyants, mais des hypocrites et des indifférents; décidément la matière l'emporte; c'est un mal, mais à qui la faute? les mystificateurs sont devenus les mystifiés; c'est l'instruction sans l'éducation qui a tué le spiritisme : nous sommes en pleine anarchie de mauvais aloi. Encore une fois à qui la faute?

BANQUET FRATERNEL DE PATIGNIES.

Le soir même du jour où avait eu lieu le meeting, un petit banquet, véritable fête de famille, réunissait à une table commune, dans la demeure du citoyen Godefroid, les démocrates Ardennais et leurs amis de Bruxelles. Là, après le repas, et après les toasts portés à l'extension des idées démocratiques et rationalistes dans les Ardennes, il fut donné lecture de la pièce de vers suivante, dédiée au *Cercle scientifique et fraternel* de Patignies, par P. Voglet, membre de l'association *Le Peuple*.

Aux Démocrates Ardennais.

Aux enfants les douceurs d'une précoce joie;
Si d'un autre avenir se montre enfin la voie,
Frères, n'espérons pas y marcher sans dangers.
Elle est dure de chair l'hydre des préjugés.
A travers l'horizon, encor gros de nuages,
Si parfois l'œil humain peut voir d'heureux parages,
L'hydre des préjugés devant lui vient s'offrir,
Terrible, menaçante, et ne voulant mourir
Qu'après avoir versé sur cette pauvre terre
Ce qu'une hydre contient de poison délétère.
Pour la dompter, amis, il ne nous faut rien moins
— Tous les peuples martyrs sont ici mes témoins —
Que les constants efforts de toute notre vie.
Point de leurre! on voit l'hydre, à toute heure, suivie
De bataillons puissants, riches, épais, nombreux,
Sanguinaires, cruels et surtout ténébreux,
Toujours prêts pour le mal et la sourde vengeance.
Et nous, nous n'avons rien que notre intelligence,
Rien que l'amour du droit et de la liberté
Pour mener à bon port notre société.
Il ne faut rien de plus pour terrasser la bête;
Si l'amour du savoir travaillait chaque tête
Et si l'amour du droit embrasait tous les cœurs,
Demain mon vers pourrait vous proclamer vainqueurs.

Hélas! partout la foule asservie et souffrante,
La foule qu'on baffoue, est encore ignorante,
Et du fond du hameau jusque dans la cité
L'homme n'a point encor compris sa dignité,
Et n'allant pas au ciel par un chemin de roses
Il trouve juste et bon l'ordre actuel des choses.
Frères, si nous sentons d'où dérive le mal
Qui maintient parmi nous un *statu quo* fatal,
Eclairons nos égaux, que leur âme abrutie
Sorte, par nos conseils, de sa lourde apathie.
Apprécions, amis, devant tous, en tout lieu,
A sa juste valeur le ministre de Dieu.
Montrons à tous comment au nom d'un Dieu-chimère,
Le prêtre astucieux, cupide, sanguinaire,
Promena le forfait sur chaque nation,
Et renvoyons, pour preuve, à l'inquisition.
A tous, montrons les rois, et sous toutes leurs formes,
Avec leurs trahisons et leurs crimes énormes;
Comment, pour assouvir leur frénétique orgueil,
Ils comblent d'os humains la tombe jusqu'au seuil;
Et comment, pour garder les peuples bien en lesses,
Aux jours de la révolte ils sèment les promesses,
Promesses qui cédant la place aux faux serments
Obtiennent la prison, l'exil, pour compléments.
A tout homme brisé par un travail sans trêve,
A la femme qui jeune avait rêvé, dans son rêve,
Mettre par l'hymenée un comble à son espoir
Et n'obtient qu'à grand'peine un morceau de pain noir.
A l'enfant que l'on voit trotinnant dans la rue
L'esprit paralysé et la chair pâle et nue,
Pour réveiller leurs sens trop longtemps engourdis
Et pour les arracher à leurs destins maudits,
Dénonçons l'exploiteur, ses ligues et ses trames
Quand nous aurons montré les régisseurs des drames
Où s'agite en haillons le pauvre genre humain.
Quand nous aurons détruit tout le prestige vain
Dont s'entourent les rois, les exploiteurs, les prêtres,
Véritables démons s'acharnant à nos êtres.—
L'homme ne sera plus semblable à l'animal
Supportant, par devoir, sans murmure, son mal.
On le verra lui-même en chercher le remède;
Éclairé, possédant la science pour aide,
L'homme ne marchera vers un bord plus serein
Qu'après avoir à temps mesuré le terrain.
Frères, si nous voulons de la Démocratie,
Dans un fort bref délai, voir la route aplanie,
Si nous voulons qu'un jour, malgré les préjugés,
Nos droits soient reconnus et nos maux corrigés,
Si nous voulons enfin apprendre au prolétaire
Qu'elle est sa mission, son but humanitaire,
Ce qu'il doit espérer des principes nouveaux
Qu'arracha le martyre à d'illustres cerveaux,
Je le répète encor, dans le siècle où nous sommes,
Guerre à mort, sans quartier, oui, guerre à mort aux hommes
Qui sans pudeur, sans honte et dans l'impunité,
Heurtent leurs passions contre la Liberté!
Aux exploiteurs, aux rois, aux prêtres, guerre, guerre!
Que leurs titres maudits soient oubliés sur terre!
Ah! nous avons déjà remué ce limon.
Nous avons désigné le crime par son nom,
Nous avons découvert de nos regards profanes
Les infâmes horreurs qu'abritent les soutanes,
Et dussent se morfondre et Spaas et Pelletier
Nous en avons instruit le monde tout entier.
Nous avons d'un fer chaud marqué les monarchies
Sur leurs champs de bataille ainsi qu'en leurs orgies,
Et nous avons flétri les affreux attentats
Dont les parqueurs de peuple ont rempli leurs Etats.
Nous avons dit tout haut à tout homme qui pense :
Vous aurez devant vous le crime en permanence.

Tant que vous laisserez exploiter par l'argent
L'homme que la nature a fait naître indigent.
Oui, cette iniquité qui fait tant de victimes,
Qui pousse les humains d'abîmes en abîmes,
Doit cesser quelque jour... mais sachons sans repos
Dénoncer, harceler, combattre ses suppôts.
Déjà, plus clairvoyant, le peuple s'émancipe;
Déjà, honteux du joug, l'ilote participe
Au grand labeur commun qui doit nous délivrer.
L'homme sent le besoin de se régénérer,
De la religion la raison prend la place.
La puissance des rois nous indigne, nous lasse,
Nous ne sommes pas nés pour la servir toujours,
Et nous voulons enfin mettre un terme à son cours.
On évoque, on appelle, on veut la république.
A la faire germer on travaille, on s'applique;
Pour souverain remède aux maux de l'exploité.
Notre siècle a conçu la solidarité,
L'association, pour tuer l'insolence
De ceux qui de nos jours règnent par la finance
Et rendre au nom du Droit, en dépit de l'oisif,
Le produit du travail à qui fut productif.
Grâce aux propagateurs de la nouvelle idée
Par qui la terre un jour doit être fécondée,
Le travail social commence et se remplit,
Le statu quo se gâte et le bourgeois pâlit.
Il est malade, il sent qu'il marche vers sa chute.
Frères, à corps perdu, jetons-nous dans la lutte !
De l'action, du cœur, du courage ! il en faut...
Nos ennemis encor ont le verbe bien haut,
Ah ! mais si nous faisons contre eux cause commune.
Si, par tous nos efforts, nous tentons la fortune,
Par la peur du péril si nul n'est abattu,
Frères, le préjugé sera dompté, vaincu.
Vous qui, sans redouter ni corbeau ni vipère,
Venez prendre une part à l'œuvre humanitaire,
Vous qui voulez ravir vos landes et vos bois
Aux dogmes vermoulus, aux abus d'autrefois,
Marchez, persévérez, faites des prosélytes,
Enflammez de fureur l'âme des jésuites,
Faites donc, s'il se peut, maigrir vos gras curés,
Qu'à leurs moindres sermons tous vos noms soient mêlés
Par leur cri de douleur, par leur sainte faconde,
Ils auront fait pour vous propagande féconde,
Car ils auront blâmé des hommes non flétris
Et sur vos actions attiré les esprits.
Excitez contre vous l'*Union des campagnes*
Et faites fulminer les feuilles, ses compagnes.
Leur prose furibonde ira dire au lointain
Qu'à Patignie on fait la guerre au calotin.
Malgré vos Escobars et leur sainte colère,
Votre cercle bientôt deviendra populaire,
Et les libres-penseurs verront grossir leurs rangs
Des Ardennais qu'on veut retenir ignorants.
Le rude campagnard, redevenu plus libre
Pour s'être dépouillé des croyances du Tibre,
Avec nous marchera dans le champ du progrès,
Et verra l'avenir moins sombre et de plus près.
Frères, quand pour guérir la misère profonde
Qui couvre notre peau comme une lèpre immonde,
Quand pour voir s'établir, au fracas de nos fers,
L'équilibre, la paix, le Droit dans l'univers,
Quand pour notre salut, pour un but unanime,
Pour remplir un devoir grand, auguste, sublime :
L'émancipation de tout le genre humain,
Quand les peuples épars se donneront la main,—
Qui donc nous bravera ! quel foudre, quel tonnerre
Osera résister au courroux populaire ?
Ah! nous serons alors indomptables ; ce jour,
Prêtres, rois, exploiteurs, s'enfuiront sans retour.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DANS LA SALLE DU LION BELGE, RUE DE LA TÊTE D'OR, 8, PRÈS DE LA GRAND'-PLACE, A BRUXELLES.

La séance mensuelle et générale, qui devait avoir lieu le jour de la nouvelle année, est remise à dimanche prochain, 8 courant.

Les membres de la Section d'Agitation intellectuelle sont tout spécialement invités à assister à cette séance.

En vente au bureau du journal : les vers AU PRÊTRE, par P. Voglet. Brochure de 16 pages, 10 centimes.

L'Almanach

de Mattieux de la Drôle

POUR 1865.

PRIX : 25 *centimes.*

Cet almanach se recommande par les nombreuses fables et chansons philosophiques ou démocratiques qu'il renferme, ainsi que par quelques articles sur la religion conçus dans l'esprit du plus pur rationalisme.

Chez B. DELESALLE, petite rue des Bouchers, 12.

COMPTE RENDU

du meeting de Patignies.

Volume de plus de 100 pages.

PRIX : 20 *centimes.*

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES :

Les Hébertistes,

plainte contre une calomnie de l'histoire.

par G. TRIDON.

Grande brochure de 48 pages.

PRIX : 60 *centimes.*

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète. la livraison, 1 fr., chez B. DELESALLE, petite rue des Bouchers, 12, à Bruxelles.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

AFFAIRE DE BUCK.

LES

JÉSUITES,

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

(Brochure in-24, prix : 15 centimes.) Par P. VOGLET.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue Notre Dame, Montagne de la Cour, 2.
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS. — PRIX MODÉRÉS.

Numero 3. 3me Année. 21 Janvier 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Au moment de mettre sous presse, on nous annonce la mort de Proudhon et celle de Charras. Ce sont là deux pertes immenses pour la Révolution !

Bruxelles, le 21 janvier 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Le vent qui souffle en Europe n'est ni celui de la guerre, ni celui de la paix, et pourtant personne n'est satisfait.

Le désaccord entre l'Autriche et la Prusse aussi bien que la mauvaise humeur qui règne dans les Etats secondaires de l'Allemagne, continuent toujours ; et dans les duchés, à la complète stagnation des affaires commerciales et industrielles vient se joindre l'anarchie.

En Angleterre, les populations ne paraissent plus satisfaite du cens électoral actuel. Les uns demandent l'abaissement du cens, les autres demandent le suffrage universel. De nombreux meetings se succèdent, et bientôt les Chambres anglaises seront appelées à se prononcer sur cette importante question.

En France, aux embarras causés par la grève d'ouvriers qui se produit dans différents grands centres de populations, viennent s'en joindre de nouveaux, et que *l'élu de la Providence* aura du mal à dissiper : Ce sont les signes précurseurs du schisme qui doit probablement envahir l'Europe. L'interdit dont M. Bonaparte vient de frapper l'encyclique, a profondément ému une grande partie du clergé. Parmi les évêques et les cardinaux les plus en renom, il en est qui bravent hardiment le décret impérial, et lisent en chaire le morceau papal, ni plus ni moins que s'il n'était qu'un modeste patenôtre. Ajoutons que nos prélats ont soin d'assaisonner le *Syllabus* et l'encyclique de prédications où l'Empire n'est pas ménagé. Les Tuileries s'émeuvent (et non sans raison) de l'attitude de ces prélats et se trouvent dans l'alternative de céder et d'autoriser la publication de l'encyclique, ou de sévir une bonne fois contre eux et de rompre définitivement avec Rome.

L'Italie est toujours tourmentée. Naguère c'était la convention du 15 septembre, puis l'insurrection du Frioul, qui préoccupaient l'opinion publique. Aujourd'hui que les conversations au sujet de la convention paraissent épuisées et que l'insurrection du Frioul éprouve un temps d'arrêt, les populations péninsulaires s'agitent à propos des biens du clergé. Tandis qu'un vaste pétitionnement aux Chambres est organisé par la prêtraille, tandis que les moines se préparent à la résistance et répandent à plaisir les bruits les plus absurdes parmi les habitants des campagnes, des meetings ont lieu chaque jour dans les principales villes du pays, pour encourager le gouvernement à faire disparaître en Italie les derniers vestiges d'un autre âge. Les derniers meetings qui nous sont signalés sont ceux de Bologne, de Brescia et de Naples. Les résolutions suivantes y ont été prises : 1° suppression des corporations religieuses; 2° conversion des biens de main-morte; 3° abolition de la peine de mort.

La politique anglo-bonapartiste vient de subir un rude échec en Amérique. M. Seward ayant fait entrevoir aux ambassadeurs anglais et français qu'après la guerre l'Union reconnaitrait probablement le nouvel empire du Mexique, le Congrès fédéral, par un vote d'une formidable majorité, a décidé que l'empire fondé par la politique du Coup d'État ne serait jamais reconnu par les États Unis et a infligé un blâme très-vif à M. Seward.

Les dernières nouvelles venues de New-York font prévoir que grâce aux récents succès du général Sherman, et surtout à la prise de l'importante ville de Savannah, la guerre pourrait être terminée avant la fin de l'année. Ce qui nous confirme dans cette idée, c'est que le parti dit des *démocrates* va se rendre enfin digne de son nom en se ralliant aux abolitionnistes.

Egalité devant la mort.

Aujourd'hui que la question des cimetières est partout à l'ordre du jour, et que surgissent de toute part des mesures et des projets de réformes élaborés par le libre examen et tendant tous à traduire en fait les principes de liberté, de fraternité et d'égalité qui du fond du cœur des hommes généreux de tous les temps sont déjà passés dans les lois et quelques-uns dans les mœurs du plus grand nombre des peuples civilisés, détruisant ainsi les privilèges et les distinctions de castes, surtout de celles qui ont trop longtemps asservi les masses, en abusant de leur ignorance et de leur crédulité et en exploitant tour-à-tour la vanité, l'envie, l'ambition, la haine, la peur, le fanatisme et toutes les viles et mauvaises passions ; aujourd'hui, disons-nous, le moment semble opportun pour attirer l'attention publique sur un point délicat de cette question des inhumations : celui qui concerne la diversité des modes d'enterrement usités dans nos villes.

En effet, tandis que l'on s'efforce de faire prévaloir l'égalité dans le fait même de l'inhumation, par le nivellement des conditions, par la démolition des séparations que l'orgueil et l'intolérance ont élevées, on hésite à appliquer ce principe dans les circonstances qui précèdent l'enterrement et qui en constituent cependant la plus grande partie, c'est-à-dire l'enlèvement du cadavre et le transport de celui-ci au champ du repos ; l'on conserve pour cela un nombre indéterminé de corbillards différents par la forme, par les ornements, panaches, draperies, lanternes, par les accessoires, personnel et chevaux, costumes de celui-là et harnachements de ceux-ci, différents surtout par les prix, affectés aux catégories factices que l'organisation sociale actuelle a établies d'après la fortune réelle ou présumée, parmi les citoyens proclamés égaux d'ailleurs devant la loi.

N'est-il pas temps de supprimer cet état de choses qui consacre officiellement ces distinctions de castes, les impose au public et les traîne ostensiblement par les rues, perpétuant en quelque sorte jusque dans la mort et dans l'éternité, l'inique et souvent si cruellement ironique répartition des conditions sociales dans lesquelles les hommes ont été parqués pendant la vie? n'est-il pas temps enfin de réaliser, conformément aux lois de la nature, l'égalité au moins devant la mort?

Tout ce luxe d'apparat de l'enterrement du riche répugne du reste tout autant à la douleur réelle que le dénuement du convoi du pauvre, et il nous est aussi pénible de voir emporter nos morts amis, dans le corbillard à 4 chevaux, par un cortège de commande en habits gala, chamarés de galons, avec une longue file de voitures et d'équipages armoriés et quelquefois, dérision amère, raffinement de cruauté, musique en tête, que dans l'ignoble tombereau du prolétaire, par un brutal fossoyeur en haillons sordides.

Ainsi le faste exagéré, comme l'indécente insuffisance dans les inhumations, insulte également au véritable deuil.

L'enterrement des premières classes, pour être un témoignage sérieux de religieux (1) regrets, n'est-il pas aussi trop souvent pour des héritiers pressés de dilapider la succession, une vaine exhibition de faste mortuaire, contrastant affreusement avec la misère des malheureux survivants ; une première, mais précieuse occasion de folles prodigalités, un prétexte spécieux de vaine ostentation, un spectacle gratuit offert à la curiosité au moins indifférente et méchante quelquefois des badauds? Et les enterrements des dernières classes ne sont-ils pas, hélas! presque toujours, un aveu forcément public de la misère, de la gêne pécuniaire, au moins jusque là noblement supportée, dissimulée, et certainement une brèche pratiquée dans le for intérieur, une trouée faite dans l'intimité sacrée du foyer domestique, une plaie vive et saignante exposée à nu au ridicule, à la bave immonde de la critique, au venin toxique de la médisance et de la calomnie, et par dessus tout, pour les sentiments les moins délicats, une humiliation et une torture atroce surajoutée aux déchirements déjà si douloureux de la séparation? N'avoir pas même de quoi faire enterrer convenablement un être chéri! Connaît-on beaucoup de souffrances morales comparables à celle-là ?

Et cependant l'excès de magnificence semble même ici jurer d'avantage avec les tristes pensées qu'éveille la mort, que l'excès de dénuement.

C'est entre les deux extrêmes que se trouve l'état normal.

Combien est plus digne et plus touchante à la fois l'unique civière portée à bras par les parents,

(1) Religieux. Dans le sens philosophique du mot, bien entendu.

les amis et les connaissances du défunt, telle que la coutume en existe encore dans nos communes rurales, dans beaucoup de sociétés vraiment démocratiques et philosophiques, de secours mutuels et de simple agrément (corporations anciennes et modernes, corps de métiers, sociétés de musique, de chant et de jeux) et, pour *certains grades*, dans l'armée.

Mais, sans revenir à cet usage d'une simplicité peut-être trop primitive, il est un moyen facile de faire cesser toutes ces révoltantes anomalies et de concilier les principes de justice envers les morts, d'égalité la plus absolue, avec les convenances les plus sentimentales, c'est de faire adopter par le pouvoir civil, un modèle unique de corbillard, à un taux uniforme (aussi bas que possible, en attendant au plutôt, comme pour tout service d'utilité publique, la complète gratuité) parfaitement identique pour tous les citoyens d'une même ville, et, s'il se peut, d'un même pays. Que ces chars funèbres soient d'une architecture sévère et sobre d'ornements, qu'on ait particulièrement en vue dans leur construction la décence, le sentiment des convenances, la salubrité publique, l'hygiène, mais surtout qu'on y évite les attributs religieux particuliers à l'un ou à l'autre culte et dont l'étalage puisse blesser la respectable susceptibilité d'une croyance, d'une conviction, d'une opinion. Pour sauvegarder la liberté de conscience individuelle, on pourrait, on devrait même, ce me semble, autoriser les diverses sectes à établir, à leurs frais, bien entendu, un service spécial d'inhumation en harmonie avec leurs rites respectifs. Enfin pour garantir la liberté de tout le monde, on laisserait encore tout-à fait facultatif l'usage des chars funèbres de l'administration et on mettrait une civière et un drap mortuaire convenables gratuitement à la disposition de ceux qui tiendraient à payer de leur personne un dernier tribut d'affection aux morts qui leur furent chers, en les transportant à bras à leur dernière demeure, avec ou sans le concours de n'importe quel culte.

Organisé dans de semblables conditions, le service dit des pompes funèbres satisferait à la fois, nous le répétons, les exigeances du sentiment et celles de la raison, les principes de l'égalité, ceux du droit et ceux de la liberté.

Qu'on ne nous objecte pas la confusion des classes sociales qui résulterait nécessairement de ces modifications apportées aux coutumes actuelles. D'abord, le vœu de toutes les intelligences éclairées, de tous les cœurs généreux, n'est-il pas de fusionner enfin en une seule, belle et grande famille tous les tronçons épars et trop longtemps hostiles de l'humanité entière? La vraie, la seule distinction, après tout, qui doive continuer à exister entre les membres forcément *solidaires* de la société, la distinction fondée sur les services rendus à leurs semblables, cette distinction persistera, elle sera même affermie, et alors seulement établie sur des bases réelles, solides, désormais inébranlables, bien mieux toujours que dans l'ancien ordre des choses. Le deuil gagnera en sincérité ce qu'il perdra en vain et fastueux prestige; l'enterrement d'un homme honnête quoique pauvre, se distinguera de celui d'un coquin, même riche, moins au nombre des pleureurs à gages et à la profusion des crêpes et des panaches, qu'à l'affluence spontanée de ses concitoyens, qu'aucun spectacle insolite n'attirera plus et qui viendront simplement affirmer leur reconnaissance et leurs regrets.

SPARTACUS II.

Les journaux des deux partis qui se disputent constamment le pouvoir en Belgique, se livrent depuis quelques jours à des lamentations inouïes à propos d'une bravade libérale dont 3 églises de Louvain viennent d'être le théâtre. Les feuilles catholiques (et on comprendra tout-à-l'heure pourquoi) crient à l'abomination, à la profanation, au sacrilége, et appellent, sur deux jeunes rodomonts, toutes les rigueurs du code péual. Les grands carrés de papier libéraux, repoussant toute solidarité avec les profanateurs, s'exténuent pourtant à produire des circonstances atténuantes, et, nous devons en convenir, ne parviennent pas le moins du monde à leurs fins.

Voici, en résumé, le fait qui émeut si fort la grande presse :

Deux fils de *bonnes familles* appartenant au parti libéral de Louvain..... Souvenez vous, lecteurs, qu'en prose catholiqne comme en style libéral, le mot *bonnes* est pris ici dans le sens de *riches*, de *bien rentées*; certes, il n'est jamais venu à la pensée de nos rédacteurs de coteries, de qualifier de *bonne famille* un probe et laborieux essaim de prolétaire qui chante, dans ses jours de joies, des couplets semblables à celui-ci, que nous empruntons à Béranger :

D'un palais l'éclat vous frappe,
Mais l'ennui vient y gémir.
On peut bien manger sans nappe,
Sur la paille on peut dormir.....

Donc — pour en revenir à nos moutons — deux fils de bonnes familles appartenant au parti libéral de Louvain, avaient fait le pari de s'en aller dans les boutiques romaines (lisez églises) et d'y avaler des bons dieux painssans beurre, sans avoir passé par la boîte à mouchard (en argot de sacristie : sans avoir été à confesse). Et, pour nous servir d'une expression de notre fameux chant national *la Brabançonne*, comme ils disaient ils faisaient... Que disons-nous? Nos deux viveurs poussèrent plus loin la témérité. Ouand on leur demanda compte de ce qu'ils venaient de faire, ils s'écrièrent en déposant ce qu'on appelle vulgairemeut un veau ou un renard : Voilà votre bon dieu!...

Il va sans dire que nos jeunes libéraux, comprenant bientôt où pourrait les conduire leur étourderie, s'enfuirent lestement pour Paris, où ils n'essaieront pas sans doute de se substanter de bons dieux français.

L'église étant un lieu public, à l'entretien duquel l'athée tout comme le fervent catholique, chacun a le droit, nous semble-t-il, d'y aller absorber les pains à cacheter (que d'ailleurs on y distribue gratuitement) sans devoir déclarer à la justice de son pays, si avant de se livrer à ce repas, il a eu soin ou non de se confesser.

Par conséquent, la scène d'abomination qui fait se démêner la grande presse belge, n'a de coupable et de répréhensible au point de vue de notre législation, que le scandale occasionné par le vomissement plus ou moins volontaire de nos deux violateurs des *choses saintes*. Le respect mutuel que se doivent les individus à quelque opinion qu'ils appartiennent, ne permet pas qu'un lieu public soit changé en trou à fumier, pas plus l'église que le lupanar. Nous avouons franchement que nous donnons notre pleine désapprobation à tout acte semblable à celui qui vient de se passer à Louvain, et que nous ne saurions nous dispenser d'en flétrir de toutes nos forces les auteurs. Mais qu'on ne vienne pas nous dire que ce sont des libres penseurs, des rationalistes, ceux qui se livrent à de pareils divertissements. Ce serait douter du profond mépris et de la haine sans borne que nous vouons au catholicisme comme à toutes les religions. Le rationaliste, qui a en horreur tout ce qui sert à soutenir l'oppression et à entretenir l'ignorance, ne met jamais les pieds à l'église et se sent d'autant moins disposé à porter attteinte à la liberté des cultes, qu'il tient avant tout à faire respecter sa propre liberté.

Si nous travaillons ardemment à l'abolition de tout culte comme à la disparition de tout temple, c'est par la propagande de nos principes, et pas autrement. C'est aux bourgeois libéraux seuls, qui ne veulent pas de religion pour eux-mêmes mais qui la préconisent pour le peuple, c'est à ces hommes qui ne sont ni chair ni poisson, qu'il appartient d'aller à l'église pour y profaner ce qu'ils adoreront plus tard, soit par cagotisme, soit par spéculation. Nous connaissons certain bourgeois qui, lors de son mariage, envoya, moyennant 1 fr. 50 c., un de ses ouvriers se confesser à sa place, et qui aujourd'hui est parfait catholique et membre influent du parti. Qui donc nous dit que nos deux jeunes libéraux louvanistes ne seront pas plus tard deux membres zélés de la confrérie de Ste-Barbe ou de la société de Saint-Vincent de Paule et ne porteront pas un jour un cierge dans la procession, comme tant d'autres vieilles croûtes de libéraux.

Encore un mot. Les journaux libéraux, qui ne savent à quel saint se vouer pour se débarrasser du brevet d'impiété que leur délivre la presse ultramontaine, mettent tout bonnement sur le compte de l'orgie les hors-d'œuvres auxquels viennent de se livrer nos deux héros. C'est le vin qui a tout fait, s'écrie l'*Indépendance*. A pareil argument la réponse est bien simple : Il y a environ deux ans, lorsque les feuilles catholiques se servirent de la même raison pour excuser les forcenés qui profanèrent la tombe de M. Wilday à Malines et firent violence au pasteur protestant chargé de la direction des funérailles, les journaux libéraux, en cela d'accord avec nous, trouvèrent cette raison sans valeur et demandèrent la condamnation de ces énergumènes catholiques. Pour nous l'orgie catholique et l'orgie libérale, c'est toujours l'orgie, et l'orgie ne saurait excuser aucun excès, aucun crime.

Quoi! les libéraux qui se rapprochent du règne de la raison, trouvent que ceux qui font abdication de la raison par l'abus de la boisson, sont excusables! Quoi! les catholiques qui prêchent la tempérance (sans en donner l'exemple toutefois), admettent que l'ivrognerie peut atténuer la gravité d'un forfait! Allons donc! l'orgie et l'ivresse sont les dernières expressions des vices dégradants nés de la paresse et de l'ignorance, et n'excusent rien.

Les libéraux et les catholiques sont tous de même: faites-en un seul tas, et vous ne les reconnaîtrez plus. Quant à nous, qui détestons autant les excès auxquels l'homme puisse se livrer que les vices qui engendrent ces excès, nous espérons qu'après la transformation sociale que nous rêvons et à laquelle la démocratie socialiste consacre toutes ses forces et toute son activité, libéraux et catholiques, bourgeois de toutes sortes, n'existeront plus même de nom.

Quelques mots sur Dieu.

Etes-vous déiste? Etes-vous athée? — Nous avouons que chaque fois que l'on nous a posé ces questions, nous nous sommes trouvé fort embarrassé. En effet, qu'est-ce qu'être déiste? C'est croire en Dieu, naturellement. Mais qu'est-ce que Dieu?.....

Depuis le bigot stupide jusqu'au théologien profond, tous les croyants se font de Dieu une idée différente. Pour le vulgaire ignorant, Dieu est une personne, un homme ayant une barbe blanche et qui est assis, à côté de son fils, sur un trône entouré d'anges et de saints, dans un lieu de délices appelé le paradis et situé derrière ce plafond bleu qui rayonne sur nos têtes. Mais ce plafond bleu, c'est l'espace infini et transparent qui ne contient que ce que nous y voyons, c'est à dire des mondes analogues au nôtre, puis des mondes encore, et des mondes toujours.

Pour certains philosophes Dieu, personnage déjà plus vague, aurait pour séjour et pour trône un globe immense supposé le centre de l'univers et autour duquel graviteraient tous les systèmes solaires. Mais l'univers a-t-il un centre? Rien ne le prouve, au contraire.

D'autres ont dit : Dieu est un être impalpable qui remplit tout l'espace. Dans ce cas, Dieu serait cette matière interplanétaire que les physiciens nomment éther, et par conséquent, obéirait, tout comme l'air et l'eau, aux lois de la nature.

On a dit aussi : Dieu n'a pas de corps, Dieu n'a pas de forme, Dieu c'est l'esprit, l'intelligence, la vie..... Mais l'esprit, l'intelligence et la vie ne sont-ils pas une manifestation de la matière? et pourraient-ils quelque chose sans elle, en supposant leur séparation possible? Assurément, non. Un Dieu sans corps, ce serait un Dieu sans force, puisque force et matière sont synonymes, cela est clair comme le jour. D'ailleurs, dans ce cas, Dieu ne serait rien, ne pourrait rien, et par conséquent, ne serait pas Dieu, qui, dans l'esprit de tous les croyants (en cela d'accords), est la puissance.

Le plus souvent on parle de Dieu sans en avoir d'idée arrêtée. Ainsi Dieu ayant peu à peu délaissé toutes les formes dont on l'avait révêtu, en est arrivé à ne plus en avoir du tout. Dieu n'est plus qu'un mot, un mot creux, un mot auquel plus rien ne vient se rattacher; quelque chose de vague, de nuageux, d'indéfinissable, d'inconnu, d'impossible, moins qu'une chimère.

Ainsi, toutes ces hypothèses sur Dieu sont absurdes, ainsi que bien d'autres encore qui seraient trop longues à énumérer.

Il est à remarquer que l'idée de Dieu, en se modifiant sans cesse, est devenue plus raisonnable à mesure que s'étendaient les connaissances et que l'intelligence progressait. Les peuplades sauvages ont encore pour dieux des morceaux de bois et de pierre, des fétiches grossiers, ce qui nous fait hausser les épaules; nous rions, mais nous ne réfléchissons pas que si nos dieux sont plus raffinés, notre science est aussi beaucoup plus grande, et que, par conséquent, nous ne sommes guère moins bêtes qu'eux. Comment, par exemple, arriver à s'expliquer que des gens instruits et intelligents se rendent à l'église pour y avaler un morceau de

pain, avec la croyance que ce pain renferme le corps de Dieu? Et cependant cela se voit.

Qu'est-ce qui a pu faire naître l'idée d'une puissance divine?

A cela la réponse est simple et facile : c'est l'ignorance.

L'humanité naissante vit s'accomplir une masse de phénomènes, et sa jeune intelligence cherchant à les expliquer, ne leur trouva d'autres causes, d'autres raisons que le bon plaisir d'un pouvoir absolu et divin. De même nous voyons les enfants s'effrayer de toutes choses et de tous bruits dont ils ignorent la cause, ou qui ne leur sont pas habituels.

Si l'on eut pu demander à ces premiers hommes, sortis à peine de l'animalité, ce qui fait que la pierre soulevée en l'air, puis abandonnée à elle-même, se précipite vers la terre, ils auraient répondu simplement que c'est par l'effet de sa pesanteur, et jamais il ne leur serait venu à l'idée qu'un dieu eut pu être pour quelque chose dans un mouvement si naturel. Mais dès qu'il se serait agi d'un autre phénomène, quoique du même ordre, la réponse aurait, nécessairement, été toute autre. Par exemple, voyant le mouvement apparent du soleil et de la lune, et ne pouvant s'en rendre compte comme de celui de la pierre, ils ne purent que croire à un « être suprême » dirigeant ces astres à son gré. Il dut en être de même pour la foudre, la pluie, la grêle, le vent, toutes choses incompréhensibles et surnaturelles pour les ignorants, quoique excessivement simples pour les astronomes et les physiciens. Voilà comment le *tout puissant* s'est implanté dans la cervelle humaine. L'ignorance a créé Dieu, la science l'anéantira.

Mais il ne faut pas se faire illusion ; il est encore d'innombrables phénomènes dont les causes sont inconnues et qui font croire en Dieu, car, hélas! nous croyons notre science parfaite, et nous n'en sommes encore qu'à l'alphabet; mais telle est la nature de l'homme, que, n'importe à quelle époque, même en pleine barbarie, il s'est toujours cru au *nec plus ultra* du progrès.

Ce qui n'a pas peu contribué à répandre et à affermir l'idée de Dieu, ce sont les recherches et les rêveries des philosophes, qui se sont presque toujours égarés sur le même point. Tous ils ont voulu séparer ce qui est indivisible, ce qui ne fait qu'un : l'esprit et la matière, et ont ainsi constamment apporté un appui à l'idée d'un dieu immatériel. Cela venait de ce qu'ils ne sont jamais parvenus à comprendre, ce dont leur esprit était frappé, la logique des choses, la conséquence des événements ; qu'ils y ont toujours vu la preuve de l'existence d'une intelligence directrice et supérieure. Oui, toujours ils ont vu le « doigt de Dieu » là où il n'y avait que la suite nécessaire et inévitable d'un fait. Nous développerons ceci plus longuement dans un prochain article qui traitera de la Justice. Ici nous n'avons à nous occuper que de Dieu, et nous croyons, quoique trop brièvement peut-être, avoir suffisamment démontré qu'un dieu immatériel ne saurait être, et qu'un dieu matériel, c'est-à-dire une personne, un corps, ne pouvant, comme toutes choses, qu'obéir aux lois de la matière serait tout bonnement absurde.

Par conséquent, il est oiseux de chercher Dieu en dehors de la nature, car Dieu c'est la nature elle-même; c'est la matière, qui seule existe. Dieu c'est le tout universel, et ce n'est que de cette manière que nous croyons en lui et que nous sommes déiste, car nous repoussons comme stupide toute idée d'un être suprême.

Nous savons que beaucoup d'athées, voulant supprimer de Dieu jusqu'au nom, ont adopté pour le remplacer celui de nature. En cela nous ne les imitons pas, parce que, quoique le mot ne fait en réalité rien à la chose, celui de *Dieu* rend cependant mieux notre pensée. Par nature on entend toujours (nous ne savons trop pourquoi) matière obéissante, chose aveugle qui reçoit l'impulsion de *quelqu'un*, et, n'implique pas cette indépendance, cette souveraineté de la matière, qui fait tout par elle-même, et dont toutes les évolutions, tous les phénomènes, dont les causes sont encore un mystère, qui fait croire à un moteur, seront expliquées un jour.

Donc, encore une fois, le dieu du vulgaire et des théologiens est un mythe. Dieu tel qu'on le comprend, ou plutôt, tel qu'on ne le comprend pas, n'existe point, et ne pourrait exister; mais le mot subsiste et nous nous en emparons pour l'appliquer à la matière intelligente, et pour remplacer le mot nature selon nous insuffisant.

C'est ce qui fait que quand on nous posera encore cette question : Etes-vous déiste ou athée? nous répondrons sans hésiter : déiste.

FÉLIX FRENAY.

Bruxelles, décembre 1864.

Enterrement civil.

Le dimanche 15 courant, l'association *les Solidaires* a procédé à l'enterrement d'un de ses membres effectifs, le citoyen Louis Victor Auguste Marchant, né à Mulhouse le 11 Mai 1811 et mort en libre penseur à Bruxelles le 12 Janvier 1865. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville à St-Josse-ten-Noode. Nous rendrons compte de cette funèbre cérémonie dans notre prochain numéro.

Voici la protestation des *Solidaires* contre la lettre de M. Conway, protestation dont nous avons parlé dans notre précédent numéro :

A nos concitoyens.

Chacun connait aujourd'hui la fameuse lettre dont l'intendant de la liste civile a accompagné un don du roi à une confrérie dite de Ste-Barbe, confrérie fondée, paraît-il, pour procéder à l'enterrement des catholiques indigents d'une façon moins barbare qu'il n'a été fait jusqu'aujourd'hui.

Nous croyons qu'il y a lieu de faire observer, à propos de ces sortes d'enterrements, que sans l'organisation des sociétés d'enterrement civil, et sans le Congrès de Malines où le but de ces sociétés a été révélé, la confrérie de Ste-Barbe serait encore dans le néant, et les catholiques pauvres, si fervents qu'ils puissent être, continueraient d'avoir la certitude d'être, après leur mort, traînés pêle-mêle dans un ignoble tombereau (et sans passer par l'église) jusqu'à la fosse préparée pour les recevoir. Nous sommes loin cependant de désapprouver nos adversaires; ce qui nous fait faire cette observation, c'est que nous ne voyons dans la création de la confrérie de Ste-Barbe qu'une nouvelle spéculation dont le clergé seul profitera.

La lettre en question, dont le *Journal de Bruxelles* a eu la primeur et qui a été reproduite depuis par plusieurs autres journaux, recèle dans un de ses paragraphes une injure à l'adresse des libres penseurs, injure sans précédent depuis 1830. M. Conway s'écrie : « Raviver, dans cette direction, la charité évangélique, c'est répondre dignement à ces hommes *insensés* qui, sous le prétexte de civilisation et de progrès, voudraient pousser la société hors des voies du christianisme au risque certain de la voir retomber dans la *barbarie*! »

Si nous nous faisons un devoir de protester contre la sortie inconvenante que M. Conway s'est permise envers une partie de la nation, c'est bien plus pour le caractère officiel de ses paroles qu'à cause de leur violence. D'ailleurs, les *Solidaires* sont et ont toujours été, dès la fondation de leur société, en butte à tant d'outrages, à tant de calomnies, à tant d'accusations gratuites et déloyales, qu'à l'heure qu'il est, ils acceptent avec le plus profond dédain tout ce qui peut leur venir de la part de leurs adversaires. Cependant, lorsqu'une injure leur est décochée par un homme qui croit avoir de l'influence sur les masses grâce à la position qu'il occupe, il est de notre droit, il est de toute justice que nous demandions à cet intendant de la liste civile sous quel furieux vertige il a couvé cette injure, quelles sont les raisons que nous lui avons données pour qu'il la vomisse à propos d'une munificence royale.

L'association *les Solidaires*, à laquelle les journaux catholiques font, dans leurs colonnes, exécuter toutes sortes de manœuvres, et qu'ils prétendent être à la remorque des libéraux et des maçons, l'association *les Solidaires* a pour but : 1° l'enterrement civil de chacun de ses membres d'une manière uniforme et convenable; 2° l'assurance mutuelle pour les cas de maladies; 3° la propagande, par la presse et par tous les moyens possibles, des principes qui doivent amener l'anéantissement des superstitions et des préjugés, et détruire tôt ou tard les cultes et les religions : car l'association *les Solidaires* est pénétrée de cette vérité, que c'est à l'aide des cultes et des religions que des hommes vivant dans la plus avilissante oisiveté exploitent encore le peuple en même temps qu'ils le crétinisent.

Pour faire partie des *Solidaires* on est tenu d'avoir une conduite irrépréhensible et de faire la promesse de ne recevoir, au lit de mort, de prêtre d'aucun culte. Rien de plus, rien de moins.

L'association *les Solidaires* ne s'occupe de politique que pour autant que la politique soit mêlée à des questions qui appartiennent au domaine religieux. *Les Solidaires*, qui n'ont pris aucune part aux mouvements électoraux ni aux protestations qu'ont fait surgir à différentes reprises certains actes du pouvoir, se sont cependant mêlés au débat soulevé par la question des cimetières, en adressant à la Chambre une pétition où ils exprimaient franchement leur manière de voir en cette matière; et si quelque jour une autre question, telle que celle de la suppression du budget des cultes par exemple, venait à être présentée aux Chambres, *les Solidaires* s'empresseraient encore, soit par le pétitionnement, soit par la presse, de faire connaître leur jugement.

Toutes les opinions politiques peuvent se rencontrer dans notre association, sans qu'aucune discussion relative aux affaires gouvernementales surgisse dans son sein. Il y a parmi nous des monarchistes, des républicains, des socialistes, des communistes, des anarchistes, des démagogues si l'on veut; mais, encore une fois, les convictions politiques sont toutes personnelles, et jamais dans nos assemblées nulle autre question, que des questions de philosophie ou bien des questions de mutualité, n'est mise à l'ordre du jour.

L'association *les Solidaires* qui, comme on vient de le voir, ne prend envers ses membres qu'un seul engagement, celui de les inhumer civilement, n'exige d'eux aucune profession de foi. On trouve parmi nous, à côté d'ardents déistes, de complets athées; à côté d'hommes qui s'inclinent devant une puissance supérieure et créatrice de toutes choses, d'autres hommes qui puisent la paix de l'âme dans la négation de Dieu. En un mot, de même que les principes politiques, économiques et sociaux, les principes philosophiques et religieux sont personnels chez nous : l'association *les Solidaires* ne préconise aucune doctrine.

Donc, nous protestons de toutes nos forces contre l'injure qui nous est venue de haut lieu, et nous affirmons à nos concitoyens : qu'en vertu de la liberté de conscience léguée au pays par nos pères et conquise au prix du plus pur de leur sang, nous continuerons de nous comporter et d'agir comme nous avons fait jusqu'ici.

Nous protestons contre les paroles injurieuses de M. Conway, parce que ce n'est pas nous qui avons voulu ramener, en mai 1857, la main-morte en Belgique sous le nom de loi de charité; parce que ce n'est pas nous qui, aux élections dernières, avons cherché à jeter le pays dans le trouble et la

perturbation ; parce que ce n'est pas nous qui avons jamais lancé aux catholiques un défi semblable à celui dont nous avons été l'objet au Congrès de Malines : « Les Solidaires se feraient un mauvais parti s'ils procédaient à un enterrement le jour des morts ! » ; parce que ce n'est pas nous qui voulons rejeter l'humanité dans les luttes barbares du moyen-âge.

Nous protestons, parce que si notre association ne s'interdisait pas toute discussion politique, il nous serait facile de démontrer qu'en vertu de l'art. 14 de la Constitution, qui proclame la liberté des cultes, nul homme croyant interpréter la pensée du chef du pouvoir, n'a le droit de nous qualifier d'une manière quelconque à cause des principes que nous professons, à moins cependant que l'on considère la Constitution belge elle-même comme étant l'œuvre d'hommes *insensés*.

Nous protestons, parce que s'il nous prenait fantaisie d'établir, à côté de l'église romaine, un temple solidaire, nous sommes en assez grand nombre pour que l'Etat ait à traiter avec nous comme avec les juifs et les protestants. Mais que le spirituel intendant de la liste civile se rassure, nous n'avons aucunement l'intention d'ouvrir boutique. Nous irons plus loin pour édifier nos adversaires : Certains journaux ont tout récemment répandu le bruit que, pour tempérer le mauvais effet produit sur une notable partie des citoyens belges par l'intempestive lettre Conway, un subside pris sur le budget de l'intérieur serait accordé aux sociétés d'enterrement civil. Eh bien, nous prévenons d'avance qui de droit : que les *Solidaires*, comme association, voulant rester neutres et indépendants vis-à-vis de tout gouvernement, se refuseraient, si cette rumeur pouvait devenir une réalité, à prendre leur part de cette munificence ministérielle.

Enfin, nous protestons, au nom de la DIGNITÉ humaine et au nom de nos LIBERTÉS constitutionnelles, au nom du BON SENS et au nom de la CIVILISATION, contre une injure dont l'auteur croit rester impuni parce que le hasard l'a placé aux pieds du trône.

Bruxelles, le 19 Décembre 1864.

Pour l'association « les Solidaires »,

LES MEMBRES DES DIVERS COMITÉS,

H. Farin, B. Loriaux, Ch. Maetens, J.-B. Boone, E. Delparte, A. Fieher, J.-B. Fieher, E. Louis, C. Mittchell, P. Voglet, D. Brismée, E. Louvois, L. Verryeken, A. Van Meewenhoven, J. Henry, G. F. Van Raemdonck, B. Delesalle, C. Del'aepe, A. Vandenhouten, J.-B. Louis, A. Lambotte, S. Kats, Peeters.

LA MALÉDICTION.

Air de Mon âme et Dieu.

Quoi ! dans ce temps qu'avec orgueil on nomme :
Temps de progrès, temps d'innovation !
Triste penseur, je vois se traîner l'homme
Dans l'ignorance et dans l'abjection.
Je vois, au nom d'une infâme chimère,
Gémir le droit, râler la liberté.
Dans cet instant de rêverie amère,
Je maudis dieu qui fit l'autorité !

Dieu c'est un mot qu'une caste turpide
Sut inventer pour servir son orgueil,
Pour maintenir docile, humble, stupide,
Le genre humain dans la honte et le deuil.
Pour arrêter le progrès dans sa source,
Pour exploiter notre crédulité.
Et pour vider jusqu'au fond notre bourse,
Je maudis dieu qui fit l'avidité !

Dans sa bonté, dit-on, la providence
A répandu ses trésors en tout lieu.
Et l'on ne voit vivre dans l'abondance
Que les escrocs et les hommes de dieu ;
Quand des mortels tout le reste végète,
Par le veau d'or lâchement exploité !
Pleurant le sort de nos sœurs qu'on achète,
Je maudis dieu qui fit l'iniquité !

La sodomie et l'infecte luxure
De par le ciel sont d'innocents plaisirs.
Que chaque jour le prêtre avec usure
Trouve tout faits pour charmer ses loisirs.
Ah ! que d'enfants notre dévote engeance
A corrompu par sa perversité ;
En attendant le jour de la vengeance
Je maudis dieu qui fit l'impureté !

Au nom de dieu, les maîtres de la terre,
Démons d'orgie et de corruption !
Livrent leur peuple aux fureurs de la guerre,
Pour assouvir leur lâche ambition.
Pour échapper à cet état inique,
A nous légué, par la divinité,
J'attends la paix avec la république
Et maudis dieu qui fit la cruauté !

Souffre, crétin, supporte sans murmure
Tes maux affreux, le ciel est à ce prix.
Tu ne peux pas, ô pauvre créature !
Par de l'argent gagner ton paradis.
Ton confesseur passe sa vie entière
Dans la débauche et dans l'oisiveté ;
Moi, dont les yeux sont privés de lumière,
Je maudis dieu qui fit la cécité !

Je veux pour tous même part au bien-être ;
Pour chacun place au banquet de l'esprit ;
Je ne veux plus que l'enfant qui doit naître
Au dogme vain soit livré tout petit.
Et je veux voir, pour le salut des hommes,
Dans le travail la Solidarité ;
Mais dans ce temps d'égoïsme où nous sommes,
Je maudis dieu qui fit la pauvreté !

Bruxelles, mars 1864. PROSPER VOGLET.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

AFFAIRE DE BUCK.

LES

JÉSUITES,

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

(Brochure in-24, prix : 15 centimes.) Par P. VOGLET.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
etite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Rottier de Paris,
Rue Notre Dame, Montagne de la Cour, 2.
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

EDOUARD DELPARTE,
ROTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMÉE.

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS, — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 4. 3me Année. 31 Janvier 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.
POUR TOUTE LA BELGIQUE.
UN AN . . . FR. 3.00
SIX MOIS . . " 1 75
TROIS MOIS . . " 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR:
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 31 janvier 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La politique européenne continue à ne nous rien offrir de fort intéressant. En Allemagne, les pourparlers diplomatiques et les controverses des journaux des différents partis continuent à se croiser comme avant la guerre et sans laisser prévoir une solution prochaine à la question des duchés. La Chambre prussienne, qui a repris ses travaux, a montré plus de calme dans ses premières séances qu'on pouvait en attendre. Cependant, la discussion du budjet de la guerre, qui doit suivre immédiatement la réponse de Guillaume à l'adresse de son parlement, promet d'être d'autant plus vive, que M. de Bismark, dans son discours d'ouverture a fait entendre que le roi était disposé à ne faire aucune concession.

Les journaux français ne se lassent point de discuter l'encyclique et de s'entretenir de l'influence fâcheuse que pourrait avoir ce document sur le maintien des bonnes relations entre le Saint-Siége et le gouvernement de M. Bonaparte. Depuis quelques jours cependant, les polémiques relatives à l'encyclique ont pâli, et les conjectures sur ce que l'empereur dira ou ne dira point au Corps-Législatif ont pris le dessus. L'empereur daignera-t-il faire connaître toute sa pensée sur la politique qui sera suivie vis-à-vis de Rome, ou bien, par un de ces discours évasifs que lui prépare avec tant d'habileté son ministre sans portefeuille, laissera-t-il l'Europe dans la même incertitude où elle est aujourd'hui? La discrétion avec laquelle M. Bonaparte a su cacher jusqu'ici toutes ses combinaisons, nous fait penser que ce sera à ce dernier parti qu'il aura encore recours.

Un bruit assez singulier circule dans le public en France. On attribue à M. Bonaparte l'intention d'envoyer à Tunis un régiment de spahis, dans le but de sauvegarder l'Algérie contre la contagion de l'esprit insurrectionnel qui règne dans l'État tunisien. Il va sans dire que les journaux bonapartistes considèrent cette rumeur comme absurde. « L'attitude calme qu'a conservée l'empereur dans les difficultés qui ont surgi de ce côté, disent-ils, ne permet pas de supposer que nos troupes soient exposées à d'inutiles dangers. » Depuis la guerre de Cochinchine et l'invasion française au Mexique, la presse de M. Bonaparte nous a habitué à envisager comme bien fondés et méritant l'attention de qui de droit, tous les bruits qu'elle s'évertue à démentir. L'empire français, dont le principal élément est le chauvinisme, ne demande pas mieux que de trouver de nouveaux théâtres aux exploits de ses soudards.

Il paraît que les événements qui ont suivi l'apparition de la convention du 15 Septembre à Turin vont avoir leur dénouement devant les tribunaux. Le cabinet de Turin, qui dans toute cette affaire ne semble pas aussi à son aise que voudrait le faire croire la *Monarchia italiana*, fait faire le procès à 58 militaires qui auraient, dit-on, fait usage de leurs armes sans nécessité. C'est un moyen de conciliation auquel ne se laissera pas prendre la population turinoise. Elle sait comme nous que les soldats ne tirent pas sans un ordre de leur chef, et que ceux-ci agissent rarement sans instruction du gouvernement. Pour donner satisfaction à l'opinion publique, ce n'est pas à de simples machines que l'on devrait demander compte de leurs faits et gestes dans les soirées des 22 et 23 septembre; c'est bien aux officiers supérieurs qui ont ordonné de faire feu sur le peuple, et nous sommes certains qu'on aura soin de les laisser dans les coulisses du prétoire.

Les 25 et 26 janvier, les étudiants de l'université de Turin ont organisé en cette ville de chaudes manifestations en l'honneur des membres du parlement qui se sont escrimé contre la convention du 15 septembre. Le 27, les manifestations recommencèrent; mais l'ombrageux gouvernement du roi galant-homme crut devoir diriger contre elles bersagliers, carabiniers et gardes-nationaux, et les attroupements furent dispersés. Le lendemain, malgré le déployement de forces dont le gouvernement a du disposer, il éprouvait le besoin de faire dire par sa presse que les démonstrations qui venaient d'avoir lieu n'avaient pas un caractère dangereux et que d'ailleurs la population entière n'y avait pas assisté. En même temps, les journaux informaient le public que de nombreuses arrestations avaient été opérées parmi les étudiants de l'université. Pourquoi ces arrestations, si les ovations faites aux anti-septembristes ne donnaient aucune crainte au gouvernement?

A propos de la catastrophe de Dour.

I.

La misère sera toujours de ce monde, si elle n'a pour l'en chasser que la charité.
E. DE GIRARDIN.

La charité qui se traduit par l'aumône est une sorte de régime protecteur de la misère.
WOLOWSKI.

Nos lecteurs doivent avoir appris, par la voie des journaux ou par la rumeur publique, la nouvelle de la terrible catastrophe des Chevalières de Dour. Plus de soixante mineurs ensevelis sous terre, asphyxiés par la fumée ou brûlés par le feu *grisou*; plus de soixante cadavres mutilés et difformes! Quelle hécatombe de prolétaires!

Cet horrible désastre a ramené sur nos populations boraines l'attention et la commisération du pays tout entier. Partout s'organisent des collectes à domicile, pour soulager les malheureuses familles de houilleurs, plongées dans un complet dénuement par la perte d'un père, d'un époux, ou d'un fils soutien de ses vieux parents. Partout nos journaux bourgeois ouvrent dans leurs colonnes des listes de souscriptions pour venir en aide à cette immense infortune.

Il n'est pas jusqu'à M. Chazal qui ne s'apitoye sur le sort des victimes de cette catastrophe. Dans une lettre adressée aux généraux de l'armée et reproduite par les journaux, ce bienveillant et compatissant M. Chazal fait connaître à l'univers qu'il a accordé au 12me de ligne, en garnison à Mons, l'autorisation d'organiser un concert et une fête militaire au profit de ces victimes. « Cet empressement, ajoute M. Chazal, je l'ai vu avec une satisfaction d'autant plus vive, que le 12me a été appelé, il y a quelques années, à réprimer les ÉGAREMENTS de ces mêmes populations auxquelles il tend aujourd'hui une main si généreuse. »

Chacun sait ce que le ministre de la guerre entend par ÉGAREMENTS; chacun se rappelle comment les *égarés* du Borinage ont été remis dans le *bon chemin*... à coups de fusil. Les houilleurs résistaient contre les prétentions sordides de leurs maitres coalisés qui voulaient leur imposer un règlement contraire aux intérêts des travailleurs : on a fusillé la canaille indocile. Aucun de nos grands journaux libéraux ou catholiques ne s'occupait alors du sort des femmes ou des enfants de ceux qu'une balle avait atteints ou que la prison renfermait sous ses verroux. Mais aujourd'hui que les parias sont morts au fond de la bure pendant qu'ils fatiguaient courbés sur la pioche ou étendus dans la veine, c'est une autre affaire. Vite qu'on se remue et qu'on recueille des gros sous! Au moins, cette fois, les martyrs n'ont pas été frappés au moment où ils réclamaient le droit de vivre, mais la mort est venu les enlever au moment où ils s'exténuaient pour faire vivre (et vivre dans la joie et l'abondance) leurs maitres opulents. En avant donc les collectes, les quêtes, les dons et les souscriptions! Pour les victimes de Dour, s'il vous plait!... Et vous, soldats, enfants du peuple qui naguère tiriez sur vos frères du Borinage, jouez de la trompette et battez la grosse caisse au profit de leurs enfants et de leurs veuves!

Quant à nous qui connaissons toutes les angoisses et les souffrances que notre société marâtre réserve au producteur, nous qui savons que l'accroissement du paupérisme est une loi de notre organisation sociale et que cet accroissement du paupérisme s'opère sur une ligne parallèle à l'accroissement des richesses, mettons-nous au-dessus de toute vaine sensiblerie, considérons froidement les faits et faisons entendre une bonne fois le langage de la raison.

Et d'abord, nous demanderons si la charité publique peut quelque chose pour remédier à des malheurs semblables à celui des familles des houilleurs tués dans les fosses de Dour?

Les collectes et les souscriptions ont produit jusqu'ici une somme d'environ 100,000 fr. dans tout le pays. Accordons que dans quelque temps cette somme puisse être doublée, et inscrivons : 200,000 fr. Or, le nombre des morts s'élève, dit-on, à plus de 60, mais nous nous contenterons de

prendre ce dernier chiffre, bien qu'il soit inférieur à la réalité. Supposons maintenant que chacun de ces 60 houilleurs tués, soit l'unique soutien de sa famille (ce qui est au-dessus de la réalité, nous en convenons); mais, comme compensation à notre première hypothèse, supposons aussi que chacune de ces familles ne se compose que de deux membres, à part le défunt (ce qui est bien au-dessous de la réalité, on doit en convenir); ces 2 membres qui survivent à leur gagne-pain peuvent être un vieux père et une vieille mère, deux jeunes enfants, une femme infirme et un fils estropié, de jeunes frères ou de jeunes sœurs, peu importe. 200,000 fr. partagés entre 120 personnes, cela fait 1,666 fr. 66 c. par tête, c'est-à-dire à peu près de quoi vivre pendant trois années. Et après, que devriendront ces vieillards impotents, ces infirmes, ces jeunes orphelins? Recommencera-t-on les collectes et les souscriptions? Mais dans trois ans, qui donc s'occupera encore des victimes de Dour? Bien d'autres catastrophes se seront malheureusement présentées, bien d'autres misères se seront dévoilées, et bien d'autres préoccupations se seront emparées des esprits.

On nous répondra peut-être que ce capital, au lieu d'être mis entre les mains des victimes, sera placé à intérêt et que les victimes n'auront pour le moment que l'usufruit de leur propriété. Bon! 1666 fr. 66 c. placés à 4 0/0, cela rapporte : 66 fr. 66 c. par an. Belle affaire pour pourvoir à toutes les nécessités de la vie!

Mais admettons que la charité publique puisse assurer complètement l'existence des familles privées de leurs soutiens par la calastrophe de Dour, qu'est-ce que cela prouve? Le *grisou* ne fait-il de victimes que dans les Chevalières de Dour? Et à part le grisou, n'est-il pas cent manières différentes de trouver la mort dans les travaux des houillères, par l'inondation, par l'éboulement, par la rupture des cordages et la chute des cuffats, etc., etc.? Et les houilleurs sont-ils les seuls exposés à périr subitement au milieu de leurs travaux?

Le marin qui affronte le courroux des mers, l'ardoisier qui grimpe sur les toits, le maçon juché sur le faîte d'un édifice, le machiniste et le chauffeur sur leur locomotive, le pudleur, le lamineur et le fondeur qui manient des métaux en combustion, et tant d'autres travailleurs de tout métier, ne sont-ils pas continuellement à la veille de perdre la vie dans leurs occupations périlleuses? Se passe-t-il une semaine, une seule semaine, sans que les journaux nous apprennent la triste nouvelle d'un accident ou l'autre, qui coûte la vie à quelque honnête travailleur occupé à gagner, à la sueur de son front, le pain quotidien de sa famille? Et encore, les journaux nous renseignent-ils sur tous les malheurs de ce genre?

Il est vrai que ces martyrs du travail trouvent le plus souvent la mort *isolément*, tandis qu'à Dour les mineurs ont été frappés en masse. Il est vrai que ce massacre en masse impressionne davantage les esprits. Mais, pour qui ne voit pas les choses à travers le prisme de l'imagination et pèse impartialement les faits et leurs conséquences, que la mort frappe tout d'un coup plus de soixante personnes à la fois, ou qu'elle en frappe un par jour durant deux mois, c'est toujours plus de soixante personnes enlevées à leurs familles, et si ces personnes sont des ouvriers pères de famille ou appuis de leurs parents, c'est toujours plus de soixante ménages qui se trouvent sans pain.

De part et d'aurte, le résultat n'est-il pas le même?

Et puis, à part la mort par accident, mort plus ou moins instantanée, compte-t-on pour rien cette mort lente et graduelle du prolétaire, qu'occasionnent les miasmes des fabriques, le labeur excessif et sans trêve, le manque d'abri contre les intempéries des saisons, les soucis et les chagrins, la sophistication des denrées, l'insuffisance des alments, toutes les privations, tous les tourments de la pauvreté? Cette lente agonie est-elle moins cruelle que la mort instantanée, et ses victimes ne sont-elles pas également dignes de sollicitude? On se trompe si l'on croit que la charité ou la philanthropie, quelque vive qu'elle soit, puisse jamais venir à bout, nous ne disons pas de faire disparaître, mais seulement de soulager toutes ces infortunes.

INSUFFISANCE DE L'AUMONE, INEFFICACITÉ DE LA CHARITÉ pour soulager la misère publique, voilà d'abord ce que nous constatons. Prenons acte de cette conclusion.

Cependant ce n'est pas là notre grief principal contre la charité. Nous l'accusons hautement d'immoralité et d'hypocrisie!

Nous l'accusons d'immoralité, parce qu'elle fait perdre à la longue tout sentiment d'égalité, c'est à dire tout respect d'autrui, chez celui qui donne, et tout sentiment de dignité, c'est à dire tout respect de soi-même, chez celui qui reçoit! Qui dit charité, dit aumône; qui dit aumône, dit mendicité; qui dit mendicité, dit dégradation morale. Donc, qui dit charité, dit immoralité.

Nous l'accusons d'hypocrisie, parce qu'en faisant l'aumône, on ne fait en général que rendre d'une main au misérable exploité une partie de ce qu'on lui a ravi de l'autre main. Sous cent formes diverses et de cent manières différentes, comme rente de la terre, comme loyer des maisons, comme intérêts de l'argent, comme bénéfices des industriels, comme profits des intermédiaires commerciaux, comme dividendes des actionnaires, etc., le capital fait toutes sortes de prélibations sur la production et dévore le plus clair des revenus du travail; puis, cela fait, lorsque la faim assiége la cabane du prolétaire, les capitalistes ont l'air de poser un acte d'une générosité éclatante, en remettant sous forme d'aumône, au malheureux niais qui les remercie et leur baise les mains, une faible partie de ce qu'il lui ont dérobé. C'est ainsi que le bourgeois parvient à travestir en acte de bienfaisance ce qui, au fond, n'est qu'une restitution, mais une restitution partielle. Hypocrisie! hypocrisie!

IMMORALITÉ DE L'AUMONE, HYPOCRISIE DE LA CHARITÉ, voilà notre seconde conclusion.

Que faire? La misère, non-seulement des veuves et des orphelins de Dour, mais de la classe ouvrière en général, est réelle, incontestable. La charité, non-seulement est impuissante à guérir cette plaie sociale, mais elle contribue encore à l'envenimer par la dégradation morale dans laquelle elle plonge les prolétaires. Encore une fois, que faire?

C'est ce que nous verrons dans notre prochain numéro.

OBSÈQUES DE PROUDHON.

Les obsèques de Proudhon ont eu lieu à Paris le 20 Janvier. Longtemps avant l'heure fixée pour le départ du convoi funèbre, la Grande rue de Passy était encombrée d'une foule immense de personnes qui venaient rendre un dernier hommage à l'éminent écrivain socialiste. A 2 heures le convoi se mettait en marche vers le cimetière. Le corbillard était excessivement simple, sans tentures, ni panaches; c'était celui de l'avant-dernière classe, c'est-à-dire celui des pauvres qui ne sont pas inscrits sur la liste des indigents.

Il n'est pas besoin de dire que ces obsèques ont été purement civiles. Proudhon avait formellement demandé à sa famille et à ses amis de ne pas infliger à son corps la honte des cérémonies religieuses. Il ne se faisait aucune illusion sur sa fin prochaine; il voyait venir la mort avec un calme stoïque et une sérénité incomparable. Le curé de Passy s'étant présenté, Proudhon refusa de le recevoir. « Cet homme fait son devoir, dit-il, mais qu'il sache que je n'ai pas besoin de son ministère. » Et se tournant vers sa femme, il ajouta : « C'est à vous, ma chère amie, que je demande l'absolution. » Puis il essaya de formuler ses dernières volontés, mais la plume échappa à sa main défaillante. Il dicta alors à sa fille aînée, âgée de 14 ans, ses dispositions testamentaires. L'une de ces dispositions est relative à la réimpression de ses œuvres et à la publication de ses nombreux manuscrits.

Un cortége considérable a accompagné Proudhon jusqu'à sa dernière demeure. Ce cortége était composé des anciens collègues de Proudhon à la Constituante, de ses anciens amis et collaborateurs, d'un grand nombre d'écrivains et d'hommes de sciences, de délégations des associations ouvrières, de députations d'étudiants, et d'une foule immense d'hommes du peuple qui saluaient en Proudhon l'indomplable révolutionnaire, l'adversaire acharné des priviléges capitalistes, le hardi négateur du droit de propriété, le défenseur infatigable des parias de notre ordre social.

Trois discours ont été prononcés sur la tombe, le premier par M. Massol, un des adeptes du Saint-Simonisme; le second par M. Chaudey, avocat, compatriote de Proudhon et son défenseur dans son dernier procès; le troisième par Amédée Langlois, l'ami intime de Proudhon et son collaborateur au journal *le Peuple* en 1848. Voici le premier de ces discours :

« Mes frères et messieurs,

» L'homme qui repose dans cette tombe fut grand par l'esprit. Tout le monde a pu dans ses écrits apprécier la hauteur de son intelligence et la puissance de cette dialectique qui a broyé tant de préjugés.

» Ce qui caractérise Proudhon, ce qui fait son originalité, son trait distinctif, c'est la solidité de sa conscience.

» Jamais elle ne broncha; devant bien des tentations il est toujours resté pur; il a gagné sa vie à la sueur de chaque jour.

» Prolétaire il est né, prolétaire il a vécu, prolétaire il est mort; c'est-à-dire qu'il a toujours été pauvre, si pauvre que nous avons été obligés de nous cotiser pour lui procurer cette tombe.

» Il est un de ceux qui ont le plus travaillé à l'édification de l'œuvre capitale de ce siècle : la fondation de la morale en dehors de toute superstition. Sa vie tout entière fut un corollaire de cette morale qu'il entrevoyait comme la véritable souveraine de l'avenir. Nul plus que lui n'eut le sentiment de la dignité de l'homme; nul plus que lui ne proclama le respect de la personne humaine; nul plus que lui ne grava dans les âmes, en la rajeunissant, notre sainte devise : Liberté, égalité, fraternité. »

Voici le discours de M. Chaudey :

Messieurs,

« L'homme que nous venons d'accompagner à sa dernière demeure est, peut-être, de tous les contemporains, celui qui a le moins besoin qu'on parle de lui sur sa tombe. Il laisse une renommée qui saura se défendre elle-même et des œuvres qui suffiront à consacrer sa mémoire. On peut s'en rapporter au temps du soin d'honorer son talent et son caractère autant que ses meilleurs amis le peuvent désirer. Au champion de la justice, il sera fait justice.

» Déjà les organes de toutes les opinions s'accordent aujourd'hui pour lui rendre l'hommage qui est dû à l'honnête homme, et auquel il aurait été le plus sensible.

» Nous, qui avons été ses amis, nous n'avons à exprimer ici que nos regrets et nos adieux. Notre douleur est profonde! Tous ceux qui ont connu Proudhon, tous ceux qui l'ont pratiqué, tous ceux qui ont été dans l'intimité de sa pensée et de ses sentiments, ne peuvent manquer de la partager.

» Proudhon a beaucoup aimé le peuple sans le flatter jamais. Sa dernière œuvre, son dernier livre qui est sous presse, et qu'il n'aura pas eu la joie de voir publier, avait encore pour objet d'enseigner au peuple de sévères et puissantes vérités. Le peuple lui a rendu sa sympathie et la lui rendra bien plus encore dans l'avenir.

» Ce grand penseur, si souvent méconnu et si souvent attaqué de son vivant, sera aimé de la postérité.

» Ayons cette confiance comme, dans son fier désintéressement, il l'avait lui-même, et nous, ses amis, gardons à son souvenir l'affection que nous avons eue pour sa personne, et reportons sur sa femme et ses enfants l'amitié qu'il nous inspirait.

» Adieu, Proudhon! adieu, excellent ami! Nous resterons fidèles à ta grande mémoire et à tes grands enseignements!... »

Voici les paroles prononcées par le citoyen Amédée Langlois :

« O Proudhon ! tu as fait toi-même ton oraison funèbre. Par ma bouche, tu n'en auras pas d'autre sur ta tombe.

» O Proudhon ! toi dont le caractère ne faisait qu'un avec ta conscience morale, toi dont la liberté ne faisait qu'une avec la raison de justice et l'équité ! toi qui n'as été grand par la pensée et par le style que par l'incomparable grandeur de ton caractère ! toi dont la science et la conscience étaient une seule et même chose ! toi dont le style n'était que l'expansion du cœur ! toi qui as écrit en 1846 : « Travailler, c'est mourir; travailler pour les autres, c'est mourir pour les autres ! » toi qui as tant travaillé pour l'humanité ! toi qui as surtout tant travaillé pour les déshérités, tes frères !

» Toi qui est né pauvre, qui as vécu pauvre et qui es mort pauvre; — toi qui, oublieux de la mort qui devait t'enlever trop tôt, donnais il y a quelque temps le peu que tu avais à d'autres pauvres; — toi qui me disais il y a quelques jours, en songeant sans doute à cet excès de ton grand cœur : « Ah ! Langlois, nous ne savons pas jusqu'où s'étendent nos » devoirs... ; mais il est si doux de se dévouer pour les » autres... ; » — toi dont nous avons le devoir d'adopter la femme et les enfants ; ta femme si dévouée pour toi, tes enfants dans lesquels tu revis.

» Toi, le soldat de la justice et du droit; — toi, qui es mort usé par la lutte : — toi, dont le corps a été vaincu, mais dont l'idée est immortelle, tu devais mourir en brave !

« O mort ! disais-tu, dans ton beau livre de la *Justice*, ô mort ! sœur aînée des amours, toujours vierge et toujours féconde, toi que j'ai reconnue dans le premier soupir de ma jeunesse, toi que j'ai ressentie à chaque élan de mon civique enthousiasme, à qui je puis offrir déjà trente années et plus de labeur, douce et heureuse mort, pourrais-tu m'effrayer ? N'est-ce pas toi que j'adore dans l'amour et l'amitié, toi que je médite dans la vérité éternelle ? toi que je cultive dans cette nature dont la communion étouffe en mon cœur jusqu'au sentiment de ma pauvreté ? Toi, enfin, à qui j'ai élevé un temple dans mon âme et que je ne cesse d'invoquer, ô souveraine Justice !

« Si tu viens aujourd'hui, je suis prêt. J'aime les miens et j'en suis aimé ; j'ai bien combattu, *bonum certamen certavi*, si j'ai commis des fautes, du moins, je n'ai point désespéré de la vertu, et je me suis relevé toujours. J'ai commencé mon testament, que d'autres achèveront, et j'ai la ferme confiance que quiconque l'aura lu comprendra cette forte parole, qu'il n'est pas de servitude pour celui qui a *fait un pacte avec la mort*. Si tu ne viens que demain, je serai encore mieux préparé; j'aurai fait d'avantage, je t'embrasserai avec une effusion plus ardente d'un degré. Si tu tardes dix ans, je partirai comme pour le triomphe. »

Nous le répétons, la mort de Proudhon est une perte immense pour le Socialisme. Pourtant, si quelque chose doit nous consoler, c'est la pensée que si sa mort est venue trop tôt, sa vie du moins fut bien remplie, et que si sa dépouille est aujourd'hui déposée dans le sein de la terre, son intelligence, sa pensée, son âme en un mot, survit : elle survit dans ses livres. L'oisif seul meurt tout entier quand le corps se dissout, le travailleur revit dans son œuvre. C'est là, en réalité, l'unique et véritable immortalité de l'âme.

Obsèques de Charras.

Les obsèques de Charras ont été célébrées à Bâle au milieu d'un grand concours de citoyens suisses et de nombreux amis venus de France. MM. Victor Chauffour et Edgar Quinet ont prononcé chacun un discours sur la tombe qui renferme provisoirement les restes du colonel.

La mort de Charras a suivi de près celle de Proudhon. Comme le grand logicien de la révolution sociale, le soldat républicain est mort en libre-penseur. L'une de ses dernières volontés, très éloquemment exprimée par son beau-frère Victor-Chauffour, a été que son enterrement fût purement civil. Cette volonté du défunt a été strictement respectée.

Enterrement civil de Marchant.

Si les catholiques ont la prétention de rester fidèles à nos libertés constitutionnelles malgré la condamnation dont le pape vient de frapper notre pacte fondamental par la publication de son inexorable encyclique, ils n'éprouvent pas cependant le plus profond respect (nous avons eu mainte fois l'occasion de nous en convaincre) pour les sociétés qui procèdent à l'enterrement de leurs membres sans réclamer le trop coûteux concours du clergé. Les sociétés pour l'enterrement civil, nous en sommes certains, s'émeuvent peu ou point de la plus ou moins forte dose de déférence que peuvent leur témoigner des gens faisant abdication de leur dignité et de leur raison pour aller s'incliner très-humblement et jusque dans la boue devant un froc goinfre, dévergondé et luxurieux, ou à l'aspect d'une soutane avare, cupide et spoliatrice. Mais nous tenons à constater que les ultramontains qui, comme on le sait, crient si fort à propos d'une prétendue profanation commise dans une église, et qui se livrent à de si douloureuses récriminations chaque fois que la loi ne favorise pas leurs sordides intérêts ou leurs prétentions ambitieuses, n'en encouragent pas moins par leurs conseils fanatiques, et qui sait ? peut-être aussi par l'appât de quelques gros sous, la populace de leur confessionnal à donner des signes caractéristiques d'hostilité, lorsque passe le convoi funèbre d'un libre-penseur.

L'espace nous manque pour rappeler ici les efforts tentés à diverses reprises par le parti de l'éteignoir afin d'apporter le trouble et le désordre dans les inhumations civiles. Avant de rendre compte de l'enterrement du solidaire Marchant, nous engageons nos lecteurs à jeter les yeux sur notre compte rendu de l'enterrement de l'abbé Dupont (numéro du 30 Novembre 1864). Ils y trouveront un échantillon des bonnes dispositions des dévots et se figureront aisément ce qu'il adviendrait si les pieux mercenaires avaient autant de hardiesse que d'impudence.

Nous n'avions pas encore reçu de lettre de faire part, quand nous apprîmes par le *Journal de Bruxelles*, qu'un employé de l'*Office de Publicité* venait de mourir en libre-penseur. Certes, la sainte feuille, en enregistrant cette nécrologie, poursuivait un autre but que celui de donner une nouvelle de plus à ses abonnés. Dans sa charité toute chrétienne, elle avait l'intention d'empêcher ce qu'elle appelle une *exhibition anti-religieuse*, et pour cela il lui fallait faire une bonne petite dénonciation. Malheureusement pour la feuille cléricale, son espion (que Paul de Kock eût pris pour un *barbier*) lui fit commettre une délation non moins absurde qu'inutile, et les honnêtes gens purent constater une fois de plus à quel degré de bonne foi s'élève le thermomètre des journaux qui se posent en défenseurs de la vieille foi. Le *Journal de Bruxelles*, en signalant aux malédictions des catholiques la mort du libre-penseur Marchant, informa le conseil communal qu'une société d'enterrement civil, afin de donner un nouveau scandale à l'Eglise, avait retardé de 24 ou de 48 heures la déclaration du décès, voulant ainsi reculer l'inhumation jusqu'au dimanche suivant.

Le *Journal de Bruxelles* en a menti de la façon la plus effrontée. La déclaration du décès de Marchant a été faite le 12 janvier 1865 à 10 heures du matin, et il était matériellement impossible qu'elle fût faite plus tôt. Les registres des décès sont là pour confondre l'imposteur.

Ensuite, le *Journal de Bruxelles* cite la société *la Libre-Pensée* comme devant procéder à l'enterrement de Marchant, tandis que Marchant a été enterré par l'association *les Solidaires*, dont il était membre effectif. Mais nous ne pouvons accuser de cette bourde que l'imbécile espion du journal.

Enfin l'organe du Congrès de Malines prétend que la loi exige que l'enterrement ait lieu immédiatement après les 48 heures qui suivent le décès. En commettant ce mensonge, le prévoyant journal se doute-t-il qu'il dénonce à l'attention de l'autorité les nombreux couvents qui, pour exploiter la crédulité et surtout la bourse de leur public, exposent dans leur église ou chapelle les cadavres de leurs morts comme étant en odeur de sainteté, pendant une neuvaine, voire quinze jours. O déloyauté, où peuvent donc conduire tes œuvres !... La loi ne permet pas l'inhumation avant l'expiration du second jour qui suit la mort d'un homme, à moins d'un ordre exprès du médecin, mais elle ne précise pas la durée du temps que l'on peut garder en son domicile les restes d'un parent ou d'un ami. Le commissaire des morts, seul, lorsqu'il le juge d'urgence, peut exiger l'enlèvement d'un mort.

Les *Solidaires*, sans se soucier des détestables absurdités déblatérées par le *Journal de Bruxelles*, attendirent donc tranquillement jusqu'au 15 janvier, c'est à dire jusqu'au dimanche suivant, pour conduire leur ami et co-associé à sa dernière demeure.

Ce jour là, à 10 heures du matin, et malgré le mauvais temps, environ 300 personnes s'étaient donné rendez-vous rue Notre-Dame-aux-Neiges, en face de la maison mortuaire. Parmi cette foule, outre les *Solidaires* qui étaient accourus en grand nombre, on remarquait des personnes faisant partie des sociétés *les Libres-Penseurs* et *l'Affranchissement*, ainsi que des membres de l'association *le Peuple*. Les employés de l'*Office de Publicité* s'étaient aussi empressés de venir rendre hommage à la mémoire de leur confrère.

Cependant, tandis que les camarades de Marchant stationnaient-là silencieux et recueillis, il circulait autour d'eux des hommes, des femmes, même des enfants, dont l'attitude ne s'harmonisait guère avec la cérémonie qui allait s'accomplir. Ces gens débitaient, tant sur le compte des *Solidaires* que sur celui du défunt, les propos les plus injurieux. Tout faisait prévoir quelque événement regrettable; mais l'attitude calme et digne de 300 personnes, d'ailleurs peu disposées à se laisser malmener, intimidèrent la meute fanatique.

Le cortége put donc se mettre en marche, sans subir d'autre désagrément que de grossières injures débitées à voix basses par quelques imbéciles.

Arrivés au cimetière de St-Josse-ten-Noode, les amis de Marchant, malgré une pluie battante, prêtèrent toute leur attention aux discours qui furent prononcés. Le citoyen Brismée, secrétaire des *Solidaires*, prit le premier la parole, au nom de cette association. Il s'exprima en ces termes :

« Messieurs et amis,

» Je crois pouvoir me permettre de prendre la parole sur cette tombe, non pour vous retracer les vertus de notre ami Marchant, mais pour lui adresser un dernier et solennel salut.

» Je ne vous dirai pas que Marchant a puisé la paix de l'âme dans la négation de Dieu, pas plus que je ne vous affirmerai qu'il l'a puisée dans l'espoir de trouver la satisfaction éternelle près d'un Etre Suprême quelconque. Non, je n'ai jamais eu avec lui de discussion à cet égard : donc je crois prudent et sage de lui laisser emporter dans la tombe l'idée qu'il avait de l'existence ou de la non-existence d'un Dieu. Marchant était d'accord avec nous tous, ceci je puis le certifier, sur notre manière de considérer les gens qui se sont adroitement posés en intermédiaires entre Dieu et les hommes, c'est à dire, qu'il n'en voulait à aucun prix.

» Marchant savait que les affaires ne sont jamais aussi bien faites que quand on les fait soi même. Aussi, saura-t-il rendre ses comptes, s'il en a à rendre, en laissant à la plupart de ses adversaires le soin de rendre les leurs, qui sont énormes, à en juger par les nouvelles qui nous arrivent chaque jour.

» Maintenant, ami Marchant, je ne puis dire de toi que ce que je disais de notre ami Van Peene, c'est-à-dire, que nous livrons ton nom en pâture à nos adversaires; qu'ils scrutent dans ton passé, ils y verront que tu fus aussi bon époux que bon et loyal camarade.

» Quant à l'épithète d'insensé qui t'a été adressée, à toi comme à nous, qu'on nous dise en quoi consistait ta folie.

» Ne serait-ce pas, par hasard, parce que tu aurais désiré supprimer le superflu chez des êtres inutiles, pour le répandre en instruction et bien-être sur les masses, afin de pousser celles-ci dans la voie de la *barbarie*, qu'on te qualifia de la sorte ?

» Nous sommes, a-t-on dit aussi, des libres-penseurs de bas-étage. Serait-ce parce que la plupart d'entre nous sont des travailleurs ? A ce compte là, les ouvriers qui se permettent le luxe des services funèbres pour leurs parents ou

leurs amis, feront bien de méditer ces paroles, et ils se convaincront que si nous sommes, nous, des libres-penseurs de bas-étage, ils ne peuvent être, eux, malheureux croyants, que des catholiques de bas étage. Si ce n'était odieux, ce serait ridicule!

» Et dire que ces gens-là ont fait du Christ un Dieu, du Christ qui n'était certes pas un Crésus, puisqu'on nous rapporte qu'il vit le jour dans une étable et n'avait pas une pierre où reposer la tête.

» C'était, à coup sûr, un réformateur ou un Dieu de bas étage.

» Après tout, il vaut mieux être un libre penseur de bas étage, comme toi Marchant, que d'être un homme du monde qui plus d'une fois en sa vie a dû régler ses comptes à dix ou cinq du cent.

» Tu es certain, toi Marchant, que tu emportes dans la tombe l'estime et les regrets de tous ceux qui t'ont connu; et nous, nous te quittons en te certifiant que ta mémoire restera gravée en nos cœurs.

» Salut, Marchant! salut!

La citoyen Browet prit ensuite la parole. Il fit une courte biographie de Marchant; il raconta brièvement toutes les péripéties par lesquelles avait passé son ancien ami. Après avoir rendu un dernier hommage à la patience et à l'énergie qu'avait montré Marchant jusqu'à l'heure suprême, il lui dit un dernier adieu au nom des employés de l'*Office de Publicité*.

Enfin il fut donné lecture des vers suivants du citoyen Prosper Voglet :

A LA MÉMOIRE DE LOUIS-VICTOR-AUGUSTE MARCHANT.

Frères, inclinons-nous vers cette morne fosse :
Un Solidaire est là couché!
Sans afficher jamais une piété fausse,
De la vie il s'est détaché.
En lui si nous perdons un compagnon fidèle,
Un ardent défenseur, un ami plein de zèle
Des principes qui prévaudront.
Frères, consolons-nous, sa vertu, son stoïsme,
Son mépris pour tout culte et pour tout fétichisme,
Dans notre cœur lui survivront.

Du devoir notre ami suivait la noble route.
Il adorait la vérité.
Jamais dans son esprit ne se glissa le doute,
Rien n'ébranla sa fermeté.
Aussi, tout fier d'avoir la conscience pure,
De se montrer partout sans tache, sans souillure,
Sans honte et sans remords chagrins;
Il affrontait l'Eglise et ses sombres menaces,
Traitait ses saints jongleurs et ses sacrés paillasses
De bas Orviétans forains.

C'est elle qui déjà croulante, décrépite,
Voit se pourrir ses oripeaux;
C'est elle qui sera condamnée et maudite
Quand tomberont ses noirs suppôts.
Car chaque jour qui luit, au rationalisme,
Contre le ténébreux et cruel fanatisme,
Donne de nouveaux défenseurs.
Encor quelques efforts, et cette Église altière
Qui prétend dominer, va tomber en poussière
Au souffle des libres penseurs.

Mais avant de quitter cette austère demeure
Où ceux qui dorment sont égaux,
Afin que notre espoir ne soit suivi d'un leurre
En narguant les valets royaux,
Jurons de faire tous rude guerre à l'Eglise,
De harceler partout cette immonde sottise
Qu'on appelle religion,
Jurons haine implacable aux trafiquants des âmes,
De leurs vices, couverts par d'odieuses trames,
Que cesse la contagion!

Guerre à Rome papale! et guerre à sa doctrine,
Vestige impur des temps passés!
Plus de temples, d'autels! Que jusqu'à leur ruine
Leurs souvenirs soient effacés!
Dussent la calomnie et la noire imposture
Répandre sur nos fronts, à flots, leur bave impure,
Pour qu'il ne soit plus de crétins,
Hâtons-nous d'écarter les épaisses ténèbres
Qui couvrent les méfaits de ces fourbes célèbres,
De ces truands de calotins!

Dors, Marchant, dors en paix. Si ta mort d'homme libre
Fait crier le prêtre odieux,
Pour toi nous répondrons à cet agent du Tibre,
A ce représentant des cieux...
Dors, dors!... A cette caste infâme et corruptrice
Qui pousse jusqu'ici son immonde avarice,
Comme toi nous résisterons.
Oui, tant que la raison, et dans sa plénitude,
N'aura pas remplacé la nuit et l'hébétude,
Jusqu'à la mort nous combattrons.

Quand chacun eût jeté sa pelletée de terre dans la fosse, les assistants, profondément émus, se dispersèrent. En se dirigeant vers la ville, les Solidaires se consolèrent de la perte qu'ils éprouvaient, par la pensée que la manifestation qu'ils venaient de faire leur amènerait de nouveaux adeptes, et que le jour néfaste du 15 Janvier ne serait pas perdu pour la propagande.

A l'enterrement de Marchant, un des amis du défunt, s'étant momentanément écarté du cortége, se vit accosté par un vieux fanatique qui lui dit :

— N'est-il pas vrai, Monsieur, que le crime de lèse-divinité commis à Louvain est l'œuvre de deux libres-penseurs?

— Non (répondit notre ami), évidemment non! Vous paraissez bien mal édifié sur notre compte. Les libres-penseurs, qui professent un souverain mépris pour tout ce que la raison répudie, ne vont jamais à l'église; pour eux, toutes vos cérémonies, derniers vestiges du paganisme, ne servent qu'à fausser l'intelligence de ceux qui y assistent; les vrai rationalistes s'en éloignent et en tiennent éloignés leurs enfants. Aussi, vos pains à cacheter, quand ils sont transformés en *bons dieux* par des hommes qui se vautrent dans toutes les fanges, ne valent pas le limon de notre semelle, et, certes, nous prenons bien garde d'y toucher! Nul de nous n'éprouve le besoin d'avaler, fût-ce même pour le vomir à l'instant, un petit morceau de pâte trop souvent manié par des hommes qui consacrent leurs loisirs à ce que l'obscénité a de plus monstrueux. Allez donc, je vous le conseille, recevoir la *sainte communion* d'un doyen Spaas ou d'un abbé Blaireau! Pouah! pouah!..... Mais vous autres qui jetez les hauts cris, parce qu'au lieu de se borner à couvrir de mépris vos puériles momeries, deux jeunes étourdis ont tourné en ridicule la stupide exhibition de votre magie catholique appelée le St-Sacrement de l'autel, pourquoi n'avez vous pas un mot d'amertume lorsqu'il s'agit de flétrir ces prêtres éhontés et pervers (comme le curé de Sinay, vieillard septuagénaire, par exemple) qui profanent la nudité de jeunes enfants, mâles et femelles, aux plus beaux jours de leur innocence?..... Mais bah! pour le *Moniteur de Louvain*, aussi bien que pour ses saints confrères, les immondes pédérastes faisant partie de l'armée des ministres de Dieu, sont dès « brebis égarées » qui, après un séjour d'un an ou deux chez les trappistes de Forges ou d'ailleurs, rentreront au bercail, l'âme plus pure et plus blanche que la manne du ciel!!....

Notre interlocuteur n'attendit pas le reste, et s'en alla sans doute souffler, dans le tuyau de l'oreille du rédacteur du *Journal de Bruxelles*, les paroles qu'il venait d'entendre, afin que le pieux journaliste en tire parti pour une prochaine polémique.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 12.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

L'association invite les amis du progrès à assister au MEETING qu'elle tiendra dans la salle de l'Hermitage, Grand' Place, à 7 heures du soir, le Lundi 13 Février 1865.

La discussion portera sur l'augmentation du salaire.

Pour la Section d'Agitation Intellectuelle, le Comité :

S. STAATGE, F. BORCKMANS, C. MITCHELL, L. VERRYCKEN et A. VANDENHOUTEN.

Numéro 5. 3me Année. 25 Février 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00

POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 24 Février 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Il paraît que le séjour de Maximilien à Rome avant son départ pour Mexico ne lui a guère profité. Dès le début de son règne, il se met en guerre avec l'Eglise et fait surgir autour de lui les mêmes difficultés qui causèrent naguère l'anarchie et les discordes civiles auxquelles il doit la position qu'il occupe.

M. Maximilien (et reconnaissons tout de suite qu'il agit sous une impulsion étrangère) voulant façonner son empire d'après les nouvelles monarchies qui se fondent en Europe, prétend convertir les biens du clergé en biens de l'Etat, proclamer la liberté de conscience et celle des cultes, et établir une démarcation distincte entre le droit civil et le droit religieux. De là, protestation du nonce apostolique, lettre autographe de Pie IX, agitation du clergé et commencement de troubles dans plusieurs cités importantes. Mais le nouvel empereur ne s'en émeut point ; malgré le prochain départ des troupes françaises, il sait qu'on lui laissera assez de soudards pour faire respecter ses décrets. D'ailleurs, pour châtier ceux qui voudraient faire prévaloir dans son Empire les doctrines de l'encyclique et la volonté suprême de l'*infaillible* chef de l'Eglise, Maximilien n'a-t-il pas ses trabans et ses Mexicains belges, tous gens disposés à se transporter sur n'importe quel champ de bataille, et à égorger où à se faire tuer pour la première raison venue, pourvu qu'on leur promette beaucoup..... dût-on ne rien tenir.

Il est un fait bien plus grave, qui doit préoccuper la pensée impériale au Mexique : c'est le désir de paix qui se manifeste à cette heure aussi bien parmi les Fédéraux que parmi les Confédérés. Maximilien n'est pas un de ces hommes qui pensent que, parce que la première conférence n'a pas abouti, toute idée de pacification soit abandonnée. La proposition qui a fait échouer les négociations consistait à faire rentrer les Etats du Sud dans la mère-patrie, et nous sommes certain que si le général Sherman remportait encore une victoire semblable à celle de Savannah, M. Jefferson-Davis et son entourage se verraient contraints de se soumettre aux vœux d'une bonne partie des populations, qui est toute en faveur de l'Union. Or, la paix rétablie, c'est la chute de l'Empire mexicain, c'est le balayge complet de toute puissance étrangère qui a pris pied sur le sol américain, en un mot c'est la mise en vigueur de la doctrine de Monroë, et l'on est certain aujourd'hui que sur ce point Confédérés et Fédéraux sont parfaitement d'accord.

Les sénateurs et députés français sont encore sous l'impression des sons enivrants qu'a bien voulu articuler leur auguste maître. Le public n'y a pas compris grand'-chose, mais la diplomatie est à peu près satisfaite ; donc la France doit se réjouir.

La première partie du discours impérial est une épopée dont le héros principal est l'auteur du poème. Après avoir célébré la gloire de ses armées, l'Elu de la Providence chante en termes pompeux les bienfaits de la religion, en ayant soin toutefois d'adresser une verte semonce aux membres du clergé français qui interprètent les articles de l'encyclique dans leur véritable signification. Ensuite, le grand empereur se livre aux lieux communs que nous rencontrons dans tous les discours du genre : seulement, il aisé de s'apercevoir, que se sentant entraîné par le courant des idées modernes, il cherche autant que possible à flatter l'élément ouvrier. Nous ne doutons pas que si les promesses impériales venaient à se réaliser, la France devint un véritable pays de Cocagne. Enfin M. Bonaparte daigne nous apprendre que malgré les nombreuses questions presque insolubles qui agitent l'Europe, les bienfaits de la paix se feront bientôt sentir par le monde entier.

On nous assure qu'une nouvelle expédition française se prépare pour être dirigée contre les Malgaches. Les bâtiments qui croisaient sur la côte d'Afrique ont déjà quitté ces parages pour aller mouiller dans les ports de l'île de Madagascar. Sont-là des indices de paix ? Ou bien est-ce une nouvelle satisfaction que l'on cherche à donner au chauvinisme.

La convention du 15 Septembre a fait surgir autour du roi-galant-homme les signes d'un si vif enthousiasme et d'une si touchante sympathie, que ce roi a dû quitter sa bonne ville de Turin avant l'époque fixée pour le transfert de sa capitale. C'est à la suite de transports d'amours, exprimés par des coups de sifflets des plus aigus, sous les fenêtres même du palais, que Victor Emmanuel est parti pour Florence, en laissant les Turinois dans la douleur. Et mieux que cela : ceux d'entre eux qui vivent de la cour et dont le commerce se fonde sur les dépenses qu'elle fait, s'abandonnent actuellement à la rage et au désespoir.

Le gouvernement italien traite, selon nous, certaines questions de droit d'une façon fort singulière : « l'abolition de la peine de mort, par exemple, peut, dit le premier ministre, être considérée comme existant en principe pour toute l'Italie, mais ne saurait être réellement maintenue que pour la Toscane. » Pourquoi ce privilége ? C'est tout simplement parce que la peine de mort était abolie en Toscane avant l'annexion de ce pays au Piémont, et que nos hommes de génie n'osent pas l'y rétablir.

La question des biens du clergé n'est pas résolue d'une façon moins originale. Converties en biens de l'Etat, les propriétés monacales seraient vendues et le produit de cette vente, transformé en rente, dont partie serait affectée aux frais du culte catholique et partie à la bienfaisance ecclésiastique. Donc, que Pie IX se console : les biens enlevés au clergé pour contenter les mécréants, retourneront au clergé.

Tous les ordres religieux seront supprimés en Italie, nous dit-on encore, à l'exception de ceux qui seront autorisés par l'Etat. A la porte les trappistes, les carmes et les bénédictins ! Mais si les capucins sont admis, qu'ils couvrent le sol de couvents, il y aura de la place. Et que les ordres évincés ne désespèrent pas ; vienne un ministère catholique à Florence, et tous seront sûrs de retrouver un abri sous le ciel bleu de l'Italie.

Nous terminons notre résumé par deux bonnes nouvelles politiques qui nous viennent d'Allemagne :

La première, c'est l'abolition de la peine de mort dans le Wurtemberg, abolition prononcée dans la Chambre des députés par 56 voix contre 26, et combattue (cela va sans dire) par le ministre de la justice de ce pays.

La seconde nous vient de Berlin et nous promet qu'à l'avenir les ouvriers, dans leurs démêlés avec leurs patrons, auront une entrave de moins à l'expression de leurs droits. M. Schulze a présenté à la Chambre prussienne une motion tendant à abolir la loi sur les coalitions ouvrières. Cette motion, longuement discutée et vivement combattue par le ministère, a fini par être votée à une grande majorité. Nous remercions ardemment son auteur et félicitons les ouvriers prussiens du nouveau droit qui leur sera bientôt conféré, droit que malgré nos meetings et nos protestations nous n'avons pas encore pu acquérir dans notre libre Belgique !

L'Unité Italienne.

Quelques jours avant sa mort, Proudhon a publié dans le *Messager de Paris* (1) une série de lettres ayant pour titre : *Nouvelles observations sur l'unité de l'Italie*. Ce travail, en mettant à nu les menées d'un certain parti, a fait jeter des cris de fureur à toute la presse doctrinaire ; mais comme, cette fois, il était impossible d'accuser l'économiste franc-comtois de tendances annexionistes, d'autant plus qu'il s'était mis prudemment à l'abri d'un nouveau coup de main, c'est par la plus inepte de toutes les calomnies que l'on a tâché d'étouffer sa voix, en le traitant de « défenseur de la Papauté. » Qu'il nous soit permis de rétablir la vérité en faisant une rapide analyse des opinions émises par cet illustre maître, sur un sujet encore si peu compris de nos jours.

Les publicistes de la *Presse*, du *Siècle*, de l'*Opinion nationale*, du *Temps* et autres indépendances de tous pays, font ce que Proudhon appelle « de la politique à vol d'oiseau : » il en résulte que les nuages au milieu desquels ils planent, leur cachent les obstacles de toute nature dont la réalité entra-

(1) Numéros des 14, 15, 16, 21 et 22 Décembre 1864.

vera infailliblement la marche de leurs combinaisons abstraites; ces obstacles leur apparaissent comme les lignes indécises que l'on voit sur le globe de la lune, lignes que le vulgaire prend pour de simples traces destinées à l'agrément des yeux, mais dont les mathématiciens ont depuis longtemps établi l'origine en nous apprenant qu'elles sont l'ombre projetée par des montagnes plus élevées et plus abruptes que les nôtres.

Un Savoyard rêvant le nivellement de la lune sans connaître même l'unique face que ce satellite nous présente, ferait donc œuvre moins folle que ces autres ramoneurs de la presse qui se figurent que l'Italie sera une, parce qu'ils l'ont décidé ainsi. Passons en revue, à la suite de Proudhon, les principales montagnes qui s'opposent à ce nivellement extravagant.

Les esprits les moins philosophiques savent que, la géographie d'un pays étant donnée, on peut prédire son histoire; d'autre part, la liberté ne supporte d'entraves que celles qui sont imposées par des servitudes de voisinage; donc, partout où il sera possible à un peuple de se suffire à lui-même, sans passer nulle part sous le joug d'un voisin, il y aura tendance à l'autonomie : Il n'y a pas de raison en effet pour qu'une île ait, ailleurs que chez elle, sa police, son agriculture, son industrie, ou qu'elle soit, en un mot, annexée à un continent quelconque. Mais on comprend très-bien que Paris soit commandé par Rouen et le Hâvre, Lyon par Marseille, et ainsi des autres cités continentales; et comme une servitude en entraîne une autre, plus les parties d'un territoire sont ainsi en dépendance, et plus il y a tendance à l'autocratie. Quand un centre de mouvement civilisateur, grâce à la pression de certaines institutions, a pu tenir, si long-temps que ce soit, dans une vallée, on peut être certain que c'est un accident et non la règle : et puis, qu'avons nous retenu de Babylone en comparaison de ce que nous ont légué la Judée, la Phénicie, les îles de l'archipel et la Grèce? Le progrès est donc en raison inverse de l'immensité des empires.

Or, cette Italie que l'on prétend faire une, est précisément constituée de la façon la plus exceptionnellement favorable à la fédération, antipode de l'unité; longue presqu'île, séparée en deux par les Apennins d'où partent vers chaque mer une multitude de vallées indépendantes, l'Italie, sauf peut-être le bassin du Pô, est toute prête à donner naissance à soixante petites souverainetés, comme aux temps de sa splendeur : on n'arrivera donc jamais que par la force à la fondre en une royauté éphémère; car, pour elle plus encore que pour d'autres, l'unité c'est la servitude sans nécessité et sans profit. Un jour, les unitaires italiens apprendront à leurs dépens, par l'impossibilité où ils se verront de défendre leurs côtes, que la mer est faite pour favoriser l'indépendance des riverains et non pour protéger les suites d'une unification contre nature.

L'ethnographie ne milite pas moins que la géographie contre les rêveries des unitaires. L'indépendance même de chacune des criques de la presqu'île italienne fait que nulle terre ne dût sa population à des origines plus diverses. Sicanes, Sicules, Dalmates, Grecs ou Pélasges, Gaulois ou Celtes, Egyptiens, Sémites, Grecs d'Asie et Tusciens, Phrygiens, Germains, Phéniciens ou Carthaginois; puis les barbares Hérules, Ostrogoths, Lombards, Francs, Sarrazins et Normands ont fait disparaître peu à peu toute sa population aborigène : qu'est-ce que l'allobroge Victor-Emmanuel vient donc faire au milieu de ces peuples avec lesquels il n'a rien de commun, et qui n'ont rien de commun entre eux?... Il sera roi d'Italie comme Maximilien est empereur du Mexique, un rat tombé dans une fourmilière : il faut que le rat soit mangé ou que les fourmis émigrent.

Les considérations historiques auxquelles se livre ensuite Proudhon, le conduisent encore aux mêmes conclusions anti-unitaires. Il faut bien reconnaître en effet que le fameux principe des nationalités dont ont a fait tant de bruit dans ces derniers temps, est, comme tout ce qui sort de certaines officines gouvernementales, une calembredaine qui ne trompe que les sourds, muets et aveugles : c'est grâce à ce principe que la patrie de Garibaldi s'est un beau jour réveillée française, et que les Danois sont dans l'attente de savoir s'ils seront Allemands ou Prussiens, tant paraît forte la voix du sang chez les logiciens de cette école.

Toute l'histoire de l'Italie se résume en un mot qu'elle a créé, pour lequel elle a vécu et vaincu : c'est le *droit de cité*, ou simplement le DROIT.

Ici nous sommes forcés de citer textuellement :

« Avec le droit, recueilli par Rome victorieuse, de la vieille Italie, s'inaugure l'unité spirituelle du genre humain, symbolisée en même temps, d'un côté par l'Empire, de l'autre par l'Église et la Papauté. Puis, cette unité révélée, l'Empire, c'est à dire le soutien matériel qui avait servi à la faire prévaloir, le fanatisme impérial s'évanouit à son tour; les nationalités reparaissent; l'Italie revient à son ancienne constitution; voilà la seconde époque de l'histoire italienne.

» Alors commence, pour l'Italie, la grande épopée. Le problème est de fondre ensemble les libertés municipales avec l'unité juridique; en termes plus concrets, de donner aux nationalités indépendantes, et aux villes libres, un protectorat qui les assure toutes, et pourtant ne puisse rien entreprendre contre aucune. C'est le problème de la liberté universelle et fédérative qui se révèle, et dont l'Italie a pour mission d'essayer la réalisation à l'aide des idées du temps : 1° l'Église représentée par le pape et 2° l'empereur, devenu chrétien, évêque du dehors, bras droit du saint-père et sacré par lui.

» Mais l'alliance de ces deux pouvoirs est antinomique. Pape et empereur sont en contradiction perpétuelle; tous deux usurpateurs, le premier aspirant au califat, à l'absorption du temporel dans le spirituel; le second se jetant dans le schisme, créant des anti-papes, divisant l'Église, mettant la main sur l'encensoir, bien plus, prétendant hautement à la domination des cités. »

Proudhon fait voir ensuite comment l'Italie, après avoir usé l'un par l'autre la papauté et l'empire, après avoir dévoré ses rois, épuisée par l'ambition des princes et l'imbécillité des peuples, fut mise hors de combat pendant la Renaissance et la Réforme préparées de sa propre main, et comment, réveillée en sursaut, après un repos de trois siècles, elle se trouve encore, comme il y a mille ans, imbue de ce singulier désir : un pouvoir qui la protége et ne la commande pas. Aussi que de désillusions quand, tour-à-tour, pour réaliser son idéal, elle a fait appel à des empereurs et que ceux-ci ont voulu être ses maîtres; à la papauté, et que celle-ci l'a trahie; à la royauté, autocratie déguisée qui lui répugne et dont elle s'est débarrassée de tous temps, et à tout propos, après un court essai; quant au jacobinisme, elle se souvient encore que les jacobins se sont faits, sous le premier empire, comtes et barons; sous la restauration, comédiens de libéralisme; après 1830, conservateurs, doctrinaires et réactionnaires, et elle se retourne alors vers tous les conseillers, traineurs de sabres et charlatans qui l'entourent, afin qu'on lui révèle sa nouvelle destinée, mais ils ne savent que lui répondre : « Monarchie constitutionnelle, royaume unitaire! »

Risum teneatis! car dans ce superbe pays où tout appelle la fédération, voyez quelle a été la logique de ses meneurs : ils ont détruit la royauté de Naples, qui n'était devenue si odieuse que par l'abus du principe monarchique, ou, en d'autres termes, par l'excès de l'unité, et, au lieu d'abolir cette royauté, ils l'ont transférée à la dynastie de Savoie, comme pour être plus sûrs d'accroître l'excès du mal par l'exagération de la centralisation.

Et c'est ainsi que, dégoutée de tout et « poussée hors de sa voie par ses dictateurs, ses journalistes, ses héros et ses pédants, la malheureuse Italie se consume à petit bruit; elle fait pis encore, elle est devenue, entre les mains des agioteurs politiques, un instrument de contre-révolution; et tous, tant que nous sommes, nous pâtissons de ses erreurs et de ses fautes. »

Par sa constitution géographique, par la division originelle de ses nationalités, par la logique compliquée de son histoire, l'Italie est donc antipathique à l'unité, et ses amis les moins aveugles, comme Petruccelli della Gatina, sont bien forcés de reconnaître que tout le parti unitaire se réduit à une « camarilla gouvernementale, » ayant pour tête des capitalistes-entrepreneurs-propriétaires, de toute langue et de toute origine, à qui il faut, pour patronner leur immonde agiotage, une forte centralisation politique. De là, en cinq années, une dette de cinq milliards, et la certitude d'une banqueroute inévitable. « Pillage et gaspillage, exploitation et parasitisme, voilà pour l'économie générale;—mensonge, corruption et bascule, au besoin fusillades doctrinaires, voilà pour le gouvernement : telle sont les mœurs et institutions nouvelles qu'on a portées avec l'unité aux Italiens. »

Comment se sortiront-ils de là?

MM. Petruccelli et Girardin pensent qu'il n'y a qu'une alternative : « désarmement ou banqueroute; » deux hontes inutiles! Pour nous, nous croyons avec Proudhon que le jour où les Italiens consentiront à relire leur histoire et à étudier la carte de leur pays, ce jour là, au lieu de crier « Rome ou la mort! » cri inepte quand il émane de gens assez sots pour assigner en police correctionnelle les prêtres qui leur refusent les sacrements, ils pourront, en parodiant une phrase de M. de Girardin, acclamer avec plus de force et de raison « la démocratie libre, dans l'Italie fédérée. »

Une telle conclusion, qui a pour prémisses obligées la révolution et l'affranchissement dans les idées, et non plus dans les apparences mensongères qui font la base de la doctrine; une telle conclusion jetée froidement à la face des tartuffes de toute robe, explique suffisamment pourquoi tant de paillasses se sont ameutés contre le penseur qui, méprisant leurs tréteaux, a dévoilé les ficelles de leur fantasmagorie et le vide de leurs boniments.

Pas plus dans cette circonstance qu'en toutes autres, Proudhon ne pouvait pactiser avec ceux qui réclament une religion et une armée pour le peuple. Il savait trop bien, ce rude lutteur, qu'on ne gagne rien aux demi-mesures, et qu'il est temps d'affirmer chaque jour, et sur chaque question, la solution unique, toujours la même du problème social : l'affranchissement par l'association, seule puissance sûre et féconde contre laquelle ne sauront bientôt plus prévaloir les monarchies et les églises, malgré l'appui liberticide des armées permanentes.

Les tripotages financiers auxquels nous assistons journellement, se réduisant à une comédie vulgaire entre quelques coquins de haute volée et un grand nombre de dupes de toutes classes, nous ne nous en occupons guère; mais la colossale orgie Langrand-Dumonceau sortant de toutes les limites connues, la fantaisie nous a pris de rechercher d'où venait à ce *financier* les protections les plus extravagamment contradictoires : le pape et Léopold, le tzar et le clergé catholique, l'empereur d'Autriche et les libéraux belges! Nous remettons au prochain numéro le résultat de nos découvertes sur ce territoire inexploré.

P. J. PROUDHON.

« Mon nom est *chercheur de vérité*. »

Proudhon est resté jusqu'à la fin entouré d'une sorte de mystère. Poursuivi de la haine des uns, en butte à la méfiance des autres, il semble n'avoir été compris de personne. Une seule chose a été reconnue et de bonne grâce par tous, sa sincérité, sa probité parfaite.

— Mais encore, est ce tout? se dit l'ouvrier qui n'a pas le temps de lire et d'analyser quarante volumes pour y chercher l'âme d'un publiciste; mais encore, quel était cet homme, que nous voulait-il? Quelle fut la pensée maîtresse de sa vie? En eut il jamais une, ou ne fut-il que l'artisan ou le jouet de contradictions infinies? Est-ce un accident ou un interprète de la Révolution? Ami ou ennemi, vain agitateur ou prophète, qui donc? Que pèsent enfin ses idées dans la balance de la Justice éternelle?.....

Ainsi encore les questions et les affirmations se pressent sur sa tombe à peine refermée : Il ne laissera pas de disciples, disent ceux-ci. — C'est l'esprit de la Révolution qui s'envole, disent ceux-là. — Quoi donc? reprend l'homme du peuple.

— Citoyen, est ce à deux pas d'une fosse que l'on juge un homme et son œuvre? Attendez donc que le cadavre se soit refroidi. Ne nous donnons point le navrant ridicule de publier ici les arrêts de l'avenir. Les temps ne sont pas venus. Songez qu'aucune des idées de ce philosophe, dont le génie vaste comme celui de Diderot embrassa tout : science, religion, morale, politique, économie, esthétique, qu'aucune de ses idées n'est jusqu'ici entrée dans les faits; songez que la réaction qui nous écrase du poids de ses haines et de ses terreurs ne permet pas de prévoir le jour où même on le discutera de bonne foi.

— N'importe, répète l'ouvrier, toi qui parais l'avoir lu, dis-moi au moins ce que tu en penses.

— Moi, je suis un disciple fidèle, et vous pourriez avec raison suspecter ma parole : et puis, je suis aussi obscur que vous, et n'ai nulle autorité pour entreprendre ce que vous me demandez.

— Pourtant j'ai besoin de le connaître.

— Eh bien, soit! mettons aujourd'hui de côté discussions, commentaires et jusqu'à l'analyse: vous conclurez plus tard. Cherchons avant tout, et dans ses écrits, à pénétrer l'HOMME, et son IDÉE. Hier, avide moi-même de le revoir tout entier, je feuilletais ses livres, notant les pages où il se peint à vrai, où il définit son rôle, sa mission, ses principes. Ces pages les voici : Lisez-les, relisons ensemble et qu'il parle seul. Ainsi seront respectées sa mémoire et la Justice.

« Je suis d'un siècle où la raison ne se soumet qu'au fait et à la preuve. Mon nom est *chercheur de vérité*; ma mission est écrite dans ces paroles de la loi : Parle sans haine et sans crainte, dis ce que tu sais. L'œuvre de notre espèce est de bâtir le temple de la Science, et cette Science embrasse l'homme et la Nature. » (1er Mémoire sur la Propriété.)

« Volney, Dupuis, Fréret, Diderot, d'Alembert, Voltaire, les Physiocrates, Condillac, Molière, Bayle et Rabelais, voilà mes pères, voilà ma tradition. » (De la Justice, VIIe étude).

D'un trait le *penseur* est défini et son arbre généalogique dressé; à qui se rattachera maintenant le *Révolutionnaire*, je veux dire le penseur en action? Voici : « Le sans-culotte, cette création étrange de la Révolution, qu'on n'a pas revu depuis que Robespierre l'a guillotiné, était comme votre serviteur, pauvre, mécontent de l'état social, jamais rassasié de liberté. Il adorait de tout son cœur et de toute son âme la Raison, affirmait la moralité propre de l'homme, l'immanence de la Justice; et pour prouver son dire, se permettait, ainsi que vous avez bien voulu, Monseigneur, m'en donner le certificat, de rester probe. Je suis donc sans-culotte; il y a longtemps que, cherchant ma tradition dans l'histoire, je m'en suis aperçu; mais devant notre démocratie jacobine, je n'osais pas m'en vanter. Pendant quelques semaines, en 1848, les circonstances firent de moi, héritier de Clootz, de Chaumette, de Marat, de Momoro, de Jacques Roux, de Varlet, d'Hébert lui même, car il faut les nommer tous, je n'ai pas le droit de trier mes aïeux, les circonstances, dis je, firent de moi l'Epiménide du sans-culottisme; peut-être à une autre époque en eussé-je été le Spartacus. Mais à chaque jour son œuvre, à chaque individu sa mission. La mienne toute d'idée, n'est pas encore remplie. (De la Justice, XIIe étude). »

« Ma mission est toute d'*idée*! » Notez-le. Cette déclaration date de loin, on la retrouve dans une lettre modeste à l'Académie de Besançon : « Né au sein de la classe ouvrière, lui appartenant encore par le cœur et les affections, surtout par la communauté des souffrances et des vœux, ma plus grande joie serait de travailler sans relâche, par la philosophie et la science, avec toute l'énergie de ma volonté et toutes les puissances de mon esprit à l'amélioration physique, morale et intellectuelle de ceux que je me plais à nommer mes frères et mes compagnons, de pouvoir répandre parmi eux les semences d'une doctrine que je regarde comme la loi du monde moral, et en attendant le succès de mes efforts, de me trouver déjà, Messieurs, comme leur représentant vis à vis de vous. » (1er Mémoire, 1837.)

Dix ans après, sa voix de tonnerre nous criera (je ne puis m'empêcher de citer ce morceau) : « Socialistes! éclaireurs perdus de l'avenir, pionniers dévoués à l'exploration d'une contrée ténébreuse, nous dont l'œuvre méconnue éveille des sympathies si rares et semble à la multitude un présage sinistre, notre mission est de redonner au monde des croyances, des lois, des dieux, mais sans que nous-mêmes, pendant l'accomplissement de notre œuvre, nous conservions ni foi, ni espérance, ni amour. Notre plus grand ennemi, socialistes, c'est l'utopie! Marchant d'un pas résolu, au flambeau de l'expérience, nous ne devons connaître que notre consigne. *En avant!* Combien parmi nous ont péri, et nul n'a pleuré leur sort! Les générations auxquelles nous frayons la route passent joyeuses sur nos tombes effacées; le présent nous excommunie, l'avenir est sans souvenir pour nous et notre existence s'abîme dans un double néant. Mais nos efforts ne seront pas perdus. La Science recueillera le fruit de notre scepticisme héroïque, et la postérité, sans savoir que nous fûmes, jouira par notre sacrifice de ce bonheur qui n'est pas fait pour nous. *En avant!* voilà notre Dieu, notre croyance, notre fanatisme. Nous tomberons tous les uns après les autres : jusqu'au dernier, la pelle du nouveau venu couvrira de terre le cadavre du vétéran; notre fin sera comme celle des bêtes; nous ne sommes point, malgré notre martyre, de ceux sur lesquels le prêtre ira chanter la strophe funèbre : Dieu garde les ossements des saints! Séparés de l'humanité qui nous suit, soyons à nous mêmes l'humanité tout entière; le principe de notre force est dans cet égoïsme sublime. (Contradictions économiques, chap. X) »

Il s'agit, vous le voyez, citoyen, d'une Révolution, « d'une conversion complète, d'un tour sur soi-même, » comme il dit. — Un travail de Titan! — A la vérité, mais il le tentera. — Et d'abord, pour cela, il faut créer une méthode d'investigation certaine, positive. — Il la créera. — Donner une théorie de l'histoire. — Il la donnera. — Jeter au moins les bases de la science de l'ordre dans les sociétés. — Il les jettera....

Un mot de sa méthode, à la fois négative et positive, antinomique et sérielle : « Toute philosophie commence par poser un dogme, qui, servant de base et de point de départ au système, ne se prouve pas lui même, ne peut pas, sans peine d'absurdité, se prouver. Ou plutôt ce sont les conséquences plus ou moins justes et complètes que l'on en tire, qui lui servent de preuve. Dans les anciennes philosophies, comme dans les vieilles religions, le principe de toute existence, comme de toute idée, est Dieu; dans Descartes, le point de départ est la pensée; dans Spinosa, la substance; dans Kant et Fichte, le moi; dans Leibnitz, la monade; dans Epicure, les atomes, etc. Notre principe à nous, au contraire, est la négation de tout dogme, notre première donnée, le néant. Nier, toujours nier, voilà notre méthode de construction en philosophie : C'est en suite de cette méthode négative que nous avons été conduit à poser comme principe, en religion, l'athéisme; en politique, l'an-archie; en économie politique, la non-propriété.

Ces négations-principes, si l'on peut ainsi dire, en impliquent une multitude d'autres, telles que, dans la science sociale, par exemple, la négation de la démocratie correspondant à la négation de la monarchie; la négation de la communauté, corrélative à celle de la propriété; la négation de la concurrence, du monopole, corrélative l'une à l'autre, etc.

Le but de ces négations successives est, en premier lieu, d'élever sans cesse la liberté humaine au dessus de ses propres créations, des institutions qu'elle se donne, des formes qu'elle s'impose, de l'affranchir de toute servitude interne et externe; et de lui donner, par l'absorption continue de ses propres éléments, une expansion infinie. D'autre part, comme toutes les idées négatives marchent par couple, et que deux négations qui s'entre-détruisent valent une affirmation ainsi que l'enseigne la grammaire elle-même, nous avons voulu, par une série de négations raisonnées, arriver au réalisme de la liberté pure, à cette conception de la société, où la liberté, ayant successivement produit et annulé toutes ses manifestations, devient absolue comme la nécessité, et identique à l'ordre. Cette marche négative, si fort en dehors des habitudes du sens commun, et à laquelle notre éducation nationale ne nous a pas préparés, a soulevé contre nos théories économiques des antipathies irréconciliables et de profondes méfiances. L'auteur s'est vu traiter tour à-tour de sophiste, de doctrinaire, de juste-milieu, de Protée, de charlatan, de Tartuffe, d'esprit jaloux, d'âme ambitieuse et vénale.... Un homme qui n'ait tout, en effet, ne pouvait pas manquer de paraître un monstre. Conçoit-on un homme qui nie tout?... Et si les arguments de cet infatigable contradicteur sont tellement catégoriques qu'ils forcent la conviction; si dans l'analyse qu'il fait de la société, c'est la société même qui se réfute, qui se nie sur tous les points et dans chacun de ses actes; si dans cette effrayante analyse, tout ce qui semblait avoir vie et valeur, se trouve en fin de compte n'être que néant : était-il possible que ce critique ne soulevât pas contre lui toutes les consciences, et parce qu'il montrait partout la mort, qu'on ne le prît pour l'homme de la mort? Le moment est venu de savoir qui se trompait. » (Résumé de la Question Sociale. — De la Création de l'Ordre dans l'Humanité. — et la Philosophie du Progrès.)

On pressent les résultats d'une pareille méthode appliquée à la philosophie de l'Histoire :

« La première question que nous adressons aux orateurs qui parlent de réformer la société, d'abolir telle ou telle institution, c'est de leur dire : que mettez-vous à la place? Les hommes qui s'occupent de gouvernement, les esprits prévenus d'idées religieuses, ceux qui se passionnent pour les constructions métaphysiques et les utopies sociales, et le vulgaire à leur suite, ne se peuvent figurer que la raison, la conscience, à plus forte raison la société, n'aient pas leur ontologie, leur constitution essentielle, dont l'affirmation toujours plus explicite est la PROFESSION DE FOI perpétuelle de l'humanité. Un système détruit, ils en cherchent un autre, ils ont besoin de sentir leur esprit dans des universaux et des catégories, leur liberté dans des interdictions et des licences.... Rien n'est plus faux que cette conception du progrès social. Le premier travail de toute société est de se faire un ensemble de règles, essentiellement *subjectives*, œuvre des esprits spéculatifs, admise par le vulgaire sans discussion, que justifie la nécessité du moment, qu'honore de temps à autre l'habileté de quelque prince juste; mais qui n'ayant pas de fondement dans la vie de l'espèce, dégénère tôt ou tard en oppression. Aussitôt commence contre le pouvoir un travail de négation qui ne s'arrête plus. La liberté pure pour contrôle, tend à occuper toute la place : tandis que la politique s'efforce de réformer l'Etat et cherche la perfection du système, le philosophe s'aperçoit que ce prétendu système est néant; que la véritable autorité, c'est la liberté; qu'au lieu d'une constitution de pouvoir créée, ce que cherche la société est l'équilibre de ses forces naturelles. »

Citons un exemple : « Lorsque Jurieu, appliquant au temporel le principe que Luther avait invoqué pour le spirituel, eut opposé au gouvernement de droit divin la souveraineté du peuple et transporté la démocratie de l'Eglise dans l'Etat, quelle conséquence durent tirer de cette nouveauté les publicistes qui se chargèrent de la répandre? Qu'aux formes du gouvernement monarchique, il fallait substituer les formes d'un gouvernement qu'on supposait en tout l'opposé du premier, et qu'on appelait, par anticipation, gouvernement républicain? Telle fut, en effet, l'idée de Rousseau, de la Convention, et de tous ceux qui après la mort de Louis XVI, par conviction ou par nécessité, s'attachèrent à la République. Après avoir démoli, il fallait édifier, pensait on. Quelle société pourrait subsister sans gouvernement? Et si le gouvernement est indispensable, comment se passer de Constitution? Eh bien! ici encore l'histoire prouve, et la logique est d'accord avec l'histoire, que ces réformateurs se trompaient. Il n'y a pas deux sortes de gouvernements, il n'y en a qu'une : c'est le gouvernement monarchique, héréditaire, plus ou moins hiérarchisé, concentré, équilibré, suivant la loi de propriété d'une part, et la division du travail de l'autre. Ce qu'on appelle ici aristocratie, là démocratie ou république, n'est qu'une monarchie sans monarque; de même que l'Eglise d'Augsbourg, l'Eglise de Genève, l'Eglise anglicane, etc., sont des papautés sans papes; de même que la philosophie de M. Cousin est un absolutisme sans absolu. Or la forme du gouvernement royal une fois entamée par le contrôle démocratique, que la dynastie soit conservée comme en Angleterre ou supprimée comme aux Etats-Unis, peu importe, il est nécessaire que de dégradation en dégradation, cette forme périsse tout entière, sans que le vide qu'elle laisse après elle puisse être jamais comblé. En fait de gouvernement, après la royauté, il n'y a plus rien....

La philosophie, en s'appuyant de plus en plus sur les sciences positives, perd son caractère d'*a priori* et ne conserve d'originalité qu'en faisant sa propre critique; la philosophie au XIXe siècle, c'est l'*Histoire* de la philosophie. D'autre part la religion, se dépouillant de son dogmatisme, se confond avec l'esthétique et la morale : la religion pour nous, c'est l'archéologie de la raison. Quand à la politique, le travail de négation qui la dévore n'est pas moins visible; je n'en veux pour preuve que la Constitution de 1848, posant elle-même, en tête de ses articles, sa propre perfectibilité et déterminant à la fin les conditions de sa révision... » (La Révolution Sociale. Idée Générale de la Révolution, IVe étude. — De la Justice, IVe étude. — Du principe fédératif).

Ainsi émerge la négation suprême : « L'idée capitale, décisive de cette Révolution, n'est elle pas, en effet : PLUS D'AUTORITÉ, ni dans l'Eglise, ni dans l'Etat, ni dans la terre, ni dans l'argent... La recherche des causes premières et des causes finales est éliminée de la science économique, comme des sciences naturelles.

L'idée du progrès remplace, dans la philosophie, celle de l'absolu. La Révolution succède à la Révélation. La raison, assistée de l'expérience, expose à l'homme les lois de

la nature et de la société ; puis elle lui dit : Ces lois sont celles de la nécessité même. Nul homme ne les a faites ; nul ne les impose. Elles ont été peu à peu découvertes, et je n'existe que pour en rendre témoignage. Si tu les observes tu seras juste et bon. Si tu les violes, tu seras injuste et méchant. Je ne te propose pas d'autre motif. » (Idée générale de la Révolution).

On voit que la négation : plus d'autorité, correspond à l'affirmation : liberté. « Le principe de la Révolution, c'est la liberté. Liberté, voilà le premier et le dernier mot de la philosophie sociale. » (Confessions.) Et ailleurs : « L'homme est *une liberté* servie par des organes, par des sens, par des affections et par des idées. » (De la Justice, VIII^e^ étude).

Nous voici parvenus à la première *Réalité* humaine, sociale. Quelle autre *réalité*, quel principe, en dehors de toute autorité extérieure, transcendantale, permettra la coexistence de toutes les *libertés*? Ce sera (ce qui précède vous le fait deviner) un principe inhérent à la liberté même, immanent, la JUSTICE ou « le pacte des libertés », pacte, comme on verra, à la fois spontané et réfléchi, à la fois subjectif et objectif, traditionnel et écrit ; fait de conscience et de Raison.

« La liberté, dans sa course indomptée, niant tout ce qu'elle rencontre et l'univers lui-même, trouve enfin qui lui parle (la liberté) et la regardant fixement, lui dit : Non. La lutte s'engage d'abord : la liberté est le Dieu de la guerre, *Deus Sabaoth*. Puis la liberté dit à la liberté : Nous ne pouvons nous vaincre : nous ne saurions faire de mal qu'à nos organes ; les immortels ne se tuent pas. Transigeons, que chacune fasse pour l'autre comme pour elle-même, et jurons par notre souveraineté consolidée.

» Ainsi le droit, écrit dans les entrailles de l'homme, se constitue par la liberté. » (De la Justice, VIII^e^ étude)

Ailleurs : « 1. L'homme, en vertu de la raison dont il est doué, a la faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable, comme dans sa propre personne, de s'affirmer tout à la fois comme individu et comme espèce. 2. La Justice est le produit de cette faculté : C'est le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti, de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise, et à quelque risque que nous expose sa défense. 3. Ce respect est au plus bas dégré chez le barbare, qui y supplée par la religion ; il se fortifie et se développe chez le civilisé, qui pratique la Justice pour elle-même, et s'affranchit incessamment de tout intérêt personnel et de toute considération divine. 4. Ainsi conçue, la Justice, rendant toutes les conditions équivalentes et solidaires, identifiant l'homme et l'humanité, est virtuellement adéquate à la béatitude, principe et fin de la destinée de l'homme. 5. De la définition de la Justice se déduit celle du droit et du devoir : Le droit est pour chacun la faculté d'exiger des autres le respect de la dignité humaine dans sa personne ; le devoir, l'obligation pour chacun de respecter cette dignité en autrui. 6. De l'identité de la raison chez tous les hommes, et du sentiment de respect qui les porte à maintenir à tout prix leur dignité mutuelle, résulte l'ÉGALITÉ devant la Justice. » (De la Justice, II^e^ étude.)

J'ose dire, sans manquer à mon rôle de rapporteur, que cette conception de la Justice humaine, analysée à tous les points de vue, exprimée sous toutes les formes (contrat synallagmatique et commutatif, mutualité, réciprocité, équivalence des fonctions, équilibre, balance des forces, des pouvoirs, égalité), est la formule fondamentale, l'idée maîtresse, le pivot de ce vaste ensemble d'écrits où Proudhon expose ce qu'il appelle le système de la Révolution.

(*La suite au prochain numéro.*)

Enterrement civil de H. Janson.

Vendredi 27 janvier la société *les Affranchis* conduisait à sa dernière demeure l'un de ses membres, le professeur Henri Janson, décédé en libre-penseur, à Bruxelles, à l'âge de 46 ans. Un nombreux et sympathique cortége suivait le cercueil, que portèrent tour-à-tour, sur leurs épaules amies, avec *les Affranchis*, les autres sociétés d'enterrement civil, *les Libres-Penseurs* et *les Solidaires*.

Le citoyen Pellering prononça sur la tombe quelques paroles profondément senties, où il exposa avec l'émotion du regret, émotion qu'il fit partager à tous, ce qu'il y avait de si naïvement honnête dans ce cœur éteint, que nul ne put corrompre. « Henri Janson, dit-il, ne pouvait être heureux, il était trop honnête! »

Deux autres discours ont encore été prononcés, l'un par le citoyen Delesalle, des *Solidaires*, l'autre par le citoyen Puraye de la société les *Libres-Penseurs* ; à côté des regrets donnés à la mémoire de l'homme affranchi de tous les préjugés qui pèsent si fatalement sur notre société, ce dernier orateur annonça la fondation du cercle des *Athées*.

Voici le discours du citoyen Delesalle.

« Encore un cercueil! Encore un frère de moins! La mort a sa proie... Dans quelques instants la pelle aura comblé la fosse et tout sera dit : la nature commencera son grand travail, et Pythagore aura en partie raison... Mais quand la nature continue son éternelle transformation organique, nous aussi nous sommes à l'œuvre! car nous avons le vivant souvenir de Henri Janson, de ce professeur, enlevé trop tôt à la carrière de l'enseignement ; oui, enlevé trop tôt, et de beaucoup à cette carrière dans laquelle de pareils hommes sont si précieux, et malheureusement si rares encore, pour faire germer dans les jeunes cœurs, espoir de l'avenir, les saines doctrines qui découlent du droit et de la raison. Je me rappellerai toujours, Messieurs et amis, cette conversation que j'eus avec mon regretté collègue, par une journée affreuse que nous conduisions, comme en cette pénible circonstance, l'un de nos frères au champ du repos. Janson ne parlait pas un langage ordinaire, il instruisait en attachant à sa parole, et comme je recueillis bien en moi l'exclamation par laquelle il termina quand nous mettions le pied dans le cimetière! « Quel enseignement que la mort! Elle devrait être la méditation de l'homme pour se conduire dans la vie... » Pensée sublime, et d'une conséquence telle qu'elle sera nécessairement la base morale de la société nouvelle, de cette société où la justice aura cimenté la paix parmi les hommes. Socrate, au contraire de notre penseur Janson, a dit : que toute la vie ne devait être que la méditation de la mort ; et Socrate a aidé là, sans s'en douter, j'aime à le croire, à consolider chez les nations civilisées l'exploitation cléricale par le « timor Domini initium sapientiæ. » La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse... Non, Socrate, le commencement de la sagesse n'est point dans la crainte de la mort : il faut, au contraire, pour être vraiment sage, vivre dans la paix de l'âme, dans la paix de sa conscience, sans redouter de seigneur quelconque ; il faut vivre en homme qui, poussant au bien, marche sans avoir à trembler ni pour un dieu, ni pour le diable : il faut vivre en homme qui marche avec sa dignité d'être intelligent et honnête; honnête, non à la manière des satisfaits, mais honnête dans l'amour de la justice, de l'équité, et de l'équité dans toute son acception. La vie n'est pas si agréable déjà par elle-même pour que l'on fabrique encore, à côté de ses misères une terreur en permanence! et autant il est coupable celui-là qui effraye l'enfance avec Croquemitaine, autant il est criminel le soi-disant sage qui parle à la foule d'un Dieu vengeur. Un Dieu vengeur! et sur qui tomberait bien sa vengeance? tout, s'il est, n'est-il pas son ouvrage?... Mais, comme nous l'a enseigné notre frère éteint, le professeur Janson, devant la tombe pensons à la vie. — Qui est là, à côté, dans cette fosse? — Un homme jadis au faîte des honneurs? Un mendiant? Une Pompadour ou Jean Hus? — Il y a dans cette fosse tout ce qui peut être sur la terre dans l'inégalité sociale et morale, et maintenant c'est l'égalité. La nature travaille également sur tous les cadavres dans les quelques pieds de terre où l'on nous jette :... et dans la vie on a la vanité de vouloir être quelque chose à part!... et dans la vie on ne se conduit pas en égal, en frère! .. et dans la vie on a la stupidité de se faire des ennemis en vue de dominer, et par là on se crée des craintes continuelles, alors qu'il est si facile d'être en société vivant comme on est en société mort, c'est-à-dire, selon la sagesse de Henri Janson, tous égaux comme l'on est dans ce lieu, et jouissant paisiblement dans cette égalité de tout ce que la science et la nature offrent à l'être vivant de bien-être ou de consolation, dans les différentes phases de son existence. Oh oui! la mort est bien l'enseignement de la vie!

Oui, Janson, comme tu l'as dit, c'est devant la tombe que la raison s'éveille forte, grandit et fait le véritable penseur : c'est devant la tombe que le cœur s'arme de cette foi qui fonde l'avenir dans la Justice : c'est devant la tombe que l'on devient homme de bien, que l'on devient cet homme qui rejette avec sagesse la maxime classique du *Rendez à César*. Il n'est rien à César en particulier, mais à César il revient comme à tous sa large part au soleil durant la vie, et une tombe à la mort.

Il y a un grand obstacle à la réalisation de cette égalité devant l'existence, que rêvait tant notre regretté Henri Janson : ce sont les religions, qui ont malheureusement encore des racines si profondes dans l'ignorance des masses. Et cependant, comme il disait encore, si le prêtre comprenait combien il gagnerait en bien être moral, en satisfaction personnelle, en dignité, en tout ce qui est bien enfin, s'il cessait de tromper la foule, comme il s'empresserait à rejeter bien loin sa dégradante soutane pour devenir, lui aussi, un bon et utile citoyen. Mais quoi qu'il en soit de l'opposition des hiboux, la lumière se fait partout : la philosophie se tourne un peu moins vers le ciel mystique et commence à regarder sérieusement la terre où nous nous mouvons : aussi nul doute que dans un temps prochain, la parole de Henri Janson : « La mort est l'enseignement de la vie », sera une vérité. D'ici là, courage! A la terre son cadavre, mais à nous sa pensée!

Deux meetings publics ont été tenus récemment à Bruxelles par l'association *le Peuple*. Le premier, qui a eu lieu le lundi 13 février, avait pour ordre du jour : la question de l'augmentation des salaires. Le second, qui a eu lieu le 20 février, avait pour ordre du jour : le Paupérisme, ses causes et ses remèdes. Il va sans dire qu'une question aussi vaste que cette dernière n'a pu être vidée en une séance ; elle reste à l'ordre du jour pour les prochains meetings.

Bruxelles. — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

B. LORIAUX et C^ie^, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue Notre Dame, Montagne de la Cour, 2.
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

EDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE.
RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.
OUVRAGES DE TOUS GENRES, — JOURNAUX ET LABEURS, — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 6. 3me Année. 18 Mars 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00

POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 17 Mars 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Ce qui arrive aujourd'hui à nos mercenaires sur la terre de Montezuma, était un peu prévu par tout le monde. Les lettres qui nous parviennent de quelques-uns d'entre eux nous apprennent, qu'après avoir été privés des aliments les plus nécessaires et contraints de vivre exclusivement d'eau et de riz dès leur entrée dans la mer des Antilles, ils sont arrivés à 6 kilomètres de Mexico; et que là, tandis que leur chef, M. Vandersmissen, s'en va tranquillement dans la capitale du nouvel empire assister aux petits et grands levers de ses augustes maîtres, les malheureux attendent patiemment que la fièvre jaune, dont plusieurs d'entre eux sont déjà atteints, vienne les arracher aux balles invisibles et au poison qui les menacent.

Ce n'est pas tout. S'il leur arrive de rencontrer des soldats français, ceux-ci, loin de leur tendre une main sympathique, se drapent dans leurs lauriers de Crimée et d'Italie (et même, peut-être, des boulevards de Paris), et traitent nos vendus de *pékins*, de *soldats de parades*, etc. Nous ne les plaignons pas de ce commencement de déception. Eux dont les pères ont combattu pour chasser l'*étranger* du territoire belge, ils n'obtiendront qu'un châtiment mérité, s'ils succombent jusqu'au dernier pour avoir aidé l'étranger à s'installer en vainqueur sur un sol libre.

Les discussions entre l'empereur du Mexique et le clergé, à propos de la sécularisation des biens de ce dernier, continue. Les journaux sont remplis des protestations des évêques et des contre-protestations de M. Maximilien. Ce monsieur termine toutes ses missives en se montrant, comme M. Forgeur, fidèlement attaché à la *foi de ses pères*, à la religion catholique, apostolique et romaine; mais il veut aussi, dit-il, que son règne soit celui d'un prince juste et libéral (*sic*). Tout en affectant des allures de fermeté, le nouvel empereur a des arrières pensées, et prévoit à peu près (nous l'avons dit dans notre précédent numéro), le jour où il devra faire ses malles. Aussi, s'est-il déjà empressé de protester contre l'acte d'abandon de ses droits à la succession d'Autriche, acte signé par lui à Miramar; il se fonde, pour ce, sur de prétendus documents que lui aurait fournis l'histoire de Bohême et de Hongrie. Les journaux ne nous ont pas encore dit quelle mine on a fait à la cour de Vienne en apprenant cette nouvelle. Nous sommes néanmoins certains qu'elle aura dû y recevoir un mauvais accueil; d'abord, parce qu'elle dérange les projets des compétiteurs à la couronne d'Autriche; ensuite, parce qu'elle annonce la chute prochaine d'un empire qui rehaussait l'éclat de la maison des Habsbourgs.

Les Français ont reçu des coups au Mexique; le *Moniteur universel* a besoin de recourir à toutes sortes de circonlocutions pour l'apprendre à l'Europe. Il semble, d'après M. Bonaparte, que la Victoire ne devrait pas permettre que l'on touchât à l'armée française; il n'en est pas moins vrai que deux compagnies, une de fusillers et une de soldats algériens, ont été faites prisonnières. Les Mexicains encadrés dans l'armée française et qui assistaient au combat ont pris la poudre d'escampette et sont allés rejoindre les juaristes. On crie à la trahison dans le monde chauvin. Eh! peut-on s'attendre à voir prendre un autre parti, quand l'occasion s'en présente, de la part d'hommes que l'on veut contraindre à se faire les assassins de leurs frères?...

Sherman, qui vient de s'emparer de Columbia, a établi son quartier-général dans cette ville incendiée, d'où il se propose de se diriger vers Richmond, dès que l'état des routes, rendues impraticables par les pluies torrentielles qui ne cessent de tomber, le lui permettra. Déjà le général Grant, dont le corps d'armée a été grossi, en un an, de 17,000 déserteurs des troupes de Lee, est prêt à commencer cette opération. Les habitants de Richmond, auxquels la prise de Charleston et celle de Wilmington ont déjà causé tant d'alarmes, éprouvent les craintes les plus vives à l'aproche de la grande bataille qui doit se livrer sous les murs de la capitale des Etats du Sud. Cette bataille, ainsi que la prise de la ville, qui doit en être le dénouement, sont — dit un journal de Richmond — destinées à compléter la démoralisation de l'armée confédérée et à acculer celle-ci dans ses derniers retranchements. Aussi, toutes les autorités civiles et militaires se démènent auprès de Jefferson-Davis, pour engager celui-ci à user de tous les moyens de défense dont il dispose, afin de rendre inaccessibles, à Sherman et à Grant, Richmond et ses environs. Nous allons donc encore une fois assister à une de ces grandes boucheries qui naissent des guerres où l'obstination et l'acharnement sont égaux de part et d'autre. Puisse-t-elle être la dernière, et la liberté des noirs s'en échapper triomphante!

Le 22 février, jour anniversaire de la naissance de Washington, a été marqué à New York par de grandes réjouissances publiques. Le *State Department* était pavoisé de drapeaux nationaux, et au-dessus de l'entrée principale un transparent portait l'inscription suivante : « Paix et bienveillance pour toutes les nations; mais pas d'alliance qui nous engage, et pas d'intervention étrangère! »

La situation en Europe est, à peu près, toujours la même. Le seul évènement qui fait un peu causer, c'est la mort d'un des pères du Coup-d'État, de M. Morny. Après celle de Billaut et de Mocquart, il n'en fallait pas plus pour compléter l'anxiété de l'Empire. Les funérailles de l'ancien président du Corps-législatif ont été célébrées avec grande pompe. Avant de passer de vie à trépas, Morny a demandé un prêtre. Nous sommes certains que si sa confession générale a été fidèle, le calotin qui en est dépositaire, pourrait faire d'amples révélations sur les péchés mortels commis dans la nuit du 2 Décembre. Nous ne serions pas étonnés de voir ce porte-soutane partir pour le Mexique ou pour la Cochinchine en qualité d'aumônier de régiment, et d'apprendre un beau matin qu'il y est mort à la Saint-Arnaud.

En Italie, la Chambre des députés vient de voter, par 150 voix contre 91 et 3 abstentions, l'abolition de la peine de mort pour les crimes spécifiés par le code pénal commun. La peine de mort sera maintenue dans les codes militaire et maritime, ainsi que pour la répression du brigandage.

Comme on le voit, les gouvernements monarchiques n'accomplissent rien de complet, rien de radical.

En Grèce, la situation est toujours très-peu rassurante pour le gouvernement. Des troubles ont éclaté dans les îles ioniennes, surtout à Zante et à Céphalonie. Enfin, au cœur même du royaume, à Lividia, des proclamations républicaines ont été affichées.

A propos de la catastrophe de Dour.

II.

Aucun plan pour secourir la pauvreté ne mérite attention, s'il ne tend à mettre les pauvres en état de se passer de secours.

RICARDO.

Travaillez les causes, l'effet suivra.

J.-B. SAY.

Nous avons vu, dans notre précédent article :

1° Que les collectes et les souscriptions en faveur des familles de Dour répareront difficilement pour ces familles, non pas la perte morale (il n'en est pas question), mais seulement la perte matérielle que leur occasionne la mort d'un père, d'un fils ou d'un époux;

2° Que ce n'est pas à Dour seulement que le *grisou* exerce ses ravages;

3° Qu'à part le *grisou*, il est cent autres manières de perdre la vie dans les houillères;

4° Que les houilleurs ne sont pas les seuls qui périssent au milieu de leurs travaux, et qu'il est une foule de professions non moins périlleuses que celle de mineur;

5° Qu'à part la mort par accident ou par suite de blessures reçues dans les travaux, il faut aussi tenir compte de cette lente agonie des prolétaires occasionnée par le labeur excessif, les miasmes des fabriques, le maniement continuel de substances vénéneuses ou délétères, la sophistication des denrées, le défaut d'une nourriture fortifiante, le manque du nécessaire, en un mot par la MISÈRE;

6° Que par conséquent, il opporte de remédier à la triste position, non-seulement des enfants et des veuves des mineurs de Dour, mais de toutes les victimes de l'industrie, et non-seulement des familles de ceux qui trouvent tout à-coup la mort

au milieu de leurs occupations, mais aussi de celles que les privations tuent lentement; par conséquent, qu'il faut avant tout supprimer la misère;

7° Que la charité, qui se traduit par l'aumône, non-seulement est impuissante à supprimer la misère, mais qu'elle contribue encore à l'accroître par la dégradation morale dans laquelle elle plonge les prolétaires.

Et voilà comment, par une suite de conséquences logiques, nos considérations sur la catastrophe de Dour nous ont conduits précisément à chercher la solution du problème que l'association *le Peuple* vient de mettre à l'ordre du jour de ses meetings : l'*extinction du paupérisme*. C'est qu'en effet, il est impossible de faire aujourd'hui la moindre investigation sur le terrain des questions ouvrières, économiques et industrielles, sans rencontrer à chaque pas cette lugubre apparition du paupérisme, véritable Moloch qui menace de dévorer complètement la race prolétarienne; c'est qu'en effet l'extinction du paupérisme est le problème qui résume en ce moment, à lui seul, toute la question sociale.

Pour ne point anticiper sur les discussions qui surgiront aux meetings tenus par les socialistes de Bruxelles, nous croyons devoir remettre au prochain meeting l'exposé des moyens qui seuls nous paraissent efficaces, pour supprimer la misère et arrêter l'humanité sur la pente de l'abîme, dans lequel elle tend à s'engloutir. Nous dirons seulement, pour aujourd'hui, que selon nous, la misère des uns n'a d'autre cause que l'oisiveté des autres, et que le paupérisme est tout bonnement l'effet du parasitisme; en d'autres termes : que, si dans la société, le travailleur consomme moins qu'il ne produit, et par conséquent s'exténue et est tué lentement, c'est parce qu'il est d'autres gens qui consomment plus qu'ils ne produisent, et par conséquent, mangent la part de ceux qui crèvent de faim. — Et si la misère n'a d'autre cause que le parasitisme, quel est le moyen de la supprimer? La suppression même du parasitisme. Et d'où provient ce parasitisme? Du droit accordé aux détenteurs du sol et des capitaux, d'opérer des prélèvements sur le travail ou de bénéficier sur les échanges, prélèvements et bénéfices qui permettent à ces messieurs de vivre sans travailler, ou du moins de consommer plus qu'ils n'ont produit. Donc, pour anéantir le paupérisme, il faut supprimer tous ces prélèvements et tous ces bénéfices quels qu'ils soient et quelque nom qu'ils prennent : fermage, rente, intérêt, dividende, profits, escompte, etc.; c'est-à-dire que le producteur doit être maître de l'intégralité de son produit et que tout produit ne doit s'échanger que contre un produit *égal*, ou plutôt *équivalent;* c'est-à-dire encore, que la rémunération du travail doit être telle que le travailleur puisse sans perte racheter son produit.

Toute la question consiste donc à trouver la mesure de la valeur réelle de chaque produit. Que vaut un produit quelconque? Il vaut ce qu'il a coûté de dépenses, ni plus ni moins. Et de quoi se composent ces dépenses? De deux choses : 1° la main d'œuvre ou les frais de la consommation du producteur, 2° les frais d'outillage et de matières premières.

On conçoit que cet échange basé sur l'équivalence des produits ne peut s'établir sans la suppression du domaine de propriété, tant foncière que mobilière, c'est-à-dire sans l'abolition du droit d'aubaine sur le travail, droit qui est inséparable du droit de propriété et qui en constitue en quelque sorte la quintessence.

Mais, tout en rattachant la question des misères provenant d'accidents dans l'industrie, à la question générale de l'extinction du paupérisme, il faut cependant reconnaître qu'il est certains travaux, comme ceux des houillères par exemple, dans lesquels les travailleurs sont plus spécialement exposés à perdre la vie, et partant à plonger subitement leur famille dans un complet dénuement. Ainsi, rien que dans les houillères du couchant de Mons et pendant ces dix dernières années, il y a eu 731 mineurs tués; quant au nombre des blessés, le journal le *Houilleur* assure qu'il s'élève annuellement à environ 10,000 individus sur les 26,000 ouvriers employés dans le bassin de Mons. Cette situation spéciale exige une spécialité d'institutions qui réparent, sans recourir à l'aumône, la perte matérielle résultant, pour une famille de mineurs, de la mort d'un des siens, par suite d'accidents dans les travaux.

Remarquons d'abord, que tout prélèvement du capital sur le travail étant supposé aboli de même que tout bénéfice réalisé par les travailleurs les uns sur les autres, chaque houillère doit être nécessairement exploitée par association entre les ouvriers; sous peine de voir ces derniers redevenir tout bonnement des *salariés*, c'est-à-dire, de les voir forcés de louer leurs bras à des maîtres et de travailler au compte de ces maîtres; dans la grande industrie, partout où l'exécution du travail exige la mise en œuvre d'une grande force collective, il n'y a de possible que cette alternative : association ou salariat.

Le houilleur alors ne sera plus une machine que le directeur du charbonnage remplace par une autre si elle vient à se briser ou à être mise hors de service; de simple mécanique qui ne *travaille* pas à vrai dire, mais plutôt *fonctionne*, il deviendra un travailleur dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire un être raisonnable appliquant son raisonnement à l'acte de la production, un homme enfin. Il en résultera que la science, qui jusqu'ici ne s'est guère efforcée de ménager les jours de l'ouvrier, parce qu'on n'épargne pas un instrument qui se remplace si facilement, deviendra plus soucieuse de la vie du producteur et, par ses applications à l'industrie, arrivera à réduire considérablement la fréquence des accidents et à faire descendre à une très-minime quantité le nombre des martyrs du travail. Aujourd'hui déjà la science a découvert des procédés infaillibles pour signaler la présence du *grisou* dans les houillères; mais ces procédés exigent certains appareils, et ces appareils coûtent de l'argent, bien plus d'argent que ne vaut, pour MM. les actionnaires des charbonnages, l'existence de l'ouvrier.

Enfin, pour les accidents qui, par extraordinaire, pourraient survenir encore, ce n'est plus alors qu'une simple affaire de garanties réciproques, d'*assurance mutuelle*, entre les différentes houillères, c'est-à-dire entre les diverses associations de mineurs.

A ce sujet, nous nous rappelons qu'un de nos amis qui venait d'assister à la parade philanthropique faite le 29 janvier dernier à propos d'une collecte à domicile en faveur des victimes de Dour, vint faire, le soir même, en séance de l'association *le Peuple*, une proposition de laquelle il semblait espérer beaucoup de choses et dont il regardait l'adoption comme le moyen de mettre fin à ces pérégrinations philanthropiques à travers le pays, comme le moyen de soulager les misères résultant des catastrophes industrielles, sans faire appel à la charité publique. Se basant sur cette vérité incontestable et incontestée : « que le mineur, en exposant sa vie dans les entrailles du sol, non-seulement gagne le pain quotidien de sa famille, mais surtout travaille à l'enrichissement des propriétaires de la fosse », notre ami proposait qu'une caisse fût instituée dans le but de pourvoir aux besoins des veuves et des orphelins des mineurs tués dans la fosse, et que cette caisse fût alimentée mi-partie par une retenue sur les salaires des ouvriers et mi-partie par une retenue sur les dividendes des actionnaires. Comme on le voit, l'adoption générale d'une pareille mesure serait un premier pas, mais tout petit, vers le système fouriériste de l'association du travail et du capital.

Eh bien, cette proposition, nous ne pouvons nous y rallier. Cette retenue sur le dividende des actionnaires ne serait en définitive qu'une aumône indirecte, qu'une restitution partielle et déguisée de ce qui a été volé aux travailleurs : cela rentre toujours dans le système de la philanthropie bourgeoise, dans ce système qui consiste à prendre d'une main une pièce de cent sous dans la poche de son voisin, pour lui remettre un liard de l'autre main. Ce que nous voulons, nous, ce n'est pas une simple retenue sur le dividende, mais la suppression du dividende; nous voulous que le capital n'ait plus rien à prélever sur le travail et par conséquent plus rien à restituer aux travailleurs. Voilà pour la première partie de la proposition.

Quant à la seconde partie de la proposition de notre ami, celle relative à la retenue sur le salaire de l'ouvrier, nous ne pourrions nous y opposer si c'était l'ouvrier lui même qui fît librement et volontairement le sacrifice momentané d'une partie de son salaire, afin de pourvoir aux nécessités des siens dans les mauvais jours. Mais si par les mots « retenue sur le salaire » on entent désigner un système analogue à celui qui se pratique dans tous nos charbonnages et qui consiste à prélever 3 0/0 ou 4 0/0 sur le salaire de chaque ouvrier, pour alimenter une prétendue *caisse de prévoyance* dont l'ouvrier ne connait et ne peut connaître le le capital réel, dont il n'a pas le droit de nommer les administrateurs, en un mot à la gestion de laquelle il lui est défendu de participer, — si c'est ce système de la tutelle du prolétariat par ceux-là mêmes qui ne vivent que de la sueur et du sang des prolétaires, si c'est ce système de la protection des agneaux par le loup qui les croque, si c'est ce système-là que l'on veut préconiser, encore une fois nous n'en voulons pas et nous le repoussons de toutes nos forces. Lafontaine l'a dit bien avant nous : *Notre ennemi, c'est notre maître*; et M. Michel Chevalier, un des princes de l'économie politique, a laissé échapper un jour ces paroles significatives : « Il y a aujourd'hui deux natures ennemies : la nature bourgeoise et la nature prolétaire. » Que les prolétaires le sachent donc; qu'ils ne comptent que sur eux-mêmes; qu'ils ne s'adressent qu'à leur propre initiative, sans protection de la bourgeoisie, comme aussi sans appui du gouvernement, c'est à dire encore de la bourgeoisie, car la bourgeoisie et le gouvernement c'est tout un.

Pour nous résumer en quelques mots, voici les seuls moyens qui nous paraissent sérieux et radicaux pour la suppression de la misère, tant *habituelle* qu'*accidentelle*, tant endémique et générale que passagère et locale; voici le seul plan qui nous paraît répondre à ces paroles de Ricardo : secourir la pauvreté en mettant les pauvres en état de se passer de secours :

1. Règle générale. — Suppression de la misère par la suppression du parasitisme, c'est-à-dire, par l'abolition de tous les prélèvements opérés par les capitalistes sur les travailleurs et de tous les bénéfices opérés par les travailleurs les uns sur les autres; c'est-à-dire encore : par l'échange *égal* et réciproque des produits et des services.

2. Règle particulière (pour les cas d'accidents). — Assurance *mutuelle*, réciproque, entre les travailleurs.

On voit que l'idée fondamentale de ces deux propositions est la même : c'est la réciprocité, la mutualité, l'égal échange, le contrat synallagmatique et commutatif, le stricte équilibre entre ce qui est donné et ce qui est reçu, la balance exacte du doit et de l'avoir, en un mot la Justice.

Hors de là, il n'y a que la charité, quelque nom qu'elle prenne : pitié ou dévouement, philantropie libérale, bienfaisance catholique, ou fraternité républicaine. Or, la charité, nous l'avons vu, c'est l'impuissance, l'immoralité, l'hypocrisie; c'est l'éternisation de la misère et de la dégradation; c'est le paupérisme croissant, croissant sans cesse. Mais

la misère ne peut-être éternelle, car : ou la misère sera supprimée et l'humanité régénérée, ou l'humanité périra et la misère avec elle.

P. J. PROUDHON.

« Mon nom est *chercheur de vérité.* »

(*Suite. — Voir notre précédent numéro.*)

Dans le dernier numéro de la *Tribune du Peuple*, je disais que la conception de la Justice humaine, analysée à tous les points de vue et exprimée sous toutes les formes (contrat synallagmatique et commutatif, mutualité, réciprocité, équivalence des fonctions, équilibre, balance des forces, des pouvoirs, égalité) est le pivot de ce vaste ensemble d'écrits où Proudhon expose le système de la Révolution. En effet, elle reparaît partout. Quelques extraits pour prouver ce que j'avance : Et d'abord, il termine ainsi ses *Contradictions économiques :*

1. « Pour arriver à l'organisation définitive qui paraît être la destinée de notre espèce sur le globe, il ne reste plus qu'à faire équation de toutes nos contradictions. Mais quelle sera la formule de cette équation? Déjà il nous est permis de l'entrevoir : ce doit être une loi d'*échange*, une théorie de mutualité, un système de garantie qui résolve les formes anciennes de nos sociétés civiles et commerciales, et satisfasse à toutes les conditions d'efficacité, de progrès et de justice qu'a signalées la critique; une société non plus conventionnelle, mais réelle; qui change la division parcellaire en instrument de science; qui abolisse la servitude des machines et prévienne les crises; qui fasse de la concurrence un bénéfice, et du monopole un gage de sécurité pour tous; qui, par la puissance de son principe, au lieu de demander crédit au capital et à l'état, soumette au travail le capital et l'état; qui par la sincérité de l'échange, crée une véritable solidarité entre les peuples... La théorie de la *mutualité* ou du *mutuum*, c'est-à-dire de l'échange en nature, dont la forme la plus simple est le prêt de consommation, est, au point de vue de l'être collectif, la synthèse des deux idées de propriété et de communauté, synthèse aussi ancienne que les éléments qui la constituent, puisqu'elle n'est autre chose que le retour de la société à sa pratique primitive à travers un dédale d'inventions et de systèmes, le résultat d'une méditation de six mille ans sur cette proposition fondamentale : A égale A. (Contradictions économiques. Vol. II, conclusion.)

Ces principes sont plus nettement formulés dans les Statuts de la Banque d'Echange :

Art. 7. La Banque d'Echange est une institution essentiellement républicaine; elle est le type du gouvernement du peuple par le peuple. C'est une protestation vivante contre tout rétablissement du principe hiérarchique et féodal; c'est l'abrogation de fait de toute inégalité civile et politique. Le privilége de l'or aboli, tout privilége disparaît. L'égalité dans l'échange, résultat nécessaire de la mutualité de l'échange, devient à son tour la base de l'égalité dans le travail, de la solidarité réelle, de la responsabilité personnelle, de la liberté absolue. La banque d'échange enfin est le principe, l'instrument et le gage d'une richesse indéfinie, d'une paix générale et perpétuelle.

Art. 10. Au lieu de numéraire, la banque d'échange se sert d'un papier social.

Art. 11. Ce papier ne représente pas le numéraire comme les billets de banque ordinaires; il représente les diverses obligations particulières des membres de la société et les divers produits qui y ont donné lieu.

Art. 12. Le papier de la banque d'échange, accepté préalablement par tous les sociétaires, circule de main en main, sert à obtenir les produits des sociétaires, en un mot, remplace la monnaie comme moyen d'échange.

Art. 15. La banque d'échange ne fait pas de bénéfices.

(*Banque du peuple.*)

2. « La *justice commutative*, le *règne des contrats*, en autres termes, le régime économique ou industriel, telles sont les différentes synonymies de l'idée, qui, par son avénement doit abolir les vieux systèmes de *justice distributive*, de *règne des lois*, en termes plus concrets, de régime féodal, gouvernemental ou militaire... Ce contrat est l'acte par lequel deux ou plusieurs individus conviennent d'organiser entre eux, dans une mesure et pour un temps déterminé, cette puissance industrielle que nous avons appelée l'*échange;* conséquemment s'obligent l'un envers l'autre et se garantissent réciproquement une certaine somme de services, produits, avantages, devoirs, etc... Le contrat est donc essentiellement synallagmatique; il n'impose d'obligation aux contractants que celle qui résulte de leur promesse personnelle de tradition réciproque; il n'est soumis à aucune autorité extérieure; il fait seul la loi commune des parties; il n'attend son exécution que de leur initiative... Le *contrat social* est l'acte suprême par lequel chaque citoyen engage à la société son amour, son intelligence, son travail, ses services, ses produits, ses biens; en retour de l'affection, des idées, travaux, produits, services et biens de ses semblables... Ainsi le contrat social doit embrasser l'universalité des citoyens, de leurs intérêts et de leurs rapports... Le contrat social doit augmenter pour chacun le bien être et la liberté... Le contrat social doit être librement débattu, individuellement consenti, signé, *manu propria*, par tous ceux qui y participent. » (Idée Générale de la Révolution. IVe Étude.)

« La politique, dont on a écrit tant de volumes, et qui fait la spécialité de tant de profonds génies, la politique se réduit à un simple contrat de garantie mutuelle, de citoyen à citoyen, de commune à commune, de province à province, de peuple à peuple, variable dans ses articles suivant la matière, et révocable... (La Révolution Sociale.)

4. « Si du point de vue de la force, si nouveau en jurisprudence, nous considérons le développement du droit dans ses principales catégories, nous y découvrons une série de gamme, qui eut comblé d'allégresse le cœur de Fourier :

1. Droit de la Force,
2. Droit de la Guerre,
3. Droit des gens,
4. Droit politique,
5. Droit civil ou domestique,
6. Droit économique (il se subdivise en deux branches, comme les choses qui le représentent, le travail et l'échange),
7. Droit philosophique ou de la pensée libre.
8. Droit de la Liberté, où l'humanité, formée par la guerre, par la politique, par les institutions, par le travail et le commerce, par les sciences et les arts, n'est plus régie que par la liberté pure, sous la loi unique de la RAISON.

Dans cette gamme des droits, la Force fait la base, la Liberté est l'octave... La tendance est à la liberté pure, devenue synonyme de droit pur; c'est l'idéal de la civilisation, l'expression la plus élevée de la Force. » (La Guerre et la Paix, vol. I, livre II, chap. XI).

5. « Fédération, du latin *fœdus*, génitif *fœderis*, c'est à dire, pacte, contrat, traité, convention, alliance, etc., est une convention par laquelle un ou plusieurs chefs de familles, une ou plusieurs communes, un ou plusieurs groupes de communes ou Etats, s'obligent réciproquement et également les uns envers les autres pour un ou plusieurs objets particuliers, dont la charge incombe spécialement alors et exclusivement aux délégués de la fédération. Ce qui fait l'essence et le caractère du contrat fédératif, et sur quoi j'appelle l'attention du lecteur, c'est que dans ce système les contractants, chefs de famille, communes, cantons, provinces ou Etats, non-seulement s'obligent synallagmatiquement et commutativement (1) les uns envers les autres, ils se réservent individuellement, en formant le pacte, plus de droits, de liberté, d'autorité, de propriété qu'ils n'en abandonnent.

« Toutes mes idées économiques élaborées depuis vingt-cinq ans, peuvent se résumer en ces trois mots : Fédération agricole-industrielle.

» Toutes mes vues politiques se réduisent à une formule semblable : Fédération politique ou décentralisation.

» Et comme je ne fais pas de mes idées un instrument de parti ni un moyen d'ambition personnelle, toutes mes espérances d'actualité et d'avenir sont exprimées par ce troisième terme, corollaire des deux autres : Fédération progressive. » (Du Principe fédératif, et la brochure sur les traités de 1815).

Je m'arrêterai ici; je crois, citoyen, sans qu'il faille multiplier les citations, que l'unité des idées, des vues, des principes de Proudhon est assez marquée : une seule méthode, *l'élimination de l'a priori, de l'absolu;* une formule : *Liberté-Justice;* un moyen de la réaliser : le *contrat* perfectible à l'infini.

Si vous demandez maintenant ce que le révolutionnaire a eu de luttes à soutenir, de souffrances à endurer pour sa cause, il vous répondra lui-même, en exil, à Bruxelles :

« En 1848, je soutenais que le mouvement révolutionnaire de Février avait un but, non-seulement politique, mais économique et social... Pour cela, j'ai eu quatre journaux tués sous moi, j'ai failli être compris dans les proscriptions de Juin... Dès le mois de Janvier 1849, j'attaquais la politique présidentielle, dans laquelle je voyais un redoublement de réaction. Ces attaques m'ont valu personnellement trois procès dont un suivi d'une condamnation à trois années d'emprisonnement... J'ai publié en 1857 un Manuel du spéculateur à la Bourse. C'était, après le 2 Décembre, le premier coup porté à la féodalité industrielle. L'année suivante, 1858, parut ce livre *de la Justice;* sous l'impression des attentats de Verger et d'Orsini, le gouvernement impérial, qui d'ailleurs n'avait rien à refuser à l'épiscopat, autorisa les poursuites : quatre inculpés, quatre condamnations, prison, amende et les frais... » (De la Justice, XIe étude, Nouvelles de la Révolution.)

Rentré en France, après une honteuse persécution que je ne rappellerai point par respect pour mon pays, il se vit l'objet d'une proscription nouvelle; le proscripteur, c'était cette fois non l'Empereur, mais la Démocratie, comme en Belgique le persécuteur avait été le libéral, et non le clérical.

* * *

L'évolution intellectuelle du penseur, son rôle révolutionnaire, social, sont maintenant tant bien que mal esquissés. Je voudrais, Citoyen, vous faire connaître l'histoire intime de l'homme, de ses développements, non pas d'après les biographes, mais encore une fois d'après Proudhon lui-même. Ici, presque tous les matériaux me manquent; car Proudhon a peu parlé de lui, il détestait à la mort les autobiographies; quelques traits saisis çà et là dans ses livres, voilà tout ce que je puis vous offrir.

Il naquit travailleur, fils de travailleurs obscurs, au plus épais « du limon révolutionnaire; » vie rude, de privations, de labeurs, propre pourtant à développer une âme saine. Rien d'ailleurs dans sa famille n'était fait pour entraver sa mission d'éternel protestant. Au contraire, il fut bercé par des chants démocratiques : « Tournési (son grand-père), mourut dans l'hiver de 89, d'une chute qu'il fit sur cet affreux verglas, d'impérissable mémoire. Il allait de maison en maison, chantant des complaintes révolutionnaires, dans lesquelles, suivant le style du temps, les institutions féodales étaient représentées comme une punition du ciel, et la misère qui accablait le peuple comme leur conséquence :

Chrétiens contemplons les fléaux
Dont Dieu punit nos crimes!

Ma mère nous les chantait encore; j'ai oublié la suite. Ma mère, sa fille de prédilection, pleura ce père deux longues années; sa femme, qu'il avait épousée éprise d'un autre amour, mais dont il avait su se faire accueillir, perdit les yeux de chagrin. Ma mère m'a souvent répété que je ressemblais au père Tournési par le front, les yeux, le franc rire et la large poitrine; elle ne cessait de me raconter sa vie de famille, ses discours, son air résolu. » (De la Justice, IVe étude.)

« Jusqu'à douze ans, ma vie s'est passée presque toute aux champs, occupée de petits travaux rustiques, tantôt à garder les vaches. J'ai été cinq ans bouvier. Je ne connais pas d'existence à la fois plus contemplative et plus réaliste, plus opposée à cet absurde spiritualisme qui fait le fond de l'éducation et de la vie chrétienne, que celle de l'homme des champs... Quel plaisir autrefois de me rouler dans les herbes, que j'aurais voulu brouter comme mes vaches; de courir pieds nus sur les sentiers unis, le long des haies; d'enfoncer mes jambes dans la terre profonde et fraîche! Plus d'une fois, par les chaude matinées de juin, il m'est arrivé de quitter mes habits et de prendre sur la pelouse un bain de rosée. Que dites-vous de cette existence crottée, Monseigneur? Elle fait de médiocres chrétiens, je vous assure... Je me gorgeais d'une masse de crudités à faire crever un petit bourgeois élevé gentiment, et qui ne produisaient d'autre effet sur mon estomac que de me donner le soir un formidable appétit. L'alme nature ne fait mal à ceux qui lui appartiennent. Je grimpais sur les arbres, je me fourrais dans les cavernes; j'attrapais les grenouilles à la course, les écrevisses dans leurs trous, au risque de rencontrer une affreuse salamandre.... J'aimais mes vaches, mais d'une affection inégale; j'avais des préférences pour une poule, pour un arbre, pour un rocher... J'étais une sorte de panthéïste pratique. » (De la Justice, ve étude). « J'avais un peu plus de dix ans quand je fis ma première communion... J'ai toujours eu peu de goût pour les œuvres de la vie dévote : me confesser, communier, faire la visite au Saint Sacrement, baiser le crucifix, assister au lavement des pieds, tout cela me déplaisait; une antipathie profonde pour les clercs, bedeaux et marguillers, que je regardais comme de fieffés Tartuffes. J'avais observé de bonne heure qu'il n'y avait pas de Bon Dieu pour un sacristain, et je détestais cette engeance d'église, qui m'eût fait prendre en grippe jusqu'aux plus belles saintes du Paradis. — Un de mes amis, forcé comme moi de faire sa première communion, s'était présenté à la sainte table, le Système de la Nature, du baron d'Holbach, sur la poitrine, en signe de protestation. Je n'étais pas de cette force, mais je bataillais avec le confesseur, et je me rappelle fort bien qu'un jour qu'il me grondait d'avoir mangé, en temps de maigre, des pommes de terre cuites avec de la graisse de cochon, — vous comprenez que nous n'avions pas autre chose, — je lui répondis : mon père, mon pâque ne vaut pas votre vendredi saint! » (De la Justice, ve étude).

Rien n'annonce là de hautes destinées; mais une vigoureuse et saine nature se développe, attendez qu'elle *réagisse* sur le milieu social et vous aurez des prodiges : « Fourier raconte que les mensonges mercantiles dont il fut témoin, jeune encore dans la boutique de son père, furent pour lui la révélation de sa mission de réformateur. Un fait tout opposé décida de la mienne. Mon père, homme simple, ne put jamais loger en son esprit que la société dans laquelle il vivait était livrée à l'antagonisme, que le bien-être que tout industriel tend à se procurer est butin de guerre, autant que produit du travail : qu'en conséquence le prix vénal d'une marchandise n'a pas pour mesure le prix de revient, mais ce que le besoin du public, ses moyens d'achat, l'état de la concurence, etc., permettent d'extorquer. Il additionnait

(1) Code civil. — Art. 1102. Le contrat est synallamagtique ou bilatéral, lorsque les contractants s'obligent réciproquement les uns envers les autres.

Art. 1104. Il est commutatif, lorsque chacune des parties s'engage à donner ou à faire une chose qui est regardée comme l'équivalent de ce qu'on lui donne ou de ce qu'on fait pour elle.

ses frais, ajoutait tant pour son travail, et disait : voilà mon prix. Je sentais parfaitement ce qu'il y avait de loyal et de régulier dans la méthode paternelle, mais je n'en voyais pas moins aussi le risque qu'elle entraînait. Ma conscience approuvait l'une, le sentiment de notre sécurité me poussait à l'autre... Sorti du collége, l'atelier me reçut. J'avais dix-neuf ans. Devenu producteur pour mon compte et échangiste, mon labeur quotidien, mon instruction acquise, ma raison plus forte, me permettaient de creuser le problème plus avant que je n'avais su faire autrefois. Eh quoi! me disais-je tous les jours, si par quelque moyen les producteurs pouvaient s'accorder à vendre leurs produits et services à peu près ce qu'ils coûtent, et par conséquent ce qu'ils valent, il y aurait moins d'enrichis sans aucun doute, mais il y aurait aussi moins de faillis; et tout étant à bon marché, on verrait beaucoup moins d'indigence... » (De la Justice, IIIe étude). Première protestation d'une conscience honnête contre l'ordre social, première aperception de la Justice. Il n'a pas fini; nous le retrouvons ailleurs :

« C'était en 1832... J'avais quitté la capitale où sur quatre-vingt-dix imprimeries pas une n'avait pu m'embaucher. Après quelques semaines de travail à Lyon, puis à Marseille, le labeur manquant toujours, je me dirigeai sur Toulon, où j'arrivai avec 3 fr. 50, ma dernière ressource. A Toulon, point de travail... Une idée me vint, véritable inspiration de l'époque; tandis qu'à Paris les ouvriers sans travail attaquaient le gouvernement, je résolus pour ma part d'adresser une sommation à l'autorité. Je fus à l'Hôtel-de-Ville et demandai à parler à M. le maire. Introduit dans le cabinet du magistrat, je tirai devant lui mon passe port : Voici, monsieur, lui dis je, un papier qui m'a coûté deux francs, et qui enjoint aux autorités civiles et militaires, de m'accorder assistance et protection en cas de besoin. Or, vous saurez, monsieur le maire, que je suis compositeur d'imprimerie, que depuis Paris je cherche du travail sans en trouver et que je suis au bout de mes épargnes. Le vol est puni, la mendicité interdite. Reste le travail dont la garantie me paraît seule pouvoir remplir l'objet de mon passeport. En conséquence, monsieur le maire, je viens me mettre à votre disposition. — Monsieur, me dit-il, en sautillant dans son fauteuil, votre réclamation est insolite, et vous interprétez mal votre passe-port. Il veut dire que si l'on vous attaque, si l'on vous vole, l'autorité prendra votre défense, voilà tout. — Pardon, monsieur le maire, la loi en France, protége tout le monde, même les coupables qu'elle réprime... Le passe-port, ainsi que le livret, car je suis muni de l'un et de l'autre, implique pour l'ouvrier quelque chose de plus, ou il ne signifie rien. — Monsieur, je vais vous faire délivrer 15 centimes par lieue pour retourner dans votre pays. C'est tout ce que je puis faire pour vous. Mes attributions ne s'étendent pas plus loin. — Ceci, monsieur le maire, est de l'aumône et je n'en veux pas. Puis, quand je serai au pays, où je viens d'apprendre qu'il n'y a rien à faire, j'irai trouver le maire de ma commune comme je viens aujourd'hui vous trouver; en sorte que mon retour aura coûté 18 frs. à l'État, sans utilité pour personne. — Monsieur, cela ne rentre pas dans mes attributions... Il ne sortait pas de là. Repoussé avec perte sur le terrain de la légalité, je voulus essayer d'une autre corde. Peut-être, me dis-je, l'homme vaut-il mieux que le fonctionnaire : air placide, figure chrétienne, moins la mortification; mais les mieux nourris sont encore les meilleurs. — Monsieur, repris je, puisque vos attributions ne vous permettent pas de faire droit à ma requête, donnez-moi un conseil. Je puis, au besoin, me rendre utile ailleurs que dans une imprimerie, et je ne répugne à rien. Vous connaissez la localité : que me conseillez-vous? — Monsieur, de vous retirer. Je toisai le personnage. Le sang du vieux Tournési me montait au cerveau. — C'est bien, monsieur le maire, lui dis-je les dents serrées : Je vous promets de me souvenir de cette audience... » (De la Justice, vie étude). Ce jour là l'autorité fut niée, la dignité du travail vengée, la Justice proclamée. « *Je vous promets de me souvenir.* » il disait cela en 1832, on sait s'il s'est *souvenu*. Il était en plein dans le courant de la révolution : depuis lors, rien n'a pu l'arrêter, il est mort en communion avec la Justice, mort *en brave*, comme son père, comme il le voulait : « Je ne demande pas d'autre oraison funèbre, a-t il dit... »

Les citations s'arrêtent et doivent s'arrêter à ce dernier trait de sa jeunesse; car pour ce qui suivit, il n'arrive plus guère à Proudhon d'en parler. Ce sera aux biographes, à ses amis, et aux historiens de nous le dire. Mais après tout, que pourrais-je encore vous citer qui vous réconfortât davantage, citoyen travailleur? La revendication des droits du travail, n'est-ce pas toute la Révolution sociale? (2)

(2) L'ouvrier (j'espère qu'il s'en trouvera bien un) qui voudrait avoir une idée nette et en peu de temps du système de Proudhon, se procurera :

Pour la partie économique : le *Résumé de la Question sociale*, 1849, 1 vol., prix 1 fr. 25 c. — *le Droit au Travail et le Droit de Propriété*, 1 vol., 50 centimes, — ou la 3e étude de *la Justice* : *les Biens*, 1 vol., fr. 1.25, avec la 6e étude : *le Travail*, fr. 1.25.

Pour la partie politique : la 4e étude de la *Justice* : *l'Etat*, 1 v., fr. 1.25, — ou la *Théorie de l'Impôt*, 1 vol., 3 fr.

Qu'on ne l'oublie jamais, une Révolution n'est pas un coup de théâtre sanglant, une représentation dans la rue, c'est une transformation de l'*idée*, de l'esprit donc. Si le peuple ne veut pas devenir le jouet de ses meneurs, il faut qu'il apprenne à penser, qu'il lise, et n'agisse qu'après avoir *pensé*. Alors la révolution deviendra une série d'évolutions calmes, lentes mais sûres. Le peuple *fara da se*.

A propos de *la Vérité*, journal de Londres, qui a cessé de paraître, nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Je vous serai très-obligé de vouloir bien insérer dans votre estimable journal les quelques lignes ci-après que j'ai l'honneur de vous adresser :

» Depuis quelque temps, des personnes mal informées se plaisent à répandre le bruit que j'ai vendu mon journal aux égorgeurs de Décembre, ou tout au moins que j'ai reçu de *l'argent* pour cesser sa publication. Mon devoir est donc de protester énergiquement contre une pareille accusation, ne voulant pas que personne puisse augurer de mon silence que je passe condamnation sur une semblable calomnie.

» Ma conduite a toujours été conforme au droit, à la justice et au principe démocratique, que je défendrai jusqu'à ce que je tombe.

» Propagateur des idées nouvelles et défenseur des grands principes de la République universelle, je ne cesserai de combattre qu'en cessant de vivre.

» Des raisons capitales, que certaines considérations m'empêchent de faire connaître (raisons qui pourraient bien porter atteinte à la réputation démocratique de certains individus), les pertes que les agens ou espions du pouvoir que je combattais me firent subir, car ils n'épargnèrent rien pour me faire du mal, puisqu'ils ne reculèrent pas pour briser, pendant mon absence, et à plusieurs reprises, les formes du journal jusque dans mon atelier et à la presse, et enfin la presque impossibilité de faire payer la plus grande partie des abonnements échus depuis plus de trois mois, furent les seuls motifs qui me déterminèrent à cesser la publication de *la Vérité*.

» Je n'ai qu'à me féliciter d'avoir combattu pour la grande cause de l'humanité. Je n'ai pas abandonné la lutte, et l'on me trouvera toujours prêt à combattre ce gouvernement issu de la plus lâche et de la plus sanglante des trahisons. Je me suis imposé une tâche, et je l'accomplirai sans nul dédommagement que l'austère plaisir d'avoir fait mon devoir.

» Je ne dois pas clore cette protestation sans adresser de vifs remerciements aux correspondants de *la Vérité*, et particulièrement à MM. J. G.... et A. B...., pour le dévouement et le désintéressement dont ils m'ont donné tant de preuves, et je les prie d'en agréer ici l'expression de ma profonde gratitude.

» Recevez, monsieur le Rédacteur, le salut fraternel de votre dévoué

» J. Esgonnière. »

« Bayswater, le 1er février 1865.

LES MARTYRS DU TRAVAIL.

AU SUJET DE LA CATASTROPHE DES CHEVALIÈRES DE DOUR.

Air du Mineur.

N'envions pas le sort des heureux de la terre.
L'aspect de leurs grandeurs leur cache l'avenir.
Lorsque dans le lointain retentit le tonnerre
Nul d'eux ne voit l'azur un instant se ternir...
Pétris de passions et drapés dans leurs vices,
Ils briguent pour eux seuls les faveurs de Plutus...
Ah! lorsqu'aura sonné l'heure de la justice,
Les valets du veau d'or, frères, ne seront plus!

Notre existence à nous c'est la lente agonie :
Nous vivons de douleurs des langes au tombeau.
Par le soleil brûlant la figure brunie,
Ou portant de l'hiver l'empreinte sur la peau.
D'enrichir les oisifs nous faisons le service,
Pour un maigre salaire et le mépris en sus.
Ah! lorsqu'aura sonné l'heure de la justice
Les valets du veau d'or, frères, ne seront plus!

Mais est-ce donc assez que nous soyons prodigues
De forces, de sueurs, pour n'en rien recueillir?
A nos privations, à nos longues fatigues
Des périls incessants viennent encor s'unir.
Là-bas la mine en feu devient lieu de supplice :
Que de veuves, d'enfants, sont d'appui dépourvus!
Ah! lorsqu'aura sonné l'heure de la justice
Les valets du veau d'or, frères, ne seront plus!

Immense désespoir, détresse sans mesure!
Quelle puissance va calmer vos cris poignants :...
Sont-ce les exploiteurs, les princes de l'usure,
Qui vont porter remède à tant de maux navrants.
Non, c'est l'aumône encor qui remplit cet office;
Martyrs, n'attendez rien de cupides repus.
Ah! lorsqu'aura sonné l'heure de la justice
Les valets du veau d'or, frères, ne seront plus!

Frères, l'aumône a fait ses preuves d'impuissance,
Elle pourra bientôt porter le crêpe noir.
Revendiquons pour tous droit à la subsistance :
Aux martyrs du travail le travail doit pourvoir.
Trop longtemps nous servons cette avare milice
D'hommes qui n'ont d'amour que pour leurs sacs d'écus.
Ah! lorsqu'aura sonné l'heure de la justice,
Les valets du veau d'or, frères, ne seront plus!

Jour régénérateur que mon âme convoite,
Où le droit, le travail, de front pourront marcher!
Viens!... plus de parias, de hères qu'on exploite,
Plus de vils fainéants qu'il nous faut héberger.
Alors nous sortirons de la sphère factice
Où nous vivons parqués sous le joug des abus :
Nous pourrons respirer l'air pur de la justice:
Les valets du veau d'or, frères, ne seront plus.

Bruxelles, Janvier 1865. Prosper VOGLET.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue Notre Dame, Montagne de la Cour, 2.
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SÉBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

Numéro 7. 3me Année. 31 Mars 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Mars 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

L'indignation soulevée dans le pays par le départ de la légion de mercenaires belges qui devaient servir de cale au trône de Maximilien, bien loin de se calmer à mesure que nos preux s'approchent de leur destination, ne fait que grandir. Chacun se demande avec raison ce que l'on doit penser d'un peuple qui, après avoir proclamé son indépendance en chassant violemment l'*étranger*, et après avoir érigé à grands frais des forts inexpugnables, pour se mettre en état de résister à toute aggression étrangère (c'est du moins à l'aide de cette pilule que l'on nous a fait cracher les nombreux millions nécessaires à l'embastillement d'Anvers), d'un peuple, disons-nous, qui marche à toute vapeur vers l'ère de la liberté et jette, chemin faisant, 2,500 soudars de mauvaise composition sur une terre libre, pour y seconder l'invasion étrangère.

Heureusement pour nous, comme il n'est pas de nation qui n'ait eu à souffrir des exactions de son gouvernement, on comprendra que nous ne sommes pas solidaires des fautes de quelques adulateurs que, soit par peur d'une puissance étrangère, soit par excès de zèle envers un vieux monarque, nos hommes d'état ont tranquillement laissé faire, si pas encouragés. Depuis quelques jours surtout, plusieurs journaux de la capitale et de la province, en rendant compte des diverses correspondances qui leur parviennent du Mexique, n'ont pas manqué de dire à qui de droit, toute leur pensée sur la fameuse expédition belge

A cette protestation des journaux, est venu se joindre celle d'un grand meeting, qui a eu lieu mercredi 22 mars, dans la salle de la Louve. Le ministère, et particulièrement M. Chazal, a été déchiré à belles dents. Tous les griefs que le pays a à reprocher au ministre de la guerre, ont été signalés à l'assemblée. Le meeting ne s'est séparé qu'après avoir résolu : qu'un vaste pétitionnement serait organisé dans le pays pour protester, à la Chambre des Représentants, contre un événement qui souillera quelque jour notre glorieuse histoire.

A moins de supposer que tous nos représentants ne soient que des automates à la disposition de Monseigneur de Pau, nous pouvons prévoir que les orages, que va prochainement soulever à la Chambre la question belgico-mexicaine, amèneront inévitablement la chute sinon du ministère tout entier, au moins de M. Chazal. Toutefois, que le ministre de la guerre ne se plaigne pas trop : la dégringolade qu'il se prépare, doit être considérée par lui comme un triomphe; l'homme qui, non content d'avoir insulté à toutes nos institutions, s'est fait un devoir de tendre une main généreuse et cordiale au bourreau de la Hongrie, au fouetteur des femmes de Brescia, est bien digne, ce nous semble, de s'immoler volontairement sur l'autel des Hapsbourg.

La France chauvine fait beaucoup de bruit à cause de la reddition de Oajaca, si vaillamment défendue par le brave Porfirio-Diaz. A entendre *le Moniteur Universel*, les Français n'auraient eu à montrer que la gueule de leurs canons pour contraindre la ville à capituler. Au contraire, d'après les lettres qui nous parviennent et les renseignements que nous extrayons des journaux anglais, Porfirio-Diaz ne s'est décidé à rendre la ville que parce que la population et la garnison étaient privées de vivres, que les munitions manquaient, et que toutes les communications avec l'armée juaristes étaient coupées. Porfirio Diaz, sur lequel les journaux de M. Bonaparte se plaisent à répandre leur bave nauséabonde, a préféré se rendre et attendre des jours meilleurs, que de laisser mettre à sang et à sac, par les braves de M. Bazaine, une importante cité de 25 à 30 mille habitants.

M. Bazaine, dans son rapport, se vante d'avoir trouvé à Oajaca un immense matériel de guerre. La vérité est que les arsenaux de cette ville étaient bien pourvus, mais qu'avant de se résigner à capituler, Porfirio Diaz a donné l'ordre d'enclouer les canons et de rendre impropres au service toutes les armes dont l'armée française allait s'emparer.

Le général Sherman continue à marcher bon train. Il vient encore de remporter une éclatante victoire à Fischerville. Le corps d'armée commandé par le confédéré Early a été complètement défait sous les murs de cette place. 2,500 hommes, parmi lesquels 87 officiers, ont été faits prisonniers par les Fédéraux. Ce grave événement, qui a vivement impressionné la population de Richmond, aurait (dit une dépêche venue de New-York) amené la Chambre des représentants confédérée à voter une loi par laquelle les nègres seraient armés et prendraient une part active à la guerre. Nous pensons que ce parti extrême auquel a recours Jefferson-Davis lui réussira d'autant moins que, du train dont vont les opérations militaires, il n'aura pas le temps d'organiser ces nouvelles troupes et bien moins encore celui de les discipliner.

— Et depuis quand les brigands font-ils des livres? — Depuis que les honnêtes gens font des empereurs.

Tel est le sanglant stigmate qu'un vigoureux écrivain français vient d'imprimer au front de l'Empire. La magistrature judiciaire a cru venger l'Empire en faisant le procès au rude frondeur et a rendu plus éclatant, plus public, le coup de massue qu'a donné à l'auteur de la vie de César l'apparition de la brochure intitulée : *Les Propos de Labienus*. En effet, toute la presse européenne ayant enregistré que le tribunal correctionnel de la Seine, dans sa séance du 25 mars, a condamné M. Rogeard à 5 ans de prison et 500 fr. d'amende pour outrages envers la personne de l'Empereur, chacun voudra connaître les prétendus outrages contenus dans l'opuscule en question, et méditera profondément les vérités qu'il révèle; tandis que si l'Empire eut su dévorer son affront en silence, c'est à peine si le travail de M. Rogeard fût sorti dn monde politique.

A moins d'une nouvelle guerre européenne, ni la diète germanique, ni les conférences qui doivent se tenir à Berlin par les comités des différentes associations politiques, ni les inextricables manœuvres de l'Autriche n'empêcheront pas la Prusse de s'annexer les duchés. Déjà, sans tenir compte des manifestations populaires et des nombreuses adresses anti-annexionnistes envoyées tant au roi Guillaume qu'aux divers corps allemands par la bourgeoisie Schleswig-holsteinoise, M. de Bismark, secondé par M. de Roon, forme dans les duchés des corps de volontaires, ni plus ni moins que si l'annexion était un fait accompli.

En Italie, il circule des bruits singuliers. L'*Unita Italiana*, journal inspiré par Mazzini, rapporte que la convention du 15 septembre n'a été arrachée à M. Bonaparte qu'à la condition que le gouvernement italien signerait un traité secret cédant le Piémont à la France, après l'exécution de la convention. Le traité secret porterait en outre, que pour se compenser de la cession du Piémont, l'Italie s'emparerait de la Vénétie et de Rome, sans que le gouvernement français y apportât le moindre obstacle.

D'après les journaux autrichiens, le parti de l'action se préparerait pour une nouvelle levée de boucliers en Vénétie. Le ministre de la guerre aurait déjà donné des ordres en conséquence. Nous ne savons pas ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette nouvelle; les journaux italiens ne nous fournissent aucun renseignement à cet égard.

Le ministère du roi galant-homme se trouve en ce moment dans une situation fort perplexe. Le sénat vient de rejeter la loi qui proclamait l'abolition de la peine de mort, loi votée par la Chambre des députés. M. Vacca, ministre de la Justice, est sur le point de donner sa démission. On nous assure que si cet événement s'accomplit, M. de la Marmora préférera abandonner son portefeuille que de présenter un nouveau choix à la sanction du roi. Si le sénat a repoussé la loi sur l'abolition de la peine de mort, il a cependant adopté celle sur le mariage civil.

L'Espagne se voit enfin forcée de baisser pavillon devant l'insurrection dominicaine. La débacle financière de la péninsule ibérique, les dépenses énormes qu'a occasionnées la guerre soutenue à St Domingue, les frais illimités qu'exigerait la complète pacification de cette île, ont autorisé un membre des Cortès, M. Benavidès, à demander au gouvernement de faire l'abandon d'un territoire dont l'annexion avait déjà tant coûté, et dont la possession conduirait infailliblement l'Espagne à la

banqueroute. Les journaux de tous les partis parlent dans le sens de M. Benavidès. Nous sommes persuadés que le gouvernement, si impopulaire, ne bravera pas l'opinion publique par un entêtement non motivé; car il est aujourd'hui démontré que tous les efforts que pourrait tenter l'Espagne pour s'assurer la possession de Saint-Domingue, seront réduits à néant. D'ailleurs, la victoire vînt-elle un moment favoriser les armes espagnoles, le cabinet de Madrid doit savoir, qu'après la guerre des Etats-Unis, tout comme au Mexique, la doctrine de Monroë fera ressentir ses effets dans l'ancienne république d'Haïti.

Langrand-Dumonceau et Compagnie.

Pour nous conformer à la promesse que nous avons faite dans notre avant-dernier numéro, nous ne nous amuserons point à discuter le bien ou le mal fondé des espérances sur lesquelles reposent les diverses spéculations montées par M. Langrand. On les a comparées à celles de Law, à celles de Mirès; avec beaucoup plus de raison, si nous en avions le temps, et si cela en valait la peine, nous comparerions les lettres de gage aux assignats qui avaient le même point de départ, des biens domaniaux, et dont elles partageront infailliblement le triste sort.

Si cet « infailliblement » choque un lecteur naïf, nous lui citerons un seul exemple pour fixer ses idées : un domaine, ayant été acheté 4 millions de florins par un riche banquier viennois, ne lui rapportait, malgré un excellent entretien, que 120,000 florins par an, soit 3 p. c. M. Langrand a racheté et payé ce domaine 8 millions de florins et prétend en tirer 10 à 11 millions par lotissement. Or, il est clair que ceux qui paieront ce dernier taux devraient, pour amortir leur prix d'achat d'après le système adopté par la maison, servir des annuités de 8 à 9 p. c. Comment le pourront-ils faire puisque, évaluée 4 millions cette propriété bien entretenue ne rendait que 3 p. c., d'où il suit que payée 8 elle ne représente plus qu'un intérêt de 1 1/2 p. c., et arrivée au prix de 10 millions dans les mains des preneurs, elle ne peut plus représenter que 3/4 de 1 p. c. avec quoi ils devraient payer 8.

Mais le sort des actionnaires nous intéressant médiocrement, passons aux choses sérieuses :

Des critiques de fond et de détail ont été élevées contre les combinaisons Langrand-Dumonceau par quelques rares journalistes en Belgique et ailleurs. Les unes inspirées par une haine peu dissimulée, ne méritaient pas même une réfutation; d'autres plus sérieuses ont cependant produit peu d'effet, et la vérité reste provisoirement obscurcie dans les nuages amoncelés par la réclame, jusqu'à ce qu'un coup de soleil, ou un coup de fusil en Hongrie, vienne dissiper toute cette fantasmagorie.

Cependant, parmi ces critiques, il s'en est trouvé une qui a eu un singulier destin : un professeur dont la réputation a été peut-être bien surfaite, ce qui n'est point notre affaire, s'est avisé de demander un jour, dans un journal d'Anvers, pourquoi toutes les sociétés Langrand, crédit foncier, international, Vindobona, emprunt papal, etc., avaient été liées entre elles par une solidarité si dangereusement maladroite que, l'une tombant, toutes les autres, comme des capucins de cartes, seraient entraînées dans la débacle.

Quatre jours après, ce professeur annonçait au public ahuri qu'il entrait au service de la maison Langrand-Dumonceau avec des appointements fabuleux!

Quelques clameurs furent poussées çà et là sur l'énormité d'un chiffre qui ne regardait personne, et sur cette « défection » qui étant un acte personnel échappait, on eût dû le comprendre, à toute discussion publique. A part cela, l'incident n'eut pas d'autre suite, et les passants ne virent là qu'un homme de plus à la mer.

C'est alors que nous nous sommes posé la question suivante : « quel intérêt peut forcer M. Langrand-Dumonceau à donner à un professeur, eût-il sur le dos une étiquette d'économiste, la rente d'un million, rien que pour acheter son silence sur la solidarité qui unit ses opérations successives? »

Ne serait-ce point là que gît tout le secret du merveilleux appui que des spéculations étranges ont trouvé chez les conservateurs de toute robe, de tout acabit, de toutes couleurs, chez les gouvernements dont les idées et les intérêts sont les plus opposés? N'est-ce point avec ce secret que nous pourrons nous expliquer comment un parvenu a su, en quelques jours, réunir autour de sa caisse : catholiques et doctrinaires, papistes, grecs et anglicans; russes, autrichiens et français; n'est-ce point là que nous trouverons l'explication des invitations gracieuses envoyées par un souverain vénéré, mais protestant, au banquier qui prêtait alors « gratuitement » au Pape, une bagatelle de cinquante millions? Car il est impossible d'admettre que des éléments si disparates se soient réunis ainsi par le fait du hasard et sans autre arrière-pensée que de former une société admirative en faveur d'un génie financier dont la première étincelle est encore à naître. Cherchons donc le secret.

Le souverain d'un grand empire, ayant, il y a quelques années, plus d'appétit que de crédit, se voyait dans un grand embarras. Ses prédécesseurs, en pareille occurrence, recouraient tout simplement à quelque puissant financier de vieille roche, qui comblait le déficit par des souscriptions à gros chiffres, partagées entre peu de personnes; malheureusement, les banquiers d'alors ayant peu de confiance dans la stabilité du sire qui régnait à cette époque, force lui fut de recourir à un de ces coups d'audace qui lui sont familiers; et c'est ainsi que fut imaginé l'emprunt populaire par petites coupures. Celà réussit admirablement, et il est démontré même que la réussite de ce système ira en progressant à chaque nouvel appel... jusqu'à extinction.

La conséquence de cette innovation est facile à déduire : les petits employés, les portiers, quelques ouvriers, la moitié des paysans, appelés pour la première fois au banquet de la rente, se sont hâtés d'apporter leurs gros sous. En sortant de chez eux, leur argent en poche, c'était des hommes libres; en déposant leur souscription ils devenaient « intéressés à la stabilité de l'état; » en rentrant chez eux, avec leur coupon de rente, ils étaient tous mouchards, du plus au moins.

Aussi, voyez comme le clergé fait cause commune avec le gouvernement pour favoriser ces souscriptions, et comme la police est bien faite dans ce pays là!

Généralisez maintenant le système en lui donnant une base internationale, et vous aurez le nœud des combinaisons Langrand-Dumonceau; vous saurez alors pourquoi toutes ses sociétés engrènent les unes dans les autres, afin que les lettres de gage, dont on a empoisonné l'Autriche et la Belgique, intéressent tous les porteurs de ces pays à la stabilité en Hongrie; pourquoi le crédit international, attelé au foncier, va porter la même corruption en Angleterre et en France; pourquoi le crédit général industriel arrive à la rescousse et inoculera la même lèpre en Italie et en Espagne; pourquoi la Russie vient d'entrer dans cette conspiration par un emprunt de 600 millions, pour la même raison qui y a attiré le Pape pour cinquante millions; et comment les privilèges que l'on avait refusés à Mirès, aux Péreires, même aux ministres de l'empire, parce qu'ils étaient isolés, ont été accordés avec empressement à M. Langrand-Dumonceau, parce qu'il a eu l'habileté insidieuse de les solidariser. Et maintenant, grâce à cette coalition monstrueuse, deux milliards, en moins d'un an, ont pu être appelés par cet homme, hier encore plus inconnu que vous et moi; et celà, quoique toutes ses opérations ne vaillent rien... peut-être même parce qu'elles ne valent rien; car, plus elles sont mauvaises, et plus la « stabilité » sera nécessaire aux souscripteurs, de plus en plus innombrables de tous pays, pour que la banqueroute inévitable soit la moins lourde possible.

Que nos lecteurs nous pardonnent de leur avoir fait sonder la boue de ces sentiers fangeux, où des brasseurs d'affaires espèrent embourber le char de la révolution; les peuples dont ces mêmes gens ont trop longtemps limité l'existence à la brutale satisfaction des appétits matériels, savent aujourd'hui qu'ils ont une plus noble mission à remplir, l'affranchissement universel; parce que, tant qu'il y aura des serfs quelque part, le contre-coup de leur asservissement se fera ressentir douloureusement dans toute la collectivité des travailleurs de toute nationalité; ils savent que ce sont les hommes et non les pièces de cinq francs qu'il faut solidariser; et ceux qui les connaissent affirment en leur nom, que les manœuvres de l'immonde agiotage ne peuvent rien contre l'amour de l'humanité qui les embrase et les pousse en avant. Puissent l'instruction et la volonté leur venir en aide, afin que le triomphe de la liberté soit bientôt complet.

MEETINGS.

L'association *le Peuple*, de Bruxelles, a tenu récemment trois grands meetings publics : le premier, sur la question de l'augmentation des salaires; les autres, sur le paupérisme, ses causes et ses remèdes. Le cadre de notre journal ne nous permet pas de donner un compte-rendu détaillé de ces meetings; seulement, dans nos prochains numéros, nous tâcherons de publier ou de résumer quelques-uns des nombreux discours qui y ont été prononcés.

Nous nous bornerons à vous dire, pour ce qui concerne le premier meeting, qu'après une discussion chaleureuse entre ceux qui regardaient l'augmentation générale des salaires comme pouvant donner un certain bien-être aux ouvriers et ceux qui soutenaient le contraire, le meeting a conclu : qu'une augmentation générale des salaires, fût-il possible de l'obtenir, ne peut réellement améliorer le sort de l'ouvrier, attendu qu'elle serait nécessairement suivie d'une augmentation correspondante dans le prix des objets de consommation.

Dans les autres meetings, un grand nombre d'orateurs ont pris la parole. Parmi ces orateurs, les uns ne voient de remède au paupérisme que dans la généralisation des associations coopératives, qui se substitueraient à l'exploitation de l'homme par l'homme; d'autres mettent leur espoir dans un grand bouleversement qui anéantirait tous les priviléges de la bourgeoisie; d'autres encore, sans condamner l'association industrielle d'une façon absolue et tout en reconnaissant l'imminence d'un grand cataclysme social, ont exprimé l'idée que le remède au paupérisme ne devait être cherché ni dans la révolution violente ni dans le mouvement coopératif, mais bien dans l'entrée du sol à la propriété collective.

Cette question du paupérisme, de ses causes et de ses remèdes, étant loin d'être épuisée, reste à l'ordre du jour des prochains meetings. Nous ferons connaître le jour, l'heure et la salle où ces meetings auront lieu.

Voici la circulaire que le comité de la section d'Agitation, institué au sein de la société *le Peuple*, a lancé parmi les travailleurs pour les convoquer aux meetings :

Aux ouvriers,

Il est reconnu aujourd'hui par les économistes les plus éminents, que les pays où l'industrie a pris le plus de développement, sont aussi ceux où la masse des producteurs est la plus pauvre; de sorte que la pauvreté de la classe travailleuse et prolétaire augmente proportionnellement au bien-être de la classe oisive et propriétaire. En d'autres termes : la misère s'accroit sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse. L'exemple des pays industriels par excellence, tels que l'Angleterre, la France, la Belgique, qui sont en même temps ceux où la misère sévit avec le plus de rigueur, démontre *a priori* l'exactitude de cette proposition.

C'est cette tendance de la société à s'enfoncer de plus en plus dans l'abîme de la misère, c'est cette indigence des masses passée à l'état permanent et chronique dans la société, que l'on appelle le PAUPÉRISME.

Considérant que l'accroissement de la misère doit être arrêté sous peine de mort sociale, et que d'ailleurs il est de l'intérêt des prolétaires, comme du devoir de tout homme de cœur, de travailler à l'amélioration de la déplorable situation de l'ouvrier : nous avons résolu de vous convoquer à une série de meetings pour agiter cette question, la plus grave dont on puisse s'occuper à notre époque, et tâcher d'en trouver la solution. L'extinction du paupérisme, tel est le problème que le XIX• siècle est appelé à résoudre; nous voulons, dans la mesure de nos forces, coopérer à ce grand œuvre.

Bon nombre d'entre vous, travailleurs, se sont imaginés avec la meilleure foi du monde qu'une augmentation de salaire demandée aux patrons et accordée par ceux-ci, pouvait améliorer votre position. C'est pourquoi nous vous avons invités à assister à notre meeting de lundi passé. Ce meeting a clairement démontré, croyons-nous, qu'une augmentation générale des salaires, fût-elle possible, ne peut efficacement améliorer la position de l'ouvrier.

Quelle est donc la vraie solution du redoutable problème de l'anéantissement du paupérisme, et d'abord quelles sont les causes de ce fléau ? Telle est la question que nous oserons mettre en discussion dans une série de meetings publics, qui auront lieu prochainement au local de l'estaminet le LION BELGE, rue de la Tête d'Or, 3, près de la Grand'-Place, à Bruxelles.

Voici donc notre ordre jour :

LE PAUPÉRISME,

Ses causes, — ses remèdes.

Nul plus que vous, travailleurs, n'est intéressé à la solution de cette grave question, question de vie ou de mort pour l'humanité entière, il est vrai, mais de laquelle dépend surtout votre sort à vous les déshérités de la société.

Nous espérons, travailleurs, que vous répondrez à l'appel de vos frères.

Pour la Section d'agitation intellectuelle,

LE COMITÉ :

Staatge, menuisier. Mittchell, mécanicien, Borckmans, serrurier, Vandenhouten, peintre, et Verrycken, chauffeur.

Enterrement civil.

Le 13 courant, l'association *les Solidaires* a procédé à l'enterrement de Prosper Drapeau, né à Nantes (France), et décédé en libre penseur à Bruxelles, à l'âge de 24 ans.

Un nombreux cortége, composé principalement des membres des diverses sociétés rationalistes de Bruxelles, et des ouvriers mécaniciens de Molenbeek qui avaient été les compagnons de travail du défunt, a accompagné au cimetière de Scheutveld les restes de Drapeau.

Sur la tombe, trois citoyens ont pris la parole pour rendre hommage au caractère doux et pacifique, mais cependant ferme et sérieux, du jeune républicain-socialiste que la mort venait d'enlever. Car si Prosper Drapeau était jeune d'années, il était vieux d'expérience et d'études; sous un corps souffrant et débile, il cachait une âme vigoureuse, un cœur d'or, un jugement sain et une intelligence droite.

Pour répondre à une correspondance adressée de Bruxelles au *Rationaliste* de Genève qui dit que *les Solidaires* sont tombés en ruines, que cette association n'existe plus que de nom, nous ne pouvons faire mieux que de donner le rapport de cette société pour l'année 1863, en attendant celui de l'année 1864.

Si les dires du correspondant bruxellois du *Rationaliste* pouvaient être vrais, ce serait donner par trop de satisfaction à ce grand, à cet illustre et spirituel sénateur belge, du nom de Pirmez, qui croit à la résurrection des corps. Si cet homme profond et religieux peut revenir plus tard « dans le même corps » (comme s'il ne suffisait pas de l'avoir vu une fois pour en avoir assez), il verra que *les Solidaires* auront gagné du terrain tant dans les cimetières que partout ailleurs, tandis qu'il ne sera pas plus question du catholicisme qu'il n'est aujourd'hui question du culte de Baal.

Voici donc le rapport en question :

Messieurs et amis.

Conformément aux prescriptions de nos statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre le compte-rendu de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler.

La principale affaire pour l'association, c'est de connaître sa situation financière. Nous commencerons donc par vous détailler les recettes et les dépenses effectuées depuis la dernière reddition des comptes :

Nous avions en caisse, au 31 décembre 1862. une somme de	Fr.	1.123 57
La recette de Janvier s'est élevée à . .	»	39 00
Celle de Février	»	19 00
Plus un don volontaire de	»	7 00
Celle de Mars	»	17 25
Celle d'Avril	»	18 50
Celle de Mai	»	14 00
Celle de Juin	»	57 00
Celle de Juillet.	»	32 50
Celle d'Août	»	21 00
Celle de Septembre	»	66 50
Celle d'Octobre.	»	10 00
Celle de Novembre.	»	39 00
Plus un don de	»	2 00
Celle de Décembre	»	77 00
Total . .	Fr.	1,543 32

Dépenses.		
Convocation pour l'assemblée générale de Février.	2 00	
Idem pour celle de Juin. . .	2 00	
Idem pour celle de Juillet . .	2 00	
Idem pour celle de Septembre.	2 00	
Acquisition d'un meuble pour la bibliothèque (Septembre) . .	32 05	
Impression du rapport (id.) .	87 00	
Payé pour la lumière (Octobre).	2 80	
Convocation pour la manifestation sur la tombe de Paz . . .	2 00	
Achat d'un registre pour la bibliothèque (Octobre) . . .	2 80	
Convocation pour l'assemblée générale de Décembre. . . .	2 00	
Impression des Statuts. . .	55 00	
Payé au messager	12 00	
Payé pour l'éclairage du local.	6 00	
Payé au pharmacien. . . .	53 60	
Frais d'envoi de brochures. .	1 50	
Total. . Fr.	269 75	269 75
En caisse au 31 Décembre 1863. . .	Fr.	1,273 57

Nous croyons devoir vous rappeler les faits principaux qui se sont produits dans les séances hebdomadaires, les décisions qui ont été prises dans les assemblées générales et les propositions qui doivent figurer à l'ordre du jour de la plus prochaine de ces réunions.

Dans la séance du lundi 16 Février, il est procédé à la nomination des membres du comité administratif de la bibliothèque. Ce comité est composé des associés Auguste Ficher. J.-B. Ficher, Charles Maetens, J.-B. Boone et César De Paepe.

Dans l'assemblée générale du 23 Février, il a été donné lecture du rapport de l'année 1862. Ce rapport a été approuvé.

A cette même époque un meeting a été tenu dans la salle de l'*Orient*; nous en dirons un mot à la fin de notre compte-rendu.

Dans la séance mensuelle de Juillet, il a été décidé que l'anniversaire de la fondation de l'association serait fêté par un banquet au moyen d'une souscription. Ce banquet a eu lieu le premier dimanche du mois d'août. Plusieurs discours y ont été prononcés; après quoi, un associé a chanté une chanson dédiée aux *Solidaires* par P. Voglet.

Dans la séance mensuelle du 3 août, il a été convenu qu'un associé devait être appelé devant le comité, pour qu'il put se disculper d'une accusation portée à sa charge et ayant provoqué son exclusion de l'association. Cet associé s'est présenté devant le comité, dans la séance du 17 août, où il s'est comporté de telle façon que tous les associés présents appuyèrent la demande d'exclusion.

Dans la séance du lundi 24 du même mois, le secrétaire rapporte que le journal l'*Echo du Parlement*, à différentes reprises, s'est occupé des *Solidaires* dans sa polémique avec les journaux catholiques. Il est arrêté que le secrétaire de l'association écrirait une lettre à l'*Echo du Parlement* pour le prier de faire savoir au public que l'association les *Solidaires* entend ne pas se mêler des élections, attendu qu'elle n'est pas une société politique.

Voici la lettre en question, que la rédaction du susdit journal a fait précéder de commentaires où il était dit que les feuilles cléricales avaient longtemps effrayé les populations ignorantes avec le mot de franc-maçon et qu'elles cherchent à le faire de nos jours avec le mot de Solidaire :

A M. le rédacteur en chef de l'*Écho du Parlement*.

Monsieur.

C'est confiants dans votre impartialité que nous venons vous prier de bien vouloir donner place dans les colonnes de votre estimable journal aux quelques lignes suivantes que nous vous adressons au nom de l'Association les *Solidaires*.

Dans la séance hebdomadaire d'hier soir, il a été donné lecture de trois entrefilets insérés dans vos n°• du 10 et du 12 courant concernant le *Journal de Bruxelles*, au sujet de l'appui que donna cette feuille à des candidats libéraux lors des élections dernières.

Nous n'aurions pas à nous occuper de votre appréciation à cet égard si vous n'aviez pas ajouté que deux de ces candidats sont des *Solidaires*.

Nous avons lieu de nous étonner de ce langage quand nous le comparons à celui que tinrent les catholiques lors des élections en question. En effet, ne vous souvenez-vous pas qu'alors vous rapportiez que dans des pamphlets lancés dans les environs de Nivelles il était dit que ce parti ne voulait plus être gouverné par des libéraux et des *Solidaires*, tandis que vous prétendez aujourd'hui que les *Solidaires* ont été patronés par un journal clérical.

Vous conviendrez avec nous que c'est à n'y plus rien comprendre.

Nous n'avons pas, monsieur, au nom de notre Association philosophique et non politique, à donner notre avis sur ce qu'un journal catholique ait pu, oui ou non, accorder son appui ou son patronage à des candidats libéraux; là n'est pas notre affaire, mais nous persistons seulement à vous déclarer que pas une des personnes, dont les noms figuraient sur les listes électorales, n'a fait ni ne fait partie de l'Association les *Solidaires*.

Bien que les associés conservent au dehors de l'Association le droit d'agir selon leur liberté individuelle, que nous respectons au plus haut point (comme vous pourrez vous en convaincre par le rapport de 1862, dont nous avons l'honneur de vous adresser un exemplaire), nous devons ajouter, monsieur, que s'il nous était démontré qu'un *solidaire* ait pu s'allier *au parti* catholique soit pour combattre le parti libéral, soit pour toute autre chose, il aurait dès ce moment là encouru l'exclusion de notre Association, par la raison qu'il nous serait impossible de le considérer autrement que comme un homme à deux faces.

Nous défions qui que ce soit de désigner autrement celui qui fait partie d'une Société dont le seul et unique but est de combattre l'influence du prêtre, pour accorder ensuite à celui-ci sa confiance jusqu'au point de se compromettre dans une affaire que nous ne pourrions qualifier que de tripot.

Dans l'espoir que vous ferez droit à nos justes réclamations, nous vous prions, monsieur, d'agréer nos remerciements et nos salutations.

Le secrétaire,
D. BRISMÉE.

Bruxelles, 25 août 1863.

Il a été décidé dans la même réunion qu'une assemblée générale aurait lieu le 14 Septembre et porterait à l'ordre du jour : 1° Proposition de l'exclusion de l'associé dont il a été question dans la séance du 17 août ; 2° Modifications aux statuts consistant en ceci : remplacer, au titre, les mots « le secours mutuel » par les mots « l'assurance mutuelle », et ajouter à l'article qui traite des droits des membres adhérents un paragraphe par lequel il sera déterminé que le membre qui proposera la suppression ou la modification de cet article pourra être exclu.

Il est utile, croyons-nous, de vous rappeler que vers la fin du mois d'août, le drap mortuaire de notre association a été emprunté par M. le commissaire d'Uccle, pour permettre aux autorités communales de procéder à l'enterrement civil de M. Isidore Broyet, mort en libre-penseur. Cet enterrement eut lieu le 27 août, avec le concours de plusieurs membres de notre association.

Dans l'assemblée générale du 14 Septembre, après la la lecture d'un extrait du procès-verbal, la proposition d'exclusion à l'égard de l'associé dont il a été question plus haut, a été mise aux voix. Ce vote a donné l'exclusion.

Dans cette séance, les modifications à apporter aux statuts ont été également admises.

Dans la séance du 21 suivant, le trésorier a été chargé de faire l'acquisition d'un meuble pour la bibliothèque. Il a été décidé dans la même réunion que les séances auraient lieu dorénavant dans la salle de l'estaminet l'*Union*, petite rue des Bouchers.

Dans la séance mensuelle du lundi 5 Octobre, il est donné communication d'un artilcle du *Nouvelliste* de Gand, dans lequel il est question des *Solidaires*. Le secrétaire y répond par la lettre suivante, qui a été approuvée :

Ici le rapport cite la lettre adressée par les *Solidaires* au journal *le Nouvelliste de Gand*, ainsi qu'une lettre adressée à la *Tribune*. Nous avons donné l'une et l'autre dans notre n° 33, 2e année.

Dans la séance du lundi 12 Octobre, le trésorier paie, au bourgeois de l'estaminet *le Lion Belge*, la somme de 2 fr. 80 c. pour l'éclairage de la salle pendant les réunions. Il a aussi payé 32 fr. 05 c. pour la bibliothèque.

Dans la même séance, il est donné connaissance de la mort du libre-penseur espagnol Joseph Paz, décédé la veille à St-Josse-ten-Noode. Le comité décide que les associés seront convoqués pour assister à l'enterrement de ce rationaliste.

Nous devons vous rappeler que le cadavre de Paz, bien que celui ci ait repoussé le prêtre à son lit de mort, fut enlevé par les catholiques et furtivement enterré avec les cérémonies de l'église. A la suite de ce rapt odieux, les membres de notre comité se sont réunis dans une séance à laquelle assistaient les différentes sociétés d'enterrement civil, afin d'organiser en commun une protestation publique contre l'acte inqualifiable posé par nos adversaires. Le 18 Octobre, nous le constatons avec bonheur, bon nombre de Solidaires s'étaient joints aux membres des autres associations d'enterrement civil, et la protestation eut lieu au cimetière de St-Josse-ten-Noode, à l'endroit même où étaient inhumés les restes de Paz. Plus de 500 personnes prirent part à cette manifestation de la libre pensée.

A propos de cette manifestation le *Journal de Charleroi* publiait les lignes suivantes, auxquelles nous avons répondu par la lettre qui les suit :

Le rapport donne ici ce que nous avons publié dans notre n° 34, 2e année.

Dans la séance du 26 Octobre, le trésorier paie pour la bibliothèque une somme de 2 fr. 80 centimes.

Dans la séance du 30 Novembre, il a été arrêté qu'une assemblée générale aurait lieu le lundi 7 décembre, et qu'il sera mis à l'ordre du jour : 1° La révision de deux articles des statuts ; 2° lecture du réglement de la bibliothèque.

Dans l'assemblée générale du 7 Décembre, les deux articles du réglement ont été modifiés conformément à la proposition du comité. Le réglement de la bibliothèque a été approuvé à la suite du vote des articles dont il est parlé ci-dessus.

Dans la séance du lundi 14 Décembre au sujet du pétitionnement auquel se livrent les catholiques pour mettre les cimetières sous la dépendance de l'église, un membre du bureau soumet à l'association une proposition tendant à faire à la Chambre des représentants, au moyen d'une pétition, la demande de supprimer les démarcations dans les cimetières. Cette proposition est admise en principe.

Dans la séance du lundi 28 du même mois, il a été proposé d'organiser dans le Luxembourg une section de l'association *les Solidaires*. Le comité promet de s'occuper prochainement de cette question.

Il ne nous reste plus qu'à vous entretenir un moment du meeting dont il est parlé au commencement de ce rapport.

Si nous n'avions à vous faire une remarque, assez importante pour nous qui combattons le prêtre à cause de la pernicieuse influence qu'il exerce sur la partie ignorante de la nation, nous n'aurions pas à nous occuper de choses qui n'entrent point dans le but de notre association.

Vous saurez donc que des libéraux se sont unis à des catholiques pour l'organisation du meeting en question ; que ce meeting avait pour ordre du jour : Protestation et souscription en faveur de la Pologne. Ceci n'a rien que de louable, nous direz-vous. Nous le pensons aussi ; venir en aide à son semblable, secourir un peuple vaillant et malheureux, c'est le devoir de tout honnête homme ; mais nous ne croyons pas qu'il faille, pour faire le bien, s'unir à des gens qui ont toujours une arrière-pensée, et qui, dans une étreinte toute *fraternelle*, sont capables de vous étrangler... à force d'affection.

Le meeting dont il s'agit nous a donné une preuve nouvelle de la confiance qu'on peut avoir dans ces prétendus amis des peuples. Ainsi, tandis que des libres-penseurs criaient bien haut qu'il fallait, dans une circonstance pareille, s'unir aux catholiques ; tandis que ces rationalistes offraient sincèrement la main à leurs adversaires, que faisaient les catholiques ? Ils faisaient distribuer, au public qui se trouvait dans cette réunion, des brochures calomnieuses à l'égard des hommes qui ont secoué la domination cléricale.

Devant une manœuvre aussi jésuitique, nous ne croyons pas pouvoir qualifier d'acte généreux ce que venaient de faire ces libres-penseurs. Nous soutenons, au contraire, que c'est là exercer le métier de dupe, quand dans n'importe quelle circonstance on fait un pacte avec des gens qui ont été et seront éternellement les ennemis de l'humanité.

La brochure distribuée avait pour titre : *Le Salut et la Ruine*, et contenait entre autres choses une insulte à l'adresse des *Solidaires*, c'est-à-dire, que l'auteur de ce religieux écrit, en déclamant contre des gens qui, nés pauvres, meurent en millionnaires à l'aide du ministère, des chemins de fer, des pensions, etc., et après les avoir traités de sycophantes, (ceci est assez curieux pour un partisan du confessionnal), d'effrontés, d'adultères, les fait marcher entre un solidaire et une courtisanne, à travers les ruines de la religion, de la morale et de la liberté !...

N'est-ce pas le comble de l'effronterie que d'entendre des gens de ce parti parler de morale et de liberté ! où donc ce saint écrivain a-t-il vu un solidaire marcher entre M. Van Thilo et la servante du premier curé venu ? Qu'il sache bien que nous préférons de beaucoup les curés qui font de leur servante une courtisanne que de voir des vicaires soutenir la religion, la morale et la liberté en faisant des propositions honteuses aux factionnaires, comme le fit à Namur, M. Boigelot, dont nous nous sommes déjà occupé dans nos précédents rapports.

Nous terminons donc ce compte-rendu dans le ferme espoir que chacun de vous comprendra la nécessité de n'avoir jamais rien de commun avec ces êtres capables de tout, hormis du bien.

Bruxelles, le 1er février 1864.

Le Comité central :

C. MITCHEL, J.-B. CLÉMENT, E. DELPARTE,
L. LUYTGAERENS, B. LORIAUX, H. FARIN,
G. BRASSEUR, I. DELVIGNE et D BRISMÉE.

Lettres de Proudhon.

Proudhon a adressé à ses amis de Belgique un certain nombre de lettres qui toutes offrent le plus vif intérêt au point de vue des idées. Ces lettres, autant que possible, vont être recueillies et publiées en un volume, avec une introduction sur la vie de Proudhon en Belgique.

Les personnes auxquelles le grand penseur aurait écrit, sont priées d'adresser leurs communications à M. Félix Delhasse, chaussée de Haecht, n° 134, à Bruxelles.

LA VENGEANCE.

CHANT DES MEXICAINS.

AIR : *des faucheurs polonais.*

Le despotisme a dans sa convoitise
Pour rétablir l'ordre dans nos cités,
(Prétexte vain qu'avec peine on déguise)
Lancé sur nous ses soudards détestés.
Espères-tu, France que l'on enchaîne,
Qu'un fol orgueil pousse au meurtre du droit,
En ton carcan, sans soulever la haine,
Nous enlacer par un sanglant exploit.

REFRAIN :

Fiers Mexicains, la liberté du monde
Va sur nos bords trouver des défenseurs ;
Pour nous dompter les tyrans passent l'onde,
Frappons au cri de : Mort aux oppresseurs !
Frappons au cri (*bis*) de : Mort aux oppressours !
Oui, oui, mort aux oppresseurs.

Tes fiers héros qui pour la République
Sont dans la tombe, ô France, descendus,
Pour t'arrêter dans ton projet inique
Ne sont-ils pas terribles apparus ?
Non, tu gémis ; ton peuple, morne et sombre,
A l'abattoir se laisse diriger,
Sache qu'au moins s'il nous manque le nombre,
Leur souvenir va nous encourager.

Mais Bonaparte a choisi notre maître :
Sur notre sol va régner un Hapsbourg.
Oh ! que de maux, que de malheurs vont naître
Sous les regards de la fille Cobourg !
Quoi ! des *trabans* parcourrent nos savanes,
Ils vont se joindre aux tigres furieux !
Femmes, vieillards, sortez de vos cabanes
Vengeance ! il faut nous armer tous contre eux.

Pour consommer l'œuvre du brigandage
Aux dieux du jour il fallait des félons,
Un État libre a le honteux courage
De leur livrer d'infâmes bataillons.
Va, ne crains pas, ô terre de Belgique,
D'être exécrée et maudite par nous.
Mais tes vendus qui souillent le Mexique
Jusqu'au dernier ici périront tous.

Par les bandits nos campagnes fertiles,
Nos prés, nos champs sont partout ravagés.
Ils ont flétri nos sœurs, pillé nos villes,
Et de notre or ils se sont regorgés.
Pour nous dompter César en sa démence
A la furie unit la trahison.
Nous, pour hâter l'heure de délivrance,
Au fer, au feu, nous joindrons le poison.

Bruxelles, 1864. P. VOGLET.

AVIS. Nous prévenons ceux de nos abonnés qui ne nous font pas tenir le montant de leur abonnement, que les frais d'encaissement seront à leur charge.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

P. MALENFANT,
Bottier de Paris,
Rue Notre-Dame, Montagne de la Cour, 2.
A BRUXELLES.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SÉBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

Etablissement Photographique
de
BIDOIT,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
BOTTIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

Numéro 8. 3me Année. 16 Avril 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.
POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 16 Avril 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

A voir l'ensemble qu'apportent nos doctrinaires à donner leur pleine et entière approbation à tous les faits et gestes du cabinet, on serait tenté de croire que ces messieurs ont pris à cœur de braver l'opinion publique, et de réduire à néant leur fameux triomphe du 11 août. Nous sommes parfaitement convaincus que si les catholiques étaient au pouvoir, plaçant les intérêts de la dynastie bien au-dessus des intérêts du pays et au-dessus du sévère jugement de l'histoire, ils agiraient avec la même complaisance, et en toute occasion comme le font aujourd'hui les ministres. Est-ce à dire que des gens qui, pour briguer les suffrages de leurs électeurs, se posent en défenseurs du droit, en ardents champions du progrès et de la liberté, une fois à la Chambre, doivent adhérer bénévolement à tous les actes du ministère? Evidemment non ; ils ne sauraient agir ainsi sans compromettre leur dignité. Cette vérité, qui est aussi vieille que le régime parlementaire, ne parait pas avoir été comprise par nos libéraux dans les discussions soulevées à la Chambre à propos de la question belgico-mexicaine, tant en septembre qu'aux séances des 4 et 5 courant !

Pendant les interpellations qui viennent de se produire, aux bonnes raisons, nous dirons mieux, aux arguments serrés de MM. Delaet et Coomans, MM. De Brouckère et Chazal ont répondu par des faux fuyants qui ne valent pas la peine d'être discutés. Par exemple, selon le ministre de la guerre, les enrôlements opérés pour le Portugal, justifient les enrôlements opérés pour le Mexique; il suffit que les casernes d'Audenarde soient démantelées, pour que de son autorité privée, c'est-à-dire, sans consulter le Sénat ni la Chambre, M. Chazal mette ces casernes à la disposition des belges-mexicains. Selon ce monsieur, l'autorisation donnée aux officiers de favoriser le départ de nos soldats, ne compromet le gouvernement d'aucune façon, etc., etc.

Nous ne dirons rien des récriminations qu'a suscitée la pétition du père du jeune Crimmers. Que Crimmers soit déserteur ou non, il s'est engagé volontairement à devenir le suppôt des oppresseurs du Mexique, et de la part d'hommes libres, il ne doit attendre que répulsion et mépris. Nous nous bornerons donc à enregistrer que la Chambre, par 55 voix contre 27 et 4 abstentions, a donné raison à M. Chazal.

Le ministre de la guerre, qui a si glorieusement triomphé au Parlement, n'a pas eu, parait-il, la même chance ailleurs. Pendant les discussions qui viennent d'émouvoir le pays, le général Chazal s'est servi, vis à-vis de M. Delaet, de quelqu'une de ces expressions que l'on digère difficilement. Le représentant d'Anvers lui a fait demander des explications, une rencontre s'en est suivie, et une balle des plus orthodoxes a été logée dans le flanc du belliqueux général. Quel dommage pour M. de Pau qu'il n'était pas muni de son canon Warendorff!... Mais à quoi bon! le ciel avait sans doute béni d'avance l'arme du député anversois. Qu'en pensent le *Journal de Bruxelles* et le *Bien Public*?

Les journaux ministériels nous font part de plusieurs lettres qui leur ont été communiquées par des personnes ayant des fils parmi nos soldats de contrebande au service de Maximilien. Il va sans dire que toutes ces lettres s'accordent à nous montrer ces couards vivant dans l'abondance et nageant dans des torrents de joie. Si les lecteurs de ces journaux considèrent que les lettres en question émanent de fils d'officiers belges, et par conséquent de gens entourés de priviléges et accablés de protections, ils comprendront aisément quel degré d'importance ils doivent attacher à la véracité de ces écrits. Une autre lettre, une chauvine cette fois, et d'un genre tout spécial, nous est desservie par l'*Écho du Parlement;* elle est l'œuvre d'un officier qui, d'après son propre aveu, s'est rendu volontairement au Mexique, pour le plaisir d'y respirer l'odeur de la poudre... non pas de celle des cibles et des tirs nationaux, mais de la poudre des combats acharnés. L'auteur a dû être bien près d'ajouter « et le parfum du sang et de la chair humaine!... » Après nous avoir raconté toutes les émotions de la vie aventureuse du soldat au Mexique, notre héros nous apprend qu'il s'est payé une tente, un matelas, qu'il soupe tous les soirs amplement et joyeusement avec son capitaine et son aumônier, en un mot, que pour lui tout marche au mieux dans ce bel Empire. Dès lors, les imbéciles qui se sont laissé leurrer et auxquels on ne donne qu'une nourriture malsaine et insuffisante, et la plupart du temps le bivouac en plein air pour dortoir, ont-ils bien le droit de se plaindre, si leurs chefs ripaillent gaiment et dorment à leur aise!

Pour répondre aux journaux qui cherchent par tous les moyens à justifier la conduite du ministère, nous pourrions reproduire tout au long une lettre adressée à un typographe de nos amis par son frère, lettre dont-il nous a été donné communication. Mais comme nous savons l'opinion publique suffisamment renseignée sur ce qui se passe dans les rangs de nos fiers légionnaires, nous nous bornerons à dire que l'auteur de cette lettre affirme que lorsque les soldats exalent une plainte devant leur colonel, celui-ci leur répond : « Avez-vous oublié que vous êtes vendus et livrés? » Voilà certes un argument clair et précis, et qui ne souffre aucune réplique.

Les journaux des États-Unis ne nous rendent compte pour le moment que des marches et contremarches opérées par les armées belligérantes. Ces mouvements divers laissent prévoir une nouvelle et terrible *consommation d'hommes* (comme eût dit l'ogre de Corse) et, par la promptitude avec laquelle ils s'accélèrent, nous pouvons présumer que l'époque à laquelle la tuerie doit avoir lieu n'est pas éloignée. Des lettres de la Nouvelle-Orléans disent que les symptômes de découragement et de démoralisation deviennent de plus en plus graves parmi les confédérés; les troupes réunies autour de Richmond et les immenses préparatifs auxquels on se livre avec ardeur pour la défense de cette place ne rassurent pas les populations; elles ont acquis la certitude que Richmond doit inévitablement succomber; elles comprennent qu'une fois Richmond aux mains des Fédéraux, il ne reste plus à l'armée une seule place de guerre pouvant servir d'entrepôt au matériel, aux munitions et aux vivres, et que dès lors l'armée se verra dans la cruelle alternative de signer une capitulation honteuse ou de lutter jusqu'à la dispersion du dernier régiment.

Si les États du Nord ont subi une immense perte d'hommes pendant la guerre acharnée qu'ils poursuivent si vaillamment, mais qui heureusement est bien près de se finir, ces contrées trouvent en Europe une bien large compensation. L'Amérique se repeuple des habitants du Mecklembourg, las d'être à la merci de l'ignominieux bâton de leur monarque. Elle se repeuple encore des malheureux habitants des Duchés, qui ne savent à quel saint se vouer, ou que plutôt les glorieux vainqueurs du Danemark ne savent, grâce à leur rivalité jalouse, comment et par qui laisser parquer. L'Irlande, lasse d'être l'une des plus misérables nations, jette sur le sol fécond, affranchi par Washington, une foule de victimes qui, rendues à l'agriculture et au travail, sont appelées à donner une nouvelle impulsion à l'industrie et au commerce transatlantique.

Enfin, les ouvriers puddlers du Staffordshire, déjà si cruellement éprouvés par la grève, préfèrent à la lutte du faible contre le fort, l'émigration en masse. Si les maitres persistent dans leur entêtement, s'ils ne se hâtent de donner satisfaction aux exigences des 48,000 travailleurs inactifs, ils ne tarderont pas de voir leur industrie complètement anéantie dans ce comté. Il est pourvu aux frais de voyage et aux premiers besoins des émigrants, par les associations ouvrières. L'Angleterre se ressentira douloureusement de cette perte d'hommes, d'autant plus que chaque fois que la grève se reproduira, l'émigration, désormais organisée, en sera la solution.

Au stupide proverbe « *Chacun pour soi et Dieu pour tous* », vient enfin se substituer la solidarité entre les travailleurs. Les immenses progrès qu'elle fait dans presque tous les Etats de l Europe, tout en rendant la joie au cœur des classes prolétariennes, doivent causer de bien cruelles angoisses à ces cupides fainéants qui prétendent continuer à s'enrichir et à s'engraisser au détriment des déshérités. Voici un fait que l'on nous écrit de Leipzig et que certainement les ouvriers-typographes de Bruxelles, qui viennent aussi d'avoir eu à lutter

avec les patrons, n'apprendront pas sans intérêt :

« La grève des ouvriers compositeurs continue; presque toutes les imprimeries sont désertes; c'est à peine si les éditeurs de journaux et de revues ont trouvé un personnel suffisant pour continuer leurs publications. On cite tel riche imprimeur, dont le nom est européen, qui, le composteur à la main, a repris lui-même du service.

» Un instant la police avait fait mine de prendre parti contre les ouvriers; elle voulait obliger tous ceux qui ne pouvaient justifier de moyens d'existence à quitter la ville dans les 24 heures; mais elle s'est ravisée à temps. Les ouvriers compositeurs ne restent pas isolés dans leur lutte contre les patrons : ils ont reçu des secours de Berlin, de Dresde, de Hanovre, de Munich, de Vicence, de Würtzbourg, etc.

» Non-seulement les ouvriers compositeurs de ces villes se sont refusés, sous les conditions les plus avantageuses, à se rendre à Leipzig, mais ils se sont empressés d'envoyer des secours d'argent à leurs frères en grève. »

En France aussi les grèves continuent. A Paris, les ouvriers chapeliers refusent de travailler, à moins qu'on ne leur accorde une augmentation de salaire. Cette industrie est en ce moment dans un grand embarras, c'est la bonne saison de la chapellerie, et ce qui rend la position très-dure pour les patrons, c'est que les ouvriers chapeliers ont, dit-on, une caisse commune qui ne possède pas moins de 400,000 fr.

« En Pologne, les fusillades continuent, les prisons regorgent de détenus politiques, la misère est générale, les partisans du czar même vendent leurs propriétés pour aller s'établir à l'étranger. La conscription aura lieu incessamment, de nouveaux massacres en seront indubitablement la suite. » Le *Devoir* de Liége, auquel nous empruntons ces lignes, aurait pu ajouter : et la peste, qui semble diminuer un moment à St-Pétersbourg, sévira de plus belle et n'épargnera plus cette fois (nous l'espérons du moins) les bourreaux de la Pologne et les oppresseurs de la Russie.

P. S. — Ce que nous disons plus haut, au sujet des affaires d'Amérique, vient de se réaliser. Après trois jours de marches et de combats, Grant s'est emparé de Richmond. Il a pris également Pétersburg. Outre cet immense résultat obtenu par Grant, les Fédéraux ont encore fait 25,000 prisonniers, pris au moins 200 canons et jeté la consternation dans l'armée de Lee, qui se retire sur Lynchburg. La *consommation d'hommes* qu'a coûté cet événement est de 22, tués et blessés, dont 7,000 Fédéraux et 15,009 Confédérés. Comme on le voit, nous ne nous sommes pas trompés dans nos prévisions.

REPRÉSAILLES.

Petite leçon du grand catéchisme de Malines.

Nous prêchons le bien.... et pratiquons le mal.

TOUS LES ESCOBARS.

D. Quel est le sixième commandement de Dieu?

R. LUXURIEUX *point ne seras, de corps ni de consentement.*

D. Que défend le sixième commandement de Dieu?

R. Il défend les actions et les paroles déshonnêtes, et tout ce qui peut blesser la sainte vertu de *chasteté...*

D. Qu'est-ce que le péché d'impureté a de particulier?

R. C'est qu'il couvre de honte et d'opprobre celui qui le commet. (Si ce n'était que cela!...)

D. L'impureté est-elle un péché très-honteux?

R. Oui, l'impureté est un péché si honteux que l'apôtre saint Paul veut que le nom même n'en soit pas prononcé parmi les chrétiens.

D. Est-il fort dangereux de commettre le péché d'impureté?

R. Oui, parce qu'il nous expose aux suites les plus malheureuses. (Fichtre, oui! N'êtes-vous pas du même avis mes révérends pères Maingrat, Contrefatto, Delacollonge, Van Thillo, Verhille; frère Macaire, frère Raphaël, Decroix, Miroux; frères trapistes; Smalbroeck, Samuels, Stevens, Van Braekel, Borsch; frère Alphonse, de Gand, Cohas, Perréon, Rassineux, Thaon, Grelat; père *Archange*, Leloius, Serit, Pouzols, Garrier, Bernier, Delaurier, Clauzier, Gauthier, Gohier, Wilmann, Tissier, Bernard, Charbonneau, Chassié, Collineau, Spaas, et autre gibier du même poil?...)

D. Quelles sont les suites *malheureuses* du péché d'impureté?

R. Ce sont les *rechutes* où il nous entraîne... (Et la prison donc, mes bons amis susnommés?)

D. Les *rechutes* et les *mauvaises habitudes* sont-elles les seules suites malheureuses du péché d'impureté?

R. Non; le péché d'impureté est encore l'occasion d'un grand nombre de sacriléges... (Entre autres celui de fabriquer de petits *bons dieux*, quand on a les mains encore souillées des suites de caresses *impures*...)

D. Pourquoi l'impureté est-elle un des sept péchés *capitaux*?

R. Parcequ'elle nous entraîne dans beaucoup d'autres péchés. (C'est pour cela, sans doute, que ce gentil péché est le plus commun de ceux que commettent les Révérends tonsurés...)

D. L'impureté est-elle un grand péché?

R. Oui, car l'Ecriture Sainte nous dit que les impudiques n'obtiendront point le royaume des Cieux. (Diable, mes Révérends, dans ce cas il y aura parmi vous beaucoup d'appelés... devant les tribunaux... mais peu d'élus... pour le Ciel!)

D. Quel est le neuvième commandement de Dieu?

R. L'*œuvre de chair ne désireras*, QU'EN MARIAGE SEULEMENT. (Oh, la, la, mes amis, encore un commandement que vous observez à merveille! Nous en reparlerons.)

D. Quand pèche-t-on contre le neuvième commandement de Dieu?

R. On pèche contre le neuvième commandement de Dieu lorsqu'on a des désirs malhonnêtes, ou qu'on se complait volontairement dans des pensées contraires à la pureté. (Désirs *malhonnêtes*, pensées *contraires à la pureté*... peste, vous êtes indulgent et modeste, Monseigneur l'Eminence, la plupart des vôtres ne se contentent pas de si peu; il leur faut le *matériel*, le *palpable*, et non l'*idéal*... Comme notre bonne mère Eve, ils mordent dans la pomme et, plus heureux en ceci que la nourricière du genre humain, votre Dieu ne les chasse plus du paradis TERRESTRE. Il est vrai qu'en revanche il ne les admettra pas dans son royaume des CIEUX... C'est bien fait, cela, et il ne l'auront pas volé...!)

D. Est-ce un péché que d'avoir des pensées déshonnêtes *seules*, sans la volonté de commettre des mauvaises actions?

R. Oui, ces pensées déshonnêtes *seules* sont un PÉCHÉ MORTEL, si elles sont pleinement volontaires. (Jésuites, mes bons amis, la sauce se gâte... Vous ne vous contentez guère de pensées déshonnêtes *seules*, volontaires ou non; vous joignez l'exemple au précepte, l'utile à l'agréable... Quel enfer sera donc le vôtre?... Rôtirez-vous dans la septième fournaise, et aurons-nous un jour l'ineffable plaisir d'en attiser le feu?...)

D. Que faut-il faire, pour résister aux pensées déshonnêtes?

R. Il faut avoir recours à la prière (et dire comme saint Antoine : *rendez-moi mon* COCHON, *s'il vous plaît..*), ou porter ses pensées sur un autre objet, (sur les petits St.-Jean de l'abbé Van Thillo, ou sur les *phalus* de feu Van Bockel, par exemple.)

D. Que faut-il faire pour ne pas tomber dans le péché d'impureté?

R. Il faut premièrement s'abstenir de toute intempérance : (ce serait bien dur, n'est-ce pas Révérends? Et l'intempérance de langue y est-elle comprise, jésuites et jésuitesses?) Secondement, fuir les occasions, surtout les fréquentations dangereuses; (c'est bien vite dit, Eminence, mais c'est bien difficile à pratiquer); troisièmement, se rappeler sans cesse la présence de Dieu (vos prêtres n'y songent guère, Monseigneur, et puis, à quoi bon?) quatrièmement, fréquenter souvent les sacrements (est-ce pour faire un bout de promenade ensemble?) et suivre exactement les avis de son confesseur (lorsqu'ils ne sont pas de ceux qui tombent sous l'application de votre catéchisme, n'est-ce pas Monseigneur?)

D. Que peut-on faire encore très-utilement, pour ne pas tomber dans ce vice honteux?

R. 1°. Se mettre sous la protection de la Sainte Vierge, patronne spéciale de ceux qui ont à cœur de se conserver purs et sans tache (cette vierge là n'est donc guère la patronne des 9/10 de vos prêtres!), et invoquer souvent son secours (ce serait jouer avec le feu, Monseigneur. — Une vierge, puisque vierge il y a, venir au secours de vos prêtres lubriques, lorsque la malrage les prend? A sa place je ne m'y risquerais pas; j'aurais trop de souci de ma vieille virginité; et puis, qui sait? le Saint-Esprit, la 3e personne de votre Dieu, le père du fils de votre Vierge, n'aurait qu'à s'aviser de devenir jaloux...); 2° fuire avec soin tout ce qui pourrait devenir une occasion d'impureté (c'est pour obéir à ce précepte que tous vos prêtres ont des domestiques mâles au lieu de femelles, n'est-ce pas, et qu'ils évitent si soigneusement tout tête-à-tête avec les femmes, surtout dans le confessionnal?)

D. Quelles sont les occasions les plus dangereuses et les plus communes de l'impureté?

R. Les occasions les plus dangereuses et les plus communes de ce vice honteux sont : 1° la fréquentation des personnes sans mœurs, et de celles d'un sexe différent (entendez-vous, M. l'aumônier V.... et vous surtout MM. Van Thillo et Spaas?...); 2° les spectacles, les danses, les bals et toutes les réunions nocturnes du même genre (et les réunions nocturnes à deux dans le confessionnal, ou tout ailleurs, fut-ce au lit, Monseigneur? surtout les réunions d'un tricorne et d'une cornette?... Fort peu des vôtres, Eminence, reposent sur une couche solitaire!!!...); 3° les mauvais livres et les chansons obscènes (et les questions plus qu'obscènes d'un luxurieux confesseur); 4° les mauvais regards qu'on jetterait sur des statues, des gravures, des tableaux ou sur d'autres objets capables d'exciter les passions (hélas, Monseigneur, il faudrait alors faire avec vos prêtres ce que l'on fait avec certains oiseaux chanteurs, les rendre aveugles); 5° enfin l'oisiveté (tout ce qui porte tonsure est donc atteint du vice honteux de l'impureté, car est oisif tout ce qui tient à la sainte boutique).

D. Comment faut-il confesser le péché d'impureté qu'on aurait eu le malheur de commettre?

R. Il faut dire en termes *honnêtes* de quelle manière on a commis ce péché. (Ici, Monseigneur, un scrupule nous prend. A qui la jeune fille ou la femme doit-elle confesser le péché d'impureté qu'elle aurait commis? Au prêtre, évidemment. — Mais si ce prêtre est un abbé *Van Thillo*, un doyen *Spaas*, un *trapiste*, ou enfin un de ces chastes ministres des autels dont la chronique judiciaire moderne recueille si précieusement les *purs* exploits, cette confession-là pourrait devenir terriblement scabreuse et le diable y trouverait tout profit? Que vous en semble, Eminence; ne serait-il pas plus logique et surtout moins dangereux pour la pénitente qu'elle

se confessât à Dieu? — Il est vrai qu'alors le prêtre ne pourrait plus demander, comme la chose nous est personnellement arrivée, il y a quelques années, comment nous nous y étions pris, ma fiancée et moi, pour faire un enfant, et quelles étaient l'attitude et la position de ma future pendant l'accomplissement de notre acte *sacrilége* (1).

* *
*

D. Pourquoi certains péchés sont-ils appelés *péchés qui crient vengeance au ciel?*

R. Parce que la malice extraordinaire de ces péchés provoque avec raison la juste vengeance de Dieu, en ce monde même. (C'est vrai; nos tribunaux et nos prisons en savent quelque chose.)

D. Que devons-nous conclure de la malice extraordinaire de ces péchés?

R. Qu'ils doivent nous inspirer la plus grande horreur et que nous devons les éviter avec un soin tout particulier. (Eviter qu'on ne les connaisse, oui.)

D. Combien y a-t-il de péchés qui crient vengeance au ciel?

R. Il y en a quatre, savoir : 1° . . . . . , 2° L'IMPURETÉ CONTRE NATURE, 3° . . . . , 4° . . . .

Qu'en pensez-vous MM. Spaas de la tonsure?

Litanies.

Vierge immaculée, fécondée par l'Esprit Saint, après avoir connu de près certain soldat romain; du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Vierge pure et sans tache, conçue sans péché charnel: du vice honteux de l'impureté, gardez nous.

Vierge miraculeuse, qui avez eu plus d'un enfant, tout en restant vierge; du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Vierge adorable, patronne des jésuites et des jésuitesses qui, comme vous, sont des modèles de chasteté; du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint Monseigneur qui fricottez avec haute, noble et puissante dame X.... de Lierre, sous prétexte de confession... du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint abbé P...., splendide et sémillant doyen de V...., qui conversez..... spirituellement, deux ou trois fois la semaine, avec la dévote dame Q..... épouse d'un docte de l'Alma Mater...., du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint père dominicain X...., qui avez rendu mère une jeune fille louvaniste, et qui, renvoyé de ce chef dans un autre couvent, entretenez aujourd'hui l'enfant et visitez souvent la mère; du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint abbé M....., qui comme le St.-Esprit, avez aussi fécondé le sein d'une vierge, fille de boutique, tout en offrant le matin le *saint sacrifice de la messe* où, de vos mains *pures*, vous fabriquiez un *bon dieu* que mangeaient alors les imbéciles des deux sexes... du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint curé C...., qui avez un jour dû baptiser vous-même le fruit de vos œuvres..... impures; du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint vicaire Van Thillo, aujourd'hui directeur de conscience des béguines de Diest, qui jadis offriez à vos pénitentes de Ste.-Gudule, des *petits St.-Jean en plâtre* (alias *phalus*), pour être suspendus, en guise de scapulaires, entre les seins.... du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint doyen Spaas, qui administriez dans des guérites l'*Agneau sans tache* à des troupiers..... déculotés....., du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Saint abbé V....., qui avez fulminé en chaire contre les deux sacriléges de Louvain, et qui avez oublié l'interdiction dont on vous a gratifié, il y a quelques années, pour vous être trouvé dans une maison de prostitution, une fille publique sur les genoux....., du vice honteux de l'impureté, gardez-nous.

Vous tous enfin, saints, illustres et respectables chanoines, prêtres et moinillons, gros, gras et dodus, qui *prêchez* la chasteté mais qui *pratiquez* tout autre chose....., du péché capital de l'impureté, gardez-vous. Amen.

1. Il ne pourrait pas demander non plus, comme le fit il y a quelques jours à une jeune demoiselle de Louvain un GLORIEUX jésuite, si elle ne se mettait jamais toute nue devant sa glace pour examiner et détailler ses charmes. — Sales coquins!!!

« Triduum d'expiattion. Véritable capucinade. Séduction et meurtre d'une jeune fille dans un couvent de Messines. Complainte dédiée aux catholiques, apostoliques, romains et immaculés de Louvain, par le sous-comité des *Solidaires* de cette ville. »

Sous ce titre, les *Solidaires* de Louvain ont distribué pendant le carnaval un petit poême composé de versiculets et narrant tout au long les criminels exploits de deux moines siciliens que les journaux, entre autres l'*Opinion nationale*, l'*Echo du Parlement* et l'*Etoile belge*, avaient antérieurement enregistrés. La Cour d'assises de Catane, disaient ces journaux, allait avoir à juger deux révérends porte-froc, qui ayant séduit et déshonoré une jeune fille, l'entraînèrent perfidement dans un couvent de Messines, sous le prétexte de dérober aux yeux du public le fruit de leurs œuvres, et la massacrèrent impitoyablement; après quoi, voulant cacher leur crime, nos pieux scélérats descendirent le corps sanglant de la défunte dans le caveau de la chapelle du monastère; ils débarassèrent un cercueil des ossements qu'il contenait et les remplacèrent par les restes de la jeune fille.

Malheureusement pour les bons pères, un réfractaire, neveu d'un des moines du couvent, caché dans ce sépulcre pour échapper aux poursuites des lois de son pays, fut témoin occulaire du forfait odieux qui venait de s'accomplir. Dès lors, le jeune homme n'eut plus qu'une pensée : celle de sortir de sa retraite et de révéler à la justice ce qu'il venait de voir. C'est ce qu'il s'empressa de mettre à exécution, et la capture de nos deux moines fut aussitôt opérée.

Le *Moniteur de Louvain*, encore tout ému de l'horrible sacrilége récemment commis dans cette ville, ne put pas raisonnablement permettre que les populations qu'il a pour mission de bêtifier, apprissent l'histoire de deux moines séducteurs, assassins et profanateurs de tombeaux. Le saint journal se hâta de donner un démenti formel à l'auteur de la *Capucinade*, et jura ses grands dieux que cette fable était brodée sur une vieille légende du Moyen-âge dont deux templiers étaient les héros. Il va sans dire que les malédictions du ciel sont appelées par la sacrée feuille sur la tête du poêtereau solidaire.

Voici la réponse que ce dernier a adressée au *Moniteur de Louvain :*

Du fond de mon réduit vers toi, cher *Moniteur*,
J'exhale les regrets qui déchirent mon cœur!
Mes péchés sont bien grands! aussi je les déplore
De l'aurore à la brune et du soir à l'aurore.
Je pleure, je gémis, m'arrache les cheveux :
Rien ne peut approcher de mes tourments affreux.
Mon palais se refuse à toute nourriture.
Tout est morne pour moi dans la grande nature.
La nuit comme le jour, poursuivi de remords,
Je demande au Seigneur, qu'avant que chez les morts
Je doive m'en aller entendre sa sentence,
Il me laisse le temps de faire pénitence,
Et d'errer, tout contrit, par vaux, par monts, par bois,
A la barbe de tous criant à haute voix :

« Je suis un turlupin, un drôle, un misérable,
Qui vient de ses péchés faire amende honorable.
Chrétiens, priez pour moi! Gens de l'*Alma mater*,
Sauvez mon âme en pleurs que convoite l'enfer.
Je viens faire l'aveu de mon forfait horrible :
Sans craindre du Très-Haut la vengeance terrible,
De deux bons capucins j'ai compromis l'honneur,
Et ne l'eusse point su sans le saint *Moniteur*!
J'ai, dans une chanson que je déclare infâme,
Narré dans son entier un effroyable drame
Dont deux moines étaient les sinistres héros!
Sans respect pour l'habit qu'ils portent sur le dos,
J'ai raconté comment nos capucins, sans peine,
Logent dans un cercueil la beauté qui les gêne....
Et n'ai pas moins menti qu'un arracheur de dents!...»

Hélas! je fus trompé par les journaux du temps!
Pourquoi donc, ô journaux de France et de Belgique,
Livrer de pareils faits à la rumeur publique,
Fausser le jugement de vos bons abonnés
Et me faire obtenir un cruel pied-de-nez?
Moniteur trois fois saint, dis-moi que tu pardonnes
A l'erreur que m'ont fait commettre leurs colonnes!
Dis-moi que tu me mets au nombre des élus.
Et je te promets bien qu'on ne m'y prendra plus.
Quand de poêtereau j'emprunterai le rôle,
Par tous les saints du ciel j'en donne ma parole.
Quand je serai d'avis de rimer un morceau
Sur un froc répandant une odeur de pourceau.
Quand je voudrai lancer de ma verve profane
Quelque noir attentat caché sous la soutane,
Quand je voudrai flétrir quelque prêtre éhonté
Qui donne un nouveau lustre à la perversité,
Je n'irai plus chercher sous les murs de Messine;
Je trouverai chez nous plus d'une pièce fine;
Mille sujets divers s'offriront à la fois,
Et ma muse n'aura que l'embarras du choix.

Que vais-je donc chanter avant d'aller à messe?
Vais-je de *Van Thillo* célébrer la tendresse?
Dirai-je de *Knuffmann* quelque péché mignon
Pour attester qu'au cloître on peut vivre en luron?
Faut-il du frère *Stas* raconter l'infamie?
Des trappistes impurs l'infecte sodomie?
Et les goûts dépravés du vicaire *Blaireau*
Que n'a jusqu'à nos jours égalé nul salaud?
Puis, parlerai-je aussi de son chaste confrère,
Le curé de Sinay, ce septuagénaire
Qui se met à l'abri de la rigueur des lois
En exerçant ailleurs ses dangereux exploits?
Ou bien peindrai-je *Spaas*, ce doyen par trop digne,
Qui d'un brave soldat veut forcer la consigne?
Chanterai-je la barbe et tout l'accoutrement
Dont s'était affublé le mauvais garnement?
Ou bien, pour amuser le joyeux Louvaniste,
Des péchés de *Clément* referai-je la liste?
Dirai-je avec quel art, quand on est calotin,
On fait venir à soi l'argent et le butin?
Faut-il chanter encor..... Mais, dans une semaine. —
Si je continuais à me donner la peine
D'enregistrer les noms sacrés et glorieux
Dignes d'être fêtés sur terre comme aux cieux —
Je n'achèverais pas cette rude besogne.
J'aime mieux avouer franchement, sans vergogne,
Que désormais ailleurs que sur le sol natal
Je n'irai plus glaner dans le champ clérical.

Pourtant encore un mot sur le sinistre drame
Par lequel j'ai failli perdre à jamais mon âme.
Tu jures tes grands dieux, ô très-saint *Moniteur*,
Qu'il est l'œuvre infernal d'un infâme imposteur.
Puis, calmant ton courroux, soudain tu te ravises,
Et dans ton cabinet tu consultes, tu puises
Dans un tas de bouquins, avec soin amassé,
Où l'on conserve écrits les crimes du passé...
O prodige! aussitôt notre sanglante scène
T'apparaît sous l'aspect d'une vieille rengaine.
Quelle affaire! dis-tu; quelque ennemi de Dieu,
Qui traque le saint prêtre à toute heure, en tout lieu,
A su tirer parti de cette vieille histoire,
Pour forger un forfait de récente mémoire;
Et ce fils de l'enfer, faute de templiers,
D'honnêtes capucins a fait des meurtriers!...
Quelle femme à ce monstre a pu donner naissance?
Quelle main corruptrice a guidé son enfance?
Quels démons, dans ce cœur, ont distillé le fiel
Dont il vient abreuver les ministres du ciel?...
Ah! son crime est horrible!... Il est temps qu'il l'expie :
Qu'on livre à l'échafaud la tête de l'impie!!!.....

Hélas! bon *Moniteur*! Tandis que de sanglots
Tes colonnes au loin emplissent les échos,
Tandis que de chagrin ton pauvre cœur suffoque
A l'aspect des horreurs qu'engendre notre époque,
Tu ne t'aperçois pas, ô désolation!
Que ton vaste savoir, ton érudition,
Bien loin de raffermir dans l'âme du fidèle
La foi, la piété, la ferveur et le zèle,
Démontre sans réplique aux esprits les plus lourds :
Qu'on vit en d'autres temps, tout comme de nos jours,
Le ministre d'un Dieu de paix et de justice
Se vautrer dans la fange et se livrer au vice.
Grâce au masque trompeur dont il savait user
Sans que jamais mortel ne l'osât accuser.
Tu prouves, saint journal, tu prouves à tout homme
Qui ne raisonne pas comme on raisonne à Rome,
Tu prouves qu'en tout temps notre religion
A sur la vérité su poser un bâillon,
Et que les prêtres vils, impurs et sanguinaires
Sont les vrais gardiens de la FOI DE NOS PÈRES.

AMEN.

Spartacus.

Une nouvelle association vient de se fonder à Bruxelles dans le but de tenir des meetings sur les questions qui intéressent l'ouvrier. Elle a lancé la circulaire suivante :

Au peuple,

Source de toutes les oppressions, le paupérisme étend chaque jour ses ravages; les remèdes essayés contre lui ont produit des résultats insuffisants ou dérisoires : c'est que le contrat social, pour devenir l'expression sincère des droits et des devoirs de chacun, doit être le résumé et la sanction des intérêts de tous; mais le peuple n'a eu jusqu'à présent aucun moyen de manifester et de discuter ses aspirations vers une situation meilleure, et c'est ainsi que, se jouant de la stérilité de quelques efforts isolés, une minorité infime est parvenue à imposer et à maintenir des lois que nous n'avons ni faites, ni consenties. C'est ce qui perpétue toutes nos misères; cela ne peut durer.

Rien ne pouvant donc être établi de durable et de bon, qui n'ait pour base la justice, c'est-à-dire la pondération de tous les intérêts franchement énoncés et librement discutés, il est devenu nécessaire d'organiser des meetings populaires, à jour fixe, afin de donner à chacun l'occasion et le moyen de développer ses projets de rénovation sociale, et de les soumettre au contrôle de la discussion publique.

Mais il faut une volonté énergique, une constance à toute épreuve; il faut que nul ne se repose avant d'avoir rédigé le programme exact et complet des besoins légitimes qui réclament satisfaction, et d'avoir établi les moyens sérieusement pratiques de garantir aux plus déshérités le droit à l'existence; il faut enfin que, ces moyens trouvés, sans paix ni trêve on cherche à les réaliser, afin qu'on ne puisse plus prétendre que notre misère est volontaire, qu'elle est la conséquence de nos fautes, et que nous n'avons rien fait pour en sortir. Souvenons-nous que toute résignation est blamable, toute négligence est coupable quand, *pour pouvoir s'affranchir, il suffit de le vouloir.*

Les meetings, auxquels on vous invite, auront lieu tout les samedis, à neuf heures du soir, dans la salle de l'estaminet des Tanneurs, Grand'-Place, à Bruxelles.

Le premier de ces meetings sera tenu samedi prochain, 15 courant : Tout le monde y est admis, tous ont le droit d'y prendre la parole; que ceux qui ont des idées viennent les exposer là, jamais on n'a ouvert une tribune plus libre.

AUX TANNEURS, Grand'-Place, à Bruxelles,

tous les Samedis à 9 heures du soir.

Ordre du jour pour la séance du 15 Avril :

1° De l'utilité des meetings permanents, des moyens de les rendre tels, et d'en tirer rapidement des résultats pratiques :

2° Résumé des discussions qui ont eu lieu dans les meetings antérieurs;

3° Appel à tous ceux qui ont des sujets de discussion à faire inscrire à l'ordre du jour des séances suivantes.

LE COMITÉ PROVISOIRE :
ESSELENS, chimiste.
WUINNE, professeur.
DE PAEPE, typographe.
STEENS, voyageur.

Le premier meeting annoncé par la circulaire ci-dessus a eu lieu samedi passé, avec le concours d'un grand nombre de citoyens. La nouvelle association y a recruté beaucoup de membres. Plusieurs sujets ont été proposés comme ordres du jour des prochains meetings : le paupérisme, les associations ouvrière, la loi sur les coalitions, le suffrage universel, l'instruction obligatoire, etc., Voici l'ordre du jour du meeting de samedi, 22 avril : 1° Suite de la discussion sur le paupérisme, ses causes et ses remèdes. 2° Vote de l'assemblée sur les divers remèdes proposés.

Une expérience de 49 années, acquise dans les hôpitaux militaires, a donné à M. Horner idée de composer un remède pour la guérison des maladies qu'il avait traitées le plus souvent pendant sa longue carrière médicale; il a choisi, pour accomplir ce projet, le mode de pilules comme étant le plus facile et le plus convenable à prendre.

Le Dr Horner a fondé son système sur la conviction que toutes les maladies, sauf celles provenant d'accidents, ont pour cause des *humeurs corrompues* qui vicient le sang, ou qui, fixées sur d'autres parties plus ou moins sensibles de l'intérieur du corps, empêchent leurs fonctions régulières et produisent ainsi leur désorganisation; et que le seul moyen de prévenir et de guérir ces maladies consiste en ceci : délivrer le corps de ses matières nuisibles et morbifiques en les chassant par les voies naturelles dont la Providence nous a dotées pour atteindre ce but. C'est ainsi qu'il a choisi, parmi les substances végétales, celles qui conviennent le mieux pour composer un remède réunissant des qualités *fortifiantes, évacuantes, diurétiques* et *soporifiques*.

Des succès étonnants et nombreux ont couronné cette conception : des maladies, jugées incurables par les médecins les plus expérimentés, ont été radicalement guéries par le seul emploi de ces pilules; plus de mille attestations de guérison y sont à l'appui.

AVIS. — Mes pilules prenant tous les jours une plus grande extension, des pharmaciens peu scrupuleux vendent, comme venant de moi, des pilules mal préparées, qui sont *inefficaces* et même quelquefois nuisibles. Je reçois tous les jours des plaintes à ce sujet. Aussi, je prie les personnes qui veulent bien m'honorer de leur confiance, d'exiger que chaque boîte soit fermée par une bande circulaire avec ma signature : Docteur HORNER, à Paris.

(*Voir aux annonces.*)

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons, rougeurs, affections ganglionnaires, rhumatisme, ou toute autre douleur, de même et spécialement l'asthme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, maux de poitrine, de ventre, de vessie, consomption, apoplexie, par les PILULES DE LONGUE VIE, dépuratives, toniques et purgatives de M. VAN HINSBERGH, ci devant médecin et chirurgien de S. A. le prince de Bermude, etc.

Attestations.

Je citerai parmi un grand nombre de guérisons, attestées par des lettres ou des certificats de personnes encore vivantes, les suivantes :

1. — Je prie M. Van Hinsberg de m'envoyer deux boites entières de ces merveilleuses pilules de longue vie, pour mon frère. Elles lui font beaucoup de bien.
Le docteur de PRETER.

2. — Naples, le 18 Avril 1862.
Monsieur.
Je déclare et certifie que vos pilules de longue vie, que je conseille à prendre presque tous les jours dans ma clientèle, purgent le corps de toutes les humeurs nuisibles à la santé par sa triple action diaphorétique, cathartique et diurétique; son usage peut être continué à l'infini sans aucun danger. Vos pilules ne produisent jamais ces sensations désagréables qui sont la conséquence ordinaire de beaucoup de purgatifs qu'on vend sous le faux titre de dépuratifs du sang. Il n'y a plus personne désormais qui puisse encore élever des doutes sur les bons résultats de vos pilules.
Le docteur JOSEPH FREZZA, médecin du roi.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeuner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les voies naturelles : les selles, les urines et la transpiration, sans tranchées ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les autres remèdes similaires.

Prix : la boîte de 100 pilules, fr. 3 00.
la 1/2 boîte de 50 » « 1 50.

IMPRIMERIE D. BRISMÉE,
RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.
OUVRAGES DE TOUS GENRES, — PRIX MODÉRÉS.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impetigopsoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, conviennent à tous les *âges* et à tous les **tempéraments**. — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boite contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boite : 3 francs 50 centimes et la demi-boite : 2 francs. — **Evitez la contrefaçon.**

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des gonorrhées, blennoragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre**; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections **préconisées** jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *flueurs blanches* (*leucorrhée*), *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts : MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12; Ramlot, pharmacien, rue des Bouchers, 58; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 31, à Bruxelles; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers; Janssens, à Malines; Cambrésy, à Liége; Achile Van Arenberg, à Louvain; Jossart, à Namur; Lescot, à Tournay; Accarain, à Mons; Cappe, à Charleroy; Etienne Chapuis, à Verviers; De Bast, à Gand; Veys-Fryson, à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

Numéro 9. 3me Année. 30 Avril 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . . FR. 3 00
SIX MOIS . . . » 1 75
TROIS MOIS . . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 18,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Avril 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Après la prise de Richmond et la capitulation de Lee, il ne restait plus à la sécession que de reconnaître son impuissance à continuer la lutte et de demander aux Fédéraux une paix dont les conditions ne fussent pas déshonorantes. Si on lit avec attention les diverses missives envoyées par le général Grant à son adversaire pour l'engager à ne pas courir les chances d'une résistance désormais inutile, et l'amener à opérer la reddition de l'armée de la Virginie, si on tient compte de l'excès de délicatesse et de générosité apporté par le vainqueur dans toute cette affaire, on aura la certitude que le Nord, désireux d'en finir, eût fait à son ennemi toutes les concessions possibles. L'abolition de l'esclavage et le retour des populations du Sud à l'Union, c'était tout ce que voulaient les Fédéraux. Pour atteindre ce but, le gouvernement de Washington comprenait qu'il ne fallait pas humilier des millions d'hommes, qui du reste avaient donné des preuves d'un mâle courage. Bien au contraire; il était pénétré de cette idée qu'il fallait user de moyens de conciliation pour rétablir la bonne entente avec eux.

Malheureusement, le Sud, qui a soutenu avec un acharnement indescriptible la plus misérable des causes, ne semble pas encore près de revenir à des sentiments meilleurs. Sa ténacité a su lui acquérir, particulièrement dans le monde mercantile, de nombreuses sympathies; et nous ne doutons pas qu'il eût guerroyé encore pendant plusieurs mois, si le crime horrible du 14 avril n'eût achevé de flétrir sa cause et jeté le trouble et la perturbation, même parmi les siens.

Soit que les frères Booth aient été les instruments d'une conjuration sudiste, soit que, semblables aux assassins de Kléber, ils aient été poussés à commettre leurs forfaits par le plus monstrueux fanatisme, ils n'en ont pas moins donné le coup de grâce au parti que leur main homicide croyait servir. Cependant, il nous faut convenir que si l'horrible trame ourdie par les frères Booth avait pu s'achever à leur gré, les plus graves conséquences s'en seraient suivies pour l'Union. Nos lecteurs connaissent aujourd'hui toutes les scènes du drame sanglant qui s'est déroulé à Washington dans la soirée du 14 avril. Ils savent que pendant que l'un des frères Booth tirait, par derrière, un coup de pistolet sur l'honnête et loyal président Lincoln, l'autre frère se rendait chez le secrétaire d'Etat, M. Seward, qu'il croyait assassiner, mais n'a que blessé, et poignardait le jeune Henri Seward, accouru pour défendre son père. Nos lecteurs savent aussi que le général Grant et le ministre de la guerre Stanton, empêchés d'assister au théâtre par des affaires pressantes, y devaient être assassinés. Ce que l'on ne sait pas encore, ce sont les projets ultérieurs des deux criminels si leur quadruple attentat eût pu être consommé. En effet, qui peut se faire une idée du bouleversement auquel serait livrée une administration soudainement privée de ses principaux agents? Qui se figure ce que deviendrait une armée tout-à-coup dépourvue de ses chefs? Sait-on si les assassinats de Washington n'eussent pas été suivis du pillage et de l'incendie? La perpétration pleine et entière du crime que voulaient commettre les frères Booth n'eût certe pas abouti au triomphe des Confédérés; le Congrès américain compte dans son sein plus d'un Lincoln, plus d'un homme ayant assez de fermeté, assez de vigueur pour s'emparer des rênes de l'Etat, même au milieu du plus grand trouble. Mais les récentes tentatives opérées par les esclavagistes pour incendier New-York nous donnent une idée de ce qu'ils eussent pu faire dans le premier moment, si les frères Booth avaient réussi.

Si nous avons été en proie à une profonde tristesse, à la nouvelle de l'assassinat du président Lincoln, nous nous sommes senti soulagé d'un bien grand poids en apprenant que le glorieux martyr avait été dignement remplacé. Nous ne connaissons pas les opinions politiques du citoyen Johnson, la position de vice-président qu'il occupait ne lui ayant pas permis de se mettre en relief; mais son empressement à se charger du fardeau de la présidence, en un moment critique et lorsque l'arme de l'assassin semble être suspendu sur la tête des principaux chefs du gouvernement, mais les paroles énergiques dont Johnson a accompagné la prestation de son serment, nous font croire que le peuple américain retrouvera en lui la même aptitude dans les affaires et le même dévouement à la chose publique que chez son illustre prédécesseur, avec plus de fermeté peut-être. Ceux qui doutent des excellentes qualités du nouveau président n'ont qu'à lire les odieuses calomnies répandues contre lui par les feuilles sudistes et reproduites à plaisir par nos journaux conservateurs et doctrinaires. L'acharnement que l'on met à le décrier est une preuve que Johnson ne sera pas un président ordinaire, dont on ne s'occupe que pour autant que peut durer son administration. D'une part, on nous le montre incapable de gouverner, ayant un amour désordonné pour les liqueurs fortes, etc... D'autre part, à peine est-il installé qu'on nous le dit déjà s'entourant « d'intrigants, d'hommes exaltés. »

Quant à nous, nous sommes fiers d'appartenir au parti des *intrigants* et des *exaltés* qui vont inspirer le président. S'ils persistent à vouloir plonger dans l'oubli l'odieux commerce de chair humaine qui depuis bientôt quatre siècles souille le sol américain, nous sommes des leurs. S'ils veulent une Amérique libre et fédérée de l'Arctique à l'Antarctique, nous sommes des leurs. S'ils ne veulent plus d'Espagnols à Cuba et à St-Domingue, plus d'Anglais au Canada, ni plus d'Autrichiens soutenus par les bayonnettes bonapartistes au Mexique, encore une fois nous sommes fiers, nous sommes heureux d'être des leurs, et nous formons des vœux ardents pour la réalisation de leurs grands projets.

Malgré l'immense deuil dans lequel est plongée toute l'Union, l'armée ne reste pas inactive; Sherman a occupé successivement Raleigh et Mobile, et se dispose à diriger des troupes vers le Texas, où le Nord compte de nombreux partisans. Le général confédéré Johnston, qui battait en retraite à la date du 12 avril, doit probablement s'être rendu depuis.

Jefferson-Davis s'est retiré à Mâcon, en Georgie.

M. Bonaparte a daigné faire connaître à l'ambassadeur des Etats-unis l'horreur et l'affliction que lui a fait éprouver l'odieux attentat dont Lincoln a été la victime. Mais dans ce beau et riant pays de France administré à la 89, comme pense et agit le maître ne peuvent penser ni agir les sujets. Des étudiants se rendant en corps à l'ambassade, pour y exprimer leurs doléances comme avait fait l'auguste empereur, se heurtèrent en route contre une escouade de sergents de ville et de mouchards, qui les contraignirent à rebrousser chemin. Ceux d'entre ces jeunes gens qui eurent l'audace de manifester leur surprise des gracieux procédés dont dame police usait à leur égard, furent empoignés ni plus ni moins que de mauvais drôles et fourrés au violon jusqu'au lendemain, si pas plus longtemps. Quel beau régime que le régime impérial!!!

Le sénat espagnol s'occupe en ce moment de l'évacuation de St-Domingue. On est à peu près certain à Madrid qu'elle sera votée à une grande majorité et que les Cortès sont tout disposés à agir comme le sénat.

Madrid a eu son jour d'émeute. Il y a eu blessés et tués. Soixante étudiants ont été capturés par la vigilante police de l'endroit. Le procès qui doit leur être fait prochainement, nous renseignera sur les causes de ce branle-bas populaire, que l'on ne connaît qu'imparfaitement aujourd'hui.

En Italie, les hommes d'Etat font de la farce. L'infaillible Pie IX et l'excommunié roi galant-homme éprouvent le besoin de se faire des concessions mutuelles. A Rome, on a le pressant désir de reprendre le pied bon dans la Péninsule, en replaçant ses créatures aux évêchés. A Turin, on espère exploiter les bonnes dispositions du Saint-Père, afin de faire admettre la convention du 15 septembre et de faire oublier la portion de territoire enlevée aux Romagnes; déjà l'on a retiré le projet de loi sur les corporations religieuses.

Bons italiens! où vous mènerait-on si la Révolution ne devait, un beau jour, déranger les plans et les combinaisons de nos farceurs politiques!

Du suffrage universel.

PAR G. FLOURENS.

I.

L'homme a besoin, pour vivre en société, de s'entendre avec ses voisins, de régler, d'accord avec eux, les intérêts communs de l'association.

Il existe deux modes différents de gérer les affaires de la société humaine.

Le premier consiste dans la soumission passive de tous à un monarque, réputé issu des dieux, leur représentant, et par conséquent infaillible, capable de penser, de vouloir, d'agir, pour tous. Ce mode n'exige des peuples aucune vertu et ne leur donne aucun bonheur. C'est la théocratie, c'est le mode asiatique.

Le second consiste dans la gestion de leurs biens par ceux qui les possèdent. C'est la démocratie, c'est le mode européen.

Celui-ci a été pratiqué en Grèce dès l'origine. Les législateurs, comme Solon, Lycurgue, n'ont fait que restreindre le droit de délibérer sur les affaires publiques possédé primitivement par tous les hommes de chaque tribu.

Solon, dans Athènes, assure aux *Thètes*, ou prolétaires, le droit de voter, mais non l'éligibilité. Ainsi les pauvres, aussi bien que les riches, votent les lois, les impôts, nomment les magistrats, les juges, les généraux; les riches seuls peuvent obtenir ces fonctions.

Lycurgue donne à Sparte une constitution féodale. Les ainés, caste guerrière, possédant par la conquêtes des domaines inaliénables, ont seuls des droits politiques, les cadets en sont privés. La classe moyenne n'a que des droits civils, et ceux qui travaillent la terre n'en ont aucun.

A Rome, les assemblées du peuple, les comices, se composaient de tous les citoyens depuis l'âge de 17 ans jusqu'à celui de 60, où ils perdaient leurs droits politiques. Ces assemblées élisaient les magistrats, discutaient et faisaient les lois; c'était le peuple romain exerçant sa souveraineté. César et Auguste ayant pris pour eux cette souveraineté, laissèrent pourtant, par hypocrisie, subsister les comices. César eut ses candidats officiels dont l'élection était assurée, et ses candidats patronés sous main, dont l'élection ne pouvait guère manquer. Auguste commença par désigner la moitié des candidats à chaque fonction, puis finit par les désigner tous.

Le christianisme, d'origine asiatique, ayant importé en Europe la soumission passive aux pouvoirs établis, il ne fut plus question de souveraineté du peuple. La souveraineté vint de dieu, et fut exercée par le pape, l'empereur, les rois; le peuple fut voué au servage.

Ici tout change, la nation renonce à la possession d'elle-même. Elle appartient à ses maitres par droit divin. Tout au plus ose-t-elle faire porter humblement par ses députés quelques réclamations au pied du trône.

En France, les états généraux, convoqués par le roi, viennent, au nom du clergé, de la noblesse et du Tiers, consentir les demandes d'hommes et d'argent. Le Tiers, à genoux, implore le redressement des griefs; le roi promet, dissout les états, perçoit l'impôt voté, et ne redresse aucun grief. Les états provinciaux, dans les provinces qui, par leur traité d'annexion, ont conservé le droit de s'administrer elles-mêmes, élisent les magistrats, fixent les impôts. Ils sont ruinés par Louis XIV, dont ils gênaient le despotisme.

En Espagne, les cortès se composent également des deux ordres privilégiés et de députés des villes qui, au nom de leurs concitoyens, votent les charges de la nation.

Les barons anglais sont assez adroits et assez forts pour museler la royauté, lui imposer la grande charte. Dans leur parlement ils défendent les droits du peuple, mais à condition de l'exploiter eux-mêmes.

C'est toujours une souveraineté exercée sur la nation, au nom du droit divin ou de la conquête, par un monarque ou une aristocratie. Le peuple est réputé mineur, incapable de gérer lui-même ses affaires. Ici des barons, des hommes forts, sont censés le protéger; là des rois le tiennent en tutelle. L'idée antique de la souveraineté du peuple semble complètement perdue.

Jean-Jacques Rousseau la trouve, et la proclame dans son Contrat social, qui produit la révolution de 89.

Cette révolution donne en 91 une constitution qui fut ensuite diversement modifiée en 93, 95, 99. La Constitution de 91 veut fonder une monarchie constitutionnelle. Aussi établit-elle l'élection à deux degrés : il faut avoir un cens électoral pour faire partie des assemblées primaires qui nomment les électeurs, et ceux-ci doivent posséder deux cents francs de revenu.

La Constitution de 93, qui ne fut pas appliquée, veut fonder une république. Aussi établit-elle le suffrage universel sans aucune restriction. Elle revient au principe antique de l'exercice direct de la souveraineté populaire. Ce n'est point par délégation conférée à des mandataires que le peuple se gouverne. Réuni en assemblées primaires, il nomme lui-même ses magistrats, il confirme ou rejette les lois élaborées par ses représentants qu'il renouvelle chaque année.

Puis la république s'achemine à l'Empire à travers des constitutions rétrogrades. Celle de l'an III établit le suffrage à deux degrés. Celle de l'an VIII ne laisse à la nation que le droit de présenter des candidats au premier consul et au sénat. C'est le fruit du 18 brumaire.

L'Empire passe, anéantissement complet d'une nation au profit d'un homme. Les précautions étant bien prises, la volonté nationale ne peut par aucun moyen protester contre la ruine et la dépopulation de la France.

On revient à la monarchie constitutionnelle. On a des rois qui violent la constitution et que l'on met dehors; d'autres rois qui ne la violent point et ne valent pas mieux. Ce juste milieu entre la servitude et la liberté ne réussit guère à la France.

En vain les doctrinaires essaient d'y fonder un pays légal de deux cent mille personnes, ayant seules les droits politiques, parce qu'elles paient deux cents francs d'impôt. Comme si l'homme valait mieux parce qu'il est plus riche. Le reste du pays ce sont des ilotes qui ne comptent point, vil troupeau taillable à merci, exploité par les barons du commerce et de l'industrie.

Ce régime c'est la pourriture. Quelques familles de rongeurs dévorent la nation à belles dents. La corruption règne ouvertement; les électeurs vendent leurs suffrages, les députés vendent leurs votes. Il est temps que cette ignominie prenne fin, la révolution du mépris en fait justice.

Le premier but de la révolution de 48, c'est l'établissement du suffrage universel. Ceux qui la confisquent ne peuvent le détruire. Mais ils l'aveuglent. Au moment où, les premières heures de trouble et d'hésitation étant passées, il va prendre son essor, devenir éclairé, fonder la liberté pour tous, ils mettent la main dessus. Pour en faire un instrument de servitude, il leur faut le maintenir dans les ténèbres et l'ignorance. Ils défendent toute réunion électorale, tout entretien politique, afin qu'aucune lumière ne vienne. Ils s'emparent de la publicité et la forcent à mentir.

Puis ils proclament la souveraineté du peuple, l'immortalité des principes de 89. Ainsi César conserva les comices et les fit voter à ses ordres. Ils ont eux aussi leurs candidats patronés, des hommes qui viennent dire aux populations : Vous avez besoin de mandataires pour juger le gouvernement comptable des deniers que vous lui avez confiés. Notre mérite est de plaire à ce comptable. Nous vous promettons de viser docilement et les yeux fermés tous ses comptes. Ces candidats officiels ont la moralité des voleurs.

Pour parvenir à les faire nommer, il faut persécuter des populations innocentes. Les campagnes, qui contiennent la majeure partie de la population française, à chaque élection nouvelle sont livrées au terrorisme des fonctionnaires. Chaque fonctionnaire est un petit despote irresponsable, ne dépendant que de ses chefs et du zèle qu'il montrera à servir la cause impériale pour gagner de l'avancement. Aussi que de zèle! Le campagnard qui ne vote pas bien doit émigrer; son indépendance lui vaudra sa ruine, à la moindre occasion le maire fera dresser contre lui procès-verbal sur procès-verbal. Un peuple réputé souverain est soumis à la plus dure tyrannie qui ait jamais existé.

L'Empire ne connait que deux moyens : la force et la ruse, l'armée et la police. Avec ces moyens, il domine et fait taire la nation. Le couteau sur la gorge, il lui dit : N'est-ce pas que j'ai bien fait de t'asservir. Tu aimes à te sentir enchainée. Prouve-le en m'envoyant comme tes représentants ces hommes qui me plaisent, qui ne peuvent même pas expliquer pourquoi ils votent en ma faveur; ces muets qui ne savent qu'applaudir servilement aux oracles des commissaires de mon gouvernement.

Avec ces jongleries et ces turpitudes le suffrage universel n'a rien de commun. Une nation ne peut exercer sa souveraineté qu'à condition d'être libre.

(*La suite au prochain numéro.*)

Coup-d'œil sur l'histoire de la Papauté.

Réponse des Solidaires *de Louvain, à la conférence donnée par M. l'abbé Delvigne au Cercle de l'Union.*

Le journal des *Petites Affiches* nous a récemment appris qu'une conférence, sur l'histoire de la papauté, a été donnée au *Cercle de l'Union*, et que dans cette conférence, l'orateur a déchiré à belles dents notre modeste publication sur le Triduum. N'ayant pas eu la bonne fortune d'assister à ce sermon, nous sommes forcés, bien malgré nous, de nous en tenir au compte-rendu des *Petites Affiches*.

L'auteur de l'article n'est pas très-parlementaire. Dès le début, il nous jette l'injure à pleines mains, il nous appelle sectaires et qualifie notre aperçu historique d'*ignoble factum*. Cette violence du pieux journal nous donne une idée de ce qu'a dû être la conférence de la *Rattemans-poort*. — Non, Monsieur, nous n'avons pas une âme de sectaire, nous laissons à vous et aux vôtres la torche, le poison et le poignard. C'est là le patrimoine de votre famille : il vous revient de droit. Ce lugubre appareil nous est étranger, tandis qu'il a été le secret de votre puissance pendant des siècles. Quant à nous, nous revendiquons le flambeau de la raison. Cette calme lumière nous suffit; elle nous guidera plus sûrement dans les champs de l'avenir, que la lueur rougeâtre des bûchers et des incendies que vous allumez sur votre passage. Ce flambeau à la main, nous sommes descendus dans les profondeurs du moyen-âge et nous en avons éclairé les sanglants mystères. Nous avons déterré une à une et fait rayonner au grand jour de l'histoire toutes les horreurs que renfermaient ces hideuses ténèbres. Semblable à un phare que le nautonnier voit grandir sur la rive, la vérité monte toujours, de plus en plus, à l'horizon des peuples. Le flambeau de la raison qui nous éclaire et nous vivifie, nous le tiendrons haut et ferme, et si jamais il vient à pâlir ou à s'éteindre, ce sera dans notre sang.

D'ailleurs, Monsieur, nous n'avons que faire de vos injures. Nous vous dirons ce que M. Schollaert vous disait naguère :

> Vous nous damnez dans vos sermons funèbres,
> Et pour cela vous avez cent raisons! (1)

M. Delvigne nous dénie le droit de censurer et de flétrir les désordres de la cour de Rome. D'après l'orateur, le catholique seul suit une loi morale inflexible, seul il peut formuler un blâme motivé sur les actions coupables. De grâce, mes maitres, un peu de modération. Quoi! vous êtes les seuls et uniques dépositaires de la chasteté! Vous avez le monopole de toutes les vertus! vous êtes les anges gardiens de la morale publique! Pourquoi donc ce hideux défilé de prêtres et de religieux devant nos tribunaux crimi-

1. Voir, pour plus de détails, la *Louvaniste* par M. l'avocat Schollaert.

nels? Qui commet ces odieux attentats contre l'enfance, dont les journaux nous apportent tous les jours le lubrique catalogue? Qui a compromis, aux yeux de l'étranger, la vieille réputation du nom belge? Sont-ce les rationalistes, les libres penseurs et les Solidaires, ou bien est ce cette gent en capuchons de toute forme et de toute couleur, qui nous déshonore après nous avoir rançonnés? Demandez au pays, et il vous répondra. Ah! nous ne pouvons ni blâmer, ni condamner les actions coupables! Cela n'est pas sérieux, M. Delvigne, vous aviez le vertige en prononçant ces paroles. Vous vous croyiez, sans doute, aux beaux temps des oubliettes et des *in pace*, où la cruauté sacerdotale, sûre de l'impunité, étouffait la trace du crime avec la vie de la victime.

M. Delvigne a divisé sa conférence en deux parties. Dans la première, il nous a dit ce que la vieille Europe doit à la papauté et au clergé ; dans la seconde, il cherche à excuser les dépravations par lesquelles la cour de Rome s'est déshonorée. Pour l'orateur, Alexandre VI est presque un saint, et peu s'en faut qu'il ne propose de le canoniser.

Comme M. Delvigne, nous diviserons notre réfutation en deux parties. Nous rechercherons, à notre tour, ce que les belles-lettres et la liberté doivent à la papauté. Nous passerons en revue la vie de quelques pontifes, et nous aurons soin surtout de ne pas oublier ceux que le conférencier de l'*Union* a invoqués pour étayer sa thèse.

I.

Grégoire Ier, plus connu, dans l'histoire ecclésiastique, sous le nom de saint Grégoire-le Grand, professa le plus grand mépris pour la langue et la littérature latines. Il alla jusqu'à se vanter publiquement d'ignorer et de violer les règles de la grammaire. Voici ce que nous lisons dans une des lettres de ce pape :

Je ne fuis pas les métacismes, je n'évite pas les barbarismes, et je ne veux observer ni les règles de l'hiatus, ni la mesure, ni les cas que régissent les prépositions, parce que je trouve souverainement indigne de renfermer la parole divine dans les étroites règles de Donat (2).

Non metacismi collisionem fugio, non barbarismi confusionem devito : hiatus, motusque etiam et prœpositionum casus servare contemno, quia indignum vehementer existimo ut verba cœlestis oraculi restinguam sub regulis Donati. (Vita St Greg. per Joan. diaconum lib. 4.)

Non seulement Grégoire professait un souverain mépris pour la langue de Cicéron mais encore il cherchait à étouffer, dans le monde catholique, le culte de la littérature classique. Voici en quels termes il reprocha à Didier, évêque de Vienne, en France, son goût pour les lettres :

Celui qui prononce l'éloge du Christ ne doit pas avoir en bouche celui de Jupiter. Comprenez que c'est une faute dangereuse, grave pour des évêques, *que de se livrer à l'étude des lettres*, surtout quand cette étude ne convient même pas à un laïque. Autant qu'il est exécrable de porter de pareilles accusations contre le sacerdoce, autant il m'importe d'apprendre votre innocence par une prompte justification. Si après cela, il conste que les faits qui nous ont été rapportés sont faux et qu'il est certain que vous n'avez pas consacré vos veilles à des études profanes, alors nous rendrons grâces à Dieu, qui n'a pas permis que votre cœur se tâchât par des blasphèmes et de criminelles louanges.

Quia in uno ore se cum Jovis laudibus Christi laudes non capiunt, et quam grave nefandumque sit episcopos canere et quod nec laico religioso conveniat, ipse considera. Quanto execrabile est hoc de sacerdote enarrari, tanto utrum ita ne sit, distincta et veraci oportet satisfactione cognosci. Si post hoc evidenter ea quæ ad nos perlata sunt falsa esse claruerit, nec vos nugis et sæcularibus litteris studere constiterit, Deo nostro gratias agemus, qui cor vestrum maculari blasphemiis nefandorum laudibus non permisit. (Greg. Epist. IX.)

Ainsi, d'après Grégoire, l'étude de la littérature ne convient pas à un laïque, encore moins à un évêque ; et dire qu'un prêtre étudie Virgile ou Homère, c'est porter contre le sacerdoce une exécrable accusation. Voilà sans doute un éclatant hommage rendu aux belles-lettres par la papauté! — Grégoire-le-Grand est le champion du progrès et de la civilisation, et c'est pourquoi il excommunie tous les poëtes de la Grèce et de Rome.

Le fait, tel que nous l'avons rapporté, est vrai, incontesté, incontestable et nous défions M. Delvigne de le nier.

On a encore accusé ce pontife, mais à tort, d'avoir fait brûler la bibliothèque Palatine, fondée par Auguste. Cette accusation, rapportée par un grand nombre d'auteurs, est fausse, car lorsque Grégoire fut élevé au pontificat, la bibliothèque du Mont-Palatin avait cessé d'exister. Vous le voyez, M. Delvigne, nous sommes, avant tout, ami de la vérité et de la justice ; et, si nous avons rappelé ici cette accusation, portée contre Grégoire, c'est pour la rattacher à un autre fait, qui prouve, d'une manière éclatante, le respect, que même les théologiens de Louvain professaient pour les lettres et les monuments de l'ancienne Rome. Hessels, le célèbre théologien de l'Université de Louvain, croyait que le pape avait réellement posé cet acte de vandalisme. Hé bien, croyez-vous qu'il blâme le faux zèle du pontife ? Au contraire, il considère cet acte barbare comme étant le plus grand titre de gloire de ce pape et il fait des vœux, pour que la Providence envoie de temps en temps un saint Grégoire pour anéantir les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Ecoutez plutôt!

Qu'il plaise à Dieu de nous envoyer encore plusieurs Grégoires! En effet Grégoire le Grand a fait brûler tous les ouvrages de Tite-Live, qu'il a pu réunir, parce que la plupart de ces livres rappellent les superstitions des idolâtres ; il ordonna aussi de démolir les temples païens, afin qu'ils ne servissent à perpétuer la mémoire des idoles, comme l'a même souvent prescrit le Seigneur d'Israël.

O utinam multos Gregorios mitteret Dominus! vere enim magnus Gregorius omnes libros quos potuit habere Titi Livii comburi jussit, quia plurima in eis continentur de superstitionibus idolorum ; antiqua quoque gentilium ædificia, quæcumque potuit subvertit, ne essent reliquæ et memoria idolorum sicut etiam Dominus Israëlitis sæpius mandavit. (J. Hesselii brevis et catholica decalogi expositio.)

Le lecteur sait maintenant comment Grégoire I protégea les lettres ; voici, pour plus d'édification encore, comment il aima la liberté. Il écrivit des lettres de félicitations au tyran Phocas et à la reine Brunehaut.

Qui était Phocas ?

Il était devenu tyran d'Orient en assassinant l'empereur Maurice, sa femme et ses enfants. Il fit brûler vif Narsès et immola à sa vengeance tous les partisans de Maurice. « C'était, dit le jésuite Feller, un homme *sans religion*, sans humanité, sans pudeur, sans remords. Il était d'une dissolution que rien ne pouvait arrêter, et qui entraîna souvent la perte de ceux dont il enlevait les femmes. Sa figure répondait à ses mœurs et tout en lui était horrible. » Hé bien, c'est à un pareil monstre que saint Grégoire-le-Grand adresse des lettres de félicitations. Singulière manière de protéger la liberté!

Qui était Brunehaut?

Le lecteur connaît suffisamment ces deux furies royales, nommées Frédegonde et Brunehaut, qui firent assaut de scélératesse et de luxure. Hé bien, c'est à la tigresse Brunehaut, que le saint pontife accorde des louanges. Étrange manière de servir Dieu et la liberté!

Grégoire VII fut, sans contredit, un des plus puissants pontifes de l'Église, mais il ne se servit de la puissance que pour rassasier l'ambition sacerdotale et ravaler le pouvoir temporel. Il croyait que le Saint Siége seul devait régner sur la terre ; quant aux rois et aux empereurs, ils n'étaient, à ses yeux, que les satellites obscurs de la tiare. Il aspirait à la théocratie universelle, et, il faut le dire, jamais pape ne fut plus près de la saisir. Il mit en pratique la fameuse décrétale : *imperatores et principes debent pontificibus sub esse non prae esse*. Les empereurs et les princes doivent se soumettre humblement au chef de l'Église ; tous doivent lui baiser les pieds et s'humilier devant ce souverain dispensateur de la puissance. « Mon nom seul existe dans le monde, dit Grégoire VII, et il le remplit tout entier. Seul il doit être prononcé dans les églises et hors les églises, seul il a droit à la vénération et au respect de tous, quels qu'ils soient : vilains, chevaliers, rois ou empereurs. Je suis le trône de Dieu, par lequel il prononce ses jugements! Je puis juger tous les hommes et nul ne peut me juger. — Toutes les justices sont subrogées à la mienne. Je puis casser toutes les sentences et cependant personne ne peut appeler de celles prononcées par ma bouche! » — Grégoire VII ajouta l'exemple aux préceptes. Il excommunia Henri IV, parce que ce prince refusait de renoncer à l'investiture ecclésiastique. Écrasé par les foudres du Vatican et abandonné par des sujets fanatiques, l'empereur vint humblement implorer son pardon. Loin de se laisser toucher par tant d'humilité et de soumission, le pontife redoubla d'arrogance et, pendant quatre jours, à jeûn, couvert d'un cilice, les pieds nus dans la neige, Henri IV frappa vainement à la porte du château de Canossa. A la fin du quatrième jour il obtint sa grâce, l'excommunication fut levée, mais le pape ne lui rendit pas la couronne d'Allemagne. Il renvoya cette question à la diète, sûr qu'il était de créer à Henri de nouveaux embarras. Voilà le côté hypocrite du rôle de Grégoire VII. On le voit, les papes, même les plus forts, n'ont jamais dédaigné d'appeler à leur secours l'astuce et la trahison. L'humiliation de l'empereur n'avait pas été assez grande, sa prostration assez complète! Non, il fallait s'acharner sur cette victime, il fallait frapper encore, mais cette fois dans l'ombre, traîtreusement, lâchement. Le pape après avoir pardonné à Henri IV conspira contre lui avec les Souabes! Voilà l'histoire.

Quelle bonne fortune pour un pape, que de tenir sous le talon un empereur, surtout quand cet empereur est le seul représentant du pouvoir temporel dans l'Europe féodale! — Cela seul suffit aux hommes de M. Delvigne pour donner à Grégoire VII le surnom de grand et pour le canoniser, comme ils n'ont pas manqué de le faire. Si M. Delvigne pouvait nous ouvrir sa conscience, il nous dirait : oui la théocratie universelle est notre rêve le plus cher. C'est là notre idéal à nous et tous les jours nous demandons à la Providence qu'elle nous envoie un Grégoire pour le réaliser! C'est pour cela que M. Delvigne appelle ce pape le patriarche du libéralisme ; nous croyons que le nom de patriarche de l'ultramontanisme lui conviendrait mieux.

Urbain II fut élevé au pontificat en 1088. Il reprit avec une nouvelle ardeur les arrêts de Grégoire VII contre l'empereur d'Allemagne. Henri IV, attaqué, à la fois, par ses deux fils, que le pape avait excités contre lui, fut vaincu. Pauvre, excommunié, abandonné par ses propres enfants, il tomba dans la plus affreuse misère. Pour vivre il demanda la place de sous-chantre dans une église. Ce modeste emploi lui fut refusé. En effet, un excommunié ne pouvait chanter les louanges du Seigneur. Enfin, il mourut misérablement à Liége, appelant la vengeance divine sur le parricide. — Les Liégeois, touchés de tant de malheurs, enterrèrent, en terre sainte, l'Empereur excommunié. A peine ce sacrilège fut-il consommé, que les foudres de Rome grondèrent, et la ville de Liége fut frappée d'interdit pour avoir posé cet acte d'humanité. Épouvantés par la malédiction papale, les Liégeois s'empressèrent de déterrer Henri IV et de conduire le cadavre hors de leur ville. Le corps fut transporté à Spire et jeté dans une cave, où il resta pendant cinq ans sans sépulture.

Cette excommunication devait donc être bien terrible pour produire de si prompts effets sur la volonté des peuples. Voici un spécimen de la charité des papes et de leur amour pour l'humanité :

Nous les séparons du sein de l'église et les maudissons à jamais. Qu'ils soient maudits dans les cités, maudits dans les campagnes : maudits soient leurs restes ; maudits soient les fruits de leur terre ; maudits soient leurs troupeaux de bœufs et de brebis... qu'ils soient maudits en entrant et en sortant ; qu'ils soient maudits dans leurs propres demeures et vagabonds au dehors ; qu'ils perdent leurs intestins en marchant..... qu'aucun chrétien ne les salue..... qu'ils reçoivent la sépulture des ânes, et que leurs cadavres pourrissent à la surface de la terre.

Ipsos a sanctæ Matris ecclesiæ gremio segregamus, et perpetuæ maledictionis anathemathe condemnamus. Sint maledicti in agro : maledictæ reliquiæ eorum et fructus terræ illorum ; armenta boum suorum et greges ovium suarum..... maledicti sint ingredientes et egredientes, sintque in domo maledicti, in agro profugi : intestina in secessu perdant.... nullus ergo eis christianus vel ave dicat.... sepultura asini sepeliantur et in sterquilinum super faciem terræ sint, etc.

L'excommunication que l'abbé du couvent de Souvigni prononça contre le sire de Bourbon, nous donne une idée des horribles imprécations employées dans les bulles des papes et autres documents ecclésiastiques. Et ne croyez pas qu'un crime affreux avait attiré sur la tête du sire de Bourbon toutes ces malédictions. Au contraire, ce seigneur venait de faire des donations considérables au monastère de Souvigni et c'est pour en empêcher la révocation, que le prélat lance le féroce anathème que voici : « Qu'il soit foudroyé comme anathème, qu'il soit damné comme Judas, qui a trahi Jésus Christ, qu'il reçoive le châtiment de Doré, de Dathan et d'Abiron, que la terre l'ensevelisse tout vif, qu'il soit mis au nombre de ceux qui disent à Dieu : Seigneur, retirez-vous de nous. Que pendant sa vie entière il soit accablé de malédictions, qu'il soit maudit à la ville, qu'il soit maudit à la campagne, que ses restes soient maudits, que le ventre de son épouse soit maudit, que les fruits de sa terre soient maudits, qu'il soit maudit en entrant, qu'il soit maudit en sortant ; qu'il soit maudit en se levant, en s'asseyant en se couchant : que le Seigneur l'afflige de faim et qu'il le frappe dans tous les ouvrages de ses mains, jusqu'à ce qu'il soit abattu et perdu à cause de son audace de s'élever contre Dieu, en envahissant les choses qui lui sont dédiées ; que le Seigneur le frappe de pauvreté, de fièvre maligne, de froid, de chaud, d'air corrompu ; qu'il tombe devant ses ennemis et que son cadavre devienne la proie des oiseaux du ciel et des animaux de la terre : que Dieu l'afflige d'un ulcère malin et de la galle : qu'il soit couvert de lèpre, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête ; qu'il passe toute sa vie à se défendre contre la calomnie, qu'il soit opprimé par la violence, qu'il ne se trouve personne qui puisse l'en délivrer et que tous ses descendants soient aussi condamnés et maudits avec lui, que toutes les malédictions, prononcées et contenues dans la sainte écriture tombent, toutes à la fois, sur sa tête et qu'il soit effacé de la mémoire des hommes. Ainsi soit fait, ainsi soit-il, amen. »

Rien ne saurait décrire l'état d'une ville ou d'un pays frappés d'interdiction. Tous les services publics étaient interrompus, les sujets étaient relevés de leur serment, les mariages ne se célébraient plus, les médecins cessaient de pratiquer leur art, les époux devaient s'abstenir du devoir conjugal, les morts restaient sans sépulture et les prêtres ne pouvaient plus porter aux malades les secours de la religion. Il était défendu de baptiser les enfants et de célébrer la messe. On n'entendait dans les églises que le chant lugubre du *miserere* et de temps en temps on sonnait violemment la cloche du chœur, appelée à cause de cela, *campana irritu*, cloche en colère.

(*La suite au prochain numéro.*)

2. Célèbre grammairien et précepteur de St-Jérome. Il est auteur d'un commentaire sur Térence et Virgile, ouvrage qui malheureusement est perdu. Donat vivait au IVme siècle.

AVIS.

Nous rappelons à nos lecteurs que des meetings publics ont lieu tous les samedis, à 9 heures du soir, à la Maison des Tanneurs, Grand'-Place.

Bibliographie.

Science de l'Homme, par Gustave Flourens.

Sous ce titre, M. Flourens, professeur d'ethnographie, vient de publier le premier volume d'un ouvrage qui sera divisé en trois parties, de deux volumes chacune.

La PREMIÈRE PARTIE, dit l'auteur, présente l'action de l'humanité : d'abord les moyens d'arriver à la vraie connaissance des faits humains, la production de ces faits, les influences qui peuvent les modifier, l'origine des nations, leurs âges, la valeur de l'histoire ; puis le passé du séjour de l'homme et le passé de chaque peuple jusqu'à notre époque, les âges de l'humanité ; enfin l'avenir d'après les travaux du passé et les aspirations du présent.

La SECONDE PARTIE est consacrée à la détermination des variétés de l'espèce humaine, ou races, et de leurs divisions données par les caractères de l'âme et du corps.

La TROISIÈME PARTIE comprend les faits matériels : le corps de l'homme et les autres corps qui constituent l'univers, organisés ou inorganiques, étudiés au point de vue humain. Ce point de vue doit enfin, selon l'auteur (et nous sommes complètement de son avis), remplacer partout le point de vue théologique.

Nous reviendrons prochainement sur ce beau travail scientifique.

De l'Amélioration de la condition morale et matérielle des ouvriers en Belgique, par F. Vanderslaghmolen, membre de l'Association des Compositeurs-Typographes.

Tel est le titre d'une brochure dans laquelle l'ex-président de l'association des ouvriers typographes de Bruxelles expose les moyens qui lui semblent propres à rendre meilleure la condition des prolétaires. Ces moyens sont : l'extension du droit électoral en prenant pour base la capacité ; abrogation de l'art. 414, 415 et 416 du code pénal, de la loi du 22 germinal an XI, de l'arrêté royal du 10 novembre 1845 et l'art. 1781 du code civil ; l'instruction gratuite et obligatoire ; la construction d'habitations ouvrières ; les prescriptions hygiéniques à faire observer dans les ateliers : réforme du mode de distribution de secours accordés par les hospices et les bureaux de bienfaisance.

Si notre ami Vanderslagmolen s'imagine que le salut des ouvriers réside dans des réformes aussi insignifiantes, il se trompe énormément. Le bien-être matériel de l'ouvrier, et par suite son amélioration morale et intellectuelle, ne peut résulter que de la suppression des oisifs, propriétaires, capitalistes, patrons, intermédiaires, agioteurs, usuriers, clergé, valetaille, armée, bureaucrates et budgétivores de toutes sortes. Ces parasites mangent la moitié des produits du travail ; il en résulte que l'ouvrier, qui travaille comme un homme, ne peut plus manger que comme la moitié d'un homme, ou bien, ce qui revient au même, qu'il lui faut jeûner de deux jours l'un. Voilà le mal.

C'est à peine si l'auteur, en terminant, consacre quelques lignes aux associations coopératives. De l'organisation du crédit populaire, pas un traitre mot ; la chose en vaut pourtant bien la peine. Quant à la question de l'abolition de la propriété foncière, dernier nœud gordien du paupérisme, qu'il faudra pourtant bien tôt ou tard dénouer ou couper, rien, rien, absolument rien ; l'auteur a pourtant lu De Potter, il nous a communiqué personnellement son admiration pour les doctrines de ce socialiste.

En somme, si nous ne connaissions particulièrement l'auteur de cette brochure, nous la croirions plutôt l'œuvre de quelque démocrate bourgeois ou d'un *jeune libéral* de la Louve, que celle d'un homme du peuple.

Que le compagnon Vanderslaghmolen nous pardonne cette critique un peu amère. Entre ouvriers on peut se dire la vérité sans mettre de gants. D'ailleurs nous sommes loin de nier ses bonnes intentions.

Qu'il nous soit permis de formuler un vœu : De même que la fin de la brochure, où il est parlé des associations de production, vaut mieux que tout le reste, nous espérons que le citoyen Vanderslaghmolen publiera bientôt une seconde brochure, qui surpassera d'autant la première que les deux dernières pages de celle-ci surpassent, comme idée, les pages du commencement et du milieu.

C. DE PAEPE.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SÉBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

GUÉRISON
de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons, rougeurs, affections ganglionnaires, rhumatisme, ou toute autre douleur, de même et spécialement l'ashme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, maux de poitrine, de ventre, de vessie, consomption, apoplexie, par les PILULES DE LONGUE VIE, dépuratives, toniques et purgatives de M. VAN HINSBERGH, ci devant médecin et chirurgien de S. A. le prince de Bermude, etc.

Attestations.

Je citerai parmi un grand nombre de guérisons, attestées par des lettres ou des certificats de personnes encore vivantes, les suivantes :

1. — Je prie M. Van Hinsberg de m'envoyer deux boîtes entières de ces merveilleuses pilules de longue vie, pour mon frère. Elles lui font beaucoup de bien.
Le docteur de PRETER.

2. — Naples, le 18 Avril 1862.
Monsieur,
Je déclare et certifie que vos pilules de longue vie, que je conseille à prendre presque tous les jours dans ma clientèle, purgent le corps de toutes les humeurs nuisibles à la santé par sa triple action diaphorétique, cathartique et diurétique : son usage peut être continué à l'infini sans aucun danger. Vos pilules ne produisent jamais ces sensations désagréables qui sont la conséquence ordinaire de beaucoup de purgatifs qu'on vend sous le faux titre de dépuratifs du sang. Il n'y a plus personne désormais qui puisse encore élever des doutes sur les bons résultats de vos pilules.
Le docteur JOSEPH FREZZA, médecin du roi.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeuner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les voies naturelles : les selles, les urines et la transpiration, sans tranchées ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les autres remèdes similaires.

Prix : la boîte de 100 pilules, fr. 3 00.
la 1/2 boîte de 50 » « 1 50.

IMPRIMERIE D. BRISMÉE, RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.
OUVRAGES DE TOUS GENRES, — PRIX MODÉRÉS.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.
Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impetigopsoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc.. etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, conviennent à tous les *âges* et à tous les **tempéraments**. — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boîte contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boîte : 3 francs 50 centimes et la demi-boîte : 2 francs. — **Evitez la contrefaçon.**

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des gonorrhées, blennoragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre** ; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections préconisées jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *fleurs blanches* (*leucorrhée*), *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts : MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12 ; Ramiot, pharmacien, rue des Bouchers, 38 ; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 51, à Bruxelles ; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers ; Janssens, à Malines ; Cambrésy, à Liége ; Achile Van Arenberg, à Louvain ; Jossart, à Namur ; Lescot, à Tournay ; Accarain, à Mons ; Cappe, à Charleroy ; Etienne Chapuis, à Verviers ; De Bast, à Gand ; Veys Fryson, à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

Numéro 10. 3me Année. 16 Mai 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . . » 1 00
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR, RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES, ET A LA DIRECTION DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 16 Mai 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La grande république américaine vient de rendre les derniers devoirs au glorieux martyr de Washington. D'après les journaux transatlantiques, 700,000 personnes assistaient aux imposantes funérailles du président Lincoln. Jamais dans nos plus grandes cités d'Europe, pareil témoignage d'estime et de regrets n'a été donné à qui que ce soit. Si nos souverains font accourir sur leur passage d'immenses quantités de badauds qui les étourdissent de leurs cris et de leurs vociférations, nous savons par quels moyens; personne ne niera la part active que prend la police en pareille circonstance. Mais nul monarque, si grand qu'il puisse être, eût-il vaincu les Autrichiens, conquis le Mexique et battu les Chinois, nul monarque ne peut se flatter de ce que sa dépouille sera entourée de vénération et conduite au champ du repos avec autant de spontanéité, d'enthousiasme et de sympathie, et par une multitude aussi compacte, que ne l'ont été les restes du grand citoyen qui, par son excès de confiance dans l'amour de ses compatriotes et dans la loyauté de ses adversaires, s'est pour ainsi dire immolé sur l'autel de la liberté.

Nous nous sommes mépris comme tout le monde, quand nous avons dit que les frères Booth étaient les héros du drame du 14 avril. Wilkes Booth est le seul de sa famille qui ait pris part à la conjuration sudiste. L'assassin des Sewart, père et fils, se nomme, assure-t-on, Lewis Paine. Wilkes Booth a voulu une fin plus glorieuse que celle de la pendaison. Cerné de toutes parts dans une ferme du Maryland, il a préféré se faire tuer que de se rendre. Un des conjurés, son ami intime, Harold, qui se trouvait avec lui, a pu être arrêté vivant et conduit à Washington sous bonne escorte.

Le bruit continue à circuler que les chefs Confédérés, loin d'être étrangers au complot, en sont les principaux instigateurs. Cependant cette accusation nous paraît si grave, que nous ne saurions dire toute notre pensée que lorsque cette accusation sera pleinement justifiée.

Comme nous l'avons prévu, Johnstone s'est rendu, aux mêmes conditions qui ont été faites à Lee; Taylor a imité son exemple et, selon toute probabilité, le prochain courrier nous apportera la reddition de Kirby-Smith. Le nombre de généraux qui ont mis bas les armes depuis la prise de Richmond s'élève à 66. Sherman vient d'être rappelé à Washington; ses troupes sont adjointes à celle de Grant. On ne sait pas quelle peut-être la cause du rappel du général Sherman. Le bruit le plus accrédité est que Sherman aurait montré trop de générosité envers le général confédéré qui commandait dans le Tennessée. Grant n'a pas considéré la reddition de ce dernier comme un fait accompli et a recommencé les hostilités contre lui.

Le nouveau président Johnson a jugé à propos de renvoyer, pour le moment, dans leurs foyers les troupes dont on pouvait se dispenser. 400,000 hommes seront congédiés jusqu'à nouvel ordre. C'est le général Grant qui est chargé de cette opération On assure que quand les dernières difficultés existant encore entre le Nord et le Sud seront aplanies, quand l'œuvre de pacification sera arrivée à terme, les troupes aujourd'hui licenciées seront rappelées sous les drapeaux et conduites à de nouveaux combats, nous pourrions dire à de nouvelles victoires; car si *crânes* et si aguerris que soient les régiments bonapartistes qui ont fondé l'empire du Mexique, ils ne sauraient résister aux masses énormes que la république américaine peut lancer contre eux; ce n'est pas non plus la poignée de piètres belges et les quelques milliers de trabans autrichiens qui peuvent rassurer Maximilien et l'empêcher d'opérer sous peu son déguerpissement. Quant à nous, qui nous déclarons ouvertement comme étant partisans de Juarez, nous attendons avec une impatience fébrile le jour où les envahisseurs du Mexique pourront voir le revers de la médaille qui leur apparait si brillante aujourd'hui.

En Espagne la tranquillité ne se rétablit pas, l'agitation, l'inquiétude et le découragement qui règnent dans les esprits, sont devenus tels qu'il est impossible de prévoir ce qui peut arriver.

En tête de son numéro du 3 mai, *la Bolsa* imprime les lignes suivantes, entourées d'une bande noire en signe de deuil :

« Nos pères et nos ayeux ont combattu pour que l'Espagne soit une nation indépendante. Depuis 1808 jusqu'à la présente date l'Espagne s'est amoindrie et a perdu 400 millions de réaux par an, que nous payons pour l'intérêt de la dette à Paris et à Londres. Nous devrions mourir de honte. »

Les grèves d'ouvriers sont à l'ordre du jour à Paris; aux grèves des ouvriers cordonniers, teinturiers, tisserands, chapeliers, vient de s'ajouter la grève des ouvriers charrons et maréchaux-ferrants.

Jusqu'à ce jour aucun trouble grave n'a eu lieu, mais il ne faudrait pas que cette situation se prolongeât, d'autant qu'à ces chômages volontaires vient se joindre le chômage forcé dans les ateliers de plusieurs départements où la crise cotonnière se fait encore sentir.

Dans notre précédent numéro, nous avons omis de dire que malgré les entraves aportées par la police pour empêcher la jeunesse des Écoles de Paris d'arriver jusqu'à l'ambassadeur des États-Unis, cependant quelques jeunes gens sont parvenus à pénétrer dans sa demeure et lui ont remis l'adresse des étudiants. Cette adresse fait honneur à ceux qui l'envoient; elle contient de belles pensées et d'ardentes aspirations. Nous nous faisons un devoir de la reproduire dans son entier :

« Citoyen ambassadeur,

« A la nouvelle de l'horrible attentat dont vient d'être victime celui que hier encore deux mondes admiraient et que deux mondes pleurent aujourd'hui, la jeunesse des Écoles a voulu apporter au représentant des États-Unis l'expression de sa douleur.

« Elle tient à honneur de dire hautement quelle fut sa sympathie pour l'énergique défenseur de cette grande cause de la justice qui s'appelle en Amérique l'émancipation des esclaves, et en Europe l'affranchissement des prolétaires.

« Dans le président Lincoln, nous pleurons un concitoyen. Notre patrie est partout où il n'y a ni maîtres ni esclaves, où l'on vit avec la liberté, où l'on combat pour elle; nous sommes concitoyens de John Brown, d'Abraham Lincoln, de Seward.

« A nous, jeunes gens, à qui l'avenir appartient, il faudra de grandes énergies pour fonder une vraie démocratie. Nous porterons nos regards de l'autre côté de l'Océan pour apprendre comment un peuple, qui a su se faire libre, sait conserver sa liberté.

« Celui qui vient d'être frappé était un citoyen de cette république où les grands hommes sont non pas des conquérants qui violent le droit et la souveraineté des peuples, mais les fondateurs et les gardiens de leur indépendance comme Washington et Lincoln.

« Probité, simplicité, énergie dans la lutte, modération dans la victoire, respect de la liberté toujours et partout; voilà les qualités des élus du peuple américain. Quelles grandeurs à côté des petitesses de ces élus de Dieu que des historiens ignorants ou serviles donnent pour exemple à notre vieille Europe!

« Frapper de tels hommes, c'est frapper la loi même!

« Dans une république où les lois sont librement consenties, où la société suit librement son évolution vers la justice, ceux qui sont l'expression de la loi, ceux qui lui ont prêté un serment solennel qu'ils n'ont jamais violé, ceux là sont sacrés! les frapper c'est commettre le plus odieux des crimes et les meurtriers s'appellent des assassins, comme Lincoln et Seward s'appellent les martyrs de la justice et de la liberté.

« Le président de la Grande République Américaine est mort! Vive la République!

Du suffrage universel.

PAR G. FLOURENS.

II.

Tout suffrage doit être libre, honnête, éclairé.

Libre : si l'électeur subit la moindre pression, il n'a plus droit à voter, son vote cessant d'exprimer sa volonté.

Honnête : si l'électeur s'est laissé corrompre, capter par la promesse d'un avantage quelconque, il ne s'appartient plus, il ne peut d'avantage dire ce qu'il veut.

Eclairé : il faut voter en parfaite connaissance de cause, savoir bien de quoi il s'agit, de quels intérêts doit décider le suffrage, quels hommes sont le plus capables de défendre ces intérêts.

Or, le suffrage universel peut seul réunir ces qualités.

Nous voyons en Angleterre le suffrage restreint produire la plus honteuse corruption. Malgré la suppression par la réforme électorale des bourgs pourris, le mal continue à être bien grand. Les électeurs se vendent ouvertement; pour être élu à la chambre des communes il ne faut pas dépenser moins d'un million.

Il en sera fatalement ainsi, tant que les droits politiques seront réservés à quelques-uns. L'intérêt public ne peut être géré que par tous. En remettre la gestion à quelques-uns, c'est l'anéantir. Donner aux seuls satisfaits le droit de réclamer, c'est une amère dérision. Ce droit qui leur est inutile, qu'en feront-ils donc? Ils le vendront.

Mais, pour assurer au suffrage universel ces qualités que seul il peut réunir, il faut l'exercer dans des conditions inverses de celles où il s'exerce actuellement en France.

On y discute l'opportunité de l'instruction primaire pour tous. Comment supposer un électeur qui ne sait même pas lire le bulletin de vote qu'on lui met en mains? La première mesure à prendre, aussitôt la fondation du suffrage universel, aurait dû être d'enseigner à tous les citoyens à lire et à écrire.

Lire ne suffit point. L'ignorance de l'électeur l'empêche d'exercer son droit. S'il vote au hasard, sans savoir ce qu'il fait, il est aussi esclave que sous le pouvoir absolu. A quoi lui sert de pouvoir lire les proclamations mensongères des candidats, pleines de séduisantes promesses dont aucune ne sera tenue, s'il ne peut les juger.

Le plus mince métier exige un apprentissage. Il faut que les peuples apprennent à bien voter. Il faut qu'ils reçoivent l'éducation politique.

Ils n'ont point besoin d'être tant gouvernés, mais d'être instruits, afin de devenir capables de se gouverner eux-mêmes. C'est à quoi le suffrage universel conduit. Mais, comme l'exercice du pouvoir dans les conditions actuelles est une très-avantageuse spéculation, les gouvernants se gardent bien de les laisser s'instruire.

Comment imaginer le suffrage universel qui doit être l'expression fidèle de la volonté de tous, existant sous le despotisme, lequel tue cette volonté, existant sans la plus complète liberté de réunion, d'association, de presse, de parole? Comment admettre un seul instant qu'il existe aujourd'hui en France?

Il ne peut être fondé que dans un pays libre, où toute idée, toute opinion ait droit à se produire par tous les moyens, où tous les citoyens puissent exprimer leur pensée sans aucune entrave. Il ne peut exister qu'avec des feuilles politiques à très-bon marché, pénétrant partout, dans les campagnes les plus reculées; allant rendre compte à chacun de ce qui se dit, se fait, de l'état où sont ses affaires.

Il ne peut exister que si chaque citoyen a le droit de réunir ses concitoyens pour leur communiquer ses jugements, ses opinions, pour discuter avec eux les intérêts nationaux; que si de pareilles réunions se forment, dans chaque commune, le plus souvent possible, afin que tous les membres d'une même société en viennent à se bien connaître, puissent s'exercer à l'éloquence, à l'expression claire et nette de leur pensée, s'éprouver les uns les autres et discerner sûrement qui est le plus capable d'agir pour eux, le plus intelligent et le meilleur, au lieu d'être réduits, par ignorance, à se donner pour représentants des ambitieux et des intrigants.

Il ne peut exister qu'à condition d'une surveillance continue exercée par les commettants sur leur mandataire, au moyen de renouvellements annuels de l'assemblée dirigeante, afin qu'un homme ne puisse pas impunément trahir ceux qui lui ont confié leurs intérêts.

Il ne peut exister que par les vertus des citoyens : probité, indépendance, modération et fermeté, vertus qui se développent par l'usage de la liberté.

Or, l'Empire a supprimé en France toute liberté, et s'efforce d'inculquer à la nation le plus abject servilisme. C'est ainsi qu'il a tué le suffrage universel, dont il laisse subsister une fausse et dérisoire image. Sachant bien que si celui-ci existait réellement, son premier acte serait de le renverser. (1)

(*La suite au prochain numéro.*)

Quelques mots sur le Paupérisme.

A nos bons amis les bourgeois.

Il est des repus qui nient l'existence du paupérisme; ces gredins-là s'imaginent que l'humanité va crever de pléthore, parce qu'ils ont, eux, à leur table, des mets succulents et des vins exquis. Aussi, ne comprennent-ils pas comment nous pouvons nous amuser à discuter, dans nos meetings, le paupérisme, ses causes et ses remèdes. Pour eux le paupérisme est un mythe, ou plutôt une machine de guerre inventée par les *anarchistes* et les *partageux* pour courir sus à l'ordre social.

D'autres satisfaits (et c'est le grand nombre, croyons-nous) ne vont pas jusqu'à nier formellement l'existence du paupérisme. Seulement, ils nient son accroissement; ils prétendent que la misère diminue d'année en année; ils ne comprennent pas surtout (ou ils feignent de ne pas comprendre) comment il est possible que la misère puisse s'accroître, alors qu'il est avéré que la richesse publique augmente de jour en jour.

Nous pourrions renvoyer ces effrontés négateurs aux statistiques, et nous l'avons fait plus d'une fois dans la *Tribune;* nous avons montré, par des chiffres officiels, quel est le nombre de pauvres et d'indigents en Belgique, en Angleterre, en France, en Allemagne, etc.... et ces chiffres prouvent par A plus B : que la misère, dans la société actuelle, est toujours la compagne du travail, puisque les pays les plus productifs et les plus industrieux sont aussi ceux dont la population est la plus misérable. Singulière anomalie, qui dénote l'existence d'un vice profond et radical dans la manière dont s'opère aujourd'hui la répartition des produits du travail.

Nous pourrions encore, en expliquant le mode de fonctionnement du mécanisme social actuel, prouver à ces optimistes comment ce mécanisme engendre forcément l'opulence pour les uns, la banqueroute pour les autres, et la misère pour le plus grand nombre. C'est ce que nous avons fait à diverses reprises dans les colonnes de ce journal.

Pour aujourd'hui nous aimons mieux opposer aux dénégations de nos contradicteurs, l'autorité de quelques hommes qui ont fait une étude spéciale de la société actuelle. Nous allons prendre au hasard, dans les écrits des économistes et des hommes d'État, quelques passages qui expriment les idées suivantes :

1° Le paupérisme existe,

2° Le paupérisme s'accroît,

3° Le paupérisme s'accroît en proportion de l'accroissement des richesses.

4° Le paupérisme conduit la société à la mort.

5° Le paupérisme doit être anéanti.

Peut-être ces citations, prises dans les livres des hommes de tous les partis politiques et religieux, feront-elles plus d'effet sur l'esprit de nos bourgeois que les meilleurs raisonnements, que les faits les plus positifs ou que les chiffres les plus authentiques. Peut-être en ouïssant les paroles de ces hommes éminents par leur science ou par leur position officielle dans la société, nos satisfaits avoueront-ils enfin que nous ne sommes pas des Don-Quichottes s'amusant à combattre des moulins à vents, mais que le paupérisme, auquel nous nous attaquons, est un mal réel, qui prend des proportions vraiment effrayantes pour le maintien de la société.

Nous citons :

Il y a un abîme entre les bourgeois d'une part, les paysans et l'ouvrier de l'autre. Le bourgeois ne sent rien de commun entre lui et le prolétaire. Il est convenu de regarder celui-ci comme une machine qu'on loue, dont on se sert, et que l'on paie tout juste pendant le temps qu'on en a besoin; de même, aux yeux d'un grand nombre de prolétaires, le bourgeois est un ennemi dont on n'accepte la supériorité que parce qu'il est le plus fort. (Michel Chevalier).

Si l'on jette un coup-d'œil sur les destinées des diverses nations, on recule d'épouvante, et l'on élève alors la voix pour défendre les droits de la raison et de l'humanité. En effet, que voit-on partout? Le bien-être de tous sacrifié, non aux besoins, mais aux caprices d'un petit nombre. (Louis-Napoléon Bonaparte).

Il existe en France deux millions de familles qui ont à peine le nécessaire et qui souvent en sont privées. (Thiers).

Dans les pays que nous nommons florissants, il y a à peine un riche sur cent mille habitants, et il n'y a pas une personne sur mille qui jouisse d'une honnête aisance. (J.-B. Say).

Les prolétaires, affranchis individuellement, sont en masse la propriété de ceux qui règlent les relations entre les membres de la société, le mouvement de l'industrie, les conditions du travail, son prix et la répartition de ses fruits. (Lamennais).

Le prolétaire n'a pas de patrie : il ne reste fixé sur un point que par habitude. Ses moyens d'existence sont partout où il peut employer ses bras. Les lois ne sont pour lui qu'un mode d'oppression; le désordre et l'insurrection lui présentent des chances pour améliorer son sort, et il est toujours à la disposition de celui qui le paye le mieux. (Chaptal).

Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire : nous ne possédons rien. Vos lois de Justice? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté? si nous ne travaillons demain, nous mourrons. (M. de Necker).

Corruption d'un côté, mensonge de l'autre, et haine partout, voilà notre état. (Louis-Napoléon Bonaparte).

Il y a des hommes justa-posés, il n'y a pas de sentiment commun, si ce n'est peut-être la haine du régime auquel l'ouvrier est astreint. (Michel Chevalier).

Aujourd'hui la rétribution du travail est abandonnée au hasard ou a la violence : c'est le maître qui opprime ou l'ouvrier qui se révolte. (Louis-Napoléon Bonaparte).

En Europe, une coalition d'ouvriers ne peut signifier que l'une des deux alternatives : augmentez nos salaires sinon nous nous laissons mourir de faim, nous, nos femmes et nos enfants, ce qui est absurde; ou augmentez nos salaires, sinon nous prenons nos fusils, ce qui est un défi de guerre civile. Il n'y a pas d'autre traduction. (Michel Chevalier).

Jamais les classes laborieuses de la société n'ont été plus malheureuses. (Eugène Sue).

Les esclaves ici (les nègres de la Caroline et de la Virginie) sont moins surchargés de travail, mieux nourris et mieux soignés que la plupart des paysans d'Europe. (Michel Chevalier).

(1). Ce travail de M. Flourens est publié en brochure et se trouve en vente, au prix de 50 centimes, chez les principaux libraires de Bruxelles.

Il ne sort pas aujourd'hui un enfant des entrailles de sa mère qui ne soit un ennemi de la vieille société. (Châteaubriand).

Il y a aujourd'hui deux natures ennemies : la nature bourgeoise et la nature prolétaire. (Michel Chevalier).

Appelez-vous donc conservateurs tant que vous voudrez, hommes d'État à petite vue et à petite portée, nous rions de pitié ; car prêcher le maintien d'un état fébrile et maladif, au lieu de chercher le remède efficace, c'est le propre de l'ineptie et de la sottise. (Louis-Napoléon Bonaparte).

La classe prolétaire produit la richesse, en distrait pour son profit le stricte nécessaire, et abandonne tout le reste au domaine de la classe bourgeoise. (Jean Reynaud).

Il faut absolument que la science explique les véritables causes de cette marche parallèle et sinistre de la richesse et de la misère, dans les pays de grande industrie comme dans les pays de grande culture. On l'observe partout, en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, et nous aurons plus d'une occasion de reconnaître qu'elle tend à se prononcer d'une manière croissante à mesure que la puissance productive se concentre ou se divise à l'excès. (Blanqui, de l'Institut).

Il n'y a nulle part plus d'indigents que chez les nations qu'on appelle opulentes. (Bonald).

La classe ouvrière est comme un peuple d'ilotes au milieu d'un peuple de sybarites. Il faut lui donner une place dans la société en attachant ses intérêts à ceux du sol. (Louis-Napoléon Bonaparte).

Le paupérisme ne peut ni ne doit subsister dans une société civilisée ; il est trop anormal pour que tous les efforts ne se concentrent afin d'arriver à sa radicale extinction. (Pierre Vinçard).

Il est de nécessité économique dans le système actuel du crédit et avec la désorganisation des forces industrielles, que le pauvre, en travaillant davantage, soit toujours plus pauvre, et le riche, sans travailler, toujours plus riche. (Proudhon).

La misère publique est un grand fait social particulier aux temps modernes et qui se répand de plus en plus à mesure que la civilisation se répand. (Blanqui, de l'Institut).

La misère croît sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse. (Colins).

Le vieil ordre européen expire. (Châteaubriand).

Le paupérisme doit être anéanti, sous peine de mort sociale. (De Potter.)

Voilà ce que disent des gens de tous les partis. Cela empêchera-t-il nos bons bourgeois de répéter que la misère est une invention des socialistes, et que s'il est quelques pauvres dans la société, ce ne sont que des fainéants et des ivrognes ? Oui, messieurs, la fainéantise et l'intempérance sont les causes de la misère, mais c'est votre intempérance à vous, sybarites qui mangez comme 100 et produisez comme 0, et c'est votre fainéantise à vous, parasites, qui vivez du fermage de vos terres, du loyer de vos maisons, des intérêts de vos capitaux, de toutes sortes de bénéfices et d'aubaines prélevées sur la sueur de l'ouvrier ? Qu'en pensez-vous, ô nos bons, nos excellents amis les bourgeois !

Coup-d'œil sur l'histoire de la Papauté.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

Adrien IV monta sur le siége de Pierre le 3 décembre 1154. Il excommunia les Romains pour les forcer à brûler vif le républicain Arnaud de Brescia, disciple d'Abélard. La mort d'Arnaud pouvait seule lever l'interdit jeté sur la ville éternelle. La menace pontificale produisit bientôt son effet et le courageux citoyen trouva la mort dans les flammes. — Que voulait Arnaud de Brescia ? La distinction de la raison et de la foi, du temporel et du spirituel, la suppression du gouvernement des prêtres et la restauration de la vieille république romaine ! — Voilà, comment Adrien IV, à son tour, protégea la liberté.

Innocent III. — Vous n'avez pas été adroit, M. Delvigne, en choisissant cette sinistre figure. Ce fut plutôt un grand fanatique qu'un grand pape : le sang de trente mille Albigeois ruisselle encore sur sa pourpre. — « Anathème, s'écrie Innocent III, anathème sur ces maudits hérétiques... indulgence plénière à ceux qui extermineront cette engeance diabolique ! » et la croix à la main, et l'écume à la bouche, saint Dominique suit Simon de Montfort à la curée. Bientôt l'hérésie a cessé d'exister faute d'hérétiques et le sire de Montfort est proclamé suzerain d'un désert. Pour rassurer sa conscience inquiète Innocent fait laver tout ce sang par le concile de Latran, qui se hâte d'obéir en ratifiant la dépossession des seigneurs du midi et en chargeant de leurs dépouilles le bandit Simon de Monfort.

Clément V fut couronné le 14 septembre 1305. Il transporta à Avignon le siége de l'Eglise et cela pour la fille du comte de Foix, comtesse de Périgord, avec laquelle il entretenait des relations coupables. Cette femme prit un tel ascendant sur son esprit, qu'elle le suivait partout, même à l'église. Ce même pape vendit les indulgences et les charges ecclésiastiques. Voilà comment ce vicaire de Jésus-Christ observait le célibat et les autres prescriptions de son divin maître !

Voici venir une des grandes gloires, invoquées par M. Delvigne. C'est Boniface VIII, le représentant du bon droit. Examinons, en peu de mots, son histoire. — Et d'abord, disons comment ce représentant du bon droit parvint au pontificat. Étant encore cardinal, il se glissa, la nuit, dans la chambre du pape saint Célestin et, assombrissant sa voix à l'aide d'une sarbacane, il cria au vieillard : « dépose la tiare en faveur d'un homme, plus digne que toi de la porter. Hâte toi d'obéir, si tu ne veux t'exposer aux flammes éternelles ! » — Croyant avoir entendu la parole de Dieu, saint Célestin s'empressa d'abdiquer et Boniface, grâce à cette farce, fut revêtu de la pourpre. Dans la crainte que ses intrigues ne fussent dévoilées et que Célestin n'essayât de revenir au pouvoir, Boniface le fit arrêter et emprisonner au château de Fumone, en Campanie, où ce malheureux vieillard mourut à la suite des mauvais traitements dont il avait été l'objet. Singulier spectacle, que celui d'un pape emprisonnant un saint ! Que dites-vous, M. Delvigne, d'un pareil attentat ? — Certes le fait de l'emprisonnement vous ne le nierez pas, car il est attesté par trop de témoignages, mais nous vous entendons déjà traiter de conte l'histoire de la sarbacane. Vous direz, comme d'autres apologistes de l'Église, que l'abdication de Célestin fut volontaire, qu'elle fut le résultat du goût de ce pontife pour la retraite et la solitude. Mais si cela est vrai, pourquoi donc emprisonner Célestin immédiatement après son abdication, pourquoi le faire garder à vue par une garde nombreuse ? — En établissant ce fait, vous n'aurez fait que rendre plus odieuse encore la conduite de Boniface.

Ce n'était là que le coup d'essai de Boniface. Il devait pousser bien plus loin son respect pour le bon droit et la propriété ! Irrité contre les Colonna, parce qu'ils avaient essayé de dévoiler les manœuvres coupables de son élection et avide de confisquer leurs richesses, il excommnnia tous los membres de cette puissante famille jusqu'à la quatrième génération en les déclarant incapables désormais de remplir aucune charge ecclésiastique ou civile. Il frappa aussi d'interdit tous ceux qui leur donneraient asile ou qui leur fourniraient la nourriture, en ajoutant, que même les lieux, où ils passeraient, seraient maudits. Cette violence donne la mesure de la colère du pontife et la distribution qu'il fit des biens des condamnés aux Cajétan, ses parents, démontre, qu'outre la vengeance un autre intérêt le faisait agir. Le cardinal Pierre Colonna resta caché sous les habits d'un forçat à bord d'une galère et tâcha, ainsi travesti, de gagner Gênes. Là, il se rencontra avec Étienne, son parent, et tous deux se rendirent à Paris, où ils furent reçus, à bras ouverts, par Philippe-le-Bel, qui avait aussi à se plaindre de l'intolérance papale. Tout le monde connaît les démêlés que Boniface VIII eut avec le roi de France, au sujet de l'érection de l'évêché de Pamiez et de la collation des bénéfices. Il convoqua un concile à Rome et envoya à Philippe l'insolente bulle *Ausculta fili :* « Ecoute, ô mon fils, ne crois pas que tu n'es pas soumis au chef suprême de l'Eglise..... N'oublie pas, que Dieu nous a placé au-dessus des empereurs et des empires..... Cesse, mon fils, de prêter l'oreille aux perfides conseils de ton garde des sceaux, Pierre Flotte, car c'est un enfant de Bélial. C'est un malheureux Cyclope, borgne de corps et d'âme, qui voudrait entraîner le roi, son maître, dans les abîmes de la damnation..... Obéis, cher fils, à nos ordres apostoliques, et si, contre notre attente, tu refuses, nous te prévenons que notre sainteté te traitera en *petit garçon !* » — A cette première décrétale succéda une seconde plus insolente encore. C'est la fameuse bulle *Unam sanctam*. Elle contient la proclamation la plus complète et la plus audacieuse de la théocratie universelle : « L'Eglise est une, sainte, catholique, apostolique et romaine, elle n'a qu'un seul corps et qu'une seule tête, mais elle a deux glaives, l'un spirituel, l'autre temporel. Le premier est entre les mains de l'Eglise et est employé par elle. Le second est tenu par les rois et les empereurs pour l'Eglise, et ils ne peuvent s'en servir que dans les intérêts de l'Eglise et seulement pour autant qu'ils en reçoivent l'ordre du Saint-Siége. — Poussé à bout, le roi de France répondit à son tour avec impertinence : « Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface, qui se dit pape, peu ou point de salut. Que ta grande fatuité sache, etc ... » Philippe le Bel alla plus loin. Ayant convoqué un concile général, il envoya à Rome Colonna et Nogaret pour sommer le pontife de venir se justifier devant cette assemblée. Craignant que le peuple de Rome ne se soulevât contre lui, Boniface se retira à Agnani où il avait vu le jour et où il comptait beaucoup de partisans. Revêtu de ses ornements pontificaux, la tiare en tête et les clefs de St-Pierre à la main, il attendit insolemment les envoyés du roi dans le chœur de l'église d'Agnani. Nogaret aborda le pape avec respect, mais Sciara Colonna lui cria d'une voix tonnante : « Fils de Satan, ôte cette tiare que tu as usurpée..., rends à ma famille les biens que tu lui as volés ! » Et disant cela, il appliqua de son gantelet de fer sur la joue de Boniface ce retentissant soufflet qui résonne encore dans l'histoire. La tiare roula dans la poussière et les clefs de St-Pierre tombèrent aux pieds du fougueux chevalier. Ce sanglant affront dut faire tressaillir Henri IV dans son tombeau. L'humiliation de Canossa était suffisamment vengée. Un mois après cette scène, Boniface VIII mourut à Rome de honte et de colère. Avec lui tomba cette puissance sacerdotale, dont le spectre menaçant n'avait cessé d'effrayer l'Europe depuis le pontificat de Grégoire VII.

Pour terminer cette biographie, nous ajouterons quelques mots bien éloquents dans leur simplicité. Les voici : Boniface ne régna que huit ans, et pendant ce court espace de temps, il éleva *vingt-deux de ses parents* à l'épiscopat, *trois* au cardinalat et *deux* à la dignité de comte. Méditez ces vérités, M. Delvigne, et venez nous dire après, si vous l'osez encore, que Boniface VIII fut le représentant de la justice et de la bonne foi !

* * *

Après la mort de Clément V, les cardinaux, ne pouvant s'entendre au sujet de la nomination du nouveau pape, chargèrent Jean d'Eusse de résoudre la question. Celui-ci se proclama pape en disant : *Ego sum papa*. C'était, il faut l'avouer, une manière adroite de sortir d'embarras. Tel fut l'avénement de Jean XXII. Sous son pontificat les questions les plus ridicules furent gravement discutées, à la honte du sacerdoce. La première et la plus célèbre est celle connue sous le nom de *pain des Cordeliers*. Voici en quoi consistait cette controverse : « Pouvons nous dire que notre potage nous appartient, quand nous le mangeons ? Si en mangeant le potage nous en devenons propriétaires, les règles de l'ordre sont violées, car notre fondateur nous a défendu d'être propriétaires. Au contraire, si en mangeant le potage, nous ne faisons qu'exercer un simple droit d'usage, nous ne sommes pas propriétaires et les règles de l'ordre ne sont pas violées. Et en effet, disaient les Cordeliers, le potage ne faisant que passer dans notre corps, on ne peut pas nous considérer comme propriétaires de ce même potage. » A propos de cette question le monde catholique se divisa en deux camps et l'animation fut très grande de part et d'autre. La question du potage fut portée devant le pape, qui devait la décider souverainement. Lassés par la longueur des débats, les Cordeliers convoquèrent un chapitre de leur ordre à Pérouse et là ils se déclarèrent pour la non-propriété du potage. Le cordelier Occam, connu sous le nom du docteur invincible, soutint avec fureur les opinions de son ordre. Il alla jusqu'à dire, que, si sa plume ne suffisait pas, il appellerait à son secours l'épée de l'empereur d'Allemagne. Jean XXII excommunia Occam et fit *brûler vifs les plus tenaces des Cordeliers*. Loin de se rendre à des raisons aussi *concluantes*, les religieux continuèrent de traiter le Saint-Père d'hérétique et de bandit. Ils se laissèrent rôtir plutôt que de se reconnaître propriétaires du potage. Le pape, de son côté, commit mille extravagances ; il fulmina contre les Cordeliers par ses ridicules « *Cum inter*, etc. ».

Vers la même époque, une question non moins futile s'agita entre les Cordeliers de France. Il s'agissait des dimensions et de la couleur de l'habit de St-François. Avait-il été long ou court, étroit ou large, blanc, brun, noir ou gris ? Mais la question capitale était celle du capuchon. Les uns soutenaient qu'il était rond, d'autres cherchaient à établir qu'il était pointu, enfin une troisième opinion prétendait qu'il était carré.

Nous engageons M. Delvigne à lire les annales des capucins par Boverius, édition de Lyon de 1632, il y trouvera un traité complet sur l'habit de saint François et sur la forme de son capuchon ; traité divisé en onze démonstrations, où l'auteur, pour prouver que le capuchon du séraphique François était pointu, déploie une érudition, une sagacité de raisonnements dignes de la matière.

Ce fut aussi Jean XXII, qui, le premier, *tarifa* la confession : il y avait des péchés de tous prix. On absolvait pour de l'argent : le sacrilège, le parricide, le sodomite, le pédéraste et l'assassin. On pardonnait, mais en tendant la main. Ces tarifs des confessionnaux restèrent d'abord secrets ; ils ne furent rendus publics, que sous le pontificat de Léon X, sous le titre *de taxae sacrae cancellariae, apostolicae, et taxae penitentiariae, itidem apostolicae*. La première édition de cette *carte de l'absolution* date de l'an 1515. Voici quelques articles de cette table du crime.

Le prêtre concubinaire sera absous pour 7 carlins.

Celui qui connaît (*cognoscere*) charnellement (*carnaliter*) sa mère, sera absous pour 5 carlins.

Absolutio pro eo, qui virginem defloravit, taxatur ad sex

carlinos. Celui qui a défloré une vierge, payera six carlins pour obtenir l'absolution.

Au moyen-âge on pouvait dire avec raison : pas d'argent, pas d'absolution. Cela est si vrai, qu'une fille se prostitua pour payer son confesseur.

Jean XXII s'occupa surtout de médecine. Il nous a laissé un traité sur *le développement du fœtus dans le sein de la femme* et un *traité sur la goutte*...

(*La suite au prochain numéro.*)

Enterrements civils.

Le dimanche 7 courant, la société *l'Affranchissement* a procédé à l'enterrement du citoyen Morvoet, mort en libre penseur, à l'âge de 40 ans. L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Gilles, au milieu d'une foule que l'on peut, sans exagération, évaluer à 500 personnes. C'étaient, pour la plupart, des membres des diverses associations d'enterrement civil, ou des démocrates-socialistes qui venaient saluer en Morvoet un des plus zélés partisans de la rénovation sociale.

En effet, Morvoet était républicain-socialiste, et il l'était de vieille date. Depuis avant 48, il s'est tenu sur la brèche, luttant sans merci ni trêve contre cette trinité maudite qui nous enchaîne et nous pressure : la religion, le pouvoir et la propriété. Il était ouvrier cigarier (et non *bottier*, comme dit le *Libre Examen*); père d'une nombreuse famille, et n'ayant pour toute fortune que ses bras, Morvoet connut la misère. Comme tous les déshérités de la société, comme les travailleurs en général, il fut élevé à l'école du malheur, et ce fut surtout à cette rude école que son caractère se trempa, et que son intelligence s'ouvrit à ces principes socialistes qui nous disent : que la misère du peuple n'est que le pendant du parasitisme capitaliste et propriétaire, et que pour anéantir le paupérisme et créer le bien-être pour tous, il faut supprimer les oisifs. Nous pouvons le dire sans ambages, ce qui caractérisait Morvoet, c'est sa haine envers tous les exploiteurs du peuple, depuis le prêtre jusqu'au bourgeois, et sa foi profonde dans l'affranchissement intégral du prolétariat; Morvoet était de ceux qui croient que cet affranchissement complet et définitif ne peut se conquérir sans un grand bouleversement social, en un mot, sans une révolution violente qui supprime le bourgeois, non pas en lui ôtant la vie, mais en l'empêchant de prélever sur le travail d'autrui, en l'obligeant de rentrer dans les rangs des producteurs, en lui coupant la tête... à l'endroit de la poche.

Tel était Morvoet, telles sont les idées pour le triomphe desquelles il a sacrifié toute son existence, tels sont les sentiments qui l'ont toujours animé, et qui ne l'ont pas abandonné un seul instant pendant le cours de sa longue maladie. Il refusa, jusqu'au dernier moment, les prétendus secours de la religion; que pouvait-il y avoir de commun entre les prêtres d'une religion qui bénit tous les despotismes et consacre toutes les iniquités sociales, et ce prolétaire socialiste, rêvant pour ses frères une société nouvelle, toute de justice, de bonheur et de liberté! Il mourut hors de la communion de l'Église chrétienne; mais que lui importait cette Église étroite, cette religion chrétienne, vieux débris d'un monde qui s'en va! il était en communion, lui, avec l'avenir, avec les générations nouvelles, avec l'Humanité future, et cela suffisait pour lui procurer, avec la satisfaction que donne la conscience du devoir accompli, cette *euthanasie*, cette paix de l'âme aux derniers moments, cette *bonne mort* que le chrétien, torturé par l'idée de devoir paraître devant une divinité capricieuse, poursuivi par les images lugubres de l'enfer et du purgatoire, cherche en vain dans les cierges, l'eau bénite, l'huile sainte et les exorcismes du prêtre.

Sentant approcher sa fin, Morvoet adressa quelques mots d'adieux à sa famille et aux amis qui l'entouraient. Puis il entonna, d'une voix mourante, le *Chant des travailleurs*, de Pierre Dupont :

Buvons, buvons,
A l'indépendance du monde!.....

Et il rendit le dernier soupir... Comme on le voit, sa dernière pensée fut une aspiration vers l'avenir et sa dernière parole un cri de délivrance et de liberté!

Plusieurs citoyens parlèrent successivement sur la tombe de Morvoet, pour retracer la carrière parcourue par le défunt et exposer sommairement ses principes. Ce furent les citoyens Simon Staatge, Pellering, Coulon, Sacré et Kevels, qui s'acquittèrent de cette double tâche.

Huit jours après, le lundi 15 courant, l'*Affranchissement* procédait de nouveau à l'enterrement d'un de ses membres, le citoyen Josse Wilmet, ouvrier-mécanicien. Comme Morvoet, Wilmet a vécu et est mort en libre-penseur; c'était encore un de ces prolétaires qui luttent pour affranchir le travail du joug du capital, et qui comprennent que tout affranchissement est impossible, si l'on ne commence par répudier les prêtres, les cérémonies, les dogmes de ces religions qui prêchent aux peuples la soumission aux puissances, la résignation dans la misère, et abrutissent ainsi l'intelligence des masses en leur ôtant toute notion de la justice humaine, c'est-à-dire de la réciprocité du respect et des services, et tout sentiment de dignité.

GUERRE AU PRÊTRE.

Air du Chant des Soldats. (de P. Dupont.)

Pourquoi d'abîmes en abîmes?
Pourquoi de douleurs en douleurs?
Nous traînons-nous tristes victimes.
Victimes d'impurs oppresseurs.
Pourquoi sous le talon du maître
Git-elle notre dignité?
C'est que pour nous perdre, le prêtre
Pactise avec l'autorité!

REFRAIN.

A l'œuvre! (bis) brisons nos entraves!
De peines nous serons à bout
Quand, lieu d'horreur et de dégoût,
L'Eglise aura croulé partout.
Peuples nous resterons esclaves
Tant qu'un prêtre sera debout!

Lorsque l'émeute se déclare,
Lorsque le peuple est triomphant,
Lorsqu'un despotisme barbare
Voit ses lambris jetés au vent,
Les mains pleines d'or il s'adresse
Au prêtre, et bientôt nous voyons
Se renouveler notre lesse,
Et se redoubler nos bâillons.

Le prêtre dit : point de murmure,
Si vos maîtres ont pu faillir,
C'est à l'auteur de la nature
Qu'il appartient de les punir.
Songez que vos maux, vos misères,
Vos larmes, votre anxiété,
Sont les prémisses nécessaires
De votre heureuse éternité.

Et la foule écoutant ce drôle,
Au mépris de ses justes droits,
Stupide, porte sur l'épaule
Le fardeau qu'y posent les rois:
Et la foule de la détresse
Éprouvant toutes les horreurs,
Jette en pâture à la paresse
Les plus doux fruits de ses sueurs.

Mais au cadran humanitaire
A sonné l'heure du réveil.
Et la nuit qui couvrait la terre
Fait place aux rayons du soleil!
Les dogmes, pourriture immonde,
Avec le prêtre vont s'enfuir:
En dépit des dévots, le monde
Des préjugés va s'affranchir.

Sous le glaive de la science
La religion va tomber,
La droite et libre conscience
Au joug ne va plus se courber.
Guerre au prêtre, guerre à l'infâme!
Le progrès combat avec nous,
Contre l'exploiteur de notre âme
Dirigeons nos plus rudes coups.

Bruxelles, août 1864. P. VOGHET.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

En vente chez tous les libraires :

CANDIDE journal paraissant à Paris, deux fois par semaine. Il se vend à Bruxelles 10 centimes le n°, le port en sus. *Rédacteurs :* Tridon, Vaissier, Losson, etc.

LA RIVE GAUCHE journal hebdomadaire édité à Bruxelles, 15 centimes le n°. *Rédacteurs* : Rogeard, Flourens, Longuet etc.

PILULES VÉGÉTALES DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impetigopsoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, conviennent à tous les *âges* et à tous les **tempéraments** — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boîte contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boîte : 3 francs 50 centimes et la demi-boîte : 2 francs. — **Evitez la contrefaçon.**

Injection Astringente ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des gonorrhées, blennorragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre**; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections préconisées jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs

INJECTION TONIQUE ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *flueurs blanches* (*leucorrhée*), *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts : MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12; Ramlot, pharmacien, rue des Bouchers, 38; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 51, à Bruxelles; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers; Janssens, à Malines; Cambrésy, à Liége; Achile Van Arenberg, à Louvain; Jossart, à Namur; Lescot, à Tournay; Accarain, à Mons; Cappe, à Charleroy; Etienne Chapuis, à Verviers; De Bast, à Gand; Veys-Fryson, à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

Numero 11. 3me Année. 31 Mai 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES: 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO: 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 31 Mai 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Que la honte et l'affront s'attachent à vos pas!
Partez, mais périssez dans les premiers combats.

C'est par ce vœu qu'un des nôtres saluait à leur départ les mercenaires belges qui ont pris du service à la solde de Maximilien. Ce vœu vient de se réaliser en partie. Le crime de lèse-nation vient d'avoir un commencement d'expiation. Tacomburo peut inscrire sur ses murs : *Ici ont été châtiés les liberticides.*

Le sang belge a coulé sur le sol mexicain. Nos doctrinaires en sont ivres d'orgueil. Tandis que ces messieurs ne trouvent pas de termes assez méprisants pour accabler les Mexicains qui défendent si courageusement leurs foyers et leur liberté contre l'invasion étrangère, tandis qu'ils traitent les juaristes de *bandits*, qu'ils appellent *aventuriers* les hommes généreux qui volent au secours de la république agonisante, ils poussent l'outrecuidance jusqu'à oser faire imprimer que les coquins occis par le vaillant Régule sont de généreux enfants morts glorieusement pour la plus noble des causes (*sic*). Que disons-nous? Nos hommes d'Etat vont plus loin : Après avoir usé tout le répertoire des roueries de la politique couarde qu'on leur connait, pour démontrer que le gouvernement ne s'était mêlé en aucune façon de la formation de ce qu'on appelle la légion belge-mexicaine et n'en avait par conséquent pas autorisé le départ, ils adressent un ordre du jour à l'armée, dans lequel ils assimilent aux soldats belges des hommes dont le trépas ignominieux ne saurait effacer la honte. Mais c'est bien le moins que les mandataires d'un peuple qui se montre si fier d'avoir pu chasser l'*étranger* et qui, à tout propos et en toute occasion, fait affiche de sa neutralité, c'est bien le moins que des hommes qui ont mission de porter haut et ferme l'étendard de nos libertés à la face des nations, chantent l'hymne des martyrs pour des créatures que, dans leur bassesse envers la dynastie régnante et les souverains étrangers, ils ont sacrifié sur l'autel du despotisme.

A en croire les journaux français, Juarez n'aurait plus à sa disposition que quelques bandes isolées, dont l'armée impériale aurait bientôt raison. Et voilà que d'après l'aveu de ces journaux, nous apprenons que Régule a attaqué Tacamburo avec un corps de plus de 3000 hommes, tandis que les forces envoyées dans cette ville par le colonel Poitier se réduisaient à quelques centaines de soldats; mais il fallait bien se décider à avouer que l'on avait devant soi une armée; quand les soldats de l'oppression éprouvent un échec, n'est-ce pas toujours parce que l'ennemi leur est supérieur en nombre? Et puis, nos Belges n'avaient plus de munitions, ils durent se réfugier dans l'église à laquelle les mécréants de républicains mirent le feu, etc., etc..

A ces objections la réponse est facile. D'abord, pourquoi le colonel Poitier, qui prétendait connaitre si bien le pays et qui se disait si exactement renseigné sur les forces de Régule, laissait-il s'aventurer quelques centaines d'hommes à Tacamburo? ensuite, pourquoi ne leur fit-il pas fournir une suffisante quantité de munitions? et puis, dans quel dessein le dieu des batailles, que l'on doit avoir si pieusement invoqué avant et pendant la lutte, a-t-il laissé tranquillement incendier son temple et rôtir ses enfants?... Pour ce qui est de ce dernier fait, nous sommes certains que le plus fervent d'entre tous les dévots doit y perdre son latin.

Quant à nous, dût-on nous taxer de férocité et de barbarie, nous ne pourrions nous dispenser d'avouer que nous avons été heureux d'apprendre que des fils de ceux qui chantent encore aujourd'hui : « Avec Nassau plus d'indigne traité! », viennent de recevoir la juste récompense de leur servilisme envers l'étranger... En notre qualité de citoyens belges et d'hommes libres, nous espérons que pas un, PAS UN SEUL, des mercenaires n'échappera à la vengeance qui les attend. Récemment encore les journaux du gouvernement reproduisaient complaisamment une correspondance émanée de la plume d'un officier légionnaire ; dans cette correspondance, l'auteur, avec un cynisme et une impudence sans exemple, raconte que les soldats belges au Mexique vivent de maraude, de pillage et de rapine, et que bien souvent, enivrés de *pulque* et d'*aguardiente*, à leur retour dans leur cantonnement, ces forcenés se battent entre eux pour le partage du butin ; l'auteur ajoute que dans un village visité par eux, sur 150 personnes que contenait la localité, cinq ou six seulement (les gros bonnets sans doute) eurent la vie sauve, tout le reste fut passé par les armes. Et l'on épargnerait ces scélérats? Allons donc, ce serait de la folie!...

Si le cabinet de Washington a des raisons politiques pour ne pas prendre, quant à présent, de mesure agressive vis-à-vis de l'empire de Maximilien, le peuple américain n'en a pas. Le droit et et la liberté sont ses idoles, et il ambitionne aujourd'hui la gloire de s'en montrer le digne et fidèle serviteur. Des bureaux d'enrôlement pour le compte de Juarez, président de la république mexicaine, sont ouverts à Washington, à New-York, à Baltimore, à la Nouvelle Orléans et dans toutes les grandes villes de l'Union. On nous affirme positivement que malgré l'extrême surveillance exercée sur la côte par les bâtiments croiseurs, de nombreux soldats bien équipés sont déjà parvenus à entrer dans la Sonora.

L'annexeur de Nice et de Savoie, qui, s'il le pouvait, mettrait le monde entier sous sa botte, voit d'un fort mauvais œil (cela se comprend) l'attitude du peuple américain. Aussi les journaux inspirés par l'*homme providentiel*, s'empressent de crier à la violation de la neutralité, amoindrissent le mieux qu'ils peuvent l'importance des enrôlements, et prêtent au gouvernement des Etats-Unis des intentions et des opinions qu'il n'a pas et ne saurait avoir. Nous accordons volontiers que le président Johnson use momentanément de réserves et de ménagements vis-à-vis de l'Europe, mais nous avons la ferme conviction que l'Union ne courbera jamais l'échine pas plus devant la couronne de Maximilien que devant le sceptre de Napoléon III. Que les journaux belges, qui cherchant à se mettre à l'unisson des feuilles chauvines d'outre-Quiévrain en aboyant contre les enrôlements américains, persuadent à leurs lecteurs que, si « l'étranger pour envahir la France, doit danser à la voix du canon, » comme chantent les poètes de caserne, l'étranger, si redoutable qu'il puisse être, ne saurait envahir le sol américain sans subir les conséquences de son ambitieuse témérité.

Jefferson Davis est arrêté et conduit à Washington. Le procès des complices de Booth vient de commencer en cette ville devant une commission militaire. Jusqu'ici le compte-rendu qui nous en est transmis par les journaux ne prouve pas que l'ancien président sudiste, ni aucun des membres du gouvernement confédéré, aient pris part au complot. Il est vrai que le gouvernement de Washington a jugé à propos de ne pas livrer la procédure entière à la publicité.

Des gens mal appris prétendent que par le temps qu'il fait la présence d'une tête couronnée quelconque est toujours annoncée par une pénétrante odeur de mouchard. Ce parfum vous rappelle qu'il s'agit de vous montrer poli et gracieux quand passera Sa Majesté, si vous voulez vous mettre à l'abri des soupçons de ses ombrageux agents. Caquetage de démagogue! discours de *partageux!*..... Les brillantes ovations faites à l'auguste Empereur des Français en Algérie sont sans précédents dans l'histoire. Partout l'enthousiasme est immense, le sourire est sur toutes les lèvres, la gaieté sur tous les fronts, la vénération sans mélange!..... c'est le *Moniteur universel* qui le dit et l'on sait qu'il n'est feuille plus véridique sous la voûte des cieux. On nous communique pourtant que de ci de là on a remarqué quelques froids visages; mais bah! à la moindre peccadille on les transférera du sol sabloneux de l'Afrique sur les terrains marécageux et pestilenciels de Cayenne. Et qu'on n'en parle plus.

Cependant, le grand Empereur ne devait pas terminer son voyage sans avoir à traverser des jours d'ennuis et de mélancolie. Dans un discours aux habitants d'Ajaccio son gros cousin a trop phrasé contre le pouvoir temporel des papes; il a presque joué au mécréant. L'Empereur s'en est ému, et force lui a été d'admonester vertement son parent. Jérome a pris la mouche et a suivi le conseil que donne Racine aux grands de la terre, au troisième acte d'Esther :

Quiconque ne sait pas dévorer un affront
Ni de fausses couleurs se déguiser le front,
Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie.
Il est des contretemps qu'il faut qu'un sage essuie.

Après avoir appris à l'Europe par la voie des journaux qu'il donnait sa démission de président du conseil privé ainsi que de président de l'Exposition universelle de 65, Plonplon s'est retiré dans une de *ses* terres; qu'on n'en parle plus.

Un autre sujet d'affliction est venu jeter le trouble dans l'âme impériale. Magnan, un des fidèles de l'Empire, l'illustre maréchal Magnan qui doit son élévation aux services par lui rendus pendant la sanglante nuit de Décembre, Magnan, mieux connu en Belgique sous le nom de général *cinq cents francs*, vient de trépasser!!! Quel deuil pour la France!!!.... Mais, comme nous n'avons pas le temps de nous apitoyer, répétons avec le badeau :

Magnan est mort et enterré.
L'empereur a beaucoup pleuré!...

N'en parlons plus.

La *Gazette de Vienne* nous apprend qu'un concordat comprenant 25 articles est sur le point d'être signé entre Victor-Emmanuel et Pie IX. Bons Italiens, que vous allez être heureux!

La *Civilta Catholica* nous fait savoir que le portrait de Victor-Emmanuel se vendra désormais publiquement à Rome. Galant monarque, que vous êtes heureux!!

On nous écrit de Rome que l'Italie, dont les représentants faisaient récemment encore la guerre aux corporations religieuses, va être dotée de quatre nouveaux séminaires. O Saint-Père, que vous êtes heureux!!!...

Mais ne voilà-t-il pas que nous apprenons des frontières de la Vénitie que le parti de l'action médite encore quelque coup-de-main de ce côté. La police, qui doit toujours saisir quelque chose pour se donner de l'importance, aurait fait main-basse, à Trévise et à Udine, sur une grande quantité d'armes et de munitions, clandestinement introduites dans ces villes. Ah! chienne de Révolution! pourquoi troubler la béatitude dans laquelle est plongée la Péninsule!...

Du suffrage universel.

PAR G. FLOURENS.

Les peuples qui ont assisté à ce tour de gobelets dont la France a été victime, ont conçu contre le suffrage universel une légitime défiance. En voyant le nom subsister, ils croient à l'existence de la chose. Et ils se demandent comment une institution si vantée peut produire d'aussi funestes résultats. On leur annonce à grand bruit que la France entière va disposer d'elle-même, et ils la voient revenir à l'absolutisme d'avant 89, à un absolutisme pire encore, puisqu'il se complique d'une centralisation plus grande, d'un fonctionnarisme bien plus pesant. Tel est le résultat de tant de sang versé, du travail de tant de siècles: la France veut l'esclavage!

Il est temps que la vérité apparaisse et triomphe d'aussi monstrueuses impostures. Il est temps que ces défiances prennent fin. Que les peuples le sachent bien, la France est asservie, précisément parce qu'elle ne dispose plus d'elle-même, parce que le suffrage universel lui a été ravi et qu'elle est restée sans défense contre ses ennemis.

Qu'ils regardent sous son vrai jour le suffrage universel. En lui ils verront le plus grand, le plus puissant, le plus universel moyen de progrès qui existe. C'est une barrière insurmontable élevée contre toutes les oppressions et les exploitations. C'est le redressement de tous les torts obtenus par la volonté générale. C'est avec lui que l'intérêt de tous triomphera des intérêts de partis et de castes, par des victoires pacifiques, les seules durables.

La souveraineté populaire est indivisible, inaliénable, inviolable.

Indivisible : elle appartient au même titre à tous les citoyens. Elle ne peut être retirée à aucun, sans que tous la perdent, puisque les suffrages restreints aboutissent toujours à la détruire par corruption des électeurs. Le suffrage universel est le premier, le plus absolu, le plus sacré des droits. Frapper un homme de mort civile, l'éloigner du vote, parce qu'il est pauvre, c'est la plus révoltante des improbités. Plus il est pauvre, plus il a besoin de se défendre. Il faut qu'il obtienne de l'état social où il vit une amélioration de son sort. D'ailleurs, quiconque paye une contribution à la société, ne payât-il qu'un sou, a droit à connaître de l'emploi de son argent.

Inaliénable : la nation ne peut l'aliéner à un despote. Qu'elle ignore son droit pendant des siècles, il n'en existe pas moins. Qu'elle ne sache point l'exercer, elle le possède toujours en puissance. Qu'elle s'en laisse priver par force, il n'appartient pas au tyran qui s'en est saisi. Il a pour lui la violence que le peuple subit tant qu'il est faible, dont il renverse légitimement l'empire, dès qu'il est assez fort.

Inviolable : toute atteinte qui lui est portée est crime de haute trahison. Toute intervention du pouvoir, directe ou indirecte, apparente ou cachée, dans le choix de ses juges; tout patronage de candidats, est un acte infâme. Conçoit-on un comptable choisissant lui-même les contrôleurs qui doivent juger sa conduite, réviser ses comptes?

Le catéchisme, qui est pour la plupart de nous la seule école intellectuelle, nous enseigne la soumission passive aux pouvoirs établis. De là cette profonde torpeur du civisme, cette indifférence politique, le pire venin des sociétés. Nous obéissons aveuglément, sans songer que cette confiance excessive impose à nos gouvernants une tâche au-dessus des forces humaines.

Comment quelques hommes pourraient-ils connaître mieux que nous tous ce qui est nécessaire au bonheur commun? Supposons-les honnêtes, ils ne pourront faire que très-peu de bien, étant enlacés par les intérêts dynastiques toujours et forcément contraires aux intérêts nationaux. Mais, le plus souvent ils sont peu honnêtes, se laissent corrompre, s'enrichissent, et sacrifient l'intérêt général.

Que les peuples sachent ce que valent ces droits politiques si négligés.

Si nos plus menus intérêts privés sont lésés, nous sommes tous prêts à poursuivre par-devant les tribunaux la réparation du tort qui nous a été fait. Contre un voisin de mauvaise foi nous épuiserons toute la juridiction. Si la justice est coûteuse, difficile à obtenir, nous n'épargnerons pas les frais, afin de faire triompher notre droit.

Et nos intérêts constants, dominateurs, desquels tous les autres dépendent, nos intérêts politiques, nous en abandonnerons la défense aux plus indignes. Si quelque riche nous offre un repas, nous lui céderons notre suffrage: pour un plat nous lui vendrons notre souveraineté.

Ne réfléchissant point que nous perdons ainsi tout moyen de défense contre le gouvernement, qui pourra puiser à son gré dans nos poches, y prendre légalement ce qu'aucun voisin de mauvaise foi n'y aurait pris. Sans que nous ayons le droit de réclamer, ayant vendu ce droit pour un plat.

Ayant ainsi désarmé, non-seulement nous, mais nos concitoyens, trahi notre patrie. Car toute misère populaire vient de la mauvaise gestion des intérêts nationaux par ceux qui en sont chargés.

Si, dans les chemins de fer, les fonctions de mécaniciens étaient électives et assez avantageuses pour exciter la brigue, pour qui voterions-nous avant de prendre place dans le train? serait-ce pour le plus capable ou pour le plus riche, pour celui qui paierait le mieux ses électeurs. Pourtant nous ne confions qu'un moment notre sécurité à la sagesse, à l'habileté du mécanicien. Et à un représentant nous confions tout notre avenir, tout notre bien, tout notre bonheur.

Il nous faut revenir aux idées de Rousseau et de 93, les seules justes et les seules honnêtes, les seules qui puissent sauver l'Europe, à l'idée antique du peuple se gouvernant lui-même.

Ce mode de gouvernement a existé dans toute l'antiquité, jusqu'à l'introduction du christianisme parmi nous. En Suisse subsistent encore de véritables assemblées populaires; discutant les intérêts généraux, grâce au système fédératif, lequel assure aux citoyens le moins d'impôts et le plus d'indépendance possible. Que ce système s'étende à toute l'Europe, qu'il fasse disparaître ces grandes centralisations, si lourdes à ceux qui en portent la charge, si dangereuses à leurs voisins moins puissants, et les peuples deviendront heureux. Les deux éléments qu'il à fallu asservir, annihiler, pour constituer ces vastes empires, l'individu et la commune retrouveront leur liberté, et n'auront plus besoin que d'un très-petit nombre de magistrats tous électifs. Sinon, la civilisation actuelle de l'Europe, fondée sur l'iniquité et l'écrasement des peuples, ira promptement à la ruine.

Cette réforme politique est imminente et sera la source de toutes les autres. La Révolution de 48 a échoué, pour n'avoir pas compris que la réforme politique devait précéder la réforme sociale, celle-ci découlant nécessairement de l'autre sans violences et sans secousses.

CHARLOTTE CORDAY.

L'Ami du peuple est dans un bain... Sur ses traits foudroyés la vie a inscrit ses angoisses, la Révolution son espoir et ses colères. L'œil illuminé jette encore de fauves lueurs, mais la plume tremble sous des doigts décharnés. Le métal bouillonnant a brisé la frêle enveloppe. Que Charlotte Corday se hâte, si elle ne veut trouver un cadavre.

Depuis le jour où le premier souffle de liberté vient arracher aux écuries du comte d'Artois l'humble médecin, trois années — trois siècles — ont passé. Le serf, échappé au gouffre impur du moyen-âge, a contemplé une terre nouvelle éclairée par la raison, et lorsque la lourde pierre veut retomber sur Lazare, la rage du désespoir qui met l'obstacle en pièces, le rauque mugissement des poitrines, plus terrible que la lave ou l'ouragan, toutes les furies des époques révolutionnaires s'incarnent dans Marat.

D'une cave ou d'un grenier, du font des bouges ou des entrailles de la terre, jaillit la voix stridente qui hurle à la place publique ses douleurs et ses enthousiasmes, ses gémissements et ses tendresses, vibre en longs échos dans les replis des faubourgs, et arrache leur masque au privilége et au mensonge.... aboi plaintif et prolongé au milieu de la nuit des intrigues, cloche frénétique agitant sans fin ni trêve son glas unique : « Justice! Révolution! »

En vain les sbires de Louis XVI et de Lafayette se coalisent contre la voix sinistre. Décrété, traqué, mis à prix, Marat poursuit son œuvre, invisible et vengeur aux flancs de ses ennemis.

La plèbe frappe du pied le sol, et l'homme des ténèbres a surgi. Il parle au 10 août par la voix du tocsin, il parle en septembre et se jette en héros sur ce groupe de clinquant dont sa hideur est le contraste, philosophes et bourgeois républicains avides d'accaparer au profit de leur caste les conquêtes de la Révolution.

Un moment, le hardi lutteur semble perdu dans la tourmente : « A l'Abbaye! à la mort! » crie la Gironde. Imprudents! ils creusent la fosse qui les engloutira, d'où leur ennemi ressort transfiguré dans la gloire.

Son front hâve ceint de laurier comme le front des Brutus et des Scipions, le tribun des souf-

frances populaires, drapé dans sa toge sordide, s'avance porté sur les bras et acclamé par les cris de cent mille misérables ; c'est leur jour, éclairé d'un beau soleil d'avril. La repoussante livrée du travail, pauvre et honteux jouet des sarcasmes, le labeur infime, vautour quotidien des poitrines affamées, tout un monde de déchéances triomphe avec l'Ami du peuple. Et l'orgueil des palais, le dédain des richesses, les faciles succès de l'intelligence ont pâli devant la guenille triomphale de Marat.

Alors un frémissement de joie dut agiter ce corps épuisé de privations et de veilles : et les blessures du passé, attaques ignobles de la calomnie, outrages, injures, mépris, tout s'évanouit dans l'immense bonheur.

Amer réveil. La maladie attend le triomphateur. Cependant la Vendée élève son nuage rougeâtre, la trompette des coalisés sonne à la frontière : la trahison creuse sa sape souterraine. Marat ne peut trouver de repos que dans la mort. Cloué à son foyer, le moribond saisit à deux mains son arme des premiers jours : le poignard seul peut arracher la plume de ses mains.

« ... Marat, avez-vous reçu ma lettre? Je ne » puis le croire, puisqu'on m'a refusé votre » porte... Je suis persécutée pour la cause de la » liberté ; je suis malheureuse, il suffit que je le » sois pour avoir droit à votre protection.

» Charlotte Corday. »

Écrit-on ainsi à un monstre? Et Charlotte Corday ne s'est-elle pas condamnée par ces paroles?

Elle avait trouvé le secret d'approcher l'Ami du peuple. A peine introduite... un cri déchirant se fait entendre. Il n'y a plus qu'un cadavre et un assassin. Sur le billot qui sert de table, à côté de la baignoire, on trouve un assignat et un billet : « Vous donnerez cet assignat à ***, mère de cinq » enfants, dont le mari est mort pour la patrie. »

Aussi, quel rugissement dans tout Paris républicain à cette lugubre nouvelle! La plume, effroi des traîtres, espoir des patriotes, était tombée pour jamais. Le cœur aux élans formidables, qui battait plus haut que les cloches du 10 août, restait muet et immobile. Le seul homme, peut-être, qui ait été tout entier au peuple, à ses misères, à son triomphe, qui ait vécu, aimé, souffert par lui, et dont la mort couronnait le long sacrifice, maintenant froid et glacé, une plaie béante au flanc, gisait abandonné aux caprices des insulteurs. Car un sourd murmure d'allégresse répond au deuil de Paris. Contenue par la peur, l'ivresse royaliste éclate après thermidor et roule jusqu'à nous son flot haineux.

Les révolutionnaires, dans le délire de la conscience, assumaient sur leurs têtes l'exécration de la postérité : « Sauvons la France, et que notre nom soit maudit. » Tel fut leur cri sublime.

Notre époque semble prendre à tâche d'accomplir ce souhait stoïque. Allons! poëtes, romanciers, historiens, vengeurs des cassettes royales, à l'œuvre! à la curée! Il faut retourner le poignard dans ces cœurs exécrés, traîner les corps à l'égout comme s'ils sortaient du Panthéon, déchirer à belles dents les dévouements et les enthousiasmes. Muse des galanteries royales, Piéride de Versailles et de Trianon, voici un sujet digne de ta lyre. Chante le crime patricien, glorifie son cortége d'odieuses circonstances, même cet appel aux sentiments du cœur, hommage involontaire arraché à l'assassin, moyen sûr d'arriver au monstre Marat.

L'élève des jésuites girondins, grandie à l'ombre d'un couvent, est jeune, belle, le profil un peu dur, la narine et la lèvre frémissantes ; elle trône sur le corps de Marat comme l'aristocratie provoquante et railleuse sur le cadavre souillé du peuple. Au milieu des nuages d'hymnes et d'encens, l'ange de l'assassinat foule du pied les multitudes égorgées.

Qu'y a-t-il en fin de compte dans le coup de tête tragique de la petite-fille du grand Corneille? La haine à la plèbe.

Enfantillage et gloriole, répulsion instinctive des femmes, des chiens et des esclaves pour les haillons du pauvre, délicatesse nerveuse surexcitée par les orgueilleux préjugés du patriciat, tout le côté bas et méprisant de son sexe, voilà Charlotte Corday.

Fouillez les paroles, les lettres, les actes de cette triste héroïne... des phrases, nulle idée, pas de cœur. C'est la vertu *ostentatrice* et *parlière* dont nous entretient Montaigne, la vertu des castes qui croit le reste des mortels façonnés d'un limon inférieur. Toutes ces Philaminte et ces Armande républicaines, Manon-Jeanne Roland, Charlotte Corday, Olympe de Gouges, énamourées de stratéges et d'imperators, voyaient Paris à travers le prisme oligarchique d'Athènes et de Rome ; en plein dix-huitième siècle, après Molière et Rabelais, Voltaire et Diderot, elles rêvaient Cornélie, mère des Gracques, les Porcies, les Sempronies, toutes les hautes et fières patriciennes suivies de leur long cortége de clients et d'esclaves. Le peuple, ce rustaud qui n'avait point lu Plutarque, ne voulut pas revenir au rôle par trop rétrospectif d'ilote ou d'affranchi. Il n'avait certes pas pris la Bastille pour troquer sa glèbe contre l'aumône. Alors les lèvres roses se crispèrent pour la calomnie, les mains délicates manièrent le libelle ou le couteau. La Révolution n'était point le salon dont ces dames devaient faire les honneurs.

Leurs chevaliers de la Gironde ont une grave responsabilité devant l'histoire. Ce sont eux qui, par leur système de flatteries et d'admiration, en troublant complétement des esprits déjà faussés, ont perdu ces femmes et se sont perdus eux-mêmes. Nul doute qu'ils n'aient lancé Charlotte Corday sur Marat.

Mais les preuves? — les lettres de recommandation remises à l'assassin, son triomphant rapport à Barbaroux, enfin la joie sauvage de tous ces fédéralistes à la nouvelle du meurtre. Pouvaient-ils croire, d'ailleurs, qu'une jeune fille seule fît le voyage de Paris dans de pareilles circonstances, pour retirer des pièces nécessaires à une amie émigrée? Le point capital, c'est qu'en apprenant le haut fait de leur émissaire, ils n'ont témoigné aucune surprise... Ils attendaient.

Imprudents et irréfléchis comme toujours! Cet assassinat fut le suicide de la Gironde ; il creusa entre elle et la Révolution un abîme, exaspéra Paris, et jeta dans la rigueur la Montagne qui avait montré après le 31 mai une extrême indulgence.

Croyaient-ils donc tuer l'idée en tuant l'Ami du peuple? Marat assassiné fut plus terrible que Marat vivant ; il devint Hébert, avec moins de décision et d'autorité peut-être, mais avec une toute autre largeur de conception. Effleurée par la Judith bourgeoise, la Révolution ne devait périr que sous la foudre triangulaire de l'Être suprême.

(*Candide*). G. Tridon.

Coup-d'œil sur l'histoire de la Papauté.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

II.

« Quant à Jean XII, les faits ont été singulièrement exagérés » dit M. Delvigne. C'est là tout bonnement une assertion gratuite. Voici ce qu'un homme religieux, un grand apologiste de la papauté, le jésuite Feller a écrit sur la vie de Jean XII : « L'empereur Othon revint à Rome, fit assembler un concile en 963. L'*indigne* pontife fut accusé de plusieurs crimes, entre autres : d'avoir paru l'épée au côté, la cuirasse sur le dos et le casque en tête ; d'avoir bu à la santé du diable ; d'avoir donné à ses maîtresses le gouvernement de plusieurs villes, les croix et les calices de l'église de St-Pierre. » Plus loin le même auteur ajoute : « ses infortunes ne l'avaient pas corrigé ; il fut assassiné peu de temps après, le 14 mai 964, par un mari qu'il avait outragé ou, suivant d'autres, il fut emporté après une courte maladie. » Certes, M. Delvigne ne contestera pas la valeur d'un pareil témoignage. De Feller, lui aussi, était intéressé à cacher les désordres de ses maîtres, et cependant il a eu le courage de faire ce pénible aveu. Hélas! il le fallait bien! il y a de ces vérités historiques, qu'aucune puissance humaine ne saurait étouffer. Vouloir les nier, c'est chercher à nier le soleil. Quant au tableau que Jean de Sarisbéry trace de la simonie de la cour de Rome, M. Delvigne n'a rien trouvé à y redire. Il fallait bien rendre les armes en présence du récit à la fois si simple et si éloquent de l'évêque de Chartres. D'ailleurs, si, par impossible, nos adversaires contestaient la valeur de ce témoignage, nous répondrions par l'autorité de l'abbé de Feller. Voici comment il s'exprime : « Sarisbéry fut élu évêque de Chartres et s'y acquit une grande réputation par sa *vertu* et sa *science*. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages. Le principal est un traité intitulé : Polycraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum. Leyde 1639, in-8°. Cet ouvrage, *plein de réflexions sages et vraiment philosophiques*, a été traduit en français sous le titre de : Vanités de la Cour, par Mézeray. Sarisbéry était *un des plus beaux esprits de son siècle et de plus c'était un homme sage, érudit et judicieux*. » Hé bien, c'est dans cet ouvrage, que Feller dit être plein de réflexions sages et vraiment philosophiques, que nous avons puisé le passage dont vous pouvez lire le texte et la traduction dans la deuxième expiation. D'ailleurs Sarisbery était lié d'amitié avec le fameux Thomas Becquet, grand chancelier d'Angleterre et archevêque de Cantorbery. Cela seul déjà doit rassurer nos adversaires. M. Delvigne nous opposera peut-être certaines erreurs, commises par Sarisbéry ; mais quel historien n'en commet pas, surtout quand il s'agit de faits arrivés depuis des siècles? Dans l'espèce, au contraire, il s'agit d'un tableau tracé par un témoin oculaire. En effet, Sarisbéry avait vu de près le luxe et les mœurs du clergé, il parlait *de visu et auditu*. On peut parler avec hardiesse, M. Delvigne, quand on a derrière soi un pareil témoin. Un homme sage, érudit et consciencieux, que voulez-vous de plus pour vous confondre?

Pour M. Delvigne, Alexandre VI est une victime, qu'il faut s'empresser de défendre. Il est coupable, tout au plus, d'un peu de népotisme et pour un pape ce n'est là qu'une peccadille. Quant aux désordres de sa vie, chanson que tout cela! On passe l'éteignoir dessus et tout est dit. C'est la vieille recette du moyen âge et elle est encore si efficace! Demandez plutôt aux hommes du droit divin. Avez-vous quelques gros péchés sur la conscience? rien de plus simple. On supprime une page dans l'histoire, on falsifie un peu les faits : il est vrai qu'on n'y comprend plus rien, mais qu'importe! n'a-t-on pas la fameuse maxime : *credo quia absurdum*, pour assommer les sceptiques?

De grâce, monsieur l'abbé, un peu plus de sincérité et un peu moins de suffisance. Renoncez à la tâche, trop lourde, que vous avez entreprise. N'essayez pas de réhabiliter ce sombre débauché qui a nom Alexandre VI. C'est un Borgia, monsieur, et l'histoire a définitivement flétri ce nom. Qui dit Borgia, dit poison, comme qui dit Judas, dit trahison. Cet arrêt, prononcé par la justice des siècles est sans appel, car la vérité est une vieille entêtée, qui ne se laisse émouvoir, ni par les fleurs de rhétorique, ni par les plus subtiles *distinguo* scholastiques. Elle suit la droite route, en distribuant sa justice aux papes comme aux rois et, grâce à Dieu, elle a fait bien du chemin depuis quelque temps.

Le conférencier de *l'Union* nous reproche d'avoir exagéré les crimes d'Alexandre et de Lucrèce Borgia. Pour toute réponse nous lui dirons : lisez Guicciardini, lisez Tomasi, lisez Varchi, lisez le Diarium, lisez surtout Stephane Infessura, et, si vous avez conservé un cœur chaste, il se soulèvera d'horreur à la vue de tant de débauche et de luxure. Il faut remonter aux temps d'Héliogabale pour trouver sous la pourpre une prostitution aussi insolente. Et dire, que c'est au palais apostolique, près du siège de Pierre, que se commettaient froidement toutes ces obscénités. Nous vous défions, lecteur, de lire sans rougir le lubrique récit suivant :

Alexandre VI a continué et étendu l'habitude, déjà prise par Innocent, de marier sa descendance féminine. C'est pourquoi tous les membres du clergé cherchèrent, et même avec ardeur, à se créer une postérité. Aussi avaient-ils tous, depuis le plus haut fonctionnaire de l'Église jusqu'au simple desservant, des concubines qu'ils entretenaient publiquement et avec lesquelles ils vivaient comme mari et femme. Cette corruption, à moins que Dieu n'intervienne, atteindra tous les moines, tous les religieux, quoique déjà les monastères de Rome soient, d'après l'opinion générale, de véritables lupanars. Afin que la matière se transmît plus facilement, les cardinaux et le pape restaient à table fort avant dans

Alexander consuetudinem, jam cœptam per Innocentium, de maritanda prole fœminina, prosecutus est et ampliavit ; incumbit igitur clerus omnis et quidem cum diligentia circa sobolem procreandam ; itaque a majori usque ad minimum concubinas in figura matrimonii et quidem publice attinent. Quod nisi a Deo providetur transibit hæc corruptio usque ad monachos et religiosos, quamvis monasteria urbis quasi omnia jam facta lupanaria sint, nemine contradicente. Et ut perfectius tradatur materia, sero in cœna remanserunt aliqui cardinales, discubueruntque in eadem mensa, papa primo, deinde prædicti cardinales .. una cum aliquibus aliis dominis ; et inter eos etiam mulieres, primo scil. filia

la nuit. Ils étaient couchés sur des sofas dans l'ordre suivant : d'abord le pape, puis les cardinaux, puis d'autres dignitaires de l'Eglise. Entre eux étaient assises les femmes. C'était la fille du pape, Juliabella, concubine de Farnèse, la petite-fille d'Innocent, la fille du comte Theodorini, épouse de Pitiliani, la fille de Gabriël de Cæsarinis et quelques autres. Comme je viens de le dire, ces femmes étaient couchées avec le pape et les cardinaux, de manière que chacun de ces seigneurs avait auprès de lui une de ces jeunes filles. Ils restèrent à table jusqu'à la septième heure de la nuit. Là furent représentées des scènes de comédie et de tragédie et même des scènes très lascives qui firent la joie des spectateurs. A la fin du souper, le pape s'associa personnellement à sa fille (*sic*)..... Bien de choses se passèrent encore, que je ne veux relater ici, car elles sont incroyables.

papæ, deinde Juliabella dicta est de Farnesio ejus concubina, tertio neptis Innocentii, filia Theodorini comitis Pitiliani uxor, et filia Gabrielis de Cæsarinis, et quædam aliæ, ut dixi, una mensa ad cœnam cum papa et cardinalibus discubuerunt hoc ordine, ut quilibet dominorum prope se retineret unam ex dictis juvenibus et in cœna permanseserunt usque ad septimam horam noctis, recitatæque ibi sunt comædiæ et tragidæ et quidem lascivæ ipsis post modum videntibus et rientibus et in fine, papa ipse, ut fertur, personaliter associatus est filiæ suæ ..... Et multa alia sunt, quæ hic non scribo vel si sunt incredibilia sunt. (Steph. Infessuræ Diarium urb. Romæ.)

Nous entendons déjà M. Delvigne dire de ce passage ce qu'il a dit du Diarium : « C'est du mauvais latin, c'est un assemblage informe de phrases barbares. » D'accord. Mais ne peut-on pas écrire l'histoire en mauvais latin aussi bien qu'en périodes cicéroniennes? La vérité n'est-elle pas indépendante de la langue, qui lui sert d'expression? D'ailleurs, M. Delvigne, lisez les écrits de la plupart des papes et vous y trouverez une latinité bien inférieure à celle de Burchard. Témoin la circulaire suivante, adressée aux évêques par Jean XIII : « Nos audivimus dicere quod vos vultis alium papam facere. Si hæc facitis, excommunico vos de Deo omnipotente, ut non habeatis licentiam ullum ordinare et missam celebrare. » Voulant à tout prix faire disparaître le témoignage accusateur de l'évêque de Citta di Castello, l'orateur cherche à établir que Burchard, étant Allemand, n'a pu écrire en latin. Mais oubliez-vous donc, M. Delvigne, qu'au moyen-âge le latin était la langue universelle et pour ainsi dire la seule écrite en Europe? Et les autres ouvrages de Burchard, qu'en faites-vous? Nierez-vous aussi sa collaboration au *Liber pontificalis*? Soyez logique jusqu'au bout et dites qu'un Allemand n'a pu écrire ce livre. D'ailleurs, il est généralement reconnu, même par la plupart des auteurs ecclésiastiques, que Burchard est bien l'auteur du Diarium.

Le conférencier a aussi exploité contre nous le malheureux *fertur* employé parfois par le maître des cérémonies de la cour de Rome. Que prouve ce mot? Rien, absolument rien. C'est là une locution, souvent employée comme transition ou comme liaison entre les diverses parties du discours. En effet on se sert des expressions : on dit, on assure, on affirme, on raconte, pour varier le langage et nullement dans l'intention d'exprimer un doute. Nous espérons que M. Delvigne n'ira pas jusqu'à exiger que les écrivains soient témoins oculaires des faits dont ils se constituent les narrateurs. Ce serait rendre la mission de l'historien impossible. En effet, la plupart du temps ils doivent se rapporter à ce qu'ils entendent dire, autour d'eux, dans la société, et leur témoignage n'en a que plus de valeur, car *vox populi vox Dei*.

Nous venons de passer en revue et de renverser une à une toutes les objections, si péniblement accumulées contre nous. Nous avons réfuté M. Delvigne par lui-même, en lui opposant les paroles d'un des hommes les plus considérés de son parti. En effet De Feller fut la gloire de Loyola et une des lumières de l'Eglise. Comment M. Delvigne se tirera-t-il de ce mauvais pas? S'attaquer à Feller? Ce serait imprudent, car autour de ce nom, les Jésuites sont groupés la lance en arrêt. Nier purement les faits et nous dépeindre comme calomniateurs de la papauté, ce serait plus simple, mais c'est bien difficile en plein XIX^me^ siècle. Cette maudite instruction a tout gâté en augmentant le nombre des lecteurs. Voyant les chemins de la vérité fermés pour lui, M. Delvigne va se jeter, à toutes brides, dans les champs du sophisme. Nous l'entendons déjà appeler à son secours le vieux bagage scholastique et les mille petites ressources de l'école, telles que le probabilisme, les restrictions mentales, les *distinguo* et les *sub distinguo*. Les hommes de l'Encyclique ne sont jamais à bout d'expédients. A peine les avez-vous terrassés sous une forme qu'ils reparaissent sous une autre. La vérité une et indivisible n'existe pas pour eux. Ils l'habillent à leur mode et ne se gênent nullement pour la travestir un peu. Mais voici des crimes hideux, sanglants, horribles. C'est Coligni, criant vengeance; c'est Jacques Clément, agitant son poignard; c'est d'Albe, allumant ses fournaises. Vite un peu de badigeon pour cacher ces horreurs. Et nos bons pères de blanchir à tours de bras; et de tant de sang et de larmes il ne reste plus que la charitable définition suivante : « *Les inquisiteurs étaient des hommes de compréhension, de dévouement et d'amour, qui n'apportaient dans le monde qu'un ardent désir d'éclairer ceux qui avaient besoin de flambeau* (1). Heureusement pour l'humanité qu'elle n'a plus besoin de *pareils flambeaux*, car c'est une bien sinistre lumière, que celle qui rayonne des bûchers de Jean Huss et d'Urbain Grandier. Ce sont de bien sombres éclaireurs que les Torquemada, les Cumano et les Delrio!

Depuis les imposantes conquêtes de la science moderne, l'histoire est devenue, pour ainsi dire, la grande prêtresse de l'humanité. En nous montrant le passé, elle nous avertira pour l'avenir: en marquant d'un stigmate sanglant les dominateurs du peuple, elle nous aidera à les reconnaître et à nous défier désormais de leurs menées liberticides. Aujourd'hui donc, c'est l'histoire à la main, qu'il faut enseigner le peuple. C'est ce que nous avons essayé de faire dans la mesure de nos forces. Nous avons examiné la conscience de la papauté et nous y avons trouvé ce qu'y trouvait déjà plusieurs siècles avant nous, un des plus grands et des plus illustres docteurs de l'Église, Jean Gerson, l'auteur de l'admirable imitation de Jésus-Christ. « Le pape, dit-il, a mille et mille moyens pour se procurer de l'argent et le clergé suit son exemple; mais à peine trouverait-on dans toute la cour de Rome, un seul homme pratiquant la vertu. On n'y parle du matin au soir que d'armées, de terres, de villes et d'argent, mais rarement, ou plutôt jamais on n'y parle de chasteté, d'aumône, de justice, de fidélité, de bonnes mœurs. » Ces lignes, écrites il y a plus de quatre siècles, sont encore aujourd'hui, sous certains rapports, étincelantes de vérité. C'est que Rome est l'immobilisme par excellence, c'est une vieille pécheresse, qui ne s'amendera jamais. Elle était du temps de Gerson ce qu'elle est encore aujourd'hui : la redoutable personnification de l'orgueil et de l'avarice, le centre vers lequel gravite la bêtise humaine, l'âme de tous les mensonges et le palladium de tous les despotismes. C'est sous le souffle brûlant de la puissance sacerdotale, que se sont desséchées l'Italie, l'Autriche et l'Espagne, et sans la Révolution cette moitié de l'Europe serait, à l'heure qu'il est, une branche morte de l'arbre immense du genre humain!

A nous donc à apporter un nouvel appoint dans la lutte. Marchons, car la Liberté a aussi son apostolat; marchons pour évangéliser, adoucir et éclairer; faisons comprendre au peuple la grande loi de la solidarité humaine et, suivant l'heureux précepte de Fénélon, ne servons-nous de la parole que pour la pensée et de la pensée, que pour la vérité et la vertu. — Soyons des pêcheurs d'hommes et, comme les apôtres, portons la liberté sous les quatre vents du ciel!

Pour le Sous-Comité des Solidaires de Louvain :

Le Secrétaire,

BRUTUS.

1. L'*Univers* du 25 Novembre 1841.

L'Horloger et les pendules.

FABLE.

Un horloger très colérique
Ne possédait dans sa boutique
Que pendules marchant fort mal.
Eh! voyez donc l'original! ..
Contre elles un jour il tempête
Et menace d'un sort fatal
Toute pendule qui s'arrête
Ou ne marque juste le temps.
« Mais lui réplique la plus sage,
» Contre nous pourquoi cette rage!
» Dans chacun de nos mouvements
» Ne sommes nous pas votre ouvrage!
» Or, si nous marchons mal, je crois
» Que vous êtes le seul coupable. »

IMMORALITÉ.

Dieu, tel qu'on le montre parfois,
Est bien l'horloger de ma fable;
Mais, s'il existe toutefois,
On le verra plus raisonnable.

B. DELESALLE.

Une expérience de 49 années, acquise dans les hôpitaux militaires, a donné à M. Horner idée de composer un remède pour la guérison des maladies qu'il avait traitées le plus souvent pendant sa longue carrière médicale; il a choisi, pour accomplir ce projet, le mode de pilules comme étant le plus facile et le plus convenable à prendre.

Le Dr Horner a fondé son système sur la conviction que toutes les maladies, sauf celles provenant d'accidents, ont pour cause des *humeurs corrompues* qui vicient le sang, ou qui, fixées sur d'autres parties plus ou moins sensibles de l'intérieur du corps, empêchent leurs fonctions régulières et produisent ainsi leur désorganisation; et que le seul moyen de prévenir et de guérir ces maladies consiste en ceci : délivrer le corps de ses matières nuisibles et morbifiques en les chassant par les voies naturelles dont la Providence nous a dotées pour atteindre ce but. C'est ainsi qu'il a choisi, parmi les substances végétales, celles qui conviennent le mieux pour composer un remède réunissant des qualités *fortifiantes, évacuantes, diurétiques* et *soporifiques*.

Des succès étonnants et nombreux ont couronné cette conception; des maladies, jugées incurables par les médecins les plus expérimentés, ont été radicalement guéries par le seul emploi de ces pilules; plus de mille attestations de guérison y sont à l'appui.

AVIS. — Mes pilules prenant tous les jours une plus grande extension, des pharmaciens peu scrupuleux vendent, comme venant de moi, des pilules mal préparées, qui sont *inefficaces* et même quelquefois nuisibles. Je reçois tous les jours des plaintes à ce sujet. Aussi, je prie les personnes qui veulent bien m'honorer de leur confiance, d'exiger que chaque boîte soit fermée par une bande circulaire avec ma signature : Docteur HORNER, à Paris.

(*Voir aux annonces.*)

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

En vente chez tous les libraires :

CANDIDE journal paraissant à Paris, deux fois par semaine. Il se vend à Bruxelles 10 centimes le n°, le port en sus. *Rédacteurs :* Tridon, Vaissier, Losson, etc.

LA RIVE GAUCHE journal hebdomadaire édité à Bruxelles, 15 centimes le n°. *Rédacteurs :* Rogeard, Flourens, Longuet etc.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écroueilles, scrofules, rougeole, impetigopsoriasis, pityriasis, eczéma aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, conviennent à tous les *âges* et à tous les **tempéraments** — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boîte contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boîte : 3 francs 50 centimes et la demi-boîte : 2 francs. — **Evitez la contrefaçon.**

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des gonorrhées, blennorragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre**; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections **préconisées** jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *flueurs blanches* (*leucorrhée*), *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. — Prix du flacon: 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts : MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12; Ramlot, pharmacien, rue des Bouchers, 58; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 51, à Bruxelles; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers; Janssens, à Malines; Cambrésy, à Liége; Achile Van Arenberg, à Louvain; Jossart, à Namur; Lescot, à Tournay; Accarain, à Mons; Cappe, à Charleroy; Etienne Chapuis, à Verviers; De Bast, à Gand; Veys-Fryson à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

Numero 12. 3me Année. 17 Juin 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 17 Juin 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Bien que nous n'ayons jamais accordé nos sympathies à la cause du Sud, nous sommes forcés de reconnaître que les hommes qui la défendaient ont montré, pendant les quatre années de luttes et de guerres intestines que vient de traverser l'Union, une persistance, une énergie et un courage au moins égaux aux vertus héroïques dont les Fédéraux ont fait preuve. Aussi, c'est avec une bien vive satisfaction que nous apprenons que M. Jefferson-Davis et les autres membres de l'ex-gouvernement Confédéré ne se sont pas déshonoré en trempant dans l'horrible conjuration qui a aboutit au meurtre du président Lincoln et aux tentatives d'assassinat dirigées contre Seward père et fils. Les journaux américains nous informent que l'ancien président Jefferson-Davis a été conduit à la prison du Capitole, à Washington, où il doit être jugé par les assises du pays, comme étant accusé du crime de haute trahison. On est certain de la condamnation de Davis, mais on varie d'opinion sur la peine qu'il aura à subir.

Les derniers débris de l'armée Confédérée, se réduisant encore à une trentaine de mille hommes et luttant au-delà du Mississipi, sous le commandement du général Kirby-Smith, se sont rendus. Si l'on ajoute à ce fait, que les puissances maritimes de l'Europe cessent de reconnaitre les Confédérés comme belligérants, et que, par conséquent, elles refusent désormais l'accès de leurs ports aux navires sudistes, on peut considérer la guerre comme terminée. Il ne reste plus aujourd'hui au gouvernement de Washington qu'à guérir le mal causé par la guerre, et d'après les journaux du pays, toutes les mesures sont prises pour arriver à un prompt et heureux résultat. Le président Johnson vient de proclamer une amnistie générale, de laquelle sont pourtant exceptées les personnes qui ont pris une part directe à la séparation. Néanmoins, les personnes compromises, qui désireraient jouir de la large clémence dont se dispose à user le gouvernement de Washington, pourront s'adresser au président Johnson, avec la certitude d'être exaucées.

Quoi qu'en disent les journaux des gouvernements de France et de Belgique, les enrôlements aux Etats-Unis, pour le compte de Juarez, continuent toujours; seulement, le général Ortéga, qui en est le principal organisateur, a transféré les bureaux d'enrôlement de New-York à Nashville, sans doute parce qu'il est plus facile d'expédier, de cette localité, les soldats équipés pour le Mexique. Il est faux, pertinemment faux, qu'Ortega manque d'argent; nous tenons de source certaine que récemment encore un banquier de Londres lui a fait tenir 500 mille livres sterlings, soit 12,500,000 francs. Et ce n'est à coup sûr pas la seule assistance pécuniaire que reçoivent les républicains du Mexique.

En France, pour tranquilliser les esprits sur la situation toujours tendue au Mexique, on s'efforce à faire croire à l'opinion publique que le gouvernement de Washington, loin de prêter main forte à la République mexicaine, entrâve autant qu'il est en son pouvoir, les enrôlements qui se font pour elle. Jusqu'ici les cicatrices, dont la grande République américaine est encore couverte, ne nous paraissent pas assez fermées, pour qu'elle vole au secours de sa voisine. Si le gouvernement de Washington devait tromper nos espérances et laisser impitoyablement s'achever l'égorgement d'un peuple ami, nous n'hésiterions pas à prédire sa chute prochaine. Le peuple américain tout entier est d'avis que le Nouveau-Monde doit se voir, dans toute son étendue, délivré du joug européen; et ce n'est pas la couardise ou la bassesse de quelques hommes qui pourrait empêcher que les enfants de Washington n'aient raison de la folle équipée de l'ancien prisonnier de Ham comme des ambitieux appétits de gloire du plus humble des Hapsbourgs.

Nous n'avons guère de nouvelles du Mexique; celles qui nous viennent sentent la caserne; toutes nous relatent des affaires qui ont ou n'ont pas eu lieu, et dans lesquelles, à coup sûr, les Français ont toujours triomphé. Ce qui est positif, c'est que malgré leur mâle courage et leur belliqueuse ardeur (style de nos journaux doctrinaires), nos mercenaires belges sont là-bas dans une situation telle que Madame Maximilien a supplié son gracieux mari de les rappeler à Mexico. Il va sans dire que ce n'est pas sans un conseil venu de loin que la grande impératrice a pris cette détermination.

D'ailleurs, on comprend à Mexico comme à Bruxelles que si la part que l'on a fait prendre à notre pays dans la fondation du nouvel empire mexicain peut être favorable au commerce belge, il est évident aussi que si l'on éprouve des revers notre commerce en souffrira. On ne se dissimule pas que si Juarez réussit à rétablir la République, il se souviendra de certain traité signé par nos ministres et ouvertement violé par l'envoi de nos bandes armées. Donc, c'est pour arrêter nos pillards dans leur œuvre de rapine et de destruction, et tempérer s'il se peut le flot de haines que nous avons soulevé, qu'après l'affaire de Tacamburo on a jugé urgent de rappeler à Mexico ce qui reste encore de ce qu'on nomme pompeusement la légion belgo-mexicaine.

L'Espagne est toujours en proie à de douloureux tiraillements. Le gouvernement fait tous ses efforts pour les cacher au pays, mais n'y parvient que fort imparfaitement. Tandis que le ministere Gonzalès Bravo déclarait à la Chambre qu'aucun désordre n'avait eu lieu, une conspiration s'ourdissait à Valence. Les journaux espagnols annoncent que le projet des conspirateurs de Valence était de proclamer la déchéance de la dynastie régnante et la réunion de l'Espagne au Portugal. Plusieurs arrestations ont eu lieu, entre autres celle des rédacteurs du journal progressiste.

Dans une grande réunion tenue à Londres par la corporation des poissonniers, lord Brougham a fait entendre, au sujet de la question américaine, les paroles suivantes auxquelles nous applaudissons de tout cœur :

Si ma voix pouvait franchir l'Atlantique, je dirais à nos frères d'Amérique que leurs meilleurs amis, ceux qui ont toujours plaidé leur cause, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, les prient et les supplient d'user de la victoire due à leur courage, à leur persévérance, à leur habileté militaire, en toute miséricorde et en toute justice; qu'ils ne doivent pas rougir l'échafaud du sang de leurs prisonniers; qu'ils ne peuvent pas oublier que ces prisonniers, qu'ils qualifient de rebelles, ils les ont traités en guerriers; qu'ils ont conclu avec eux des armistices, des conventions de paix, qu'ils ont reçu leur soumission et qu'ils doivent bien se garder d'attirer la haine sur leur cause, maintenant triomphante, en faisant couler le sang des adversaires aujourd'hui tombés en leur pouvoir. (Applaudissements énergiques).

Le gouvernement des Etats-Unis est dans les mains d'hommes de grand talent. M. Johnson, le président actuel, a le mérite de s'être élevé de l'état le plus humble à la plus haute position de son pays, d'avoir fait lui-même son éducation au point de devenir, sinon un savant comme mon honorable ami, M. Gladstone, du moins un homme éclairé sur toutes les questions ordinaires. Son mérite personnel le rend digne de succéder à l'homme admirable dont l'Europe entière déplore si sincèrement la mort cruelle. Puisse t-il nous montrer qu'il a aussi succédé à ses intentions pleines de mansuétude et de justice. (Applaudissements).

C'est en suivant un tel exemple que nos frères s'élèveront à la hauteur de la fortune de leur pays, et parviendront à compléter l'œuvre qui leur est dévolue, le rétablissement de l'harmonie et de l'union sur leur vaste territoire. (Applaudissements).

J'espère que mes paroles seront entendues de l'autre côté de l'Atlantique. Elles sont, ils peuvent m'en croire, l'expression des sentiments de toute l'Angleterre, de toute l'Europe sur cette grande et importante question. (Applaudissements chaleureux).

Un mot sur la loi contre les étrangers.

Le 21 juillet, il y aura 5 ans que nos gouvernants faisaient officiellement et avec grande pompe, célébrer le 29e anniversaire de l'inauguration de la royauté issue des barricades de Septembre. La garde civique et l'armée, la magistrature, les petits et gros employés de l'Etat ainsi que le clergé furent conviés à la fête. Toute notre ville était pavoisée aux couleurs nationales. La police qui, depuis longtemps déjà devenue le *sine qua non* de l'existence de tout gouvernement, prend une part active au moindre événement politique, la police, grâce à des moyens qui lui sont propres, amassait partout où il y avait quelque parade ou quelque revue, partout où se produisait la personne royale, d'innombrables curieux et badauds dont les cris et les vociférations imprimaient, il faut bien le dire, un nous ne savons quoi d'émouvant à la fête. On avait préalablement fait une ample distribution de

cocardes tricolores; à l'exception des *mécontents*, comme disaient les feuilles d'alors, tout le monde en portait, depuis le cheval fringant du marquis jusqu'à l'âne du maraicher.

Aussi nos gros bourgeois, se sentant de gaillarde humeur, profitèrent de cette fête pour faire une manifestation contre les projets d'annexion qui travaillaient et travaillent sans doute encore le cerveau de l'homme providentiel. De quelque côté que l'on tournait l'oreille, on entendait ces mots sortir de toutes les bouches :

« Nous voulons conserver nos libérales institutions, notre large Constitution, nos franchises, nos droits, nos libertés, notre indépendance nationale!!! »

Le croiriez-vous, lecteurs? pendant ces jours d'enthousiasme bourgeois, pas un seul de ces courtisans, pas un seul de ces gens qui s'engraissent au râtelier de l'État, n'eût un beau moment pour dire à nos ministres : Déchirez, messieurs, cette loi inique de 1835, contre les étrangers; cette loi est une honte pour notre révolution; elle jure contre la vieille hospitalité belge, elle compromet l'avenir du pays vis-à-vis de nos voisins.

Mais nos repus, qui malgré leurs criailleries, mettent leur bourse bien au-dessus du drapeau national dont ils ont l'air de faire si grand cas, ne songèrent pas à saisir l'occasion, qui était bonne pourtant, pour flétrir et faire annuller la loi contre les étrangers. Bien au contraire; depuis comme avant la fête, l'étranger qui croyait trouver chez nous un abri hospitalier, n'a pas cessé d'être suivi pas à pas, observé, surveillé, espionné par les gens de la sûreté, et traqué comme une bête fauve pour le moindre mouvement qui pût troubler la quiétude de notre camarilla. Que disons-nous? Nous avons connu des hommes dont la loyauté et l'honorabilité étaient sans conteste, auxquels, sur la moindre dénonciation d'un mouchard ou sur le simple soupçon d'avoir protesté contre la tyrannie de leur gouvernement, soit par la plume, soit par la parole, soit même par leur présence à quelque assemblée d'hommes libres, on ne donnait que 24 heures pour passer la frontière.

D'après l'aveu même de l'*Echo du Parlement*, 75 réfugiés ou proscrits pour cause politique, venus chez nous de France et d'ailleurs, furent expulsés de notre sol; la feuille ministérielle se garde bien de nous dire quel est le nombre des hommes politiques qui ont été renvoyés comme n'ayant pas de moyen d'existence, parce qu'il se trouvaient momentanément sans travail ou sans emploi. Ce chiffre pourrait indisposer contre nous les nations où les Belges se verraient dans la nécessité d'aller chercher un abri.

La feuille gouvernementale se borne à faire entendre que c'est principalement contre les malfaiteurs et contre les gens aux coupables antécédents, (textuel), que la loi est dirigée. Jamais mensonge plus impudent n'a été jeté à la face du pays. Personne n'ignore qu'un nombre fort présentable de gens condamnés pour faux, pour concussion, pour banqueroute frauduleuse dans leur pays, et qui, bien qu'ayant subi leur peine, n'en ont pas moins de « coupables antécédents », vivent à l'aise et font fortune chez nous. Seulement, nous devons ajouter, pour rendre justice à l'*Echo du Parlement*, que loin de chercher à manifester trop librement leurs idées, ces braves gens se bornent à se produire à la bourse, au spectacle ou au lupanar, et n'encourent par conséquent aucune disgrâce de notre libéral gouvernement. Ce sont là des créatures que l'on peut laisser jouir en paix de l'hospitalité belge.

Depuis quelque temps, la loi aveugle dont nous nous occupons, et qui entraîne après elle une foule de mesures administratives mettant l'étranger à la merci du dernier des policiers, paraissait ne plus avoir cours chez nous; et disons tout de suite que pendant ce temps-là, malgré les vaines terreurs de nos libéraux, nulle agitation, nul trouble, nulle émeute n'a été causée ici par des étrangers; nulle conspiration contre des têtes couronnées ne s'est ourdie chez nous; la Belgique est restée comme l'ont faite les hommes du pouvoir, avec une prospérité des plus douteuses et des libertés qui laissent à désirer. Si depuis la séparation du Congrès national quelques déchirures ont été faites à notre Constitution, ce n'est pas à coup sûr par des mains étrangères.

Or, était-ce pour donner un moment de repos à ceux qui cherchaient à échapper sur notre sol aux persécutions de leurs gouvernements, que la loi a cessé d'être en vigueur? Assurément non; nos libéraux avaient à s'occuper d'autres manœuvres non moins honteuses pour le pays; il fallait laisser se former et s'embarquer la fameuse légion belgo-mexicaine; aujourd'hui que l'affaire est baclée, que la nouvelle flétrissure est imprimée au front du peuple belge, aujourd'hui que l'on croit les protestations épuisées, le jour de la prorogation de la loi contre les étrangers est venu, et nos ministres, les très-humbles serviteurs de Napoléon III, se sont empressés d'en avertir les Chambres et le pays. Hommes du 11 août, si étroit que soit votre libéralisme et quel que soit votre vénération pour le ministère, pousserez-vous la complaisance jusqu'à voter encore, malgré les protestations de presque toute la presse et malgré l'indignation soulevée dans le pays, une loi dont rien ne justifie l'utilité? Ne direz-vous pas à nos hommes d'Etat que si, tombant de bassesse en bassesse, nous nous annexons en principe à la France, nos fortifications d'Anvers, notre armée permanente, nos tribunaux n'ont plus de raison d'être? Ah! si vous disiez ces choses-là, si vous faisiez entendre à qui de droit que nous ne voulons plus être gouvernés à la française, en un mot si vous déchiriez la loi sous les yeux de ses rapporteurs, nous serions forcés de reconnaître, ô doctrinaires, que malgré la couardise dont vous avez donné mainte preuve, vous avez montré une fois au moins que vous n'êtes pas toujours des esclaves.

CERCLE POPULAIRE.

Samedi prochain, à 9 heures du soir, dans la salle de la Maison des Tanneurs, Grand'-Place, meeting public pour protester contre la loi sur les étrangers.

LA MISÈRE,

LA CHARITÉ, L'IMPOT, L'ASSOCIATION ET LA PROPRIÉTÉ DU SOL.

La dégénérescence morale et physique, que démontre d'une part l'accroissement continu du nombre des reclus dans nos prisons, et que prouve d'autre part un abaissement de taille très sensible constaté à plusieurs reprises par les rapports de nos bureau de circonscription militaire, cette dégénérescence est l'effet d'une maladie sociale qui préoccupe à juste titre tous les amis de l'humanité, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la société.

Cette maladie qu'on appelle paupérisme, misère permanente, est le résultat de notre ignorance, ou plutôt de notre faux savoir en matière sociale. C'est ce qui fait aussi que tout ce qui a été tenté jusqu'à ce jour comme remède à la misère, n'a abouti qu'à d'amères déceptions. Hôpitaux pour les malades, maisons de refuge pour les vieillards et les orphelins, associations pour secourir à domicile, et mille autres institutions de ce genre, ont été créés sans que la misère ait diminué d'un degré. On a eu beau créer, et on a beau créer chaque jour encore, de nouvelles institutions de charité : le nombre des indigents n'en va pas moins croissant. Plus la charité se développe, plus la misère s'étend. C'est un fait dont il n'est plus permis de douter, c'est une vérité constatée.

Cependant, malgré les preuves les plus évidentes, il est encore des gens qui se refusent à croire à cette misère devenue chronique. En effet, cela parait si contradictoire : « plus la charité se développe, plus la misère s'étend, » qu'ils le nient comme un contresens et, prenant l'effet pour la cause, ils n'attribuent la misère qu'à l'inconduite et à l'imprévoyance des travailleurs. A leur insu ils en arrivent à regarder les prolétaires comme des êtres d'une race à part, pour lesquels on n'a que pitié ou mépris.

Mais, puisque bourgeois et prolétaires sont unis par un lien de solidarité indestructible et que l'abaissement moral des uns entraine forcément l'abaissement moral des autres, il est de l'intérêt de tous de sonder le mal et d'en connaître la cause, si l'on ne veut subir le sort de ces gigantesques sociétés de l'antiquité dont nous envions encore aujourd'hui les richesses et la splendeur. Là aussi tout prospérait, les arts et l'industrie se développaient, augmentant chaque jour la somme des richesses de la nation; mais, au milieu de ces richesses grandissait la misère, qui, comme un chancre, s'étendait toujours, détruisant la base même de l'édifice. Aussi vit on cet édifice, au moment de sa plus grande splendeur, s'écrouler en ensevelissant sous ses ruines, sombre linceul, patriciens et plébéiens, richesse et misère.

Et tel serait aussi l'avenir des sociétés modernes, sans ces sublimes inventions qui nous ont élevés au-dessus de tous les peuples anciens, sans l'imprimerie, la vapeur, l'électricité, messagères actives de la pensée humaine, propagatrices infatigables de la vérité, de la science, qui doit cimenter parmi les humains la paix et la concorde, régénérer la société, l'asseoir dans un avenir prochain sur une base inébranlable, en faisant disparaître du monde la misère et son hideux cortége de vices et de crimes.

Les ténèbres de l'ignorance se dissipent, le bandeau de la foi tombe, et bientôt, ouvrant les yeux à la lumière, le peuple contemplera avec horreur son état d'abjection. Déjà le prolétaire comprend que ces œuvres de charité et de philanthropie dont on fait semblant de le gratifier, ne sont qu'une restitution partielle de ce qu'on prélève sur son travail sous les noms de loyer, fermage, bénéfices, impôts, rente, etc.. C'est ce qui oblige le riche à prélever davantage au fur et à mesure que s'étend cette charité, qui loin de porter remède au paupérisme ne fait ainsi que l'alimenter. Point n'est besoin d'être savant pour le comprendre.

Si un individu donne 100 fr. aux pauvres, il doit nécessairement restreindre sa consommation de 100 fr. ou augmenter ses revenus de la même somme.

Celui qui, pour donner du pain à quelques affamés, se prive d'une foule de choses, est certes digne de louanges; mais à côté de ce que cela a de beau au point de vue sentimental, poétique, cette action, belle en elle-même, est nulle comme résultat; au lieu d'alléger la misère, elle ne fait que la généraliser. En effet, si pour donner aux pauvres, le riche restreint sa consommation, la production doit se restreindre également, ce qui amène une dépréciation dans la valeur des produits, dépréciation dont les travailleurs subissent presque seuls les conséquences. Quand les fabricants ne peuvent écouler leurs produits, ils ralentissent leur production, c'est à dire qu'ils renvoient une partie de leurs ouvriers; et comme ces ouvriers n'ont pu faire des économies sur la faible rétribution qu'ils reçoivent comme salaire, ils sont forcés, pour vivre, d'offrir leurs bras à vil prix, de se faire la concurrence, de se partager entre tous le gain à peine suffisant pour quelques-uns; ils nivellent ainsi le vide qui existe dans la production, en donnant à la consommation la même quantité de produits que précédemment pour un salaire diminué de la somme détournée de la consommation.

C'est pourquoi le salaire diminue quand il y a crise; c'est parce que le riche consomme moins.

Et quand la consommation se restreint dans de telles proportions qu'il devient impossible aux travailleurs de niveler le vide en baissant leurs salaires, parce qu'ils n'auraient plus de quoi vivre, alors une partie des travailleurs sont obligés d'émigrer, vagabonds, vers des contrées lointaines, — une autre partie se déversent sur d'autres industries, — et ceux qui restent, soit qu'ils aient moins de famille, soit qu'ils aient des parents ou des amis qui les soutiennent, continuent à s'entretuer par la concurrence aussi longtemps que l'équilibre n'est pas rétabli entre l'offre et la demande; quant aux vaincus de cette lutte fratricide, ceux qui accroupis sur un grabat ne sont pas morts d'inanition, ils n'ont plus d'autre chance de salut que le vol ou la mendicité; pour les femmes, si elles sont jeunes et jolies, il reste la prostitution.

Mais, pour faire la charité, le riche ne restreint pas sa consommation; il accroit ses revenus, il augmente le prix de ses terres, de ses fermages, de ses loyers, ce qui a pour conséquence un renchérissement dans les denrées alimentaires; et lorsqu'on croit avoir diminué la misère, l'on n'a fait que la généraliser.

La charité est donc un remède illusoire, qui n'est digne que du mépris des gens sensés et honnêtes.

Aussi les sages qui nous gouvernent commencent-ils à s'émouvoir des progrès que fait le mal, non pas qu'ils en comprennent la cause, mais parce qu'ils voient que le mal augmente, que ses effets sont manifestes, et que, malgré les secours de la bienfaisance officielle et de la charité privée, malgré l'instruction répandue depuis vingt ans, le nombre des indigents comme celui des malfaiteurs n'a fait que croître. Quelques-uns de ces sages, voyant non pas que la charité est une absurdité, mais qu'elle est insuffisante, demandent qu'on diminue l'impôt sur le sel, la bière, le café et autres aliments; mais cette diminution créerait un vide dans le trésor; ils proposent donc, afin de combler ce vide, de frapper d'impôts nouveaux les objets de luxe, tels que chevaux, voitures, portes cochères, etc. Voilà le dernier mot de ces profonds génies qui sous le nom de *libéraux* sont chargés d'accomplir les destinées de la nation!

Comment répondre à ces représentants bourgeois, qui se croient le progrès personnifié? La colère et la pitié se le disputent dans mon âme... Que sont ils, hypocrites ou ignorants?

Vouloir frapper d'impôt tel produit plutôt que tel autre, est aussi ridicule que prélever d'une main comme bénéfice pour rendre de l'autre comme charité. N'est-ce pas sur le travail que tous les impôts sont prélevés? et par conséquent en quoi cela peut-il modifier la situation des travailleurs? Supposez qu'on dégrève de l'impôt tous les objets de première nécessité, et que ce dégrèvement s'élève à une somme de vingt millions, puis qu'on reporte cet impôt, comme on le propose sur les objets de luxe, quel résultat aura-t-on obtenu? Une diminution de 20 millions sur le sel, la bière, le café, etc., et une augmentation de 20 millions sur le pain, la viande, le beurre, etc., ou sinon, un abaissement de salaire de 20 millions. Et cela va de soi : Si l'on force les capitalistes à payer en impôts 20 millions de plus qu'ils ne paient aujourd'hui, encore une fois ils devront nécessairement augmenter le prix de leurs terres, les loyers de leurs maisons, etc. : ce qui forcera le travailleur à payer en plus, sur le pain, sur le beurre, sur les légumes, sur la viande, sur le loyer, etc., ce qu'il paiera en moins sur le café, sur le sel, sur la bière, sur le riz, etc. Et si les capitalistes n'augmentent pas leurs revenus, ils doivent restreindre leur consommation, ce qui n'a lieu que dans les temps de crise; or nous avons vu plus haut quelles sont les conséquences de cette diminution de la consommation.

Pas plus que la charité, la réforme de l'impôt ne peut anéantir le paupérisme. Nous tournons évidemment dans un cercle vicieux dont il sera difficile de sortir, et dont nous devons sortir cependant.

Quelques hommes qui ont compris où un tel état de choses doit nous mener, ont cru qu'il serait possible d'arriver à l'affranchissement des travailleurs par l'association, soit pour supprimer les patrons, en s'exploitant soi-même, soit pour supprimer les intermédiaires commerciaux, en achetant en commun et de première main les objets de consommation.

Ces associations, à la réussite desquelles nous sommes tout dévoués, ne sont cependant pas un remède réel au paupérisme. On n'aura point par elles, comme on pourrait le croire à première vue, supprimé deux énormes catégories d'exploiteurs; mais on aura déplacé l'action de ces exploiteurs. C'est bien simple : Les capitalistes, ne pouvant plus utiliser leurs capitaux à leurs propres bénéfices dans l'industrie ni dans le commerce, s'en serviront pour exploiter le sol, dont la valeur augmentera dans de telles proportions que son exploitation rapportera à ses propriétaires presque autant qu'actuellement le sol, l'industrie et le commerce réunis.

Je dis « presque », parce que si les travailleurs s'unissent pour s'affranchir des patrons, ces derniers ne se laisseront pas déposséder de leur clientèle sans lutter; et comme il leur sera impossible de produire aux mêmes conditions que les vrais producteurs associés, le résultat de cette lutte ne peut être douteux : les patrons se ruineront indubitablement, ce qui aura pour conséquence de diminuer le nombre des parasites et d'augmenter le nombre des travailleurs. En d'autres termes : l'exploitation, devenue moins forte, se fera sur une production plus grande.

En outre de ce bien-être matériel qui, si petit qu'il soit, n'est certes pas à dédaigner, l'association aura aussi l'immense avantage de concentrer sur un même point l'action du parasitisme, et par conséquent de le rendre plus évident, d'ouvrir les yeux des travailleurs sur la cause primordiale de toutes nos misères : la propriété foncière, l'aliénation du sol à quelques individus, dernier obstacle alors au règne de la Justice. Mais alors aussi cet obstacle fuira comme une ombre devant la saine raison d'un peuple régénéré; car il suffit qu'un peuple veuille une chose, pour qu'elle soit; or le jour où le peuple aura compris que le retour du sol à l'être collectif, à l'Humanité, à la Société, est nécessaire à l'équilibre dans la production, cela sera; quand il aura compris, il aura voulu.

Enfin, l'association, celle pour la production, aura encore l'avantage de résoudre la question de l'organisation du travail, une des faces principales du problème social.

De tout ce qui précède je conclus : Que l'association, quoique n'étant pas une réforme radicale qui puisse établir parmi les hommes la *réciprocité des services* et l'*égal échange des produits* (puisque la matière première sera encore grevée du droit de propriété), qui puisse abolir tout prélèvement sur le travail, tout parasitisme et par conséquent toute misère, l'association est néanmoins un des plus puissants leviers de la Révolution sociale et le seul moyen actuel d'avancer de quelques pas vers la réalisation de nos aspirations : JUSTICE ET BIEN-ÊTRE POUR TOUS.

PIERRE OLIN.

Enterrement civil.

La *Société d'Affranchissement* a rendu, le 5 courant, les derniers devoirs à la citoyenne Marie Van Maldere, l'un de ses membres, décédée l'avant-veille, à Cureghem, à l'âge de 21 ans. Comme d'ordinaire, cette triste cérémonie s'est accomplie au milieu d'une nombreuse assistance.

Banquet typographique.

Tous les ans, à la Pentecôte (jour de chômage pour les ouvriers qui travaillent à la confection des journaux), l'Association libre des Compositeurs typographes, aujourd'hui fusionnée avec l'Association libre des ouvriers-imprimeurs, a coutume de célébrer par un banquet l'anniversaire de sa fondation, qui date de 1842. Le 4 courant, vers 5 heures de relevée, environ 500 ouvriers s'étaient donné rendez-vous dans la vaste salle du Navalorama. A part la corporation typographique de Bruxelles, il y avait là des délégués de la typographie parisienne, carolorégienne, anversoise, etc. ainsi que des délégués de plusieurs associations ouvrières de Bruxelles, notamment de celles des gantiers, des bijoutiers, des chapeliers, des passementiers, des brocheurs et relieurs.

De longtemps la typographie bruxelloise n'avait organisé pareille fête démocratique; car c'était éminemment une fête démocratique que ce banquet où se trouvaient réunis tous ces travailleurs fraternisant entre eux; tous ces prolétaires revendiquant, en face du paupérisme qui dévore le prolétariat, le droit de tous à l'existenee; et proclamant, en dépit du mépris dont l'oisif couvre l homme de labeur, la dignité, la sainteté du travail.

Le repas terminé, plusieurs orateurs prirent successivement la parole. Ce furent d'abord les compagnons Kats, président de l'Association libre des Compositeurs de Bruxelles, Servrancx, membre de la même association, Poortman, président de l'Association libre des pressiers de Bruxelles, Baraguet, président et délégué de l'association des ouvriers compositeurs de Paris, Celle, délégué de l'association des ouvriers imprimeurs de Paris; puis les délégués des gantiers, des bijoutiers, des chapeliers, des passementiers, des brocheurs et relieurs; puis les compagnons Geudens, président de l'association des compositeurs typographes d'Anvers, et Pyrens, membre de l'Association libre des imprimeurs typographes de Bruxelles, qui tous deux s'exprimèrent en flamand; enfin les citoyens Fr. Vanderslaghmolen et D. Brismée.

Nous regrettons de ne pouvoir donner en entier le compte-rendu de ce banquet et des discours qui y furent prononcés. Nous voudrions particulièrement reproduire le discours du président des gantiers, qui donna des détails navrants sur l'état des salaires dans plusieur industries, démontra avec lucidité que la misère croît sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse, c'est à dire que le salaire du travailleur est d'autant moindre que les bénéfices et les prélèvements de toutes sortes que l'oisif opère sur le travail sont plus considérables, et prouva l'impuissance de la charité pour remédier à un pareil état de choses; celui du citoyen Narcisse, qui développa admirablement les idées contenues dans cette devise républicaine : *Liberté, égalité, fraternité*; et celui du citoyen Cabeeck, secrétaire des chapeliers, qui protesta avec énergie contre la loi sur les coalitions et qui, puisqu'on s'obstine à repousser la réciprocité des services et des garanties, la mutualité du bien, réclama pour l'ouvrier le droit d'opposer, conformément à l'antique maxime de Justice commutative « *dent pour dent, œil pour œil* », l'union des exploités à l'entente des exploiteurs, la coalition à la coalition, la guerre à la guerre, et le mal au mal!

Enfin, nous voudrions surtout rappeler la chaleureuse improvisation du citoyen Baraguet, qui, parlant au nom des ouvriers typographes de Paris, et se faisant en quelque sorte l'interprète des sentiments du prolétariat français, cimenta par un engagement solennel l'union de la démocratie ouvrière de France et de Belgique. Les paroles éloquentes du représentant de la typographie parisienne nous ont fait songer à certain passage d'un livre d'un autre ouvrier-typographe, qui devint par le temps le plus profond génie du siècle; nous

voulons parler de Proudhon, qui dans son ouvrage posthume sur la *Capacité politique des classes ouvrières* (ouvrage que, par parenthèse, nous recommandons aux méditations de nos lecteurs) écrit ces lignes : « Il existe en Belgique une démocratie ouvrière digne de fraterniser avec la démocratie ouvrière française, et qui peut-être déjà la dépasse. Puissent-elles s'entendre ! »

Les deux discours prononcés au banquet du 4 juin par les délégués de Paris, et les promesses d'aide mutuelle et de solidarité que se sont faites ces délégués et les ouvriers bruxellois, nous font espérer que le vœu du grand philosophe-socialiste n'est pas loin de se réaliser.

Après les discours, vinrent les chansons. On entendit d'abord plusieurs morceaux composés pour la circonstance, entre autres *la Presse* de P. Voglet, chantée par D. Brismée, *à l'Amérique* et *le Typographe*, chantés par leur auteur Léonard Delancre, et quelques couplets flamands adressés aux travailleurs et chantés par le président Kats. Puis on chanta *les Aristos*, le *Dangereux Voisin*, le *Paillasse*, *Laissons faire les tyrans*, *Luppen in d'helle* (couplets populaires d'un chansonnier bruxellois), *la Pauvreté c'est l'esclavage*, la *République des houilleurs*, le *Chant des ouvriers*, l'*Esclave*, la *Marianne*, le *Prolétaire*, etc., etc.. Ces chants démocratiques, parfois entrecoupés par une romance ou par quelque joyeux refrain, se prolongèrent fort avant dans la nuit.

Cette belle fête du travail laissera une profonde impression chez tous ceux qui ont eu le bonheur d'y prendre part. Cela retrempe le courage et ranime la foi de ceux qui n'ont point désespéré de l'affranchissement des prolétaires. Cela rappelle ces grands banquets de 48, où toutes les aspirations généreuses étaient acclamées, où toutes les pensées progressistes trouvaient un écho, où les toasts à la rénovation sociale étaient accueillis avec enthousiasme. Serions-nous à la veille d'un nouveau 48? Nous ne savons ; mais ce dont nous sommes convaincus, c'est que le travailleur se lassera bien un jour d'être rançonné par le capital ; ce dont nous avons la certitude, c'est que la société actuelle doit périr, parce que basée sur l'exploitation des masses, il lui est impossible d'exister quand ces masses s'éclairent et n'acceptent plus leur servitude comme un decret de la providence; et quand nous considérons tout ce qui se passe en ce moment au sein de cette plèbe travailleuse, ces immenses grèves s'étendant d'une industrie à l'autre et d'une contrée à l'autre, ces sociétés coopératives, ces institutions de mutualité entre les ouvriers, ces écrits sortis de la plume d'ouvriers et traitant des questions sociales, ces appels et ces manifestes socialistes et mutuellistes comme celui des *Soixante* à Paris, ces meetings et ces banquets populaires, ces réunions de tous genres, cette agitation tantôt sourde et tantôt bruyante qui remue les couches les plus profondes de la société, ce prolétariat qui se tend la main par dessus les frontières et toutes nos murailles de la Chine, quand nous voyons tous ces signes du temps, nous sommes portés à croire que le jour de la délivrance est proche et que les temps sont venus où doit s'accomplir cette prophétie : La misère a fini son bail !

UN TYPOGRAPHE.

LA PRESSE.

COUPLETS DÉDIÉS AUX TYPOGRAPHES.

PAR PROSPER VOGLET.

Air du Chant des Soldats (de Pierre Dupont).

Seuls, les despotes en démence
Avaient le verbe franc et haut.
L'ombre partout était immense,
C'était le règne du billot.
Quand jaillissait une pensée
On voyait tomber un martyr.
De la barbarie insensée
Cependant nous devions sortir...

REFRAIN :

Victoire ! (*bis.*) que dans l'allégresse
S'éteigne enfin notre courroux !...
Les préjugés vont tomber tous.
Peuple, le triomphe est à nous !
Pour arme nous avons la presse !
La presse !
La presse !
Et rien ne résiste à ses coups.

Oui, les tyrans atrabilaires
Partout harcelaient le savant ;
Le sort des masses populaires
Etait cruel et décevant !...
Mais, précurseurs de la Réforme,
Gutenberg et Faust ont surgi :
Le progrès fait un pas énorme,
Et l'univers est affranchi.

La presse agit et fonctionne.
Fait trembler les rois ombrageux.
Paris la traque, la bâillonne,
Mais en Hollande elle a beau jeu.
Elle ranime les courages,
Donne l'espoir aux nations,
Fait surgir d'immenses orages,
D'immenses révolutions.

La féodalité succombe,
La dîme et la main-morte aussi ;
C'est à la presse qu'il incombe
De les combattre sans merci.
A l'oppression fanatique
Que subissait le genre humain,
Sur les deux bords de l'Atlantique
Succède le libre examen.

L'homme voit avec certitude,
Au fond du plus pur horizon,
Dans sa splendide plénitude
Briller l'astre de la raison !
Le vieux nœud social se brise,
Le genre humain marche en avant,
Le travail se réorganise
Et s'arrache au joug de l'argent.

Presse, tu grandis la science,
Etends le domaine des arts ;
Ton prestige, ton influence
Se fait sentir de toutes parts.
Char étincelant de lumière,
De tes rayonnements sacrés
Que l'Humanité tout entière,
Que les mondes, soient entourés !

Honte, opprobre à qui te profane !
A quiconque ose te ternir !
Que la Liberté le condamne
Au mépris du peuple à venir !
Fiers soldats de l'imprimerie,
Dans la fougue de vos transports,
Ecoutez la voix qui vous crie :
SOYEZ UNIS, VOUS SEREZ FORTS !

Dans notre prochain numéro, nous nous occuperons quelque peu des *Petites Affiches* et de M. l'abbé Delvigne.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach
de Mattieux de la Drôle
Par B. Delesalle,
PRIX 25 CENTIMES.
Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.
Par PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.
LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,
par Prosper Voglet.
Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**
PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU
DU
MEETING DÉMOCRATIQUE
de Patignies.
Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.
PAR PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons, rougeurs, affections ganglionnaires, rhumatisme, ou toute autre douleur, de même et spécialement l'ashme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, maux de poitrine, de ventre, de vessie, consomption, apoplexie, par les PILULES DE LONGUE VIE, dépuratives, toniques et purgatives de M. VAN HINSBERGH, ci-devant médecin et chirurgien de S. A. le prince de Bermude, etc.

Attestations.

Je citerai parmi un grand nombre de guérisons, attestées par des lettres ou des certificats de personnes encore vivantes, les suivantes :

1. — Je prie M. Van Hinsberg de m'envoyer deux boîtes entières de ces merveilleuses pilules de longue vie, pour mon frère. Elles lui font beaucoup de bien.
Le docteur de PRETER.

2. — Naples, le 18 Avril 1862.
Monsieur,
Je déclare et certifie que vos pilules de longue vie, que je conseille à prendre presque tous les jours dans ma clientèle, purgent le corps de toutes les humeurs nuisibles à la santé par sa triple action diaphorétique, catharrique et dinrétique : son usage peut être continué à l'infini sans aucun danger. Vos pilules ne produisent jamais ces sensations désagréables qui sont la conséquence ordinaire de beaucoup de purgatifs qu'on vend sous le faux titre de dépuratifs du sang. Il n'y a plus personne désormais qui puisse encore élever des doutes sur les bons résultats de vos pilules.
Le docteur JOSEPH FREZZA, médecin du roi.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeuner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les voies naturelles : les selles, les urines et la transpiration, sans tranchées ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les autres remèdes similaires.

Prix : la boîte de 100 pilules, fr. 5 00.
la 1/2 boîte de 50 « » 1 50.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

BIDOIT,
PHOTOGRAPHE,
23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
CORDONNIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

P. MALENFANT,
HOTTIER,
RUE NOTRE-DAME, 2, MONTAGNE DE LA COUR.
A BRUXELLES.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON.
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

Numéro 13. 3me Année. 30 Juin 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 18,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Juin 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Malgré la convention stipulée entre Grant et Lee, convention qui a amené la capitulation du général sudiste, celui-ci, ainsi que John Street, se trouve sous le coup de l'accusation du crime de haute trahison. Jefferson-Davis est toujours en prison à Washington. Le Cabinet Fédéral a cru prudent, pour donner aux passions le temps de se calmer, de remettre le procès à la mi-septembre. Les autres chefs confédérés seront jugés à la même époque. Selon toute probabilité, les hommes qui auront à se prononcer sur le sort de l'ancien président sécessionniste ainsi que sur celui de ses compagnons, useront de beaucoup d'indulgence, si toutefois ils ne prononcent un verdict d'acquittement. La raison en est que l'opinion publique, qui considère que le Nord a traité de puissance à puissance avec les États confédérés, et que pendant les 4 années de lutte qui viennent de s'écouler les Confédérés ont été admis comme belligérants par toutes les puissances de l'Europe, l'opinion publique ne saurait admettre que des hommes avec lesquels on a fait une guerre loyale soient condamnés comme des rebelles et des traîtres ; et cette opinion, qui se manifeste chaque jour dans des meetings où se font entendre les hommes les plus marquants de l'Union, a certe une grande influence sur les hommes qui tiennent en main les rênes du gouvernement et sur ceux qui ont la haute mission de faire entendre la voix de la justice.

Nous persistons à penser que ce sont les préoccupations amenées par la cicatrisation des plaies causées par la guerre, qui empêchent la grande république américaine de se hâter de tendre la main à sa sœur du Mexique. Ce qui nous fait conserver l'espoir, que tôt ou tard l'Union tout entière se lèvera pour avoir raison de l'empire de Maximilien, c'est que les enrôlements qui se font aux Etats Unis pour le compte de Juarez sont annoncés par le *Cronicle*, journal ministériel. La feuille américaine, après avoir désigné New-York, Washington, Philadelphie, Nasville, comme étant les lieux d'enrôlement, nous apprend qu'Ortéga s'était entendu avec des armateurs qui avaient mis à sa disposition des bâtiments de commerce pour le transport de ses volontaires et que bon nombre de ces bâtiments étaient déjà arrivés à destination.

Tandis que le *Moniteur* français et les autres journaux ses compères nous montrent l'état du nouvel empire mexicain dans une situation des plus satisfaisantes, nous voyons M. Eloin, chef du cabinet de Maximilien, se disposer à aller aux Tuileries, pour y demander des hommes et de l'argent. L'époux de la princesse Charlotte, tout en se montrant satisfait du peuple qu'il a à gouverner, prend pourtant toutes ses mesures pour échapper aux tristes éventualités qu'il prévoit. En même temps qu'il charge son premier ministre d'aller mendier à la France de la chair à canon et des pièces de cent sous, il le charge aussi de faire restaurer son château de Miramar et met à sa disposition la bagatelle de 300,000 francs pour faire faire cette besogne. Voilà au moins un empereur qui prend ses précautions.

L'Empire du 2 Décembre est fort tourmenté. Tandis que son protégé du Mexique l'ennuie, les grèves successives des ouvriers lui causent beaucoup d'embarras. Celle des cochers, qui a duré 10 jours et n'a pas été aussi calme que les précédentes, l'a beaucoup édifié sur la fermentation populaire qui règne en France. L'Empire a beaucoup condamné, amendé, emprisonné, mais il est forcé de se demander combien de temps il pourra vivre en faisant ce métier-là. C'est du moins ce que nous pouvons conclure des paroles par lesquelles Dupin vient de réclamer au Sénat le retrait de la nouvelle loi qui permet les coalitions ouvrières. La grève des cochers est à peine terminée, et déjà les maçons réclament une augmentation de salaire et suivent l'exemple des cochers. Les ouvriers du gaz prétendent également faire augmenter le prix de leur travail, mais ils sont décidés à ne pas se mettre en grève, à cause que l'établissement du gaz a de quoi les remplacer. Il n'en est pas moins vrai que tout ce mouvement qui se produit au sein des masses, est une menace permanente pour l'Empire et que ce n'est que par la violence que ce dernier peut maintenir son odieux régime.

Le traité devant ramener la bonne entente entre MM. Mastaï et Victor-Emmanuel (car le peuple romain ou le peuple italien n'ont rien à voir aux manigances de ces gens-là), ce fameux traité vient de tomber dans l'eau. M. Vegezzi a quitté Rome sans avoir rien obtenu. Le pape, paraît-il, se serait laissé séduire par les gentillesses dont le comblait le diplomate italien au nom de son gouvernement ; mais les cardinaux ont tout gâté, et le roi-galant-homme, qui se trouvait presque *rebénit*, va se trouver sous le coup d'une nouvelle excommunication. Pauvre sire!!!

Nouveau soufflet au peuple belge.

Le sacrifice est consommé. La Chambre a bien mérité de M. Bonaparte. Si jamais l'on nous annexe à l'Empire, ce qu'affectent de redouter les élus de la bourgeoisie, les ministres de Léopold seront certainement bien casés. MM. Bouvier, Hymans et Bara se trouveront amplement récompensés de leurs services. En un mot, les 49 sacrificateurs verront pleuvoir sur leur têtes inclinées les largesses impériales. Nous espérons aussi qu'il sera tenu compte du zèle des 41 repus qui, par leur absence à la Chambre, ont laissé le ministère se faire proclamer le maître des destinées des proscrits politiques qui voudraient chercher un abri sur notre sol.

Malgré les protestations de la presse tout entière (à l'exception de 3 journaux ministériels et du *Journal de Bruxelles*) ; malgré l'opinion publique, qui s'est manifestée dans les meetings de Liége, de Charleroi, de Gand, de Bruxelles, et notamment aux meetings tenus récemment par les sociétés le *Cercle Populaire*, le *Meeting Libéral* et le *Meeting Démocratique*, la loi de 1835, après avoir été longuement discutée à la Chambre, mais non attaquée, non combattue, non flétrie avec l'énergie que l'on devait attendre d'hommes se disant à tout propos nés dans un pays libre, la loi inique a été prorogée hier pour la dixième fois. Soixante-quinze membres étaient présents ; 3 se sont abstenus, 23 ont protesté par un vote négatif et 49 ont voté la loi contre les étrangers, c'est-à-dire la continuation de l'arbitraire, de l'omnipotence de la police.

UN SOUVENIR DE 1848.

LA RÉCIPROCITÉ.

Dans un livre récent, où l'on retrouve la pensée forte et profonde et la grande âme du maître, livre consolant pour le peuple dont il annonce la délivrance, Proudhon affirme la *capacité politique des classes ouvrières*. Pourquoi ? — Parce que d'abord, répond-il, les travailleurs ont conscience de leur *force*, parce qu'ensuite et surtout ils ont conscience de leur *idée*.

Cette *idée* c'est le *mutuellisme*, expression scientifique des aspirations socialistes, formule de la pure et humaine justice. Proudhon la dégage du manifeste populaire de ces soixante ouvriers qui, en mai 1863, voulurent opposer aux candidatures de la démocratie unitaire et bourgeoise, les candidatures de la démocratie ouvrière. Ainsi encore une fois, le peuple a *fait de lui-même ;* avec sa seule mais robuste conscience il a serré de plus près la justice que tant de publicistes de profession, et la philosophie la plus savante n'est venue ensuite que pour interpréter la pensée populaire et lui donner une forme plus rigoureuse.

Ce manifeste des soixante et le commentaire de Proudhon, nous ont rappelé les efforts qu'à une époque plus agitée, quelques pauvres ouvriers firent pour résoudre le fatal problème et pénétrer le dogme nouveau. Ils exposèrent les résultats de leurs recherches dans des pages aujourd'hui oubliées comme eux. Le hasard nous a fait retrouver ces pages et nous les croyons dignes d'être lues et méditées par le travailleur. On verra ce que peut encore la raison de deux ou trois hommes abandonnés à eux-mêmes mais confiants dans l'avenir et las de nos hypocrisies et de nos exploitations, et l'on sera heureux, sans doute, de rencontrer dans

cet opuscule obscur, la méthode et les conclusions du manifeste des soixante et de l'admirable commentaire de Proudhon.

Mutualité, Réciprocité, Justice, voilà le fond de la pensée de l'association de 1848 comme c'est l'*ultimum verbum* des lutteurs d'aujourd'hui.

Ces lignes que nous soumettons au lecteur ont paru dans l'*Almanach du Travail* pour 1852, sous ce titre : « Principes économiques d'une association d'ouvriers, fondée à Paris sous le nom de la Réciprocité. » Cette association fut dissoute lors du coup d'Etat. Depuis, on n'en entendit plus parler. Puisse-t-elle renaître!

Quand de toutes parts se débattent les questions de réforme sociale, d'organisation du travail, de constitution du crédit sur des bases nouvelles ; quand tous les esprits studieux, les âmes sympathiques, demandent à l'association la solution de ces questions, nous croyons, en entrant dans cette voie, qu'il est à propos de nous servir du levier puissant de la presse pour exposer d'une manière simple et claire quels sont les principes économiques de l'association que nous avons fondée, grâce à une foi ardente et à des efforts soutenus.

Dire quelles ont été nos vues, quelle est notre organisation, à quel but nous tendons, c'est apporter notre contingent à l'œuvre commune, et contribuer, dans la mesure de nos moyens, à la solution du débat solennel mis à l'ordre du jour par l'esprit et les besoins de notre époque.

Victimes, comme tous nos frères les travailleurs, des maux engendrés par l'insolidarité dans le travail, par une concurrence déloyale qui ne respecte ni le droit à la vie, ni aucun sentiment de justice ; soumis, comme eux, aux caprices des maîtres et aux hasards d'une production désordonnée; sans garantie dans le présent, que la moindre crise politique ou industrielle compromet; sans sécurité pour l'avenir, plus inquiétant encore pour les travailleurs que le présent si affligeant déjà, nous avons dû rechercher s'il n'était pas possible, pour *la grande famille ouvrière*, d'échapper aux tristes conditions d'existence du salariat (dernier terme de l'esclavage moderne).

L'idée d'association nous séduisit d'abord; mais, comme l'association, pour porter d'heureux fruits, a besoin d'être étudiée, raisonnée, pour de l'état de sentiment vague passer à l'état de réalité pratique, nous nous sommes demandé si, circonscrite à une organisation spéciale, sans visée économique d'une portée générale, si l'association, comme elle se pratique à peu près partout aujourd'hui, pouvait remédier au mal présent, faire disparaître le salaire, le chômage, la misère, et mettre d'accord la *production* et la *consommation;* si enfin, fonctionnant pour une fin particulière et en dehors de l'économie publique, elle aurait assez de puissance pour être génératrice d'un grand mouvement social, révolutionnaire et régénérateur, aboutissant à l'abolition de l'exploitation existante du monopole capitaliste et des intermédiaires parasites, et si elle serait propre à donner une direction nouvelle et d'ensemble aux diverses branches qui constituent l'action générale de la vie économique.

Après bien des recherches longues et pénibles pour des ouvriers qui, courbés sous un labeur incessant, n'ont ni l'habitude ni la possibilité des méditations abstraites, il nous a été démontré que, pour que l'association pût vaincre tous les obstacles, pour qu'elle fût vraiment sociale, il fallait qu'elle eût pour base un principe économique supérieur à celui sur lequel elle repose généralement encore. Le malaise, les souffrances inouïes, les perturbations industrielles dont nous nous plaignons, ne sont-ils pas les résultats de cette fausse économie sociale qui fait dépendre l'existence, la vie des producteurs et consommateurs, de l'élément capitaliste? Du moment que le capital est la clef de voûte de l'édifice économique, que le travail et les différentes transactions qu'il nécessite sont soumis à sa suprématie, c'en est fait de la liberté, du bien-être et de la sécurité du grand nombre. Au moindre changement, à la plus petite inquiétude vraie ou fausse, factice ou réelle, le petit nombre, détenteur du capital, prenant peur, le retire de la circulation, et de là suspension des transactions industrielles, interruptions de la vie sociale, crise, quelquefois révolution.

Voyez, sous l'empire de ce régime, le cours ordinaire des choses! Là des terres incultes et des bras inoccupés, des magasins encombrés et des êtres humains dans le dénûment le plus complet; ailleurs des palais inhabités quand des multitudes d'hommes ne savent où reposer la tête, et n'ont d'autre oreiller que le pavé de nos rues. Partout en apparence, production exubérante, détenteurs des produits ne sachant à qui les vendre, confection à profusion de vêtements, de magnifiques parures et ameublements somptueux ou confortables, et, comme contraste saisissant et lamentable, des millions de créatures au-dessous du plus strict nécessaire, gisant dans des galetas dénudés, vêtus en haillons et manquant même de pain.

Tout cela est bien le résultat d'une désastreuse économie qui, reposant sur les bases fausses du capital, fait que le produit, l'*œuvre* de l'homme, pour satisfaire aux exigences du capital, doit être vendu à un autre homme, à un frère *plus qu'il ne vaut!* On s'appelle frère, et on *bénéficie* sur son semblable, on le trompe dans les ventes et autres transactions industrielles et commerciales qu'on conclut avec lui! Et on légitime ces pratiques honteuses, on appelle cela, cet art de dépouiller son semblable, l'*entente des affaires!* C'est ainsi qu'on *gagne sa vie* sous les lois économiques qui consacrent l'exploitation de l'homme par l'homme!

Pour nous, nous répudions énergiquement cette façon de procéder. L'association qui chercherait dans ces moyens illégitimes l'affranchissement des travailleurs, par cette spéculation à se créer un *fonds social*, non-seulement ferait chose mauvaise, mais n'atteindrait pas au but qu'elle doit se proposer : le bien-être général, l'amélioration du sort de tous; car procéder ainsi ce serait continuer ce qui est, maintenir la misère des masses travailleuses au profit de quelques-uns. Que ces quelques-uns s'appellent *capitalistes* ou *ouvriers-associés*, peu importe, les choses ne seraient point améliorées, la richesse sociale, la somme des produits, ne pouvant être augmentées, ni leur répartition à chacun plus équitablement faite par de semblables données économiques.

Par les développements qui précèdent on a dû pressentir que notre théorie tend à faire passer la fraternité dans les faits économiques, à utiliser les connaissances acquises dans le sens de l'augmentation du bien-être général dont nous ne séparons pas le nôtre. Posant en principe que l'équivalence des produits, leur *valeur réelle*, se détermine par la *somme des peines qu'ils ont coûtés*, nous rejetons comme illégitime et empreint de l'esprit d'exploitation tout bénéfice qui ne trouve pas sa raison d'être et sa justification dans cet axiome de la loi économique nouvelle du fraternel échange. Aussi associons-nous dans une communauté d'intérêts, producteurs et consommateurs, en opérant sans capital antérieur emprunté, qui toujours impose aux objets de consommation des charges qui en élèvent le prix sans accroître la somme et la valeur, et sans avantage pour les producteurs mêmes, qui, en fin de compte, deviennent les tributaires du capital tout comme les consommateurs.

Ne demandant rien à cet élément faux et suranné de l'ancienne économie, affranchissant notre action de sa dépendance toujours funeste et onéreuse, par notre théorie nous faisons appel, nous nous adressons aux consommateurs mêmes, à leur concours intelligent et actif; ce sont eux qui nous commanditent, nous créditent, nous fournissent les moyens de mise en œuvre par la prise de *bons de consommation* que nous avons créés, et qui sont *toujours remboursables* en produits de l'association; tenant d'eux seuls le travail et le capital essentiel à nos opérations, à l'aide de cette combinaison qui change les bases de l'économie d'une manière radicale, nous abolissons l'*usure*, l'*intérêt* et toutes les charges qui pèsent sur la production produite ou consommée; en faisant bénéficier le consommateur de tous les prélèvements opérés à différents titres sur les objets livrés à la consommation publique, nous réalisons pleinement les conditions suprêmes de l'économie nouvelle : le *bon marché* des produits uni à la *perfection* dans le travail; nous fondons la *véritable association des producteurs et des consommateurs*, et nous ne sommes, à proprement parler, que les fonctionnaires du public, notre établissement devenant, par cette manière d'opérer, un établissement social appartenant à *tous*.

Voilà notre solution des problèmes à résoudre touchant l'équilibre à établir entre la production et la consommation, et relatif à la rémunération équitable du travail, à l'augmentation incessante de la richesse publique, au crédit gratuit, au fraternel, égal et libre échange des *produits contre produits*, et à la suppression de tous les intermédiaires qui grèvent la production, arrêtent la circulation, et ralentissent, amoindrissent la consommation; c'est ainsi, sans *fonds social présent ou à venir*, par la seule vertu de notre théorie d'association, aidés du concours des consommateurs, que nous marchons à la conquête du bien-être universel, à l'amélioration de notre propre sort, intimement lié à l'amélioration générale, et que nous pensons atteindre à l'affranchissement du travail et des travailleurs.

Un mot maintenant sur notre organisation intérieure. Mettant en pratique dans nos rapports généraux le principe de la fraternité humaine, base de notre loi économique comme de la loi morale, nous avons dû raisonnablement viser à son application dans nos rapports particuliers, dans l'association, ne voulant point former de *fonds social*, fruit toujours plus ou moins déguisé de l'exploitation, travaillant sans autre prétention que de recueillir, à titre de rémunération de notre labeur, le prix de notre *main-d'œuvre*, et rien de plus, livrant nos produits à *prix de revient*. L'association assure l'avenir de ses membres par une retenue exercée sur chacun d'eux à titre d'*impôt de la fraternité*.

Dans leur destination actuelle, les fonds provenant de cette retenue doivent servir à fournir des secours aux malades, des pensions aux vieillards et infirmes, et plus tard l'association prenant de l'extension, ils serviront, en outre, aux frais nécessaires à l'éducation des enfants d'associés, à l'établissement de cours propres à faciliter le développement intellectuel et moral des sociétaires. Déjà, au point de vue du perfectionnement professionnel, des cours sont établis au sein de l'association pour déterminer les meilleures méthodes d'exécution des travaux.

Partout, en tout et toujours, notre préoccupation suprême est de réaliser la fraternité humaine par la liberté et le perfectionnement des personnes et des choses, but du progrès social.

Ce but, sommes-nous en bonne voie pour l'atteindre? Depuis dix-huit mois que nous expérimentons le mode d'association que nous livrons à l'examen de *tous*, les heureux résultats que nous avons obtenus en attestent, à nos yeux, l'excellence : l'opinion publique en décidera en dernier ressort. Jusqu'à ce jour elle nous a soutenus de sa faveur. Nous avons bon espoir dans son arrêt définitif.

Pour le conseil d'administration de la *Réciprocité*.

P. VAHRY,
Ouvrier tailleur.

Dans son numéro du 25 courant, le journal *la Liberté* de Bruxelles consacre un feuilleton à l'analyse de l'ouvrage de Proudhon sur la capacité politique des classes ouvrières. Pour *la Liberté* le mutuellisme est une belle théorie, une généreuse utopie, un rêve d'honnête homme, mais rien de plus. La mutualité, dit ce journal, est irréalisable. Nous ne croyons pas que cette négation de la praticabilité du mutuellisme aille pourtant jusqu'à regarder comme impossible la mutualité des assurances, l'enseignement mutuel, le crédit mutuel, et le pacte fédératif qui n'est autre chose que le mutuellisme transporté dans le domaine de la politique. Ce serait nier le soleil! Bien que *la Liberté* n'établisse pas ces distinctions et semble ainsi condamner la *mutualité* dans toutes ses applications, nous croyons que ce que cette feuille considère comme impraticable, c'est uniquement la réciprocité dans l'échange des produits, c'est-à-dire l'*égal échange* des produits en prenant pour base le *juste prix*, le prix de revient, celui qui se décompose ainsi : 1° main d'œuvre, 2° frais d'outillage et de matière première. L'exemple de l'association ouvrière *la Réciprocité*, et d'une autre association dont nous parlerons un jour, *la Ménagère*, constituée d'après les mêmes principes et dans le même but, l'exemple de ces associations prouve assez que l'égal échange des produits et des services n'est pas « une théorie irréalisable. »

LA BOURGEOISIE

AU XIX^me^ SIÈCLE.

Dans son remarquable ouvrage sur la capacité politique des classes ouvrières, Proudhon dépeint admirablement, dans plusieurs passages du livre, le caractère, les signes de décrépitude et de déchéance morale de la caste bourgeoise. Nous reproduisons ici deux de ces petits portraits pris sur le vif. Après cela, nous abandonnerons à elle-même cette bourgeoisie décrépite et déchue, pour développer dans nos prochains numéros ce que le philosophe franc-comptois appelle l'*idée ouvrière*, c'est-à-dire le principe de *réciprocité*, de *mutualité*.

I.

De bonne heure, dès l'origine de la féodalité, les populations urbaines, industrieuses et commerçantes, arrivèrent à la sui-conscience, qu'on me passe le mot ; de là, l'établissement des communes. Tant que la bourgeoisie eut en face d'elle les deux premiers ordres, clergé et noblesse, cette conscience se soutint énergique : la classe bourgeoise se distinguait, se définissait, se sentait, s'affirmait par son opposition aux classes privilégiées ou nobles. La convocation des États généraux de 1789, où elle ne figura d'abord qu'en troisième ligne, décida de sa victoire. A dater de ce moment, clergé et noblesse ne furent politiquement plus rien; le tiers-état, selon l'expression de Sieyès, fut tout. Mais, remarquez ceci : du jour où la bourgeoisie est devenue tout, où il n'a plus existé ni classe ni caste en dehors d'elle qui la définît, elle a commencé à perdre peu à peu le sentiment d'elle-même ; sa conscience est devenue obscure, elle est aujourd'hui près de s'éteindre. C'est un fait que je constate, sans prétendre autrement en faire une théorie.

Qu'est-ce que la bourgeoisie depuis 89? quelle

est sa signification? que vaut son existence? quelle est sa mission humanitaire? que représente-t-elle? qu'y a-t-il au fond de cette conscience équivoque, semi-libérale, semi féodale? Tandis que la plèbe ouvrière, pauvre, ignorante, sans influence, sans crédit, se pose, s'affirme, parle de son émancipation, de son avenir, d'une transformation sociale qui doit changer sa condition et émanciper tous les travailleurs du globe, la bourgeoisie, qui est riche, qui possède, qui sait et qui peut, n'a rien à dire d'elle-même; depuis qu'elle est sortie de son ancien milieu, elle paraît sans destinée, sans rôle historique; elle n'a plus ni pensée ni volonté. Tour à tour révolutionnaire et conservatrice, républicaine, légitimiste, doctrinaire, juste-milieu; un instant éprise des formes représentatives et parlementaires, puis en perdant jusqu'à l'intelligence; ne sachant à cette heure quel système est le sien, quel gouvernement elle préfère; n'estimant du Pouvoir que les profits, n'y tenant que par la peur de l'inconnu et pour le maintien de ses priviléges; ne cherchant dans les fonctions publiques qu'un nouveau champ, de nouveaux moyens d'exploitation; avide de distinctions et de traitements; aussi pleine de dédain pour le prolétariat que la noblesse le fut jamais pour la roture, la bourgeoisie a perdu tout caractère : ce n'est plus une classe, puissante par le nombre, le travail et le génie, qui veut et qui pense, qui produit et qui raisonne, qui commande et qui gouverne; c'est une minorité qui trafique, qui spécule, qui agiote, une cohue.

Depuis seize ans on dirait qu'elle revienne à elle-même et reprenne connaissance; elle voudrait de nouveau se définir, s'affirmer, ressaisir l'influence. *Telum imbelle sine ictu!* Point d'énergie dans la conscience, point d'autorité dans la pensée, nulle flamme au cœur, rien que le froid de la mort et l'impuissance de la sénilité. Et remarquez ceci. A qui la bourgeoisie contemporaine doit-elle cet effort sur elle-même, ces démonstrations de vain libéralisme, cette fausse renaissance à laquelle l'Opposition légale ferait croire peut-être, si l'on n'en connaissait le vice d'origine? A qui rapporter cette lueur de raison et de sens moral qui n'éclaire point et ne fera pas revivre le monde bourgeois? Uniquement aux manifestations de cette jeune conscience qui nie la féodalité nouvelle; à l'affirmation de cette plèbe ouvrière qui a décidément pris pied sur le vieux patronat; à la revendication de ces travailleurs auxquels d'ineptes politiqueurs refusent, à l'instant même où ils en reçoivent leur mandat politique, la capacité!...

Que la bourgeoisie le sache ou l'ignore, son rôle est fini, elle ne saurait aller loin, et elle ne peut pas renaître. Mais qu'elle rende son âme en paix! L'avénement de la plèbe n'aura pas pour résultat de l'éliminer, en ce sens que la plèbe remplacerait la bourgeoisie dans sa prépondérance politique, par suite dans ses priviléges, propriétés et jouissances, pendant que la bourgeoisie remplacerait la plèbe dans son salariat. La distinction actuelle, d'ailleurs parfaitement établie, entre les deux classes, ouvrière et bourgeoise, est un simple accident révolutionnaire. Tous deux doivent s'absorber réciproquement dans une conscience supérieure; et le jour où la plèbe, constituée en majorité, aura saisi le pouvoir et proclamé, selon les inspirations du droit nouveau et les formules de la science, la réforme économique et sociale, sera le jour de la fusion définitive. C'est sur des données nouvelles que les populations, qui ne vécurent longtemps que de leur antagonisme, doivent désormais se définir, marquer leur indépendance et constituer leur vie politique.

Comme on le voit, selon Proudhon ces deux classes aujourd'hui en antagonisme perpétuel, la bourgeoisie et la classe ouvrière, doivent s'absorber réciproquement dans une conscience supérieure; c'est-à-dire qu'elles doivent se fondre dans ce qu'on appelle aujourd'hui *la classe moyenne*. Cette classe moyenne, c'est celle qui se compose de nos jours des petits industriels, petits commerçants, employés, comptables, instituteurs, ouvriers associés dans les sociétés de production, artisans affranchis du patronat, cultivateurs affranchis du fermage, etc., etc. Elle est comme l'intermédiaire entre la bourgeoisie et le prolétariat, entre les propriétaires, entrepreneurs, capitalistes, et la légion innombrable des salariés; c'est dans cette classe de travailleurs que doivent descendre ceux qui vivent aujourd'hui de fermages, de bénéfices, de pots-de-vin, de rentes, en un mot d'aubaines prélevées sur le travail, et c'est dans cette classe que doivent monter les meurt-de-faim et les souffre-douleurs de la société, deshérités du sol et du capital.

Voilà la pensée de Proudhon : absorption mutuelle de la bourgeoisie et du prolétariat dans une classe nouvelle, *unique*. Mais qui dit unité de classe, dit absence de classe, anéantissement complet du régime des castes; les mots *classe*, *classer*, *classification*, n'ont de raison d'être et de signification que pour autant qu'il y ait réellement une distinction entre certaine portion de la société et certaine autre portion, entre certains individus ou certains groupes. Ici encore, comme dans tous ses ouvrages sur l'économie sociale, depuis le premier Mémoire sur la propriété jusqu'à l'Exposé de la Banque d'échange, la conclusion de Proudhon au sujet de l'antagonisme des classes c'est leur équilibration, leur nivellement. Tel est en effet le but que poursuit la Révolution, dont Proudhon ne fut que l'éloquent interprète : Egalité des fortunes et des conditions.

Les Belges au Mexique.

Nous trouvons dans le *Courrier de Huy* une lettre intéressante écrite par un volontaire belge au Mexique. Cette lettre est datée de Zitacuaro (Michoacan), 5 avril : elle est, par conséquent, antérieure de plusieurs jours à l'affaire de Tacamburo. En voici quelques extraits :

Pour arriver jusqu'ici, nous avons eu quelques épisodes curieux dans les montagnes à la chasse de bandits. A deux étapes d'ici, nous les avons surpris à l'improviste et nous en avons fait prisonniers tant qu'on voulait, brûlé leurs deux villages et ramené avec nous 400 bœufs ou vaches, autant de moutons et de porcs, et un grand nombre de chevaux. Quelques jours après, une nuée de Bourgmestres et d'Alcades, de curés et de moines, venait remettre dans les mains de notre colonel leur serment de fidélité à Maximilien; nous aurions préféré le contraire, car ces petites escarmouches, ces razzias monstres nous procurent beaucoup de distraction... *Seulement je trouve que notre colonel pousse la punition un peu trop loin:* ainsi quand on passe dans une ville rebelle ou dans un village, on fait prisonnier tous les hommes, on fait le sac de la ville, c'est-à-dire qu'on pille tout; puis sans pitié pour les malheureuses mères, on met le feu à leur habitation et l'on réduit tout en cendres.

....Nous avons eu dans ces incendies des scènes réellement déchirantes: Je me suis trouvé un jour dans une *hacienda* ou ferme, avec l'ordre de la brûler au signal de commencer le feu. — J'y étais avec quatre hommes que j'avais ordre de commander. — Le fermier était prisonnier. Sa femme, âgée de 15 ans, tenait ses deux enfants, un sur sa poitrine, l'autre attaché à son dos au moyen d'une sangle. —La jeunesse de cette femme, déjà deux fois mère et si malheureuse, me fit verser quelques larmes. — Voyant que je la comprenais dans son langage, elle se jetait à mes pieds et implorait pitié pour ses deux enfants disant qu'elle nous abandonnait son argent et tout le reste de son mobilier. Je lui fis comprendre que nous ne toucherions à rien et que je ferais mon possible pour la sauver de l'incendie.

Pour dire que j'exécutais les ordres du colonel, je fis mettre le feu à un hangar rempli de bois, mais un peu séparé de la ferme. La flamme annonça bientôt au commandant que ses ordres étaient exécutés. On sonna en retraite. Je partis avec mes quatre soldats, emportant les bénédictions de cette malheureuse femme, dont le mari était, j'en suis sûr, bien innocent.

Le lendemain, je revins au village. Quel triste spectacle! tout n'était que cendres et que ruines. Çà et là, on voyait quelques mères éplorées ramassant quelques haillons. J'étais en train de les consoler tant bien que mal, quand je vis la jeune femme de la veille s'avancer vers moi et venir essuyer mes souliers de ses beaux et très longs cheveux noirs. Par mon petit stratagème, toute sa ferme avait été épargnée, et cependant on disait que j'avais eu le plus beau feu; le colonel lui-même l'avait remarqué. Je dis encore à cette pauvre femme que son mari reviendrait dans deux ou trois jours. Elle était au comble de l'ivresse et m'appelait son *salvador* (sauveur). En effet, quand nos 4 à 500 prisonniers eurent mangé les mulets et les ânes que nous avions en trop on les a laissé retourner, après avoir juré fidélité à Maximilien.

De cette razzia les uns ont rapporté deux à trois cents francs pris dans les fermes, même dans les églises et dans les pauvres cabanes. — Ils étaient bien contents, pas un ne l'était autant que moi...

... Si Maximilien ne sait pas se faire aimer, jamais avec ses 20 mille hommes il ne soumettra un pays aussi étendu que le Mexique; ce n'est pas une armée de 20 mille hommes qu'il lui faudrait, mais une de 100 mille au moins; et puis les Mexicains pourraient bien devenir un jour comme les soldats de Pierre le-Grand : à force d'être vaincus, il se pourrait qu'ils apprennent à vaincre aussi.

Il faut que je te dise mon avis sur notre situation qui n'est pas des plus belles (heureusement pour moi que j'échange bien vite l'habit militaire pour celui du civil). Le soldat est plutôt mal que bien, parce qu'il n'a jamais du repos. La nourriture y est forte et saine, l'air pur et vif, du moins dans les terres que j'ai parcourues jusqu'ici. Le climat est très-variable dans la province où je suis, la température est modérée. Il y a beaucoup d'avancement pour le soldat, mais j'y renonce. Tu me diras plus tard si j'ai eu tort. Nous avons 45 belges établis à Mexico. Ils n'ont pas encore trouvé le moyen de se faire 100 mille francs de rentes. Le terme de six ans fini, je ne pense pas qu'il restera beaucoup de volontaires belges au Mexique pour y cultiver les dix hectares que leur promet leur engagement. Pour ma part, je cherche déjà après un acheteur.

Cette lettre peut se passer de commentaires.

Lorsque la dégradation morale est poussée à ce point qu'on en vient à traiter tout bonnement de *curieux épisode*, de *beau feu*, et d'*agréables distractions*, ces incendies, ces massacres et ce pillage, auxquels se livre journellement la légion belge, n'est-on pas bien hardi d'oser traiter de brigands (comme le font nos grands journaux bourgeois) les juaristes qui défendent leurs foyers contre les incendiaires, leurs biens contre les pillards et leur vie contre les massacreurs.

Quel est le prolétaire intelligent qui, la main sur la conscience, ne rougit de honte pour cette bourgeoisie à laquelle l'habitude du mensonge et de la fraude légale dans le commerce et dans l'industrie a enlevé tout respect d'elle-même et d'autrui, tout sens moral, tout sentiment d'équité; pour cette bourgeoisie qui, accoutumée à appeler *gain licite* et *intérêt légitime* du capital ses extorsions et ses vols au détriment des travailleurs, en vient aujourd'hui à décorer le despotisme du nom de liberté, et la défense légitime d'un peuple contre les envahisseurs du nom de brigandage; pour cette bourgeoisie enfin, qui dans ses journaux catholiques, libéraux et même libéraux avancés ou soit-disant démocrates, ose vanter l'*héroïsme* et les *glorieux* exploits de la légion belge au Mexique, tandis que les valeureux Mexicains qui, après une guerre de 4 ans contre l'armée française, luttent encore pour leur indépendance et pour la liberté, sont traités de lâches et de bandits. N'est ce pas la confusion de toute notion du bien et du mal, de toute idée de droit et de liberté? N'est-ce pas le renversement de toute morale et de toute justice?

LES PILLARDS AU MEXIQUE.

Journée du 11 avril. — Affaire de Tacamburo.

Air de l'Indien.

Peuple, ton nom resplendit dans l'histoire,
Tes preux jadis aimaient la liberté;
Ta place était au faite de la gloire.
Sur ton beau front rayonnait l'équité.
Mais se couvrant soudain d'ignominie,
Contre le droit marchent tes étendards;
O liberté, mon pays te renie,
Au despotisme il livre des pillards.

Qu'ils étaient grands, qu'ils avaient l'âme fière
Ceux qui, laissant la ville, le hameau,
En quatre jours, par de là la frontière
Ont refoulé la race des Nassau.

Qui leur eût dit, ô dernière bassesse !
Que leurs enfants, mercenaires couards,
Pour le plaisir de quelque humble princesse
Se seraient faits assassins et pillards.

Oui, la Belgique a ses liberticides,
Ses fainéants vendus à l'étranger.
Ils sont partis et leurs mains homicides,
Vont, sans remords, dans le sang se plonger.
Ils sont partis, leurs bandes effrénées
De Bonaparte ont rejoint les soudards ;
Oh ! que de deuil, de villes ruinées !
Tout est désert où passent les pillards.

Un chant de gloire aux fiers légionnaires,
Ils sont entrés dans le Michoacan !...
Gens du pouvoir, complaisant doctrinaires,
Rendez hommage à leur premier élan :
On vole, on pille, on brûle, on assassine,
Sans épargner ni femme ni vieillards.
Vive le *pulque !* on fait bonne rapine,
Journaux vendus, célébrez les pillards.

Allez, truands ! démènez-vous, esclaves !
Vive la guerre et gloire à l'Empereur !
Belges tarés, vils argousins, faux braves,
Autour de vous promenez la terreur.
Du 11 avril la néfaste journée,
Où votre Dieu pour vous n'eut point d'égards (1),
Au monde entier marque la destinée
Dont la justice accable les pillards.

Pour consommer leur œuvre destructrice,
De l'incendie ils se sont fait un jeu ;
Elle a sonné l'heure de la justice,
Et les bandits ont péri par le feu.
Hommes d'état, pleurez sur leur mécompte,
Pour leur salut chantez, prêtres braillards !
Vous aurez tous votre part de la honte,
Dont pour jamais sont couverts les pillards.

Fiers Mexicains, point d'inutiles larmes,
Déjà l'Empire est à ses derniers jours,
Qu'un saint courroux remplace vos alarmes,
Un peuple ami vole à votre secours.
Espoir ! espoir ! vos frères d'Amérique
Sur votre sol fondent de toutes parts,
Pour vous venger la grande république
Va sous son foudre écraser les pillards.

P. VOGLET.

Nous avons reçu d'un certain M. Grégoir, secrétaire de l'Association libre des Compositeurs-Typographes, une lettre à laquelle nous nous promettons de répondre d'ici dans quelque temps. Les Typographes doivent comprendre les ménagements que nous imposent à leur égard les circonstances actuelles. Quand nous pourrons parler sans réserve et sans ambages, ce qui ne tardera pas d'arriver dans quelques jours, nous dirons aux auteurs de cette lettre ce qui leur revient. MM. Grégoir et C^e^. ne perdront rien pour attendre. A bon entendeur salut.

---

1. Qu'on veuille bien se rappeler, que c'est dans l'église de Tacamburo que les mercenaires belges subirent un châtiment trop mérité.

A l'abbé Delvigne.

Pour nous toutes les religions et toutes les églises ne sont que des boutiques, et leurs défenseurs des boutiquiers plus ou moins dangereux. C'est pour avoir fait mainte fois cette déclaration, que M. l'abbé Delvigne prétend que nous n'avons rien à voir dans la morale et qu'il ne nous est pas permis d'apprécier la conduite des papes. En attendant que nous ayons le loisir de nous expliquer sur son bavardage, nous communiquons à ce révérend personnage l'avis suivant, qu'un de nos amis d'Anvers nous a envoyé et qui est adressé aux habitants de Cheratte, près Liége, par un homme qui a quelque peu le droit de parler de morale, *puisque c'est un homme religieux* :

Liége, le 24 mai 1865

Messieurs,

Depuis son retour de Terre-Sainte, me dit on, M. le curé de Cheratte se plaît à attaquer la religion évangélique, et ne craint pas, pour renforcer et gagner plus aisément sa cause, de recourir à une foule d'assertions fausses.

Je viens porter à votre connaissance que, dans l'intérêt de la vérité, je propose à M. le curé une *discussion publique* sur les points que je vais énumérer, très-propres à éclaircir tout le débat entre Rome et les chrétiens évangéliques.

En proposant cette discussion, j'ai l'espérance d'être agréable et à M. le curé, qui sera heureux de profiter de cette occasion pour confondre ce qu'il appelle *l'hérésie*, et à vous, qui, sachant bien que *qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son*, devez tout naturellement éprouver le désir de m'entendre aussi, pour mieux voir qui a tort et qui a raison. Du reste, il n'y aurait point de justice de votre part à nous condamner sans nous avoir entendus. Tout juge équitable ne prononce qu'après avoir donné audience à l'une et à l'autre partie.

Voici les points que je propose :

Je défie M. le curé de Cheratte, et à son défaut, s'il se récuse à la lutte, tout *prêtre* ou *laïque* catholique romain, de prouver :

1. Que Jésus-Christ ait établi saint Pierre pape, ou ait déclaré que saint Pierre aurait des successeurs et que ces successeurs sont les évêques de Rome.

2. Que saint Pierre ait jamais posé un seul acte ou dit une seule parole qui établisse l'évêque de Rome son *héritier*.

3. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais prêché la religion romaine.

4. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais institué ou célébré la messe.

5. Que Jésus-Christ et ses apôtres, dans l'Eucharistie, aient jamais refusé la coupe aux laïques.

6. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais enseigné le dogme, essentiellement païen, du purgatoire.

7. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais enseigné qu'il faut prier la Vierge ou les saints.

8. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais enseigné que le pape a le pouvoir de distribuer des indulgences.

9. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais enseigné la confession auriculaire obligatoire.

10. Que Jésus Christ et ses apôtres aient jamais défendu aux simples fidèles de lire les saintes Écritures, ou aient ordonné de ne les lire qu'avec la permission du curé.

11. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais enseigné le salut par les mérites de la Vierge et des saints, en même temps que par les mérites du Rédempteur.

12. Que Jésus-Christ et ses apôtres aient jamais enseigné l'usage du chapelet, du crucifix, de l'eau bénite, des *Agnus Dei*, des scapulaires, des pèlerinages, etc., etc. ; en un mot, de tout ce fatras de pratiques ridicules et de superstitions propagé et prêché par le clergé romain comme faisant partie de la religion chrétienne.

De mon côté, je m'engage à établir, en *discussion publique*, que sur tous les points que je viens de mentionner, l'enseignement et la pratique de Rome sont en flagrante opposition avec l'enseignement de Jésus-Christ et de ses apôtres.

En outre, et pour la *rawette*, comme vous dites en wallon, je m'engage à établir — et ici encore je défie M. le curé de Cheratte, tout prêtre ou tout laïque romain d'établir le contraire ! — que :

1. La religion évangélique, telle qu'elle est professée par les Églises chrétiennes évangéliques de Belgique, n'est ni une invention du 19^e^ siècle, ni une invention de Luther et de Calvin, puisqu'elle a été prêchée par Jésus-Christ et par ses apôtres, et qu'elle est enseignée par les écrits du Nouveau Testament.

2. La religion évangélique est la plus ancienne du monde. La religion romaine est une des plus récentes, composée qu'elle est d'une foule de doctrines et de pratiques inventées par celui-ci ou par celui-là, dans un siècle ou dans l'autre.

3. La grande fabrique où se confectionne cette religion, c'est *Rome* (M. le curé le sait bien ; c'est pourquoi il l'appelle *romaine*), et encore de nos jours on y travaille à l'augmenter. C'est ainsi que le 8 décembre 1854, le pape a proclamé la nouvelle doctrine de l'immaculée conception, et le 8 décembre 1864, la nouvelle doctrine du pouvoir temporel.

4. Plusieurs papes, comme Libère, Honorius, etc., ont été déclarés *hérétiques* et *anathématisés* par des Pères de l'Église et par des Conciles universels. Aussi la doctrine de l'infaillibilité papale est-elle une invention moderne, démentie hautement par les faits.

5. Plusieurs papes, bien loin d'être les représentants de Dieu en terre, ont eu une vie si infâme, qu'ils se sont montrés, à tous égards, les dignes représentants et vicaires de Satan, le prince des ténèbres.

6. Déclarer de tels hommes *dieux en terre*, *vicaires de Jésus-Christ*, *successeurs de saint Pierre*, comme le font les défenseurs de la cause papale, c'est outrager Dieu, la religion et la raison.

7. La messe romaine et toute sa théorie sont le tissu le plus monstrueux d'impossibilités, d'absurdités et de puérilités.

8. L'Église romaine, pour pousser ses membres à se prosterner, comme les païens, devant des images et des statues, cache au peuple le second commandement.

9. C'est pour empêcher le peuple de s'éclairer et de voir que la religion romaine est en contradiction avec les saintes Écritures, que les prêtres de Rome défendent au peuple de lire la Bible.

10. Plus le clergé romain règne dans un pays, plus aussi y règnent la tyrannie, l'ignorance et la superstition.

11. Le système romain est incompatible avec la liberté et la civilisation, et c'est pour cela que le pape Pie IX les a condamnées dans sa fameuse encyclique *Quanta cura*, du 8 décembre 1864.

12. Le clergé romain a peur de la discussion et des lumières (témoin la conduite, à Nessonvaux, du R. P. Lambert, qui a reculé devant la discussion avec le pasteur évangélique) ; il veut maintenir les gens dans l'ignorance, afin de pouvoir mieux les mener comme des *innocents*, comme des enfants et des moutons. C'est pour cela qu'il défend aux catholiques romains de lire autre chose que la gazette de l'évêché et les livres approuvés par l'évêque ou le curé, et que partout où il l'a pu, il a fait régner *l'Inquisition* et *l'Index*, la première pour détruire les hommes, le second pour détruire les livres.

Je me mets à la disposition de M. le curé pour le jour, l'heure et le local qu'il voudra, fût-ce même l'Église catholique de Cheratte. Que s'il dit n'avoir point de local, je lui offre la Chapelle évangélique de Liége, regrettant de ne pouvoir, de mon côté, mettre à sa disposition un local assez grand dans Cheratte même.

Je termine en rappelant que le 26 mai 1855, j'ai publié « *Neuf thèses sur le dogme de l'immaculée conception de la Vierge Marie, avec défi à Mgr. Théodore, évêque de Liége, et à tout prêtre ou membre de l'Église de Rome.* » Ce défi a été envoyé à M. l'évêque de Liége et à une foule de prêtres, j'ai écrit un volume à l'appui de mes thèses. Personne n'a répondu. Je défie M. le curé de Cheratte, malgré les lumières qu'il a pu puiser en Terre-Sainte ou ailleurs, de jamais répondre.

Dans la conviction que, comme l'a très-bien dit un ancien, *magna est veritas et prævaledit*, c'est-à-dire que *la vérité est grande* et que c'est *elle qui prévaudra*, je vous salue cordialement et demeure,

Messieurs, Votre dévoué serviteur,

LOUIS DURAND.

Pasteur évangélique pour Liége et Cheratte.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

En vente chez tous les libraires :

LA RIVE GAUCHE journal hebdomadaire édité à Bruxelles, 15 centimes le n°. *Rédacteurs* : Rogeard, Flourens, Longuet etc

CANDIDE journal paraissant à Paris, deux fois par semaine. Il se vend à Bruxelles 10 centimes le n°, le port en sus. *Rédacteurs* : Tridon, Vaissier, Losson, etc.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impetigopsoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, conviennent à tous les *âges* et à tous les **tempéraments** — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boîte contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boîte : 3 francs 50 centimes et la demi-boîte : 2 francs. — **Evitez la contrefaçon.**

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des gonorrhées, blennorragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre**; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections préconisées jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *flueurs blanches* (*leucorrhée*), *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts : MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12 ; Ramlot, pharmacien, rue des Bouchers, 38 ; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 51, à Bruxelles ; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers ; Janssens, à Malines ; Cambrésy, à Liége ; Achile Van Arenberg, à Louvain ; Jossart, à Namur ; Lescot, à Tournay ; Accarain, à Mons ; Cappe, à Charleroy ; Etienne Chapuis, à Verviers ; De Bast, à Gand ; Veys-Fryson à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

Numéro 14. 3me Année. 16 Juillet 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00

POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 18.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 16 Juillet 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Le procès des complices de Wilkes Booth vient d'être terminé. Le conseil de guerre qui avait pour mission de juger les conspirateurs a rendu son verdict ; mais il paraît que ce verdict ne sera publié que lorsque le président Johnson en aura donné l'ordre. En même temps que cette intervention présidentielle dans les arrêts prononcés par les tribunaux ne nous semble pas être un hommage fort éclatant rendu à l'intégrité des magistrats, nous ne pensons pas qu'il soit de bonne justice de laisser pour un temps indéterminé des condamnés, si coupables qu'ils puissent être, dans l'incertitude sur le sort qui leur est réservé. L'inquiétude et l'anxiété auxquelles ces malheureux doivent être en proie, sont des peines qui ne devraient pas être applicables dans une société qui se prétend civilisée. Nous espérons que si la république américaine revise un jour sa constitution, elle limitera le pouvoir de son premier magistrat en cette matière et en beaucoup d'autres.

L'armée fédérale est enfin mise sur le pied de paix. Son effectif se réduit à 130,000 hommes, dont 70.000 sont concentrés dans le Texas. La plupart de ses troupes sont échelonnées le long du Rio-Grande. La présence de forces aussi considérables sur la frontière du Mexique ne constitue-t-elle pas une menace pour l'Empire que la trahison a fondé dans ce malheureux pays? Qu'en pensent l'*Echo du Parlement* et consorts, qui nous assurent tous les jours que les frontières mexicaines sont bien fermées aux *aventuriers* des Etats-Unis? Le moindre conflit surgissant entre les Fédéraux et les Français qui sont pour ainsi dire en présence, ne pourrait-il servir de branle-bas à une guerre que l'on prévoit et que l'on cherche à éviter.

Les journaux catholiques, et le *Monde* en particulier, sont en proie au plus furieux désespoir. C'est la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne, qui en est la cause. Le *Monde* ne voit dans cet acte, posé par le nouveau cabinet, rien moins que le renversement du trône d'Isabelle et le triomphe de la Révolution dans la péninsule ibérique. Bien que la reconnaissance du royaume de Victor-Emmanuel par l'Espagne ne nous semble qu'un fait de pure courtoisie, nous convenons que dans les circonstances où elle s'est produite elle ne prouve pas, de la part de la plus fidèle des filles de l'Église, un bien profond respect pour la papauté. Si l'on considère que c'est au moment où les arrangements entre Rome et Florence se sont brusquement interrompus que cette détermination a été prise par le gouvernement espagnol, on comprendra aisément la sainte fureur du *Monde* et de ses pieux confrères.

A propos du rapprochement de Victor-Emmanuel et de Pie IX, nous apprenons qu'Antonnelli vient d'envoyer à toutes les puissances étrangères, une note par laquelle il explique à sa façon les causes qui ont amené la rupture des négociations. Dans cette note, le cardinal accuse ouvertement le gouvernement italien de mauvaise foi (*sic*). Après une pareille violence de langage de la part d'un des membres les plus influents de la cour de Rome, il ne paraît plus possible, quoi qu'en disent certaines feuilles, que le cabinet de Florence cherche à renouer les négociations. Le roi galant homme, dût-il en maigrir, est dorénavant bien destiné à vivre et à mourir EXCOMMUNIÉ !!!

Voici qui est plus sérieux :

Nous ne sommes pas au bout des grèves. L'*Opinion nationale* publie aujourd'hui l'*ultimatum* que les tailleurs de pierres, à Paris, viennent d'adresser aux patrons, en leur déclarant qu'ils cesseront le travail le 16, si on ne leur paie la journée à raison de 6 fr. 50 c., si on ne supprime les tâches et si on ne réduit la journée de travail à 10 heures.

En même temps que celle des tailleurs de pierres, surgissait à Paris la grève des plombiers.

Et ce n'est pas en France seulement que la coalition ouvrière vient troubler la profonde quiétude des bourgeois et leur apprendre que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. A l'exemple des ouvriers parisiens, les houilleurs du Borinage se sont mis en grève, pour obtenir une augmentation de salaire. — Hélas! les prolétaires oublient, que sous l'organisation actuelle de la société, c'est-à-dire avec l'aliénation du sol aux individus, une augmentation de salaire doit être immédiatement suivie d'un accroissement du prix des subsistances. En effet : le salaire étant placé dans le prix du produit, celui-ci s'élève d'autant, et les objets de consommation renchérissent. Le riche, voyant ses dépenses monter, se hâte d'élever les fermages, les bénéfices, les intérêts, etc..., et la position du travailleur devient pire qu'auparavant, puisque c'est sur lui-même que retombe toute augmentation de salaire. On lui retire d'une main, ce qu'on lui accorde de l'autre. N'oublions jamais cette vérité : *le pauperisme ne peut pas être soulagé, il doit être anéanti*. Il ne peut l'être que par l'entrée du sol à la propriété collective.

Le choléra sévit à Alexandrie avec violence. Chaque jour enlève 2 à 300 victimes du terrible fléau. Des médecins français sont partis pour l'Egypte afin d'étudier et de chercher les moyens de le combattre. Ce dévouement est louable sans doute ; mais nous croyons que c'est bien plutôt à la société qu'aux hommes de l'art qu'échoit la mission de prévenir l'épidémie. En effet, la maladie afflige surtout le peuple, la classe ouvrière, le prolétariat. On a remarqué que c'est souvent après une période de privations très-grande que le choléra fait son apparition. On sait que la misère tue plus de monde que la guerre. « Tous les ans, dit J.-B. Say, une grande partie de la population *doit* mourir de misère, même au sein de la nation la plus prospère. » Les économistes affirment que les épidémies, les guerres, arrivent providentiellement pour rétablir l'équilibre de la population. Écoutons là-dessus M. de Molinari : La famine, dit-il, la peste, le typhus (ajoutons le choléra), toute l'immense et effroyable série de maux qui ont leur source dans l'insuffisance de la subsistance matérielle et morale, sont les instruments dont la nature se sert comme un froid et impassible chirurgien pour amputer à l'humanité ses excroissances inutiles. — La misère est donc la cause première du choléra, du typhus et des autres maladies qui moissonnent périodiquement les travailleurs. Connaissant la cause, le remède n'est pas difficile à trouver. Anéantissez le paupérisme, et vous verrez disparaître du globe tous ces fléaux provenant uniquement de la division de l'humanité en pauvres et en riches. *Cessante causa, cessat effectus.*

Au journal LE NORD.

Monsieur le rédacteur,

Un de mes amis, qui reçoit votre journal, a bien voulu me communiquer votre numéro du 1er de ce mois, numéro dans lequel vous insérez une lettre adressée à la *Tribune du peuple* par M. Grégoir, secrétaire de l'Association libre des compositeurs-typographes. Ladite lettre est une protestation contre un article de la *Tribune du peuple* qui rend compte du banquet typographique du 4 juin, et dans lequel M. Grégoir trouve « des opinions et des tendances non conformes aux statuts de l'Association libre des compositeurs-typographes. » Eh bien, monsieur, comme auteur de l'article incriminé et comme secrétaire de l'Association le *Peuple*, association démocratique-ouvrière dont la *Tribune du Peuple* est l'organe et la propriété, je crois devoir, de mon côté, protester contre la lettre de M. Grégoir.

Je vous dirai d'abord, M. le rédacteur, que l'article de la *Tribune* est signé tout simplement « un typographe, » et nullement « au nom de l'Association libre des compositeurs-typographes, » ni même « un membre de l'Association libre des compositeurs typographes : » que par conséquent M. Grégoire et ses collègues de la commission administrative n'ont pas à répudier, au nom de l'Association typographique, un article qui ne peut pas être attribué à celle-ci, puisque cet article, dans sa première partie, n'est que la narration fidèle et authentique de ce qui s'est passé au banquet, et que les conclusions dudit article, fussent-elles mille fois moins conformes encore aux statuts de la société des typographes, ne font qu'exprimer les idées personnelles de l'auteur. Quand vous signez « un journaliste, » cela veut il dire que tous les journalistes sont solidaires des idées que vous émettez dans vos colonnes, M. le rédacteur? De même, quand je signe « un typographe, » cela veut-il dire que tous les typographes sont respon-

sables de ce que j'écris?... Allons donc, cela n'est pas raisonnable! — J'en conclus, M. le rédacteur, que MM. Grégoir et consorts, en protestant contre mon article, se sont mêlés de ce qui ne leur regardait pas.

Je vous ferai observer ensuite, M. le rédacteur, qu'il n'est pas juste de dire, comme M. Grégoir dans sa lettre, que les opinions et les tendances manifestées dans mon article ne sont pas conformes aux statuts de l'Association libre des compositeurs-typographes. Cette association a pour but le bien-être général des compositeurs-typographes, en créant, comme sauvegarde de leurs intérêts, des garanties mutuelles de concorde et de confraternité. (art. 1 des statuts.) Elle ne s'occupe ni de politique, ni de philosophie, ni de religion; mais, en dehors de son sein, elle laisse à chacun de ses membres pleine liberté de manifester leurs convictions politiques, philosophiques, religieuses, etc., quelles qu'elles soient. D'où il suit, que si M. Grégoir trouve que mes principes rationalistes et socialistes ne sont pas conformes aux statuts de l'Association, je puis fort bien lui renvoyer le panier par l'anse, comme on dit, et soutenir que ses croyances à lui, ses idées catholiques et conservatrices manifestées à diverses reprises dans des discours prononcés dans les fêtes typographiques, sont diamétralement opposées aux statuts de l'Association. La vérité est que les *opinions* et les *tendances* exprimées dans mon article ne sont ni contraires ni conformes aux statuts de l'Association libre des compositeurs-typographes, vu que cela n'a rien, absolument rien de commun avec ces statuts. De tout cela il ressort encore une fois, clair comme le jour : que M. Grégoir et ses confrères sont sortis des limites des attributions que leur confère leur qualité de membres de la commission administrative; en d'autres termes : que ces messieurs se sont mêlés de ce qui ne leur regardait pas.

Un dernier mot, non plus à l'adresse de ce pauvre M. Grégoir, mais à la vôtre, M. le rédacteur:

Avant de publier la lettre du secrétaire des typographes, vous auriez dû accorder une petite place dans vos nombreuses colonnes au compte-rendu que cette lettre (j'allais dire cette bulle papale) met si charitablement à l'index, ou du moins, vous auriez dû faire connaître à vos lecteurs quelles étaient les *opinions* et les *tendances* qui m'avaient valu cette excommunication. En ne le faisant pas, vous avez forcé vos lecteurs à n'entendre qu'une cloche et qu'un son, et les avez mis ainsi dans l'impossibilité de se prononcer en connaissance de cause, ni même de comprendre quoi que ce soit à la lettre que vous avez reproduite; quelques-uns de vos lecteurs auront cru peut-être que je prêchais l'assassinat des maîtres et des propriétaires; d'autres, sans doute, se seront imaginés que ces opinions condamnées publiquement, au nom de toute une corporation d'ouvriers (corporation qui passe pour être la plus intelligente de toutes), consistaient à prêcher au travailleur la soumission aveugle à son patron, le retour au fouet et à l'esclavage domestique, que sais-je?.. La lettre que vous avez reproduite laisse le champ libre à toutes les suppositions.

Vous connaissez le proverbe : *mieux vaut tard que jamais*... Dans l'espoir que vous ne vous obstinerez pas à mourir dans l'impénitence et que vous voudrez bien réparer ce que je ne considère en ce moment que comme un oubli de votre part, je prends la liberté de vous envoyer un numéro de la *Tribune du Peuple* contenant le compte-rendu du banquet typographique du 4 juin dernier. Vous verrez, M. le rédacteur, que les idées émises par moi dans cet article et ailleurs appartiennent à ce *socialisme mutuelliste* qui ne veut spolier ni opprimer personne, qui ne réclame que la *réciprocité*, la stricte justice, aussi bien dans l'échange des garanties et des assurances contre les accidents que dans l'échange des produits et des services; qui veut qu'une valeur de 2 ne soit échangée que contre 2, et non contre 1 ou contre 3; qui aspire à voir le travailleur, maître de l'intégralité de son produit, n'échanger ce dernier que contre un autre, équivalent, de façon que le travailleur puisse au besoin racheter son produit avec le prix qu'il en a reçu; qui veut que ceux qui produisent comme 1 ne soient plus forcés de ne consommer que comme 1/2, comme 1/4 ou comme 0, et que ceux qui produisent comme 0 n'aient plus la latitude de prélever sur le travailleur des bénéfices, des intérêts, des profits de toutes sortes qui les mettent à même de consommer comme 1, comme 10, comme 100; qui veut enfin que le sol, dont nul ne peut se dire le créateur, ne soit plus la propriété de quelques individus, mais devienne le domaine inaliénable de l'Humanité. Vous saurez, monsieur, que ce socialisme mutuelliste veut arriver à l'abolition du paupérisme, et par suite à la suppression de tous les maux et de tous les crimes dont la misère est la source, non pas à coups de décrêts et d'articles de lois, non pas en recourant à la puissance gouvernementale, en faisant de l'État le producteur universel, en vous obligeant (de par la loi et le gendarme) de manger tous à la même gamelle, mais en ayant recours à l'initiative individuelle et à l'association libre et volontaire. Vous saurez que ce socialisme, pour résoudre le problème du prolétariat, fait appel, non pas à la violence et à la force, mais au raisonnement et à la science. Vous saurez enfin, que ce socialisme, loin d'être une doctrine de vol et de spoliation comme on le dit, est la vraie science du doit et de l'avoir, une sorte de comptabilité appliquée à la société humaine, de l'arithmétique sociale, et que, loin de prêcher le despotisme et le pouvoir fort, ce socialisme invoque la décentralisation, l'affranchissement de l'individu, l'autonomie de la commune et des groupes naturels, en un mot le règne du *contrat*, librement effectué, synallagmatique et commutatif. Vous saurez que pour nous le principe économique de *réciprocité* et le principe politique de *fédéralisme* sont identiques, et que nous ne demandons au pouvoir qu'une seule chose, ce que Diogène demandait à Alexandre : ôtez-vous de notre soleil!

Voilà, M. le rédacteur, le socialisme que je professe, voilà le courant d'idées dans lequel est conçu mon article sur le banquet typographique, voilà les principes anathématisés par les papes de la typographie bruxelloise. A vous, M. le rédacteur, d'en informer vos lecteurs. Je compte sur votre loyauté et sur votre impartialité pour reproduire dans vos colonnes, sinon le compte-rendu du banquet tel que l'a publié la *Tribune*, du moins la présente lettre que j'ai l'honneur de vous adresser. Il est vrai que cette lettre est un peu longue, comparativement à celle de M. Grégoir; mais vous savez que la défense est ordinairement plus longue que l'accusation, parce que pour accuser il suffit d'affirmer, tandis que pour défendre il faut raisonner et prouver.

Agréez mes salutations empressées,

CÉSAR DE PAEPE,
ouvrier-typographe.

Bruxelles, le 5 juillet 1865.

Prorogation de la loi de 1835.

SATIRE.

DÉDIÉ A LA RÉDACTION DE LA *RIVE GAUCHE*,

PAR PROSPER VOGLET.

Grâce à Dieu, grâce encore à l'échine docile
Dont maint homme sait faire un usage facile,
Nos charmants députés et nos bons sénateurs
(Toujours de bonnes lois soigneux fabricateurs)
Viennent de terminer une gente besogne.
Certaine loi passée à l'état de charogne
Depuis longtemps déjà gisait sur le fumier
A l'ombre, et dans l'oubli du pays tout entier.
L'étranger parmi nous pouvait, vivant paisible,
Nous dire sans frayeur son espoir invincible,
Ses aspirations, ses rêves d'avenir.....
Ah! mais c'est par trop fort! le monde va finir!...
Quand sur la France en deuil règne la soldatesque,
Quand le Danois subit l'oppression tudesque,
Quand la Pologne meurt, quand sur le fier Hongrois
Le sceptre des Hapsbourg pèse de tout son poids
Et quand par mille efforts le bon roi galant homme
Cherche à se rapprocher du Saint-Père de Rome,
Quoi! Grand dieu! la Belgique offrirait des abris
Aux fous réfugiés, aux dangereux proscrits?
Servirait de refuge aux fauteurs d'anarchie?
Ouvrirait sa frontière à la démagogie?...
Quoi! de la vieille Europe un des moindres Etats
Voudrait faire pâlir l'astre des potentats? ..
Quoi! sur notre beau sol, où l'on chérit le prêtre,
Où l'on aime son roi comme on aime un bon maître,
Tout étranger pourrait (ô comble de l'horreur!)
Se moquer de Dieu même et railler l'empereur?...
Allons, point de retard, il faut que ça finisse!
Au despote sachons, Belges, rendre service.
Pour prouver le respect qu'on doit à ses voisins,
Expulsons du pays tous les esprits malsains.
Allons, dépêchons nous! D'ailleurs, certain pygmée,—
Qui jadis, se traînant de contrée en contrée,
Conspira; puis, aux yeux d'un grand peuple béant,
Par... les moyens qu'on sait, sut se faire géant,—
Nous ordonne d'agir, et nos fameux ministres
A qui nos horizons semblent pâles, sinistres,
Parlent avec chaleur aux Chambres en émoi,
Pour engager leur meute à déterrer la loi.
Après force discours sur le vagabondage,
La prostitution et le libertinage
Qu'il est grand temps ma foi de refréner chez nous,
Notre fier cabinet, prenant un ton moins doux,
Se hasarde à toucher à la corde sensible :
« Il est sur notre sol une engeance impossible
D'hommes qui sont pour nous un permanent danger;
Nous dûmes trop longtemps, Messieurs, les ménager;
Car, triste résultat de notre tolérance,
Leur nombre se renforce ainsi que leur démence.
Usant de notre presse et de nos libertés,
Ils répandent à flots dans toutes nos cités
Les lugubres écrits de leur cerveau malade!
Ah! si nous n'arrêtions cette horrible pléiade
D'hommes ne craignant pas de se dire hautement
Les ennemis jurés de tout gouvernement,
De la propriété, de l'autel et du trône,
Oui, nous saurions bientôt, Messieurs, ce qu'en vaut l'aune,
Plus de paix pour les rois. Le fer de l'assassin
Serait prêt à toute heure à leur percer le sein.
Le pays deviendrait un effroyable bouge
Où l'on verrait partout flotter le drapeau rouge!
Jusqu'aux moindres hameaux auraient leurs comploteurs,
Leurs bombes Orsini, leurs poignards destructeurs!....
Ayez donc confiance en votre ministère;
Votez au nom de l'ordre une loi salutaire
Que suscitent chez nous des esprits turbulents... »

Cependant au sénat comme à la chambre basse
Quelques gens mal appris qui firent la grimace
Lorsqu'on leur dépeignit le pays aux abois
Osèrent à leur tour faire entendre la voix :

« Votre hospitalité, si l'on en croit l'histoire,
Est un des attributs de notre vieille gloire;
N'allons pas la ternir en réveillant, seigneurs,
Une barbare loi que repoussent nos mœurs.
Pour punir l'étranger (s'il faut qu'on le punisse)
Nos tribunaux encor savent faire justice;
Retirez une loi qui n'est plus de saison,
De la ressusciter il n'est pas de raison.
Depuis que le proscrit qui parmi nous prend place
Ne se voit plus sans cesse en proie à la menace,
Par quels dangers réels sommes-nous assaillis?
Quels horribles complots chez nous se sont ourdis?
Vous voulez imposer une loi de commande.
Eh! messieurs, permettez tout au moins qu'on l'amende.
Par prudence, il ne faut la remettre en vigueur
Qu'après en avoir su tempérer la rigueur.
Si contre l'étranger il faut que l'on sévisse
Livrerons-nous son sort aux mains de la police?
La loi telle qu'elle est fâche la nation,
La presse l'a vouée à l'exécration,
Contre elle vous aurez l'élément populaire,
Tout vrai belge aujourd'hui déteste l'arbitraire;
Les meetings, les meetings....» — « Messieurs, finissons-en,
(Reprend le cabinet). Modérons notre élan,
Soyons hospitaliers; cette vertu civique
Sied certe on ne peut mieux à notre politique,
Offrons un franc asile à quiconque promet
De ne jamais chez nous remuer son caquet,
A quiconque s'engage à ne jamais écrire
Si ce n'est pour prôner la Belgique et l'empire;
Supportons l'étranger, sût-on que son honneur
Fût chez dame Thémis jadis en défaveur.
Mais écartons bien loin, messieurs, de notre plage
Ces hommes remuants qui ne rêvent qu'orage
Et nous parlent toujours de transformation,
D'utopiques progrès, de révolution!!!
Ah! si jusqu'à ce jour rien ne trouble, n'altère,
Le calme dont jouit notre pays prospère,
Serait-ce une raison pour ne point s'émouvoir
Des maux qui sur l'État semblent prêts à pleuvoir?...

N'allez pas, croyez-nous, toujours voir tout en rose.
Pour arrêter le mal détruisez-en la cause.
En dépit des journaux et de leurs rédacteurs,
Montrez vous gens sensés et fins législateurs.
Sachez que bien des fois la presse est mal pensante.
Vous craignez des meetings la clameur malsonnante,
Prorogez notre loi, votez, et dès demain
Nos fiers agitateurs auront rongé leur frein.
Eh, quoi ! c'est tout au plus s'ils sont une douzaine
Qui tiennent un public indocile en haleine
Et ces paletoquets nous feraient hésiter !
Ils auraient la vertu de vous intimider !...
Allons, messieurs, soyez souples et malléables,
Votez : à notre roi vous serez agréables,
Et sur nos tapageurs, nos modernes Brutus,
Nous passerons l'éponge et n'en parlerons plus. »

Tel est en résumé le cynique langage
Que tinrent à leurs gens les commis d'un roi sage.
Pour les encourager à se courber plus bas
Que ne font les valets du maître de là-bas.
Et nos hautains bourgeois, dont l'humble obéissance
Est en bonne harmonie avec leur complaisance,
Députés, sénateurs, de la meilleure foi,
En dociles moutons, prorogèrent la loi...
Oui, la farce et jouée, et sans remords, sans honte,
En homme qui n'ont point de péchés sur leur compte,
Nos grands hommes d'Etat, tout fiers de leurs travaux,
Vont de leurs électeurs rejoindre les troupeaux.
Tous sont bien convaincus qu'à de prochains comices
Chacun se souviendra de leurs nouveaux services
Et que, tâche bien chère à nos grands citoyens,
De l'honneur du pays ils seront gardiens.
Oui, la farce est jouée ! Au sot, au ridicule,
A l'aplatissement, disons-le sans scrupule,
Va succéder l'horreur, et la honte, et l'affront,
Et, peuple, le stigmate et le rouge à ton front.
Oui, la farce est jouée Au bouffon, au comique,
Aux peurs du cabinet, va suivre le tragique.
Les repus ont fini ; c'est le tour des suppôts
Désireux de sortir d'un langoureux repos.
En avant ! argousins, braves gens de police !
Vos beaux jours sont venus Alerte ! entrez en lice,
Allons, remuez-vous, sycophantes, mouchards.
L'oreille et l'œil ouverts, dressez vos traquenards.
A vos mâles exploits s'offre un champ sans limite.
On récompensera le zèle et le mérite.
Soyez traîtres et vils, sournois et soupçonneux ;
Des hommes parmi nous se trouvent presque heureux,
Calomniez les donc, accusez les, qu'importe !
Tout démagogue doit être mis à la porte.
Haro sur les proscrits ! La moindre expulsion,
Mes compères, vaudra gratification !...

Apôtres et penseurs, combattants redoutables !
De toute tyrannie ennemis indomptables,
Hommes de dévoûment, toujours prêts à lutter,
Vous tous que nul péril ne saurait rebuter :
Ah ! quand vous songerez à cette ignoble tourbe
Qui dans l'impur limon de l'Empire s'embourbe
Sous le prétexte vain de sauver le pays,
Quand vous accablerez de vos derniers mépris
Ces piètres parvenus grossissant leurs recettes
De la solde octroyée à leurs lâches courbettes,
Ces crânes libéraux, boursiers, spéculateurs,
Plus dangereux pour nous que nos conservateurs ;
Quand vous appliquerez votre rude lanière
Sur les plats favoris qui vivent dans l'ornière,
Et quand vous couvrirez de votre aversion
Ces gens qui tour à tour, selon l'occasion,
Sont chauds républicains, ardents socialistes,
Libéraux dévoués, grands impérialistes ;
Citoyens, contre nous ne gardez point d'aigreur,
Notre indignation, notre immense douleur
Égalent le dégoût que ces gens vous inspirent.
Amis, n'en doutez pas, si vos âmes aspirent
Au jour où les tyrans tomberont écrasés
Sous le poids des forfaits par leurs soins amassés,
Nous qui sommes contraints de passer notre vie
Entre le clérical et la gendarmerie ;
Nous, libres..... de subir les impotentes lois
Que nous forge la peur de nos cuistres bourgeois,
Nous aussi nous sentons bourdonner dans nos têtes
Les fracas précurseurs des prochaines tempêtes
Où dans la nuit des temps et pour n'en plus sortir
Les trônes et les rois vont enfin s'engloutir.
Non, nous ne sommes pas complices, solidaires
Des bassesses sans nom de nos grands dignitaires ;
Non, nous ne sommes pas compromis, immiscés
Dans les actes couards de nos bourgeois *sensés* :
Non, nous ne sommes pas mêlés à ces couleuvres,
Nous leur abandonnons le profit de leurs œuvres ;
Non, nous ne sommes pas serviles, ni flatteurs,
Prêts à nous prosterner devant nos exacteurs.
Non, non, contre une loi qui vous comble d'outrage,
Qui laisse en notre histoire une lugubre page ;
Au nom de notre honneur, de notre dignité,
Au nom du droit des gens, au nom de l'équité,
En pressant votre main dans notre main amie,
En vous offrant nos cœurs et notre sympathie,
Frères ! nous protestons et protestons tout haut.
Tant que leur loi n'aura pas dit son dernier mot,
Tant qu'une politique aveugle, timorée,
Prétendra du pays vous défendre l'entrée,
Tant que l'imitateur du Corse parmi nous
Trouvera des gens prêts à baiser ses genoux,
Jusqu'au jour glorieux où brisant notre chaîne
L'auguste liberté descendra dans l'arène,
Où le dernier bourreau sera mis au charnier,
Oui, nous protesterons sans merci ni quartier !

Nos lecteurs seront charmés d'apprendre que le nombre des collaborateurs au journal vient d'être augmenté. M. l'abbé Delvigne nous a adressé la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir d'insérer :

Malines, le 8 juillet 1865.

Monsieur l'Editeur de la *Tribune du Peuple*,

Cité nominativement dans votre numéro du 30 juin, j'ai l'honneur de vous adresser quelques lignes dont je demande l'insertion dans votre plus prochain numéro, en vertu de l'article 13 du décret sur la presse.

Franchement, Monsieur, je ne conçois pas le motif qui vous a déterminé à donner place dans vos colonnes à la lettre de Monsieur Durant. Nous récusons, vous et moi, l'autorité de ce *pasteur évangélique pour Liége et Cheratte*.

Pour vous, vous le déclarez encore le 30 juin, « toutes les religions et toutes les églises ne sont que des boutiques, et leurs défenseurs des boutiquiers dangereux. » Cessez donc de m'opposer le nom de Monsieur Durant. Ce nom ne peut avoir aucune valeur sérieuse à vos yeux.

Résidant à Malines, je ne puis entamer une polémique avec ce ministre protestant Monsieur le curé de Cheratte, qui est sur les lieux, répondra au défi, s'il le juge convenable.

Je crains, Monsieur l'Editeur, que vous n'ayez pas tout à fait saisi ma pensée, alors que vous dites : « Monsieur Delvigne prétend que nous n'avons rien à voir dans la morale et qu'il ne nous est pas permis d'apprécier la conduite des papes. »

Vous promettez à vos lecteurs de vous expliquer sur mon *bavardage*. Je suis charmé de cette parole, Monsieur l'Editeur. Je m'engage à vous répondre. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour rester en deçà de la limite accordée par la loi.

Agréez, Monsieur, mes civilités empressées.

Ad. DELVIGNE.

A lire le commencement et la fin de la lettre, ne dirait-on pas que nous avons affaire à un huissier et non à un tonsuré? Que M. Delvigne se tranquillise, quant au droit que lui donne la loi, pour l'insertion des réponses qu'il aura à nous adresser. Nous sommes convaincus d'une chose, c'est que nos colonnes lui seront encore ouvertes alors qu'il aura jugé à propos, non pas de s'avouer battu, mais de ne plus dire mot, à l'exemple de ce qu'il fit à l'égard de nos amis de Louvain.

Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à ne faire que deux remarques à la lettre de notre saint correspondant. Il ne conçoit pas qu'en lui adressant la lettre de M. Durant, nous voulions voir en présence deux exploiteurs de la crédulité publique, nous allions dire de la bêtise humaine.

Tout nous porte à croire que M. le curé de Cheratte jugera à propos : qu'il n'est pas convenable de répondre au défi de M. Durand, et nous ne croyons pas que M Delvigne ne puisse, à cause de la distance entamer une polémique avec ce dernier. Pour nous adresser sa lettre, il a payé un port de 10 centimes et, pour répondre au pasteur évangélique, cela ne lui coûtera que la bagatelle de 20 centimes. Au surplus nous offrons à M. Delvigne ainsi qu'à M. Durant les colonnes de notre journal pour leur servir d'arène. La lutte ne pourra que nous être profitable.

Un dernier mot. M. Delvigne, en citant un passage des lignes que nous avons mises en tête de la lettre de M. Durant, omet 3 mots, c'est-à-dire : *plus ou moins*. Est-ce avec intention? Nous avons le droit de le supposer. Ces mots, pour nous, ont une bien grande signification. En effet, nous devons reconnaître comme moins dangereux ceux qui n'admettent pas cette chose ignoble qu'on nomme confessional et qui veulent que le professeur de morale puisse se marier ; c'est le seul moyen d'éviter la rencontre des Boigelot, des Spaas et de bien d'autres.

Des religions.

On dit toujours qu'il faut une religion pour le peuple, quelle qu'elle soit ; et qu'aucune d'elles, d'ailleurs, ne prêche le mal ; que toutes, au contraire, ordonnent de faire le bien. Mais, en acceptant même ce dernier point, qui est fort contestable, on ne réfléchit pas assez que toute religion se compose de deux parties bien distinctes : la *morale* et le *culte*. C'est la morale, une pour toutes les religions, qui en est aussi la base, car elle seule est le sanctuaire de la *loi naturelle*, hors de laquelle il n'est point de vertu sociale. Le culte, lui, qui fait la variété des religions, n'est autre chose que l'ensemble de momeries ridicules, indécentes, cruelles même, à l'aide desquelles de hardis imposteurs se font grasse existence. — Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût fait à toi-même. — Voilà la morale ou première partie de toute religion.

Très-bien ! Mais voici que l'on vous présente de la poudrette excrémentielle du Grand Lama comme assaisonnement bénit pour vos aliments ; là un prestidigitateur, plus fort que Conus et Courtois, vient vous annoncer qu'il va faire changer dans son gobelet un pain à cacheter en la personne de son Dieu, et après quelques tours de passe passe, il vous le montre même. — Quoi ? le bon dieu en chair et en os?... — Non, le pain à cacheter !!... Peut-on montrer plus d'impudence? Eh bien ! voilà le culte, ou deuxième partie de toute religion.

Et nous n'avons point parlé ici des sacrifices humains chez tous : druides, païens, boudhistes, chrétiens, etc., etc. ni de ces momeries stupides et scandaleuses, et de ces cérémonies horribles, variant selon les temps et les lieux, et aussi selon le degré d'ignorance des peuples et les intérêts des grands. Les religions divisent autant les hommes par le culte qu'elles tendent à les rapprocher par la morale.

Le culte, et partant toute religion est donc un fléau ; et en acceptant même, avec quelques cœurs honnêtes et poétiques, comme réelle l'existence de Dieu, qui, lui, ne peut jamais être un fléau ou une cause de fléau, les religions constituent de fait par leur fatale conséquence, comme l'a fort bien dit *Bossuet*, plutôt un long sacrilége qu un hommage rendu au maître de la nature.

B. DELESALLE.

Moralité des Papes.

En lisant les encycliques de Grégoire XVI et de Pie IX, il est impossible de ne pas éprouver une pitié profonde pour ces successeurs de Pierre, qui condamnent, avec une légèreté inouie, les grandes conquêtes de l'esprit moderne.

Et cependant, si la fraternité universelle devait trouver quelque part un défenseur, c'est bien parmi les disciples de celui qui a dit : tous les hommes sont frères ! — Il y a longtemps que cette parole du maître est allée se perdre dans le désert. — Aujourd'hui, au lieu d'une prière ou d'une parole de consolation, le Saint-Siége envoie de temps en temps à l'humanité une sinistre malédiction.

Ne crains rien, peuple ! — Cette menace n'arrêtera pas ta marche ascendante vers la lumière. Entre ce vieillard et toi, la liberté s'est levée jeune et victorieuse.

Ce n'est plus cette voix foudroyante des anciens jours, humiliant les rois et interdisant les peuples, ce n'est plus ce pontife puissant, faisant et défaisant les empires, allumant les buchers et sonnant les Saint-Barthélemy de la liberté.

Non, c'est un vieillard cassé, trébuchant dans les plis d'une pourpre en lambeaux. La voix de Rome est celle de l'ennemi de tous les progrès de la pensée ; c'est la superstition et l'orgueil, jetant un cri de détresse, en voyant l'âme des peuples lui échapper. C'est le dogme immobile, ne comprenant rien au grand spectacle de la liberté et s'efforçant de combattre cette loi inexorable de la nature, qui emporte le genre humain vers le progrès. Le peuple a sa route toute tracée par la main de la Providence, ni les rois ni les papes n'empêcheront l'histoire de s'accomplir.

Mais qu'est ce donc que cette papauté, qui parle avec un si superbe dédain de nos institutions démocratiques ? — Quelle a été sa vie? Quelles ont été ses mœurs ? soulevons un coin de ce voile épais, que la religiosité des siècles a jeté sur les débauches et les crimes de la cour de Rome. Citons à notre barre Jean XII et surtout Alexandre VI, ce pape incestueux, dont la mémoire est aussi chargée de crimes, que celle de son infâme fils, César Borgia.

Ces lignes nous sont dictées, non par la haine de la religion, mais par un amour sincère et ardent de la vérité. La tolérance universelle, ce grand principe du libéralisme, est aussi le nôtre. Toujours nous respecterons le sentiment religieux quel qu'il soit, toujours aussi nous protesterons de toute la force de notre âme contre les atteintes portées à la liberté de conscience. N'oublions jamais cette vérité, qu'il faut être esclaves des lois afin de pouvoir vivre libres. Mais lorsque des pontifes, superbement drapés dans leur infaillibilité, s'érigent en juges souverains de nos lois politiques et nous jettent l'anathème pour trop aimer la liberté, alors nous sommes en droit de rappeler aux hommes du droit divin cette parole de Socrate : connais-toi toi-même. — Oui, vous tous, qui êtes si prodigues de malédictions, regardez, si vous l'osez, quelques-uns de ceux qui vous précédèrent sur ce siége apostolique et voilez-vous la face devant toutes ces turpitudes.

Quelque hideux que soit le tableau de la débauche des papes, nous aurons le courage de le tracer en entier. Que diriez vous du médecin, qui, de peur d'effrayer le malade, n'oserait mettre à nu la plaie qu'il doit guérir? — Nous dirons la vérité, rien que la vérité, mais toute la vérité ! *Dura veritas sed veritas.*

Jean XII naquit à Rome du patrice Albéric et se fit élire pape à force d'argent et d'intrigues en remplacement d'Agapet II. Bérenger, roi d'Italie, déclara la guerre au pape. Celui-ci appela à son secours l'empereur Othon, qui passa les monts et vengea le pontife. Jean XII jura sur le corps de St-Pierre une fidélité éternelle à l'empereur. Cette éternité ne fut pas de longue durée. Peu de temps après il se ligua avec le roi d'Italie contre son bienfaiteur, mais il fut vaincu. L'empereur convoqua un concile et là le pape fut accusé : « d'avoir paru l'épée au côté, la cuirasse sur le dos et le casque en tête ; d'avoir bu à la santé du diable, d'avoir donné à ses maîtresses le gouvernement de plusieurs villes, les croix et les calices de l'église de St-Pierre. » — Othon fit déposer le pape ; mais après le départ de l'empereur, Jean XII rentra à Rome et se vengea en faisant couper la langue, le nez et les doigts à ceux qui avaient proposé sa déposition. Ensuite, il assembla à son tour un concile, pour faire casser les décisions prises contre lui par le concile convoqué par l'empereur Othon. Depuis il resta paisiblement en possession du trône pontifical, jusqu'à ce qu'il fut assassiné par un mari, dont il avait outragé la femme.

Luitprand, évêque de Crémone, attribue sa mort à une autre cause. Il raconte que les diables le frappèrent si rudement un soir qu'il était couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après.

Voici le tableau que Jean de Sarisbéry, évêque de Chartres, trace de la simonie de la cour de Rome, dans son ouvrage intitulé : *De nugis curialium*, lib. 6, c. 24.

Je me rappelle qu'autrefois je suis allé en Apulie visiter le pape Adrien IV, qui m'honorait de son amitié. Je passai trois mois à Bénévent auprès de lui. Là, comme il arrive souvent entre amis, nous eûmes ensemble plusieurs entretiens familiers. Dans une de ces conversations il me demanda avec intérêt ce qu'on disait de lui et de

Memini me causa visitandi dominum Adrianum pontificem quartum, qui me in ulteriorem familiaritatem admiserat, profectum in Apuliam mansique cum eo Beneventi fermè tres menses. Cum itaque ut fieri solet, inter amicos, sæpe plurimis conferremus, et ipse quid de se et ecclesia romana sentirent homines, a me familiarus et

l'église romaine. Je lui avouai franchement tout ce que j'avais appris dans les diverses provinces que j'avais traversées. Ainsi j'avais entendu dire partout par le peuple, que l'église romaine, qui est la mère de toutes les églises, se conduit à leur égard non pas comme une mère, mais comme une marâtre. Elle a dans son sein, disait-on, des scribes et des pharisiens, qui surchargent le peuple d'impôts, tandis que eux-mêmes en sont complètement affranchis. Ils dominent partout; de riches mobiliers ornent leurs palais et leurs tables sont chargées de vaisselles d'or et d'argent. Prodigues pour eux mêmes et avares pour autrui, ils ne reçoivent que rarement le pauvre et si quelquefois ils lui tendent la main, c'est plutôt par vaine gloire que par amour pour le Christ. Ils pillent les églises, soulèvent des querelles et sèment la discorde entre le peuple et le clergé; ils n'ont, en aucune manière, compassion des maux et des misères du malheureux; ils donnent des fêtes avec les dépouilles des églises et réputent pieuse toute profession. La justice entre leurs mains est devenue vénale; aujourd'hui vous obtiendrez au moyen de l'or ce qu'on vous refusait hier. Voilà, St Père, ce que dit le peuple, etc.

diligentius quæreret, ego apud eum usus spiritus libertate, mala, quæ in diversis provinciis audieram, patenter exposui; sicut enim dicebatur a multis romana ecclesia quæ mater omnium ecclesiarum est, se non tam matrem exhibet aliis, quam novercam. Sedent in ea scribæ et phari-æi, ponentes onera importabilia et in humeris hominum, quæ digito non contingunt. Dominantur in clero; pretiosam supellectilem congerunt, auro et argento onerant mensas, sibi etiam ab avaritia nimis parci; nam pauper aut nullus, aut rarus admittitur, quem interdum non tam Christus, quam vana gloria introducit. Concutiunt ecclesias, lites excitant, colliduntur clerum et populum, laboribus et miseriis afflictorum neqnaqnam compatiuntur, ecclesiarum lætantur spoliis, et quæstum omnem reputant pietatem. Justitiam non tam veritati, quam pretio reddunt, omnia namque cum pretio hodie, sed nec cras aliquid sine pretio obtinebis... Hæc inquam, pater, loquitur populus, etc...

Alexandre VI naquit à Valence, en Espagne, et fut élu pape le 11 août 1493. Il était de la famile des Lenzuoli par son père et tenait aux Borgia par sa mère. Il prit le nom d'Alexandre Borgia lorsque son oncle maternel, Calixte III, fut élevé au pontificat. Son oncle le nomma archevêque de Valence. Le pape Sixte IV l'envoya comme légat en Espagne, où il étonna la cour par le scandale de ses mœurs. De la femme de Dominique Arimano il eut quatre enfants dont trois fils et une fille. Cette dernière devait devenir si tristement célèbre sous le nom de Lucrèce Borgia. Le second de ses fils fut un monstre de cruauté et de luxure. Il disputa à son frère aîné, le duc de Candie, les faveurs de sa sœur Lucrèce! Pour se défaire de son rival, il le fit poignarder par les sbires et jeter dans le Tibre. Alexandre VI avait tant d'affection pour ce monstre, qu'il ne regarda pas même au crime pour l'élever. Il fit plus, il se fit simoniaque et vendit les choses sacrées. Cette circonstance inspira à un poëte indigné le distique suivant : Vendidit Alexander claves, altaria, christum; Vendere jure potest, emerat ille prius. Rien n'est plus dégoûtant que de lire dans Burchard la description des orgies du pape Alexandre VI. La conscience humaine refuserait de croire à l'existence de telles horreurs, si les faits n'étaient attestés par le témoignage irrécusable du maître des cérémonies du Vatican. Ce Burchard était évêque de Citta di Castello et clerc des cérémonies pontificales. Il mourut le 6 mai 1505. Il est auteur du journal ou *Diarium* d'Alexandre VI, ouvrage qui n'a pas encore été publié en entier et pour de bonnes raisons. Burchard était un homme profondément religieux, il déplorait amèrement les orgies du vicaire de Jésus-Christ. Burchard a contribué avec Jacques de Lutiis à la correction du *Liber pontificalis*. Certes le témoignage d'un pareil homme ne sera pas suspect; Burchard parle *de visu et auditu*.

Nous traduirons aussi honnêtement que possible les scandaleux tableaux de ces orgies papales. Les personnes plus ou moins au courant de la latinité du moyen-âge frémiront d'horreur en lisant le récit barbare, mais véridique, de l'évêque de Citta di Castello.

Le dernier dimanche du mois d'Octobre, le duc de Valentinois, invita à souper dans son salon au palais apostolique cinquante femmes publiques, connues sous la dénomination de courtisannes. Le repas terminé, celles ci, d'abord habillées, ensuite nues, se livrèrent à divers exercices chorégraphiques avec les serviteurs et d'autres assistants. Après cela des candélabres ordinaires de table furent allumés et posés à terre; les femmes, encore dépouillées de tout vêtement, parcouraient en se traînant sur les pieds et les mains les intervalles qui séparaient les candélabres pour y ramasser des chataignes, qu'on y jetait. Cette scène se passa en présence du pape, du duc et de sa sœur Lucrèce. On exposa ensuite de riches manteaux de soie, des paires de brodequins, des toques et autres

Dominica ultima mensis octobris, in sero fecerunt cœnam cum duce Valentinensi in camera sua in palatio apostolico, quinquaginta meretrices honestæ, cortegianæ nuncupatæ, quæ post cœnam chorearunt cum servitoribus et aliis ibidem existentibus, primo in vestibus suis, deinde nudæ. Post cœnam, posita fuerunt candelabra communia mensæ cum candelis ardentibus, et projectæ ante candelabra per terram castanæ, quas meretrices ipsæ super manibus et pedibus nudæ, candelabra pertranseuntes, colligebant, papa, duce et Lucretia sorore sua præsentibus et adspicientibus. Tandem exposita dona ultima, diploides de serico, paria caligarum, bireta et alia, pro illis qui plures dictas meretrices carnaliter agnoscerent, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter tractatæ; arbitriæ objets de prix, destinés à ceux *qui plures dictas meretrices carnaliter agnoscerent, quæ fuerunt ibidem in aula publice carnaliter tractatæ*. L'orgie terminée, les plus vaillants reçurent les présents que leur valut l'arbitrage des spectateurs.

Vers le milieu du mois de Novembre entra en ville un villageois, conduisant deux juments, chargées de bois. Arrivé sur la place de Saint Pierre, il vit accourir vers lui les domestiques du pape, qui, après avoir dételé les juments, les conduisirent près du palais pontifical. Alors on laissa sortir au palais quatre forts chevaux, libres de tout frein, qui s'élancèrent sur les juments et *inter se propterea cum magno strepitu et clamore morsibus et calceis contendentes ascenderunt equas et coierunt cum eis et eas graviter pistarunt et læserunt*. Du haut de la fenêtre au-dessus de la porte du palais, le pape et sa fille Lucrèce assistèrent en riant à cette scène, dont la vue leur plaisait.

præsentium et dona distributa victoribus.

Feria quinta undecimus mensis novembris, intravit urbem per portam viridarii quidam rusticus ducens duas equas lignis oneratas quæ cum essent in plateola S. Petri accurerunt stipendarii papæ incisisque pectoralibus et lignis projectis in terram cum bastis, duxerunt equas ad illam plateolam quæ est inter palatium juxta illius portam; tunc emissi fuerunt quatuor equi curserii liberi suis frœnis et capistris ex palatio, qui accurrerunt ad equas et inter se propterea cum magno strepitu et clamore morsibus et calceis contendentes, ascenderunt equas et coierunt cum eis et eas graviter pistarunt et læserunt, papa in fenestra cameræ suæ supra portam palatii et domina Lucretia cum eis existente, cum magno risu et delectatione præmissa videntibus.

CORRESPONDANCE.

— Nous avons reçu d'un prolétaire du Borinage deux pièces que l'abondance des matières nous a empêché d'insérer jusqu'aujourd'hui, mais dont nous parlerons dans notre prochain numéro; la première de ces deux pièces est une lettre adressée par un houilleur aux directeurs-gérants, concernant l'exploitation des boutiquiers attachés aux charbonnages, la seconde est une annonce des jeux insipides et des amusements abrutissants organisés par les chefs d'industrie pour éloigner les travailleurs des préoccupations sérieuses et étouffer en eux et l'intelligence et le sentiment de la dignité.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

DIMANCHE 6 AOUT 1865, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

DANS LA SALLE DU LION BELGE, RUE DE LA TÊTE D'OR, 8, PRÈS DE LA GRAND'-PLACE, A BRUXELLES.

Réorganisation des sections d'agitation et de propagande.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach

de Mattieux de la Drôle

Par B. Delesalle,

PRIX 25 CENTIMES.

Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.

Par PROSPER VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

par Prosper Voglet.

Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**

PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU

DU

MEETING DÉMOCRATIQUE

de Patignies.

Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.

PAR PROSPER VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons rougeurs, affections gangliomnaires, rhumatisme, ou toute autre douleur, de même et spécialement l'asthme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, maux de poitrine, de ventre, de vessie, consomption, apoplexie, par les PILULES DE LONGUE VIE, dépuratives, toniques et purgatives de M. VAN HINSBERGH, ci-devant médecin et chirurgien de S. A. le prince de Bermude, etc.

Attestations.

Je citerai parmi un grand nombre de guérisons, attestées par des lettres ou des certificats de personnes encore vivantes, les suivantes :

1. — Je prie M. Van Hinsberg de m'envoyer deux boites entières de ces merveilleuses pilules de longue vie, pour mon frère. Elles lui font beaucoup de bien.

Le docteur de PRETER.

2. — Naples, le 18 Avril 1862.

Monsieur.

Je déclare et certifie que vos pilules de longue vie, que je conseille à prendre presque tous les jours dans ma clientèle, purgent le corps de toutes les humeurs nuisibles à la santé par sa triple action diaphorétique, cathartique et diurétique; son usage peut être continué à l'infini sans aucun danger. Vos pilules ne produisent jamais ces sensations désagréables qui sont la conséquence ordinaire de beaucoup de purgatifs qu'on vend sous le faux titre de dépuratifs du sang. Il n'y a plus personne désormais qui puisse encore élever des doutes sur les bons résultats de vos pilules.

Le docteur JOSEPH FREZZA, médecin du roi.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeuner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les voies naturelles : les selles, les urines et la transpiration, sans tranchées ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les autres remèdes similaires.

Prix : la boite de 100 pilules, fr. 3 00.
la 1/2 boite de 50 « » 1 50.

M. MICHIELS, pharmacien, rue Cantersteen, 12, à Bruxelles; M. LAUWERS, droguiste, Grand'Place, à Anvers; M. DUCLOS-BOGAERT, rue des Pierres, à Bruges; REMY-BOUCHERY, pharmacien, à Ostende et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique et de l'étranger.

AU PETIT GAVROCHE,

Grand' Place, 26, à Bruxelles.

SÉBERT,

Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.

VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.

En général, articles de toutes premieres qualités.

Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

BIDOIT,

PHOTOGRAPHE,

23, RUE GRETRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,

CORDONNIER,

RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,

à St-Josse-ten-Noode.

P. MALENFANT,

BOTTIER,

RUE NOTRE-DAME, 2, MONTAGNE DE LA COUR,

A BRUXELLES.

B. LORIAUX et C^ie^, NÉGOCIANTS EN CHARBON,

petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.

On demande des courtiers.

Numéro 15. 3me Année. 31 Juillet 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 31 Juillet 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les nouvelles transatlantiques ne sont pas de celles qui peuvent faire croire à la parfaite entente entre les différents Etats de l'Union. Elles semblent au contraire de nature à entretenir des rancunes qui tôt ou tard pourraient bien se traduire en terribles vengeances. C'est ainsi que nous apprenons que l'arrêt rendu par la Cour de Washington, contre les complices de Booth, a été confirmé par le président Johnson. Quatre de ces malheureux ont été pendus le 7 de ce mois. Quand nous apprîmes que l'issue du procès ne serait révélée au public que sur l'ordre du président, nous pensâmes que celui-ci avait l'intention de calmer les passions sudistes, en se montrant généreux et magnanime. Selon nous, le principal héros de la scène du 14 avril étant mort, la peine capitale prononcée contre ses affidés allait être remplacée par le bannissement ou du moins par la prison perpétuelle. Mais hélas! la sinistre pendaison du 7 nous a desillusionné; nous le regrettons vivement pour le repos de la république américaine.

Nous apprenons aussi que l'ancien président des Confédérés, vu les découvertes faites dans ses papiers, dit-on, sera décidément jugé par une commission militaire, comme ayant participé au complot contre les jours de Lincoln. Le gouvernement de l'Union nous semble agir avec un inqualifiable acharnement dans cette affaire. Jefferson Davis est sous les verroux, où il s'attend à être jugé comme chef de ce que nos journaux doctrinaires appellent la *rébellion;* n'est-ce pas assez pour accabler un homme? est-il fort équitable de l'impliquer dans une affaire criminelle quand on n'a sur sa culpabilité aucune preuve réelle? En vérité, si un nouveau soulèvement devait se produire dans le Sud, nous n'aurions aucune peine à en désigner la cause.

Régule, que le fameux colonel Poitier avait battu, vaincu, dompté dans le Michoacan, vient de s'emparer de la ville de Uruapan, où il a fait subir un rude échec aux Autrichiens. On dit qu'en apprenant cette nouvelle, le belliqueux Maximilien s'est écrié : Ah! si j'étais encore dans mon château de Miramar, on ne m'y prendrait plus!

Le superbe dédain du roi de Prusse pour les décisions prises par la Chambre des députés est en parfaite harmonie avec le sans-façon dont on usa envers l'Assemblée nationale, en France, avant le Coup-d'Etat de Décembre. Pourtant, en fidèles chroniqueurs, nous devons avouer que les représentants prussiens ne voient pas du meilleur œil les niches que leur fait leur auguste monarque. Voulant donner un libre cours aux épanchements de leur mauvaise humeur, ils ont organisé à Cologne un immense banquet dont M. Classen-Cappelmann devait être le héros. Mais l'inspirateur de la politique royale, l'homme qui se joue le plus agréablement du monde de la diplomatie allemande comme du parlementarisme prussien, M. de Bismark enfin, a fait jouer les ressorts de la police et mis en mouvement quelques détachements de troupes, et nos banqueteurs ont trouvé porte close quand ils se sont présentés à l'hôtel destiné pour la fête. Sur le territoire du duché de Nassau, où nos *gais convives* ont cherché à se réunir, le même tour leur a été joué. Les députés, disent les feuilles allemandes, ont énergiquement protesté. Le plus clair de ceci, c'est que M. Classen-Cappelmann ainsi que les principaux organisateurs du banquet sont poursuivis, et que M. de Bismark n'y ira pas de main morte.

En attendant, la population ouvrière de Berlin commence à se mêler à tout ce remue-ménage, et pour le prolétariat les questions politiques ne sont qu'une occasion de soulever les questions sociales, autrement importantes et qui le touchent bien davantage que les vaines agitations du parlementarisme et de la bourgeoisie. C'est peut-être la seule chose sérieuse qui se manifeste au fond de ces affaires prussiennes. Chaque soir, dans de grands meetings ouvriers où les amis de M. Schulze-Delitzch et ceux du socialiste Ferdinand Lasalle cherchent à s'expliquer et à se réconcilier, chaque soir se fond entendre de sombres clameurs qui devraient faire réfléchir, non-seulement le gouvernement, mais encore l'opposition progressiste (comme on l'appelle), qui n'est encore après tout qu'une coterie bourgeoise dont le paupérisme et les souffrances du prolétariat sont le cadet des soucis. Nos lecteurs savent ce que sont en Allemagne les deux partis de Schulze et de Lasalle : le parti Schulze est composé de cette portion des classes laborieuses qui a une foi profonde dans l'avenir des banques de crédit mutuel et des sociétés coopératives et espère y trouver le salut des prolétaires; les amis de Lasale, au contraire, ne regardent l'association coopérative que comme un palliatif et revendiquent la propriété collective du sol et des capitaux acquis par les générations passées.

En 1843, lorsque Mastaï prit en main les rênes du gouvernement des Etats de l'Eglise, un de ses premiers actes fut de faire ouvrir les prisons à tous les hommes que les évènements politiques surgis sous le règne de son prédécesseur y avaient jetés. On sait avec quelle douceur évangélique, la *sacra consulta* a traité depuis tous ceux qui ont eu le malheur d'avoir des aspirations à la liberté et qui sont pour ce saint tribunal, comme pour tous les gens bien pensants (demandez-le plutôt à M. de Conway), des *insensés.* des perturbateurs, des ennemis jurés de la propriété, du trône et de l'autel. Aussi, à chaque anniversaire du couronnement de Pie IX, il est encore des gens qui s'attendent à ce que la clémence pontificale donne la clef des champs aux brebis égarées que, pour le salut de leurs âmes ou pour leur épargner de trop longs tourments en purgatoire, on retient sous les verroux. C'est ainsi que ces jours derniers le bruit courait à Rome que les nombreux cachots contenant des prisonniers politiques allaient être vidés, mais, par le sang du Christ! nous ne sommes plus aujourd'hui en 1843. Les ministres d'un Dieu de paix et de miséricorde sont parfaitement édifiés sur les incorrigibles gredins qui se mêlent de politique. Les rendre à la liberté! ce serait les prédestiner aux flammes éternelles! Partant, toujours par amour pour leurs pauvres âmes, on raffine leurs tortures, espérant ainsi les ramener à un sincère repentir. Pour donner un échantillon des inqualifiables tourments que la mansuétude cléricale romaine croit devoir appliquer aux *mécréants* et aux *démagogues*, nous tirons les détails navrants qui suivent, d'une lettre écrite à sa femme par un des malheureux condamnés politiques actuellement prisonniers dans les cachots de Civita-Vecchia et auxquels on avait fait espérer leur élargissement :

« Nous sommes 14, entassés dans 2 bouges sales et humides, dont la longueur est à peine de 20 pas sur 10 de largeur. 2 marche-pieds aux côtés nous servent de lit. La terre humide et non battue tient lieu de parquet, et notre tête touche presque au plafond. Un trou pratiqué dans les murs donne sur une espèce de fosse, où sont jetées les immondices; l'air en est infecte au point que la mauvaise odeur devient par moment insupportable. A 6 heures du soir, nous sommes obligés de fermer cette ouverture pour ne pas être asphyxiés.

» Malgré cela, nous avons pu voir jusqu'à présent la voûte des cieux. Notre cœur se soulageait en causant ensemble de notre malheureuse patrie à la clarté d'un rayon de soleil ou de lune. Hélas, on nous a envié cette dernière consolation!

» Une jalousie épaisse vient d'être placée en dehors de la fenêtre, et la lumière nous a été dérobée.

» Nous vivons dans une obscurité continuelle : l'air, qui devient plus lourd, et l'humidité de la terre et des murailles affaiblissent de plus en plus notre vue. Notre corps ainsi martyrisé doit supporter une chaîne de fer de 24 livres de poids. Nous ressentons des douleurs atroces dans les os, et nous sommes continuellement atteints d'affreuses maladies.

» L'idée d'être transportés à l'infirmerie ne nous soulage pas. C'est là au contraire que s'exerce encore plus cruellement la persécution haineuse dont nous sommes l'objet. Notre infirmerie, remplie de dix et souvent de quatorze lits, est aussi sale et insupportable que notre cachot. L'air y vient d'une petite grille qui donne dans le corps de garde des sbires. Ce corps de garde reçoit à son tour l'air de la grande infirmerie des galériens, où sont entassés des centaines de malades. Vous pouvez vous imaginer quelle est l'infection de ce lieu. Les médecins eux-mêmes l'appellent vulgairement *porcareccia* (étable à porcs).

Oh! que dirait aujourd'hui celui qui s'écriait, il y a environ deux siècles : Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots? — La furieuse tonsure du moyen-âge mit-elle plus d'acharnement à persécuter ses victimes, que ne le fait la calotte romaine d'aujourd'hui? Qu'en pense notre pieux correspondant, M. l'abbé Delvigne? nous sommes curieux de connaître son avis sur cette question. Car ce n'est pas notre faute à nous, ennemis déclarés de la peine de mort, si le jour de la transformation sociale, sera en même temps le jour d'une éclatante et terrible vengeance : nous en laissons la responsabilité à qui de droit.

LA BOURGEOISIE

AU XIX^me^ SIÈCLE.

II.

Après avoir constaté précédemment que la conscience bourgeoise avait atteint son plus haut degré d'intensité en 1789, alors que le Tiers-Etat, jetant par la bouche de Sieyès le défi à l'ancien régime, disait de lui-même : *Que suis-je? rien; Que dois-je être? tout.* Nous avons fait observer que, la bourgeoisie étant en effet devenue tout, mais que rien alors ne la différenciant plus dans le corps social, elle avait commencé à perdre le sentiment d'elle-même, et qu'elle était tombée en léthargie. Nous avons remarqué que si, en 1848, après la chute de Louis-Philippe, elle avait paru sortir de sa torpeur, c'était grâce à l'insurgence des classes ouvrières, qui, se séparant ou plutôt se distinguant d'elle, ayant acquis conscience d'elles-mêmes et de leur destinée, faisaient leur entrée sur la scène politique; c'était en un mot grâce à la terreur socialiste.

Mais une chose plus triste encore que cette chute de la conscience dans la moyenne et haute bourgeoisie, c'est qu'à la différence des classes ouvrières dont l'ascension est si rapide, la bourgeoisie n'a plus même l'intelligence de l'Idée qui jadis la gouvernait; et qu'en tant que le Pays et le Gouvernement peuvent être considérés comme étant dans sa dépendance, ils sont, par l'effet de sa profonde nullité, à la merci de la fortune. Or, ce qui constitue la capacité politique n'est pas seulement la conscience, c'est aussi l'Idée; et la bourgeoisie, si elle savait encore lire et penser, ne serait pas peu surprise d'apprendre que son idée est épuisée, qu'elle est aussi impuissante à faire l'ordre que la liberté, en un mot qu'elle n'a plus d'idée.

Avant 89, l'idée bourgeoise était une division de l'idée féodale. La noblesse et le clergé possédaient la presque totalité des terres, dominaient dans les châteaux, les couvents, les évêchés, les paroisses; exerçaient les droits de main-morte et autres, rendaient la justice à leurs tenanciers et faisaient la guerre au roi, jusqu'à ce que, de défaite en défaite, ils eussent été réduits par la coalition des bourgeois et du roi à ne lui plus faire que leur cour. La bourgeoisie, de son côté, régnait sur le commerce et l'industrie; elle avait ses corporations, privilèges, franchises, maîtrises; pour échapper à la tyrannie des clercs et des nobles, elle avait fait alliance avec la Couronne et obtenu par ce moyen de compter pour *quelque chose* dans l'Etat. En 89 fut aboli tout ce système. La bourgeoisie, devenue tout en politique, put augmenter indéfiniment ses propriétés, continuant du reste de fabriquer et de trafiquer, comme les nobles de manger ce qui leur restait de revenu, et le clergé de chanter ses offices. D'idée il n'y en eut plus, pas plus chez les uns que chez les autres. Je me trompe : voici ce que devint l'idée bourgeoise :

Devenue par son homogénéité, par ses capitaux, par son influence incontestée sur la plèbe, maîtresse de l'Etat, elle n'y vit pour elle qu'un moyen de consolider sa position acquise, et, par les emplois et le budget, de se créer un nouveau champ d'exploitation et de fortune. Substituée aux droits du clergé, de la noblesse et du roi dans les anciens états-généraux, la bourgeoisie n'aperçut nul inconvénient à conserver à l'Etat sa forme monarchique, centralisatrice et unitaire : seulement elle eut soin de prendre vis-à-vis du prince ses sûretés, ce que l'on nomma Charte constitutionnelle. Au fond, c'était par la bourgeoisie et pour la bourgeoisie que fonctionnait l'administration, par la bourgeoisie et pour la bourgeoisie que se percevait l'impôt, par la bourgeoisie et pour la bourgeoisie que régnait le roi.

Toute justice émanait d'elle; le gouvernement *du roi* était son gouvernement; elle entendait avoir seule le droit de faire la guerre et la paix, de même que la hausse et la baisse; et si parfois elle eut à réprimer les velléités politiques de la Couronne, on put juger qu'elle n'était pas longtemps à faire son deuil d'une dynastie.

Cependant à ce système de centralisation politique il fallait, selon les règles de l'équilibre, un contre-poids. Ce n'était pas assez d'avoir limité, circonscrit, balancé la puissance royale, de l'avoir subordonnée à une majorité parlementaire, soumise au contre-seing de ses propres ministres : il fallait encore mettre un frein, une limite à cet immense organisme qui s'appelle Gouvernement, si l'on ne voulait tôt ou tard être englouti par le monstre. On s'était mis en garde contre la prérogative de la Couronne : qu'était-ce que cette prérogative, purement personnelle, auprès de la puissance évolutive, absorbante, du système?...

C'est ici que se révèle, dans sa naïveté, le génie bourgeois.

A cette force incommensurable de centralisation l'on donna donc divers contre-poids. Ce furent, en premier lieu, l'organisation du pouvoir lui-même, d'après le principe économique de la division du travail ou séparation industrielle; — puis, le système représentatif, et le vote de l'impôt par une assemblée de représentants élus; système en vertu duquel le pouvoir exécutif ne pouvait rien faire sans le contre-seing d'une majorité législative; — enfin le suffrage universel. On s'était aperçu qu'aucune majorité bourgeoise n'était à l'abri des séductions des gouvernements, et l'on se dit gravement que si un ministère pouvait entraîner quelques centaines de bourgeois, jamais il ne parviendrait à corrompre tout un peuple!... L'organisation municipale et départementale pourrait être aussi comptée parmi les grands moyens de contenir constitutionnellement le pouvoir : mais ce ne fut qu'une espérance qui ne se réalisa jamais.

Mais de toutes les entraves à l'autorité, la plus puissante, la seule qui agisse d'une manière efficace, et qui aujourd'hui partage avec l'absolutisme impérial l'omnipotence de la nation, ce fut, devinez quoi? l'anarchie mercantile et industrielle, le gâchis économique, la liberté de l'usure et de l'agiotage, le *Chacun chez soi*, *chacun pour soi* dans l'idéalité de son égoïsme, le *Laissez faire*, *laissez passer* dans sa plus large extension, la propriété dans toute la laideur du vieux droit quiritaire; en deux mots la négation de toute mutualité et garantie, l'insolidarité absolue, le néant du droit économique. C'était logique : à un principe exorbitant, force était d'en opposer un autre non moins exorbitant. *Abyssus abyssum invocat.* Là est le grand secret du désordre contemporain : deux fléaux qui s'arc-boutent, qui, au lieu de se paralyser réciproquement, se donnent pour ainsi dire une sanction mutuelle. Depuis ils ont grandi tous deux, chacun dans sa sphère. Le pouvoir central est devenu de plus en plus absorbant et oppressif; l'anarchie économique s'est manifestée par un agiotage effréné, des coups de commerce inouïs, des spéculations de Bourse épouvantables, un enchérissement progressif et universel.

Le bourgeois fait de la banque, de l'industrie, de l'agriculture même, de l'extraction, de la navigation, de la commission, etc., mais en dehors de toute convention ayant pour but de diminuer les risques, d'écarter le hasard, de fixer les valeurs, ou du moins d'en empêcher les violents écarts, de balancer les avantages entre le vendeur et l'acheteur. Il a horreur de tout ce qui pourrait, en lui donnant une garantie, lui imposer une obligation; il nie la solidarité économique, il répugne à la mutualité. Proposez au bourgeois de s'engager dans une opération selon les règles du mutuellisme, il vous répondra : Non, j'aime mieux rester libre. Libre de quoi? De placer, le cas échéant, son argent à plus gros intérêt, au risque de n'en pas trouver le placement ou de le placer sur une hypothèque ruineuse; de vendre ses marchandises à gros bénéfice, au risque de se voir contraint de les vendre à perte; de surfaire ses produits, quitte à les avilir lui-même, s'il survient stagnation ou encombrement; d'affermer ses terres à un taux exagéré, au risque de ruiner son fermier et de n'être pas payé; libre, dis-je, de spéculer sur la hausse et sur la baisse, d'agioter, de jouer, de faire la loi aux autres, d'user et abuser du monopole, dût-il subir des conditions plus rudes encore, et, après avoir flagellé ses confrères, être victime de leurs représailles. Le bourgeois n'est pas pour les opérations certaines, dès lors qu'elles exigent de lui une certaine réciprocité. Il recherche l'aléatoire, pour peu qu'il y ait probabilité de réussite. Tout lui est occasion, moyen ou prétexte de concurrence acharnée, sans distinction de ce qui est le fait de l'homme et de ce qui résulte de la force des choses. L'assurance même, si aisée à mutualiser, il la pratique de préférence en mode monopoleur.

Cette insolidarité économique, je devrais dire cette non-moralité des transactions, préconisée par l'économie politique de l'école anglaise, le bourgeois s'en est fait un principe, une théorie, une doctrine. Pour lui, l'idée d'un Droit économique, complément et corollaire du Droit politique et du Droit civil, n'existe pas; c'est un non-sens. *Chacun chez soi, chacun pour soi; Dieu (!) pour tous.* Telle est sa devise. La science économique, telle qu'il la comprend, ne repose pas sur une notion à deux termes, notion synthétique et positive par conséquent, qui fait la science des intérêts à l'image de la justice même; elle repose sur des notions élémentaires, simplistes, antinomiques, qui, ne pouvant se déterminer d'elles-mêmes et trouver leur équilibre, font de la science une bascule et une contradiction perpétuelle. Pour le bourgeois, par exemple, il n'y a pas de VALEUR vraie, bien qu'il parle sans cesse de la loi de l'*offre* et de la *demande;* bien que ces deux termes, *offre* et *demande*, impliquent, chacun à un point de vue différent, l'idée d'une valeur exacte, dont le débat entre l'offreur et le demandeur indique la recherche. Au yeux du bourgeois la valeur est essentiellement arbitraire, d'opinion. De ce que la valeur est *mobile* il conclut qu'elle est nécessairement fausse; et Dieu sait combien cette fausseté qu'il impute aux choses lui rend excusables les égarements de sa conscience! Aussi ne le verrez-vous jamais, ni dans ses transactions, ni dans les réflexions qu'elles font naître en lui, s'inquiéter de l'équilibre des valeurs, du juste prix des marchandises, de la balance des services, du taux normal de l'intérêt ou du salaire : ce n'est pas lui qui donne dans ces chimères. Acheter, s'il peut, trois francs ce qui en vaux six; vendre six francs ce qui en vaut trois, et cela en dépit de la connaissance personnelle qu'il a de la situation et des choses, en dépit du dommage que peut éprouver le prochain : voilà sa maxime commerciale, et il la professe sans vergogne. Dites-lui après cela que ses rentes, ses intérêts, ses bénéfices, tout ce profit qu'il serait aisé, en changeant de pratique, de légitimer, dans une certaine mesure, mais qu'il préfère tirer, lui, par une guerre de ruses, d'embuscades, de surprises, du monopole que lui assurent la supériorité de ses capitaux et les ambages de son commerce; dites-lui que tout cela est de la déloyauté, il se fâche, et c'est ce qui sauve son honorabilité. Au moins il est convaincu que les actes, plus ou moins scabreux, auxquels il se livre tous les jours, du matin au soir, ayant leur nécessité ont leur légitimité; qu'il n'y a par conséquent escroquerie ni vol, sauf dans les cas définis par le Code.

Que dites-vous après cela de ces exhibitions académiques, où l'on décerne prix sur prix aux jeunes écrivains qui se signalent dans la guerre contre le socialisme, en justifiant des doctrines immondes; de ces conférences, de ces cours, où l'on affecte de venger la propriété outragée; de ces missions malthusiennes, où l'on se vante de poser

les rapports entre une économie politique de mangeurs d'hommes, et les principes éternels de la justice et de la morale? Parce qu'on dispose des chaires, des fauteuils, des concours, des écoles, aurait-on l'espoir de faire illusion aux masses et de prendre la conscience humaine pour dupe? Misérables sophistes, qui n'ont pas même l'esprit de voir que les masses, préoccupées de leur misère, ne les comprennent point, et qu'ils n'ont rien à apprendre à ceux qui les paient! Ils osent parler d'une morale économique, quand tout leur effort, pendant quarante ans, a été de prouver qu'autre chose est la morale, et autre chose l'économie politique; que là où la première dit oui, la seconde peut fort bien dire non; quand le plus clair de leurs théories consiste à repousser, du domaine de l'économie politique, l'intervention du droit, le rappel à la solidarité humaine, comme un attentat à la science et à la liberté! Lequel d'entre eux oserait répondre affirmativement à cette question: Existe-t-il, en dehors du Droit économique, basé sur l'obligation de mutualité, une science, une vérité économique? Interrogez-les, et vous verrez leur réponse.

Exploitation industrielle doublée d'exploitation commerciale.

Il y a un peu plus d'un mois qu'un travailleur borain nous a envoyé deux pièces intéressantes pour les populations laborieuses du Borinage spécialement, et pour la classe prolétarienne en général. En effet, les abus qu'elles signalent ne sont pas du tout particuliers à nos bassins houillers, mais ils existent partout dans la grande industrie.

Ces deux pièces montrent, on ne peut mieux, jusqu'à quel point les capitalistes ont poussé l'exploitation de ces esclaves collectifs qu'on appelle ouvriers, salariés. Non contents de prélever sur le travail de l'ouvrier, d'abord une somme respectable comme intérêts du capital, puis une somme fabuleuse comme dividendes, les capitalistes, par des voies détournées, ont trouvé le moyen de prélever encore une petite somme sur la nourriture dudit ouvrier, en obligeant *moralement* ce dernier à se pourvoir de ses denrées et autres marchandise chez des gens qui ne sont ordinairement pour les capitalistes qu'une variante de l'espèce appelée les *fidéi-commis*. Nous ne voulons pas dire cependant que les patrons s'entendent toujours ouvertement et directement avec le contre-maître commerçant attaché à leur usine, pour partager avec lui les bénéfices de la vente; non, c'est une entente indirecte et tacite. Voici ce qui se passe: Un commerce dont la prospérité est d'avance assurée étant joint à la place de contre-maître ou de chef-d'ouvriers, il en résulte que cette place est recherchée bien plus comme une position avantageuse au point de vue commercial que pour le salaire de contre-maître; les appointements que rapporte cette place sont donc composés de deux parts: 1° le salaire du contre-maître, 2° les profits commerciaux. Dès lors il est facile de comprendre que les patrons peuvent se contenter de payer au contre-maître un salaire relativement minime, le surplus étant payé par les ouvriers lorsqu'ils vont à la boutique acheter pour 5 francs ce qui en a coûté 4. — Or, cette partie des appointements du contre-maître qui est ainsi payée par les travailleurs, par qui est-elle empochée en définitive, si ce n'est par les patrons et le contre-maître-commerçant qui se la partagent fraternellement? ..

Mais revenons aux deux pièces qui nous ont été envoyées. La première est précisément une réclamation contre l'abus dont nous venons de parler. C'est une lettre d'un ouvrier adressée à un directeur-gérant (et à tous les directeurs-gérants); c'est une peinture fidèle et frappante de la situation qui est faite aux classes laborieuses par les chefs-ouvriers et employés, débitant de boissons et boutiquiers. Nous la reproduisons plus loin.

Quant à la seconde de ces pièces, c'est l'annonce d'un grand tirage à l'arc à la perche, tirage qui doit avoir eu lieu, à Jemappes-Flénu, les dimanches 11 et 18 juin, et où l'on a exposé pour DIX MILLE CINQ CENT FRANCS de prix. Cette annonce mérite quelques réflexions. Il faut que l'on sache d'abord que les signataires de cette pompeuse affiche sont tous cabaretiers, et la plupart maîtres-ouvriers; les actionnaires ou bailleurs de fonds sont ou des employés de charbonnages ou des brasseurs *attachés* à quelque société charbonnière. En un mot, ce tirage a eu non-seulement pour but une spéculation au détriment de l'ouvrier, mais encore a-t-il poussé à la consommation de la bière des patrons. Ces sortes de jeux se renouvellent souvent et l'on peut se faire une idée du résultat produit sur la classe ouvrière par ce genre d'amusement. Que les bourgeois viennent nous dire maintenant: « Les ouvriers ne méritent aucune considération, ils se soûlent, ils passent leur vie dans les cabarets, etc... » Si malheureusement il y a un peu de vrai dans ces reproches, à qui la faute? Aux exploitants de tous les degrés, depuis le haut de l'échelle jusqu'en bas; ils sont tous coupables!

Cela dit, voici la lettre dont nous parlons plus haut:

Monsieur,

A la suite d'une nombreuse réunion d'ouvriers charbonniers et chargeurs à bateaux, où nous nous sommes entretenus de notre pénible et actuelle situation, il a été décidé que je viendrais, au nom de mes compagnons, vous mettre de nouveau sous les yeux le tableau des exigences auxquelles nous sommes soumis envers le commerce des employés ou chefs-ouvriers des établissements houillers. Déjà, l'an passé, lors d'une réunion que nous avons eue chez M. le gouverneur de la province, où sont intervenus plusieurs directeurs-gérants de charbonnage, la question a été par nous soulevée, et ayant été trouvée de parfaite raison, nous avons reçu la promesse formelle et la ferme assurance que des mesures seraient immédiatement prises pour que cet état de choses eût sa fin, sans aucun retard.

Vous savez déjà, monsieur, que je veux parler du commerce exercé par maints employés ou chefs d'ouvriers de vos établissements respectifs, cumul qui, tout en étant la ruine presque totale de nos intérêts matériels et moraux, ne laisse pas que de nuire à la prospérité de l'industrie que vous dirigez. En effet, monsieur, vous n'avez pas été jusqu'ici sans avoir ouï dire que nous autres, pauvres et misérables ouvriers, sommes assujétis, contraints même, à aller, au sortir de la bure, prendre notre verre de bière ou de liqueur chez l'un ou l'autre des cabaretiers employés ou chefs-ouvriers du charbonnage où nous travaillons; il n'est pas moins à votre connaissance que nous sommes forcés de nous approvisionner de denrées domestiques de toutes espèces chez ces employés. Vous me direz, peut-être, monsieur, que vous ne voyez en ceci rien d'obligatoire pour nous, et que nous sommes parfaitement libres de nous alimenter où bon nous semble.

A cela, combien n'avons nous à objecter! que de raisons ne pouvons-nous mettre en face! mais nous nous contenterons d'y opposer le petit formulaire de questions qui nous sont faites journellement, soit par l'employé ou ouvrier-commerçant lui-même, soit par l'épouse de ce dernier. Vous jugerez du texte cupide de ce petit cathéchisme par l'échantillon suivant: — Comment! vous n'avez bu qu'autant cette semaine? — Mais! il ne vous faut que cela dans votre ménage pour huit jours? — On ne boit donc plus de café à votre maison? — Tiens, quel beau pantalon que vous avez là! c'est à Mons que vous l'avez acheté? etc., etc., etc. — Et pour nous intimider, nous ou nos épouses, on a la hardiesse d'ajouter à ce monologue, la menace suivante: j'en parlerai à mon mari, il saura bien vous faire chercher de l'ouvrage où vous allez à la boutique. Qu'advient-il ensuite? On ne vous traite pas aussi mollement, dans la besogne, que les bons chalands: on vous cherche midi à quatorze heures; et pour nous exclure de tout travail, on accumule sur nos têtes les défauts de la plus noire invention et on finit par employer des moyens ou faux-fuyants indignes du dernier des hommes. Passerait encore si étant obligés ou forcés d'aller à telle ou telle autre boutique, nous n'y payions pas les denrées énormément plus cher que dans d'autres, et si nous ne devions pas nous abîmer la santé pour faire plaisir à nos supérieurs-cabaretiers; ce ne serait là qu'un demi mal, mais nous nous voyons dans la plus absolue obligation de boire malgré nous, et de prendre quelquefois même des boissons falsifiées et nuisibles, dans ces lieux privilégiés de débit; et nous devons nous approvisionner de nos denrées de ménages chez ces messieurs, dont les boutiques ne sont ordinairement composées que des soldes des autres magasins et tout cela à des prix fabuleusement élevés. Voilà, monsieur, ce que vous savez que nous devons faire si nous voulons conserver notre travail semi-journalier. Vous ne doutez nullement que même le plus économe d'entre nous ne travaille en premier lieu pour la cupidité des chefs-commerçants-cumulaires.

Nous avons l'espoir, monsieur, que vous tiendrez de votre côté, la promesse formelle qui nous a été faite, l'an passé, en présence de M. le gouverneur de la province, que vous cicatriserez cette plaie béante de notre bassin houiller, en faisant cesser tout commerce quelconque à vos employés de n'importe quelle catégorie, vous aurez ainsi rendu le plus éminent service à la population ouvrière de ce pays, et vous n'aurez pas moins, par ce fait même, contribué à sauvegarder les intérêts de l'établissement industriel qu'une pleine et entière confiance a placé sous vos auspices.

Nous attendons cette mesure de votre haute sagesse, et en vous témoignant ici à l'avance notre plus vive gratitude, nous vous prions en même temps, monsieur, de recevoir nos très-respectueuses et dévouées civilités.

(*Signé*) LEVECQUE.

Comme on pouvait s'y attendre, cette lettre a eu un résultat égal à zéro. Nous croyons fort que MM. les directeurs-gérants ne se seront même pas donné la peine de la lire. Quoi qu'il en soit, la double exploitation, industrielle et commerciale, n'a pas diminué d'un degré; au contraire.

Ainsi, aplati par tous les bouts, rançonné à droite, pillé à gauche, spolié dans sa production et volé dans sa consommation, le prolétariat va toujours s'apauvrissant. Et cela n'a rien qui doive étonner: Le commerce et l'industrie se développant de plus en plus, les *profits* et les *bénéfices* des parasites se développent par là-même; mais plus ces *profits* et ces *bénéfices*, qui constituent la *part du capital*, s'augmentent, plus aussi diminue la *part du travail;* de sorte que la misère des uns croît proportionnellement à l'accroissement de la fortune des autres. Après cela, qu'on vienne mettre en doute l'existence de cette loi de notre organisation sociale actuelle: Le paupérisme se développe sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse! Loi que l'on pourrait encore formuler ainsi: Le paupérisme se développe en raison directe de la minimité du salaire et en raison inverse de la minimité des prix des objets de consommation, c'est-à-dire: en raison des richesses prélevées sur la production, sous forme de dividentes et d'intérêts du capital, et en raison des richesses prélevées sur la consommation, sous forme de rente foncière et de profits du commerce. — Autant vaudrait mettre en doute la loi de Newton: Les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance.

L'Académie de Belgique et M. De Potter.

Dans sa séance du 3 juillet 1865, la docte assemblée a entendu la lecture des rapports de trois de ses membres sur un travail de M. Agathon De Potter, intitulé l'*Instruction obligatoire*. Voici ce que dit l'*Écho du Parlement* à ce sujet:

« Le travail de M. A. De Potter, ne tend à rien moins qu'à une réorganisation complète de la société sur des bases nouvelles. Le désordre est partout dans le monde qui court vers l'abîme; la cause du mal est double, c'est d'abord l'idée fausse de l'existence d'un Dieu, tyran des intelligences, c'est ensuite la propriété individuelle, tyrannie des corps.

» Le remède est tout indiqué: c'est l'abolition de Dieu et de la propriété individuelle que l'auteur remplace, le premier par la raison et la science, la seconde par la propriété collective, la terre appartenant à tous les hommes. »

Nous ferons observer en passant à l'*Écho du Parlement* que de ce que la terre doive appartenir à tous les hommes, il ne résulte pas, comme il semble vouloir le dire, que *toute propriété individuelle* doive être abolie. M. De Potter n'est pas communiste à ce point; ce qu'il demande, c'est l'entrée du sol à la propriété collective.

Les trois rapporteurs sont MM. Ducpétiaux, Devaux et Baguet. Comme on le pense bien, ces savants ont condamné l'œuvre d'un auteur qui, comme son père, a toujours poursuivi l'abolition du paupérisme.

M. Ducpétiaux reconnait l'existence du paupérisme et le développement du mal social ; mais il ne peut admettre le remède proposé par M. De Potter : l'entrée du sol à la collectivité, l'anéantissement de l'ignorance sur la réalité du droit.

Selon le rapporteur, pour guérir la société qui est malade, il faut retourner aux anciennes croyances et rentrer dans le giron de l'Eglise catholique.

M. Paul Devaux, lui, trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Il nie l'existence du paupérisme, reconnait bien quelques misères dans la société, mais affirme qu'elles sont compensées par les joies de la famille, la satisfaction du devoir accompli. Les riches, dit-il, ont aussi leurs peines, leurs souffrances, ce qui prouve qu'il faut des riches et des pauvres et qu'il y en aura toujours. Il relève et réfute « *les nombreuses erreurs économiques* sur lesquelles repose l'utopie de M. Agathon De Potter. » — Comme on reconnait bien là le bourgeois libéral !

Le troisième commissaire, M. Baguet, s'est contenté de se rallier aux conclusions de ses deux collègues ; en effet, MM. Devaux et Ducpétiaux étaient tombés d'accord sur ce point que le mémoire *ne doit pas trouver place dans les publications de l'Académie*. Les deux rapports seront insérés dans le *Bulletin*.

Une chose nous étonne : c'est que l'Académie ait accueilli autrement que par un simple ordre du jour, le mémoire de M. De Potter. Mais il y avait là un enfant terrible !

Nous reviendrons sur cette affaire.

Où est la canaille ?

En Italie, pendant l'été torride, aux heures brûlantes de la journée, avec acharnement l'ouvrier travaille.

A grosses gouttes, la sueur perle sur son front. Il l'essuie du revers de sa manche, et sans répit continue sa tâche.

Sous un frais abri, le moine dort, cuve son vin, voluptueusement digère.

Le marquis fait la sieste, rêvant bals, soupers fins, intrigues avec des femmes.

Ce soir, au moment où l'ouvrier distribuera à ses petits affamés quelques morceaux d'un pain noir que refuseraient les chiens de bonne maison, viendra le collecteur des taxes.

Au nom de Jésus et de la loi, paie pour le moine, pauvre homme, paie pour le marquis.

Retranche sur ta nourriture, sur celle de tes enfants, si tu l'oses ; mais au nom de Jésus, paie vite et argent comptant, sinon la prison.

Emprunte, s'il le faut, à l'usurier, sangsue qui boira tout ton sang.

Mais paie vite, afin de n'être point séparé, par la Justice, des tiens qui, en ton absence, mourraient de faim.

Paie pour nourrir ces oisifs qui te méprisent, qui te feraient honteusement chasser par leurs laquais, si tu mettais le pied sur le parquet de leurs antichambres dorées.

II

Dans son grenier, à Londres, pendant les nuits glacées d'hiver, la pauvre ouvrière coud.

Epuisée de privations, à demi-morte de froid, mains gelées, yeux rougis par la veillée, rapidement elle enfonce, puis tire son aiguille, à la lueur d'une chandelle fumeuse.

Chaque chemise cousue lui rapporte trois sous de bénéfice, sur lesquels il faut prélever le fil et les aiguilles, fournitures à sa charge.

En travaillant seize heures sur vingt-quatre, elle parvient à faire six chemises par jour.

Ainsi, d'un labeur surhumain, la plus assidue, la plus courageuse ne peut même retirer un franc.

Avec cette somme, il lui faut se vêtir, se loger, s'éclairer, se nourrir.

Se nourrir d'un peu de laitage et de bribes de pain.

Mais le pain coûte fort cher.

Il appartient à un lord, qui a deux millions de revenu, perçus sur la famine publique.

Se loger dans une cave humide, véritable tanière, ou dans un grenier, glacé l'hiver, brûlant l'été.

Mais le logement coûte fort cher.

Il appartient à un lord, propriétaire du sol, qui loue ses bâtisses à de sordides spéculateurs chargés de pressurer la population, un peu pour leur compte, et beaucoup pour le sien.

Imposer à des femmes le travail dans de pareilles conditions, parce qu'elles sont faibles et ne peuvent se défendre, n'est-ce pas hideux ?

La civilisation ainsi entendue, la société ainsi constituée sont odieuses.

Le lord a pour lui la loi, le bandit de grands chemins l'a contre lui et s'expose à être décapité : cette seule différence les distingue.

Le vol à main armée est mille fois plus honnête que cette rapine légale.

Parfois même, le brigand a du cœur, et, s'il enlève au riche, donne au pauvre.

Le lord sait d'où lui viennent ces immenses trésors superflus, il sait que ces malheureuses femmes, jusqu'à l'heure de la mort, continueront sans aucun soulagement leur travail meurtrier.

Il sait que l'honnête homme, ouvrier émérite qui pendant quarante ans a usé toutes ses forces, tout son génie, au service de la société, vivant au jour le jour de son faible salaire, meurt de faim quand la vieillesse est venue, quand ses mains débiles ne peuvent plus porter les outils.

III

Aux portes d'une ville de France s'ouvrent de vastes galeries souterraines, tracées par d'habiles mineurs à travers un riche filon d'ardoises.

Les travailleurs sont à l'œuvre, pioches en main.

De la civilisation que leur vient-il ?

Parfois, le soir, quand l'atmosphère est sereine, quelques murmures de la ville voisine.

Une bouffée d'air s'engouffre sous les voûtes humides et leur apporte de joyeux éclats de voix.

C'est que la gaieté est grande parmi les citadins attablés à l'orgie.

Le joli mois de mai finit et les roses abondent.

La salle du festin ouvre sur des parterres embaumés, les vins capiteux circulent.

Qui sont-ils ces convives, fils du luxe, auxquels la société prodigue ses richesses ?

L'un a fait un riche mariage, il est d'assez belle prestance ; il s'est vendu pour son galbe.

L'autre a une position assez enviée obtenue par l'intrigue paternelle ; à ses noces il s'est vendu pour son titre.

Ce troisième est à vendre ; hier lui fut proposée une héritière bien dotée ; aujourd'hui surenchère, meilleure affaire se présente. Son mariage est à la hausse, aussi est-il fort gai.

Celui-ci doit sa fortune à la ruine de son frère qui s'est tué de désespoir.

En ne lui refusant pas son crédit, il l'aurait sauvé ; mais il serait moins riche, moins gras, moins content.

Celui-là qui rit si haut trafique de sa femme, de son honneur, excellent moyen d'arriver.

Tendrement il embrasse son vieux père et souhaite avec ardeur que le vieillard disparaisse à la chute des feuilles, afin d'hériter plus tôt.

Cet aimable convive, dont nul ne se défie, a pour fonctions de trahir les autres ; son opulence est payée par la police.

Dans ces âmes vénales rien que d'indignes passions.

Vide intellectuel complet.

Ils ont passé leur enfance aux lycées impériaux, qui donnent les vices du couvent et ceux de la caserne : égoïsme, dégoût du travail, soumission passive.

Ils ont bâillé à Démosthène, à tout ce que la pensée humaine a de plus noble, et n'ont rien compris à Sophocle.

Une seule ardeur les tourmentait, une ardeur effrénée : être affranchis des pédagogues, afin de jouir de toute volupté.

Sur celle-ci ils se sont rués ; vautrements de pourceaux dans la fange.

Chaque année la nation qui travaille fournit deux contingents : ses plus robustes garçons pour le service militaire, pour le maintien de ses oppresseurs ; ses plus belles filles pour le service de la prostitution, pour l'amusement des riches.

Ils ont corrompu celles-ci, puis les ont abandonnées à la misère, à la débauche ; elles n'avaient point de famille pour les défendre.

De ces turpitudes ils sont blasés, non assouvis : ils se marient.

Une héritière les achète : tant pour un mari, cela donne le droit d'avoir des amants.

Buvez, mangez, épousez, Romains de la décadence, bourgeois avilis, pères de gandins qui vous méprisent, soutiens du trône et de l'autel, adorateurs du Dieu-ventre.

GUSTAVE FLOURENS.

(*La suite au prochain numéro.*)

Les proscriptions commencent.

La nouvelle loi sur les étrangers vient de faire une première victime. Le citoyen Morel, ancien rédacteur du *Progrès par la Science*, vient de recevoir notification de l'arrêté qui le frappe d'expulsion. Le citoyen Morel portait ombrage à notre gouvernement de bourgeois, parce qu'il prenait une part active aux meetings ouvriers et se consacrait tout entier à l'amélioration du sort du plus grand nombre ! Voilà en réalité l'unique motif de cette expulsion. N'avons-nous pas entendu le ministre Tesch dire en pleine chambre qu'un français avait été expulsé pour avoir fait partie d'associations ouvrières ? Ah ! nos bourgeois sentent bien qu'entre eux et la plèbe travailleuse il y a guerre à mort, et que travailler à l'affranchissement des prolétaires c'est ruiner la ploutocratie, le règne des trafiqueurs et des agioteurs, dont la monarchie constitutionnelle et le représentativisme sont l'expression politique.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

CERCLE POPULAIRE

A LA MAISON DES TANNEURS, GRAND'PLACE.

Samedi prochain, 5 août,

Meeting public sur la loi des coalitions.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres **pilules végétales** *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le **purgatif** le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur **dérivatif** et **dépuratif**, elles n'irritent pas les **organes digestifs**, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les **pilules végétales** du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impetigopsoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, conviennent à tous les *âges* et à tous les **tempéraments** — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boite contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boite : **3 francs 50 centimes** et la demi-boite : **2 francs. — Evitez la contrefaçon.**

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des gonorrhées, blennorragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre** ; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections **préconisées** jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs.

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *flueurs blanches* (*leucorrhée*), *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts : MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12 ; Ramlot, pharmacien, rue des Bouchers, 58 ; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 51, à Bruxelles ; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers ; Janssens, à Malines ; Cambrésy, à Liége ; Achile Van Arenberg, à Louvain ; Jossart, à Namur ; Lescot, à Tournay ; Accarain, à Mons ; Cappe, à Charleroy ; Etienne Chapuis, à Verviers ; De Bast, à Gand ; Veys-Fryson à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

Numéro 16. 3me Année. 20 Août 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 19 Août 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

En dépit de l'Empire, qui *sauva la propriété, l'ordre et la société*, et en dépit des républicains formalistes, descendants des Cavaignac et des Marrast, la question sociale préoccupe vivement les esprits en France. Les nombreuses grèves des ouvriers parisiens n'ont pas peu contribué à attirer de nouveau les regards de ce côté, et tout nous dit que les fils des combattants de Février et de Juin n'ont pas oublié la sainte cause pour laquelle sont tombés leurs pères. On sait que les ouvriers parisiens avaient, il y a quelque temps, leur organe spécial, la *Tribune ouvrière*. Ce journal, rédigé par Tolain, Limousin, Fribourg, etc., tous ouvriers qui s'étaient donné pour mission de faire de la littérature à l'usage de leurs frères et de mettre à la portée des prolétaires l'enseignement des sciences, ne s'occupait ni de politique, ni d'économie sociale. Malgré cette réserve, il est poursuivi. Ne pouvant plus trouver d'imprimeur à Paris, les ouvriers font imprimer leur journal en Belgique: il est supprimé. Que font alors ces travailleurs? ils remplacent la *Tribune ouvrière* par la *Presse ouvrière*, et se décident à payer le timbre et tout ce qui est nécessaire en France pour pouvoir traiter des questions économiques et sociales; mais ils oubliaient la peur que doit causer au gouvernement bonapartiste toute parole libre et digne, toute discussion sur l'organisation sociale, car le pouvoir actuel, ne l'oublions pas, ne doit son existence qu'à la haine des bourgeois envers le socialisme; il ne peut vivre qu'à la condition de protéger les intérêts bourgeois; malgré ses velléités démocratiques et socialistes, c'est là son unique raison d'être. Eh bien, la *Presse ouvrière*, imprimée à Bruxelles, fut saisie à la frontière; cela équivaut à une suppression. L'empire, né du bourgeoisisme, n'a pas oublié son origine; tel père, tel fils.

D'après la correspondance générale de Vienne, le choléra aurait éclaté à Galatz.

D'un autre côté, on écrivait de Birmingham vers la fin de Juillet, au *Freeman :*

« Le choléra vient de se déclarer dans la maison de travail des pauvres. La première victime du fléau a été attaquée à midi et demi ; à 7 heures du soir, 243 enfants et adultes en étaient également atteints.

« Nous devons ajouter que cette maison où le choléra a fait son apparition était assez mal tenue, et que la ventilation comme la propreté y laissent beaucoup à désirer, ce qui explique les progrès foudroyants de la maladie. »

« Le choléra sévit surtout dans les contrées où les villes insalubres, dans les quartiers populeux, dans les classes pauvres, mal logées et mal nourries, » dit l'*Economiste belge* du 29 juillet.

Tous les faits viennent confirmer ce que nous avons déjà dit : que le paupérisme est la cause du choléra et de toutes les épidémies. Sous l'organisation sociale actuelle, la mort par la misère d'une grande partie de la population, est inévitable. Une telle situation ne peut durer en présence de l'incompressibilité de l'examen, et il devient nécessaire d'abolir le prolétariat sous peine de mort sociale.

En Angleterre, les ouvriers, qui pratiquent la grève depuis un demi-siècle, commencent à s'apercevoir que les grèves ne sont ni la cause des maux dont souffre l'industrie (comme le prétendent certains économistes bourgeois qui prennent des vessies pour des lanternes), ni le remède à la misère (comme l'ont crû si longtemps les ouvriers anglais et comme le croient tant d'ouvriers en France, en Belgique et ailleurs). Non, ils prennent la grève pour ce qu'elle est, c'est-à dire, tout bonnement pour un symptôme du mal social, pour un signe extérieur de la lutte, aujourd'hui plus ou moins latente, mais qui demain peut se montrer au grand jour dans la rue, entre la bourgeoisie et le prolétariat.

Toutefois, on sait que dans ces derniers temps plusieurs grèves d'ouvriers se sont encore produites en Angleterre, notamment celle des puddleurs du Staffordshire. Il semble que chaque corps d'état doive tour-à-tour faire la douloureuse expérience qui conduisit les tisseurs de Rochdale à chercher dans une certaine application des idées de Robert Owen un remède aux maux qui les accablaient, et que la grève soit la route, route semée d'écueils, qui conduit à l'association coopérative. C'est ainsi que les peaussiers et les mégissiers d'Edimbourg, les ouvriers en bâtiment de Birmingham, plusieurs groupes de lamineurs des comtés du centre, et les briquetiers de Londres, viennent de se constituer en associations de production, à la suite des grèves qui sont survenues dans ces divers corps de métiers.

Mais, aussi longtemps qu'existera la propriété foncière, tant que le sol sera aliéné à des individus, on comprend que toute amélioration que les travailleurs pourraient conquérir d'un côté en supprimant les bénéfices des patrons au moyen de l'association coopérative, sera compensée d'autre part par une élévation dans le fermage de la terre et le loyer des maisons. Le mouvement coopératif, quelqu'extension qu'il puisse prendre, n'est donc pas encore la transformation sociale ; mais c'est un pas en avant vers cette transformation, et c'est pour cela qu'il est utile et qu'il faut l'encourager. —L'expérience est la grande école de l'humanité, comme elle est celle des individus. L'expérience des grèves conduit les ouvriers à l'association, l'expérience de l'association montrera au peuple que la cause première du paupérisme est dans l'aliénation du sol aux particuliers. *Experientia docet.*

Un grand événement se produit en ce moment sans que le monde ait l'air de s'en préoccuper. Nous voulons parler de l'*Association internationale des travailleurs*, qui vient de lancer sur l'Europe ses manifestes socialistes et convie le prolétariat de tous pays à un grand Congrès à Bruxelles.

Nous donnons plus loin le règlement provisoire de cette Association, vaste fédération entre tous les travailleurs du monde.

On le voit, les prolétaires se tendent la main au-dessus des frontières pour rechercher les causes de leurs souffrances et conquérir leur COMPLET AFFRANCHISSEMENT. Or, leur complet affranchissement, cela veut dire qu'ils sont las de l'esclavage collectif qui est aujourd'hui leur lot, qu'ils veulent leur place au soleil, leur part dans la terre et leur siége au banquet social. Et ils ne peuvent l'obtenir que par la destruction du bourgeoisisme et du prolétariat. Comment s'expliquer la quiétude des bourgeois en présence de ces réclamations de la plèbe travailleuse? Ces gens dansent sur un volcan, et ils n'entendent pas le feu souterrain qui remue les entrailles du sol! Ils exploitent et trafiquent, mangent et ripaillent, ronflent et digèrent; leur vie est un festin : mais c'est le festin de Balthazar. Gare à eux si la bombe doit éclater! Ils rendront aux déshérités dent pour dent, œil pour œil, sang pour sang et larmes pour larmes... Et ils ne l'auront pas volé.

UN MOT SUR LES BONNES INTENTIONS DE M. PLETINCKX.

Si une majorité couarde a sanctionné à la chambre des représentants l'acte à jamais flétrissant pour le pays, commis par les auteurs de la folle équipée belge-mexicaine, le peuple tout entier, par la voie de ses journaux comme par celle de ses meetings, n'a pas cessé un seul instant de protester de toutes ses forces contre cet acte odieux. Et que l'on n'aille pas croire que le prétendu héroïsme d'hommes placés dans l'alternative de se défendre ou de mourir lâchement, ait pu, aux yeux du public, passer pour l'expiation du crime de lèse-liberté. Non, *les victimes de Tacamburo* sont et resteront toujours d'indignes mercenaires, pour tous les honnêtes gens; et ceux qui les ont poussés à l'abattoir, continueront à n'être regardés que comme de plats courtisans, que disons nous? des esclaves intéressés, toujours prêts à servir tout pouvoir pourvu que la voie du servilisme les conduise au faite des grandeurs.

Cette fois, c'est au tour de la milice citoyenne de Liége à donner un libre cours à son indignation, et c'est le magnanime camarade du valeureux baron Chazal, M. le lieutenant général Plétinckx qui lui en fournit l'occasion. Voici, à ce sujet, un document que nous envoient, avec prière d'insertion, le secrétaire et le président de la société dite Union libérale de la garde civique de Liége.

L'*Union libérale* de la garde civique de Liége, convoquée en assemblée générale le 10 août 1865 a pris la résolution suivante :

Considérant que dans une lettre du 1er août, le lieutenant général Plétinckx, commandant de la garde civique de Bruxelles, a sollicité l'adhésion de la milice citoyenne à l'érection d'un monument destiné à conserver le souvenir des Belges morts à Tacamburo.

Considérant que si nos concitoyens ont déployé dans ce combat une intrépidité et un courage incontestables, il n'en est pas moins vrai que la cause pour laquelle ils ont donné leur vie est antilibérale et contradictoire avec les efforts que les Belges ont fait en 1830 pour acquérir leur indépendance.

Considérant que la garde civique, gardienne des institutions démocratiques et constitutionnelles, ne peut s'associer à une manifestation qui tend à glorifier l'asservissement d'un peuple.

L'*Union libérale* proteste contre l'idée du général Plétinckx, et engage tous les gardes civiques du royaume à la repousser.

Pour extrait conforme,

Par le comité :

Le secrétaire, C. Clermont. — *Le président*, L.-J.-J. Lefebvre.

Que l'Union de la garde civique de Liége se rassure. On a pu faire des funérailles pour les aventuriers trépassés le 11 Avril, c'est très bien : c'est affaire de boutique; les gens moraux qui ont le respect d'eux-même, s'éloignent de l'église où l'on s'abrutit l'âme, comme du lupanar où l'on se souille le corps ; peu leur importe ce qui s'y manigance. Mais quant à élever un monument à la mémoire de ceux qui ne devaient s'embarquer que pour devenir les pantins de Mme Maximilien, allons donc! ce serait par trop de témérité! qui donc oserait lui garantir vingt-quatre heures d'existence? Ah si les valets de la dynastie régnante et du despotisme napoléonien avaient un reste de pudeur politique, le monument qu'ils élèveraient pour perpétuer le souvenir *des braves de Tacamburo*, le monument qu'ils élèveraient sur toutes les places publiques du pays, ce serait un pilori portant pour inscription. « Aux soudars de contre-bande le mépris et l'exécration de la postérité ! à leurs parrains, la honte et le stygmate ! »

Situation du Mexique.

Nous trouvons dans un journal français, qui grâce aux lois sur la presse, dont l'homme providentiel a daigné gratifier ses sujets, ne sera certe pas taxé d'exagération, un résumé de la situation présente du Mexique. Nous le reproduisons dans son entier pour l'édification de nos lecteurs :

Nous avons sous les yeux, dit le *Journal du Havre*, les journaux de Mexico du 9 juillet dernier. *L'Ere nouvelle* dépeint la situation du pays sous de sombres couleurs. Nous trouvons dans cette feuille une discusion instructive avec *l'Estafette*, sur les meilleurs moyens d'amener les Mexicains à l'empire. Les deux feuilles sont dévouées au nouveau gouvernement, par conséquent leurs aveux méritent qu'on s'y arrête.

L'Estafette, qui prétendait l'an dernier que l'œuvre de la pacification n'était plus qu'une affaire de gendarmes, demande aujourd'hui à la France des renforts considérables 25.000 hommes. « L'armée française, dit elle, est condamnée à faire avec ses baïonnettes ce que Pénélope faisait avec sa navette. » *L'Ere nouvelle* ne partage pas l'opinion de *l'Estafette* ; elle pense que si la pacification doit être l'œuvre des armes, « ce n'est ni 50.000 hommes, ni peu-être 100.000 hommes qui pourront y suffire. »

Selon elle, ce qui a empiré depuis un an, ce n'est pas l'état de guerre, c'est l'état des esprits. « La pacification par les armes, dit-elle, ne sera qu'un vain mot aussi longtemps que subsisteront le malaise moral, l'inquiétude fébrile, la défiance de l'avenir qui travaillent la population presque tout entière. »

Ce malaise, en effet, paraît avoir gagné les Mexicains plus qu'on ne devait s'y attendre. Toujours d'après *l'Ere nouvelle*, la frontière du Nord est la proie non-seulement des *pronoucés*, mais encore des soldats confédérés qui se sont débandés à la suite de la soumission de leur général. Dans le département d'Aguas-Calientes, dans celui de Zacatecas, à Toluca, ville très voisine de la capitale, règne un désordre inquiétant.

Dans le département d'Oajaca même, que l'on considérait comme entièrement soumis, on craint des soulèvements. Enfin les Indiens de Yucatan ont repris les armes, et répandent la terreur dans le canton de Conot. Ces détails tendraient à prouver que l'œuvre de régénération du Mexique ne marche pas aussi vite que nous étions en droit de le présumer, d'après les nouvelles officielles récemment publiées.

LES ENGOUEMENTS DE LA DEMOCRATIE

Il est un fait qui nous a frappé et amené à faire de graves réflexions, fait qui ressort de toute évidence de l'histoire des évènements de ces derniers temps surtout, c'est le manque absolu de discernement que montre la Démocratie.

Etrange inconséquence ! Ennemie née de toutes les tyrannies, et, ostensiblement, champion de la justice et du droit, elle applaudit cependant avec une espèce de fureur aux exploits de la force brutale, aux attentats les plus odieux contre cette liberté qu'elle prétend prêcher et défendre. Aveuglement incroyable, s'il n'était avéré, elle aide souvent le bras qui cherche à la frapper elle même.

Impossible de nier ce que nous avançons ; les preuves sont là, trop criantes et trop nombreuses. Nous n'en citerons que quelques-unes, mais elles sont des plus concluantes.

Lorsque la guerre d'Italie éclata, la Démocratie, à part quelques exceptions insignifiantes, oublia sa haine légitime pour l'homme qui a pris au piège et immolé les quelques libertés qu'elle avait conquises, et étouffé avant leur naissance celles qu'elle portait dans ses flancs; la Démocratie presque toute entière, disons-nous, oublia sa haine et donna dans le panneau avec une ingénuité sans exemple. Elle fit des vœux pour le succès d'une entreprise qui devait être nécessairement si fatale à la Révolution. L'enthousiasme était immense. On fit à cet homme des ovations telles que la dignité humaine se voila la face, et que lui, le comédien, dût finir par se prendre au sérieux ; en effet n'est-ce pas depuis lors qu'il se croit réellement un homme providentiel?

Hélas! il ne fallait pourtant pas être très clairvoyant pour voir que l'état de choses d'alors ne pouvait durer, que l'Italie allait faire explosion et que l'avènement de la République était proche. Mais l'engouement était trop fort, l'aveuglement trop intense. Aucun des volontaires de la liberté ne vit que sa place était dans les rangs autrichiens, et Garibaldi combattit pour Napoléon III.

Qu'en est-il résulté?

L'Italie ne fit que changer de maître, et ne brisa le joug branlant de Hapsbourg que pour subir celui, autrement durable, de Victor Emmanuel ; et aujourd'hui, tranquille et énervée, pour fiches de consolation, elle essaye de se persuader qu'elle a plus de liberté qu'auparavant, qu'un jour elle reprendra Venise et qu'on lui rendra Rome.

Quant à Garibaldi qui fut, sans s'en douter, le principal pantin que fit mouvoir l'homme de Décembre, vaincu et presque oublié, il peut dire : *Mea culpa*, et méditer sur la reconnaissance de son roi galant homme, reconnaissance dont il a eu un échantillon à Aspromonte.

Passons.

Plus tard eut lieu la malheureuse insurrection de la malheureuse Pologne. Un frisson électrique courut par toute l'Europe, et même par delà les mers. Partout la Démocratie s'agita ; partout on tint des meetings, on fit des discours, on organisa des souscriptions pour venir en aide aux insurgés ; et cela follement, sans chercher à voir clair dans cette question toujours diffuse, sans réfléchir qu'en encourageant le mouvement on soutenait peut-être une cause anti-démocratique, la cause des seigneurs contre les serfs, des exploiteurs contre les exploités.....

Puis quand toutes sortes de promesses eurent été faites et que l'insurrection se fut developpée, comptant sur l'appui qu'on lui avait fait espérer, on trouva que les Polonais combattaient pour la tyrannie et Mourawieff pour la liberté, que la Pologne était le bourreau et le gouvernement Russe la victime et que s'il y avait des martyrs ce n'étaient pas les incorrigibles arrachés des bords de la Vistule pour aller mourir, désespérés dans les glaces et les mines de la Sibérie, mais le czar et ses ministres. Tout cela fut clairement démontré. Bref, la Démocratie oublia les Polonais, les laissa se débrouiller comme ils purent, serrés entre les armées Russe et Prussienne et la gendarmerie de l'Autriche, et les souscriptions furent suspendues alors qu'elles étaient le plus nécessaires.

La Démocratie, un instant divisée sur la question, finit par l'oublier et s'engoua pour autre chose. C'était le tour de la question américaine.

La grande république se trouvait divisée.

Les Etats du Sud s'étaient séparés de ceux du Nord pour former une république indépendante ; c'était leur droit. Mais le Nord dont cela lésait les intérêts prit les armes pour s'y opposer par la force. — Et le Sud dut défendre ses foyers contre le Nord, comme la Belgique de 1830 contre les Hollandais ou la France de 1793 contre la coalition européenne. Mais, chose étrange, ce qui était grand et héroïque pour la Belgique et pour la France était, pour l'Amérique du Sud, une horrible révolte qu'il fallait exterminer. Il est vrai que les Etats sécessionistes avaient beaucoup d'esclaves et les Etats du Nord très peu, leur intéret n'exigeant pas qu'ils en eussent davantage. Ce qui fait que la Démocratie chanta ou pleura, selon que les Etats du Nord avaient le dessus ou le dessous. Une ville du Sud prise ou saccagée, une armée du Sud anéantie étaient considérés comme des pas en avant faits par l'humanité : Le Nord n'avait il pas tiré le glaive pour abolir l'esclavage, ressemblant en cela à ces hordes du moyen âge qui portaient chez les « infidèles » la loi du Christ, le fer et la flamme à la main, sans être comme celles-là flétrie du nom de fanatique sanguinaire?

Mais il fut bientôt démontré que l'esclavage n'était que le prétexte de la lutte, le Sud offrant de l'abolir graduellement. La guerre alors prit un vrai caractère de conquête, mais l'enthousiasme pour la cause du Nord ne diminua point, au contraire.

Quand le Sud eut succombé sous le nombre, quand ses villes furent en ruines, la moitié de ses habitants valides tués et le sol reconquis par le Nord, ce fut une allégresse inouïe et générale ; ce furent, partout, des démonstrations à n'en plus finir, des adresses et des félicitations aux ambassadeurs américains. Les partisans de la liberté des peuples eurent des attaques d'épilepsie. Enfin tout le monde était dans l'ivresse, et la Démocratie plus que tout le monde. On eut crû, à voir la joie universelle, que Napoléon III, subissant la peine du talion, venait d'être transporté pour Cayenne.

Voilà les errements et les inconséquences, résultat du manque de jugement qui nous a frappé dans la Démocratie et qui nous a donné à réfléchir.

Nous pourrions citer d'autres exemples, mais nous nous en tiendrons là pour le moment.

Puisse ce peu de mots servir d'avertissement aux démocrates, nos amis, et les mettre en garde contre cet engouement irréfléchi, qui ne les saisit que trop souvent, et les égare de la voie naturelle de la Démocratie, qui est celle du progrès général, du développement des facultés humaines et du bien-être social.

Ajoutons toutefois que cette tendance que nous blâmons et qui doit être combattue, n'a rien qui doive nous faire désespérer ; nous y voyons, au contraire, non la marque d'une imbécillité précoce, mais les entraînements d'une trop grande jeunesse, car la Démocratie que nous croyons appelée à transformer la société, la Démocratie déjà si forte et si étendue, nous n'hésitons pas un seul instant à le déclarer, la Démocratie n'est encore que dans l'enfance.

Félix FRENAY.

DES DROITS POLITIQUES.

Il y a quinze jours déjà que les Chambres législatives belges ont terminé les longues discussions qui ont surgi à propos de la loi sur les fraudes électorales. Il s'agissait d'assurer la liberté du vote, l'indépendance de l'électeur ! A cet effet on a pro-

posé divers moyens plus anodins les uns que les autres : le vote par ordre alphabétiqne, les bulletins imprimés, le couloir secret, destiné à isoler momentanément l'électeur en se rendant au bureau, les indemnités de voyage, etc., etc.

On a aussi beaucoup parlé de la réforme électorale : abaissement du cens, capacités intellectuelles de l'électeur, restriction ou extension des droits politiques, suffrage universel, etc.

Ce n'est pas seulement en Belgique que la question des droits politiques est à l'ordre du jour, tous les peuples s'en occupent. Elle est d'un intérêt actuel et universel. Le vote existe presque partout, et s'il y a encore à l'heure qu'il est des nations gouvernées par le despotisme absolu, nous pouvons en prédire la disparition dans un temps très rapproché.

Le système représentatif, en vogue parmi les nations dites civilisées, n'est cependant pas, nous pouvons l'affirmer, appelé à déterminer dans l'avenir le droit véritable, la justice rationnelle, ni à formuler la loi définitive d'ordre social. L'avenir appartient à la science, à la raison, et non pas à la force, non pas à l'élection. Le système représentatif est un système d'exploitation assurant la domination de la force sur la faiblesse, et si le règne de la force doit disparaître un jour, nous pouvons assurer que c'est par l'anéantissement de tout système quelconque autre que celui de la raison admise par tous.

Il n'est pas de question restée plus obscure, plus vague que celle des droits politiques. Autant de docteurs vous interrogerez à ce sujet, autant de réponses différentes vous en obtiendrez. C'est qu'avant de savoir ce que c'est que le droit politique, il faut définir le droit en général. Or, qu'est-ce que le droit?... La société n'en sait rien. Y a-t-il un droit réel? Y a-t-il un droit autre que la force?... La société n'en sait rien.

La société est ignorante sur la réalité du droit.

Tant que le droit réel n'est pas connu, il n'y a pas d'autre droit possible que la force : soit brutale, soit masquée de sophismes.

« Il est impossible, dit M. Guizot, de ne pas reconnaître que la force a souillé le berceau de tous les pouvoirs du monde. »

« C'est encore, dit M. de La Mennais, du droit de la force qu'émanent, chez les nations les plus vantées par leurs lumières : et les législations, et les institutions. Arrête un moment tes regards sur la terre, examine, écoute; qu'aucune nation, tribu, horde, peuplade, n'échappe à ton investigation; partout, tu entendras parler de devoir, de droit, de justice. Mais, qu'est-ce que la justice? La force. Qu'est-ce que le droit? La passion, la convoitise, unie à la force. Qu'est-ce que le devoir? La nécessité de céder à la force.

« Tant que l'examen a pu être comprimé, dit Colins dans son économie politique, la force pouvait se faire accepter comme droit, comme raison, comme justice. C'est devenu impossible en présence de l'incompressibilité de l'examen. Cette impossibilité est-elle compatible avec l'existence de l'ordre, vie sociale? »

Nous pourrions continuer les citations pour prouver qu'à notre époque, il n'y a pas d'autre droit que la force. La force, en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit à l'anarchie, mort sociale. Pour éviter l'anarchie, il faudrait chercher, trouver et appliquer le droit réel, expression de justice réelle, non plus de force.

Quand le droit-principe est expression de force, les droits politiques ne peuvent être non-plus que l'expression de la force. Ces droits appartiennent aux forts, eux seuls font la loi, exercent la souveraineté. L'histoire est là pour l'attester.

A l'origine de toute humanité sur un globe quelconque, la force brutale domine. Il n'y a encore ni droit, ni loi, ni justice.

Mais en l'absence de tout droit, l'ordre est impossible. La société se développant, doit inventer un droit quelconque : c'est le droit divin, imposé par la foi, maintenu par la force. Ici, la force est masquée d'un sophisme religieux. Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont réunis en une seule ou en plusieurs mains. La grande masse des hommes est esclave. Les esclaves domestiques n'ont jamais possédé aucun droit politique.

L'esclave domestique devient serf de la glèbe, l'affranchi passe sous les corporations, et ces transformations ne procurent pas au travailleur le moindre droit politique. Nulle part l'ouvrier ne vote. Les maîtres seuls font la loi. Le droit divin, le droit de la force subsiste toujours.

Survient la presse, et avec elle, l'incompressibilité de l'examen. Le droit divin s'écroule; il est remplacé par le droit des majorités. C'est le règne de la bourgeoisie et la phase prolétarienne. La noblesse a disparu; la propriété foncière, jusqu'alors base matérielle des droits politiques, fait place au capital qui domine avec éclat. C'est le capital qui fait la loi, qui donne les droits politiques; c'est la force masquée des sophismes sociaux : liberté, égalité, fraternité.

« *Droit des majorités.* La majorité, le plus grand nombre, représente la force. Son droit, basé sur l'indétermination de la raison, est de courber sous sa volonté la raison, également vague, de la minorité, dont l'opposition exprime les protestations au nom de la faiblesse. Il n'y a eu jusqu'ici d'autre droit que le droit divin appuyé sur une révélation, et le droit des majorités, qui est la négation de tout droit réel. Il est évident qu'avec le droit des majorités, la société rationnelle est impossible. Or, le droit divin n'est plus possible comme droit social. Donc, le droit réel, le droit démontré, sanctionné par la religion démontrée elle-même, est devenu nécessaire pour que l'ordre soit établi. » (Dictionnaire rationnel de M. de Potter).

« *Droits politiques.* N'est-ce pas le comble de l'imprudence que d'accorder l'égalité des droits politiques à des hommes de condition inégale? a dit M. Proudhon. Incontestablement, ceux dont la condition est de souffrir de l'organisation sociale établie, travailleront à changer cette organisation, qui sera défendue *unguibus et rostro* par ceux qui se trouvent dans la condition d'en recueillir tous les avantages et tous les profits. Si c'est là ce que nos hommes d'Etat se proposent, ce sont les plus actifs des démolisseurs de la société. Mais s'ils veulent la conservation de cette société, ils ont raisonné au rebours du bons sens. Hâtons-nous de dire pour leur décharge que *la force des choses* les oblige d'agir comme ils font : il leur est impossible, dans les circonstances données, de ne pas étendre de plus en plus, le cercle des droits politiques; il leur est imposé, comme hommes d'Etat, de chercher par tous les moyens, à empêcher que cette extension n'ait les conséquences qu'elle doit nécessairement avoir. C'est l'effet de l'exercice de la liberté, réglé par l'impulsion de l'ignorance. »

(Idem).

Sous l'empire de la force, ce sont nécessairement les forts qui font la loi. Mais la force, ne pouvant dominer qu'au moyen de la compression de l'intelligence des masses, devient nécessairement anarchique, dès que toute compression est devenue impossible. C'est l'époque actuelle.

Les forts, les riches, se trouvent en présence d'une multitude affamée, de prolétaires qui sentent leur misère et qui protestent contre l'état social actuel. L'anarchie est inévitable. Les riches entre eux se disputent, se querellent, pour partager les bénéfices de l'exploitation. Chacun veut avoir la plus grosse part, et, pour être le plus fort, chaque parti en appelle au peuple, au prolétaire. Le travailleur, par ce moyen, s'initie aux mystères de la souveraineté, et doit finir par s'apercevoir qu'il est exploité et que la majorité est de son côté. Que va-t-il en résulter? l'abolition de toute exploitation, l'anéantissement du paupérisme deviendra le cri universel.

Telle est la tendance actuelle de la société. Toujours excitée, l'intelligence des masses se développe, et en même temps le paupérisme continue à croître sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse. La pente est fatale, nous marchons vers un abime. Pour n'y pas tomber, il faut nécessairement :

Anéantir l'ignorance sociale sur la réalité du droit; découvrir un droit autre que la force.

Anéantir le paupérisme, en faisant entrer à la propriété collective : le sol et la plus grande partie des capitaux acquis par les générations passées. Cela peut avoir lieu sans nuire à personne, et en faisant le bien de tous. (Voir Colins : *Qu'est-ce que la science sociale?*)

ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

RÉGLEMENT PROVISOIRE.

Considérant :

Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous les mêmes droits et les mêmes devoirs;

Que l'assujettissement du travailleur au capital est la source de toute servitude: politique, morale, matérielle;

Que, pour cette raison, l'émancipation économi-que des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique :

Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées;

Que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national; qu'au con-traire ce problème intéresse toutes les nations civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique;

Que le mouvement qui s'accomplit parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs et conseille de combiner tous les efforts encore isolés.

Par ces raisons :

Les soussignés, membres du Conseil élu par l'Assemblée tenue le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hal, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder : *l'Association Internationale des Travailleurs.*

Ils déclarent que cette Association Internationale ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant reconnaitront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes : la *Vérité*, la *Justice*, la *Morale*, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

Ils considèrent comme un devoir de réclamer, non seulement pour eux, les droits d'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits.

C'est dans cet esprit qu'ils ont rédigé le règlement provisoire de l'*Association Internationale.*

Art. PREMIER. Une Association est établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir : le Concours mutuel, le Progrès et le complet Affranchissement de la classe Ouvrière.

Art. II. Le nom de cette Association sera : *Association Internationale des Travailleurs.*

Art. III. En 1865, aura lieu en Belgique la réunion d'un Congrès général. Ce Congrès devra faire connaître à l'Europe les communes aspirations des ouvriers, arrêter le règlement définitif de l'Association internationale, examiner les meilleurs moyens pour assurer le succès de son travail et élire le Conseil général de l'Association. Le Congrès se réunira une fois l'an.

Art. IV. Le Conseil général siégera à Londres et se composera d'ouvriers représentant les différentes nations faisant partie de l'Association Internationale. Il prendra dans son sein, selon les besoins de l'Association, les membres du bureau, tels que Président, Secrétaire général, trésorier et Secrétaires particuliers pour différents pays.

Art. V. A chaque Congrès annuel, le Conseil général fera un rapport public des travaux de l'année. En cas d'urgence, il pourra convoquer le Congrès avant le terme fixé.

Art. VI. Le Conseil général établira des relations avec les différentes associations d'ouvriers, de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays; — Qu'une enquête sur l'état social soit faite simultanément et dans un même esprit; — Que les questions proposées par une Société, et dont la discussion est d'un intérêt général, soient examinées par toutes, et que lorsqu'une idée pratique

ou une difficulté internationale réclamerait l'action de l'Association, celle ci puisse agir d'une manière uniforme. — Lorsque cela lui semblera nécessaire, le Conseil général prendra l'initiative des propositions à soumettre aux Sociétés locales ou nationales.

Art. VII. Puisque le succès du mouvement ouvrier ne peut être assuré dans chaque pays que par la force résultant de l'union et de l'association.— Que, d'autre part, l'utilité du Conseil général dépend de ses rapports avec les Sociétés ouvrières, soit nationales soit locales, les membres de l'Association Internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une Association nationale les diverses Sociétés d'ouvriers existantes, ainsi que pour créer un organe spécial. Il est bien entendu toutefois que l'application de cet article est subordonnée aux lois particulières qui régissent chaque nation. Mais, sauf les obstacles légaux, aucune Société locale n'est dispensée de correspondre directement avec le Conseil général à Londres.

Art. VIII. Jusqu'à la première réunion du Congrès ouvrier, le Conseil élu en septembre agira comme Conseil général provisoire. Il essayera de mettre en communication les Sociétés ouvrières de tous pays. Il groupera les membres du Royaume-Uni. Il prendra les mesures provisoires pour la convocation du Congrès général, il discutera avec les Sociétés locales ou nationales les questions qui devront être posées devant le Congrès.

Art. IX. Chaque membre de l'Association internationale, en changeant de pays, recevra l'appui fraternel des membres de l'Association.

Art. X. Quoique unies par un lien fraternel de solidarité et de coopération, les Sociétés ouvrières n'en continueront pas moins d'exister sur les bases qui leur sont particulières.

Pour le Conseil général

DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS,

Le Président, ODGER. *Le Secrétaire général,* CREMER. *Le Trésorier,* WHEELER.

Ouvriers anglais.

La lettre que l'on va lire, et que nous reproduisons avec tout ce qu'elle a de douloureux et de poignant, n'a besoin d'aucun commentaire; il nous suffit de dire que l'homme que l'on y verra si cruellement éprouvé par le malheur, est un de nos associés les plus dévoués, un ouvrier actif et laborieux, un excellent père de famille; et nous ne doutons pas que chacun de nous, à l'aspect des détails navrants contenus dans cet écrit, ne trouve inscrit dans sa conscience le devoir à remplir envers tant d'infortune.

Voici cette lettre :

Bande, le 6 Août 1865.

Mes chers amis,

J'ai la douleur de vous faire part du terrible accident dont nous sommes victimes. Dans la nuit du 3 au 4 courant, un incendie se déclara dans un groupe de trois maisons et se communiqua à la mienne, qui fut en un instant la proie des flammes, ainsi que celle de mon père. Nous n'eûmes que le temps de nous sauver avec nos petits enfants et tous à moitié nus. Je courus à la hâte chez ma mère qui se trouvait seule, je brisai une croisée ; ma pauvre vieille mère dormait, je l'emportai au travers du feu. J'eus même le bonheur de lui sauver une partie de ses meubles, de son linge et de ses papiers. Je croyais que dans ma demeure, ma femme en aurait fait autant de son coté, mais la frayeur l'avait paralysée. J'ai tout perdu et suis réduit à la dernière extrémité, car je n'avais rien d'assuré. Voilà la triste position où je me trouve avec ma famille ; et sans les parents de ma femme, je me trouverais complètement sur le pavé, repoussé par tout le monde à cause de mes idées rationalistes et socialistes, et montré du doigt comme un maudit parce que je ne fréquente pas la boutique de MM. les tonsurés. Vous devez comprendre les persécutions et les tourments auxquels je suis en butte de la part des cagots de l'endroit, alors que dans les grandes villes on est déjà un sujet de critique et de répulsion pour ces saintes gens. Un poëte l'a dit, il rentre tant de fiel dans l'âme des dévots.

Agréez mon salut fraternel,

ACHILLE LAMBOTTE.

Non, ce n'est point en nous apitoyant sur le sort du malheureux Lambotte que nous parviendrons à porter remède au mal qui l'afflige ; ce qu'il faut, en cette pénible circonstance, pour combattre le froid égoïsme d'une société marâtre et barbare, ne réservant aux victimes atteintes par l'adversité que l'abandon et le mépris, ce qu'il faut, c'est du dévouement et du dévouement empressé. Comme le fait très-bien observer notre ami, le clergé de la localité se démènera de son mieux pour éloigner toute main fraternelle qui pourrait être tendue au libre penseur. Ne permettons donc pas à ceux qui disent déjà sans doute que l'incendie de la maison Lambotte est un juste châtiment de leur dieu-chimère, ne leurs permettons pas de jouir des voluptés de leurs persécutions et hâtons-nous de prouver par l'esprit de solidarité qui nous anime, qu'en foulant aux pieds leur dieu, leurs dogmes et leurs préjugés, nous pouvons nous passer de leur assistance intéressée.

Nous prévenons nos lecteurs qu'à dater de ce jour, une liste de souscription est ouverte dans les bureaux de notre journal pour venir en aide à notre ami et associé Lambotte.

Souscription en faveur d'un ouvrier menuisier, cruellement éprouvé par l'incendie.

D. Brismée	Fr.	1 00
P. Voglet		1 00
C. De Paepe		1 00
G. Degreef		1 50
L. Verrycken		50
P. Esslens		1 00
Wuine		1 00
Ch. Maetens		50
V. V. D. D.		50
Ed. Delparte		1 00
B. Loriaux		1 00
H. Colinez		1 00
H. Farin		1 00
P. Malenfant		50
B. Delesalle		1 00
J. B. Boone		1 00
Total.	Fr.	14 50

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS,

Les membres de l'Association internationale des Travailleurs sont informés qu'une réunion aura lieu lundi prochain 21 courant, à 8 heures précises du soir, au local du *Nouveau Monde* (anciennement au Cheval de Bronze), à l'entrée de la rue des Minimes.

Pour le Comité :

Charles MAETENS et Jean Baptiste BOONE.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

DENIS,

TYRAN DE SYRACUSE.

Mélodrame en 5 actes et 6 tableaux,

Par V. V. D D.

1 franc 25 centimes pour les souscripteurs et 1 fr. 50 cent. après la publication.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach

de Mattieux de la Drôle

Par B. Delesalle,

PRIX 25 CENTIMES.

Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.

Par PROSPER VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

par Prosper Voglet.

Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**

PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU

DU

MEETING DÉMOCRATIQUE

de Patignies.

Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.

PAR PROSPER VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons, rougeurs, affections ganglionnaires, rhumatisme, ou toute autre douleur, de même et spécialement l'ashme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, maux de poitrine, de ventre, de vessie, consomption, apoplexie, par les PILULES DE LONGUE VIE, dépuratives, toniques et purgatives de M. VAN HINSBERGH, ci-devant médecin et chirurgien de S. A. le prince de Bermude, etc.

Attestations.

Je citerai parmi un grand nombre de guérisons, attestées par des lettres ou des certificats de personnes encore vivantes, les suivantes :

1. — Je prie M. Van Hinsberg de m'envoyer deux boîtes entières de ces merveilleuses pilules de longue vie, pour mon frère. Elles lui font beaucoup de bien.

Le docteur de PRETER.

2. — Naples, le 18 Avril 1862.

Monsieur.

Je déclare et certifie que vos pilules de longue vie, que je conseille à prendre presque tous les jours dans ma clientèle, purgent le corps de toutes les humeurs nuisibles à la santé par sa triple action diaphorétique, catharrique et dinrétique : son usage peut être continué à l'infini sans aucun danger. Vos pilules ne produisent jamais ces sensations désagréables qui sont la conséquence ordinaire de beaucoup de purgatifs qu'on vend sous le faux titre de dépuratifs du sang. Il n'y a plus personne désormais qui puisse encore élever des doutes sur les bons résultats de vos pilules.

Le docteur JOSEPH FREZZA, médecin du roi.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeuner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les voies naturelles : les selles, les urines et la transpiration, sans tranchées ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les autres remèdes similaires.

Prix : la boîte de 100 pilules, fr. 3 00.
la 1/2 boîte de 50 « « 1 50.

M. MICHIELS, pharmacien, rue Cantersteen, 12, à Bruxelles; M. LAUWERS, droguiste, Grand'Place, à Anvers; M. DUCLOS-BOGAERT, rue des Pierres, à Bruges; REMY-BOUCHERY, pharmacien, à Ostende et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique et de l'étranger.

AU PETIT GAVROCHE,

Grand' Place, 26, à Bruxelles.

SÉBERT,

Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.

VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.

En général, articles de toutes premières qualités.

Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

BIDOIT,

PHOTOGRAPHE,

23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,

CORDONNIER,

RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,

à St-Josse-ten-Noode.

P. MALENFANT,

BOTTIER,

RUE NOTRE-DAME, 2, MONTAGNE DE LA COUR,

A BRUXELLES.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,

petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.

On demande des courtiers.

Numéro 17. 3me Année. 7 Septembre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.
POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 6 Septembre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

La Prusse et l'Autriche viennent de se partager à l'amiable le gâteau du Schleswig-Holstein. Le Lauenbourg est acquis définitivement à la Prusse moyennant une indemnité à payer à l'Autriche. Rendsbourg sera transformé en forteresse fédérale, et Kiel deviendra le Cherbourg de l'Allemagne, — la création d'une marine militaire étant résolue. On sait qu'une souscription volontaire avait été mise en circulation, il y a quelque temps, pour donner un corps à ce rêve pantique de la patrioterie allemande, mais qu'elle n'avait pas produit de quoi mettre à flot une chaloupe, — car si les patriotes ouvrent volontiers la bouche, en Allemagne et ailleurs, ils ferment non moins volontiers leurs poches. Maintenant c'est à l'impôt qu'on va s'adresser, autrement dit à la souscription forcée, et celle-ci ne peut manquer d'aboutir. Mais n'est-il pas curieux qu'il faille toujours recourir à la force pour décider les gens à faire œuvre de patriotisme et de nationalisme ? Il est bien entendu que les Schleswig-holsteinois n'ont pas été consultés sur le choix de leurs gouvernants.

Et les progressistes allemands, qui font tant de bruits pour leurs questions électorales, ne protestent pas, non, ils applaudissent à l'œuvre de M. de Bismark ! O contradictions de la démocratie bourgeoise ! O parti sans conscience, sans idée, sans vertu, et (c'est bien heureux) sans avenir! On voit les mêmes hommes de cette démocratie vide de principes, demander pour la France la décentralisation, pour l'Allemagne et pour l'Italie l'unité ; dans la question mexicaine, ils s'élèvent contre l'invasion du Mexique par les Français, et dans la question américaine, ils approuvent l'invasion du Sud par les troupes du Nord ; aux Etats-Unis, ils demandent l'abolition de l'esclavage des noirs, et en Europe ils veulent maintenir l'esclavage des nègres blancs ! Mais abandonnons ces eunuques et ces hermaphrodites à leur impuissance et à leur duplicité, et voyons un peu ce qui se passe au-delà des mers.

La grande nouvelle qui nous arrive aujourd'hui de l'autre côté de l'Atlantique, c'est l'alliance que viennent de former les Républiques de l'Amérique du centre et du Sud contre toute ingérence des monarchies européennes dans leurs affaires

Le Salvador, la Bolivie, les Etats-Unis de Colombie, le Chili, l'Equateur, le Pérou et le Venézuela, ont fait ensemble un traité pour leur défense commune, et ont nommé des plénipotentiaires pour les représenter à un congrès des républiques américaines contre l'Europe.

Ces républiques s'unissent pour se garantir mutuellement leur indépendance, leur souveraineté, leur intégrité et leur forme de gouvernement. Toutes s'engagent à repousser une agression quelconque contre les droits qu'elles se reconnaissent. Aucune d'elles ne pourra consentir à la cession d'une portion de son territoire à quelque puissance que ce soit...

Gare aux porte-sceptres de l'Europe qui voudraient chercher, dans l'Amérique méridionale, quelque nouveau Mexique à civiliser !

Chaque jour on reçoit des Etats-Unis les détails les plus navrants sur l'état de la population noire nouvellement *émancipée*, c'est-à-dire nouvellement sortie de l'esclavage domestique pour être plongée dans le prolétariat, dans l'esclavage collectif. Les nègres, ayant quitté leurs plantations, se sont réfugiés dans les villes, où il n'y a point de place pour eux ; ils y meurent de faim, de misère et de maladie. Les blancs les repoussent avec cruauté, et les préjugés contre cette race malheureuse sont aussi invétérés chez les nordistes que chez les sudistes; le gouvernement de Washinton leur refuse le droit de suffrage ; et lorsque les malheureux noirs se rebiffent pour se mettre à la besogne, on leur envoie des baïonnettes pour leur faire reprendre leur travail ; dans plusieurs villes même on a vu les troupes du Nord faire feu sur ces nouveaux *affranchis*. Tout cela prouve bien que ce n'est pas dans un but humanitaire que les propriétaires et les marchands des Etats du Nord ont demandé l'abolition de l'esclavage domestique. Ces messieurs n'auraient-ils pas consulté tout bonnement leurs intérêts personnels pour demander l'abolition d'une institution formant obstacle au développement plus complet de leurs affaires? Avec l'esclavage collectif les salaires vont baisser progressivement, comme en Europe, au fur et à mesure de l'aliénation des terrains qui ne sont pas encore appropriés individuellement. Tant qu'existait dans le Sud l'esclavage domestique, cela n'était pas si facile à obtenir, la concurrence des bras était moins grande. Et puis, que fait l'abolition de l'esclavage aux bourgeois du Nord, puisqu'ils n'ont pas, eux, d'esclaves domestiques ! ils n'ont rien à y perdre et ils y ont tout à gagner.

Ne serait-ce pas un peu pour cela qu'on a dépensé tant d'argent et sacrifié tant d'hommes? Les bancocrates et les boutiquiers du Nord sont si fins et si forts sur l'économie politique, sur cette économie politique de *mangeurs d'hommes* comme dit Proudhon. Hélas, on pouvait bien faire les plus belles promesses pour en arriver aujourd'hui à laisser périr de misère cette race pour laquelle on affectait tant de sympathie ! L'intérêt, le vil intérêt, *auri sacra fames*, tel était le mobile des prétendus libérateurs du genre humain ! Les bourgeois sont les mêmes partout, dans le nouveau monde comme dans l'ancien : qu'ils soient républicains ou monarchistes ; catholiques ou protestants, voire libres penseurs ; qu'ils se disent partisans de l'instruction du peuple, de la liberté des cultes, de la liberté de la presse, de la liberté du commerce et de toutes les libertés possibles, ce sont toujours des bourgeois n'ayant qu'un but, celui d'exploiter les travailleurs le plus possible *per fas et nefas*, de les tondre jusqu'à la peau.

Pauvres moutons, quels beaux manteaux
Il se tisse avec notre laine!...

ÉVASION DE BLANQUI.

Une des victimes les plus éprouvées de son dévouement à la révolution, le citoyen Blanqui, que la terreur bonapartiste retenait illégalement en prison, vient de recouvrer la liberté en trompant la vigilance de ses geôliers.

Voici, moins pour se justifier que pour signaler une fois de plus au monde les abus iniques dont fourmillent la législation impériale, une lettre que le patient martyr vient de nous adresser et à laquelle nous nous empressons d'ouvrir nos colonnes :

Paris, 28 août 1865.

Monsieur le rédacteur,

Me permettez-vous de publier dans vos colonnes les motifs d'une détermination que le devoir me commande?

J'ai été arrêté le 5 mars 1861 et condamné le 14 juin à quatre années d'emprisonnement. La cour d'appel a confirmé ce jugement le 17 juillet. Mon pourvoi, formé le lendemain 18, a été rejeté le 7 *décembre*.

Or, l'article 425 du code d'instruction criminelle est ainsi conçu :

« La cour de cassation, en toute affaire, criminelle, correctionnelle ou de police, pourra statuer sur le recours en cassation aussitôt après l'expiration des délais portés au présent chapitre et *devra y statuer dans le mois au plus tard*, à compter du jour où les délais sont expirés... » (1)

Ces délais, énumérés aux articles 423 et 424, sont de onze jours.

Aux termes de l'article 425, la cour de cassation est donc tenue de statuer *dans les quarante et un jours au plus tard*, sur le pourvoi d'un condamné. Elle n'a prononcé sur le mien qu'après *cent quarante-deux jours*, et comme la peine ne commence à courir que depuis le rejet du pourvoi, ce sont trois mois et dix jours d'incarcération gratuite que m'a infligé le bon plaisir de la cour.

Du reste, cette manière de lettre de cachet semble passée en usage dans les affaires politiques. M. Taule a été traité de même en 1862, et M. Miot se trouve actuellement dans un cas tout pareil au mien. Son pourvoi, en date du 15 juillet, n'a été vidé que le 17 décembre.

Gardienne de la légalité, la cour de cassation a pour mission spéciale de maintenir rigoureusement l'inviolabilité des textes. Prêcher d'exemple ne

(1) L'article 452 de l'ancien code des délits et peines (du IV. 8 novembre 1793) n'est pas moins explicite : « Le tribunal de cassation est tenu de statuer sur le recours en cassation dans le mois de l'envoi qui lui a été fait des pièces par le ministre de la justice... » Aux termes des articles précédents, cet envoi a lieu le onzième jour après le pourvoi.

serait pas un mal. Comment donc expliquer ses procédés envers l'art. 425 si clair et si impératif? C'est apparemment que, si elle ramène tout le monde avec tant de rudesse aux pieds du code, personne n'a la puissance de l'y ramener elle-même. Elle est cour souveraine et omnipotente, on s'en aperçoit bien.

Transporté à l'hôpital Necker par suite d'une maladie organique, j'ai voulu, bien que n'ayant pris aucun engagement, accomplir jusqu'au bout ma captivité, avec toutes les variétés de suppléments dictés par la loi.

Condamné le 14 juin, le délai d'appel d'abord, puis les quarante et un jours de délais légaux pour le recours en cassation, m'ont conduit au 25 août 1865. Mais ici toute peine légale expire. Ce qui reste n'est plus qu'une détention arbitraire. J'ai subi, n'ont pas quatre ans, mais quatre ans et six mois de prison, douze pour cent en sus du principal. Je ne dois pas aller plus loin. Se soumettre à une inégalité flagrante, quand on peut s'y soustraire, fût-ce au prix de l'exil, c'est la légitimer. Je ne le puis. Il est de mon devoir de ne pas accepter les cent jours de gratification qu'a daigné m'octroyer la cour suprême, et je lui tire ma révérence.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

BLANQUI.

LA SCIENCE SOCIALE

SELON COLINS.

Tous ceux qui suivent attentivement les progrès de l'époque actuelle, savent que nous marchons à grands pas vers une rénovation sociale. La société vit dans l'attente d'un de ces évènements qui en transforment radicalement l'organisation; elle s'agite, se meut en tous sens, s'inquiète, et cherche un état nouveau. Son malaise est grand, ses souffrances sont vivement senties; de toutes parts s'élèvent des voix nombreuses, réclamant impérieusement un allégement aux douleurs endurées par la multitude. Bientôt, peut-être, éclatera sur plusieurs points du globe à la fois, une anarchie d'autant plus terrible, que le mal sera plus invétéré. Alors, malheur à l'humanité si elle n'est pas en mesure de satisfaire aux nécessités nouvelles; elle expiera dans une agonie longue et mortelle, une imprévoyance coupable, et une corruption trop longtemps tolérée.

C'est pour détourner de la société les maux qui la menacent, c'est pour l'empêcher de tomber dans l'abime, que des hommes dévoués à l'humanité, consacrent leur existence à l'étude des questions sociales, à la recherche de la cause du mal, et du remède à y apporter.

Parmi ceux qui ont acquis un droit incontestable à la reconnaissance des générations futures, par les grands et utiles travaux qu'ils ont accomplis, par les souffrances qu'ils ont endurées pour la cause humanitaire, nous pouvons citer COLINS.

Doué d'une intelligence vaste et d'une activité peu commune, cet homme de génie a acquis, par ses études, toutes les connaissances qu'il est possible à un mortel d'atteindre. Profond savant dans les sciences naturelles comme dans la science sociale, Colins a pu en faire la syntèse et arriver à la solution des plus grands problèmes. Voici comment il s'exprime :

« La science sociale, coordination des connaissances, à la direction des actions, tant individuelles que sociales, a toutes les spécialités scientifiques pour prolégomènes. »

« De Maistre a dit :

« *Attendez que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme... L'apparition de cet homme ne saurait être éloignée, et, peut-être, existe-t-il déjà... Alors, toute la science changera de face; l'esprit longtemps détrôné et oublié reprendra sa place...* »

« Ce que de Maistre a prédit, nous le réalisons. (Signé) Colins. »

Né à Bruxelles, le 24 décembre 1783, Colins est mort à Paris, le 12 novembre 1859, à l'âge de 76 ans. Les vingt-huit dernières années de sa vie ont été consacrées exclusivement à l'exposé de la science sociale. Voici la liste de ses ouvrages publiés jusqu'à ce jour :

Qu'est-ce que la Science sociale? 4 vol. in-8°.

L'Economie politique, source des révolutions et des utopies prétendues socialistes. 3 vol. in-12.

Qu'est-ce que la liberté de conscience? Brochure.

Société nouvelle. Sa nécessité. 2 vol. in-8°.

La Souveraineté. 2 vol. in-8°.

Science sociale. 5 vol. in-8°.

La Justice dans la Science, hors l'Eglise et hors la révolution. 3 vol. in-8°.

D'autres travaux du même auteur sont encore inédits.

Nous donnerons le résumé de sa théorie.

Auparavant, nous croyons devoir mettre sous les yeux des lecteurs l'extrait d'un article de M. Emile de Girardin, placé comme préface en tête de « *La Justice dans la Science.* » M. de Girardin n'était pas un disciple de Colins, c'était un de ses amis, et c'est à ce titre qu'il a écrit ce qui suit :

« Tous les chercheurs des véritables lois sociales, quelle que soit la voie qu'ils aient prise, ne pourront que s'éclairer et se fortifier, en lisant ces volumes où sont savamment débattues, sinon pleinement résolues, les plus hautes, comme les plus profondes questions touchant aux nationalités, au paupérisme et à la propriété, à la souveraineté et à la liberté, à l'ordre et à la justice, à l'anthropomorphisme, à l'éternité de la vie, à l'immatérialité de l'âme.

« Ces volumes, monuments de science, renferment d'inépuisables mines de citations précieuses; ne fussent-ils considérés que comme une grande enquête sociale où ont été appelés et mis en présence les uns des autres : révélateurs, législateurs et réformateurs, moralistes, économistes et publicistes, prêtres et philosophes, hommes de foi, hommes de doute, hommes de négation et hommes de science, hommes du passé, de la résistance et de l'immobilité et hommes de l'avenir, du mouvement et du progrès, que ces volumes seraient encore destinés à prendre place sur les rayons de toutes les bibliothèques sérieuses où sont rangés Aristote, Platon, Descartes, Leibnitz, Bacon, Kant, Locke, Hobbes, J. J. Rousseau, de Maistre, de Bonald, Hegel, Vico, Saint-Simon, Fourier, Auguste Comte, Adam Smith, J. B. Say, Malthus, etc., etc. »

Nous donnerons dans nos prochains numéros le résumé des théories de Colins.

LA CENTRALISATION DES CAPITAUX

ET LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES.

Les gros capitaux écrasent les petits. Cette vérité subsistera tant qu'il y aura des gros capitaux et des petits : c'est-à-dire tant que le sol et tous les capitaux resteront aliénés aux individus, c'est-à-dire encore : tant que le sol et la plus grande partie des capitaux acquis par les générations passées, ne seront pas entrés à la propriété collective.

Dans la croyance d'arrêter les progrès toujours croissant du paupérisme, certains socialistes-bourgeois ont inventé les sociétés coopératives. Ils ont essayé de prouver que : même sous le régime de l'aliénation du sol aux individus, l'association peut remédier aux souffrances du prolétaire. Or, tandis que les travailleurs réunissent en un fonds social leurs modestes économies, les bourgeois, eux, centralisent leurs capitaux. Pendant que les ouvriers accumulent quelques centaines de mille francs, voire même quelques millions, les capitalistes atteignent les chiffres de 2 à 300 millions! Témoins : les entreprises Lengrand-Dumonceau.

On aura une idée de la puissance du capital, lorsqu'on saura que les diverses associations fondées par M. Lengrand-Dumonceau, — la *Vindobona;* les Banques hypothécaires de Belgique et de Hollande; la Banque de crédit foncier industriel; la Société de crédit foncier international; la Banque générale pour favoriser l'agriculture et les travaux publics; jointes à celles qui sont actuellement en voie de formation sous les titres : Association foncière allemande; Banque de crédit agricole, — ne forment pas un total moindre de un à deux billions! Essayez donc de lutter contre une pareille force!! Car il est bon d'ajouter que les mêmes hommes sont à la tête de ces différentes spéculations.

Quiconque connait la puissance politique, financière et religieuse de la *Société générale pour favoriser l'industrie nationale* en Belgique (autre association administrée par les amis de M. Lengrand-Dumonceau) n'a pas de peine à découvrir comment et par qui le pays est gouverné. Ces messieurs sont maitres de tout : instruction et éducation, gouvernement et administration, travaux publics, industrie, commerce, finances, sol et capitaux. Ils sont maitres enfin des hommes et des choses.

Et dire qu'il y a des prolétaires qui s'imaginent pouvoir lutter contre la puissance du capital! Folie et dérision; ou plutôt : mensonge et duperie!

Croire que les sociétés coopératives diminueront le paupérisme, c'est contester l'histoire du pot de terre et du pot de fer, c'est nier l'accroissement du paupérisme sur une ligne parallèle au développement de la richesse, c'est vouloir démolir une cathédrale à coups de poings!

Ne voyez-vous pas, ô aveugles socialistes, que les petites associations de capitaux, que les petites sociétés financières ou industrielles, plient devant de plus puissantes qu'elles? N'apercevez vous donc pas la cause de toutes ces ruines et déconfitures, de toutes ces faillites et banqueroutes qui se précipitent les unes sur les autres? Tous les jours, des milliers de petits commerçants, de petits bourgeois, de petits propriétaires, sont contraints d'aliéner leur pécule et de grossir l'armée déjà si nombreuse des prolétaires. Tous les jours le nombre des victimes de la concurrence anarchique grandit. Tous les jours d'honnêtes travailleurs se voient enlever leur dernier sou. Et c'est en présence de tels faits que l'on vient conseiller à l'ouvrier d'épargner, de faire des économies pour les mettre en société! Quand les travailleurs auront accumulé un capital quelconque, le bourgeois trouvera bien le moyen de le leur escamoter.

La centralisation des capitaux accroit le paupérisme, c'est fatal, c'est inévitable! Le paupérisme grandit en même temps que l'accroissement de la richesse, c'est fatal, c'est inévitable! Les petits capitaux doivent être engloutis par les gros, c'est fatal, c'est inévitable... tant que le sol et la plus grande partie des capitaux acquis par les générations passées, ne seront pas entrés à la propriété collective.

Au point de vue de l'extinction du paupérisme, les sociétés coopératives auront cependant une certaine utilité : l'expérience, à défaut de la raison, démontrera leur impuissance, les ouvriers associés étant en contact, discutent leurs intérêts, constatent et affirment l'existence et l'accroissement du paupérisme, et s'occupent à chercher un remède à leurs maux.

Mais au point de vue de l'ordre social, les sociétés coopératives sont éminemment anarchiques. Lorsque les ouvriers sauront que leurs tentatives sont vaines, lorsqu'ils s'apercevront que leurs maux s'accroissent au lieu de diminuer, alors l'impatience et le désespoir pourront bien les conduire à des excès. C'est pour cela que le bourgeois devrait y songer. Le mal grandit, le danger devient imminent. Les prolétaires intelligents, les bourgeois déchus, toutes les victimes du gros capital, sont autant de révolutionnaires intéressés au ren-

versement de l'ordre social actuel. En 1789, les nobles ruinés, les curés pauvres se sont joints aux bourgeois pour renverser les priviléges de la noblesse et du clergé Aujourd'hui les prolétaires sont, vis-à-vis de la bourgeoisie, ce que les bourgeois étaient vis-à-vis des nobles avant 1789.

VAN HEEM.

Où est la canaille?

(*Suite. Voir notre numéro* 14).

IV

Ainsi dépravée une nation ne peut vivre.

Où sont donc les hommes qui par leurs vertus sauvent la France?

Ils sont dans les mines.

Là, sous une écorce de sauvage rudesse, se sont conservées les qualités viriles.

De même, quand les cités romaines, énervées, pourries, s'affaissaient, aux barbares huttes de Germanie, couverts de peaux de bêtes, il y avait des hommes qui savaient encore vouloir, aimer, agir.

Dans les mines, on est sublime sans le savoir, on accomplit bêtement les plus beaux dévouements.

Là, jamais frère n'implore en vain le secours fraternel, et tout camarade malheureux est un frère.

Qui n'a rien trouve de quoi donner.

Là, il est vrai, parfois la brutalité domine, aucune éducation n'a tempéré les caractères, on se venge d'un ennemi, d'un traître, en le frappant.

Et la loi, qui épargne l'élégant spadassin, exerçant froidement son métier de percer des poitrines humaines, a contre les crimes des travailleurs de féroces vindictes.

Là, hier encore on s'enivrait, afin d'oublier sa profonde détresse; aujourd'hui l'on pense.

L'âme des travailleurs s'éveille, s'illumine.

Ce qui ennuie les riches, le savoir, ils commencent à l'aimer d'un vif amour.

Seuls aujourd'hui, ils sont capables de s'attacher à une idée; ils ont compris que la délivrance était là.

Naïvement ils prennent tout au sérieux, comme l'enfant plein de curiosité intelligente.

Ils ne croient plus en Dieu, ayant deviné à quoi il servait, étant suffisamment édifiés sur la moralité du personnage. L'hypocrisie du siècle leur est étrangère.

N'attendant point d'héritages, ils aiment père et mère jusqu'à leur dernier jour.

N'attendant point de dots, ils ne se mettent aux genoux d'aucun prêtre pour en obtenir une bénédiction nuptiale, ignoble apostasie.

N'espérant rien obtenir que par le travail, ils ne connaissent pas l'intrigue sordide, les marchés honteux où l'on se vend, les vils rampements devant les puissances.

V

Frères, vous êtes purs et forts, l'avenir est à vous. Oubliez le mal qui vous a été fait; soyez doux, mais fermes.

Et vous réussirez. Car l'équité est pour vous.

Frères, combien longtemps vous avez sommeillé dans l'ignorance et l'imbécillité, bénissant les prêtres qui vous trompaient, adorant les seigneurs qui vous foulaient aux pieds, les rois qui vous volaient et vous faisaient massacrer.

Vos corps veillaient et peinaient, vos âmes dormaient. Sont-elles enfin éveillées, le charme est il rompu, la léthargie sinistre secouée?

Dans vos cerveaux naguère assoupis, atrophiés, la pensée germe-t elle; à ces confuses lueurs qui les ont parfois traversés, de plus claires images des droits et des devoirs de l'homme succèdent-elles?

Voulez-vous sincèrement ces trois choses: vérité, liberté, justice?

Non point cette justice vénale et aveugle qui siége en robes, s'écrit dans les codes; mais celle des consciences.

Voulez-vous le bonheur de tous, assuré et définitif, l'émancipation du travail, rendu bienfaisant et rémunérateur?

Ou bien serez-vous encore dupes de vaines promesses, de creux verbiages, satisfaits de lois, de décrets, d'aumônes; songez-vous à des moyens termes égoïstes et peu durables, à fonder de nouvelles corporations envieuses, jalouses, oppressives, comme celles du moyen âge?

Êtes-vous capables de discerner vos amis vrais, tout dévoués à votre salut, prêts à se sacrifier pour votre cause, intelligents et désintéressés, des ambitieux, des intrigants, des fondateurs d'empires?

Saurez-vous donner à ceux-là le soutien dont ils ont besoin pour vaincre les résistances, l'appui de toutes vos forces?

Etes-vous maîtres de vous-mêmes, délivrés de toute idée de vengeance?

Ou bien désirez-vous de nouvelles terreurs, des échafauds qui épouvantent les âmes, et facilitent aux Robespierre et aux Bonaparte le rétablissement de la tyrannie?

Pourrez-vous persuader à ces paysans conservateurs qui élisent des nobles pour les représenter, que la révolution ne veut point les déposséder de leurs patrimoines, mais les rendre réellement les égaux de ces prétendus nobles?

VI

En vérité, il est grandement temps de devenir hommes. Assez longtemps serfs vous avez été.

En voyant les stériles agitations de notre époque, qui ne font que nous écarter davantage des voies de la liberté, plusieurs assurent que jamais vous ne briserez vos chaînes.

Car elles sont solidement rivées.

Tandis que vous étiez courbés sur la glèbe ou sur le métier pour les nourrir et les vêtir, tous les bandits, nobles, légistes, jongleurs, ayant pour eux l'épée, la loi, la bible, se sont rués sur les biens, ont tout pris.

Sous la vaste étendue bleue, chaque place est adjugée, il ne vous reste rien.

Et ils se sont entendus pour vous forger d'imbrisables chaînes.

Vos mères elles-mêmes vous ont enseigné la religion qui consacre votre oppression.

C'est pourquoi cette oppression est si durable : elle s'allie aux plus chers souvenirs d'enfance.

C'est pourquoi rien ne se fait.

Vous restez volontairement dans l'état d'abjection où ils vous ont mis.

Parias méprisés, maudits, parce que vous travaillez.

Canaille parce que vous êtes mal vêtus, mal nourris, mal logés.

Plus misérables que l'esclave antique, lequel recevait de son maître une pâture assurée, n'était point exposé à périr de faim par chômage.

VII

Vous payez à la société d'onéreux impôts; que vous donne-t-elle en échange?

L'instruction ?

Non, vous êtes voués aux ténèbres. Développer votre intelligence, ce serait vous assurer les moyens de revendiquer vos droits.

Votre soumission aveugle est plus commode : si l'on ne bandait point les yeux au cheval, il se refuserait à tourner la meule.

Donc vous ne pourrez rien faire pour vous garantir de la misère, des chômages, de l'humiliante et incertaine aumône.

Si l'instruction vous avait rendus hommes, vous sauriez vous associer, former des caisses de secours mutuels, devenir vos propres banquiers, assurer à vos infirmes, à vos vieillards, à vos blessés, d'autres soins que ceux de l'hôpital

Vous pourriez avoir à vous de modestes foyers, y mourir au millieu de vos familles et non abandonnés au froid, à la souffrance, dans de hideux greniers.

Qui donc y perdrait dans la société ?

Est ce que l'ordre y serait moins bon, si, au lieu de quelques industriels cent fois millionnaires, elle comptait des milliers de petits ménages ouvriers dans le bonheur et l'aisance.

Non, les défenseurs de l'ordre veulent autre chose.

Ils ne vous permettront ni de discuter vos intérêts, ni de les gouverner à votre gré.

Ils vous regardent comme des mineurs, dont ils ont la tutelle.

Les meilleurs parmi eux ne s'imaginent pas que vous puissiez rien obtenir de mieux qu'une augmentation de salaire.

Comme si quelques francs de plus sauvaient votre dignité d'hommes.

La notion de l'égalité entre tous, de la supériorité du travailleur sur l'oisif leur manque.

Ils trouvent ridicules les prétentions de l'aristocratie en face de la bourgeoisie, et se croient mieux nés que les ouvriers.

Des mains calleuses, à leurs yeux, constituent une espèce inférieure, destinée à l'obéissance et au labeur perpétuel.

La plupart vous imputent à crime toute résistance.

Si vous refusez le travail dans des conditions impossibles, c'est pure paresse.

Si poussés à bout, vous commettez quelques excès dont ils sont seuls coupables, puisqu'ils vous ont enlevé tout moyen de réclamer pacifiquement, ils vous font mitrailler.

Vos fils et vos frères, soldés avec l'or que vous produisez par le travail, sont chargés de cette besogne.

Sur la foule désarmée, ces malheureux automates tirent au hasard. Plusieurs tombent, d'autres sont saisis, jugés, emprisonnés; l'ordre est rétabli, la société sauvée.

VIII

Le remède à tant de maux, c'est tout d'abord l'abolition du christianisme.

Tant qu'il durera, ni liberté, ni égalité ne seront possibles.

Le souffle théocratique, venu avec lui des plages syriennes, infecte toutes nos institutions.

Entre ces deux idées contraires de Jésus, que tous les hommes sont égaux, et tous fils d'un même Dieu, c'est à-dire les uns aînés, les autres cadets, le choix de ses prêtres est fait depuis longtemps.

Afin d'avoir part au banquet, ils ont rendu leur dieu complice de toutes les iniquités sociales: le gendarme qui veille au maintien de l'opulence des aînés et de la misère des cadets, c'est leur dieu !

Le dogue enchaîné à la fortune, aux palais des riches et des puissants, qui en écarte par ses aboiements, par ses morsures, l'importune misère, c'est leur dieu !

Interrogez ceux qui veulent moraliser le peuple avec des croyances religieuses, vous ne trouverez point dans leurs esprits d'autre notion divine plus élevée.

Avoir pour soi la loi ne suffit pas, il faut encore le Dieu.

Alors, pleine sécurité.

Le riche se dit : de Dieu vient le bonheur ou le malheur, récompense de la vertu ou châtiment du vice.

Je suis heureux. Donc je vaux mieux que les misérables.

Sans doute ils ont pêché par désordre, manque d'économie, mauvaise conduite.

Ils doivent être pleins de vices. Compâtir à leurs souffrances serait coupable, ce serait encourager les déréglements.

Je suis trop bon de songer à ceux que Dieu condamne.

S'il m'a donné la fortune, c'est pour que j'en jouisse paisiblement.

Dînons bien et fermons l'oreille à ces cris déchirants, à ces soupirs accusateurs qui, des greniers de Paris, de Londres, s'élèvent par milliers.

Quel doux oreiller que la dévotion avec de bonnes rentes et l'espoir de la béatitude éternelle !

GUSTAVE FLOURENS.

Revue sociale.

On lit dans un rapport publié par la Chambre de commerce de Courtrai, à propos des habitations ouvrières :

« Ces logements, dans lesquels l'air et la lumière manquent le plus souvent, sont situés en grande partie dans des cours étroites et malsaines; l'espace y est trop mesuré; et cependant, on ne peut le méconnaître, procurer à l'ouvrier un logement salubre et propre, c'est travailler d'une manière efficace à son amélioration physique et morale. Il faut à la famille de l'ouvrier, sous peine de le voir tomber dans une dégénérescence fatale, une demeure saine et aérée, une habitation décente qui puisse lui inspirer l'amour de l'ordre et de son intérieur. »

Voilà des aspirations bien louables. La chose importante est de trouver le moyen : non-seulement de bâtir de belles cités ouvrières, ce qui n'est pas difficile, mais surtout de procurer au travailleur (ou plutôt de *laisser* au travailleur) de quoi payer son loyer sans restreindre sa nourriture et celle de sa famille. Quel avantage le prolétaire trouvera-t-il à habiter une maison bien aérée, s'il y voit mourir de besoin ses parents infirmes, ses enfants malades, et si en outre il se voit menacé d'expulsion faute de pouvoir satisfaire les exigences de son propriétaire? Une habitation décente est certe une bonne chose, mais un salaire décent est chose meilleure. Procurez le salaire, et vous aurez, par cela même, procuré non-seulement le logement, mais encore la nourriture matérielle et intellectuelle. Or, sous l'organisation actuelle de la propriété, le paupérisme grandit parallèlement à l'accroissement de la richesse; les salaires baissent sans cesse, c'est-à-dire, que la quantité de choses que le travailleur obtient pour sa journée, diminue toujours; ce qui fait que « tous les ans une partie de la population meurt de misère même au sein de la nation la plus prospère. » (J. B. Say). Et il en sera ainsi tant que le paupérisme existera et progressera. Et la société marchera de plus en plus vers l'anarchie tant que le mal subsistera. C'est ce que devraient comprendre les chambres de commerce et toutes les autorités.

Dans sa brochure intitulée : *De l'Amélioration de la Condition morale et matérielle des ouvriers en Belgique*, l'ex-président des ouvriers-typographes de Bruxelles, Fr. Vanderslaghmolen, range aussi parmi les moyens d'amélioration, à la suite de l'extension des droits politiques (en prenant pour base la capacité), et à la suite de l'instruction obligatoire : la construction de cités ouvrières et la

réforme du mode de distribution des secours accordés par les bureaux de bienfaisance. — Il est regrettable de voir un travailleur, intelligent du reste, donner dans de pareilles aberrations. Laissons ces petites réformes, anodines et futiles, à la démocratie avocassière, vide d'idée et d'énergie, et prenons bravement le taureau par les cornes. La cause de la misère des uns, c'est l'excès de richesse des autres. La source de cet excès de richesse, c'est l'aubaine prélevée sur le travail par le capital et par la propriété foncière. Ce sont donc les prélèvements des capitalistes et des propriétaires fonciers qu'il faut supprimer. Voilà où doivent porter nos coups.

Le sol est la source passive de toute richesse. Dès qu'il appartient à quelques-uns, le paupérisme est inévitable, y en eût-il en superficie vingt ou même cent fois plus qu'il n'en faut pour nourrir la population. Notre globe est encore un désert, et cependant une grande partie de la population y meurt de besoin. En Amérique, d'immenses territoires restent incultes, et malgré cela le paupérisme, qui vient d'y naître par suite de la transformation de l'esclavage domestique en prolétariat, ira croissant comme en Europe. Le *Courrier des États-Unis* donnait naguère ces renseignements :

« Quant à l'étendue du territoire, celle de l'Union surpasse *treize fois la superficie de la France*. Cette république possède 730,000,000 d'hectares presque tous cultivables. Or, malgré la puissance du travail de ses populations si laborieuses, elle n'a pu, jusqu'à ce jour, *en cultiver la* HUITIÈME PARTIE; plus des sept huitièmes attendent des agriculteurs qui ne sont pas nés! »

On le voit : ce n'est pas le sol qui manque aux hommes pour les rendre heureux; leur malheur provient de son aliénation aux individus. Et l'aliénation elle-même est un résultat d'ignorance, laquelle est source de tout mal.

Comme quoi une grande partie de la population doit nécessairement mourir de misère, même au sein de la nation la plus prospère :

« Des documents statistiques récemment recueillis, il résulte que le dîner quotidien de Paris coûte, en nombre ronds, 2 millions, y compris 80,000 fr. d'eau-de-vie et liqueurs de dessert et 8,000 fr. de cure-dents.

« En moyenne, la nourriture des Parisiens est de 1 fr. 25 par bouche et par jour. Pour que quelques-uns fassent un bon dîner, il est rigoureusement nécessaire que d'autres ne dînent pas du tout. » (*Organe de Mons*).

Ce qui est vrai pour Paris, est vrai pour toute la France, pour la Belgique, pour l'Angleterre, pour tous les pays à esclaves collectifs ou prolétaires, et sera vrai tant que la source des richesses sera le monopole de quelques-uns.

Quelques mots recueillis à la Chambre des Représentants, séance du 27 juillet 1865:

«M. Pirmez.—M. Élias a dit que l'électeur n'est pas le mandataire du pays, parce que la femme et les enfants ne sont pas appelés à voter.

M. Élias. — J'ai parlé des non censitaires.

M. Pirmez. — Eh bien, je dirai que, parce que le non censitaire, les femmes et les enfants ne sont pas électeurs, nous ne représentons pas le pays. C'est bien là le sens de ce qu'a dit M. Élias, le sens de son argument.

Enfin, cela revient à dire que le tuteur n'est pas le mandataire du pupille, parce que celui-ci n'a pas voté pour l'élection de son tuteur. (Rires).

Il résulte évidemment du système de l'honorable M. Élias que puisque les non censitaires, les femmes et les enfants n'ont pas voté pour nous, nous ne représentons pas le pays. Cette doctrine est inconstitutionnelle, car la constitution déclare que nous représentons, non pas quelques électeurs, *mais* LE PAYS TOUT ENTIER...»

Si par le *pays tout entier*, M. Pirmez et la constitution belge entendent les riches, les forts, les bourgeois, M. Pirmez et la constitution belge ont raison. Mais si dans le pays sont compris les prolétaires, ils ont tort. Un gouvernement bourgeois, représente les bourgeois exclusivement, fait les affaires des bourgeois exclusivement et ne s'occupe du prolétariat que pour en maintenir l'institution le plus longtemps possible. Il serait absurde de croire que les représentants d'un pays divisé en exploitants et en exploités, veulent abolir toute exploitation.

Souscription en faveur d'un ouvrier menuisier, cruellement éprouvé par l'incendie.

Total de la première liste.	Fr.	14 30
Ferdinand Maetens.		50
Hector Denis.		1 00
F. Willems.		50
Un déiste socialiste		5 00
Constant.		50
Alexandre Grohin.		1 00
F.		1 00
Corneille Poortman		1 00
F.V. une victime de la mauvaise foi du parti clérical.		1 00
Alphonse Vandenhouten,		1 00
Pierre l'Exploité et sa famille		5 00
Guillaume F. Van Raemdonck.		1 00
Simon Kats.		50
Michel Kivits		50
D'Anonimes.		4 00
Putegnat		2 00
Liste de nos amis de Lodelinsart.		
Robert Augustin.		2 00
Collecte chez Auguste Schmidt.		60
Aug. Schmidt (Virginie).		25
Collecte chez ledit Schmidt.		65
Ch Praad.		2 00
B. Bellier.		1 00
L. M.		5 00
L. D. D.		1 00
L. Aug. Schmidt		1 00
U. G. Schmidt		1 00
L. Q.		1 00
Lucien Schmidt		1 00
C. D.		2 00
B. B.		50
Jacques Schmidt		1 00
Le Peuple, association de la démocratie militante, section de Namur		11 92
Cercle Fraternel et Scientifique, section de Patignes.		4 15
Total.	Fr.	76 17

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

DENIS,

TYRAN DE SYRACUSE.

Mélodrame en 5 actes et 6 tableaux.

Par V. V D D

1 franc 25 centimes pour les souscripteurs et 1 fr. 50 cent. après la publication.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

PAUVRE FRANCE!

Par A. ROGEARD, auteur des *Propos de Labiénus*.

1 vol. petit in-18. — Prix : 1 franc.

Expédition *franco* contre envoi de 1 fr. en timbres-poste, 12, rue Saint Jean, Bruxelles.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres pilules végétales *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le purgatif le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur dérivatif et dépuratif : elles n'irritent pas les organes digestifs, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les pilules végétales du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impetigopsoriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, convenant à tous les *âges* et à tous les *tempéraments*. — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boite contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boite : 3 francs 50 centimes et la demi-boite : 2 francs. — **Evitez la contrefaçon.**

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en **trois jours** des gonorrhées, blennorragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes **sans rien lui adjoindre**; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections préconisées jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *fleurs blanches (leucorrhée)*, *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce.— Prix du flacon: 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts: MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12; Ramlot, pharmacien, rue des Bouchers, 38; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 31, à Bruxelles; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers; Janssens, à Malines; Cambrésy, à Liége; Achile Van Arenberg, à Louvain; Jossart, à Namur; Lescot, à Tournay; Accarain, à Mons; Cappe, à Charleroy; Etienne Chapuis, à Verviers; De Bast, à Gand; Veys-Fryson, à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

TYPOGRAPHIE DE D. BRISMEE,

RUE DES ALEXIENS, 13, A BRUXELLES.

OUVRAGES DE TOUS GENRES, — PRIX MODÉRÉS.

Numéro 18. 3me Année. 18 Septembre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13.
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES

Bruxelles, le 17 Septembre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

C'est en ce moment qu'a lieu aux Etats-Unis le procès des anciens chefs confédérés ; le peuple américain en attend l'issue avec d'autant plus d'anxiété que selon toute prévision le jugement qui doit être rendu par la cour militaire de Washington n'attestera pas une bien grande générosité de la part des vainqueurs : on pense généralement que M. Jefferson-Davis et ses principaux collègues n'échapperont pas à la peine capitale.

Nous apprenons que malgré les dires des journaux conservateurs de France et de Belgique, tous les efforts tentés par le cabinet de Mexico pour amener les Etats-Unis à reconnaître le nouvel empire mexicain demeurent infructueux. MM. Johnson et Seward refusent obstinément de recevoir tout ambassadeur ou chargé d'affaires, qu'il vienne du Mexique ou des Tuileries, avec mission de les entretenir à ce sujet.

La situation du Mexique est toujours la même, toujours critique, toujours ruineuse pour ceux qui se sont faits les propriétaires de ce pays. Les envahisseurs ne s'y maintiennent qu'en s'y battant tous les jours et à toute outrance.

Tandis que l'inexorable choléra accomplit son sinistre pélérinage à travers l'Europe et porte la terreur et l'épouvante jusque dans les alcoves impériales et royales, tandis que l'épizootie qui sévit dans plusieurs contrées limitrophes donne un nouvel accroissement à la misère publique et menace du terrible fléau de la famine une notable portion de la classe prolétarienne, un autre sujet de sérieuses réflexions vient d'éveiller l'attention de ces *dangereux utopistes* (comme disent nos grands carrés de papier à la solde de messieurs les bourgeois), des hommes dont les efforts constants tendent à amener, sur la ruine des nationalités, la fédération universelle des peuples et l'affranchissement matériel et intellectuel des travailleurs. Nous voulons parler de l'état de fièvre et de fermentation dans lequel nous voyons en ce moment s'agiter le malheureux peuple irlandais. Il est vrai qu'en aucun temps, depuis la conquête de l'Irlande par la grande Bretagne, le plus grand calme n'a pas régné dans cet infortuné pays. Nous avons vu constamment, tantôt dans une province, tantôt dans une autre, les populations sous l'étreinte du Léopard, en proies au plus hideux paupérisme et travaillées par le fanatisme romain le plus effréné, donner des signes manifestes de leur profond dégoût pour ce qu'ils appellent l'oppression saxonne, et s'exaspérer dans de sanglantes émeutes, — émeutes d'autant plus déplorables qu'elles ont toujours tourné à leur désavantage.

Aujourd'hui, le mécontentement des insulaires se déclare plus ouvertement que jamais. D'une part, les prêtres papistes les excitent à la révolte par de furibondes prédications, où ces ministres d'un Dieu d'amour répandent fiel et bile sur les protestants et font ressortir avec un art infernal les privilèges dont jouissent ces derniers; il n'en faut pas plus pour soulever des flots de haine contre la cour de S.-James, parmi des gens qui poussent la dévotion et le crétinisme jusqu'à leurs extrêmes limites. D'autre part, il est un fait que l'on ne saurait nier, c'est qu'il leur arrive d'outre mer des secours qui proviennent d'irlandais expatriés et formant une société secrète pour combattre et détruire, s'il se peut, l'autorité anglaise en Irlande. Si l'on ajoute foi au bruit répandu par certaines feuilles britanniques, cette société connue sous le nom de *Fenians*, aurait à sa disposition de puissants moyens d'action. Une flotte bien armée et bien équipée serait sur le point de se diriger vers le littoral de l'Irlande. En outre, on assure que les États Unis, dans le but de créer des embarras à l'Angleterre, afin de trouver l'occasion belle pour s'annexer le Canada, offrirait aux Fenians un concours occulte qui contribuerait puissamment à la réussite de leur entreprise.

Voici, d'après un correspondant du *Saunders-News-Letter's*, le programme des Fenians : « La séparation d'avec l'Angleterre, la République en Irlande, la lutte contre ceux qui leur résistent ou ne leur donnent pas leur concours, le partage de la terre, et en fait, la confiscation en masse. »

Les *Fenians* sont convaincus que la misère irlandaise est le fruit du monopole du sol ; c'est ce qui explique pourquoi leur programme parle du partage de la terre ; mais ils devraient savoir que le partage du sol entre tous, ne peut aboutir qu'à constituer à la longue un monopole nouveau ; ils devraient savoir que le seul moyen de détruire le monopole foncier, et par suite le paupérisme, c'est l'entrée du sol à la propriété collective.

Cependant, tel qu'il est, leur programme est bien fait pour enthousiasmer un peuple qui, depuis plus de sept siècles, vit de la vie des opprimés et souffre les douleurs du martyre. Mais nous craignons fort que malgré leurs nombreux affiliés sur le sol irlandais, leurs sacrifices et leur dévouement n'aillent se heurter contre d'amères déceptions. Si l'on considère que les *Fenians*, tout en vouant une haine implacable à l'oppression anglaise détestent cordialement le clergé catholique, on comprendra que leur présence au sein des populations dont la majeure partie est ignorante et abrutie par la parole du prêtre, au lieu de servir à ranimer la lutte contre l'ennemi commun, pourrait bien être un sujet de déchirement et de guerre intestine. oh ! si notre voix pouvait être entendue des *Fénians*, malgré la compassion que nous inspire l'Irlande, malgré notre impatient désir de voir se changer du tout au tout son organisation sociale, nous n'hésiterions pas à leur dire : Frères, n'agissez pas ; le moment n'est pas venu, ne faites pas de l'Irlande une Pologne nouvelle, ne fournissez pas à la furieuse soldatesque de vos ennemis de nouveaux cipayes à canonner. Au lieu de braver un adversaire puissant et fort, dont la prévoyante terreur a déjà pris toutes les précautions maritimes et toutes les mesures militaires pour vous bien accueillir, écoutez nos conseils. Si vous voulez sauver votre pays, décrassez-le d'abord, guérissez-le de la lèpre catholique qui le ronge, dépensez tout votre temps, votre dévouement et votre or à faire une guerre sans quartier aux préjugés religieux qui faussent le jugement de vos frères ; éclairez-les, instruisez-les ; répandez parmi eux, à l'aide d'une propagande active et incessante les principes vrais et purs qui doivent aboutir à la régénération de l'humanité, à la société nouvelle ; dites leur que toute autorité autre que celle de la raison, est malsaine : celle des rois comme celle des prêtres, celle du gros capitaliste comme celle du moindre exploiteur. Et si quelque jour le monde se soulève, si vient à éclater la guerre des peuples contre les rois, des rationalistes contre Dieu et ses représentants, des déshérités contre les repus, dites alors avec l'accent de l'espérance : Lève le bras, peuple irlandais, et joins-toi au prolétariat de tout pays pour frapper le coup terrible qui doit assurer définitivement le salut de tous !

Expulsion du citoyen ROGEARD.

L'inqualifiable loi contre les étrangers, ressuscitée le 7 juillet par la valetaille belge de l'empire de Décembre, vient de recevoir une nouvelle application : Un arrêté royal daté d'Ostende (preuve évidente que notre bon et sage roi passe ses loisirs à autre chose encore qu'à prendre des bains de mer.) un arrêté royal enjoignant au *nommé* Rogeard de quitter le pays dans les 24 heures, a été remis vendredi à l'auteur des *Propos de Labiénus* et de *Pauvre France*, et cette fois l'expulsion a été ordonnée sans alléguer aucun motif.

Dès que les amis de l'écrivain ont eu connaissance de la nouvelle flétrissure infligée à notre vieille hospitalité belge par M. Tesch et consorts, ils se sont empressés d'organiser un meeting de protestation, qui a eu lieu dimanche, à la *Nouvelle Cour de Bruxelles*, et auquel ont assisté plus d'un millier de personnes.

Immédiatement après le lever de la séance, l'assemblée, se grossissant du public qui n'avait pu trouver place dans la salle, se dirigea vers la demeure du citoyen Rogeard. Le bureau du meeting ayant présenté à l'expulsé la protestation qui venait d'être votée, celui ci, quoique vivement ému, remercia le public par une chaleureuse improvisation et trouva, avant de quitter le sol belge, l'occasion de flétrir une fois de plus la loi qui le frappe et le gouvernement ténébreusement despotique qui la fait remettre en vigueur chez nous.

Dans notre prochain numéro nous rendrons

compte de ce meeting et nous reproduirons l'énergique déclaration par laquelle le citoyen Rogeard a cru devoir répondre à l'arrêté royal.

ESCLAVAGE DOMESTIQUE ET ESCLAVAGE COLLECTIF

La suppression de l'esclavage domestique aux Etats Unis, sa transformation en prolétariat ne s'accomplit pas sans occasionner des injustices, des perturbations. Les nègres devenus libres, ou pour s'exprimer plus correctement, devenus esclaves collectifs, se trouvent tout à coup obligés de pourvoir à leur subsistance, de se procurer du travail, et de débattre, avec leurs nouveaux maîtres, plus durs et plus impitoyables que les précédents, un salaire toujours abaissé et réduit au *minimum* possible des circonstances. N'ayant jamais eu le souci de songer au pain du lendemain, n'ayant jamais eu d'autre crainte que celle du fouet, ils sont peu aptes à user de la libertés illusoire qui leur est accordée, liberté qui n'est autre que celle de mourir de faim et de misère. Ils restent sans travailler et ne peuvent pas se soumettre à la discipline des lois et aux nécessités de leur nouvelle condition. De là, l'emploi de la force pour les contraindre à *jouir de la liberté* ! En certains endroits, ils sont traqués comme des bêtes féroces, ce qui leur fait sans doute regretter leur ancien état.

D'un autre côté, ceux d'entre eux qui veulent travailler, font nécessairement baisser le salaire des blancs, par la concurrence qu'ils leur font. A tort ou à raison, les blancs les repoussent, ils ne veulent pas supporter leur présence. Tout cela occasionne des émeutes, des conflits entre les nègres et les blancs.

En somme, les nouveaux affranchis sont plus malheureux qu'auparavant, et il y aurait peut-être lieu de craindre une réaction, si la République n'était décidée à les exterminer tous plutôt que de voir le rétablissement d'une institution incompatible avec l'état social actuel. C'est dans la crainte d'un mouvement rétrograde que le président Johnson a privé les nègres du droit de suffrage ; ceux-ci auraient pu voter pour leurs anciens maîtres.

Ce qui arrive aux Etats-Unis était facile à prévoir. N'a-t-on pas vu en Russie, les serfs refuser l'émancipation ? N'a-t-on pas dû leur garantir l'existence en leur procurant de la terre ? Que conclure de ces faits : que de l'esclavage domestique au servage, que du servage au prolétariat, il y a accroissement de souffrances. Le prolétaire n'est qu'un esclave dont les chaines sont plus lourdes que celles de tous les autres esclaves. On le décore cependant du titre d'homme libre. Dérision ! L'esclave domestique n'avait qu'un maître, le prolétaire en a des milliers. L'esclave domestique avait un maître intéressé à le nourrir, à le conserver ; l'ouvrier a des maîtres interressés à le repousser dès qu'ils n'en ont plus besoin et à le laisser périr dès qu'il est hors d'état de travailler. Il y a donc accroissement de misère, et cette misère ne cessera qu'avec l'anéantissement du prolétariat, ce qui suppose aussi l'anéantissement de la bourgeoisie, la fusion définitive des castes et des classes.

A ce propos on peut faire la réflexion suivante : Si le prolétaire est plus misérable que l'esclave domestique ; s'il fournit à ses maitres plus de travail pour un moindre prix, si le salaire du prolétaire tend toujours à baisser, comment se fait-il que les propriétaires d'esclaves domestiques refusent de consentir à l'émancipation ? Ils devraient plutôt, semble-t il, prendre l'initiative et donner d'eux-mêmes la liberté à leurs esclaves !

Cette contradiction apparente entre l'intérêt des maitres et leur conduite s'explique facilement.

Dans les pays où l'on maintient l'esclavage domestique, la population ouvrière n'est pas assez développée pour établir entre les travailleurs une concurrence capable de faire baisser les salaires. En Europe la grande masse des prolétaires fait naître une concurrence qui réduit les salaires au taux strictement nécessaire pour ne pas mourir de faim. Les prolétaires européens coûtent moins à entretenir que l'esclave domestique ; mais en Amérique, les bras font défaut ; les travailleurs qui ne sont pas satisfaits de leurs salaires, peuvent reprendre, dans les vastes prairies, du terrain à quelques dollars l'acre, payables à terme. En Amérique, les travailleurs ne se font donc pas concurrence comme en Europe ; les salaires sont plus élevés. L'ouvrier américain coûte plus cher que l'esclave domestique, et voilà pourquoi les maitres d'esclaves ne veulent pas l'émancipation. C'est pour la même raison que les exploitants qui n'ont pas d'esclaves, veulent abolir l'esclavage. L'émancipation devant avoir pour résultat, en Amérique, de porter partout les salaires au même taux, l'exploitation se fera partout dans les mêmes conditions ; certains propriétaires n'auront plus le privilége d'avoir des ouvriers à un prix moins élevé que d'autres ; la concurrence entre les maitres sera moins inégale qu'auparavant.

Comme échelle de comparaison : le travailleur américain coûte plus cher que l'esclave domestique parce qu'en Amérique le prolétariat n'est pas très développé ; l'esclave domestique coûte plus cher que le prolétaire européen, parce qu'en Europe la population est excessive.

Lamennais avait donc cent fois raison, lorsqu'il écrivait dans son *Livre du Peuple* : « Les prolétaires, ainsi qu'on les appelle avec un superbe dédain, affranchis individuellement, sont devenus en masse la propriété de ceux qui règlent les relations entre les membres de la société, le mouvement de l'industrie, les conditions du travail, son prix et la répartition de ses fruits. » C'est en un mot l'*esclavage collectif* substitué à l'*esclavage individuel* ou esclavage domestique.

Si les despotes américains avaient eu réellement à cœur d'agir dans l'intérêt des nègres, si leur but avait été, comme ils le prétendaient, de rendre les hommes heureux, ils auraient adopté les deux mesures suivantes :

1° Ils auraient évité l'effusion du sang en rachetant les esclaves pour leur valeur vénale ; cela aurait coûté beaucoup moins que n'ont coûté les énormes pertes occasionnées par la dernière guerre, sous forme d'entretien et d'équipement des armées, de villes détruites, de champs ravagés, de capitaux anéantis, de travail non effectué, de chômage des usines, de stagnation des affaires, etc, etc .., et l'on aurait ainsi évité toutes les horreurs d'une guerre civile qui a tout l'air d'une guerre de conquête.

2° Ils auraient eu soin de fournir à l'esclave émancipé, de quoi l'empêcher de mourir de faim. Au lieu de replonger l'esclave dans le prolétariat, ils auraient empêché pour toujours le paupérisme et tous les maux qui en sont la conséquence, en laissant à la collectivité les immenses prairies de l'Ouest non encore cultivées, et de plus en faisant entrer à la propriété collective le sol déjà aliéné.

Il existe aux Etats-Unis un parti socialiste qui, depuis 20 ans, ne cesse de prêcher cette transformation de la propriété foncière : c'est l'*Agrarian league*. Voici comment s'exprimait le rédacteur du journal *Williamsburg Démocrat*, M. Th. Dewyr, l'un des écrivains les plus remarquables de ce parti. Nous ne pouvons mieux terminer que par cette citation. M. Dewyr s'adresse aux citoyens des Etats-Unis :

« Voulez-vous savoir, leur dit-il, ce qui vous arrivera si vous autorisez le monopole de la terre dans cette république ? — Allez en Europe, étudiez l'état de misère, d'épuisement, de dégradation des populations ouvrières, à côté du faste insolent d'une aristocratie oisive et débauchée, et n'oubliez pas que le même sort vous est réservé, si vous laissez l'aristocratie territoriale prendre racine dans ce pays. Le temps approche où les terres, qui sont encore à notre disposition, seront devenues à tout jamais des propriétés privées. Nos descendants s'efforceront en vain de se soustraire au salariat, à la triste condition de mercenaires. Il n'y aura point de champ qu'un capitaliste n'ait marqué de son SCEAU, où il n'ait planté sa BORNE ; et le sort des générations futures ira toujours empirant. Nos neveux liront l'histoire de leur patrie. Ils apprendront qu'il fut un temps où leurs ancêtres auraient pu empêcher le MONOPOLE DE LA TERRE, sauver le patrimoine de leurs enfants, et le transmettre à leur postérité. Que diront nos héritiers, en voyant que NOUS NE LEUR AVONS TRANSMIS QUE LA MISÈRE ET LA SERVITUDE ? Richesse et pauvreté ; dettes et intérêts rongeurs ; procès et frais de justice ; spéculation et monopole, dépôts de mendicité pour les travailleurs qui ont produit en leur vie cent fois plus qu'il n'ont consommé ; tandis que ceux qui n'ont jamais mis la main à l'œuvre, habitent des hôtels somptueux, des résidences princières ; géôles et potences pour ceux que la nécessité inexorable a poussés au mal, tandis que tant d'ignobles fripons comptent parmi les grands propriétaires honorés et respectés.... Les riches deviennent chaque jour plus riches, tandis que le pauvre devient chaque jour plus pauvre..., Voilà les conséquences nécessaires du monopole de la terre. »

LA SCIENCE SOCIALE
SELON COLINS.

(*Suite. Voir notre numéro* 16).

RELIGION, DROIT, MORALE, JUSTICE, RAISON.

L'ordre, c'est l'univers, c'est la vie, c'est tout.

L'absence d'ordre, c'est la mort, c'est le néant.

Le droit est la base de l'ordre, vie sociale.

La religion, soutien du droit, est nécessaire à l'existence de l'humanité.

Religion, du mot *religare*, relier, signifie : lien qui unit les actions d'une vie à une autre vie.

L'humanité comprend deux époques, les seules possibles : La première est celle d'ignorance sociale sur la réalité du droit, de la sanction religieuse. Elle dure encore.

La seconde est celle de science sociale sur la réalité du droit, de la sanction religieuse. Elle caractérisera la société future.

L'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, se subdivise elle-même en deux périodes : celle où l'examen est compressible, et celle où l'examen est incompressible. Cette dernière est la nôtre.

A son apparition sur le globe, l'homme est nécessairement ignorant. Il ne peut pas connaitre avant d'avoir appris. Il ne possède ni droit, ni religion; la force brutale domine: l'anarchie ne tarde pas à éclater. — La nécessité d'un droit, d'une religion, d'une sanction ultra-vitale, se fait sentir. Mais l'ignorance primitive ne permettant pas d'établir un droit vrai, une religion incontestable, on doit nécessairement inventer un droit hypothétique, une religion mystique. Le plus intelligent, le plus adroit, le plus fort, se déclare l'interprète du révélateur. Il impose une religion quelconque par la foi, et, pour en empêcher le renversement, pour la maintenir, il comprime l'examen, établit des inquisitions, réduit les masses en esclavage, les abrutit par l'ignorance. C'est l'histoire de tous les peuples. La décadence des religions a toujours signalé la ruine des Etats. Une religion n'a été renversée que pour être remplacée par une autre religion, toujours hypothétique. Il a dû en être nécessairement ainsi, tant que l'examen a pu être comprimé.

Cependant, l'industrie, les arts, les sciences, le commerce finissent par se développer ; la presse apparaît, ouvre les intelligences, émancipe la pen-

sée, abolit les inquisitions, renverse les autels, culbute les trônes appuyés sur les autels, anéantit et rend impossible toute espèce de religion par la foi. Le Dieu Créateur disparait devant cette vérité si simple : *Rien ne vient de rien, ni ne retourne à rien.* — C'est l'époque d'incompressibilité de l'examen. L'ignorance sociale sur la réalité du droit, de la religion, dure toujours. La morale, la justice, l'équité, la bonne foi, sont des mots vides de sens, propres à faire des dupes. Les plus fripons sont les plus vertueux. L'homme est gouverné par son seul intérêt actuel, qui est de jouir le plus possible, *per fas et nefas*. La ruse, l'astuce, l'adresse, le mensonge, l'hypocrisie, la calomnie, sont les vertus dominantes de l'époque. Et le bourreau est impuissant à empêcher le vol, le meurtre, l'adultère, l'inceste, le viol, l'empoisonnement, l'exploitation, et tous les crimes qui détruisent la sécurité publique. Rien n'arrête l'exploitation de l'homme par l'homme. Le prolétaire meurt de faim, qu'importe; il faut continuer à l'exploiter, l'exploiter toujours, l'exploiter sans cesse. Cette époque est essentiellement anarchique. Les haines, le désordre, la révolte, la protestation, sont universelles. La société marche vers un abime, d'où elle ne pourra sortir que par la découverte et l'application du droit réel, de la justice réelle, de la raison réelle, de la science réelle, de la religion réelle, de la vérité enfin, démontrant mathématiquement et incontestablement à tous et à chacun : que l'homme n'est pas purement matière ; qu'il diffère d'une manière absolue des animaux et du restant de la série continue des êtres; qu'il a et possède seul, et exclusivement, un sentiment d'existence réel, une immatérialité éternelle, absolue, immuable.

Telle est la doctrine de Colins au sujet du droit, de la raison, de la morale, de la religion.

Comme on le voit, Colins ne prend pas le mot religion dans l'acception qu'on lui prête ordinairement. Peu d'hommes se font idée d'une religion sans Dieu. C'est que les religions rêvées se basent toutes sur la foi, sur l'acceptation aveugle d'une pure hypothèse : l'existence d'un dieu créateur, rémunérateur et vengeur. Colins distingue entre la religion et le culte ou adoration d'un être suprême; pour lui, religion n'implique pas l'idée de la divinité, mais seulement l'idée de Justice éternelle.

Dans l'idée de Colins et de ses disciples, cette doctrine religieuse est intimement liée à l'organisation de la société nouvelle, comme l'effet à la cause. Nous devons ajouter pourtant qu'il est en ce moment, de par l'Europe, beaucoup d'hommes qui, tout en n'admettant pas les idées de Colins sur la question religieuse, adhèrent à ses idées sur l'organisation sociale, sur la transformation de la propriété, etc... Qu'il nous suffise de nommer, parmi ces derniers, un des hommes les plus intelligents du prolétariat français, Pierre Vinçart, l'ami de Colins et l'auteur du remarquable ouvrage sur *les Ouvriers de Paris*, dont parle Proudhon dans son livre *de la Capacité politique des classes ouvrières*.

(La suite au prochain numéro.)

ASSOCIATION
INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS,

LA CONFÉRENCE.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà la décision, prise par les diverses sections de l'*Association internationale des travailleurs*, de remettre à plus tard le grand Congrès ouvrier qui devait se tenir à Bruxelles au mois d'octobre prochain. Ce Congrès sera remplacé cette année par une conférence, à laquelle assisteront les délégués de la classe travailleuse des divers pays et qui sera clôturée par une soirée ou fête démocratique.

Le comité central soumettra à la conférence des délégués, qui doit avoir lieu à Londres, le lundi 25 Septembre et jours suivants, le programme que voici :

1. Questions relatives au Congrès.
2. Questions relatives à l'organisation de l'Association.
3. Combinaison des efforts et moyens de l'Association dans les différents contests nationaux entre le capital et le travail.
4. Des corporations ouvrières ; de leur passé, de leur présent, et de leur avenir.
5. Travail co-opératif.
6. Taxation directe et indirecte.
7. Réduction des heures de travail.
8. Travail des femmes et des enfants.
9. De l'invasion Moscovite en Europe et du rétablissement intégral d'une Pologne indépendante.
10. Des armées permanentes : de leurs effets sur les intérêts des classes ouvrières.

LA SOIRÉE.

Le Conseil propose de donner une soirée le 28 Septembre, pour les trois objets suivants :

1. Pour célébrer la fondation de l'Association.
2. Pour honorer les délégués du Continent.
3. Pour célébrer le triomphe du fédéralisme et du travail en Amérique.

N. B. Les travailleurs de la Belgique sont informés que la section belge, constituée depuis quelques semaines, vient de se mettre en rapport avec le comité de Londres.

CONGRES OUVRIER DE STUTTGART.

Dans sa séance du 3 septembre, le congrès des associations ouvrières allemandes, tenu à Stuttgart, a adopté les résolutions suivantes, relatives au droit de coalition, au suffrage universel et aux sociétés de consommation:

Droit de coalition.

1° Le droit de coalition est un droit naturel qui ne saurait par conséquent subir de restriction en aucun cas.

2° Une abreviation de la durée du travail serait d'une grande utilité pour les patrons et les ouvriers, et absolument necessaire pour ces derniers, afin de rendre possible leur culture politique et morale, à laquelle tendent les associations ouvrières. L'introduction du travail à la pièce en tant qu'il est possible, serait le moyen pratique d'arriver à ce résultat.

3° Ce qui est plus nécessaire encore que toute coalition, c'est la fondation d'associations de production.

4° Dans aucun cas des trois points précédents, il n'y aura moyen d'arriver à rien de satisfaisant sans la liberté complète des mouvements, et notamment sans une loi sur les associations.

5° Considérant que beaucoup de réglements de fabrique portent atteinte à l'honneur et aux intérêts des ouvriers, le congrès charge son comité permanent de recueillir d'ici à la prochaine session le plus possible de ces réglements et de présenter un rapport à ce sujet.

Suffrage universel.

1° Le Congrès déclare solennellement que le suffrage universel, égal et direct, est le fondement de tout Etat constitutionnel, et le seul moyen d'une véritable représentation du peuple, et que les ouvriers allemands notamment doivent y tendre comme au moyen capital de leur developpement moral et materiel.

C'est le devoir de tous les ouvriers de demander le suffrage universel et direct.

Société de consommation.

1° Les sociétés de consommation qui fournissent à leurs membres l'occasion de reunir des capitaux, forment la première base de developpement des associations et de l'acheminement vers les reformes sociales désirées :

2° C'est le devoir des sociétés de consommation de faire en sorte, par les dispositions de leurs statuts que le capital épargné soit employé de nouveau autant que possible à des buts d'association.

SIMPLES QUESTIONS.

Est-il utile, est il juste, est-il digne, d'attaquer avec violence et à tout propos les prêtres plutôt que les religions? les hommes plutôt que les institutions? D'étaler avec une sorte de complaisance le hideux tableau de la dépravation cléricale et monacale? D'être à la piste de tous les faits scandaleux et de toutes les monstruosités commis presque journellement par les « hommes de Dieu » pour les empiler, nus et dégoutants, dans une chronique où nos enfants peuvent puiser des leçons de libertinage?

A tout cela nous répondons sans hésiter : Non, cela n'est ni utile, ni juste, ni digne.

Ni utile, parce que l'espèce de rage passionnée que nous mettons à commenter certains faits, porte le public, obéissant à une tendance très-commune de l'esprit humain, non à excuser, mais à atténuer ce que nous lui dénonçons, et parfois l'éloigne de nous; car jamais l'acharnement et la violence ne provoquent le dédain que pour ceux qui en usent.

Ni juste, parce que, à côté des vices et des méfaits de la gent tonsurée, il y a des vices et des méfaits que nous passons sous silence, et cela parce qu'ils se trouvent et se commettent chez la bourgeoisie, que nous haïssons moins, ou chez le peuple, que nous aimons. Comme si le vice était moins laid chez les uns que chez les autres! Quand on combat le vice on le combat partout où il se trouve, même, et surtout, chez ses amis. Mais non, nous fouillons les tas d'ordures avec le parti pris de ne ramasser que celles qui tiennent par un côté quelconque à la prêtraille, et pourtant ne sont pas moins horribles celles que nous dédaignons!

Et puis, en attaquant les mœurs du clergé ne faisons nous pas fausse route? Combattre les prêtres parce qu'ils sont dissolus, c'est laisser supposer que nous les accepterions s'ils étaient vertueux; lorsqu'il faut que l'on sache que c'est l'institution qui doit disparaître, parce qu'elle est monstrueuse et contre nature, parce qu'elle est parasite et fatale à l'humanité, et non les hommes, qui sont plus à plaindre qu'à blâmer, car ils sont plus malheureux que coupables, leur dépravation étant une conséquence naturelle de l'état où ils se trouvent. — Et puis, qu'est-ce que le caractère des individus quand il s'agit d'un principe? Supposons que chaque prêtre soit une incarnation du Christ ou une édition de l'abbé Dubois, en quoi cela change-t-il la question?

Ni digne, parce que c'est s'occuper de détails répugnants quand tant de grands problèmes sont là, comme des Sphinx gigantesques. Parce que c'est là une sorte de dispute qui ne fait pas avancer d'un pas la cause de la Révolution. Parce que ce sont des injures, enfin, et que des injures ne le sont jamais, même quand elles sont, comme celles qui nous occuppent, justifiées.

Telle est sur ces simples questions, notre opinion personnelle.

Félix FRENAY.

Nous recevons, de la part du socialiste russe Alexandre Herzen, une lettre à laquelle nous nous empressons d'accorder une place dans nos colonnes. Herzen est pour nous plus qu'un grand écrivain, c'est un confrère en économie sociale. Il veut comme nous la destruction de la servitude et de la misère par l'entrée du sol à la propriété collective. Sa devise comme celle de toute la jeune Russie, est « Terre et Liberté! »

Il faut aux prolétaires le sol d'abord, car il est la source de toute richesse et quiconque a le monopole du sol est nécessairement le maître de ceux qui en sont déshérités ; les socialistes russes l'ont parfaitement compris.

Voici la lettre en question :

Monsieur le directeur.

Vous m'obligerez beaucoup en donnant une place, dans votre estimable feuille, aux lignes qui suivent :

L'*Invalide* a publié un article sur les incendies néfastes qui désolent la Russie. Cet article, reproduit par d'autres feuilles russes, tend à nous accuser d'avoir pris part à ces incendies.

C'est un mensonge absurde, ignoble. Est-ce le gouvernement que l'on trompe, ou est-ce le gouvernement qui trompe de cette manière le public — cela nous est assez indifférent ; mais nous ne voulons pas rester sous le coup de cette calomnie.

Si quelque chose de pareil avait été imprimé dans un pays jouissant non-seulement d'une police vénale et toute puissante, mais aussi de tribunaux et de lois, nous aurions fait un procès à l'*Invalide*.

C'est impossible en Russie Mais hors de la Russie pourtant la question peut s'éclaircir.

Nous demandons à ces calomniateurs des preuves que nous sommes tout prêts à analyser dans les feuilles publiques ou devant les tribunaux anglais ou suisses. Que ces messieurs sortent donc de leur tannière de police, de leur caverne d'inquisition, qu'ils laissent une fois les ténèbres et arrivent au grand jour ; c'est assez de jouer avec des documents faux, comme dans l'affaire de Tchernychewsky : qu'ils viennent nous accuser devant des juges libres d'un peuple libre, qu'ils nous montrent leurs figures. Nous sommes prêts.

ALEXANDRE HERZEN,
Directeur du *Kolokol*.

Genève, Château Boissière, 28 août 1865.

ROME OU LA MORT!

AIR : *Des Trois Couleurs*.

Roma o More!
G. Garibaldi.

Fière cité d'un passé plein de gloire
Quel souffle affreux te plonge dans le deuil?
Un vaincu peut resaisir la victoire.
Un léthargique effondrer son cercueil.
Sors de ta tombe à la voix vengeresse :
ROME OU LA MORT! le sort en est jeté!
Tu dois revivre, ô terre de Lucrèce!
Qu'un mitrailleur rive à la papauté.

Je vois le moine à l'œil plein d'insolence,
Se gorger d'or, la tirelire en main,
Et ce prélat, superbe d'opulence,
Quand tout brisé ton peuple meurt de faim.
Mais je distingue en ces sales guenilles,
Sous cette pourpre et cette obscénité,
De vils voleurs de garçons et de filles;
Quelle vermine orne la papauté !

L'orgueil du Christ plane sur tes ruines
Pour leur ôter prestige, âme et grandeur,
Les croix, les saints, les couronnes d'épines,
Des vieux héros ont la place d'honneur.
Rien n'est sacré! Marc-Aurèle est St-Pierre,
Et par St-Paul Trajan est supplanté.
Jupiter même expire en cette guerre,
L'on voit sa foudre armer la papauté.

Rome, chez toi l'on a proscrit le rire,
Jamais n'éclate un chant, une raison!
C'est un supplice à dévorer le sbire.
Une atmosphère, une odeur de prison :
Et le penseur en proie au Saint Office,
Dans les donjons sanglotte escamoté :
Mais ton cœur bat sous le sanglant cilice,
Gare aux mouchards! Gare à la papauté!

La papauté, c'est l'araignée avide
Qui tend sur toi ses lugubres réseaux.
Et, t'étreignant dans sa patte livide,
Hume tes pleurs, te déchire en lambeaux.
Au moindre éveil, on voit l'ogre funèbre,
Mu par la grâce, à la rage excité.
Bien qu'à ton souffle, héroïne célèbre,
Le monde ait vu filer la papauté.

La République, à ce hideux carnage,
O Prométhée, eut raison du vautour ;
Tout ahuri, le Néron déménage.
Mais ce bonheur disparaît à son tour.
Car le *Parjure* accourt, armé de feinte,
Rendre aux Romains l'*Infaillibilité*.
Et dans le sang traînant sa robe sainte,
Sous les canons rentre la papauté.

Il faut brûler ce chancre canonique
Qui te ravage et le corps et l'esprit.
C'est le moment! Saisi par la panique,
St Pierre tend le denier au bandit.
Ah! n'attends pas qu'on vienne à la frontière,
Te subjuguer sous une royauté ;
Aux armes, va! cours délivrer la terre,
Du roi de Rome et de la papauté!

Quand des Brutus le sang coule en tes veines,
Pour être libre il faut vaincre ou mourir!
Il faut d'un trait faire éclater tes chaînes
Et sans relâche abattre et conquérir.
Dans ce fracas s'engloutit le vieux monde,
Par la raison vaillamment culbuté.
Un cri poursuit cette chûte profonde :
Rome est vengée, à bas la papauté!

EUG. STEENS.

Rome, le 16 Juin 1865.

Souscription en faveur d'un ouvrier menuisier, cruellement éprouvé par l'incendie.

Total des listes précédentes. .	Fr.	76 17
A. Ficher.		1 00
Fetu.		50
Anonime.		1 00
L.		1 00
Anonime		50
Stanislas	1	00
Jean.	1	00
Louis Dumoulin.		50
F. L		30
Truchot.		50
E. Dechamps		50
Pruvost.		50
H Delhoëte		50
L. Delawe.		50
G. Lefebvre.	1	00
Brachot.		50
Darville L. J.		50
Mougeon.	1	00
Vandiepenbeck.		50
J.-B. Ficher.		50
Henri Levy.	1	00
Alphonse		50
Bonhomme.	1	00
Edmond.		50
Bourré P.	2	00
Deramais.	2	00
J C	2	00
Vandiepenbeck		75
Vermeil	1	00
Coeckelberg.	1	00
Jacques.	1	00
Thielens.	1	00
Boivin.	1	00
Nelet.		50
Hannoteau	1	00
Jacquet		50
Frenay.		50
Demuth.	1	00
Nelet.	1	00
Deraine.	1	00
Total.	Fr. 109	92

Nous tenons à rétablir, quoique tardivement, une omission que nous avons faite lors de la publication de la pièce de vers adressée à *la Rive Gauche* par notre ami P. Voglet.

La ligne suivante doit être placée après la 66e ligne de la satire :

Mettez, mettez un terme aux périls imminents

CORRESPONDANCE.

Au citoyen A. V. de Louvain. Nous avons reçu Merci. D B.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

DENIS.

TYRAN DE SYRACUSE.

Mélodrame en 5 actes et 6 tableaux.

Par V. V D D

1 franc 25 centimes pour les souscripteurs et 1 fr. 50 cent. après la publication.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach
de Mattieux de la Drôle
Par B. Delesalle,
PRIX 25 CENTIMES.
Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.
Par PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.
LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,
par Prosper Voglet.
Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**
PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU
DU
MEETING DÉMOCRATIQUE
de Patignies.
Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.
PAR PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

GUERISON

de toutes les maladies chroniques de la peau et de celles réputées incurables, des maladies internes et externes, telles que : dartres, boutons rougeurs, affections ganglionnaires, rhumatisme, ou toute autre douleur, de même et spécialement l'asthme, les gastrites ou maladies d'estomac, maux de tête, maux de poitrine, de ventre, de vessie, consomption, apoplexie, par les PILULES DE LONGUE VIE, dépuratives, toniques et purgatives de M. VAN HINSBERGH, ci devant médecin et chirurgien de S. A. le prince de Bermude, etc.

Attestations.

Je citerai parmi un grand nombre de guérisons, attestées par des lettres ou des certificats de personnes encore vivantes, les suivantes :

1. — Je prie M. Van Hinsberg de m'envoyer deux boîtes entières de ces merveilleuses pilules de longue vie, pour mon frère. Elles lui font beaucoup de bien.

Le docteur de PRETER.

2. — Naples, le 18 Avril 1862.

Monsieur.

Je déclare et certifie que vos pilules de longue vie, que je conseille à prendre presque tous les jours dans ma clientèle, purgent le corps de toutes les humeurs nuisibles à la santé par sa triple action diaphorétique, catharrique et diurétique : son usage peut être continué à l'infini sans aucun danger. Vos pilules ne produisent jamais ces sensations désagréables qui sont la conséquence ordinaire de beaucoup de purgatifs qu'on vend sous le faux titre de dépuratifs du sang. Il n'y a plus personne désormais qui puisse encore élever des doutes sur les bons résultats de vos pilules.

Le docteur JOSEPH FREZZA, médecin du roi.

Ces pilules, qui doivent se prendre le matin au déjeuner et le soir au souper, purgent et purifient le sang et le corps de toutes leurs humeurs morbides et détériorées, par les voies naturelles : les selles, les urines et la transpiration, sans tranchées ni autres sensations désagréables, suite ordinaire de tous les autres remèdes similaires.

Prix : la boîte de 100 pilules, fr. 3 00.
la 1/2 boîte de 50 « » 1 50.

M. MICHIELS, pharmacien, rue Cantersteen, 12, à Bruxelles; M. LAUWERS, droguiste, Grand'Place, à Anvers; M. DUCLOS-BOGAERT, rue des Pierres, à Bruges; REMY-BOUCHERY, pharmacien, à Ostende et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique et de l'étranger.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes et parapluie — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

BIDOIT,
PHOTOGRAPHE,
23, RUE GRETRY, A BRUXELLES

ÉDOUARD DELPARTE,
CORDONNIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

P. MALENFANT,
BOTTIER,
RUE NOTRE-DAME, 2, MONTAGNE DE LA COUR,
A BRUXELLES.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

Numéro 19. 3me Année. 8 Octobre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00

POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 6 Octobre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les dépêches transatlantiques ne nous apportent aucune nouvelle qui soit d'une bien grande importance ; la seule qui mérite notre attention c'est celle qui nous apprend que le président Johnson vient de licencier les noirs incorporés dans l'armée pendant la guerre qui vient de finir. Cette mesure ne nous semble pas dictée par la prudence; ces soldats rentrés dans la vie civile vont augmenter le nombre des nègres affranchis auxquels le manque de travail fait commettre chaque jour tant d'actes déplorables. Le colonel d'un régiment de chasseurs à pied fort bien équipés a, parait-il, compris cette question. En attendant que la réorganisation des Etats-Unis soit complétée et que la position des nègres soit régularisée, c'est à dire que l'on ait trouvé le moyen de les occuper, cet officier a offert au président Geffrard de se mettre à la disposition de la république haïticnne. Il va sans dire que cette offre a été acceptée avec empressement. Si les autres officiers nègres avaient la bonne pensée d'utiliser leurs soldats en les mettant à la disposition de Juarez, nous sommes certains que le despotisme austro-français qui pèse sur le Mexique n'entretiendrait plus longtemps l'Europe de ses sanglantes prouesses.

La société des *fénians* continue à émouvoir le gouvernement anglais, les côtes de l'Irlande sont toujours bien gardées ; de plus, de nombreuses arrestations sont opérées tous les jours à Dublin, à Kork, à Limérik, etc., etc. Déjà le procès de plusieurs personnes arrêtées a lieu à Dublin, mais jusqu'ici les révélations qui nous parviennent sont complétement insignifiantes. Nous avions raison quand nous disions que si les *fénians* parvenaient à débarquer sur le littoral irlandais, leur présence serait le signal de la guerre civile. Nous apprenons que les prêtres papistes lancent chaque jour du haut de leurs chaires contre les *fénians* leurs plus terribles anathèmes. L'évêque de Dublin a déclaré dans une lettre pastorale adressée à ses ouailles, que les *fénians* morts ne pouvaient entrer dans l'église, la sépulture catholique devait leur être refusée.

La Prusse et l'Autriche qui ont fini par se partager les duchés au nez et à la barbe des Etats secondaires de l'Allemagne, se proposent de traiter leurs nouveaux *sujets* avec une douceur vraiment évangélique, qu'on en juge :

« Les journaux du nord du Schleswig publient des nouvelles de Gadersleben d'après lesquelles trente commissionnaires ont été condamnés pour avoir porté l'écharpe du Danebrog et chanté des chansons danoises. »

O Révolution ! quand donc nous délivreras-tu de la bande de conquérants et de parqueurs de peuples qui *triomphent* par notre sang, règnent sur les nations en deuil et se désaltèrent de nos larmes !

En Italie le parti de l'action reprend courage, on se sent près du moment de l'évacuation des troupes françaises qui étouffent Rome, et l'on est certain que M. le St-Père, disposé à ne faire aucune concession, sera contraint d'imiter les français. Ce ne sont pas les huit mille individus ramassés dans les recoins de la Suisse, de l'Allemagne et de la Belgique, pour servir de soutien à la papauté, qui pourront empêcher la République de se mettre à sa place. La débacle de Castelfidardo nous a édifiés sur la valeur de cette espèce de soudards. O Révolution ! hâte-toi de guérir Rome de sa gangrène catholique et les peuples seront bientôt purifiés de la sainte vermine qui les ronge. Alors sortis de leur ignorance, exempts des préjugés qui obstruent leur cerveau et empêchent le développement de leurs facultés intellectuelles. les hommes pourront enfin travailler activement et avec la certitude de réussir à l'œuvre de leur régénération, de leur émancipation et de leur affranchissement définitif, car, nous ne saurions assez le répéter, à côté de l'autorité des rois qui nous oppriment et de la puissance bien grande encore des prêtres qui nous abrutissent, il est une oppression non moins terrible et que subit plus particulièrement le souffre-douleur, le prolétaire, c'est l'oppression des capitalistes et des bourgeois, c'est celle que nous ne saurions assez combattre et assez tôt renverser.

Ces réflexions nous amènent à informer nos lecteurs que la conférence de l'Association internationale des travailleurs, dont nous avons donné le programme dans notre précédent numéro, a tenu ses séances à Londres du 25 au 30 septembre dernier. Prochainement nous espérons rendre compte de ses travaux, qui ne sauraient manquer d'être du plus haut intérêt pour tous les citoyens qui s'occupent des questions sociales.

L'OPINION PUBLIQUE
ET L'EXPULSION DES ÉTRANGERS.

En dépit de *l'Écho du Parlement* et de ses dignes inspirateurs, le meeting du 17 septembre, dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, a été ce qu'on était en droit d'en attendre, c'est à dire une des plus énergiques protestations que jamais public justement indigné ait pu faire contre des actes prémédités et impudemment posés par des hommes dont la servilité et la bassesse envers le despotisme égale leur dureté et leur insolence envers ceux qu'ils espèrent garder en tutelle.

Le meeting de la Nouvelle Cour de Bruxelles a été un de ces groudements significatifs, laissant prévoir à qui veut se donner la peine de réfléchir, que lorsque le jour sera venu, le peuple, aujourd'hui vilipendé et bafoué sans trève, n'aura lui ni égards ni ménagements pour ceux qui passent tous leurs loisirs non seulement à le gruger et à le tondre, mais par surcroit à le combler d'amertume et d'affronts.

Les hommes du pouvoir à qui, si l'on en croit le fidèle *Echo*, les meetings populaires ne font aucun ombrage, les hommes du pouvoir, instruits dès le matin par des affiches de la protestation qui devait avoir lieu, avaient dirigés vers la rue des Sœurs Noires leurs plus fins limiers de police et leurs plus adroits mouchards, et nous garantissons que le nombre de ces créatures-là était fort présentable. Aussi nous sommes convaincus qu'à la lecture des rapports de leurs agents nos gouvernants auront compris cette fois que si le peuple belge éprouve une profonde sympathie pour les proscrits jetés sur notre sol hospitalier par la tyrannie, ce peuple n'attend pas pourtant qu'ils y viennent prêchant le désordre et l'anarchie, le mépris des souverains étrangers, etc., etc. (style officiel) pour haïr de toute la force de son âme le despotisme et l'oppression. D'ailleurs il ne faut pas pénétrer bien avant dans l'histoire pour se convaincre de cette vérité. Qu'on relise nos annales du XVI- siècle, et l'on y verra que le fanatique Philippe II et le farouche duc d'Albe ont essuyé de bien cruels déboires chez nous. Que disons-nous ? regardons au front des Nassau, nous y verrons encore toute fraiche la tache qu'y a laissé 1830. Nous le demandons à tous les hommes non complètement ignorants des évènements historiques qui ont marqué les péripéties de notre destinée, sont-ce les réfugiés politiques qui nous ont poussés à nous venger des cruautés de Philippe et de son lieutenant ? sont-ce les proscrits qui nous ont appris à nous débarrasser de l'oppression de Guillaume? Nous pensons qu'à la cour de M. Léopold on est suffisamment édifié sur ces questions.

Conformément à l'annonce indiquée sur les affiches, c'est à 8 heures du soir que la séance a été ouverte par le citoyen Paul Janson, choisi par le bureau pour présider le meeting. Les orateurs étaient nombreux, chacun d'eux fut accueilli par les bravos du plus vif enthousiasme. Parmi les discours qui impressionnèrent le plus la foule compacte et attentive, nous mentionnerons tout particulièrement l'éloquent plaidoyer du citoyen Pierre Splingard. L'orateur, après avoir flétri la cause qui fit ressusciter chez nous l'inique loi contre les étrangers, trouva de puissants arguments pour en combattre l'arbitraire, de véhémentes sorties pour venger le pays des injures que se complaisent à lui prodiguer ses gouvernants, et des paroles d'adieu pleines de consolations et d'espoir pour les victimes du despotisme d'outre Quiévrain et de la couardise du cabinet de M. Léopold.

Le citoyen Bochart aussi a bien mérité de l'assemblée ; son discours habilement conçu a mis à nu les contradictions perpétuelles dans lesquelles sont obligés de vivre nos hommes d'état. Il a, les annales parlementaires en mains, prouvé que les

courtisans de S. M. belge savent, selon les circonstances, c'est-à-dire quand leurs intérêts personnels sont en jeu, quand il s'agit pour eux de rester au pinacle, combattre ou préconiser avec un égal succès une loi qu'elle soit bonne ou mauvaise. L'orateur a terminé en racontant deux anecdotes concernant David et Merlin qui s'étaient abrités chez nous contre les poursuites du gouvernement de Louis XVIII, et que Guillaume, roi du choix de la Sainte-Alliance, refusa d'expulser du territoire belge malgré les exigences réitérées du cabinet des Tuileries d'alors. La leçon profitera-t-elle au roi des barricades appelé au plus haut poste du pays « par le vœu des populations », comme le disent tous les jours les journaux doctrinaires ? nous ne le pensons pas. Mais chaque fois qu'un arrêté royal atteindra un réfugié politique, un ami de l'humanité, tous les hommes de cœur en Belgique s'uniront pour protester et en flétrir les inspirateurs.

Nous ne saurions passer sous silence les mésaventures de l'infortuné M. Patte au Meeting. Le secrétaire de la *Louve*, dans une lamentable phraséologie, est venu raconter au public qu'il blâmait la loi dans son application actuelle, mais que cependant il était temps de mettre un frein à la verve trop ardente des étrangers. Leurs écrits incendiaires pouvaient compromettre sa tranquilité à lui M. Patte et celle de M. Tesch, son confrère en libéralisme. Voilà le fidèle résumé de la prose de M. Patte. Hélas ! le pauvre homme qui avait essayé de faire du bourgeoisisme n'a échappé aux huées et aux sifflets que pour retomber sous la parole ironique et sarcastique du citoyen Behrend qui certainement ne l'a pas ménagé. Enfin le malencontreux discoureur s'est retiré honteux et confus comme le corbeau de la fable, regrettant bien fort sa déplorable croisade contre les défenseurs du droit et de la liberté.

Vers 11 heures, après avoir voté l'adresse de protestation et de salut fraternel qui devait être remise à l'auteur des *Propos de Labiénus*, l'assemblée a quitté la *Nouvelle cour de Bruxelles* pour se rendre à la demeure de cet écrivain. Nos lecteurs ont vu dans le numéro dernier, quoi qu'en disent les impostures de *l'Echo du Parlement*, quel a été sur le public nombreux qui circulait dans les rues et qui s'empressait de rejoindre l'assemblée, l'effet prodigieux produit par cette manifestation en *plein vent*. Du reste nous ne tarderons pas de relever tous les bas mensonges, toutes les indignes insinuations que s'évertuent à répandre dans le pays et à l'étranger les écrivains à la solde du pouvoir. Nous promettons de réduire à leur juste valeur les lourds articles qu'inspire à *l'Echo du Parlement* la résurrection de la loi de 1835.

Et maintenant voici la déclaration par laquelle le citoyen Rogeard crut devoir répondre à l'arrêté d'expulsion qui lui fut remis par ordre du ministre de la justice :

« J'ai défendu la liberté de conscience en France, je l'ai défendue en Belgique, je la défendrai partout et jusqu'au bout dans la mesure de mes forces. J'ai reçu ce matin un arrêté royal, délibéré en conseil des ministres, lequel m'expulse arbitrairement de la Belgique ; je déclare que je reste en Belgique dans mon domicile ; je déclare que je protesterai contre l'arbitraire par tous les moyens qui seront en mon pouvoir, et que j'attendrai l'emploi de la force publique et que je ne partirai qu'à mon heure et que je ne cèderai qu'à la violence. Je considère que j'ai un devoir à remplir envers l'opinion belge ; je tiens à le déclarer publiquement, et si je n'espère pas l'acquitter, j'espère du moins ne point passer pour ingrat ; je ferai donc ce que je dois à la cause de la liberté dans tous les pays, et ce que je dois à l'hospitalité, en Belgique ; je résisterai à l'arbitraire, et je protesterai sous toutes les formes, et je ne partirai que lorsque je serai arrêté. »

A. ROGEARD.

Fidèle à sa parole, Rogeard attendit, pour quitter le sol belge, que les agents de M. Anspach l'empoignèrent. C'est le 18 à 1 heure de relevée, à l'instant où notre ami sortait des bureaux de la *Rive gauche*, que la police accomplit cette triste besogne. Le convoi qui devait le transporter à la frontière ne partant qu'à 5 heures, Rogeard fut conduit dans un bureau de police de cette ville où, pour rendre hommage à la vérité, nous devons dire que l'on eut pour lui tous les égards qu'on est en droit d'attendre des employés de la Commune.

La conscience de M. Tesch est-elle tranquille après le départ du citoyen Rogeard ? assurément non. Le citoyen Longuet, principal rédacteur de la *Rive gauche*, a dû protester contre l'acte arbitraire qui frappait son ami, il a fait entendre des vérités peu flatteuses pour la royauté et fort mal sonnantes pour les favoris de M. Bonaparte, fussent-ils mêmes belges. Donc le *nommé* Longuet devait être expulsé. Une bonne fortune se présenta : le roi était rentré à Laeken, il suffit d'un petit souper ministériel et l'affaire fut baclée. Ce qui fut arrêté dans la pensée de l'ancien républicain luxembourgeois fut exécuté avec la promptitude qu'apporte le laquais à exécuter les ordres du maître ; et vendredi 21 notre ami Longuet reçut à son tour notification d'un arrêté d'expulsion qui le concernait. Comme le citoyen Rogeard, le courageux publiciste ne se soumit pas à l'injonction royale de gaieté de cœur et sans protester vivement. Pour lui encore il a fallu que la police se mette sur les dents ; ce n'est que mardi 25 au soir qu'il a été arrêté en sortant de la taverne anglaise, place du Musée, et transféré à l'amigo jusqu'au lendemain matin pour être ensuite jeté hors du pays.

O pauvre peuple ! que tes gouvernants flétrissent et diffâment aux yeux des nations en accablant d'iniquité ce que tu as de plus cher au monde : les apôtres des principes nouveaux, les régénérateurs du genre humain. Ne te laisse plus berner, duper, leurrer par des journalistes à gages. Sors de ton indifférence, de ta torpeur, de ton engouement et cherche par tous les moyens légaux en ton pouvoir à échapper au plus odieux régime qui fut jamais ! le régime despotico-constitutionnel.

Assez de honte, assez d'affronts que chacun fasse son devoir dans la mesure de ses forces, et la Belgique entrera bientôt dans l'ère du droit et de la Justice.

LA SCIENCE SOCIALE

SELON COLINS.

(Suite. Voir notre numéro 18).

Propriété.

Il y a deux espèces de propriétés : la première est relative aux individus, la seconde à la société.

La richesse sociale, la richesse collective, peut être possédée : par quelques-uns, ou par tous. Quand la richesse sociale ou collective est possédée par quelques-uns seulement, il y a *inégalité* quant à la richesse sociale ou collective. Quand cette richesse est possédée par tous *également*, il y a *égalité sociale*, toujours quant à cette richesse.

Plus la richesse collective est considérable, quand elle appartient également à tous, plus chaque individu est riche.

Moins la richesse collective est considérable, surtout quand cette richesse n'appartient qu'à quelques-uns, plus ceux qui n'y participent point, et sont en outre privés de propriété individuelle, se trouvent être pauvres.

Quelle est la source, l'origine de toute propriété ? Le sol comme *patient* ; l'homme ou le travail comme *agent*.

Dès que le sol est complètement aliéné, soit à un seul, soit à plusieurs, le paupérisme est inévitable. Dès que le sol entre à la propriété collective le paupérisme s'éteint nécessairement.

Dans les commencements de société, *et tant qu'il y a du sol à la disposition de chacun*, l'absence de propriété foncière individuelle, serait une injustice. L'aliénation du sol à des individus est, en outre, nécessaire alors, pour exciter au travail, pour développer les intelligences par la nécessité de satisfaire les besoins, et pour développer de nouveaux besoins, par les développements de l'intelligence. Voilà l'aliénation du sol à des individus, déjà justifiée.

Mais il y a une autre raison, bien autrement capitale, qui, pendant une certaine époque, justifie l'aliénation du sol, la voici :

L'aliénation du sol est la source du paupérisme. Or pendant toute l'époque d'ignorance sociale, de foi religieuse, de compression d'examen, l'ordre, vie de toute société, ne peut exister que basé : sur l'exploitation des masses par la plus petite minorité possible ; sur un prolétariat quelconque, soit d'esclaves domestiques soit d'esclaves sociaux ; sur le paupérisme enfin.

L'aliénation du sol a donc été nécessaire tant que l'examen a pu être comprimé, tant que le droit de la force a pu maintenir l'ordre.

Dès que l'examen est devenu incompressible, l'aliénation du sol est injuste, parce que le paupérisme, toujours croissant, est anarchique. Il devient donc nécessaire, sous peine de mort sociale, de faire entrer le sol à la propriété collective. On peut y arriver sans faire tort à qui que ce soit, et en faisant le bien de tous.

Hérédité.

Sous l'aliénation du sol, le despotisme se maintient par la transmission héréditaire des richesses. Lorsque le sol sera entré à la propriété collective, il y restera par l'inaliénabilité.

Toutefois, de ce que l'hérédité à été un des moyens de maintenir l'esclavage, il ne s'ensuit pas qu'elle doive être abolie ; il faut au contraire la conserver pour accroître les richesses par l'activité des individus. L'activité des individus ne peut être excitée que par la certitude pour chacun, que le fruit de son travail sera sa propriété individuelle à lui, à ses enfants, ou à ceux à qui il jugera convenable de la transmettre après sa mort. La propriété, la famille, l'hérédité, la faculté de tester sont de nécessité d'ordre social.

La seule hérédité sans testament qui soit nécessaire à l'excitation au travail, c'est l'hérédité *directe*. Tout autre est inutile à cette même excitation, tant que la faculté de tester existe. Donc, anéantissement par la loi, de toute hérédité collatérale, et entrée à la propriété collective de toute succession *abintestat*, sans héritier direct.

L'hérédité, tendant continuellement à diminuer la richesse collective en augmentant les richesses individuelles, conduirait à l'inégalité sociale, si elle n'était réduite, par un impôt aussi fort que possible ne portant cependant pas atteinte à l'excitation au travail ; un impôt de 25 pour 100 produirait le résultat voulu.

Finances.

Les finances sont à la vie collective, ce que le sang est à la vie individuelle. Lorsque le sol et les capitaux accumulés appartiendront à la collectivité, les fermages, loyers, intérêts, revenus, formeront le revenu social. Si à cela on ajoute les héritages *ab intestat*, l'impôt sur les successions ; — on conçoit que les finances seront portées à un tel point de splendeur : que la société fera très facilement et très utilement crédit aux individus, sans jamais avoir à le demander.

Education et instruction.

Vouloir que l'éducation et l'instruction des individus, soient relatives, en quoi que ce soit, au hasard de la naissance ; et prétendre à l'égalité *de tous* devant la justice sociale, devant l'organisation de la propriété, c'est une utopie à nulle autre pareille. Et si l'égalité sociale, l'égalité devant la justice, est devenue nécessaire à l'existence de l'ordre, de la paix, du bien-être universel, prétendre à cet ordre, à cette paix, à ce bie-nêtre en laissant l'éducation et l'instruction des individus relatives au hasard de la naissance, est une double utopie, pouvant seulement exister chez la folie portée au dernier degré possible.

Vouloir que la *liberté sociale* des individus,

puisse exister en présence de *l'inégalité sociale* de ces mêmes individus, est une utopie de même force.

Vouloir que l'égalité d'éducation et d'instruction puisse exister en dehors d'une éducation et d'une instruction socialement données à tous indistinctement, comprenant : logement, nourriture, habillement, entretien, etc., est une autre utopie de même force.

Vouloir que l'éducation et l'instruction relatives à l'égalité sociale, puissent être données dans l'état actuel des finances, ou dans tout autre état de finances relatif à la société actuelle, est encore une utopie.

Particularisons par des exemples :

Une famille, c'est-à-dire l'homme et la femme, n'a point d'enfants. Une autre famille, c'est à dire l'homme et la femme, a dix ou vingt enfants. Et vous voulez que pour ces deux familles, l'égalité sociale existe : si la société ne se charge point complètement de l'entretien, de l'éducation et de l'instruction des enfants ! utopie.

Un autre exemple : deux familles ont des enfants. La première fait de ses enfants des voleurs; la seconde en fait d'honnêtes gens. Et vous voulez que pour ces deux familles l'égalité sociale existe ! utopie.

(*La suite au prochain numéro.*)

Lettre d'un nègre libre aux nègres blancs d'Europe.

Mes très-chers frères,

On ouvre chez vous des souscriptions en notre faveur, je vous en suis très reconnaissant. On vous dit dans vos journaux, et l'on répand dans votre public, que je ne veux pas de la liberté et que je regrette le fouet du maître. Calomnie ! calomnie ! Seulement je m'aperçois qu'en me rendant libre du propriétaire dont j'étais l'outil, la machine, la chose taillable à merci, on me fait entrer dans l'esclavage de l'ouvrier libre, qui, chez vous, est la plupart du temps libre de crever de faim, et j'ai des lubies de vouloir sauter par-dessus l'esclavage libre de vos industries, pour arriver d'un saut à la liberté que vous rêvez, c'est-à-dire à l'association des travailleurs s'exploitant eux-mêmes, sans passer par les usuriers du travail, qui s'entremettent entre vous et le consommateur. Car, avouez le, chers frères, vous ne servez qu'à enrichir les heureux capitalistes qui jouent sur votre concurrence de misère et font des fortunes sur vos talents, en vous rençonnant tant qu'ils peuvent pour se retirer dans leur villa, en vous laissant les yeux pour pleurer.

Et vous nous appelez esclaves ! Et vous croyez nous avoir émancipés en nous aidant à secouer le bâton du maître !.... Il est vrai que l'on ne peut ni vous battre, ni vous vendre, ni vous faire la chasse à travers champs pour vous ramener à l'établi, mais la faim, la concurrence, la famille, sont autant d'argousins qui vous persécutent.

Et, non content de vous rabaisser en vous honorant d'un peu d'ouvrage quand vous avez le bonheur d'être bons ouvriers, on vous demande, en pays libre, de penser, de croire, de voter selon la volonté de votre très-honoré patron.

Vous avez vu se former, à vos côtés, des sociétés nombreuses, réunissant leurs capitaux pour exploiter les chemins de fer, les usines, les fabriques ; ces sociétés n'ont spéculé que sur les rabais de vos journées; la misère dans les ateliers, amenée par les machines, leur a fourni des manœuvres à vil prix. Ces sociétés sont formées de tout bois, de toute croyance, de toute religion ; le dividende les fait boire à la même coupe ; et si elles ont réalisé de grandes voies ferrées, dont plus tard les peuples profiteront, elles n'en ont pas moins sorti de l'industrie des millions qui n'y reviendront qu'à la longue, tandis que vous tirerez la langue.

Or, en face de l'association des gros écus, en face de l'accord des parasites, vos très-honnêtes exploiteurs, qui ne vont en voiture, qui ne vivent en châteaux qu'en faisant des chiffres, qu'en jouant à la Bourse, qu'en prêtant à usure, vous en êtes encore à chercher le secret de vous exploiter vous mêmes, d'associer vos forces, vos talents, pour vendre vous-mêmes vos produits sans l'intermédiaire trompeur qui joue sur vos privations mutuelles, qui vous dîme, vous et le consommateur; et pour de misérables diversités, de branches, de parties, de pièces d'industrie, pour un honteux esprit de corps, pour de futiles passions, vous ne savez pas vous entendre.

Et vous n'aspirez tous qu'à vous enlever la ration, qu'à vous dominer les uns les autres, qu'à devenir les maîtres les uns des autres. Gardez donc votre esclavage volontaire ; vous avez été instruits, vous avez des écoles, des académies, de l'éducation ; vous êtes dès longtemps civilisés, et vous nous reprochez, à nous, la triste habitude du servage.

Mais, au nom de Dieu ! que voulez-vous exiger de nous, qui n'avons jamais lu un livre de philosophie, qui n'avons jamais eu de J. J. Rousseau, de Voltaire, de Mirabeau, de quatre-vingt-neuf, de 1030, de 1848. A nous, qui sortons comme d'une tombe, les membres brisés de coups, le cerveau chargé d'ignorance, le sang figé par les pénibles travaux, nourris de haine, abreuvés de servitude ; tandis que vous, depuis dix-neuf siècles, on vous prêche l'égalité, la dignité, la charité, la délivrance chrétienne et le sacrifice mutuel.

Pardonnez-nous donc, si en ce jour, si à l'heure d'un réveil de cauchemar, notre tête est lourde comme celle du bœuf que l'on délivre du joug.

Et, avant de nous condamner pour notre abaissement auquel ont contribué quantité de vos millionnaires, réfléchissez à votre humiliante condition et à votre servitude volontaire, d'autant plus volontaire que vous avez tout en main pour vous rendre libres, et pour nous éviter de passer par votre état d'esclavage industriel, sans nous arrêter quelques cent ans à la chaîne du parasite exploiteur de ceux qu'il appelle ses frères.

Et puis, une autre chaîne que nous présente votre civilisation : Voilà déjà des centaines de missionnaires qui se disputent nos âmes ; les uns nous montrant Rome comme le seul tabernacle du ciel, la seule route pour éviter l'enfer ; l'autre nous prêchant la religion réformée, le libre examen, en exigeant de nous la foi dans les mystères incompréhensibles, la foi dans un livre écrit, disent-ils, par le Saint-Esprit,—alors qu'on n'avait inventé ni le papier, ni les plumes, ni l'imprimerie.

Deux jolis cadeaux, ma foi, que vous nous offrez là. Voilà dix-neuf siècles que l'on vous tenaille, que l'on vous taille, que l'on se dispute la gloire de vous baptiser dans l'eau bénite ou dans l'eau non bénite ; dix-neuf siècles que l'on vous pousse à vous entr'égorger les uns les autres pour nourrir des princes, des cardinaux, des papes, pour leur bâtir des palais ; voilà dix-neuf siècles que des moines gros et joufflus, que des prêtres ventrus, que d'autres qui se font leurs adversaires par plus de simplicité, par plus de prétendue vérité, vous prêchent toutes les vertus évangéliques. Et vous voilà tout aussi bornés, tout aussi misérables, tout aussi taillables que nous. Qui sait ? Il ne faudrait peut-être qu'un tison, qu'une étincelle, pour vous ramener aux saintes boucheries des Vêpres Siciliennes, des Saint Barthélémy ; vos religions ont partout servi les tyrans, comme les tyrans se sont mis à leur service : ils ont l'éteignoir de l'ignorance de l'armée noire pour tenir le taureau par les cornes, et l'armée du sabre pour lier le joug, et c'est là tout ce que vous nous offrez en échange de notre esclavage ! Merci, nous voulons être libres, mais, de grâce, gardez vos rois, vos maîtres et vos fers.

(*Carillon de St-Gervais*). *Un noir libre.*

Bibliographie.

LA RÉVOLUTION DANS L'ARMÉE FRANÇAISE. — ÉLECTION DES SOUS-OFFICIERS EN 1848. PAR BOICHOT, REPRÉSENTANT DU PEUPLE A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

La révolution dans l'armée ! Oui, cela s'est vu en 1848, comme la révolution dans le clergé, la révolution dans la bourgeoisie, la révolution dans la magistrature, la révolution dans le gouvernement; et plût au ciel que gouvernement, magistrature, bourgeoisie, clergé, armée, se fussent dès l'origine mis en travers du mouvement, le char révolutionnaire leur eût probablement passé sur le corps, et aujourd'hui nous en serions à jamais délivrés. La révolution fut *dans* tous les pouvoirs alors qu'elle aurait du se faire *contre* tous les pouvoirs ; la révolution devait donc échouer ; elle tomba sous les coups de ceux-là mêmes qui l'avaient applaudie ; le gouvernement provisoire devint l'Empire, la bourgeoisie engraissa de plus belle, la magistrature, esclave du prince, jugea les héros de la révolution, l'armée les fusilla et le clergé entonna ses *te Deum* sur leurs cadavres.

Le citoyen Boichot n'a pas prétendu retracer toute l'histoire de 1848 ; son but était plus modeste et non moins utile. Son travail, résumé de ses impressions personnelles, ne contient que la relation des faits accomplis dans le cercle immédiat de son action. La plupart de ces faits ayant été dénaturés, il lui a paru utile de les rétablir dans leur intégrité. Rien de plus intéressant que l'ouvrage du sergent Boichot. L'esprit républicain de l'armée sous la monarchie d'Orléans, l'union du peuple et des soldats lors de l'explosion de février, l'imprévoyance du gouvernement provisoire aboutissant à la rédaction ouverte du général Cavaignac et à la présidence de Louis Napoléon ; la candidature de trois sous officiers, dont le sergent Boichot ; l'arrestation de Boichot; le soulèvement des deux bataillons du 7e léger Boichot ; refusant à ses camarades, qui viennent de le délivrer, de quitter sa prison (par eux démolie) et conduit au donjon de Vincennes ; enfin sa mise en liberté et son élection ainsi que celle du sergent Rattier, par trente mille voix de majorité, contre MM. Thiers et Molé non élus. A l'Assemblée législative, où la présence de trois sous-officiers en uniforme excita une certaine émotion, Boichot et ses camarades signérent la mise en accusation du prince Louis et de ses ministres. La proposition fut rejetée. La république était définitivement perdue.

Depuis, le citoyen Boichot, réduit comme tant d'autres à vivre sur la terre étrangère, y a consacré sa vie à l'éducation du peuple et de la jeunesse; comme soldat, comme citoyen, comme homme, il peut donc être donné en exemple ; le malheur en l'accablant n'a fait que le grandir.

La deuxième partie du livre du citoyen Boichot est consacrée à un projet d'organisation de la force publique. Ce projet consiste à substituer à l'armée permanente une armée nationale, composée de tous les citoyens en état de porter les armes, de 20 à 60 ans, et équipée, armée et habillée aux frais de l'Etat. Les nominations se feraient à l'élection. Le code militaire et les conseils de guerre seraient supprimés. Au lieu d'avoir une armée de 861,000 hommes, la France en aurait une de près de 9 millions. Au lieu d'une dépense de près de 1,400 millions on en aurait une de 200 millions seulement ; la liberté intérieure serait garantie, et la France « ferait respecter dans le monde entier l'ascendant de l'idée démocratique. » Les Etats-Unis du Nord n'ont-ils pas, sans armée permanente, écrasé l'insurrection du Sud ?

L'amour de la vérité nous force à présenter au citoyen Boichot quelques observations ; du reste nous sommes convaincus que l'auteur préfère une critique sincère à des éloges banals qui répugnent à son caractère.

Donc, cette épée justicière que vous mettez dans

la main de la France, êtes-vous certain qu'elle frappera toujours les coupables, jamais les peuples innocents? Si tous les peuples adoptent votre organisation formidable, la proportion ne reste-t-elle pas la même qu'aujourd'hui? Les Etats-Unis, que vous citez pour exemple, avaient-ils absolument raison? Du reste leur guerre n'eut-elle pas été moins homicide, moins coûteuse et moins longue, avec une armée réduite des deux côtés au dixième? Le citoyen Boichot n'a fait qu'agrandir le problème de la guerre; en sera-t-il plus facile à résoudre? Il ne nous semble pas avoir suffisamment réfléchi à la contradiction de ces deux mots : armée, révolution. L'armée est à la révolution ce que la guerre est à l'équilibre; la guerre, c'est vrai, mène à la balance de toutes les forces vives de l'humanité, en les mettant en présence; mais, cette balance établie, la guerre est une déesse détrônée, indigne même d'inspirer le poète. Voulez-vous la fin des guerres politiques? résolvez le problème des guerres économiques; ne luttons pas contre des ombres!

Qu'elle est la cause de l'armée? La guerre... De la guerre? L'antagonisme économique. Voilà le problème.

Mais pourquoi une armée permanente, pourquoi pas une armée nationale? Parce que c'est impossible. Notre organisation politique est en rapport étroit avec notre système économique; à division du travail il faut armée permanente. Chez les barbares et les sauvages, la guerre est pour ainsi dire l'occupation unique, le travail par excellence, là tout le monde est soldat, tout le monde vit de vol; d'où le droit de propriété, droit du plus fort, droit du guerrier, du voleur; mais qui donc aujourd'hui nourrirait un peuple entier armé, la guerre ne durât-elle que vingt jours? Faudra-t-il que les nations s'entre-dévorent? Le budjet militaire sera moindre, dites vous; mais vous avez oublié d'y faire entrer le déficit dans la production. Ne faisons pas de la terre un camp, mais un atelier; pas de casernes, des écoles!

Les armées permanentes sont à l'index de la démocratie: c'est justice. Mettons y les armées quelconques. Nous ne défendons pas les armées permanentes, pas plus que nous ne voulons de la division du travail sans contre-poids de la division du travail. Mais pour cela, irons-nous nous jeter dans les bras du communisme antique, caractérisé par l'indivision des fonctions?

— Mais l'armée permanente est un danger pour les libertés intérieures! — Soit, mais pas plus que l'armée nationale; la guerre et l'armée sont précisément l'effet du défaut d'équilibre, de balance (*libra*, liberté). N'imputons pas à l'effet, remontons à la cause. Du reste, l'esclavage est plus dans la conscience que dans les obstacles extérieurs et artificiels, phénomènes eux-mêmes de notre organisation psychologique. Il suffit de vouloir la justice pour que la justice règne; contre un peuple debout il n'y a pas de despotisme qui tienne; les tyrans ne sont pas sur les trônes, ils sont au fond de nos âmes, ils sont la chair de notre chair, le sang de notre sang; ceux que nous voyons n'en sont que la fantasmagorie. Libres ou esclaves, nous sommes éternellement ce que nous sommes dignes d'être!

Ces quelques observations faites, renvoyons le lecteur au livre du citoyen Boichot, pour y faire plus ample connaissance avec l'auteur. Une grande idée morale domine cet ouvrage, idée que ces malheureux que la conscription va choisir dans les rangs des travailleurs, devraient n'oublier jamais: le soldat est avant tout un homme, un citoyen; les lois les plus impératives de la discipline doivent se courber devant les lois éternelles de la justice, inscrites dans la conscience de tous les hommes.

C'est pourquoi le citoyen Boichot a fait mieux qu'un beau livre, il a fait un bon livre, un livre honnête. Cet éloge serait vulgaire, s'il était permis de l'adresser à tous les écrivains; aujourd'hui il devient précieux pour sa rareté.

Souscription en faveur d'un ouvrier menuisier, cruellement éprouvé par l'incendie.

Total des listes précédentes. .	Fr.	109	92
C. Jeannin.			50
Paul Janson.		1	00
Un Prolétaire, disciple de Colins		2	00
Michel de Ticken de Terhove.		8	00
Total.	Fr.	121	42

LE CHAMP DE L'AVENIR.

EXTASE.

Le champ de l'avenir devant moi se déroule
Et mon âme y pénètre avec ravissement!
O comble du bonheur! l'homme paisible y coule
Ses jours dans le travail et le contentement!
La solidarité devient la juste règle
Des intérêts communs; on ne sait plus haïr;
Chacun mange à son gré le froment ou le seigle;
Il n'est plus d'indigent au champ de l'avenir.

Plus de trône, d'autel, de monarque, de prêtre,
Plus d'insolent orgueil, plus d'immoralité!
Au champ de l'avenir je vois, je vois paraître
La justice, l'amour, le droit, la liberté,
Le bien être, la paix, la joie en la famille,
La gaîté que du cœur rien ne saurait bannir;
Je vois sur chaque front la pureté qui brille,
Puissé je prendre place au champ de l'avenir!

Point d'immondes taudis, point d'infimes misères,
Point d'infects lupanars où se souillent nos sœurs,
Les bouges à soldats ne sont plus nécessaires,
Le sol n'est plus en proie à quelques possesseurs;
Plus de ces magistrats que l'on appelle intègres,
Juges toujours plus prompts à frapper qu'à punir!
Plus de gros satisfaits, d'affamés aux corps maigres,
L'égalité pour tous au champ de l'avenir.

Plus d'ignoble échafaud, de prisons cellulaires,
Plus d'iniques arrêts par caprice rendus,
Plus de code bourré de lois impopulaires,
Plus de plaideurs marchands, d'accusateurs vendus,
Plus d'injustes procès, d'infâme flétrissure,
De mouchards qu'à grands frais il faut entretenir;
La liberté partout remplace la censure
Et l'équité gouverne au champ de l'avenir.

L'ignorance a quitté cette nouvelle sphère,
Elle a pris le chemin des iniques abus;
D'ombres on ne voit plus se couvrir l'atmosphère
Et des flots de clarté sont partout descendus.
On voit de toute part par la presse, à l'école
L'esprit se féconder, s'éclairer, s'assainir,
Le professeur comprend son véritable rôle,
Tous ont droit à l'étude au champ de l'avenir.

Quel spectacle nouveau s'offre à ma rêverie?
D'immenses ateliers, de splendides bazars
Où s'étalent pour tous les fruits de l'industrie,
Il n'est plus de palais si ce n'est pour les arts.
Le peuple avec effroi ne voit plus la machine,
Il sait de son concours à propos se servir,
Le travail ne peut plus lui fatiguer l'échine,
Plus de fardeau trop lourd au champ de l'avenir.

Plus de vaines sueurs, plus d'indigne salaire,
De fatigues sans fruits, plus d'exploitation.
Au pénible labeur engendrant la misère
Enfin a succédé l'association.
Arrière les soucis, la haine, la vengeance!
Plus d'égoïsme au cœur, de patrons à honnir
Chacun selon sa force et son intelligence
A trouvé du travail au champ de l'avenir.

Salut, champ vénéré! salut, terre promise!
Mon âme à ton aspect s'emplit de volupté.
Ah! puisse-t-elle un jour, un seul jour, être admise
A jouir d'une part de ta réalité!
Car si puissant que soient les maîtres de la terre,
Je le sens, je le veux, leur règne doit finir:
Alors tu rentreras, ô race prolétaire!
Dans les félicités du champ de l'avenir.

PROSPER VOGLET.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

DENIS,

TYRAN DE SYRACUSE.

Mélodrame en 5 actes et 6 tableaux,

Par V. V. D. D.

1 franc 25 centimes pour les souscripteurs et 1 fr. 50 cent. après la publication.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

PAUVRE FRANCE!

Par A. ROGEARD, auteur des *Propos de Labiénus*.

1 vol. petit in-18. — Prix : 1 franc.

Expédition *franco* contre envoi de 1 fr. en timbres-poste, 12, rue Saint Jean, Bruxelles.

PILULES VÉGÉTALES
DU DOCTEUR HORNER.

Membre de l'Académie de Médecine de Paris.

Les célèbres pilules végétales *purgatives* et *dépuratives* du docteur Horner sont préférées des médecins comme étant le purgatif le plus *doux* et le plus *facile à prendre*. Elles agissent avec une supériorité incontestable sur tous les purgatifs connus comme étant le meilleur dérivatif et dépuratif, elles n'irritent pas les organes digestifs, c'est là un fait considérable. Aussi nos médecins célèbres prescrivent les pilules végétales du docteur Horner notamment dans les maladies suivantes : l'asthme, la phtisie, les maux d'estomac, mauvaises digestions, constipations habituelles, maux de tête, hémorrhoïdes, glaires, rhumatisme, goutte, fièvre, névralgie, maux de ventre, de la poitrine, de la vessie, de l'hystérie, pâles couleurs, ophthalmies, de l'apoplexie, vices du sang et de toutes les affections de la peau, des dartres et des écrouelles, scrofules, rougeole, impetigo, soriasis, pityriasis, eczema aigu et chronique, etc., etc.

Faciles à prendre, n'ayant *aucun mauvais goût*, elles sont *avalées sans répugnance* par les *femmes* et les *enfants*. Elles n'exigent *ni tisane, ni repos*, conviennent à tous les *âges* et à tous les tempéraments — Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque boîte contenant des observations de guérison et se délivre gratis chez tous les pharmaciens.

Prix de la boîte : 5 francs 50 centimes et la demi boîte : 2 francs. — Evitez la contrefaçon.

Injection Astringente
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Hygiénique, infaillible et préservatrice. Guérison en trois jours des gonorrhées, blennorragie, ulcères et de toutes les maladies contagieuses anciennes et récentes sans rien lui adjoindre; un seul essai en prouvera l'efficacité. Elle est supérieure à toutes les injections préconisées jusqu'à ce jour et ne cause *aucune douleur*.

Voir le prospectus très-détaillé qui accompagne chaque flacon. — Prix : 4 francs

---

INJECTION TONIQUE
ET DÉTERSIVE DE HORNER.

Rafraîchissante, infaillible et préservatrice. Ce remède héroïque, approuvé par les premiers médecins de Paris pour la guérison radicale en peu de jours des *fleurs blanches* (*leucorrhée*), *ulcères* anciennes et récentes, *efflorescences* et *rougeurs* de toute espèce. — Prix du flacon : 5 francs, contenance un demi-litre. — Dépôts : MM. Michils, pharmacien, rue Cantersteen, 12; Ramlot, pharmacien, rue des Bouchers, 58; Ricourt, pharmacien, rue du Méridien, 51, à Bruxelles; Joseph Lauwers, droguiste, rue Kladorp, à Anvers; Janssens, à Malines; Cambrésy, à Liége; Achile Van Arenberg, à Louvain; Jossart, à Namur; Lescot, à Tournay; Accarain, à Mons; Cappe, à Charleroy; Etienne Clapuis, à Verviers; De Bast, à Gand; Vavs Fryson, à Bruges et dans toutes les bonnes pharmacies de la Belgique.

Numéro 20. 3me Année. 20 Octobre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ETRANGER,
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 20 Octobre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les inquiétudes du gouvernement anglais, causées par l'agitation qui se produit en Irlande et par les terribles menaces des fénians, sont bien loin encore d'être calmées, et déjà un autre sujet de craintes sérieuses vient assaillir le cabinet de St-James.

Nous ne parlerons ni de l'insurrection des Tartares, ni du soulèvement de la Nouvelle-Zélande, ni de la fermentation qui règne parmi les populations des Indes anglaises, fermentation entretenue et encouragée par les manœuvres de la Russie ; les hommes clairvoyants, en Angleterre comme ailleurs, ont compris depuis bien longtemps que, grâce au progrès que la civilisation fait chaque jour, le besoin d'indépendance et d'autonomie se fait sentir chez les peuples les plus arriérés, et partant, que les riches colonies, qui sont aujourd'hui les plus beaux joyaux de l'empire britannique, doivent tôt ou tard se transformer en états libres et cesser d'être indignement exploitées par le mercantilisme des commerçants anglais. La Grande Bretagne, il est vrai, use de tous les moyens en son pouvoir pour conserver ses possessions lointaines, mais n'éprouvera pas la moindre surprise le jour où elles lui échapperont.

L'évènement politique que nous voulons signaler à l'attention de nos lecteurs, consiste dans les réclamations faites à l'Angleterre par les Etats-Unis, au sujet du payement des dégats causés par la marine confédérée pendant la guerre qui vient de finir. Le cabinet de Washington fonde ses réclamations sur ce que l'Angleterre, qui prétendait se poser en puissance neutre, a reconnu les états sécessionnistes comme belligérants et n'a pas cessé d'alimenter leur flotte en permettant, dans ses chantiers, la construction de navires de guerre pour le compte des confédérés, entre autres l'Alabama, un des plus terribles engins qu'ait pu produire le génie de la destruction.

Loin de repousser ces réclamations avec sa raideur habituelle, l'altière nation, qui se dit la première puissance maritime du monde, a cru devoir entrer en voie d'arrangement. Repoussant les conseils de quelques uns de ses hommes d'état, elle ne propose point de soumettre la question à la sagesse d'un arbitre, (nous le regrettons fort pour M. Léopold Ier ; il eût eu, comme dans l'affaire du Brésil, la satisfaction d'étonner l'univers par ses sublimes inspirations.) L'Angleterre se borne à charger lord Russel de proposer à M. Adam, ministre d'état de l'Union, de s'en rapporter à la décision d'une commission composée de juristes anglais et américains.

Nous ne saurions prévoir si cette proposition sera accueillie ; au cas échéant, nous n'y voyons qu'un moyen de temporisation ; l'Angleterre, selon nous, ne se résoudra pas plus à payer les indemnités exigées que la grande république ne se désistera de ses justes réclamations. Donc, les dépêches échangées entre MM. Russel et Adam ne nous semblent être autre chose que le préliminaire d'un *casus belli*, dont le commerce anglais, tout le premier aura cruellement à souffrir.

Tandis que la presse impériale s'efforce d'endormir l'Europe dans une fausse sécurité à l'endroit de la prospérité toujours croissante de l'empire de M. Maximilien, l'Amérique vient d'appliquer tout en plein sa large main républicaine sur la face hideuse de l'empire de décembre. On sait que l'an passé déjà M. Sewart a fait savoir que jamais les Etats-Unis ne reconnaitraient le nouvel empire. Aujourd'hui le secrétaire d'Etat vient d'informer le représentant du gouvernement français à Washington que le recrutement opéré en Egypte par la France pour le compte de M. Maximilien inquiétait vivement le peuple américain, et qu'en outre une plus longue intervention armée de la part de la France au Mexique pourrait entrainer les plus graves conséquences.

En présence d'un pareil sujet d'angoisses, l'élu de la providence a bien le droit d'aller chercher à Compiégne des distractions en compagnie des majestés portugaises ; il va sans dire que pour cacher au public les tribulations du maître, les journaux s'appliquent à démontrer que cette nouvelle est un énorme canard inventé par la démagogie pour jeter le discrédit sur l'œuvre de l'auguste empereur. Le correspondant de *l'Echo du Parlement* a trouvé un mot bien fait pour rendre la quiétude aux abonnés de ce journal.

« Cette nouvelle, dit-il, est la préparation d'un coup de bourse qui doit avoir sa corrélation dans l'émission de l'emprunt mexicain de 1864 » (*sic*)

Ne serait-ce pas plutôt la préparation du coup de canon qui doit relever la République au Mexique et faire craquer jusque dans sa base fragile l'empire de M. Bonaparte ?

Aux alarmes qu'un avenir gros d'orage fait naitre dans l'âme des admirateurs du nouvel empire Hahsbourgeois viennent se joindre les inquiétudes du présent qui ne sont que trop justifiées.

Si crédules que soient ces bonnes gens, ils éprouvent parfois la tentation d'aller fourrer le nez ailleurs que dans les colonnes du *Moniteur* français ; dès lors ils doivent savoir qu'à l'heure qu'il est la fièvre et le *vomito negro* font de nombreuses victimes dans l'armée des envahisseurs ; c'est surtout dans le Michoacan, aux environs des terres chaudes où l'on espérait renfermer le brave Regules, que les cas de mortalité sont les plus fréquents. Ils doivent savoir aussi que par suite des inondations et de l'interruption des voies de communication, le manque de provisions et de vivres jette le découragement dans bon nombre de garnisons ; enfin les derniers succès des *dissidents* (style des *vainqueurs*) ne sont ignorés de personne. Chacun sait que si Juarès a abandonné Chihuahua, c'est pour attirer les impérialistes plus au cœur du pays et rendre ainsi leur horrible tâche de plus en plus périlleuse : d'ailleurs, si l'on veut être édifié sur la situation du fameux empire mexicain, il suffit de lire les lettres qu'adresse Juarès à Roméro, son chargé d'affaire aux Etats-Unis, ainsi que les dépêches qu'il envoie aux gouverneurs des provinces non conquises. On s'y convaincra que l'empire se réduit tout juste au territoire occupé par ses troupes et que toute la sécurité dont il jouit se réduit à un éternel *qui vive!*

Il paraît qu'un des inculpés dans l'affaire des Fénians qui se déroule en ce moment devant les tribunaux de Dublin aurait révélé que les Fénians devaient opérer leur débarquement vers la fin de septembre et fournir aux populations irlandaises des armes et de l'argent pour commencer l'insurrection, (jusque là rien d'invraisemblable), puis procéder par le massacre, l'incendie et le pillage à l'accomplissement de leur entreprise. Nous nous demandons combien le gouvernement anglais aurait payé à ce gredin pour lui faire vomir devant des juges cette absurde calomnie qui doit servir à effrayer le malheureux peuple irlandais.

Le fénianisme vient de donner lieu à un fait sans précédent dans l'histoire de la Grande Bretagne. Un journaliste irlandais est envoyé devant les assises sous l'accusation du crime de haute trahison envers la couronne pour avoir donné le jour à un article en faveur du mouvement insurrectionnel qui se manifeste en Irlande. Nous ne saurions trop flétrir cet acte posé par des magistrats courtisans, car si cet attentat à la liberté de la presse trouve des juges assez dévoués au despotisme pour être consommé par la condamnation de l'écrivain, l'Europe aura perdu le seul coin de terre où l'homme peut encore dire sa pensée tout entière sans redouter ni bâillon ni cachot.

Saragosse et Munich viennent d'avoir eu leurs émeutes. A Saragosse, les *perturbateurs de l'ordre* avaient pour motif le taux exorbitant des impôts de l'octroi ; la soldatesque a écharpé bien des gens, la police a fait de nombreuses arrestations, mais en fin de compte l'autorité a baissé pavillon devant les *perturbateurs de l'ordre ;* les impôts de l'octroi ont été considérablement réduits.

A Munich, la cause des troubles est, dit-on, bien plus futile, seulement nous nous réservons le droit de n'y pas trop croire. On assure que l'arrestation d'un jeune étourdi, ayant chanté des couplets érotiques, aurait poussé la population à se ruer sur les gendarmes et les soldats pour obtenir l'élargissement du chanteur. Pendant deux jours les habitants ont résisté à l'autorité du sabre, huant et sifflant chaque fois qu'un officier manifestait l'intention de faire une sommation. Cinq personnes ont perdu la vie dans cette affaire, bon nombre ont été gravement blessées et environ deux cents arrestations ont été opérées. Sans l'intervention de

la garde nationale qui, par son attitude digne en cette circonstance, a rendu la population au calme, on songe avec effroi à ce qui eût pu arriver, car jamais la haine envers le soldat et envers la police ne s'est plus ouvertement déclarée.

Ces émeutes partielles qui sont si fréquentes par le temps qui court ne sont-elles pas les escarmouches de la dernière guerre sociale qui doit nous sauver?

Nous apprenons que le premier novembre 3,500 hommes de l'armée expéditionnaire doivent quitter Civita-Vecchia. Le pape semble ne pas s'en émouvoir, il a déjà 7,500 soldats qui sauront bien sauvegarder son trône contre les orages de la révolution. Que disons-nous? Notre Saint Père a mieux que tout cela. Dans plusieurs évêchés du midi de la France, notamment dans ceux de Tours et de Montluçon, on distribue aux fidèles un petit opuscule contenant d'importantes révélations faites par la Sainte-Vierge à une religieuse de grande sainteté. On y lit, entre autre révélations, que de nombreuses légions d'anges, sur l'ordre de M. le Père éternel, sont toutes prêtes à se mettre au service de la Sainte Eglise. Après cela, est-il étonnant que se sentant si bien protégé, le vieil enfant qu'on appelle le chef de la chrétienté ait complété les malédictions lancées par son encyclique contre le XIX^e^ siècle, en décochant, dans sa dernière allocution, ses saintes foudres contre la franc-maçonnerie. Que n'a-t-il fait la nomenclature des sociétés rationalistes surgies en notre temps, qui gênent si fort le catholicisme et qui, sans aucun doute, méritent bien la terrible excommunication! Serait-ce que la Sainte Eglise ne cite qu'avec terreur les nombreux adversaires contre lesquels lutte son agonie? Quoi qu'il en soit, en voyant la peur de l'affranchissement des intelligences, inspirer de si misérables bravades contre la liberté d'examen, à ceux qui se disent tout puissants, nous ne saurions nous défendre d'être pris d'une profonde pitié pour ceux qui ajoutent foi aux vociférations des ministres d'un prétendu dieu et nous nous sentons forcés de nous écrier avec la fièvre de l'impatience : ô bêtise humaine! quand donc disparaîtras-tu pour faire place à la science et à la raison?

LE FENIANISME.

« Tout le complot s'est évanoui dans l'air. Il n'y a ni rebellion, ni guerre, ni « confédération »; l'empire britannique n'a pas été à l'agonie. Notre guerre civile a été terminée en quelques minutes, par un détachement de police. Nous n'avons pas appelé sous les armes un seul volontaire; l'impôt n'a pas été augmenté même d'une pièce de six pences. Un ordre a été donné à un poste de constables et aussitôt notre Richmond a été pris, nos prisonniers d'état ont été gentiment logés en prison, et nous n'avons certainement aucune raison d'être mécontents des preuves que le fénianisme a données à l'Europe. »

Ainsi s'exprime le *Times*. Selon lui, le fénianisme est détruit; il a suffi d'un détachement de police pour le voir s'évaporer dans l'air en quelques minutes! Eh bien, détrompez-vous, seigneur *Times*, le fénianisme n'est pas mort, il vit, et il est plus en vie que jamais. Le fénianisme n'existe pas seulement en Irlande, ni en Angleterre, ni en Amérique; il existe partout où il y a des prolétaires; car le fénianisme n'est pas une secte, c'est une classe nombreuse d'esclaves collectifs, végétant et languissant dans la misère, sous le despotisme du capital possédé par un petit nombre. Le fénianisme, c'est le paupérisme; et le paupérisme, malheureusement, n'est pas éteint; il grandit sur une ligne parallèle au développement des richesses. Le fénian, c'est l'ouvrier qui demande du pain pour lui, sa femme et ses enfants, c'est le travailleur qui réclame un salaire juste et équitable pour prix de ses services; c'est le peuple enfin qui demande justice et s'agite dans les tortures de la faim et du désespoir. Voilà ce que c'est que le fénianisme!

Au lieu de chanter victoire, vous feriez mieux, despotes, de vous enquérir sérieusement de la véritable cause de la manifestation qui vient d'avoir lieu; au lieu d'en parler en étourdis, votre devoir serait de réfléchir sur les dangers de la situation sociale actuelle. Vous êtes menacés de mort; on vous le crie, on vous en avertit, et vous n'entendez pas; vous ne voulez ni voir ni comprendre. Pourquoi? Parce que vous avez peur; parce que vous craignez d'envisager la position en face; parce que, comme vos aînés tombés en 1789, vous préférez vous vautrer dans la fange, dans les plaisirs immondes et dans la corruption, que de faire justice. Eh bien, comme vos aînés, vous serez balayés par la tempête; comme vos aînés, vous expierez dans l'exil votre coupable négligence, votre stupide aveuglement; comme vos aînés, vous serez obligés d'abandonner des richesses que vous avez voulu conserver, alors qu'elles étaient, entre vos mains, des motifs de haine, de discorde, de rebellion, de révolte; qu'elles étaient, dis-je, des causes d'anarchie et de mort. Par pitié pour vos femmes et vos enfants, prenez y garde!

Vous n'ignorez cependant pas, capitalistes anglais, la triste condition de vos travailleurs; la misère du peuple irlandais est-elle donc un conte inventé à dessein pour effrayer les imaginations? Que se passe-t-il dans vos immenses fabriques, où l'ouvrier compte ni plus ni moins que pour un accessoire de la machine? Le salarié meurt littéralement de faim; il est dégradé physiquement et moralement; la mère, pour pouvoir travailler, donne à son enfant des soporifiques qui le tuent; elle lui administre une, deux, trois et jusqu'à cinq gouttes de laudanum; en l'année du choléra, vers 1830, la mortalité a été moins considérable que les autres années, et on a attribué cette singularité à la grande quantité de secours distribués cette année-là aux pauvres pour leur soutenir les forces et les préserver de la maladie, de sorte que *le choléra a fait mourir moins de monde que la misère!* Voilà ce qui se passe en Angleterre et en Irlande; voilà la cause du fénianisme.

« Il est à remarquer, dit le *Journal des Débats*, que les conjurés ne font partie d'aucune des classes importantes de la population; ils ne sont ni de la noblesse, ni du clergé, ni du peuple des campagnes. Ils sont recrutés dans la classe moyenne et laïque des employés, des boutiquiers, des ouvriers des premiers degrés, parmi ceux qui, en France, représenteraient la classe des esprits forts, des lecteurs de Béranger. »

On le voit : ce sont les prolétaires intelligents qui se font révolutionnaires; il n'y a rien d'anormal à celà, les riches n'ont aucun motif d'être mécontents, et les ouvriers de dernière classe sont trop abrutis par l'ignorance et l'excès de travail pour pouvoir songer à protester contre l'organisation sociale actuelle; quant aux prêtres, ils ont de tous temps été les ministres de l'exploitation et ils restent dans leur rôle en excommuniant les socialistes. Ceux qui protestent sont les employés qui végètent et voient toutes les places décernées aux fils de bourgeois; ce sont les artisans victimes du gros capital qui les pressure; ce sont des ouvriers supportant avec peine le joug du patron qui les exploite; c'est enfin cette classe nombreuse d'hommes, riches d'intelligence, mais esclaves de la propriété, qui *sentent* leur misère, qui comprennent l'injustice de l'organisation sociale, qui savent qu'il y a remède, et qui s'aperçoivent que les bourgeois restent insensibles aux maux qui accablent la société. Dans l'ancienne société — et cela se pratique encore aujourd'hui en Chine — on établissait, autant que possible, l'harmonie entre l'intelligence et la propriété; l'ordre subsistait; il n'y avait pas autant de mécontents; telle était la règle, les exceptions la confirment par l'anarchie qui en a été la sanction. L'homme intelligent n'était pas laissé parmi les exploités, on le faisait participer aux bénéfices de l'exploitation, il n'avait aucune raison pour protester. Mais il n'en est plus de même sous le règne du capital. Le nombre des *déclassés* augmente sans cesse, des bourgeois tombent dans la misère, des *commerçants* font faillite, des industriels aboutissent à la déconfiture, de jeunes prolétaires, dont l'intelligence s'est développée, acquièrent des besoins qu'ils ne peuvent satisfaire; on leur promet un bel avenir, et ils ne peuvent y atteindre. Ce sont autant d'anarchistes.

Le nombre des prolétaires intelligents augmente sans cesse, et ce fait seul suffit pour montrer les dangers de la situation sociale actuelle.

« Le gouvernement et le peuple des États-Unis, ne sont pour rien, dit encore le *Journal des Débats*, dans cette extravagante équipée. Non seulement, ils y sont étrangers, mais ils y sont opposés. Le gouvernement anglais est allé lui-même au devant de toutes les suppositions en faisant dire par ses organes habituels que le gouvernement américain l'*avait averti depuis deux ans déjà* des menées du parti irlandais, et que c'est lui encore qui l'a prévenu qu'il devait se faire prochainement un envoi considérable d'armes et d'argent d'Amérique en Irlande. On dit même que ce sont ces avis qui ont déterminé les mesures actives et rapides prises par les autorités anglaises. »

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous savons que tous les gouvernements sont frères et solidaires les uns des autres, lorsqu'il s'agit de maintenir le prolétariat. Aussi, sera-t-il de toute impossibilité d'anéantir complètement le paupérisme tant que son anéantissement ne sera pas universellement nécessaire, tant qu'il y aura des nationalités. Une nation peut bien, à la vérité, commencer l'époque transitoire, mais il faut pour cela que cette nation soit suffisamment forte à l'intérieur et à l'extérieur : forte à l'intérieur par l'union intellectuelle de tous ses citoyens, forte à l'extérieur par la désunion de ses ennemis. Du reste, lorsque les nationalités sont en contact, elles se développent à peu près dans les mêmes conditions. L'Europe occidentale, l'Angleterre surtout, et l'Amérique ne sont-elles pas déjà suffisamment avancées pour nécessiter bientôt le commencement des réformes? Que la France ou l'Angleterre donne le signal, et, en peu de temps, le monde entier suivra l'exemple. Et, si la France et l'Angleterre s'unissaient dans cette œuvre, le salut du monde serait à tout jamais assuré. Mais nous le répétons, il faut pour cela que l'union des citoyens rende la réorganisation possible.

« Le procès des fénians en Irlande, dit un autre journal, est à la veille de commencer. L'enquête leur attribue les projets les plus sanguinaires, tels que le massacre de la noblesse, du clergé catholique, et même du clergé protestant, et le partage, entre eux, de tous les biens du pays. »

Nous ne croyons pas à ces calomnies bourgeoises. Les prolétaires intelligents savent très-bien que ce n'est pas par le partage des terres que l'on peut éteindre le paupérisme; ils savent que le lendemain du partage, les choses seraient remises dans le même état qu'auparavant; ils savent enfin, que le paupérisme sera anéanti, lorsque l'on aura fait entrer à la propriété collective le sol et la plus grande partie des capitaux, pour être loués, affermés, prêtés au plus offrant et dernier enchérisseur et pour employer les revenus à l'éducation et à l'instruction des enfants. Si le bourgeois croit encore abîmer le prolétaire avec les accusations ridicules de communistes ou de partageux, il se trompe fort. A part quelques utopistes, la masse instruite méprise autant le communisme et l'agrarianisme que le bourgeoisisme.

Quant aux projets sanguinaires, ils n'existaient que dans l'esprit des journalistes vendus au capital. Eussent-ils existés réellement, que nous n'y aurions vu qu'une de ces explosions que l'on ne peut plus empêcher parce que la pression est trop forte; nous aurions accusé, non pas le prolétaire

devenu fou de douleur, mais le bourgeois qui l'avait poussé à cette extrémité.

Encore une fois, la société est en danger, le bourgeois dort sur un volcan, il est sourd, il est aveugle; sa cupidité, son avarice feront sa perte. Laissons passer la Justice éternelle.

Quelques mots sur la Patrie.

La Patrie! Encore un de ces mots ronflants avec lesquels on mène et abuse les hommes. Encore une fiction qui, comme celle de Dieu, a été et est encore fatale à l'humanité. Que de fois nous nous sommes demandé ce que c'est que la patrie, quelle est sa définition, sans trouver de réponse satisfaisante! Comment, me fait dire le bon sens, si ma patrie ne se restreint pas aux quelques pieds carrés de terrain sur lesquels je suis réellement né, elle doit s'étendre indéfiniment et embrasser le monde entier. Comment, je sors de Bruxelles, j'arrive à Braine-le-Comte, Mons, Quiévrain, et je suis toujours dans ma patrie, puis, si je fais quelques pas encore je n'y suis plus, et cela parce qu'il aura plu au conquérant Chose ou au diplomate Machin de faire mettre là une borne ou un poteau! Mais c'est absurde! Comment, je suis né à Bruxelles, telle rue, tel numéro, et Hasselt est encore la « terre chérie où j'ai reçu le jour » comme disent les opéras-comiques, et Maestricht, un peu plus loin, ne le serait plus? Encore une fois, c'est absurde! Puisque je suis né à Bruxelles, Maroc, Tombouctou, Pékin, etc., où je ne suis jamais allé, sont aussi bien ma patrie que Diest, Ypres ou Tournay, que je n'ai jamais vu. Cela est d'une logique écrasante.

Patrie veut en quelque sorte dire famille, car c'est la famille primitive amplifiée : groupe d'abord, puis tribu et enfin nation, et devrait, à croire ce que l'on dit et chante, constituer une espèce de grande famille, où tous reçoivent aide et protection, nourriture et vêtements, distribués selon les besoins de chacun. Mais en est-il ainsi?... Que fait pour nous la patrie qu'on nous dit, amère dérision, être notre première mère? Souffre-t-elle pour nous? Nous nourrit-elle quand nous sommes encore incapables de travailler? Nous soigne-t-elle quand nous sommes malades et exténués? Non, au contraire, elle n'a pour nous que rudesse et lois iniques, police pour nous prendre au collet, gendarmes pour nous sabrer et soldats pour nous fusiller. Par conséquent, nous ne lui devons rien, absolument rien, à moins que ce ne soit de la haine pourtant.

Et penser qu'on s'enflamme aux refrains des chansons patriotiques payées par le gouvernement à leur auteur tant et tant, absolument comme une denrée!!

Hélas! pauvre peuple, pauvre idiot, vous vous enthousiasmez pour ce mot creux et vous dites que mourir pour la patrie c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie, etc., etc... Mais, malheureux, quand vous aurez versé votre sang pour elle, qu'aurez vous de plus? En quoi votre bonheur ou votre bien-être se sera-t-il accru? Y aura-t-il plus de besogne à l'atelier? Serez-vous moins exploités par vos patrons et moins méprisés par tout le monde? Aurez-vous nourriture plus abondante et plus réparatrice de vos forces sans cesse épuisées? Pourrez-vous donner quelques aliments à votre esprit et diminuer votre effrayante ignorance? Vos femmes seront-elles moins maladives? Vos enfants moins blêmes et moins chétifs? Vos pauvres vieux parents ne devront-ils plus considérer comme un bonheur inouï la faveur très-rare d'aller crever à l'hospice? Y aura-t-il moins de soldats pour vous mitrailler quand vous leverez la tête? La police sera-t-elle plus aimable avec vous et moins disposée à vous traîner au violon parce que vous portez la blouse? Répondez. Non, n'est ce pas? Rien de tout cela ne se réalisera. Alors pourquoi vous enticher de cette chose, au point de considérer comme un devoir de vous dévouer pour elle et de tuer des gens, des frères, malheureux comme vous, et comme vous ne sachant pas ce qu'ils font?

Quelle est la raison d'être de la patrie? Qu'on nous le dise. Et qu'on nous dise si les relations entre les individus ou groupes d'individus, ainsi que l'échange des produits, n'auraient pas lieu avec autant de facilité et plus d'économie sans l'autorité constituée, c'est-à-dire la patrie, qui nous tient sous sa férule règlementaire et nous accable d'impôts. Qu'on nous dise aussi si ce n'est pas la patrie qui, grâce à l'esprit national qu'elle inspire, est la cause de ces haines aveugles et de ces guerres bestiales qui divisent et ensanglantent l'humanité. Non, la patrie n'a pas plus de raison d'être que la province ou que la commune; pas plus de frontières que de remparts! Et puisque tout le monde est d'accord sur ce point, que les vieilles barrières divisant les provinces, les villes et même les villages, étaient stupides et qu'il est heureux qu'elles tombent et s'effacent, il est donc illogique de soutenir que les barrières et les divisions nationales doivent être conservées. Non, la patrie n'a rien que de nuisible, à moins que l'on qualifie autrement l'action de soustraire annuellement tant de bras à l'agriculture, à l'industrie, aux arts, et de prélever sur le travail des contributions énormes, dont la centième partie à peine est employée à des travaux d'une utilité souvent contestable, et dont tout le reste ne sert qu'à engraisser les parasites et les budgétivores qui, tout en dédaignant le travail, en vivent néanmoins, et largement morbleu! il est vrai que c'est de celui des autres.

Sais-tu ce que c'est que ta patrie, pauvre prolétaire, misérable paria? Ta patrie c'est l'État, dans lequel tu n'est rien, c'est le gouvernement, pour qui tu n'est que de la chair à canon et qui te fait peupler les magnifiques prisons (qu'il élève partout à ton intention), chaque fois que tu te mets en grève pour obtenir de tes exploiteurs une augmentation de salaire. Ta patrie, c'est la propriété de tes maîtres, c'est la terre de ton seigneur, pauvre fermier qui prodigues ta sueur au point qu'elle pourrait servir d'engrais à ces champs que tu cultives pour lui et qui te rapportent à peine le plus strict nécessaire. Ta patrie, c'est l'atelier infect, c'est la fabrique homicide où tu passes ta vie pour entretenir l'oisiveté d'un patron détenteur des instruments de ton travail, pauvre ouvrier, qui ne peux donner à ta famille ni la nouriture du corps, ni celle de l'intelligence, pas même l'air pur, qui serait si doux à ses poumons enflammés. Ah! c'est une bien belle chose que la patrie!

S'il est cependant des gens pour qui la patrie et sa prétendue protection ne sont pas des mots tout à fait vains, ce sont ceux qui possèdent. Ainsi, pour le roi, ce qui représente la patrie c'est sa couronne, c'est sa dynastie assise à jamais et tranquillement sur le trône, avec une liste civile bien grassouillette. Pour les ministres, c'est le pouvoir, la vanité de gouverner et d'être compté pour quelque chose dans les cabinets européens. Pour les représentants, la patrie, c'est leurs 400 francs par mois pour ne rien faire et qu'une invasion leur ferait perdre peut-être sans retour. Pour les budgétivores d'autres espèces, la patrie ce sont les gros appointements assurés, les sinécures et les honneurs. Pour les boursiers, c'est la stabilité d'un état de chose qui maintient les valeurs et les actions à un taux raisonnable. Pour les propriétaires fonciers, la patrie ce sont leurs terres, qui diminueraient de valeur si un changement quelconque survenait.

Que tous ces gens professent l'amour de la patrie et essaient de le représenter comme une vertu sociale, cela se comprend, rien n'est plus naturel même; mais toi qui n'as rien, mais toi, peuple, que l'on foule aux pieds, cesse de donner dans le panneau et de prendre au sérieux cette comédie grossière. Eh quoi! tu irais toujours, et de gaieté de cœur, te faire tuer pour conserver à ces messieurs, qui t'écorchent et te méprisent du haut de leur grandeur, leurs propriétés, leurs places et leurs traitements! Allons donc! Assez longtemps cela a duré! Il est temps que le bon sens fasse justice de cette plaisanterie cruelle, qu'on nomme si superbement la patrie!

FÉLIX FRENAY.

LES BIENS DU CLERGÉ EN ITALIE.

On lit dans *l'Opinion nationale* :

« Pour faire comprendre l'importance qu'attache toute l'Italie à la question de la vente des biens ecclésiastiques, question que la circulaire du ministre de l'intérieur, à Florence, vient de remettre à l'ordre du jour, nous allons donner quelques chiffres puisés aux sources les plus autorisées.

» Il y a en Italie 84 ordres religieux, dont 80 possesseurs de biens et 4 mendiants Les possesseurs de biens sont répartis en 1724 couvents, valant environ 40 millions. Les mendiants ont 658 couvents. Les maisons d'hommes, qui sont au nombre de 1506, comptent 15,494 profès et 4,466 frères lais; total : 19,960. Les maisons de femmes, au nombre de 876, comptent 25,869 religieuses, dont 18,198 professes et 7,671 converses.

» Sur le total des moines et des religieuses (45,829), il y a environ 20,000 mendiants. Les rentes des ordres possesseurs de biens, si nous en croyons les résultats des taxes de main-morte, sont de 16,216,532 fr., dont 7,049,163 en terres, 2,129,067 en maisons; 868,813 fr. en capitaux placés, 5,453.213 en rentes foncières et 716,586 fr. en rentes sur l'Etat.

» L'Italie qui, politiquement et administrativement, est partagée en 59 provinces, compte, ecclésiastiquement parlant, 229 diocèses, dont 44 archevêchés et 185 évêchés. Ces 229 menses (bénéfices ou rentes épiscopales), représentent une rente annuelle de 7,737,214 fr., ainsi qu'il a été relevé par les rôles de main-morte.

» Ces rentes se composent de 5,032,937 fr. en biens ruraux, de 435,592 fr. en contributions, de 205,363 en capitaux, de 1,688,157 en rentes foncières et de 375,165 en rentes sur l'Etat.

» Les chapitres, églises collégiales, prébendes, bénéfices et chapellenies, toujours en prenant pour bases la taxe de main-morte, donnent une rente annuelle de 36,912,712 fr. dont 21,604,980 en biens ruraux.

» Les œuvres, fabriques, fondations et autres administrations ecclésiastiques, sans compter les séminaires et les confréries, représentent une rente annuelle de 15,400,148 francs.

» En récapitulant, l'Église possède en Italie une rente annuelle de 76.267,016 fr. dont 46,026,124 en immeubles. Si l'on capitalise cette somme en raison de 100 pour 4 nous avons le chiffre énorme de 1,906,675,400 francs.

» C'est un joli denier. »

Oui, c'est un joli denier, que le bourgeois va fourrer dans sa poche, sans que le prolétaire en profite le moins du monde; au contraire, la tyrannie bourgeoise se fera plus vivement sentir encore, car il est une loi économique, en vertu de laquelle le paupérisme s'accroît sur une ligne parallèle au développement de la richesse. Citons comme exemple la France, après la confiscation des biens du clergé, à la révolution de 1789, laquelle, soit dit entre parenthèses, s'est accomplie au profit exclusif du bourgeois et au grand détriment de la classe laborieuse; depuis un demi siècle le paupérisme ne fait qu'augmenter. Autrefois, il y avait moins de misère qu'aujourd'hui; les paysans avaient leur part des biens communaux, les droits de parcours, de vaine pâture; ils avaient le droit de récolter dans les bois des feuilles, des glands, du bois sec et autres produits; c'était quelque chose; aujourd'hui, tout est confisqué. Les moines et les seigneurs étaient, quoi qu'en disent les capitalistes, plus généreux, c'est à dire, moins égoïstes que les

bourgeois de nos jours : ils avaient de la soupe, du pain, un asile, des aumônes, pour le pélerin, le voyageur et l'ouvrier dans le besoin ; aujourd'hui, le riche est plus indifférent pour le prolétaire qui meurt de faim, que pour son chien malade. Nous les connaissons tous, ces bourgeois qui, à la révolution française, ont racheté à vil prix les biens domaniaux ; ils règnent plus insolemment que les anciens maîtres.

Faut-il pour cela conclure au rétablissement de la noblesse et des couvents? Pas le moins du monde. Leur disparition était une conséquence fatale, nécessaire, des développements de l'intelligence. Ce qu'on aurait pu faire en France, ce qu'on pourrait faire aujourd'hui en Italie, le voici : laisser à la propriété collective les biens confisqués, louer ces biens au plus offrant et dernier enchérisseur, employer les fermages au rachat de toutes les terres, ce qui n'eût pas été long, surtout si l'on y avait aidé par un droit de succession de 10 ou 20 pour cent; puis, lorsque l'Etat eût été en possession de tout le sol, déclarer cette propriété collective inaliénable, en faire servir le revenu à l'éducation et à l'instruction des enfants jusqu'à leur majorité.

Si l'on avait fait cela, le paupérisme serait maintenant anéanti, l'ordre serait établi. Mais les destins en ont décidé autrement pour le plus grand malheur de l'humanité en général et des bourgeois en particulier, car ils pourront bien, s'ils n'y prennent pas garde, être confisqués à leur tour, et subir le sort de leurs devanciers.

UN MOT AUX PROLÉTAIRES ET UN MOT AUX BOURGEOIS.

« Les journaux annoncent le prochain mariage, en Angleterre, de lord Dudley, ci-devant lord Ward, célèbre par sa richesse (cinq ou six millions de rentes !!!) et par sa magnificence (?) ainsi que par son intelligente générosité (???) ; il est le Mécène des artistes de Londres et a fait la fortune de plusieurs d'entre eux par ses dons et ses encouragements. Le grand seigneur anglais convole aujourd'hui en secondes noces ; il a perdu sa première femme dès la première année de son mariage. Celle qu'il va épouser est M^lle^ Moneriel, la plus jolie personne de Londres, dit-on, la beauté à la mode de la société anglaise à la prochaine saison de Londres. On s'attend, à l'occasion de ce mariage, à des fêtes splendides, que le noble lord ne manquera pas de donner à ses nombreux amis, et surtout à sa jeune et jolie femme, dont les fêtes sont en quelque sorte l'élément naturel. »

Nous donnons ce petit entre-filets à lire au prolétaire qui gagne deux à trois francs par jour à la sueur de son front, et au prix des humiliations, qui a femme et enfants à nourir et loyer de maison à payer. Si l'Angleterre est la patrie des grands capitaux, elle est aussi celle des grandes misères. Lord Dudley est généreux, dit-on, il fait un noble usage de sa fortune. C'est possible ; mais sa générosité allât-elle jusqu'à donner tout son bien aux pauvres, que le paupérisme ne diminuerait pas pour cela, car l'aumône ne soulage pas, et le paupérisme, du reste, ne peut pas être soulagé, il doit être *anéanti*. Une société où l'extrême richesse et l'extrême misère sont en contact, est une société dans laquelle germe l'anarchie. Le prolétaire intelligent qui meurt de faim ne peut pas passer à côté d'un repu sans protester ; et quand la protestation est générale, la révolte éclate nécessairement.

Comme pendant à l'article qui précède, nous donnons à lire aux bourgeois un petit article qui leur montrera l'un des effets de la misère.

On lit dans *l'Avenir national :*

« Quelques journaux ont annoncé que plusieurs malades atteints du choléra avaient été portés à l'hôpital Lariboisière. Il eût fallu ajouter que de tous les hôpitaux de Paris, celui-là était le seul où l'on ait eu à signaler la redoutable maladie. Il résulte des informations exactes que nous avons prises, qu'avant hier deux cas seulement s'étaient présentés. Depuis hier midi, jusqu'à ce matin (2 Octobre), 9 heures, douze cas nouveaux ont été signalés. C'est plus qu'on n'en avait encore vu.

» On a remarqué que ces douze malades venaient tous du même canton : Montmartre, Clichy et St-Ouen. Il y a là évidemment quelque cause prédisposante favorable au développement de la maladie, et qu'il serait bon de rechercher par une enquête minutieuse. NOUS AJOUTERONS QUE LA PLUPART DE CES MALADES ANNONÇAIENT, PAR L'ÉTAT DE LEURS VÊTEMENTS, LA PLUS GRANDE MISÈRE ET LE PLUS GRAND DÉNUEMENT. »

Il est avéré aujourd'hui, que le paupérisme est la cause du choléra comme de toutes les épidémies.

Voici maintenant un autre renseignement pris dans la *situation des affaires de la ville* de Bruxelles.

Pendant l'année 1864, le nombre des engagements au Mont-de-Piété, s'est accru de 42,244, représentant une valeur de 719,380 fr. Ce sont là, dit le rapport, de fâcheux indices de la gêne d'une partie de la population.

Au 1^er^ septembre 1864, il y avait au dépôt de la Cambre, à charge de la ville, 545 reclus.

Au premier septembre 1865, le dépôt ne renfermait plus que 482 reclus à charge de Bruxelles.

Du premier mai au premier septembre, 191 reclus ont été expulsés du dépôt, après avoir subi une peine de neuf jours d'emprisonnement cellulaire. C'est à cette mesure qu'est dûe la diminution sensible que nous venons de signaler.

Si notre addition est bonne, le nombre des reclus eût été de 619 sans l'expulsion, c'est 74 de plus que l'année précédente.

C'est en constatant de pareils faits que le collége échevinal de Bruxelles ose affirmer, dans le même rapport, que « le bas prix des denrées alimentaires a puissamment contribué à *améliorer la condition des classes laborieuses.* »

Est-ce de l'ignorance? est-ce de la mauvaise foi? Qu'est-ce que c'est?

L'abondance des matières ne nous a pas permis de donner le compte-rendu des travaux de la conférence qui a eu lieu à Londres vers la fin de septembre, dans notre prochain numéro nous remplirons cette promesse ; nous donnerons également le compte-rendu du congrès bourgeois de Berne ainsi que la suite de l'article la science sociale selon Colins.

Nous avons reçu de la part de M. Michel De Tiecken de Terhove une lettre de protestation contre certaines gens qui se sont permis de répandre dans le public le bruit de sa mort, pour des raisons auxquelles Tartufe ne serait pas indifférent. Prochainement nous enregistrerons cette protestation et nous apprécierons comme il convient les manœuvres auxquelles se livrent les crétins limbourgeois quand ils ont envie de jeter le discrédit sur un libre penseur.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach
de Mattieux de la Drôle
Par B. Delesalle,
PRIX 25 CENTIMES.
Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.
Par PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.
LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS.
par Prosper Voglet.
Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**
PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU
DU
MEETING DÉMOCRATIQUE
de Patignies.
Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.
PAR PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

OUVRAGES RECOMMANDES.
—
par BOICHOT.
Représentant du peuple à l'Assemblée législative.
LA REVOLUTION
DANS L'ARMÉE FRANÇAISE,
Élection des sous-officiers en 1849,
PRIX : Fr. 1 50

PETIT TRAITÉ DE CONNAISSANCES A L'USAGE DE TOUS,
Avec gravures. Chez A. Lacroix, Verboeckhoven et c^ie^. fr. 3 00

NOTIONS SUR L'ASTRONOMIE,
Chez les mêmes. 1 00

ESQUISSE DE L'EUROPE ;
éléments de géographie physique et politique, avec cartes.
A l'Office de Publicité. Bruxelles. 2 00

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.
A la librairie universelle de J. Rozez. 0 75

HISTOIRE
DU NOUVEAU CESAR.
PAR P. VÉSINIER,
Continuateur des *Mystères du Peuple*, d'EUGÈNE SUE.
Londres. Pierre Vésinier, libraire. 7 50

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SÉBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premieres qualités.
Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

BIDOIT,
PHOTOGRAPHE,
23, RUE GRETRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
CORDONNIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

P. MALENFANT,
ROTTIER,
RUE NOTRE-DAME, 12, MONTAGNE DE LA COUR,
A BRUXELLES.

B. LORIAUX et C^ie^, NÉGOCIANTS EN CHARBON,
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.

Numéro 21. 3me Année. 10 Novembre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 10 Novembre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Si épaisses que soient les brumes dont s'entoure la politique bonapartiste, elles ne sauraient empêcher aux esprits les pius aveugles d'apercevoir le double but poursuivi par l'empire issu du *suffrage universel*, dans l'invasion du Mexique et dans l'égorgement de cette vaillante république au profit d'un Hapsbourg. D'abord, neutraliser l'Autriche en cas d'une guerre avec l'Allemagne, pour la réalisation des frontières soi-disant naturelles ; ensuite, avoir un pied à terre sur le continent américain, afin d'amoindrir le prestige qu'a su conquérir sur l'Europe la république des Etats-Unis, et afin de travailler même, autant que possible, à la destruction de cette puissance avec laquelle on est forcé de compter aujourd'hui, en profitant habilement du ferment qui règne encore dans les populations sudistes : tel est le double plan qu'aurait voulu mettre à exécution la France chauvine, que l'homme providentiel, à l'exemple de son oncle, s'évertue à user contre la liberté des peuples.

Nous ne chercherons pas si le parti hostile à la France qui existe en Autriche, est assez puissant pour pousser le gouvernement de François-Joseph à prendre les armes en faveur de la cause allemande en cas d'éventualités sur le Rhin. Nous nous contenterons d'affirmer que le jour où s'ouvrira le congrès de l'Union, le sort de l'homme qui s'est si complaisamment prêté aux manœuvres napoléoniennes sera inexorablement fixé. A ceux qui basent la confiance que leur inspire la neutralité des Etats-Unis sur l'attitude réservée de MM. Johnson et Seward, nous demanderons s'ils comptent pour rien les aspirations à l'affranchissement du nouveau monde de toute domination étrangère, aspirations que partagent les 9/10 de la population américaine. Pour donner une idée de l'antipathie des fils de Washington pour tout gouvernement exotico-monarchique, parmi les nombreux meetings qui ont lieu chaque jour aux Etats-Unis, nous nous bornerons à citer celui qui a été tenu récemment à New-York, et auquel ont assisté environ 6,000 personnes. La principale résolution que l'assemblée a prise à l'unanimité a été celle-ci : envoyer au congrès une pétition demandant la proclamation immédiate de la doctrine Monroë et conjurant le congrès d'invoquer l'assistance des autres républiques du nouveau monde, afin de faire respecter cette proclamation par l'Europe. Que promet une pareille manifestation publique pour la réussite des projets du Soulouque de décembre?

Dans cette malheureuse France, où la vérité ne pénètre que furtivement et n'est connue que de ceux qui ont le rare bonheur de mettre la main sur une feuille étrangère, les coups de bourse, on le comprend aisément, sont fort faciles à faire. C'est ainsi que, pour accélérer l'émission de l'emprunt contracté par Maximilien, le *Moniteur universel*, dont l'impudence ne connait pas de limites, imprime qu'après l'abandon du Chihuahua, Juarez a licencié ses troupes et a quitté le pays pour se diriger sur Santa-Fé. A cet absurde mensonge, nous opposerons des nouvelles qui nous parviennent par voie d'Amérique et qui n'ont besoin d'aucun commentaire. On lit dans le *Morning Herald :*

« Des nouvelles semi-officielles reçues du Mexique constatent que plus de 1 000 soldats autrichien avaient quitté Jalapa et Perote pour surprendre une force sous le commandement du général Alatorne, mais au lieu de réussir elles ont été surprises elles mêmes et complètement battues par l'ennemi, laissant entre leurs mains six cents prisonniers et toute leur artillerie, savoir 5 canons et tout leur attirail. Quant au reste des 400 hommes, ils ont été tués, blessés ou dispersés.

» A Guadalajara, à l'occasion d'un procès pour délit de presse, le peuple a fait une démonstration républicaine.

» Plus de 1,000 personnes ont fait du bruit pour forcer le procureur général à se taire. Ils ont enlevé du tribunal l'accusé et ses conseils pour la défense et les ont porté en triomphe dans la ville.

» Dans l'Etat de Oajaca, l'insurrection républicaine est générale. Cette insurrection comprend le Misteca, la côte de Tehuantepec et tous le Canado et le Tierre.

» Porphyrio Diaz, qui s'est échappé de Puebla, où il était retenu prisonnier par les Français, est maintenant à la tête de l'insurrection. Comme il est un des plus braves et des plus entreprenants des généraux mexicains, sa fuite donne au mouvement dans cet Etat, où son influence est très grande, une importance que les impérialistes ne peuvent plus cacher.

» Les républicains ont maintenant en possession les Etats de Tobosco et Chiapas, une grande partie de Oaxaca, une partie de Puebla et de Vera-Cruz, tout ce qui est désigné comme le Sud, comprenant l'Etat de guerrero, excepté Acapulco et Huasheca. Ils possèdent en outre presque tout l'Etat de Tamaulepas, une partie de San-Luis; principalement la Valle del Maïs, ainsi que les districts de Veuado et de Matehmalas ; les Etats entiers de Nuevo Léon et Cohamila, à l'exception de leur capitale ; une partie de Duranga, de Chihuahua et de Sinaloa et presque tout l'Etat de Michoacan, etc.

» Beaucoup de leurs bandes de guérillas sont à Jalisco, Coluna, Zacatecas et Guanaxato, sans compter la Tierra Caliente, dans l'Etat de Mexico. Les guérillas Uyalde et Trayosa sont à Querataro, où ils ont 1,000 hommes de cavalerie et qui sont partout et toujours plus forts, lorsqu'on les représente comme étants détruits. »

Une nouvelle grève vient de se déclarer dans le Lancashire : c'est celle des ouvriers mineurs. Cette fois, le gouvernement anglais est accouru au secours des patrons et le sabre a triomphé. La soldatesque n'a cependant pas pu empêcher des villages entiers d'émigrer aux Etats-Unis et d'aller grossir le nombre des *fenians*, dont les ministres de Victoria ont la sotte prétention d'avoir fait avorter les projets.

L'Autriche et la Prusse, qui n'ont pu contraindre le sénat de Francfort S. M. à empêcher, dans cette ville, la réunion du *Nationalverein*, se sont rabattues sur les malheureux duchés. Le droit de réunion et d'association est aboli dans toute l'étendue du Schleswig-Holstein, ainsi que dans le Lauenbourg; et les députés prussiens qui, naguère encore, faisaient une si vive opposition au gouvernement à propos du budjet militaire, n'ont pas un mot de protestation contre la manière indigne dont on traite les populations décimées par la guerre, et la diète germanique, qui s'émeut si fort des empiétements continus des grandes puissances allemandes, laisse tranquillement l'ambitieux de Bismark donner un libre cours à son système de compression. O révolution! quand donc ton souffle passera-t-il par là !...

Le commencement d'exécution donné à la convention du 15 septembre a, parait-il, fait pâlir le *non possumus ;* le pape, qui, pour des raisons politiques, et d'autres encore dont nous aurons l'occasion de parler plus tard, a mis de côté l'intraitable M. de Mérode, aurait consenti, grâce aux conseils de M. Antonelli, à envoyer un chargé d'affaires à Florence, pour y renouer les négociations interrompues. Ainsi, les bonnes intentions du pape et les nombreux crétins qui ont, nous assure-t-on, trouvé place au parlement italien, tout concourt à ramener la bonne entente entre les cours de Florence et de Rome. Bientôt (espérons-le, ô grand Dieu !), l'excommunication qui frappe le roi galant homme sera levée. Heureuse majesté! Tout sera donc pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, si, dociles troupeaux, les populations péninsulaires ne prêtent plus l'oreille à la voix de la révolution, qui ne cesse de crier aux nations assujetties et baillonnées : Bien être, droit, justice et liberté. Mais hélas! nous craignons fort que nos pauvres têtes couronnées comptent sans leur inflexible hôtesse qui enfanta les Spartacus et fit surgir les Marat.

LA SCIENCE SOCIALE
SELON COLINS.

(Suite et fin. — Voir notre numéro 19 du 8 octobre).

AGRICULTURE.

Quelles sont les causes qui, sous la société actuelle, empêchent que l'agriculture puisse atteindre son apogée ? Quelles sont les causes qui la détériorent et nous ramèneraient à l'état de barbarie, si la société future ne venait nécessairement se substituer à la nôtre ? Ici, sachons nous borner à la plus faible des énumérations.

1° L'impossibilité actuelle d'appliquer utilement des capitaux suffisants aux améliorations agricoles.

2° Le défaut de généralisation des connaissances agricoles, qui, par l'extension continuelle du paupérisme, se concentrent proportionnellement.

3° Le morcellement des exploitations rurales, qui souvent double les travaux et les dangers relatifs aux récoltes, met obstacle aux bons assolements, force à laisser subsister le parcours, la vaine pâture, etc., etc.

4° La grande culture appliquée aux localités privées de manufactures, et la petite culture là où les manufactures sont les plus considérables.

5° Le produit net, toujours préféré au produit brut, lorsque l'intérêt public et l'intérêt particulier n'est point essentiellement le même.

6° L'absence d'un système général de défriche-

ment, de dessèchement, d'irrigation et de canalisation.

7° L'absence de chemins vicinaux, rendant inutiles les meilleures lignes de communication.

8° Le déboisement des montagnes, si nuisible aux sources, aux pluies, aux abris, à la conservation des terres végétales, etc., etc.

Ces différents obstacles et mille autres que je passe sous silence, sont tous insurmontables aussi longtemps que le sol reste aliéné. Ils disparaissent nécessairement sous le régime du sol appartenant à la propriété collective, et sous les finances résultant nécessairement de ce régime.

Tous les capitaux acquis par les générations passées, moins la partie restée entre les mains des familles pour que la production soit toujours au maximum possible, appartiennent à la propriété collective, et la société a le plus grand intérêt à ce que toutes les terres parviennent, le plus tôt possible, au plus haut degré de fertilité possible.

Sous le régime de la collectivité du sol, les terres sont louées au plus offrant et dernier enchérisseur. Les baux, étant toujours à vie pour les exploitations par une seule famille, et de trente années pour les exploitations par familles associées, sont néanmoins résiliables, du côté des individus, pour des causes déterminées, d'utilité particulière. Car l'intérêt public et les intérêts particuliers, étant alors nécessairement identiques, c'est toujours l'intérêt raisonnable des particuliers qui doit être consulté et préféré. Le sol et ce qui s'y rapporte est évalué au commencement et à la fin du bail S'il y a plus value, l'état paie. S'il y a moins value, l'héritage paie. Et, si l'héritage n'a rien, l'Etat perd. Car alors, le crédit n'est que personnel, le crédit héréditaire se trouvant anéanti.

RÉSULTATS.

(Concurrence — salaire — Revenu — Consommation — production — commerce — manufactures — impôts — crédit — assurance — procès — libre-échange).

Aussi longtemps que le sol est aliéné, l'impôt, quelle que soit sa forme, de quelque manière qu'il paraisse peser sur la richesse, retombe toujours et nécessairement sur le travail. De là, l'existence nécessaire du paupérisme, et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'existence nécessaire des révolutions.

Du moment que le sol, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, peut entrer à la propriété collective, l'impôt, quelle que soit sa forme, et quand même vous voudriez le placer sur le travail, retombe nécessairement sur la richesse. De là, l'anéantissement nécessaire du paupérisme, par conséquent, l'anéantissement des révolutions.

Aussi longtemps que le sol est aliéné, ce salaire est *nécessairement* au plus bas possible, et l'intérêt du capital au plus haut possible. Car alors, les travailleurs se font *nécessairement* concurrence pour obtenir des possesseurs du capital : soit du travail au plus bas prix possible, soit du capital à l'intérêt le plus haut possible. C'est l'inévitable résultat de l'existence du paupérisme. Et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, c'est une source continuelle de révolutions.

Du moment où le sol peut entrer à la propriété collective, le salaire est toujours et *nécessairement* au plus haut possible et l'intérêt du capital au plus bas possible. Car alors les capitalisies se font nécessairement concurrence pour offrir aux travailleurs soit du capital à l'intérêt le plus bas possible, soit du travail au prix le plus haut possible.

Du moment que toute la dépense sociale pèse exclusivement sur la richesse, et que rien ne pèse sur le travail, l'ouvrier travaille pour satisfaire tous ses besoins. Et comme ses besoins sont développés au *maximum* possible, par le complet développement de son intelligence ; puis comme son travail est complètement libre de tout impôt, la consommation générale se trouve au *maximum* possible des circonstances, et par conséquent la *production* générale. Il est évident que dans ce cas, le prix du travail ou le salaire est aussi au *maximum* possible : puisque rien n'est prélevé sur le salaire, et que l'intérêt du capital est lui-même au *minimum*, possible. En effet les capitaux *alors*, vont nécessairement se présenter aux bras, comme actuellement les bras vont se présenter aux capitaux. Actuellement l'offre des bras surpasse la demande. Alors l'offre des capitaux surpasse la demande.

Il y a plus ; le crédit, alors, se fait à l'individu, et ne se fait plus au capital, parce qu'il y a concurrence entre l'Etat et les individus, pour avancer au travailleur accidentellement malheureux, et au plus faible intérêt possible, le capital dont il a besoin. Ce *fait* serait utopique sous le matérialisme de l'époque. Mais quand l'honnête homme n'est plus un sot, ce qui existe dès que l'ignorance est évanouie, ce même fait devient aussi simple et aussi pratique que deux et deux font quatre.

Sous la communauté d'éducation et d'instruction, la concurrence rationnelle est substituée à la concurrence anarchique.

La concurrence rationnelle existe : lorsque tous les moyens de travail sont développés avec un égal soin par la société, et que le travail se trouve libre du joug de l'impôt. C'est ce qui a lieu, lorsque l'ignorance sociale se trouve anéantie, et que, par suite, le sol peut appartenir à la propriété collective.

La concurrence anarchique existe, lorsque les moyens de travail restant monopolisés, les prolétaires continuent de subir le joug et les entraves de l'impôt, et que l'incompressibilité de l'examen empêche que cet esclavage reste compatible avec l'existence de l'ordre.

Sous la concurrence rationnelle, chaque enfant, devenu majeur, sortant des mains de la société collective, entre dans la société des individus, avec les développements de tous ses moyens, tant physiques que moraux, riche :

De sa part inaliénable dans la richesse collective ;

Et d'une part aliénable résultant de sa dot sociale.

Cette richesse le met à même de concourir, dans la société des individus, avec l'incontestable conviction :

De toujours pouvoir travailler, la consommation générale étant au *maximum* possible ;

Et d'avoir pour l'aider dans son travail :

Le concours de tous les développements de l'intelligence ;

Le concours de la richesse naturelle ;

Le concours de la richesse acquise par les générations passées.

Et la certitude que le produit résultant de son travail, lui appartiendra en totalité : car alors l'impôt pèse exclusivement sur la richesse.

Et si le malheur ou la folie venait à le frapper, la société, qui est alors une assurance mutuelle contre tous les maux, le protége, soit contre le malheur, soit contre sa propre folie. Car, du moment que l'ignorance sociale est évanouie, du moment qu'il est prouvé qu'agir contrairement à ce qu'ordonne le dévouement à ses frères c'est agir contre son propre intérêt, il n'y a plus de méchants sur le globe, il n'y a que des malheureux insensés, dignes de toute la pitié sociale.

Ce résultat ne se rapporte qu'aux individus. Ceux qui se rattachent à la société, sont, s'il est possible, plus considérables encore.

Alors : plus de richesses perdues, plus d'intelligences perdues ! Que de Newtons ! Que de grands hommes en puissance, dans les sciences, dans les arts, sont nécessairement perdus, *quand les développements de l'intelligence dépendent du hasard de la naissance.* Sous la société rationnelle, tout est nécessairement développé.

Sous la collectivité du sol, l'immense majorité des procès, source presque générale des haines domestiques, ayant pour origine les difficultés relatives aux propriétés foncières, ces procès disparaissent complètement.

Les exploitations rurales et autres, étant toujours louées avec tout le mobilier qui leur est nécessaire, chaque individu sortant des mains de la société collective, trouve toujours à s'établir immédiatement. Et si de nouvelles exploitations se trouvaient nécessaires, l'Etat procurerait toujours les moyens de les établir.

Sous la domination du capital, les ouvriers prolétaires, sont réduits, selon les démonstrations des économistes, à vivre *du plus strict nécessaire*, et encore pour autant que leur nombre ne dépasse point ce qui est nécessaire pour satisfaire les besoins des possesseurs du capital ; les ouvriers alors, ne consomment point en réalité : ils sont des machines qui fonctionnent et que l'on alimente d'une nourriture comparable au cambonis dont on graisse les rouages, ou encore au charbon dont on nourrit les locomotives.

La production, je le répète, ne se fait donc alors que pour satisfaire les besoins des capitalistes : et, cette production, nécessairement mise en équilibre avec la consommation d'une minorité de la société, est au minimum possible, comparée avec la production d'une population, au sein de laquelle tous consomment *autant que possible* : *parce que tous produisent, et pour eux-mêmes*, autant que possible

Sous la société actuelle, il est un point commercial, cause de la ruine du prolétaire : c'est le commerce international dit *libre.* Car il est à remarquer que sous la domination du capital, le mot *liberté* est *toujours* employé à masquer un esclavage quelconque. Sous la domination du capital, le commerce entre des nationalités différentes ne peut se faire avec utilité pour le commerçant, qu'en offrant des marchandises qui lui coûteront moins qu'elles ne pourraient coûter à ceux auxquels il va les offrir. Sous la domination du capital, le bon marché des marchandises ne peut néanmoins avoir lieu qu'aux dépens du salaire, qui, alors, est toujours au plus bas possible, tandis que l'intérêt du capital est alors, toujours aussi, au plus haut possible. C'est donc la nationalité où le travail est le plus exploité, qui offre le plus d'avantage au commerce. Et la nationalité qui, alors, ne veut pas se ruiner et veut ne point laisser ses prolétaires sans travail, doit aggraver l'exploitation des masses pour qu'elle puisse ne point mourir.

Sous la domination du travail, au contraire, le bon marché des marchandises ne peut exister que par l'abaissement de l'intérêt du capital : car, le salaire, alors, est toujours au maximum possible. Mais il y a plus, il y a infiniment plus : c'est qu'alors il n'existe qu'un seul droit, celui de la vérité qui est unique. Les nationalités disparaissent, et l'humanité devient ce qu'elle doit être : *la société.* C'est exclusivement alors que le commerce peut être libre ; c'est exclusivement alors que vous pourrez inscrire, et avec raison, sur vos monuments : LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.

Un seul mot de plus, un seul, et bien essentiel :

L'organisation de la société nouvelle, pour être établie sans nuire à personne et en étant utile à tous, peut seulement commencer *pratiquement* lorsqu'elle aura le concours de ceux qui se trouvent maintenant à la tête de la société *par l'intelligence et par la richesse.*

Aussi longtemps que les riches et les prétendus savants s'opposeront à ce que la société nouvelle s'établisse de la seule manière qu'elle peut-être établie, ils seront exposés à toutes les violences qui sont nécessairement les suites de l'anarchie ; c'est-à-dire aux suites du règne de la force brutale des individus, prédominant la force sociale. Eux-mêmes alors seront la cause de tous les malheurs qui pourront leur arriver.

QU'ILS Y REFLECHISSENT.

Telles sont les idées que nous avons recueillies dans les ouvrages de l'auteur. Nous avons, autant que possible copié textuellement, afin de donner au compte rendu, la plus grande fidélité possible.

Sans vouloir nous prononcer quant à présent sur la valeur de ces théories, nous ne pouvons cependant nous empêcher d'engager les chercheurs de vérité, à lire et étudier ces ouvrages qui renferment un véritable magasin de citations prises dans tous les auteurs les plus remarquables.

CONGRÈS DE BERNE.

4me SESSION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE PROGRÈS DES SCIENCES SOCIALES (1).

La séance d'ouverture pour le congrès de Berne a eu lieu le lundi 28 août dernier, à 2 heures de relevée. dans le Temple du St-Esprit. On n'a pas chanté le *Veni creator* ; c'est dommage, car le *Grand Esprit* était bien nécessaire pour éclairer ces intelligences qui, le plus souvent, font fausse route, et s'égarent au point de ne plus pouvoir se retrouver ; mais n'anticipons pas.

La bourgeoisie était dignement représentée au congrès par ses avocats, ses journalistes, professeurs, économistes, hommes d'état, artistes, etc., etc.; tous hommes de talent et de mérite, mais malheureusement beaucoup plus animés du désir de briller et d'étaler leur vanité, que de faire quelque chose d'utile à leurs semblables. On est peiné de voir de grandes assemblées internationales, agiter des questions de personnalités, de partis, de clochers, au lieu de chercher la vérité et d'étudier les problèmes les plus urgents à résoudre pour le salut du monde. On dirait que ces hommes ne se réunissent que pour s'encenser mutuellement et pour se flatter les uns les autres. Rien ne dénote, chez eux le désintéressement, l'abnégation, le dévouement, c'est l'égoïsme qui perce partout, le vil intérêt personnel mal voilé par les protestations d'amour, de charité, de morale, de justice, et autres attrape-niais. Espérons, pour l'honneur de l'humanité, qu'il y a des exceptions, et que tous ne sont pas corrompus au même degré. Et au surplus, plaignons-les, car ce sont des aveugles, sinon des fous : ils marchent vers un abîme, et ils ne s'en aperçoivent pas.

M. Chalet-Venel a été nommé par acclamation président du Congrès. Puis M. Couvreur a pris la parole, pour remercier, au nom de l'association le *Gouvernement de Berne de tout ce qu'il a fait pour faciliter la marche du congrès.*

Nous savons que lorsque les gouvernements accordent des faveurs, c'est qu'ils y ont intérêt. Les gouvernants actuels sont des forts, des exploiteurs, et s'ils favorisent l'association internationale pour le progrès des sciences sociales, cela indique que cette association n'a d'autre but que de maintenir et conserver l'exploitation des masses le plus longtemps possible. Aussi, l'association internationale des travailleurs n'a-t-elle pas les sympathies des bourgeois, l'ouvrier n'aura à rencontrer que des obstacles au lieu d'encouragements. Cependant, les manifestations des prolétaires devraient faire naître la réflexion ; les bourgeois devraient savoir que le paupérisme, croissant sans cesse, menace de plonger la société dans une anarchie effroyable. Hélas! les bourgeois nient l'existence du paupérisme ; ils ne veulent pas reconnaître le danger ; ils ne le verront que lorsqu'il sera trop tard. Ils sont cependant avertis. Qu'ils y prennent garde !

Cinq sections sont constituées au sein du congrès. La première pour la législation comparée. La deuxième, pour l'éducation et l'instruction. La troisième section, arts, littérature. La quatrième, hygiène et bienfaisance. Cinquième section, économie politique.

En lisant ces titres, on dirait qu'il va s'agir de résoudre le problème humanitaire. Mais on est bien désillusionné quand on a parcouru tous ces discours plus filandreux les uns que les autres. Aucune noblesse dans les sentiments, rien d'élevé dans les idées ; la pensée se traîne péniblement et rampe terre à terre. Ce sont des lieux communs, des banalités. A peine entrevoit-on, à de rares intervalles, comme un éclair qui effraie l'assemblée et lui fait peur. — C'est comme chez les Albins ; ils trouvent que l'étoile du soir a trop d'éclat. Comment en serait il autrement ? Le titre seul de l'association suffit pour indiquer ce que l'on doit attendre des membres qui en font partie. En effet, rien de plus absurde qu'une association pour le progrès des *sciences sociales*. L'expression « *les sciences sociales* » équivaut à « *l'ignorance sociale.* »

L'essence de la science est d'être *une* comme la vérité qu'elle doit exprimer. Deux vérités, comme deux sciences, sont : ou opposées, ou identiques ; si elles sont identiques, elles ne forment pas deux vérités, mais une seule vérité, une seule science. Si elles sont opposées, l'une est nécessairement fausse vis à vis de l'autre, ou bien, elles sont fausses toutes deux, et alors, ce n'est pas de la science, c'est de l'ignorance. Les sciences sociales signifient donc « l'ignorance sociale. »

Les fondateurs de l'association paraissent l'avoir compris ainsi, car on ne peut pas avoir la prétention de trouver la science, la vérité, au sein du chaos intellectuel dans lequel la société est plongée. Tout est confusion et nuage, c'est une véritable Babel. L'obscurité la plus grande y règne. Les ténèbres sont du reste l'élément qui convient à la démocratie bourgeoise et avocassière ; elle a horreur du bon sens et de la raison.

Abordons l'examen des théories du Congrès et soyons aussi bref que possible. Nous prendrons les discussions au hasard sans suivre l'ordre dans lequel elles se sont présentées.

HÉRÉDITÉ.

« M. Ameline (Paris), n'est pas partisan de la liberté de tester. La terre, selon lui, appartient non pas à l'État, à tous, mais à une personne déterminée. Dès lors la liberté testamentaire ne peut exister parce qu'elle permettrait à un père de donner tout à un même enfant, soit l'aîné, soit le cadet, et de frustrer les autres enfants, ce qui est *inique.* »

Qu'est-ce que l'iniquité? M. Ameline n'en sait pas le premier mot. En époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit et d'incompressibilité d'examen, tout est inique, car tout mène à l'anarchie. Ce qui, à notre époque, est particulièrement inique et anarchique, c'est que « la terre appartienne, non pas à l'État, à tous, mais à une personne déterminée. » La terre appartient encore aujourd'hui aux familles *aînées*, c'est à dire, aux familles riches, les autres familles en sont *frustrées*, et c'est pourquoi plus de la moitié de la population meurt de misère, et c'est pourquoi la société est menacée dans son existence...

Quant à la liberté de tester, si M. Ameline avait interrogé l'histoire, il aurait pu voir qu'en époque de compression d'examen, cette liberté est et doit être aussi restreinte que possible, et qu'en époque d'incompressibilité, on marche de plus en plus vers une plus grande somme de liberté.

Ajoutons que sous l'aliénation du sol, l'héritage testamentaire, comme l'héritage légitime est source d'esclavage ; et que sous la collectivité du sol, la liberté de tester sera source de prospérité.

« M. Hendenburg (Danemark) fait remarquer qu'en Danemark, il n'y a aucune espèce de droit d'aînesse. Les parts héréditaires sont parfaitement égales, et le 1/8 de réserve ne sert jamais à privilégier un enfant au détriment des autres. »

Que l'hérédité soit légale ou testamentaire, qu'elle soit recueillie par l'aîné ou par tous les enfants, elle sera toujours source d'esclavage et de paupérisme, tant que le sol appartiendra à quelques-uns. Lorsque le sol sera entré à la propriété collective, chacun en naissant y aura une part inaliénable et pourra disposer, comme il l'entendra, de la fortune *mobilière* personnelle qu'il aura acquise par son travail, rémunéré au maximum possible des circonstances. Alors, mais alors seulement, on ne pourra plus craindre que la liberté de tester produise l'inégalité entre les hommes.

« Le prince Dolgoroukoff (Russie). En Russie, les personnes non mariées peuvent disposer librement de leurs biens personnels, mais non de leurs biens héréditaires. »

En Russie, comme dans tous les pays où l'industrie n'est pas encore développée, la souveraineté repose, au matériel, sur la propriété foncière. Celle-ci doit donc être réglementée par la loi civile, de manière à maintenir la stabilité et l'indivisibilité de l'autorité, sinon le despotisme ne tarde pas à s'écrouler. La constitution la plus parfaite à ce point de vue, est celle qui déclare les immeubles inaliénables, et transmissibles seulement par ordre de primogéniture. — Mais en présence de l'incompressibilité de l'examen, les anciennes institutions disparaissent nécessairement et font place à une anarchie s'introduisant peu à peu dans les masses.

« M. Coulon est partisan de la liberté de tester. Il croit que chez une nation vraiment libre, chaque individu doit jouir d'une liberté civile absolue. »

Où sont les nations vraiment libres? Qu'est-ce que la liberté? M. Coulon n'en sait pas le premier mot. Si M. Coulon s'était donné la peine de se demander ce que signifie cette expression, il aurait trouvé que les nations chez lesquelles la prétendue liberté est la plus grande, sont précisément celles chez lesquelles l'esclavage collectif est le plus dur. En France, en Angleterre, en Belgique, plus de la moitié de la population est privée du nécessaire. Le travail est esclave du capital ; la misère grandit sur une ligne parallèle au développement de la richesse, et le paupérisme menace la société dans son existence. C'est en présence d'une pareille situation qu'on parle de liberté! Etrange abus de mots.

« M. Vuy (Suisse), et M. Floquet (Paris), ont protesté contre les principes du dernier orateur. Avec cette liberté, disent-ils, vous ouvrez la porte aux substitutions et aux majorats, quoi que vous en disiez. Cette liberté là, c'est le déni de toute justice, c'est la barbarie, c'est l'esclavage! Un père ne peut pas plus disposer de la fortune de ses enfants que de ses enfants eux-mêmes. »

Si je demandais à ces messieurs ce que c'est que la liberté, ce que c'est que la justice, ce que c'est que la barbarie et l'esclavage, ils me répondraient (si toutefois ils daignaient me faire l'honneur d'une réponse), que je suis un ignorant, un imbécile, et qu'il suffit d'ouvrir le premier dictionnaire venu pour y trouver la définition de ces expressions.

Hélas ! messieurs, le dictionnaire, le plus sot des livres, n'en sait pas plus que la société, y compris l'Académie, sur ce sujet. Comment voulez-vous que le dictionnaire soit savant quand la société est ignorante. Or, la société sait-elle ce que c'est que la liberté, sait-elle ce que c'est que l'homme? Elle n'en sait pas le premier mot.

Un père, dites-vous, ne peut pas plus disposer de la fortune de ses enfants que de ses enfants eux-mêmes. C'est vrai ; mais la fortune du père est-elle celle de l'enfant? L'enfant est-il propriétaire des biens de son père encore existant? Y a-t-il aucune espèce de droit? Non, répondrez-vous. Mais alors, pourquoi parler des prétendus droits de l'enfant si ce n'est pour faire admettre votre théorie à l'aide d'un sophisme. Ce sophisme, du reste, est très ancien ; il a été inventé comme tant d'autres, pour maintenir et justifier l'esclavage des masses.

Ce ne sont pas les droits de l'enfant que le législateur doit consulter, car, répétons le, l'enfant n'a aucune espèce de droit sur les biens du père vivant. Le législateur doit avoir pour but le maintien de l'ordre dans la société. Lorsque le raisonnement peut être socialement comprimé, la liberté de tester doit être interdite quant aux immeubles, parce que la propriété foncière est la base matérielle de l'autorité. Lorsque l'examen ne peut plus être comprimé, la liberté de tester est de nécessité sociale, parce que c'est le capital, essentiellement mobile, qui domine. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'héritage légitime et l'héritage testamentaire maintiennent l'esclavage des masses, tant que le sol est aliéné aux individus. Mais quand le sol et la majeure partie des capitaux acquis par les générations passées appartiendront à la propriété collective de l'humanité, l'héritage testamentaire des fortunes personnelles mobilières sera source de bonheur pous tous et pour chacun.

« M. Malecot (France), est partisan de la liberté absolue et prétend que le législateur n'a créé la réserve que pour le cas où un père barbare disposerait de tous ses biens au profit d'étrangers, et laisserait ses enfants dans la misère. »

Ceci est complètement faux. Le législateur ne s'est inquiété ni de la barbarie du père, ni de la misère des enfants. S'il y avait songé, il aurait cherché le moyen de faire cesser la barbarie sociale de l'aliénation du sol à quelques-uns et de la misère de la plus grande partie de la nation, et il aurait conjuré l'anarchie que cette misère doit produire. Tant que le sol appartiendra à quelques-uns, la liberté de tester, comme la défense de tester, maintient l'esclavage des masses, et cet esclavage, en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit à la mort sociale. Dès que le sol sera entré à la propriété collective, tout esclavage disparaîtra, et la faculté de tester sera pleine et entière. Ajoutons que le sol peut entrer à la propriété collective sans faire tort à qui que ce soit, et en faisant le bien de tous. Il suffit de frapper les successions d'un impôt de 25 pour 0/0

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Nous venons, un peu tard il est vrai, rendre compte du Congrès de Berne ; mais nous croyons devoir le faire pourtant, car les idées émises dans cette réunion sont aujourd'hui, tout comme alors, celles qui sont professées par la bourgeoisie et ont cours dans la société actuelle.

La section de l'instruction, établie au sein des Solidaires, vient d'adresser l'appel suivant aux travailleurs :

Compagnons,

Alors que de toutes parts des cercles se forment en vue de résoudre l'un ou l'autre problème de la science sociale, ici en fondant des sociétés de

secours mutuels, là en organisant des associations de travailleurs, etc., l'instruction primaire, c'est à dire savoir parler sa langue et établir des statistiques, est une nécessité à laquelle nul ne peut se soustraire sous peine de déchéance civique. Par exemple, vous savez, compagnons, que dans toutes les sociétés il y a nécessairement des fonctions administratives à remplir; eh bien! il faut, pour que l'association soit bien et toujours souveraine dans toutes les questions qui peuvent se présenter, que chacun des membres soit apte à faire partie du bureau et des commissions. Quand une société doit suivre un ou plusieurs membres, marcher à leur remorque, il y a toujours cette conséquence que le but général est plus ou moins écarté pour quelque direction personnelle, et qu'ainsi l'intérêt de tous se trouve parfois sacrifié à des intérêts particuliers.

Le fait de ne point posséder sa langue a des conséquences plus fâcheuses encore dans les discussions publiques, où le travailleur a tant d'intérêts divers à défendre, tant de droits à revendiquer, intérêts et droits que seul, le plus souvent, comme dans la question sociale, il pourrait sauvegarder mieux que tout autre, parce que là il est évidemment le plus compétent, mais intérêts et droits qu'il doit fatalement abandonner à un homme ignorant de la question, mais ayant pour lui la forme qui fait écouter, la phrase pure, correcte et sympathique qui fait accepter parfois le sophisme.

Croyez-le bien, compagnons, la pureté du langage, c'est l'arme puissante des avocats; c'est cette correction du langage qui donne partout aux gens lettrés, quoi qu'on dise et qu'on fasse, les premières places dans les cercles et les succès dans les solennités populaires.

Vous avez plus de savoir dans la science sociale, mieux que nos hommes de collége, vous pourriez exposer de si bonnes choses pratiques, bâtir presque comme par féerie le nouvel édifice social, tant vous sentez ce que doit être la société pour répondre à ce besoin de justice dont tous nous appelons le règne... et vous n'osez parler!... et vous n'osez parler, parce que vous n'avez pas étudié cette chose conventionnelle qu'on appelle *la grammaire*...

Compagnons, voici l'hiver; dans cette saison, en est il qui n'ait pas une couple d'heures par semaine à donner le soir à l'étude... Ces deux heures, venez les passer au cours public de *langue française*, qui va s'ouvrir le 15 novembre prochain, dans le local de la société *les Solidaires*. A ce cours sera joint l'enseignement de l'arithmétique. Ainsi, grammaire et calcul, voilà ce que nous venons offrir à ceux d'entre vous qui veulent s'affranchir par ces deux grandes armes du progrès.

Essayez, compagnons, essayez, et vous vous convaincrez, par une prompte expérience, qu'il n'est pas si difficile qu'on se le figure généralement, d'acquérir la phrase régulière, la parole correcte : partant, qu'il n'est pas si difficile d'arriver à se poser soi-même le défenseur de sa cause; en d'autres termes : qu'il n'est pas si difficile de faire ses affaires soi-même, condition indispensable de succès, pour les travailleurs surtout, car, à moins qu'il ne soit fou, ce n'est jamais l'exploiteur qui fera bien les affaires de l'exploité.

Compagnons, nous vous attendons au rendez-vous donné, heureux d'une si belle occasion de resserrer la fraternité entre travailleurs.

Pour la Section de l'instruction,

Le secrétaire,

B. DELESALLE.

A dater du 15 novembre jusqu'au 30 mars, tous les mercredis et les vendredis, de 9 à 10 heures du soir il sera ouvert, par les soins de la société les Solidaires, *et en son local, petite rue des Bouchers, 25, des cours gratuits pour l'enseignement de la* LANGUE FRANÇAISE *et du* CALCUL.

L'hypocrisie, la déloyauté, la fourberie et le mensonge sont armes de bon aloi entre les mains du parti-prêtre, pour la guerre qu'il livre aux défenseurs de la raison, guerre de laquelle, hâtons-nous de le dire, il est convaincu aujourd'hui qu'il ne sortira pas victorieux. C'est ainsi que, depuis sa fondation, l'association des *Solidaires* a eu l'honneur d'être l'objet tout spécial de la sainte fureur des feuilles ultramontaines; aux attaques les plus violentes dirigées contre cette association sont venues se joindre les injures et les invectives les plus outrageantes; que disons-nous? ses adversaires, qui sont aussi les nôtres, n'ont pas reculé devant les plus basses calomnies pour perdre certains solidaires dans l'estime de leurs concitoyens (chacun sait encore, nous n'en doutons pas, comment *le Courrier de Bruxelles* s'est complu à répandre sa bave nauséabonde sur le citoyen Voglet; nos amis se rappellent aussi avec quel excès de rage *le Bien public* de Gand a déversé, il y a environ treize mois, son impur venin sur les citoyens Voglet et Steens); ce n'est pas tout, non contents de flétrir l'homme pendant sa vie, les tonsurés consacrent tous leurs pieux efforts à le souiller après sa mort par leur honteux trafic : dès qu'un rationaliste est en danger, nous voyons les prêtres et leurs affidés rôder autour de son foyer, s'introduire dans sa famille, chercher à terrifier sa femme, faire jouer tous les ressorts de la spéculation, ne point épargner les promesses les plus séduisantes, enfin recourir à toutes les tentatives pour recueillir le dernier souffle de l'agonisant. Quoi d'étonnant! ceux qui opèrent le rapt des enfants juifs pour en faire des moines peuvent bien s'accaparer des cadavres d'athées pour les enterrer en crétins. C'est dans l'ordre : à Rome, c'est le jeune juif Mortara qu'on enlève furtivement à ses parents; à Bruxelles, c'est le libre-penseur Paz qu'on ravit secrètement aux derniers devoirs que veulent lui rendre ses amis. O prêtres odieux et rapaces, vous êtes les mêmes partout!

Les gens d'église vont plus loin dans leur outrecuidance : aujourd'hui c'est autour des solidaires vivants et en bonne santé que s'exercent leurs manœuvres spéculatives. M. le baron Michel de Tiecken de Terhove, qui habitait naguère encore Bruxelles, faisait partie, depuis plusieurs années, de l'association des *Solidaires*, quand, pour des raisons qui lui sont toutes personnelles, il se décida, il y a quelques temps déjà, à aller habiter son château de Terhove, situé à une lieue de Tongres (Limbourg), sans cesser pour cela de rester en rapports suivis avec l'association. Sa présence ne tarda pas d'éveiller chez la prêtraille de l'endroit, avec le sentiment de la crainte, la passion de la cupidité. Que faire, se dit-on sans doute. Si ce solidaire mourait sans le secours de la religion, il serait enterré par son horrible secte. Quel scandale! quel détestable précédent pour nos populations confites en dévotion. Et puis, qui pis est, nous nous verrions passer sous le nez l'énorme magot que rapportent des funérailles de première classe avec tous leurs accessoires. Que faire? Les cagots de l'endroit, féconds en expédients quand il s'agit du salut d'une âme (c'est à dire de leurs intérêts terrestres), eurent bientôt trouvé un moyen bien digne de leur sainte mission. Ils répandirent partout le bruit de la mort de M. le baron Michel de Tiecken de Terhove. Les hommes du parti de Dieu, comme dit le nouveau journal *le Catholique*, espéraient que les solidaires se se laisseraient prendre au piége et ne s'inquiéteraient plus du sort de leur co associé. Dès lors, l'âme du baron leur était assurée (style de sacristie) et les profits des cérémonies ibidem : mais tout n'est qu'heur et malheur dans ce monde : les oints du seigneur firent fiasco, leur pieuse fraude fut déjouée et leur tartufferie mise au jour. Les solidaires, avertis du fait par quelqu'un des leurs qui se trouvait sur les lieux, en donnèrent immédiatement connaissance à leur ami, qui confondit la cléricanaille limbourgeoise, en adressant la protestation suivante aux journaux de la province :

« Monsieur le rédacteur,

« Seriez vous assez généreux pour me prêter un petit coin dans votre estimable journal pour démentir le bruit de ma mort que des personnes charitables ont fait courir prématurément à Tongres et même à Hasselt.

« Je crains bien que d'ici à quelque temps je sois obligé de démentir le bruit de mon aliénation mentale, mais que voulez-vous! ne suis je pas un libre penseur, un ennemi juré de toute infamie, jonglerie, escobarderie, en un mot de tous les mensonges dont s'affublent de vertueux catholiques.

« Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de ma considération distinguée.

« Baron Michel DE TIECKEN DE TERHOVE. »

Nous insérerons dans notre prochain numéro le compte-rendu de la manifestation socialiste organisée par l'association *le Peuple* et qui a eu lieu en son local vendredi dernier. Ce compte rendu ayant été publié par notre confrère le journal la *Rive gauche*, nous aurons quelques rectifications à y faire.

Sans attendre plus longtemps pourtant, je crois devoir, dès à présent, protester contre ce qui me concerne personnellement. Soit que je me sois mal exprimé, soit qu'on ait mal interprété mes paroles, je confesse ne m'être pas posé en partisan de la guillotine.

Je n'ai jamais prôné cette ignoble machine dont on se plaît à rappeler les exploits en 1793, alors que l'on oublie avec complaisance les inqualifiables massacres de la Saint-Barthélemy et ceux plus récents qui ont eu lieu après le coup d'Etat de Bonaparte au 2 décembre 1851.

D. BRISMÉE.

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Une assemblée générale aura lieu dimanche 19 courant, à 9 heures du soir, pour la reddition des comptes et la réorganisation des comités de propagande et d'agitation intellectuelle.

LA LUTTE,

CHANT DES MEXICAINS.

AIR : *A la femme, à l'amour.*

Sur nos bords l'effroyable empire
Comme un lourd cauchemar s'abat;
Plus d'homme libre ne respire;
Le droit fait place au coup d'Etat :
Notre beau ciel de nuit se couvre,
Le sang coule dans nos prés verts
Et la terreur qui règne au Louvre
Pour nous frapper passe les mers :
Luttons (cinq fois) sans paix ni trêve,
Hardis républicains,
Sortons d'un affreux rêve,
En avant! Mexicains!

En avant! mais, de fureur ivre,
L'aigle napoléonien,
Déjà nous garotte, nous livre
En pâture à l'Autrichien.
Dans notre sang et dans nos larmes,
Ils ont noyé nos libertés!
Nous faudra-t-il rendre les armes
A nos despotes détestés?
Luttons (cinq fois) sans paix ni trêve,
Hardis républicains,
Sortons d'un affreux rêve,
En avant! Mexicains!

Par la force ils ont mis main basse
Sur nos cités, sur nos trésors,
L'impure intrigue nous enlace
Par d'inextricables ressorts.
Oui, pour dompter notre héroïsme
Nous avons vu la trahison
Prêter son aide au chauvinisme!
O peuple! en aurons-nous raison.
Luttons (cinq fois) sans paix ni trêve
Hardis républicains,
Sortons d'un affreux rêve,
En avant! Mexicains!

Mais quoi! l'empire est rachitique;
Il a la fièvre de la peur;
Notre résistance énergique
Efface un prestige trompeur.
Mais, n'ont-ils pas pour nous abattre
Français, turcos, belges, trabans :
Nos soldats sont un contre quatre
Et nos maîtres sont haletants.
Luttons (cinq fois) sans paix ni trêve,
Hardis républicains,
Sortons d'un affreux rêve,
En avant! Mexicains!

Oui, l'empire marche à sa perte
Par notre audace épouvanté;
Point de quartier et guerre ouverte!
Peuple vaincu n'est pas dompté.
La soif du droit qu'éprouve l'âme
Ne s'altère jamais chez nous;
La liberté reprend sa lame :
Meure l'empire sous ses coups!
Luttons (cinq fois) sans paix ni trêve,
Hardis républicains,
Sortons d'un affreux rêve,
En avant! Mexicains!

PROSPER VOGLET.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

Numéro 22. 3me Année. 30 Novembre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE:
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . . » 1 00

POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE:
CHEZ L'IMPRIMEUR.
RUE DES ALEXIENS. 18.
A BRUXELLES.
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 30 Novembre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Non, malgré le progrès et la civilisation dont les peuples sont fiers de suivre les salutaires voies, la barbarie n'a pas dit son dernier mot. Les hordes sauvages des Normands ne fondent plus sur l'Europe épouvantée ; mais en revanche les Français, les Autrichiens, les Belges (les libres Belges entendez-vous) se ruent à corps perdu sur l'infortunée république mexicaine. Autrefois les tyrans étaient César, Néron, Caligula, Clovis, saint Louis, tous les papes sans distinction, tous les empereurs d'Allemagne sans en excepter un seul jusqu'à Charles-Quint, continué en Espagne et chez nous par son digne fils Philippe II ; aujourd'hui les bourreaux des nations se nomment... mais imposons-nous un douloureux silence, ne cherchons pas à déchirer le baillon que nos maîtres ont appliqué sur la presse, le moment n'est pas propice ; ne donnons pas au procureur général le plaisir de nous enfermer dans ses étouffoirs cellulaires et de nous arracher jusqu'à notre dernier sou. Voulez-vous connaître cependant les noms de nos oppresseurs ? ah ! n'interrogez pas les innombrables victimes des appétits royaux et impériaux tombées en nos temps présent, il n'appartient qu'aux poëtes d'évoquer l'ombre des morts ; demandez ces noms aux milliers de proscrits qui promènent leurs angoisses et leurs larmes par le monde entier ; questionnez Félix Pyat, Herzen, Klapka, Mazzini, et ils vous diront les noms des hommes augustes et vénérés qui voudraient noyer dans le sang l'idée révolutionnaire et régénératrice.

Oui, la république mexicaine est aujourd'hui une des nations les plus éprouvées ; c'est sur elle que le despotisme sévit avec toutes ses fureurs. Cependant, quoi qu'en disent les chantres de M. Bonaparte, la brave république n'est pas encore passée à l'état de souvenir historique. Non, l'empire avec son attirail de lois draconiennes, de décrets parodiés, de ruses et d'intrigues d'emprunt, ne s'est pas pour toujours mis à sa place. Juarez, dont les pouvoirs sont expirés d'après les envahisseurs, ne quittera pas son poste, il sait que sa patrie en lutte ne peut émettre un nouveau vote et il attend, avec la patience de l'héroïsme, l'ouverture du Congrès de l'Union ; il sait que le salut de la république est dans la doctrine Monroë, et il a foi dans le désastre et la honte qui doivent bientôt accabler ses prétendus vainqueurs. De leur côté, comme si les bourreaux du Mexique voulaient se venger d'avance du châtiment terrible qui les attend, point d'outrages ni d'affronts dont ils ne comblent chaque jour ce malheureux pays. Tandis que l'espionnage est organisé sur la plus vaste échelle, une proclamation sauvage établit le règne de la terreur avec tout ce qu'il a de plus épouvantable : les suspects, c'est ainsi qu'on nomme ceux qui ne montrent pas assez de révérence envers l'élu de la providence du lieu, les suspects sont livrés à la merci du dernier caporal ; et la fusillade, que l'on entend nuit et jour, achève l'œuvre de la pacification et de la régénération du peuple mexicain. Mais encore une fois, le congrès de l'Union va s'ouvrir, la voix du droit et de la justice va se faire entendre, et rira bien qui rira le dernier.

M. Bonaparte, qui ne cesse d'éprouver le besoin de faire parler de lui, vient d'accoucher d'un décret qui enlève à son armée une quarantaine de mille hommes ; et les courtisans de tous les pays, les valets de plume de tout étage, crient au désarmement de la France, et invitent leur gouvernements respectifs à suivre l'homme providentiel dans la voie pacifique où il veut les entrainer. En verité, est-ce bien la peine de se démener si druement pour une réduction de 40,000 hommes sur un contingent de 6 à 700,000 hommes, non compris les gendarmes, la police et les mouchards ? On s'extasie encore devant une économie de 50 millions que cette réduction doit apporter au budget de la guerre. Ne va-t-il pas falloir pourvoir aux moyens d'existence des 40,000 hommes, en leur procurant des emplois dont les rétributions soient en harmonie avec les appointements affectés aux grades qu'occupaient ces troupiers, car, triste conséquence des armées permanentes, la plupart des hommes licenciés, n'ayant pas de profession, sont impropres à rendre aucun service à l'industrie. Dès lors, que deviennent les 50 fameux millions d'économies faites sur le budget de la guerre ?

Si les Etats secondaires de l'Allemagne se contentent de murmurer et ne se hâtent de prendre une attitude ferme et résolue, ce sera bientôt fait de ce qu'il leur reste encore d'autonomie. La physionomie des rapports diplomatiques entre la Prusse et l'Autriche, nous montre que ceux-ci doivent inévitablement aboutir à une alliance offensive et défensive entre les deux grandes puissances et au partage égal de la Confédération germanique, ou à une rupture et à une guerre acharnée qui donnera à l'un des deux Etats une suprématie absolue sur toute l'Allemagne.

Les négociations entre Rome et Florence ne seront point reprises, c'est Victor-Emmanuel qui l'a déclaré dans son discours à l'ouverture du parlement italien. La suppression des corporations religieuses et la séparation complète de l'église et de l'Etat, qui doivent être discutées dans cette session, font obstacle à tout arrangement avec le gouvernement pontifical. Dans le même discours, le bon monarque a promis d'augmenter les impôts et par conséquent la gêne publique, mais les Italiens sont bons patriotes, avec le temps Rome sera rendue à leur bravoure, c'est toujours une fiche de consolation.

De Venise, pas un mot ; le roi galant-homme n'a pas trouvé bon de toucher à cette fibre blessée de l'orgueil national ; sa persévérance et son courage ne vont pas jusqu'à froisser les susceptibilités de l'Autriche.

Un nouveau soufflet vient d'être appliqué à la liberté en Belgique. Deux étudiants, ayant pris part au congrès tenu à Liége par la jeunesse studieuse de l'Europe, se sont vu retirer les bourses qui leur permettaient d'entrer dans la carrière que leur ouvrait la science. Après de pareilles exactions de la part des hommes du pouvoir, est-il surprenant de voir s'amasser des flots de haine au sein des masses populaires ? O doctrinaires aveugles, repus et satisfaits ! ce ne sera pas de notre faute si vous vous repentez quelque jour de vous être associés à la soutane pour étouffer la libre expension des idées. Votre chute et le mépris que vous aurez soulevé contre vous seront votre œuvre.

P. V.

Citoyen rédacteur,

A la suite du compte-rendu du meeting, tenu au *Lion belge*, compte-rendu publié par la *Rive gauche*, un grand bruit s'est fait autour du parti républicain-socialiste, et ce parti a été assailli par les clameurs intéressées de la presse cléricale et doctrinaire.

Quelques citoyens ont voulu répondre à ces déchaînements de la haine et de l'injure, et profiter de l'occasion pour éclairer le public sur des idées qu'il ne connaissait encore que par la calomnie.

A cet effet, ils ont convoqué au *Lion Belge* à un second meeting pour le lundi 27 novembre, à 8 heures du soir. L'affluence était telle qu'il fallut transporter le meeting dans un local plus vaste ; et la nouvelle *Cour de Bruxelles*, où il s'est tenu, fut encore de moitié trop petite pour contenir la foule immense qui s'y pressa.

La séance s'ouvrit à 8 heures et demie sous la présidence du citoyen Roman, qui y fit un appel à la libre manifestation de toutes les opinions, de tous les systèmes.

L'exhortation qu'il fit au public de ne pas interrompre les orateurs a été scrupuleusement observée ; et la foule attentive n'a cessé de garder l'ordre le plus parfait.

La séance a été levée à 11 heures. Nous vous enverrons prochainement les discours qui ont été prononcés ; de nombreux applaudissements les ont accueillis et ces applaudissements doivent être d'autant plus précieux pour les orateurs qu'ils partaient d'un public fort mélangé, ou nos amis politiques étaient à peine en aussi grand nombre que leurs adversaires et les curieux.

Recevez mes salutations fraternelles,

Le secrétaire délégué du comité,

J. SACRÉ.

Nous empruntons à la *Rive gauche* les articles suivants :

Deux mots d'explication.

Le compte rendu analytique du *Meeting républicain* a fait brèche. Reste à savoir si nous pourrons passer par là.

Toute la presse belge, catholique et libérale, a invoqué de nouveau LE SPECTRE ROUGE. Deux mots d'explication sont nécessaires.

Depuis les journées de Juin 48, le parti socialiste a été poursuivi, traqué, déporté et enfin exécuté par cette guillotine dont on fait grand bruit. Il y a de cela près de dix-huit ans. Une nouvelle génération est arrivée qui a reconnu comme sien le principe révolutionnaire, qui a étudié ce socialisme que la presse belge ne veut pas comprendre et dont elle demande une définition pour éviter l'étude d'un mètre cube de volumes.

Pour sortir de cette impasse, l'*Echo du Parlement et C°* rejette sur les catholiques nos prétendus excès et la *Gazette de Liége et C°* rejette sur les libéraux nos blasphèmes. Nous n'avons pas à entrer dans ce débat, nous déclarons que la lutte est aujourd'hui entre *l'homme et Dieu* et nous pétrissons dans la même pâte MM. Frère-Orban et Malou. Ils appartiennent au même culte, leurs églises seules les séparent.

Un seul mot a été dit par *l'Echo du Parlement :* il fallait faire le silence autour de ces maniaques. Ce mot de silence nous voulons le relever. Il y a dix-huit ans qu'on fait dans la presse belge silence à l'apparition ou à la réédition des œuvres de Proudhon, Cabet, Pierre Leroux et Louis Blanc (je ne cite que les auteurs invoqués par *l'Echo*). Il y a dix ans que la presse belge fait silence quand Edgar Quinet, publiant les œuvres de *Marnix de Sainte-Aldegonde*, proclame dans sa préface l'emploi de la force pour éteindre le catholicisme, l'emploi de la force parce que ce même catholicisme pour réussir a dû tuer les païens, brûler leurs temples et — chose unique dans l'histoire — punir de mort l'approche à CENT PAS d'un temple ancien.

Plus récemment des documents historiques ont permis de réhabiliter les Marat, les Hébert, les Pache, les Chaumette, les Momoro, les Ronsin, les Anacharsis Clootz, et pour avoir porté plainte contre les calomnies de l'histoire les Bougeard, les Tridon et les Avenel ont subi le sort de leurs devanciers. J'en passe et des meilleurs pour éviter aux journalistes de trop nombreuses recherches chez les libraires *contemporains*.

La presse belge a toujours fait silence. La génération nouvelle a lu et a conclu qu'il fallait une révolution sociale pour sauver la dignité humaine et pour éteindre le paupérisme, ce paupérisme qui va grandissant tous les jours en proportion de l'augmentation de ce que vous appelez la richesse nationale. La génération nouvelle a laissé Frère-Orban et Malou aplatir l'Eglise et la Maçonnerie, ces deux têtes de Turc, qu'on expose quotidiennement aux censitaires, et, pendant qu'ils s'escrimaient à faire *le cinq cents*, elle a entendu le cri : Guerre à Dieu ! et a logiquement pris les armes pour cette nouvelle croisade. Pendant que Tesch et Nothomb jouaient aux quilles parlementaires, la génération nouvelle s'occupait de la démolition du Code civil et logiquement a conclu à l'écroulement de l'échafaudage des cinq Codes, qui ont résisté arbitrairement à toutes les révolutions passées et à toutes les constitutions présentes.

Une seule théorie est restée debout, c'est celle de LA FORCE, théorie immorale, s'il en fût, mais théorie qui a fait réussir tous les systèmes qui se sont servis d'elle, théorie qui n'a jamais été vaincue si ce n'est par son essence même, c'est-à dire par la théorie du plus fort. La génération nouvelle a donc conclu : il nous faut la Force.

Elle a déjà le levier, elle attend son point d'appui.

Oui, vous avez crié : silence autour de ces *républicains de bas étage* ! Et vous vous êtes étourdis au son de vos tambours et de vos Warendorff, ou de vos orgues et de vos cloches.

Que venez-vous maintenant nous parler de guillotine et de spectre rouge? Est-ce nous, le principe humain, ou est-ce vous, le principe divin, qui vous en servez sous toutes les formes : depuis la place de la Roquette jusques Cayenne et Lambessa, depuis les bagnes de Toulon jusqu'aux établissements de Charenton, depuis les fusillades contre les coalitions d'ouvriers dans le Borinage et à Auvelais jusqu'à vos recrutements pour vos armées permanentes ?

C'est nous qui sommes les victimes et vous voudriez nous faire passer pour les bourreaux !

Si la guillotine vous effraie, abolissons-la ensemble, mais que MM. les gouvernements commencent.

L. FONTAINE.

La précipitation avec laquelle nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, du meeting Républicain du *Lion belge*, nous a fait commettre sans doute quelques inexactitudes, puisque nous recevons la lettre qu'on va lire. Nous les rectifions d'autant plus volontiers que nous comprenons mieux que chacun est responsable de ses paroles, mais rien que de ses paroles. Voici la lettre que nous adresse le citoyen Brismée :

A mes Amis de LA RIVE GAUCHE.

Citoyens,

Je tiens, par les lignes suivantes, à rétablir une grave erreur qui s'est glissée dans le compte-rendu que vous venez de donner de notre dernière manifestation républicaine.

Soit que je me sois exprimé d'une manière confuse, soit que vous ayez mal interprété mes paroles, je passe actuellement aux yeux du monde, et ce d'après votre compte-rendu, pour être admirateur de la guillotine, tandis que j'ai toujours professé une grande aversion pour ce repoussant instrument.

Loin de moi l'idée de vouloir faire parade d'écrivain, mais les circonstances présentes m'obligent à vous dire que, lors des poursuites intentées au *Journal de Bruxelles* par M. Rogier pour avoir été qualifié de petit fils de bourreau d'Arras par cette sainte feuille, je fis un article qui parut dans notre organe, la *Tribune du Peuple*, dans lequel je disais que si un ministre avait raison de se plaindre de ce qu'un bourreau se serait rencontré dans sa famille, n'importe quel autre citoyen devait éprouver la même répugnance à voir dans la sienne un *fonctionnaire* de cette espèce. Je conseillais donc à Messieurs du pouvoir de supprimer le bourreau et d'assigner une fête de plus aux Belges en brûlant la guillotine sur une des places publiques de la capitale.

Aujourd'hui comme alors, citoyens, et malgré tout le désir de voir la révolution se maintenir ferme et inébranlable contre les escamoteurs et les jésuites, j'abhorre la guillotine.

Voici du reste cette phrase malheureuse :

« Il faut, ai-je dit, lorsque le peuple éprouvera le besoin de faire une révolution violente, qu'il sache — de même qu'on a empêché Pianori, montant à la guillotine, de crier vive la république ! — qu'il sache empêcher les courtisans de tous les régimes, les exploiteurs de bouleversements, de proférer ce cri.

Pour cela, ai-je ajouté, il suffira au peuple de les regarder en face. Le regard d'un homme libre les fera rentrer l'oreille basse dans leurs repaires avec la conviction qu'il ne fait pas bon en sortir pour vouloir encore tromper le peuple. »

Si l'on peut, citoyens, dans cette phrase, trouver ce que vous m'avez attribué, je suis contraint de convenir que je me suis gauchement expliqué et que telle n'était pas ma pensée.

Tout à vous.

D. BRISMÉE.

Bruxelles, le 6 novembre 1865.

L'*Etoile belge* doit être entièrement satisfaite, elle qui affecte de voir dans les discours du citoyen Brismée un résumé de tout ce qui a été dit au *Lion belge*, et qui part de là pour nous signaler à la vindicte publique.

Nous devons en même temps réparer une omission assez importante. Un feuillet perdu nous a fait passer sous silence la fin du discours du citoyen Jacquelard, le discour du citoyen Roman et celui du citoyen Sacré ; les voici :

Le citoyen JACQUELARD termine ainsi :

« Tant que le peuple se laissera endormir par des promenades dans les rues, par des bénédictions de drapeaux, par des arbres de liberté ; le peuple aura de l'eau bénite d'abord, des coups de fusil ensuite, de la misère toujours. »

Le citoyen ROMAN, dit :

« Nous voulons tous la révolution sociale, elle seule nous donnera le bien-être. Nous avons avant d'y arriver bien des obstacles, bien des préjugés à détruire. Dieu est-il au nombre de ces obstacles ? Pour moi je suis déiste, et je demande en quoi l'idée de Dieu est hostile au mouvement de l'humanité. »

Le citoyen SACRÉ, répond :

« Au nom des travailleurs je veux d'abord sympathiser avec la jeunesse française. Avec eux je crois que la Révolution sociale viendra.

» La base de la société actuelle c'est Dieu. Est-il, ou n'est-il pas, je n'en sais rien, ce que je sais, ce que j'affirme, c'est qu'il a été fatal à l'humanité. J'ai subi son joug et je lui voue une haine implacable. Il faut que le peuple avant tout se dégage de ses préjugés religieux.

» Nous avons cherché la vérité, l'avons-nous trouvée ? Je vois que bien des grands philosophes ont passé à côté.

» La jeunesse militante n'est pas seulement étudiante, elle est aussi ouvrière. Si vous avez été à l'école de la science, nous avons été, nous, à l'école de la misère. Nous nous affranchirons en nous unissant. »

Ce meeting, où, n'en déplaise aux libérâtres et aux partisans du progrès pacifique, les idées les plus fraternelles et les plus généreuses ont été exprimées, a jeté l'alarme dans le camp conservateur, qui s'est mis à évoquer vaillamment le spectre rouge et à dépeindre les républicains comme des buveurs de sang. « Il faudrait, dit l'*Echo du Parlement*, s'enfoncer dans les ténèbres du moyen âge, refaire l'histoire de tous les illuminés qui ont effrayé le monde de leurs théories de régénération sociale, de leurs idées sur Dieu, sur le monde, pour faire comprendre le langage étrange, diabolique aurait on dit autrefois, que l'on a entendu dans ce meeting. » Ces indignations intéressées ne sont pas neuves ; il fallait s'y attendre, et nous savons depuis longtemps que telle est la tactique de nos adversaires, de dénaturer nos idées et nos sentiments. Il est plus facile de trouver contre nous des calomnies que de bonnes raisons.

Ce n'est sans doute pas à nos lecteurs qu'il nous faut faire cette déclaration, que, si les révolutionnaires sont décidés à briser les résistances qui les empêcheront de fonder la République démocratique et sociale, ils ont de l'homme un trop grand respect pour verser inutilement le sang.

Quant à la phrase par laquelle *l'Echo du Parlement* termine son article : « Cette réunion a ravivé de coupables folies noyées dans le sang en 1848, » nous ne savons si c'est une menace ou bien une réminiscence, peu nous importe, mais nous la croyons particulièrement maladroite ou malheureuse dans les colonnes d'un journal du gouvernement. Nous n'avons rien oublié des journées sanglantes et néfastes de juin 1848 et de décembre 1851, et c'est précisément parce que nous ne les avons pas oubliées que nous nous souvenons aussi des hommes qui ont trahi la cause du peuple et qui ont tué la République.

Et maintenant, nous terminerons cette discussion en disant à nos amis révolutionnaires : Travaillons et espérons, car le temps n'est pas loin où ces doctrines que l'on ose aujourd'hui encore qualifier de folles et de subversives, seront universellement acclamées, où l'homme ne sera plus forcé de dire à l'homme : sois mon frère où je te tue ; où tous, dans le libre exercice de leurs droits, dans le complet développement de leurs facultés, s'épanouiront au grand soleil de la Justice.

La lettre suivante, adressée à M. L. Hymans, est extraite du journal l'*Office de Publicité :*

Monsieur,

Dans votre numéro de dimanche dernier, en rendant compte à votre manière du meeting de l'association *le Peuple*, vous avez trouvé le moyen de régaler vos lecteurs de quelques jeux de mots et de quelques plaisanteries qui, soit dit entre nous, ne sont pas très spirituelles. Après vous être moqué de quelques-unes des personnes qui ont pris la parole dans ledit meeting, vous daignez vous occuper aussi de moi et vous vous donnez même la peine d'aiguiser votre esprit sur les trois mots qui composent mon nom et mon prénom. Permettez-moi, Monsieur, de vous faire mes compliments : vous êtes très fort sur le calembour.

Mais je veux être sérieux. Je ne veux pas répondre à la plaisanterie par la plaisanterie. Celle-ci n'est que trop souvent l'arme des sots et des gens à cervelle creuse, car il est plus facile de rire que de raisonner.

Mes paroles et mes idées ont été singulièrement travesties dans votre article. J'éprouve donc le besoin de rectifier ces paroles et surtout de protester contre les conclusions que vous tirez de ces paroles : et j'ose espérer, Monsieur, que vous accorderez à la présente lettre une place dans votre prochain numéro. Cette lettre sera peut être un peu longue, mais vous devez comprendre que cette rectification et cette protestation ne peuvent pas se faire en quelques mots et sans expliquer un peu ma pensée.

D'abord, il faut que je vous dise que, contrairement à ce que vous écrivez, la *Rive gauche* n'a pas de sténographe et que le compte-rendu publié par ce journal a été fait à la hâte, purement de mémoire, et renferme, de l'aveu du rédacteur lui-même, beaucoup d'inexactitude. Ainsi, je n'ai pas dit que Bastiat et son disciple M. Molinari, «profitent du travail de l'ouvrier et ne lui laissent guère que de quoi l'entretenir misérablement dans sa vie laborieuse. » Je sais par le livre de Proudhon intitulé *Principal et Intérêt*, que Bastiat avait les meilleures intentions du monde (hélas ! l'enfer est pavé de bonnes intentions, comme disent les chrétiens) et qu'il était sincèrement dévoué à la classe ouvrière ; quant à M. Molinari, je n'ai pas l'honneur de le connaître autrement que par ses écrits et ses cours publics. Je n'ai donc pas parlé de Bastiat et de M. Molinari comme *hommes privés*, mais bien comme *économistes ;* les hommes valent parfois mieux que leurs principes. Le compte-rendu de la *Rive gauche*, malgré ce qu'il laisse à désirer au point de vue de l'exactitude, aurait dû vous faire comprendre qu'il s'agissait tout bonnement des doctrines économiques de Bastiat et de M. Molinari. Mais, comme il fallait bien trouver un moyen quelconque pour faire rire à mes dépens, vous avez pris les lignes de la *Rive gauche* au pied de la lettre, et vous vous êtes hâté de conclure, en forçant un peu le sens de mes paroles même prises littéralement : que selon moi «M. Molinari est un infâme bourgeois qu'il faut guillotinner, parce qu'il publie un journal et que lorsqu'il a payé ses imprimeurs, il accepte de ses souscripteurs le prix de leur abonnement. » Votre manière d'agir est très-adroite, mais est-elle loyale ???

Cependant, je le répète, si je me suis abstenu de parler de la conduite de Bastiat et de M. Molinari à l'égard des ouvriers, parce que je n'ai pas le droit de parler de la conduite de gens qui me sont inconnus et parce que d'ailleurs les critiques personnelles ne prouvent rien ni pour ni contre la vérité d'un système économique, philosophique ou autre, il est très vrai que j'ai attaqué les doctrines économiques de ces écrivains. C'est qu'en effet je regarde leur économie politique comme une science fausse qui n'a rien de commun avec la vraie science sociale, parce qu'elle ne s'occupe guère que de faits isolés et actuels, tandis que la vraie science sociale considère les choses dans leur ensemble et s'appuie sur toutes les autres sciences, depuis la mathématique jusqu'à la biologie, sciences dont elle n'est que la synthèse. C'est que je considère leur économie politique comme aussi absurde que l'astrologie ou l'alchimie, lesquelles furent à l'astronomie et à la chimie ce que sera l'économie politique à la véritable sociologie. C'est que je considère leur économie politique comme la consécration de la société actuelle, laquelle est fondée sur toutes sortes de priviléges et d'iniquités, sur la suprématie du capital, sur le monopole des instruments de travail, sur l'aliénation du sol (du sol, source passive de toute richesse), sur l'exploitation de l'homme par l'homme, sur la division de l'humanité en deux grandes classes, des

bourgeois et des prolétaires, des propriétaires et des locataitaires, des capitalistes et des travailleurs, en d'autres termes, des maîtres et des esclaves.

Voici textuellement ce que j'ai dit au meeting :

« Nous sommes socialistes, je veux dire par là que nous ne vouons pas au peuple cet amour platonique qui consiste à chanter les bienfaits du travail et à célébrer la gloire du travailleur, tout en laissant ce dernier croupir dans la plus hideuse misère... Gloire au travailleur ! ce sont là des mots, rien de plus. Les économistes, qui, tels que les Bastiat en France ou les Molinari en Belgique, pensent que le capital a le droit de prélever une part sur les produits du travail et s'imaginent qu'il en sera toujours ainsi, disent aussi : gloire au travailleur! Quel est, dans ce siècle d'industrie, l'homme qui ne profère ce cri ? Et les parasites de la société, les oisifs de toutes sortes, les rentiers, les propriétaires, les exploiteurs, les trafiquants, les spéculateurs et les agioteurs, ne disent-ils pas eux-mêmes : « Gloire au travailleur !... oui, à ce bon travailleur qui nous paie nos loyers et nos fermages, nos rentes et nos intérêts, qui nous rapporte dividendes, profits et jolis bénéfices, qui crée nos fortunes, grossit nos capitaux et nous fait vivre grassement ! » Eux aussi disent : gloire au travailleur! mais en attendant ils ne laissent guère au travailleur que de quoi l'entretenir misérablement dans sa vie laborieuse. Jusqu'ici le capital, dans la répartition des richesses sociales, s'est adjugé la part du lion ; car ce que le capitaliste, après ses prélèvements, laisse au travailleur, c'est tout bonnement le strict nécessaire pour que la machine humaine puisse fonctionner, c'est comme l'huile dont on graisse les roues ou comme le charbon dont on alimente la locomotive. Eh bien, les socialistes veulent aujourd'hui, non plus comme au phalanstère une part pour le travail, une part pour le capital et une part pour le talent, mais ils veulent que le produit appartienne intégralement au producteur, et que le droit d'aubaine du capital aille rejoindre dans la nuit des temps la dîme et la corvée, ils veulent que le travailleur à son tour ait la part du lion. »

Voilà ce que j'ai dit, Monsieur; voilà les paroles dont l'auteur du compte-rendu de la *Rive gauche* a cru faire le résumé par les quelques lignes que vous avez si habilement exploitée. Vous vous êtes emparé de la partie de ce résumé qui pouvait prêter au ridicule ; mais vous avez eu bien soin de passer sous silence les lignes qui se trouvent à la suite de ce passage et où je dis que le socialisme doit se fonder sur la science. Et pourquoi les avez-vous passées sous silence ? Serait-ce parce que ces paroles de transformation sociale par la science n'auraient pu cadrer avec les lignes où vous me faites demander la tête de M. Molinari ? parce que la science éclaire et vivifie tandis que la guillotine tue, parce que la science prépare et opère la transformation sociale en transformant l'entendement humain dont la société n'est jamais que le reflet, la fantasmagorie si vous voulez bien me passer le mot, tandis que l'échafaud est impuissant contre les idées !...

Et maintenant, Monsieur, faut-il vous dire que je suis prêt à prouver par de bons raisonnements et par des faits positifs tout ce que j'ai dit au meeting et tout ce que j'avance dans cette lettre. Je me propose de consacrer à cette démonstration quelques articles que je vous adresserai personnellement sous forme de lettres et qui paraîtront dans la *Tribune du Peuple*, petit journal auquel je vous conseille beaucoup de prendre un abonnement. Tenez, Monsieur, laissez-moi vous dire ce que j'ai sur le cœur. Franchement, je ne désespère pas de vous convaincre et de vous attirer au socialisme. On en a vu de plus drôles que cela. Saul s'en allait à Damas pour combattre la bonne nouvelle : soudain une lumière le frappe, il tombe, et se relève transformé. Qui sait, Monsieur, si demain vous ne serez pas socialiste, sincèrement socialiste.

En attendant ce bonheur, je vous prie d'agréer mes salutations.

CÉSAR DE PAEPE.

Bruxelles, le 16 novembre 1865.

A Monsieur le rédacteur du journal le *Beurzen courant*, à Gand, et un peu aux rédacteurs des autres grands journaux.

Monsieur,

Je viens de prendre connaissance du numéro de votre journal, dans lequel vous vous êtes largement occupé de ma personne. Il me sera sans doute bien permis de vous adresser quelques mots de réponse.

Je dois, tout d'abord, vous dire que je ne relèverai ni votre dénonciation au gouvernement (il me faudrait, dans ce cas, vous entretenir d'un sermonneur qui disait à ses *brebis* : mieux vaudrait tuer son père et sa mère que de proférer un juron) ni du conseil que vous donnez de nous envoyer des gendarmes pour nous chasser de notre local. Que ne venez-vous, vous même, remplir cette belle besogne ? Nous savons, par ouï dire, que vous êtes un homme très-valeureux et qu'à vous seul vous feriez parfaitement l'affaire de ces gendarmes chargés, ne vous en déplaise, de tout autre chose que de violer un des droits qu'ont les Belges, celui de s'assembler et d'exprimer leur pensée. Après cela vous avez peut-être stigmatisé la conduite des officiers qui sont allés dans les bureaux du *Nouvelliste*, triquer d'importance son rédacteur en chef. Dans tous les cas, Monsieur, nous sommes suffisamment édifiés sur vos intentions à l'endroit des libertés conquises par les *révolutionnaires* de 1830.

Comme je crois que vous avez puisé l'objet de votre attaque contre ma personne dans un compte-rendu fait à la hâte et contenant par conséquent des inexactitudes, je n'aurais pas grand chose à vous dire si vous vous étiez borné à reproduire textuellement. Mais il vous a plu de renchérir encore sur ce que l'on avait dit déjà. Voilà la raison pour laquelle j'éprouve le besoin de protester.

Si vous et les vôtres, n'importe de quelle couleur, (j'entends parler des journalistes, de ces grands hommes aux convictions profondes, chargés d'écrire au compte de Monsieur tel ou tel,) si, dis-je, vous vous étiez mis froidement, c'est à dire sans parti pris, à examiner le susdit compte-rendu, vous vous seriez aperçu qu'il y a une contradiction flagrante entre ce que j'ai dit et ce que, par mal entendu, on m'a fait dire.

Par exemple, comment concilliez-vous ceci :

D'une part, je dis dans la circulaire de convocation au meeting que nous nous réunirons pour donner une poignée de main fraternelle aux étudiants français avant qu'ils aillent se replacer *sous le joug odieux qui pèse sur la malheureuse France ;* d'autre part, ce régime radieux du compte-rendu, sous lequel il n'y aura debout que le bourreau, fonctionnant du matin au soir.

Ensuite, cette détermination de couper toutes les têtes en exigeant en même temps l'ouverture des ateliers, afin que chacun puisse reprendre ses travaux, je suppose, et par conséquent pourvoir à son existence.

Cette mesure, j'en conviens, est brusque et contraire à ce qui est convenu dans toute société où règne non pas la justice mais une paix bonne ou mauvaise. Dans tous les cas, les ouvriers réduits à en venir à de telles extrémités, ne pourraient-ils le faire sans nuire en aucune façon aux intérêts du propriétaire des instruments de travail ? Ne pourraient ils, par exemple, dire à cet homme : Nous comprenons que vous ne pouvez, dans ces moments critiques, assumer la responsabilité de l'écoulement des objets que nous allons produire, mais nous l'assumerons nous, à nos risques et périls, en vous tenant compte cependant de l'usure de votre matériel et des frais qui résultent nécessairement de toute exploitation.

Quand on voit des élus de la providence sortir du droit pour rentrer dans la légalité, Monsieur le rédacteur, le peuple, à son tour, ne pourrait-il pas, à un moment donné, sortir de la légalité pour rentrer dans le droit ?

Quant à la guillotine, vous devez avoir lu la *Rive gauche* du dimanche 12 courant et connaître évidemment mon aversion personnelle pour cet engin de destruction que les hommes du pouvoir s'acharnent à maintenir malgré les nombreuses et énergiques protestations de l'opinion publique qui se sont produites en diverses circonstances contre la peine capitale.

Quant à tuer la bourgeoisie, je crois fermement que cela aura lieu. Expliquons-nous. Le jour où l'association aura remplacé l'exploitation de l'homme par l'homme, la bourgeoisie aura disparu pour faire place à des hommes associés et par conséquent égaux. Egalité qui est un mensonge aujourd'hui, même devant la loi, puisqu'il y a des articles de loi pour punir les patrons coalisés tandis qu'il y a d'autres articles qui punissent les ouvriers pour le même délit, et ce avec une plus grande sévérité qu'on ne le ferait des premiers.

Les exploiteurs qui roulent en voiture, quand ceux qui ont produit cette aisance vont, pieds nus, se rendre au dépôt de mendicité pour finir leur misérable existence, ne sont pas des voleurs, Monsieur, au contraire, ce sont d'honnêtes gens..... dans l'état de choses actuel. Reste à savoir comment les jugera l'avenir où règnera l'équité et la justice.

Il y a encore le mot assassin qui, paraît-il, vous a donné le frisson. Je suis loin de le rétracter. J'avance franchement l'avoir dit, mais voici à quel propos :

«On nous parle toujours de patrie, me suis-je écrié, après m'être étendu sur les maux sans nombre qui assaillent la classe prolétarienne, on nous parle toujours de patrie. Qu'est-ce qu'une patrie ? sinon une fraction de la grande famille humaine. Eh bien! j'affirme que le mot patrie est un leurre quand les uns y meurent de besoins alors que les autres y sont régorgés de tout.

»Quand un membre de cette famille meurt de faim à côté d'un millionnaire, ajoutai-je, celui-ci est un assassin, à mes yeux, puisqu'il lui suffisait de distraire une infime parcelle de son superflu pour sauver l'existence de son frère.»

Ceux qui ont éprouvé le besoin de transformer le Christ en bon dieu, les catholiques en tête, trouveront, j'en suis convaincu, que j'ai avancé là une de ces énormités que l'on excuse difficilement.

Quant à la propriété, c'est le gros mot celui-là. Notez bien, Monsieur, qu'il ne s'agit que de la propriété immobilière ou terrienne, comme vous voudrez l'entendre, mais non pas de la pièce de cent sous catholique ou libérale. Que me fait à moi que vous ayez des tapis de Smyrne, des pendules en albatre, des meubles en acajou, des montres en or et même des breloques? Plus il y aura de brimborions, plus il y aura d'industries et par conséquent de travail. C'est à propos des breloques que je dis brimborions, car les tapis et le reste, il paraît que cela coûte assez cher.

Voici donc ce que j'ai dit concernant la propriété immobilière. Vous verrez, Monsieur, qu'il s'agit du bourgeois que vous avez voulu terroriser et que je ne tiens à flatter pas plus que tout autre :

«Je ne veux pas, citoyens, vous entretenir de la cherté des produits de la terre ni de la grande difficulté qu'éprouvent les ouvriers à se procurer un logement *convenable*. Non. Je veux vous parler de ceux que nous nommons bourgeois; vous prouver qu'aussi longtemps que la propriété immobilière se trouvera entre les mains de quelques particuliers, il n'y aura de garantie pour personne. En effet, ne voyons-nous pas, quand un homme, à force de travail ou par excès d'économie, s'affranchit de l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est à dire quand il est parvenu à acquérir les instruments de travail que nécessite son industrie, ne voyons-nous pas que cet homme est tenu de louer une maison pour y établir son atelier ou son magasin, et qu'à l'expiration de son bail, alors qu'il a su se faire ce qu'on appelle une clientèle, le propriétaire, ressemblant en cela à ces individus qui vous demandent poliment la bourse ou la vie, vient étaler ses exigences exorbitantes?

»Le malheureux locataire, sous peine de voir, en un instant, détruire le travail de plusieurs années, est forcé d'accepter les nouvelles prétentions du détenteur de l'immeuble. Parfois aussi, ne consomme-t-il pas sa ruine en acceptant une charge au-dessus de ses forces ou de l'étendue de ses affaires?

»Cette garantie, citoyens, nous ne l'aurons réellement que le jour où la propriété immobilière appartiendra à la Commune. Donc, toutes nos forces doivent tendre à réaliser cette transformation. »

Si ce que j'ai dit au meeting, M. le rédacteur, ne suffisait pas pour vous démontrer l'utilité de la transformation que nous désirons, je pourrais vous citer des faits et par milliers, qui n'auront peut-être pas le don de vous convaincre, mais qui, s'accordant parfaitement avec ce que j'ai dit, auront l'avantage de dessiller les yeux à beaucoup de ces bourgois auprès desquels vous m'avez dépeint comme étant un voleur. J'ai 44 ans, Monsieur, et je défie qui que ce soit de me dire que j'ai jamais porté atteinte à la propriété, tandis que je pourrais citer maints de ses défenseurs à qui il est expressément défendu de tenir un pareil langage.

Je me bornerai à vous citer un exemple.

Un marchand tailleur, je pourrais, au besoin, vous en dire le nom, demeurait, depuis 9 ans, dans une maison située à proximité de la Vieille halle aux blés, et ce à raison de 1,200 francs par an (notez, s'il vous plaît, qu'il avait en partie payé la propriété, puisqu'il avait soldé 10,800 francs!) quand à l'expiration de son bail, c'est à dire des 9 années dont je parle, il vit venir un huissier pour lui signifier un déguerpissement dans toutes les règles. Le malheureux tailleur, surpris et ne sachant à quoi attribuer cette mesure rigoureuse à son égard, se rendit chez la propriétaire et la questionna. Celle-ci, pour toute réponse, dit à notre homme qu'elle ne se mêlait pas de cela, qu'il fallait s'adresser à Monsieur son fils. En définitive, il apprit que le prix de location de sa maison devait être majoré. Le tailleur, supposant qu'il ne s'agissait que d'une centaine de francs, répondit « qu'à cela ne tienne », mais changea complètement d'avis lorsqu'il sut que l'augmentation était d'une moitié en plus de ce qu'il avait payé jusqu'alors, c'est à dire de 600 francs, ce qui allait lui constituer désormais un loyer de 1,800 francs.

Qu'en dites vous, Monsieur le conservateur?

Vous comprendrez sans doute que ce n'est pas dans une lettre que l'on peut exposer tout un système de transformation de la propriété immobilière. Pour le fait seulement d'avoir exprimé le désir de la voir entre les mains de la Commune, qui taxerait le prix de sa location selon ce que la propriété aurait coûté et suivant la situation de celle-ci, on devient un communiste ; cette épithète après tout ne me blesse pas. D'où vient cette aversion soudaine contre la Commune? Il n'y a pourtant pas de pays où plus qu'en Belgique on est orgueilleux des franchises communales. D'autres désirent la propriété immobilière entre les mains de l'Etat. Ceux-là, à coup sûr, ne sont pas des partisans de la décentralisation, qui est le but lointain de la république démocratique et sociale.

Ceux d'entre vous, du reste, qui voudraient étudier cette question importante au plus haut degré, tant au point de vue social qu'au point de vue politique, (j'ajoute politique, parce qu'avec le système actuel, dans les élections, un propriétaire catholique fait voter, dans son sens, son locataire libéral, tout comme le propriétaire libéral fait voter, dans le sien, son locataire catholique. Cela est-il conforme à la dignité, à la liberté du citoyen? je ne le pense pas.) Ceux, dis-je, qui voudraient étudier cette question, ne peuvent faire mieux que de s'en rapporter aux ouvrages de Proudhon ou à ceux de Monsieur Agathon De Potter, que Monsieur Louis Hymans, malgré toute sa malice, ne vous donnera pas pour un déshérité, un panier percé, comme disent si bien messieurs les parvenus.

Tenez, Monsieur, je vous dirai franchement que j'ai une telle peur de voir la propriété immobilière entre les mains de quelques particuliers, que, de même que l'on achète un revolver pour se garantir contre les partisans du pape, en Italie, je m'achèterais, si mes moyens me le permettaient, une propriété pour me garantir contre messieurs les propriétaires.

Il y a aussi le mot de mouchard que j'ai lâché. Si, à ce propos encore, le compte-rendu avait été exact, Monsieur L. Hymans n'aurait pas eu l'occasion de me faire la leçon sur mes droits de citoyen. Je ne veux pas rétablir ce fait de bien peu d'importance, seulement je tiens à vous informer que maintenant tout comme au meeting, je me moque de tous les mouchards possibles. Je ne connais et ne veux, d'aucune façon, connaître cette misérable institution qui m'a tout l'air d'être une contrefaçon du confessionnal. Je ne connais et ne veux connaître qu'une police locale chargée de renseigner les étrangers et d'arrêter les pick-pokets.

Nous avons dit et nous le redisons, le peuple ne doit pas placer sa confiance dans les républicains de circonstance. Les républicains du lendemain, n'ont-ils pas toujours été les royalistes de la veille et les impérialistes du surlendemain ? Que le peuple le sache bien, Dupin est mort, mais il a laissé pas mal de petits.

Un dernier mot. En révolution comme en tout temps, la fermeté consiste non pas à abattre des têtes, mais à extirper l'ignorance et les préjugés, à abattre les abus et les privilèges.

Voilà, Monsieur le rédacteur, quels sont les souhaits sincères d'un socialiste, d'un travailleur qui ne veut et ne cessera de vouloir le bonheur du peuple, de ce peuple qui, jusqu'ici, n'a obtenu de ses maîtres que le dédain le plus profond.

Sur ce, je vous tire ma révérence, et vous engage à ne jamais prier pour mon salut dans ce monde ni dans les autres.

Bruxelles, le 20 novembre 1865.

D. BRISMÉE.

CONGRÈS DE BERNE.

(*Suite. Voir notre numéro* 21).

CENTRALISATION ET DÉCENTRALISATION.

La question posée au congrès est celle-ci :

« Jusqu'où peut aller l'autonomie des communes sans nuire à l'unité de l'Etat, et quels sont les moyens d'assurer leur compétence respective ? »

Avant d'examiner le galimatias des membres du congrès précisons les expressions :

L'autonomie, c'est l'autorité d'un seul.

L'autorité, c'est la force ou c'est la raison.

Tant que la raison n'est pas socialement connue et démontrée l'autorité de la force est seule possible.

Jusqu'ici la force a toujours dominé sur notre Globe parce que la raison réelle, le véritable droit, n'est pas connu socialement.

La force a pu dominer socialement et maintenir l'ordre, tant qu'il a été possible de comprimer les intelligences. Mais dès que l'examen devient incompressible, l'autonomie de la force est source d'anarchie ; l'autonomie de la raison peut seule rétablir l'ordre au sein de l'humanité.

Aujourd'hui, le droit de la force n'est plus possible, parce que l'examen est incompressible ; et le droit de la raison ne peut pas encore dominer, parce que la raison réelle n'est pas connue socialement. Il y a donc anarchie continuelle, soit latente, soit patente ; nous allons de catastrophe en catastrophe et cet état de choses ira toujours en s'empirant, jusqu'à ce que l'excès de maux ait fait sentir la nécessité de chercher, découvrir et appliquer la vérité.

Sous le règne de la force, et tant que l'examen peut être comprimé, la souveraineté a pour base spirituelle la religion révélée, centralisée dans le chef infaillible de l'église ; et pour base matérielle, la propriété foncière, centralisée sur le chef de l'aîné de chaque famille ; cette organisation maintient l'ordre par l'isolement des peuples, par les nationalités; l'ordre est d'autant mieux maintenu, que chaque nation ou fraction de nation est plus complètement privée de communications ; et les communications sont d'autant plus difficiles que la différence de mœurs, d'habitudes, de lois, de langues est plus grandes. Ce système est très favorable et même nécessaire à l'exploitation des masses par l'ignorance et l'abrutissement.

Mais aussitôt que l'examen devient incompressible, la foi religieuse disparaît, et, avec elle, sa centralisation ; on proclame la liberté des cultes, la liberté d'opinions et toutes les libertés possibles.

En même temps les peuples se confondent, la féodalité s'écroule, et cède la place à la puissance du capital ; celui-ci se centralise de plus en plus pour mieux exploiter le prolétaire, ce qui active l'accroissement du paupérisme parallèlement au développement des richesses.

Remarquons que par sa mobilité, le capital passe d'une main dans l'autre ; que, par conséquent, l'autorité du capital passe également d'une main dans l'autre et est essentiellement mobile, variable, ce qui favorise le règne des opinions individuelles, ce qui cause la décentralisation de l'autorité gouvernementale, pour mieux permettre la centralisation des capitaux.

On centralise au matériel, on décentralise au moral; mais au fond, c'est toujours la force qui domine ; cette décentralisation est un leurre au moyen duquel on exploite le travailleur en lui faisant croire qu'il est libre. Cette situation est essentiellement anarchique.

Lorsque l'excès des maux causés par l'anarchie et le paupérisme, aura fait sentir la nécessité d'établir un ordre durable en le basant sur la raison reconnue et acceptée par tous et par chacun, l'autorité alors sera la raison ; elle sera *unique* pour tous, parce que l'essence de la raison réelle est d'être *une* comme la vérité qu'elle doit exprimer. Il n'y aura plus lieu de parler de décentralisation quant au droit, puisqu'il sera unique sous peine d'être faux. Quant à l'application du droit, c'est encore la raison qui en réglera le mode d'organisation pour les affaires d'intérêt général ou d'intérêt local ; ce sera une hiérarchie rationnelle, établie pour le plus grand bonheur de tous et de chacun.

Revenons à nos moutons.

« La parole est donnée à M. Pascal Duprat. Il demande pour la commune, qui existe par elle-même et a par conséquent tous les droits, la liberté de régler les affaires comme elle l'entend. Il se résume en citant l'organisation belge comme modèle. »

C'est sans doute à cette bonne organisation administrative que la Belgique doit son développement extrême de paupérisme. Chaque fois qu'à notre époque nous entendons vanter un pays sous le rapport de la liberté, nous sommes certains qu'il y a dans ce pays une misère d'autant plus profonde, que la prétendue liberté est plus large. En Belgique, l'autorité communale est placée sous le despotisme du capital ; les grandes sociétés financières exercent une telle pression sur les administrations que la simple nomination d'un garde champêtre est soumise à leur approbation. En peut-il être autrement ? Les communes, comme les individus, ne sont-elles pas esclaves du capital ? Il suffit qu'une société industrielle établisse dans une commune des chemins, une école, un hôpital, une société de musique, ou fasse d'autres travaux, pour dominer complètement la commune et pour y faire la loi. Du reste, dans les communes qui ne sont pas purement agricoles, la grande partie des électeurs est sous la dépendance des maîtres de fabriques, d'usines, d'ateliers, de manufactures, de charbonnages, qui disposent du travail et des emplois. Si un employé ou un ouvrier ne vote pas dans le sens que le patron lui indique, on le congédie. Voilà ce qu'on appelle la *liberté* communale ! N'est-ce pas au contraire de l'esclavage ?

Quant aux patrons, ils sont presque toujours obligés d'agir selon les désirs ou les ordres d'un financier quelconque, ou d'une société financière quelconque sous la dépendance desquels ils se trouvent sans pouvoir l'avouer ; en sorte qu'en définitive, c'est le gros capital qui fait la loi dans les communes aussi bien que dans l'Etat. Ajoutons que ce despotisme, en présence de l'incompressibilité de l'examen, conduit à l'anarchie, et doit par conséquent disparaître sous peine de mort sociale.

« M. Bluntschli n'admet pas qu'il y ait plusieurs souveraineté de l'individu, souveraineté de la commune, souveraineté de la province, du peuple, de l'Etat. Il n'en reconnait qu'une : celle du peuple, représenté par l'Etat, car il n'y en a pas d'autre. La souveraineté c'est la puisssance, c'est le pouvoir suprême. L'Etat seul la possède, l'exerce. »

Galimatias ! La souveraineté, c'est la force ou la raison. Tant que la raison réelle n'est pas connue socialement (et elle ne l'est pas) c'est la force qui domine. La force, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est anarchique. La souveraineté du peuple, c'est la souveraineté de la force, c'est l'anarchie à la plus haute puissance.

Ce n'est pas tout. Qu'appelle-t-on peuple ? Les ignorants et les imbéciles sont ils peuple ? Peuvent ils faire la loi ? Les femmes et les enfants sont ils peuple? Peuvent-ils faire la loi? Les bourgeois sont-ils peuple ? Peuvent-ils dire ce que c'est que l'égalité? Les prétendus savants sont-ils peuple? Peuvent-ils dire ce que c'est que la vérité ? Les prêtres sont-ils peuple ? Peuvent-ils dire ce que c'est que la raison ? Les économistes sont-ils peuple ? Peuvent-ils définir la liberté ? Les prolétaires sont-ils peuple ? En savent ils plus que les bourgeois, que les savants, que les prêtres, que les économistes ? Qui donc est peuple, qui donc n'est pas peuple ? Qui donc peut exercer la souveraineté, l'autorité, qui donc ne le peut pas ? Qui donc connaît la véritable raison, la vraie justice, l'exacte morale ? Qui donc peut gouverner selon la vérité ? Qui donc est peuple, qui donc n'est pas peuple ?

Tant que la raison n'est pas connue, démontrée et acceptée par tous, chaque individu est l'antagoniste et l'ennemi de tous et de chacun, et l'ordre est impossible.

(*La suite au prochain numéro.*)

EN VENTE A LA LIBRAIRIE **LARCIER**,

RUE DES SOLS

Les ouvrages suivants de CARRÈRE, professeur de mathématiques, rue de Milan, 16.

1° TRIGONOMÉTRIE RECTILIGNE.	Fr. 1 50
2° Extrait de la 1re année du JOURNAL D'ANALYSE	1 50
3° Seconde année du JOURNAL D'ANALYSE (théorie mathématique de la chaleur).	4 00
4° Troisième année contenant des articles de polémique sur diverses questions de mathématiques transcendantes, par exemple la THÉORIE DE LA CAPILLARITÉ, la THÉORIE DES SURFACES applicables sur une surface donnée. . .	5 00

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

DENIS,

TYRAN DE SYRACUSE.

Mélodrame en 5 actes et 6 tableaux.

Par V. V. D D.

1 franc 25 centimes pour les souscripteurs et 1 fr. 50 cent. après la publication.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach

de Mattieux de la Drôle

Par B. Delesalle,

PRIX 25 CENTIMES.

Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.

Par PROSPER VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

par Prosper Voglet.

Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**

PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU

DU

MEETING DÉMOCRATIQUE

de Patignies.

Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.

PAR PROSPER VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

OUVRAGES RECOMMANDES.

—

par BOICHOT.

Représentant du peuple à l'Assemblée législative.

LA REVOLUTION

DANS L'ARMÉE FRANÇAISE,

Élection des sous-officiers en 1849,

PRIX : Fr. 1 50.

PETIT TRAITÉ DE CONNAISSANCES A L'USAGE DE TOUS,

Avec gravures. Chez A. Lacroix, Verboeckhoven et cie. fr. 3 00

NOTIONS SUR L'ASTRONOMIE,

Chez les mêmes. 1 00

ESQUISSE DE L'EUROPE;

éléments de géographie physique et politique, avec cartes.

A l'Office de Publicité. Bruxelles. 2 00

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

A la librairie universelle de J. Rozez. 0 75

HISTOIRE

DU NOUVEAU CÉSAR.

PAR P. VESINIER,

Continuateur des *Mystères du Peuple*, d'EUGÈNE SUE.

Londres. Pierre Vésinier, libraire. 7 50

AU PETIT GAVROCHE,

Grand' Place, 26, à Bruxelles.

SÉBERT,

Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.

VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.

En général, articles de toutes premières qualités.

Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

BIDOIT,

PHOTOGRAPHE,

23, RUE GRÉTRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,

CORDONNIER,

RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,

à St-Josse-ten-Noode.

P. MALENFANT,

BOTTIER,

RUE NOTRE-DAME, 12, MONTAGNE DE LA COUR,

A BRUXELLES.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON.

petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.

On demande des courtiers.

Numéro 23. 3me Année. 21 Décembre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.

POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ETRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

Bruxelles, le 21 Décembre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

Les nouvelles politiques sont aujourd'hui excessivement rares et n'offrent qu'un intérêt fort secondaire au point de vue démocratique. C'est ainsi que nous apprenons que le Congrès de l'Union s'est ouvert le 4 courant, sans que la télégraphie ne nous ait rendu compte de ce qui s'y fait. L'*Agence Reuter* cependant résume brièvement, dans une dépêche qu'elle dit avoir reçu de New-York, le message du président Johnson. Voici à peu près en quels termes : Le président assure qu'on ne tardera pas de voir les Etats-Unis jouir de la paix intérieure et de la prospérité d'autrefois; puis, s'occupant de la politique extérieure, il se plaint vivement de l'Angleterre et affirme d'une manière générale la réalisation de la doctrine Monroë. Gare au Canada et gare à l'échafaudage bonapartiste qu'on appelle le nouvel empire du Mexique. L'affirmation de la doctrine Monroë par le premier magistrat de la grande république, équivaut à une déclaration de guerre à l'adresse de la France et de l'Angleterre, et la grande république, qui vient de licencier 800,000 soldats en quinze jours, est bien en état de la soutenir. L'*Agence Reuter* ajoute encore, que le président Johnson s'est montré fort conciliant envers le Sud; elle fait observer toutefois que pas un représentant sudiste n'a été admis à prendre part au Congrès. Ce dernier fait, s'il se confirme, n'augure pas favorablement pour la bonne entente que l'on veut rétablir parmi les populations américaines. Enfin l'*Agence Reuter* fait savoir que le chiffre du déficit existant dans le trésor de l'Union ne s'élève plus qu'à 112 millions de dollars. Si l'on tient compte des sommes immenses sacrifiées à une des plus épouvantables guerres qu'ait vu surgir l'humanité, on conviendra que le chiffre de ce déficit est bien au-dessous de celui qu'on eut pu prévoir.

La position de M. Maximilien devient de jour en jour plus critique. C'est surtout le sort des prisonniers belges qui doit le plus inquiéter le gouvernement de ce nouvel Elu. Jusqu'ici ces individus que les républicains traitaient avec une véritable déférence, avaient tout lieu d'espérer être rendus à la liberté après la guerre, mais depuis l'exécution par les armes du général Ortéga et de plusieurs autres chefs juaristes, il est à présumer que l'on n'aura plus les mêmes égards envers des gens qui d'ailleurs n'en méritent aucun. A qui incomberait la responsabilité de la répression que serait presque en droit d'exercer la république mexicaine vis à vis de ces liberticides, si ce n'est aux séides du nouvel Elu?

Porfirio Diaz, qui, comme nous l'avons dit déjà, a su échapper à la vigilance de ses geôliers, vient de reprendre le commandement de son corps d'armée que l'on disait détruit et de s'emparer bravement de Oajaca, où il s'est fortement établi. A Chihuahua vient d'avoir lieu une manifestation républicaine des plus imposantes; les soudards français, qui étaient là en grand nombre, n'ont pas cru devoir la réprimer; ils craignaient, paraît-il, un terrible conflit avec la population de la ville et même celle des campagnes environnantes. Nous pouvons certifier que Juarez, que l'on persiste à dire en fuite, se tient toujours sur l'offensive et ne se soucie guère de l'expiration de son mandat, mandat qu'il ne croit devoir remettre entre les mains du peuple qu'après avoir rempli sa mission.

Maximilien, craignant que les secours de l'homme providentiel ne répondent plus à ses besoins, imite le St-Père pour se faire une armée. Il enrole toujours et partout. Après s'être adressé à l'Autriche, à la Confédération Germanique, à la Belgique, voire à l'Égypte, aujourd'hui c'est à l'Espagne, à l'Italie et à la Suisse que son cabinet va mendier ses suppôts.

Un mouvement réformiste agite en ce moment la Grande Bretagne : le peuple tout entier a faim du droit de suffrage, éprouve le besoin de nommer ses représentants, et chaque jour, dans de nombreux meetings, il vient affirmer et revendiquer ouvertement et fièrement ce droit. Russell s'en émeut, fait des promesses et s'apprête même à des concessions. MM. Brigt et Gladstone vont plus loin, ils indiquent les réformes que l'on pourrait obtenir et porte à plus d'un million le nombre des nouveaux électeurs dont serait gratifiée l'Angleterre. Mais les enfants d'Albion sont peu disposés à se contenter de ce résultat. Ce qu'ils veulent, c'est le suffrage universel, et nous sommes presque certains qu'ils l'obtiendront dans un temps fort proche, car ce que veulent les Anglais ils le veulent fermement, et l'histoire nous a appris qu'ils ne cessent de s'agiter et de réclamer qu'après avoir reçu satisfaction.

En présence du projet de loi dont va être saisi le parlement italien (projet de loi qui, s'il était voté, aboutirait à la razzia des innombrables corporations de fainéants dont le territoire péninsulaire est infecté) les religieux, mâles et femelles, accablent l'homme de Décembre de leurs requêtes afin qu'il intervienne en leur faveur. Les saintes gens espèrent-ils que l'homme qui voudrait bien jouer un mauvais tour au pouvoir temporel, prendre la défense des foyers de conspiration au service de la papauté.

Samedi 9 courant, a comparu devant les assises de Berlin M. le libraire Abelsdorff, pour attaques et calomnies envers M. Napoléon III, attaques et calomnies contenues dans un ouvrage intitulé la *Vie du nouveau César*, dû à la plume du citoyen Vésinier, ancien secrétaire d'Eugène Sue et dont M. Abelsdorff, était l'éditeur. Avant de juger cette affaire, la cour a proposé de s'informer auprès du gouvernement français, s'il existait dans la Chine d'Europe une loi qui punisse les délits d'outrages envers les souverains allemands. Les juges de Berlin ont-ils envie de faire un pied de nez à M. Bonaparte? Qu'en pense M. le procureur-général?

P. V.

Le *Cercle d'Emulation* de Bruxelles publie en ce moment un volume très-intéressant sous le titre de : EXAMEN DE QUELQUES QUESTIONS SOCIALES. Les questions que les auteurs passent en revue sont les suivantes : la *Mission historique du 19e siècle*, le *Paupérisme*, l'*Introduction des machines dans l'industrie*, l'*Instruction obligatoire* et la *réforme de l'enseignement*. Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs un passage de ce livre que nous leur recommandons vivement et qui doit paraître prochainement au prix de 60 centimes, prix modeste qui met cette publication à la portée de la bourse du travailleur. Le passage que nous donnons est extrait de la première étude intitulée

LA MISSION DU XIXe SIÈCLE.

De même que le XVIe et le XVIIe siècle avaient laissé au XVIIIe le soin d'émanciper la bourgeoisie, cette avant-garde de l'armée populaire qui s'est aujourd'hui retournée contre le peuple, de même le XVIIIe siècle se termina en léguant au XIXe la tâche glorieuse de l'émancipation sociale des prolétaires. L'affranchissement de la classe laborieuse, la destruction du paupérisme et du prolétariat, telle est la donnée de l'histoire qu'il appartient aux générations actuelles de réaliser, telle est la grande mission historique du XIXe siècle. Voyons si notre siècle a compris sa mission.

Lorsqu'on ne considère dans le commencement de ce siècle que les événements politiques qui agitèrent les nations et les poussèrent les unes contre les autres, certes le tableau qu'il nous offre est affligeant et lugubre : on dirait qu'il a oublié complètement ses hautes destinées. La réaction bonapartiste succédant à la réaction de thermidor pour faire place à son tour à la réaction bourbonnienne, l'Europe couverte de sang et de ruines, la famine assiégeant la mansarde et la chaumière tandis que les potentats se disputent les couronnes et les palais : triste spectacle, peu fait pour inspirer la confiance et l'espoir!

Et pourtant, pendant que l'Europe s'ébranlait ainsi au bruit de la fanfare guerrière et du cliquetis des armes, des hommes, inconnus de ce monde au milieu duquel ils vivaient, cherchaient hardiment à résoudre le problème du bien-être pour chacun : C'était Saint-Simon, prêchant la socialisation de la propriété, s'attaquant à l'héritage et à tous les priviléges de la naissance, donnant à chacun selon sa capacité et à chaque capacité selon ses œuvres, et faisant consister toute la politique « dans l'amélioration morale, physique et intellectuelle du sort des travailleurs et dans la déchéance progressive des oisifs, » — c'était Robert Owen, prenant pour point de départ la doctrine de l'irres-

ponsabilité humaine et par conséquent la bienfaisance universelle, s'attachant à placer tous les hommes dans les mêmes circonstances, le même milieu social, et à les rendre tous bons et heureux par la communauté de travail, de vie et d'éducation ; — c'était Fourier, élaborant sa théorie du travail attrayant par l'organisation du système industriel en groupes et séries de groupes rivalisées, engrenées, contrastées, unitarisées, et appliquant ainsi au monde moral et économique, la loi de l'attraction qui régit le monde astronomique ; — c'était enfin Sylvain Maréchal, Buonarotti, Ch. Teste, disciples de Babeuf, partisans de l'égalité absolue et de la communauté absolue, prêts à mettre au service de leur théorie du bonheur commun, la violence et la conspiration, et à imposer, par la force des lois et par le despotisme, la transformation sociale qu'ils ne pouvaient espérer de la liberté.

Au milieu du tumulte des batailles et des cris de la faim, tous ces rêveurs audacieux, touchés des misères qui accablent l'espèce humaine, se créaient ainsi, jusque dans les moindres détails, des plans divers de réorganisation complète de la société sur des bases nouvelles, tout un monde nouveau dont étaient bannies à jamais la guerre et la famine, la discorde et la pauvreté. Ils continuaient ainsi la revendication toujours croissante du socialisme à travers les âges, la protestation éternelle des Platon, des Campanella, des Thomas Morus, des La Boétie, des Morelly, des Mably et des Spence, de tous ces généreux utopistes qui, de tout temps, élevèrent la voix contre une société basée sur l'exploitation du faible par le fort : et du même coup ils reprenaient l'œuvre inachevée de la révolution française et lançaient leur siècle dans la route que lui traçait la logique de l'histoire.

Mus par une espèce d'inspiration qui leur révélait les besoins de leur époque, ces précurseurs annonçaient que le temps allait venir où le monde devait faire peau neuve. Ils avaient compris que, l'ordre féodal ruiné et l'égalité des droits écrite dans la loi, rien n'était fait encore pour l'organisation du nouvel ordre de choses ; que 89, en renversant les iniquités politiques et légales de l'ancien régime, n'avait été que le point de départ d'une société régénérée de fond en comble. Ils avaient compris enfin, que la révolution n'était pas accomplie par l'affranchissement des fils aînés de la roture, par le dogme métaphysique de l'égalité devant la loi, et par la liberté pure et simple, c'est-à dire par la concurrence, par la lutte entre le capitaliste, maître absolu de tout, et le travailleur, esclave du besoin. Certes les moyens de transformation sociale proposés par ces hardis novateurs étaient loin d'être identiques ; mais tous s'accordaient sur ces points : que pour émanciper les serfs du capital, il fallait solidariser les intérêts aujourd'hui divisés et transformer la propriété. L'association universelle et une modification plus ou moins radicale du système de la propriété : tel était le fond commun de leurs diverses doctrines.

Peu à peu ces doctrines socialistes se répandent ; puis, à côté de celles-là, d'autres surgissent, comme celles de Cabet, de Pierre Leroux et de Louis Blanc en France, de Krause en Allemagne, des *anti-renters* en Amérique. Elles deviennent la nourriture quotidienne du peuple. Et tandis que la bourgeoisie, après avoir consolidé son règne par les révolutions politiques de 1830 en France, en Belgique et ailleurs, croit que tout est fait et que l'histoire va s'arrêter, les ouvriers, pleins des idées que les différentes écoles socialistes ont jetées dans leurs âmes ardentes, travaillent à l'œuvre de leur affranchissement. Ceux-ci, s'armant de la lyre, chantent le bonheur que l'avenir prépare à l'humanité. Ceux-là, historiens et philosophes, retracent le tableau déchirant de la route parcourue à travers les siècles par la race des déshérités, de la *via dolorosa* de cet éternel martyr qu'on appelle le peuple et qui traîne sa croix de l'esclavage au servage et du servage au prolétariat, ils montrent ainsi les grandes évolutions de l'humanité : l'état primitif et la sauvagerie, la barbarie ou l'époque d'ordre par le despotisme et par la foi, la civilisation moderne ou l'époque de paupérisme et d'anarchie, et l'ère prochaine de l'ordre par la raison et du bien-être universel. Les uns encore, économistes et publicistes, plaident leurs droits avec science et prouvent ainsi que le savoir peut s'unir au travail, que les mains calleuses peuvent au besoin manier la plume, et des épaules habituées aux lourds fardeaux porter des têtes intelligentes. D'autres, hommes de pratique et d'organisation, s'essaient à réaliser quelques applications spéciales et partielles des théories socialistes, et créent les premières associations ouvrières pour le crédit, pour la consommation et pour la production. D'autres enfin, et ceux-là sont le grand nombre, méditent dans leur âme je ne sais quoi de terrible où l'espoir dans un meilleur avenir se mêle au souvenir des souffrances endurées, où la soif de la vengeance s'allie au sentiment de la justice ; et dans les moments de crise industrielle on les voit, Spartacus nouveaux, convier à la révolte les esclaves de la faim ; on les voit, Vandales généreux, se ruer sur la civilisation moderne en demandant *du pain ou du plomb*, ou en prenant pour devise le cri des ouvriers lyonnais : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant!...*

Ce sont ces principes socialistes, ces théories d'une société nouvelle, ces doctrines réformatrices, cette soif de l'égalité, ces sentiments de haine et d'amour, de vengeance et de justice, cette lassitude de souffrir, ces vagues aspirations, c'est tout cela qui tant de fois, dans la première moitié de ce siècle, a soulevé violemment le prolétariat contre la bourgeoisie et leur a mis les armes à la main. C'est tout cela qui fit gronder les insurrections de Lyon et de Paris en 1839, c'est tout cela qui créa le chartisme en Angleterre et la ligue agrarienne aux Etats-Unis. C'est tout cela qui fit explosion le 24 février 1848 ; car, il ne faut pas qu'on s'y trompe, 48 ne fut pas l'œuvre des Odilon Barrot et des Lamartine, ni des Marie et des Garnier-Pagès, ni des Marrast et des Ledru-Rollin, des *modérés* et des rouges bourgeois, des girondins et des jacobins (les agitations politiques de ces messieurs n'en furent que le prétexte) ; il fut une manifestation des idées sociales qui remuaient le prolétariat. Oui, ce fut bien une révolution sociale que la révolution de Février, et si elle n'a point réalisé la transformation de la société, cela tient à des causes multiples, que nous pourrions signaler ici, mais dont une des principales est l'aveugle confiance des prolétaires dans les républicains bourgeois : mais si la révolution de Février n'a pas atteint son but, soyons convaincus que ce n'est qu'une partie remise.

Ce qui nous prouve ce caractère éminemment socialiste de la révolution de 48, ce sont les cris poussés sur les barricades par le peuple de Paris : Vive la république démocratique et sociale! ce qui nous le prouve, c'est le *droit au travail* réclamé par les combattants ; c'est l'avénement au pouvoir, du socialisme, dans la personne de Louis Blanc, et du prolétariat, dans la personne d'Albert ; c'est la grande bataille de juin et les cadavres de milliers de prolétaires parisiens !

Et d'un autre côté, ce qui nous prouve que 48, escamoté par la bourgeoisie, aura sa revanche, c'est l'immense importance que le socialisme a acquis depuis lors : ce qui le prouve, ce sont ces sociétés coopératives que l'on voit naître de toutes parts et par milliers depuis quelques années ; et ces grèves gigantesques, et ces immenses coalitions ouvrières, qui surgissent partout comme un indice de la guerre latente existant entre le maître et l'ouvrier ; et ces congrès internationaux de travailleurs à Stettin, à Stuttgart, à Londres, bientôt à Genève, en un mot cette tendance des prolétaires à se tendre la main, en dépit des frontières et des nationalités ; et ces nombreux écrits traitant des questions sociales ; et ces journaux d'ouvriers et de socialistes, qui paraissent en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en Amérique, en Italie, en Suisse, en France même : pas un peuple ne reste en dehors du mouvement, la Russie elle-même se prépare à une grande réforme sociale qui fasse retourner le sol à la commune et donne au peuple « *la terre et la liberté.* »

Et voici que de nouvelles doctrines socialistes viennent compléter ou rectifier les théories vieillies de Saint-Simon, d'Owen, de Fourier, de Cabet, et se propagent dans toute l'Europe, depuis quelques années surtout : c'est Proudhon faisant consister la réforme sociale dans la suppression de la rente, des bénéfices, de l'intérêt, de tous les prélèvements de la propriété et du capital sur le travail ; c'est Auguste Comte et le positivisme, regardant la sociologie, c'est-à-dire la science sociale, qui doit enfanter le bien-être humanitaire, comme la synthèse de toutes les connaissances antérieurement acquises par l'humanité, comme ayant pour base directe la physiologie de l'homme, et pour base indirecte les sciences en général, c'est-à-dire, la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie ; c'est Colins prêchant la souveraineté de la raison et indiquant la disparition de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, comme moyen de détruire le paupérisme moral, et l'entrée du sol à la propriété collective comme moyen d'anéantir le paupérisme matériel.

Enfin, ce qui nous dit que le XIX^e^ siècle a compris sa mission, ce qui nous fait espérer que ce siècle ne faillira point à la tâche que lui impose l'histoire, c'est ce je ne sais quoi de fiévreux qui agite aujourd'hui la société jusque dans ses couches les plus profondes. Qui de nous n'a entendu, dans ces moments de calme où les passions se taisent, cette voix intérieure, mystérieuse, étrange, prophétique, voix qui nous dit que de grands événements vont s'accomplir, voix semblable à celle que les anciens ouïssaient dans le temple et qui criait : *les dieux s'en vont!...* Oui, les dieux s'en vont ! non pas seulement les dieux du ciel, les divinités des prêtres, les Jehovah, les Jupiter, les Allah, les Jésus et jusqu'à l'Être suprême de Robespierre, mais aussi les dieux de la terre, les divinités de la bourgeoisie : la propriété foncière, l'usure, les bénéfices du maître, et cette déité implacable, véritable euménide des temps modernes, l'ange exterminateur, la Misère!... Les dieux s'en vont! place aux hommes, place à l'humanité!...

Isegrin.

MEETING REPUBLICAIN-SOCIALISTE.

Tenu le lundi 24 novembre dernier, en la salle de la Nouvelle Cour de Bruxelles.

Discours du citoyen J. SACRÉ :

Citoyens,

C'est aussi au nom du Comité dont je fais partie que je viens vous remercier et vous dire combien est grande mon émotion en face de toute cette foule qui a répondu à notre appel.

C'est la plus belle, la meilleure marque de sympathie que vous puissiez nous donner, et la plus énergique protestation que nous envoyons à toute cette sotte et vénale coterie de la presse qui vient de nous calomnier si servilement.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes certains que nos aspirations font écho dans le cœur de tous ceux qui aiment sincèrement la vérité, le droit, car c'est là, là seulement, dans la vérité des choses, que nous pouvons trouver le remède aux maux qui nous oppressent.

Vous le savez comme moi, l'histoire entière de l'humanité est là toute sanglante pour nous le dire, nous le prouver : au seuil même de la civilisation, Socrate assassiné n'est-il pas le premier défi jeté à la raison par l'hypocrisie et le despotisme?

Tout gouvernement qui cherche à dominer, par la spoliation, l'avidité, l'astuce, le crime enfin, doit nécessairement et fatalement tomber sous les coups que l'opinion publique, poussée par une réaction terrible, mais impérieuse, lui renvoie, ou devenir la proie de la tyrannie.

La Grèce marcha vite. Le caractère de cette masse d'hommes généreux qui sacrifièrent tout à son bonheur, qui consacrèrent toute leur existence à augmenter sa puissance et sa gloire, s'effaça bien vite de la mémoire. Déjà le citoyen n'y fut plus estimé que d'après l'étendue de ses terres et le nombre de ses esclaves. La corruption s'empara de tout. La raison exagérée ne fut bientôt plus que folie et, de sottises en sottises, de crime en crime, la Grèce tomba, dégradée, et sans honte, dans cette catalepsie sociale qui devait, sans le moindre effort, laisser Rome maîtresse de ses destinées.

Elle qui avait dominé le monde entier par ses vertus civiques et ses connaissances intellectuelles!

Une société, quelle qu'elle soit, doit modifier ou plutôt changer complétement le système qui la dirige, quand ce système ne peut apporter dans sa direction politique et morale qu'une fausse et pernicieuse influence. Ou bien elle doit périr.

Ce qui se fit pour la Grèce se fera aussi pour Rome. Rome, cette république aristocratique si superbe et si grande, si altière et si insolente envers le vaincu, ne devait-elle pas donner un jour au monde le spectacle du plus lâche servilisme?

Les ombres des Caton et des Brutus tressaillaient encore aux cris de liberté, que déjà *l'esbrouffeur* d'Actium foule aux pieds et massacre tout ce qui restait encore à Rome du caractère démocratique, y impose son jésuitique despotisme et, par les plus lâches corruptions, la prépare à supporter les incroyables caprices des plus abjects tyrans de l'humanité, jusqu'à ce qu'enfin de chute en chute, de convulsion en convulsion, elle disparaisse sans vie et sans bruit sous les flots des barbares qui vont l'inonder.

Quel heureux moment alors pour le christianisme, s'il eût pu réellement répandre les bienfaits que ses doctrines et sa morale nous promettaient!

Hélas! les sottes discussions métaphysiques qu'il provoqua et qui se répandirent comme un besoin délirant dans tout l'Orient, l'envoyèrent bien vite s'éteindre à l'état de secte sur quelque côte isolée de la Syrie, pendant que tous ces soi-disant pères de l'église, ergoteurs plus ou moins effrontés, composaient le catholicisme, et, au nom de tout ce que la société avait de plus grand, de plus noble, de plus vertueux, sanctifiaient bientôt le crime dans ce qu'il avait de plus sale, de plus monstrueux.

Je ne vous dirai rien non plus aujourd'hui sur ces temps du moyen-âge, si plein de larmes et de sang.

Après avoir subi tous les affronts que la féodalité pouvait lui imposer, le peuple sortant enfin de sa torpeur crut que l'heure de sa délivrance avait sonné et dans un moment d'énergie sublime culbuta tout, détruisit tout : la tyrannie civile en tuant le roi et la noblesse, la tyrannie religieuse en niant une divinité fatale à son bonheur et en brûlant ses autels.

Pauvre peuple que tu étais, tu ne te doutais guère alors que derrière tous ces débris se formait une caste bâtarde mais avide, qui devait aussi te faire subir une dernière mais terrible épreuve.

Quatre-vingt-treize avorta.

Bourgeoisie égoïste et rénégate, qu'espères-tu donc? qu'es-tu venu faire en ce monde et pour combien de temps y es-tu?

Dieu était mort, pourquoi l'as-tu ressuscité?

Les rois s'en allaient, pourquoi les as tu rappelés?

C'est qu'il t'a semblé, n'est-ce pas, que ces vieilles rengaines avaient encore assez de crédit pour te *laisser aussi jouer un moment au pouvoir*. Tu ne t'es pas trompé. Mais prends patience, ton sensualisme t'aura bien vite usé; tes Solons de comptoir si pleins de loquacité, si vides d'intelligence, auront bien vite épuisé le fond de tes étroites théories, et le jour n'est pas loin où le peuple d'où tu es sortie et que tu renies, t'enverra à son tour où la force des choses a précipité les gouvernements arbitraires qui t'ont précédée.

Citoyens, ma tâche serait trop longue si je devais aujourd'hui, le scalpel de l'histoire à la main, disséquer et exposer la cause de vos malheurs, et chercher avec vous les moyens d'accélérer la révolution qui doit les détruire à jamais.

Je ne voulais que vous dire qui nous sommes, nous si lâchement calomniés. Mais prenez patience, nos meetings ne sont pas finis, et nous espérons bientôt vous retrouver dans ces champs clos de la discussion, en attendant le jour heureux où la vérité triomphante jettera sur nous le baptême de l'avenir : la fraternité.

Discours du citoyen J. PELLERING :

Que voulons nous? nous tous tant que nous sommes..... — Le bonheur. — Eh bien! le bonheur ne doit pas seulement exister pour quelques-uns, puisque par nature le bonheur est l'aspiration de tous, conséquemment le droit de tous.

L'organisation actuelle est-elle ce qu'elle devrait être? Y a-t il quelqu'un ici présent qui oserait soutenir qu'il n'y a point d'amélioration à faire? Non, n'est ce pas; non, parce que tous les partis ne font que s'entredéchirer, alors que tous ont la prétention, s'ils étaient au pouvoir, de diriger mieux les affaires de l'Etat que ne feraient leurs adversaires. Voilà certainement une preuve convaincante que la société n'est pas dans son état normal, c'est-à-dire dans son état selon l'ordre vrai, selon la justice. Pour que la justice règne, il faut que la société soit établie de manière à pouvoir donner le plus de bien-être possible à chacun de ses membres. Or, est-il possible d'obtenir le bien être sans le travail? Et dire, citoyens, que jusqu'à ce jour le travail a été méconnu, qu'il est l'esclave, le martyr du capital!!!...

Le capital, c'est une masse inerte qui ne peut rien par elle-même. Comment se fait-il donc que le capital produisant avec l'aide du travail, il lui reste, à lui, un intérêt perpétuel, tandis que le travail n'a rien..... si ce n'est misère et oppression! Oui, celui qui ne fait rien a tout, celui qui fait tout n'a rien... Aux travailleurs toutes les galères de la vie, à l'oisif toutes les jouissances. Cette anomalie doit disparaître, et pour qu'elle disparaisse, il faut que l'équilibre s'établisse dans la société, équilibre qui se fera le jour où le peuple renversera toute organisation basée sur l'autorité.

Nous travailleurs, nous serons toujours dans l'esclavage tant que nous n'aurons pas conquis véritablement nos droits; que nous soyons régis par un gouvernement absolu ou républicain, nous serons toujours dans l'esclavage aussi longtemps que la travail sera exploité par le capital. Voilà pourquoi nous sommes républicains-socialistes. Que le peuple le sache bien, au jour de la révolution (et notez, en passant, que la révolution se fera même par nos adversaires, par ce seul fait qu'on n'arrête pas la marche de l'humanité), au jour de la révolution, disons-nous, rien ne sera fait si un seul privilége reste debout.

Qu'on ne nous accuse pas de chercher le bien-être aux dépens de la classe privilégiée d'aujourd'hui. Non, non; nous ne voulons simplement que cette chose : ne plus être les exploités, les souffre-douleurs de l'ordre social. Eh! tant qu'il y en a un seul dans la souffrance, il n'y a rien dans le soi-disant ordre social qu'injustice et tyrannie!...

Et maintenant, citoyens, pour répondre aux calomnies de la presse à propos du meeting du 3 novembre, tenu au *Lion Belge*, et des cent mille têtes que j'aurais demandées, voici la vérité. Un ouvrier avait dit que le fruit de son travail devait revenir tout entier à l'ouvrier. J'ai fait observer que cela n'est que justice, mais que cependant le travail revient aussi à la collectivité humaine, où il y a des faibles et des forts; tout être humain a droit à la vie sans avoir à se courber sous une humiliation quelconque.

Le citoyen Brismée avait parlé de la guillotine, et comme je n'ai pas l'ouïe très fine, j'avais cru qu'il parlait en faveur de cette hideuse machine; c'est dans cette circonstance que je me suis écrié que je n'aimais pas que, dans une assemblée comme la nôtre, on parlât de guillotine. La guillotine n'est plus de notre époque, c'est l'histoire d'hier, puisque, aujourd'hui, nous cherchons à organiser le système social sur des bases équitables; puisque, aujourd'hui, nous cherchons à résoudre le grand problème de la justice, non pour quelques-uns, mais pour tous.

Nous ne devons et nous ne pouvons pas suivre les exemples de nos oppresseurs, qui, eux, ont toujours agi par la terreur. Ce n'est pas que j'entende par là qu'il ne faille pas renverser les obstacles qui s'opposeraient à ce que le bien se fasse dans la société. Les hommes du peuple sont toujours calomniés par les castes privilegiées, et un jour le citoyen Marat fut accusé d'avoir dit qu'il fallait faire tomber cent mille têtes. IL NE L'AVAIT PAS DIT; mais il répondait à ses adversaires : « *Eh! bien! oui, s'il faut cent mille têtes, que cent mille têtes tombent! pour sauver l'humanité...* » Mais à nous, démocrates socialistes, il nous incombe le devoir d'être prêts, au jour de la révolution, pour fonder l'organisation sociale de manière à pouvoir faire sentir immédiatement un bien-être à la masse — le devoir, enfin, de réduire à l'impuissance les adversaires de la justice. Voilà, citoyens, ce que j'ai dit au meeting du 3 novembre.

On nous traite de sanguinaires, alors que nous n'avons jamais été au pouvoir. 93 n'était-ce pas la lutte de la bourgeoisie contre la féodalité!! On nous traite de sanguinaires! mais ouvrez donc l'histoire de cette longue suite de rois et d'empereurs, de papes et de bourgeois avec et sans blasons, le règne du privilége, enfin : chaque page a sa tache de sang!...

Pour ne parler que de la Belgique au temps du duc d'Alhe, en cinq années plus de dix huit mille personnes furent exécutées sur les places publiques; les villes prises et reprises, d'assaut, et livrées au meurtre, au pillage, à l'incendie!! On nous appelle sanguinaires, et de nos jours combien de cent mille hommes ne sont pas tombés sur le champ de bataille en Crimée, en Italie, en Dannemark! Quand on pense que la force vitale de la société reste improductive, il n'est pas étonnant que la masse du peuple manque de tout. Il y a tant de parasites qui deviendraient des producteurs dans une bonne organisation sociale : ainsi la généralité des commis et des bureaucrates, et cette légion de prêtres, qui ne servent qu'à obscurcir l'intelligence humaine; et ces armées permanentes pour lesquelles on prend le meilleur sang du peuple... et pourquoi faire? pour parader devant quelque arlequin de palais, ou servir de chair à canon en écrasant les libertés publiques.

Les statistiques prouvent que l'homme à décliné par les guerres qui n'ont laissé que des vieillards et des infirmes pour perpétuer les générations; et quand on réfléchit bien sur cet état de choses, il n'est pas étonnant que l'ouvrier souffre de la misère : quand il doit produire pour tous ces improducteurs, que reste-t-il pour lui? Rien ou à peu près!... Oui, voilà pourquoi il y a tant de misère! voilà pourquoi il y a des femmes et des enfants qui pleurent de la faim et du froid... Et qu'on ne le nie pas! Ducpétiaux a jeté une grande vérité quand il a dit qu'il n'y a presque pas d'ouvriers qui n'aient des dettes. Je le crois bien, l'exploitation ne laisse pas assez pour vivre. Tout homme qui souffre et ne peut pas se procurer le nécessaire pour combattre le mal dont il est frappé, est une victime de l'ordre social. Et combien d'hommes ne voit-on pas mourir dans la classe ouvrière, parce qu'ils n'ont pas su se procurer de remèdes à temps, ou simplement même du repos quand leur état l'exigeait!! On nous appelle des hommes de sang, et l'organisation sociale que nous combattons, n'est qu'un assassinat en permanence; on nous traite d'assassins, et nous sommes les assassinés! Non, cela ne peut rester, il faut que l'équité sociale surgisse — pour tous et non pour quelques-uns, que ce soit demain! Voilà tout ce que nous demandons — tout ce que nous voulons.

(*La suite au prochain numéro.*)

CONGRÈS DE BERNE.

(*Suite. Voir notre numéro* 22).

ECONOMIE POLITIQUE.

Un public nombreux, *composé en grande partie de dames*, est présent dès l'ouverture de la séance.

« M. Havard, délégué de la société des expositions ouvrières, récemment établie à Paris, a exposé en quelques mots, le but de cette société. Ce but consiste à faire attribuer à l'ouvrier la juste part qui lui revient dans les expositions publiques. »

Nous préférons les associations ayant pour but d'assurer à l'ouvrier la juste part qui lui revient dans le produit, c'est-à-dire, un salaire suffisant pour sa vie, son entretien, son développement, ses jouissances, tant au physique qu'au moral.

« Mˡˡᵉ Royer. Quelle est l'influence du luxe sur la prospérité des Etats, au point de vue économique et au point de vue moral?

« Mˡˡᵉ Royer a reproché aux économistes actuels, de donner trop d'importance à la reconstruction du capital reproducteur, et de ne pas comprendre que ce capital reproducteur n'est utile que lorsqu'il demeure dans un certain rapport avec la quantité de capital improductif ou consommable, avec la quantité des objets de luxe. »

« M. Horn n'est pas hostile à la thèse soutenue par Mˡˡᵉ Royer, mais il a quelques observations à faire. Mˡˡᵉ Roger, dit-il, s'est placée dans l'hypothèse d'un Etat où la production dépasse les besoins des citoyens. Mais malheureusement, nous sommes bien loin de cet état de choses : *plus de la moitié des populations de l'Europe est dans l'impossibilité de subvenir aux besoins les plus essentiels.* »

C'est-à dire que, comme le dit J.-B. Say : « Une grande partie de la population doit mourir de misère, même au sein des nations les plus prospères »; c'est un résultat fatal, nécessaire, de l'accroissement du paupérisme, parallèlement au développement des richesses.

Plus de la moitié des populations de l'Europe est dans l'impossibilité de subvenir aux besoins les plus essentiels : les statistiques officielles le prouvent, mais les bourgeois ne veulent pas l'avouer. Cependant, au lieu de nier l'évidence, les despotes feraient bien mieux d'étudier la nature du mal, ses causes, son remède. Le paupérisme, en présence des progrès de l'intelligence, menace de plonger la société dans une longue anarchie si les détenteurs de la richesse et des connaissances s'obstinent à vouloir jouir des douceurs du *far niente* sans s'inquiéter des malheureux qui crient famine.

Nous félicitons M. Horn d'avoir eu le courage d'exprimer, devant une assemblée fort mal disposée à l'entendre, une dure et triste vérité. La majeure partie des orateurs n'est avide que de louanges, d'applaudissements, mérités ou non mérités, mais toujours accordés par flatterie, par bassesse, par hypocrisie bourgeoise. Aussi, l'aveu de M. Horn n'a-t-il été accueilli qu'avec des marques non équivoques de protestation et de dénégation.

« La question de l'organisation militaire est à l'ordre du jour. »

« M. Fourcault, ancien officier dans l'armée belge, s'est attaqué d'abord à la conscription, qui d'après lui, prélève un impôt inégal, absurde, sur le capital de la vie humaine : Il s'est élevé aussi contre l'exemption accordée aux ministres des cultes, comme contraire à l'égalité. »

La conscription, comme tous les impôts possibles, retombe toujours, tant que le capital est aux mains de quelques-uns, sur ceux qui en sont privés, sur les travailleurs. Lorsque le sol et la majeure partie des capitaux appartien-

dront à la propriété collective, les impôts retomberont toujours et nécessairement sur la richesse.

« M. Horn ne veut s'attaquer à aucun système militaire en particulier, mais, généralisant la question . s'attaquer au principe des armées permanentes en général. Il faut tendre à ce que les armées de toutes sortes deviennent inutiles. »

Tant que la force règnera dans la société, les armées seront nécessaires. Elles ne pourront être supprimées que lorsque le paupérisme et l'ignorance sociale sur la réalité du droit seront anéantis.

Ajoutons que l'anéantissement du paupérisme et de l'ignorance, et par conséquent la suppression des armées de toutes sortes, est devenue en présence de l'incompressibilité de l'examen, *nécessaire sous peine de mort sociale.*

« M. Baudrillard, membre de l'institut, dit : Si l'économie politique suivait ses aspirations, ce ne serait pas l'abolition des armées permanentes qu'elle voudrait demander, mais l'abolition de toutes les armées, excepté les armées du travail, qui font la force des nations modernes. L'industrie, elle aussi, a ses luttes héroïques, ses crises, ses sacrifices et ses souffrances ; il y a quelque chose de plus beau qu'un héros militaire, c'est ce simple conducteur de chemin de fer qui calcule avec sang froid le danger qui s'avance, et s'arrange, s'il le peut, pour périr seul, plutôt que d'exposer ses semblables. »

Et comment est-il récompensé ce simple conducteur de chemin de fer qui expose sa vie pour faire le bénéfice de ses maîtres; comment sont-ils payés tous ces travailleurs en général qui consacrent leurs forces, leur existence, au service du capital qui les prend et les sacrifie journellement à sa cupidité ? Ils sont payés en monnaie de singe ; ils sont récompensés avec des phrases, avec des larmes de crocodile comme en savent répandre les bourgeois en général et les membres de l'Institut en particulier. Autrefois, c'était le ciel qu'on promettait au misérable pour lui faire prendre son mal en patience ; aujourd'hui, qu'il n'y a plus ni paradis ni enfer, on accorde des médailles, des croix d'honneur, des compliments, des félicitations, des remerciements, et autres jouets d'enfants qui ne coûtent rien. Le prolétaire lutte héroïquement, mais il meurt de faim ; il souffre, il se sacrifie, mais il n'a pas de quoi élever sa famille ; il est privé du strict nécessaire ; il n'est plus considéré comme un homme doué d'intelligence et de raison, c'est une chose, un engin, un accessoire de la machine ; c'est une portion de matière, c'est un objet utile et entretenu tant qu'il fonctionne, inutile et mis au rebut dès qu'il devient vieux, malade ou infirme. En un mot, c'est un esclave.

Tant qu'il a été possible de comprimer la pensée, l'esclavage a pu maintenir l'ordre ; mais aujourd'hui que l'examen a pénétré dans les masses, l'esclavage est source d'anarchie. Aujourd'hui, l'ouvrier raisonne, son intelligence se développe, il sent son mal, et commence à comprendre que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ; il ne veut plus être exploité ; il veut vivre, voir sa famille heureuse et ses semblables dans le bien-être ; il veut jouir du fruit de son travail et sortir de la condition de paria dans laquelle il est plongé depuis le commencement de l'humanité sur notre Globe. De tous côtés, le peuple s'agite, manifeste son mécontentement et exprime énergiquement la volonté de mettre un terme à ses souffrances. En France, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, en Amérique et même en Russie, se discutent parmi les classes ouvrières, les plus graves questions de réorganisation sociale. Ce sont des associations, des meetings, des assemblées, des réunions, des conférences, des congrès nationnaux et internationnaux de travailleurs. La presse active tout ce mouvement ; les journaux et publications, les brochures et les livres, traitant du mal social, de ses causes de son remède, sont de nature à appeler sérieusement l'attention des bourgeois sur l'état de la situation. Ce ne sont plus des questions religieuses, ni des questions politiques qui s'agitent aujourd'hui au sein des masses, c'est la question sociale. Partout vous n'entendez parler que de grèves, coalitions, demandes d'augmentation de salaire, de diminution des heures de travail, d'amélioration matérielle. On organise des société de crédit et de secours mutuels ; des associations de production et de consommation ; et par ce moyen, les ouvriers sont en contact, discutent leurs intérêts, échangent leurs idées, se communiquent leurs peines, leurs sentiments, leurs désirs. Le moment approche où il faudra résoudre le redoutable problème de la misère ; le peuple traduira ses maîtres à la barre de son tribunal et les contraindra à rendre compte de leur conduite et à abandonner les prérogatives et les privilèges dont ils jouissent au grand désavantage des masses. Puissent les bourgeois, comme autrefois les nobles dans la nuit mémorable du 4 août 1789, se trouver disposés à détruire les abus en faveur de l'humanité, à supprimer les droits d'aînesse, et à rétablir l'ordre en faisant entrer le sol et la majeure partie des capitaux, à la propriété collective, et en établissant la société sur les bases du droit réel !

(*La suite au prochain numéro*).

LE PEUPLE,

ASSOCIATION DE LA DÉMOCRATIE MILITANTE.

Une assemblée générale aura lieu dimanche 24 courant, à 9 heures du soir, pour la reddition des comptes et la réorganisation des comités de propagande et d'agitation intellectuelle.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

OUVRAGES RECOMMANDÉS.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach

de Mattieux de la Drôle

Par B. Delesalle,

PRIX 25 CENTIMES.

Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.

Par Prosper VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.

LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,

par Prosper Voglet.

Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**

PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU

DU

MEETING DÉMOCRATIQUE

de Patignies.

Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.

PAR PROSPER VOGLET.

Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

par BOICHOT.

Représentant du peuple à l'Assemblée législative.

LA REVOLUTION

DANS L'ARMÉE FRANÇAISE,

Élection des sous-officiers en 1849,

PRIX : Fr. 1 50.

PETIT TRAITÉ DE CONNAISSANCES A L'USAGE DE TOUS,

Avec gravures. Chez A. Lacroix, Verboeckhoven et cie. fr. 3 00

NOTIONS SUR L'ASTRONOMIE,

Chez les mêmes. 1 00

ESQUISSE DE L'EUROPE;

éléments de géographie physique et politique, avec cartes.
A l'Office de Publicité. Bruxelles. 2 00

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

A la librairie universelle de J. Rozez. 0 75

HISTOIRE

DU NOUVEAU CESAR.

PAR P. VESINIER,

Continuateur des *Mystères du Peuple*, d'Eugène Sue.

Londres. Pierre Vésinier, libraire. 7 50

Ouvrages de Louis De Potter.

RÉSUMÈ DE L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME.	Fr. 4 00
EXAMEN DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. .	1 00
CATÉCHISME RATIONNEL	0 75
CATÉCHISME SOCIAL.	0 10
LA RÉALITÉ DÉTERMINÉE PAR LE RAISONNEMENT.	1 25
LE SYSTÈME CATHOLIQUE.	1 48
DICTIONNAIRE RATIONNEL	7 50

S'adresser au bureau du journal ou bien rue des Épingles. 49, à Bruxelles.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE **LARCIER,**

RUE DES SOLS

Les ouvrages suivants de CARRÈRE, professeur de mathématiques, rue de Milan, 16.

1° TRIGONOMÉTRIE RECTILIGNE.	Fr. 1 50
2° Extrait de la 1re année du JOURNAL D'ANALYSE	1 50
3° Seconde année du JOURNAL D'ANALYSE (théorie mathématique de la chaleur).	4 00
4° Troisième année contenant des articles de polémique sur diverses questions de mathématiques transcendantes, par exemple la THÉORIE DE LA CAPILLARITÉ, la THÉORIE DES SURFACES applicables sur une surface donnée. . .	5 00

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

DENIS,

TYRAN DE SYRACUSE.

Mélodrame en 5 actes et 6 tableaux.
Par V. V. D D

1 franc 25 centimes pour les souscripteurs et 1 fr. 50 cent. après la publication.

Nota. Les frais de port ne sont pas compris dans les prix indiqués.

BIDOIT,

PHOTOGRAPHE,

23, RUE GRETRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,

CORDONNIER,

RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,

à St-Josse-ten-Noode.

AU PETIT GAVROCHE,

Grand' Place, 26, à Bruxelles.

SEBERT,

Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.

VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.

En général, articles de toutes premières qualités.

Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

P. MALENFANT,

HOTTIER,

RUE NOTRE-DAME, 12, MONTAGNE DE LA COUR,

A BRUXELLES.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON.

petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.

On demande des courtiers.

Numero 24. 3me Année. 31 Décembre 1865.

LA TRIBUNE DU PEUPLE

ABONNEMENT.
POUR TOUTE LA BELGIQUE :
UN AN. . FR. 3 00
SIX MOIS . . » 1 75
TROIS MOIS . » 1 00
POUR L'ÉTRANGER
LE PORT EN SUS.

JOURNAL PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS.

JUSTICE ET BIEN ÊTRE SOCIAL.

ON S'ABONNE :
CHEZ L'IMPRIMEUR,
RUE DES ALEXIENS, 13,
A BRUXELLES,
ET A LA DIRECTION
DES POSTES.

ANNONCES : 25 CENTIMES LA LIGNE. — PRIX DU NUMERO : 15 CENTIMES.

AVIS.

A partir de Janvier 1866 la *Tribune du Peuple* paraitra régulièrement TOUS LES DIMANCHES. Le prix de l'abonnement sera de 5 francs par an, payés directement au bureau du journal.

Bruxelles, le 31 Décembre 1865.

BULLETIN POLITIQUE ET SOCIAL.

L'agonie de l'empire mexicain commence, il n'était pas né viable, nous le savions ; mais ce dont nous ne nous doutions pas, c'est que celui auquel il doit le jour n'eût pas fait un effort suprême pour lui conserver une apparence de santé au moins pendant quelque temps. En effet, les résolutions du Congrès américain arrivent en Europe. Ces résolutions ont pour signification principale l'abolition du soi-disant empire du Mexique. La bourse parisienne s'émeut, le monde financier est dans les transes, et pourtant pas le moindre mouvement ne s'opère dans les casernes de M. Bonaparte. Pas la plus maigre annonce d'envoi de renforts ne figure dans les colonnes du *Moniteur universel;* bien au contraire, nous apprenons que de nombreux bâtiments de transports sont envoyés à la Vera Cruz pour recueillir des troupes françaises. Chauvin veut éviter une défaite, il se sauve ; mais échappera-t-il, par sa fuite simulée, à la honte de l'abandon. Non ; l'histoire se souviendra que l'empire de l'homme providentiel a eu des allures de bravoure quand il espérait le triomphe, mais qu'il s'est montré, aux yeux de tous, couard et poltron quand il a prévu que son étoile allait lui faire défaut.

Les journaux bonapartistes ont recours à toutes sortes de subtilités pour amoindrir l'importance des résolutions du Congrès. Tantôt ils se basent sur la modération du président Johnson, tantôt sur l'organisation des Etats sudistes qui n'est pas encore achevée et qui ne permet pas au gouvernement de Washington de s'occuper d'autres entreprises ; tantôt enfin ces feuilles font entendre que le comité des affaires étrangères, au vote duquel ces résolutions sont soumises, pourrait bien les rejeter comme n'étant pas en harmonie avec les besoins du moment. Nous ne voyons pas trop comment la modération du président Johnson, allât-elle jusqu'à la pusillanimité, pourrait sauvegarder le trône mal assis de Maximilien contre une bourrasque américaine. Le président n'a-t-il pas dit dans son message qu'il n'a pas posé et ne posera jamais un seul acte qui ne lui soit dicté par son devoir, devoir tracé par le peuple dont le président n'est que le premier magistrat ? donc, si la Chambre et le Sénat, stimulés par la voix populaire qui se fait entendre chaque jour dans les meetings, ordonnent au citoyen Johnson de sévir contre l'intervention française, il faudra qu'il s'exécute ou qu'il abandonne le fauteuil présidentiel pour le céder à un homme plus énergique et plus entreprenant. Quant à la réorganisation des Etats du Sud, elle n'exige pas la présence des innombrables bataillons de citoyens que l'Union peut appeler sous les armes ; nous pensons qu'en dépit de la presse chauvine de Napoléon III, il y aura moyen d'en distraire quelques-uns pour aller réorganiser la république mexicaine. La résolution que doit prendre le comité des affaires étrangères ne trouble pas non plus notre quiétude ; nous croyons savoir que les hommes dont il se compose sont de la meilleure trempe et avant tout hostiles à toute intervention étrangère dans les affaires du Nouveau-Monde.

L'*Indépendance belge* vient d'être supprimée indéfiniment en France. Les raisons de cette mesure restent dans les régions des mystères impériaux. Après tout, que la feuille de la Montagne du Parc se console en songeant que la *Gazette de Cologne* et l'*Europe* de Francfort, qui n'ont pas été distribuées avant-hier à Paris, sont sur le point de subir le même sort. Il faut bien que la colère impériale ait ses assouvissements, et à défaut de républicains mexicains, elle se rabat sur les journaux qui ne parlent pas avec assez de déférence de la folle équipée transatlantique. La presse française ne paraît pas plus épargnée que les journaux étrangers. Outre les nombreux avertissements et communiqués adressés aux journaux de la capitale et des départements, les publications purement philosophiques et littéraires sont aussi en proie aux fureurs de la censure. C'est ainsi que le premier volume de la *Bible annotée*, troisième ouvrage posthume de Proudhon, vient d'être saisi, pour outrage envers la morale des cultes reconnus par l'Etat. On dit pourtant que le nouveau livre de M. Renan, qui doit paraître sous peu, ne sera pas l'objet des mêmes mesures administratives.

Si les étudiants français qui ont assisté au congrès de Liége sont sous le coup d'une sentence exceptionnelle dans l'administration des Ecoles, ils sont dignement vengés par le plus grand nombre de leurs confrères. On nous assure que la plupart des étudiants de l'école de droit ainsi que les élèves de l'école de médecine ont abandonné les cours jusqu'à ce que l'arrêt Duruy soit retiré. Nous ne doutons pas que l'Empire, si altier qu'il puisse être, ne plie devant les exigences de la jeunesse, en révoquant un arrêt qui d'ailleurs a soulevé la réprobation générale.

Le pape, dans un langage empreint du mysticisme le plus ardent, vient d'annoncer au Sacré-Collége qu'il restera à Rome après le retrait des troupes françaises. *Sa Sainteté* ne perd pas confiance dans le triomphe de l'Eglise, qui « est entre les mains de Dieu! » Le bon Pie IX a oublié d'ajouter qu'il met aussi et peut-être plus encore sa confiance dans les 10,000 soldats français qui vont entrer dans l'armée pontificale, d'après une convention passée entre la cour de Rome et le gouvernement des Tuileries. — C'est la *Gazette d'Augsbourg* qui affirme ce fait. Les admirateurs du fameux traité du 15 Septembre ont dû être singulièrement désillusionnés en apprenant cette nouvelle.

P. V.

QUI DONC EST GUILLOTINEUR ?

QUI DONC EST GUILLOTINÉ ?

Tout le monde sait que depuis l'origine de l'humanité sur ce globe, il y a deux classes parfaitement distinctes dans la société : des maitres et des esclaves.

Entre les maitres (aujourd'hui appelés capitalistes), qui prennent la plus grande part possible dans le fruit du travail, et les esclaves (aujourd'hui appelés prolétaires), qui n'ont que la plus petite part possible, part qui n'est autre que le strict nécessaire pour ne pas mourir immédiatement de misère, nous demandons :

Qui donc est guillotineur ?
Qui donc est guillotiné ?

« Les épargnes des riches se font aux dépens des pauvres, dit J.-B. Say, et tous les ans une partie de la population doit mourir de besoin, même au sein de la nation la plus prospère. » Dans ce cas,

Qui donc est guillotineur ?
Qui donc est guillotiné ?

« L'industrie, cette source de richesse, n'a aujourd'hui, dit Louis Napoléon Bonaparte, ni règle, ni organisation, ni but. C'est une machine qui fonctionne sans régulateur, peu lui importe la force motrice qu'elle emploie. Broyant également dans ses rouages les hommes comme la matière, elle dépeuple les campagnes, agglomère la population dans des espaces sans air, affaiblit l'esprit comme le corps, et jette ensuite sur le pavé, quand elle ne sait plus que faire, les hommes qui ont sacrifié pour l'enrichir leur force, leur existence, leur jeunesse. VÉRITABLE SATURNE DU TRAVAIL, l'industrie dévore ses enfants et ne vit que de leur mort. » Nous le demandons encore :

Qui donc est guillotineur ?
Qui donc est guillotiné ?

« Richesse et pauvreté, dit de Wyr ; dettes et intérêts rongeurs ; procès et frais de justice ; spéculation et monopole ; dépôt de mendicité pour les travailleurs qui ont produit, en leur vie, CENT FOIS PLUS QU'ILS N'ONT CONSOMMÉ, tandis que ceux qui n'ont jamais mis la main à l'œuvre habitent des hôtels somptueux, des résidences princières, geôles et potences pour ceux que la nécessité inexorable a poussés au mal, tandis que tant d'ignobles fripons comptent parmi les grands propriétaires honorés et respectés... Le riche devenant chaque jour plus riche, tandis que le pauvre devient toujours plus pauvre... Voilà les conséquences nécessaires du monopole. » Nous le demandons toujours :

Qui donc est guillotineur ?
Qui donc est guillotiné ?

« La misère publique, dit Blanqui (de l'Institut), est un grand fait social particulier aux temps modernes, et qui se manifeste DE PLUS EN PLUS à mesure que la civilisation se répand. Il faut absolument que la science explique les véritables causes de cette MARCHE PARALLÈLE ET SINISTRE DE LA RICHESSE ET DE LA MISÈRE, dans les pays de grande industrie comme dans tous les pays de grande culture. » Encore une fois :

Qui donc est guillotineur?

Qui donc est guillotiné?

Si la misère fait tous les jours des progrès, les prolétaires, dit Colins, l'espèce la plus nombreuse et la plus active des esclaves appartenant à la civilisation européenne, civilisation dominant déjà le monde, vont bientôt dire aux maîtres, explicitement ou implicitement :

Depuis que la presse existe, vous avez vous-mêmes développé notre intelligence au point de nous faire connaître :

1° Que nous sommes esclaves.

2° Que nous sommes incontestablement les plus forts.

3° Que les raisons que vous nous avez données pour nous faire supporter l'esclavage, sont toutes des inventions produites dans le but de nous exploiter.

Nous ne voulons plus être exploités.

Il y a plus :

Nous nous considérerons comme exploités, aussi longtemps que ceux qui gouvernent ne nous donneront point, théoriquement, pratiquement, et de manière à nous le faire comprendre, la preuve que nous ne sommes point exploités.

Et tous ceux qui, en dehors de ces conditions, voudront nous gouverner, nous les mettrons à mort.

N'en faites-vous pas autant à ceux d'entre nous qui refusent de se laisser exploiter?

— Mais, répondront les maîtres, ou, si vous le voulez, les gouvernants, dites-nous ce qu'il faut faire pour qu'il n'y ait plus d'exploités?

Et les prolétaires diront :

— Qui de nous ou de vous possède la science? Ne vous êtes-vous pas arrogé le monopole des développements de l'intelligence? Prendre le pouvoir est se déclarer savant. Vous devenez responsables, non seulement en le prenant, ce pouvoir, mais en l'acceptant. Du moment que vous l'acceptez, à nous le bien-être ou à vous la mort.

Que répondront les bourgeois à pareil discours?

MEETING REPUBLICAIN-SOCIALISTE.

(Suite et fin).

Le citoyen FÉLIX FRENAY a d'abord lu un passage de la lettre du docteur Coullery, publiée dans la *Rive gauche*, passage contre lequel il a protesté en sa qualité d'ouvrier belge.

Puis continuant : « Ce que vient de dire l'ami qui m'a précédé à la tribune est très juste et très vrai : nul ne contestera cela. La société est basée sur l'injustice, cela est reconnu : mais le moyen de transformer cette même société? Voilà sur quoi nous aurons à discuter, et sur quoi nous discuterons encore longtemps, malheureusement. Quant à moi je veux me contenter, pour le moment, de protester contre les doctrines sanguinaires qui ont été présentées par la presse comme étant celles de la jeunesse, celles d'un parti qui, comme il a déjà été dit, fera rentrer dans l'ombre le vieux parti doctrinaire ; car il faut qu'on sache que s'il y a parmi nous des hommes assez insensés pour croire que les jours néfastes de la terreur doivent encore se reproduire, et que pour extirper les abus et niveler les rangs il faille encore avoir recours au couteau de la guillotine, il faut qu'on sache, dis-je, que ceux-là nous les renions, et que, loin de lui donner de l'extension, l'échafaud sera la première des monstruosités qui disparaîtra, dès que nous aurons le bras assez fort.

» Nous sommes les descendants des hommes de quatre-vingt-treize, mais nos idées ont marché avec le temps. Ce que nos pères n'ont pu imposer par la force, nous l'établirons par la persuasion et par l'affranchissement des intelligences. La justice, voilà ce que nous voulons : et comme la justice n'existe pas, là où une force matérielle quelconque comprime quoi que ce soit, je le répète, nous ne voulons pas plus de l'échafaud populaire que des armées permanentes ou autres. D'ailleurs la force ne peut rien fonder de durable, parce que les éléments comprimés s'agitent toujours et finissent par réagir et par l'emporter. Toute révolution violente amène inévitablement la réaction. Et, puisque je parle de quatre-vingt-treize, n'est-il pas évident que les violences de cette époque ont paralysé pendant un certain temps le mouvement révolutionnaire que lui-même avait enfanté ? Ne sont-ce pas ces mêmes violences qui ont facilité l'entreprise de Bonaparte?... Après la terreur la réaction, après le despotisme rouge le despotisme bleu, et, certes, les boucheries du premier empire ne sont que la conséquence des massacres et des assassinats de la République.

« J'ai dit que nous voulons la justice. Mais comme la justice s'interprète encore de toutes les façons, comme la vérité ne fait encore que poindre à l'horizon et que la science sociale est encore au berceau, que ferions-nous si demain un cataclysme bouleversait la société? Hélas! nous en serions réduits à rétablir ce que nous aurions détruit, sauf quelques modifications peut-être. En effet, avons-nous adopté un système ? Sommes-nous d'accord pour organiser quoi que ce soit? Non ! tous nos réformateurs, unanimes pour démolir, se contredisent quand il s'agit d'édifier. Donc, qu'avons-nous à faire? Répandre l'instruction, convier au grand œuvre le peuple *tout entier*, et alors du travail collectif des intelligences sortira la vérité, c'est-à-dire la justice, c'est-à-dire le bien-être. En attendant, méditons ces paroles si sensées qui retentissaient naguère au congrès de Liége : Soyons tolérants parce que nous sommes ignorants. »

Le citoyen GEORGES JANSON prend ensuite la parole. Dans une éloquente improvisation, dont nous ne pouvons donner qu'un faible résumé, l'orateur s'élève contre les outrages sans nom que les républicains socialistes ont dû subir de la part des catholiques, des libéraux et même des soi disant démocrates du parti qui récemment s'est baptisé du nom de *radical*, tous réunis dans un touchant accord pour cette œuvre de diffamation. La royauté, le gouvernement, le ministère, les cléricaux, les doctrinaires et les exploiteurs de toute trempe, tous ont reçu leur part dans cette ardente philippique contre le vieux-monde monarchique et bourgeois. Les fortifications d'Anvers, l'expédition mexicaine, la guillotine, la loi des coalitions, l'exploitation du travail par le capital, tout cela a été flétri et condamné.

L'orateur explique ensuite ce qu'il entend par république et par socialisme. — La république, dit il, est le gouvernement du peuple par le peuple, sans l'influence prépondérante d'un seul ou de la coterie de quelques-uns ; elle est incompatible avec les armées permanentes et exige l'armement de tous les citoyens ; les formules consacrées de la bassesse et de l'adulation en sont bannies ; mesurant les hommes à leur mérite, non à leur naissance ou à leur richesse, elle les élève par le sentiment de l'égalité. — Quant au socialisme, l'orateur pense que ses doctrines ont trop d'étendue pour être développées dans un meeting ; le socialisme exige une étude sérieuse, car le socialisme est une science et non une simple opinion ; pour cette étude, l'orateur renvoie aux livres de Louis Blanc, de Cabet, de Proudhon et des autres écrivains socialistes. « Quoi qu'il en soit de la valeur de ces livres, ajoute-t-il, la question sociale est évidente en soi, on n'oserait le contester. Il y a deux castes dans la société ; à la première l'extrême puissance et l'extrême richesse ; à la seconde l'extrême servitude et l'extrême pauvreté ; au lieu du droit humain, le droit divin ou le droit de la bourgeoisie, tyrannie d'une part, oppression de l'autre. Cela ne peut se prolonger, il faut que justice se fasse et que l'équilibre se rétablisse. » Enfin, le citoyen Georges Janson termine par quelques considérations sur l'emploi de la force pour opérer la transformation de la société. Il est partisan de la force comme moyen de régénération sociale et il l'acclame comme l'héritage du peuple. Il démontre par l'histoire que jamais aucune réforme ne s'est opérée sans que le peuple ait recouru à la force pour la conquérir ; que les intérêts menacés se sont toujours exaspérés jusqu'à la rage et la férocité ; et que les plus nobles conquêtes de l'homme sont partout inscrites en caractères de sang. Au peuple donc la force qui lui appartient et qui lui a été ravie par la coalition des habiles et par son manque d'énergie ; à lui la force pour briser ses fers ; mais à lui aussi la prudence qui détermine l'heure de la force et la fermeté qui la conserve et la dirige à travers les obstacles.

La séance est levée à 11 heures.

CONGRÈS DE BERNE.

(*Suite. Voir notre numéro* 25).

LANGUES.

« La première section a discuté la question relative au droit des langues. Cette question avait été mise à l'ordre du jour du congrès par les Flamands. Le premier orateur M. Dawborn (anglais) a traité la question au point de vue de l'enseignement. Il a émis l'avis que la pluralité des langues dans un pays, est favorable à son développement général et aux individus. »

La diversité des langues a été un moyen despotique pour *régner en divisant*. Elle isole les peuples et, par l'isolement, elle facilite la compression de l'examen; c'est en comprimant les intelligences qu'on peut plonger les masses dans l'ignorance, et c'est par l'ignorance que l'on assure l'esclavage. Donc, la diversité des langues a été nécessaire pour maintenir l'esclavage et assurer l'exploitation de la plus grande partie de la population. Cela est tellement vrai, que la différence de langues ne se remarquait pas seulement entre les nations, mais au sein de chaque nation, entre les classes. Les exploitants ont toujours parlé un langage différent de celui des exploités.

Lorsque, à l'aide de la presse, l'examen devient incompressible, et que l'isolement est brisé, alors le contact produit la pluralité des langues. Le français parle l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, les langues se confondent comme les peuples ; ce qui indique que l'ignorance doit disparaître, que l'esclavage des masses deviendra de moins en moins possible et que l'anéantissement du paupérisme est une nécessité sociale actuelle.

« Selon M. Bumstchli, c'est là Suisse qui devrait servir d'exemple aux autres peuples quant à la liberté des langues. On y parle à la fois l'allemand, le français, l'italien et le rouman. A vrai dire, on ne parle qu'une seule et même langue dans chaque canton, mais à force d'être en contact les habitants des différents cantons finissent par apprendre les différentes langues. »

Ce qui se passe en Suisse, aura bientôt lieu sur toute la surface du Globe. Tous les peuples sont en contact. La communication des idées nécessite la communauté de langage, efface toute différence entre les nationalités et tend à faire de l'humanité un seul et unique peuple ayant la même langue et par conséquent les mêmes idées. L'unité de langue, la communauté d'idées suppose l'unité de droit, de justice, suppose par conséquent l'anéantissement des injustices, l'extinction de l'ignorance et du paupérisme.

« M. Floquet s'est levé et a exposé carrément ses prédilections pour la centralisation. Il a cité le mot de Voltaire : A chaque relai, nous changeons de langue, de lois, de monnaies. Cela doit disparaître chez les grandes nations. »

« Il désire une langue universelle dont il faut préparer l'avènement par tous les moyens, hors la force. »

L'avènement d'une langue universelle se prépare nécessairement, fatalement, par le développement des intelligences, de l'industrie et du commerce. Tous les peuples se confondent ; plus d'obstacles, plus de barrières capables d'empêcher leur contact ; les douanes disparaissent ; la vapeur, l'électricité, transportent les hommes, les choses et les idées d'un bout du monde à l'autre, avec rapidité. Bientôt les nationalités n'existeront plus que de nom, et il n'y aura ensuite qu'un seul peuple, sous un même droit, parlant la même langue.

Pour en arriver là, l'ignorance sur la réalité du droit doit disparaître, et le pauperisme doit être anéanti. La même nécessité qui doit supprimer les nationalités et faire naître l'unité de langage, doit aussi éteindre la misère. Les souffrances du prolétaire sont vivement senties, aucun soulagement ne saurait être apporté à ses maux ; il végète, il languit, il meurt lentement, exténué par les privations et un travail excessif. Tel est l'état de choses actuel. L'humanité doit traverser une longue période de malheurs avant d'arriver à sa destination. L'avenir nous apparaît dans le lointain ; mille obstacles nous en séparent encore ; puissions-nous les franchir sans de trop grands désastres !

DE LA MORALE INDÉPENDANTE.

Nous arrivons à cette fameuse question de la morale indépendante, qui nous apparaît, à nous, comme la manifestation la plus caractéristique de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

Formulée d'abord par Guizot, puis par J.-B. Say et par tous les économistes, la morale indépendante est, pour notre époque, la plus belle invention bourgeoise qu'il soit possible d'imaginer pour conserver l'esclavage des masses. Autrefois l'exploitation se maintenait à l'aide de la religion révélée, de la foi en un Dieu créateur ; et l'ordre existait. Mais depuis que le raisonnement a renversé les anciens dogmes, depuis qu'il est devenu impossible de gouverner au moyen de sophismes religieux, il a fallu inventer quelque chose afin d'assurer la continuation d'une organisation sociale établie exclusivement en faveur d'un petit nombre pour le plus grand malheur de l'immense majorité de la population. C'est au moyen de la morale *indépendante* que le bourgeois essaye aujourd'hui de retenir le prolétaire sous sa *dépendance*; mais ce sophisme est né mourant, il ne réussira pas.

Je sais que les idées que j'émets ici ne sont pas celles de beaucoup de mes amis de l'association *le Peuple* : complètement d'accord sur la nécessité de détruire l'ignorance et le paupérisme, d'anéantir le bourgeoisisme et le prolétariat, et d'opérer une transformation sociale basée sur la transformation de la propriété foncière, nous ne nous entendons pas toujours aussi bien dans les questions de métaphysique.—Je sais aussi qu'en leur tenant ce langage, je vais étonner les lecteurs de la *Tribune*. La plupart d'entre eux me considéreront comme un revenant du XIV^e^ siècle au moins. Ils croiront avoir à faire à un chrétien quelconque, à un déiste anthropomorphique, et il leur répugnera autant de lire cet

article que de lire n'importe quel livre sur l'immaculée conception, le péché originel ou autres blagues du même genre.

Cela n'est pas surprenant ; l'éducation de notre époque est toute matérialiste. Tout ce qui a rapport à l'immatérialité inspire la réprobation, sinon la répulsion ; on a été si longtemps dupé, exploité, tyrannisé, au moyen des sophismes religieux, que l'idée seule d'une sanction ultra-vitale fait frémir d'indignation.

Rassurez vous cependant, lecteurs. Je ne veux rien imposer à votre croyance ; les temps de foi sont passés et ne reviendront plus ; l'esclavage des masses que les religions révélées avaient établi, doit disparaître ; le paupérisme, sous peine de mort sociale, doit être anéanti. Il ne s'agit donc plus aujourd'hui ni de croyance, ni d'exploitation, mais bien de science, de liberté, d'indépendance réelle morale et matérielle. Or, j'affirme ici pouvoir vous démontrer : que la sanction est nécessaire à la liberté ; que la science ne peut s'établir socialement et la raison réelle s'introniser, qu'après avoir renversé le matérialisme.

En attendant ces preuves je supplie le lecteur de lire et de méditer les critiques qui vont suivre. Mon but aujourd'hui sera : non pas de démontrer, mais seulement de faire entrevoir la vraisemblance de la théorie que j'émets, et de faire sentir l'absurdité de la morale indépendante.

Commençons par définir les termes, afin d'éviter toute logomachie.

Nous donnerons au mot religion uniquement la valeur de : *lien qui unit les actions d'une vie à une autre vie.*

Nous n'entendons pas par religion la croyance en Dieu, l'adoration d'un Etre suprême quelconque ; nous disons que rien ne vient de rien et que la création est absurde.

Mais pourqu'il y ait *lien* entre plusieurs vies successives, il faut qu'il y ait des immatérialités, des âmes, (ne vous effarouchez pas à ce mot, je n'en ai pas d'autre pour exprimer ma pensée.)

La création étant absurde — puisque rien ne peut venir de rien — les âmes, si elles existent sont éternelles.

Par *âme*, j'entends : l'immatérialité, l'être simple, absolu, immuable, indécomposable, éternel ; le sentiment d'existence, ne pouvant se percevoir qu'au moyen de son union avec un organisme ayant mémoire centralisée et développée par le verbe, par le langage.

L'âme n'est donc pas ce prétendu esprit qui pense et qui raisonne tout seul, qui souffre et qui jouit sans un corps; l'âme n'est pas non plus ce mystère incompréhensible, introuvable, impalpable, inconcevable ; ce je ne sais quoi que l'intelligence ne peut constater, ne peut *sentir* ; l'âme n'est autre et ne peut être autre que le *sentiment de l'existence*, se manifestant, se développant, se *montrant*, se faisant pour ainsi dire voir chez les êtres qui en sont pourvus, lorsque ces êtres sont en contact et peuvent communiquer entre eux par des signes conventionnels.

Je me sens exister est certainement la vérité la plus incontestable que nous puissions exprimer ; c'est un axiome qui doit servir de point de départ à tout syllogisme. Or, en prouvant que le sentiment d'existence est exclusif à l'homme; que les animaux ne se sentent pas exister, non plus que les végétaux, ni les minéraux, ni les forces, on démontre par cela même que le sentiment d'existence n'est pas matériel. Colins a fait cette démonstration par A + B.

Ces préliminaires posés, examinons le fondement des théories des partisans de la morale indépendante.

« L'assemblée générale de la deuxième section, celle qui s'occupe spécialement de l'éducation et de l'instruction, a présenté, disent les journaux auxquels nous empruntons ce compte rendu, beaucoup d'intérêt. La discussion à été brillante, les orateurs les plus connus ont été entendus. L'assemblée était présidée par un Neuchâtelois, bien connu des savants, M. Desor.

« L'ordre du jour appelait la discussion de la deuxième question que M. Vervoort, président de l'association, propose de mettre au concours, avec un prix de 800 francs : « L'enseignement de la morale doit-il être séparé de celui des religions positives, et convient-il d'assigner dans l'école, un rôle aux ministres des cultes ? »

Une religion *positive* est sans doute celle que la raison démontre. Jusqu'ici il n'y a eu que des religions *négatives*, répudiées par la raison, comme étant basées sur l'absurde, sur la création. Tous les cultes en général ne sont que l'expression des religions révélées, mystiques. En présence de l'incompressibilité de l'examen, le mysticisme, la croyance, ne peut plus servir de base à l'existence de l'ordre. Les ministres des cultes doivent disparaître et céder la place aux ministres de la raison, de la science, du droit réel.

« Avant de lâcher la bride aux orateurs, M. Desor a donné lecture de deux lettres, l'une de M. Vervoort dont nous avons déjà parlé, l'autre de M. Edgar Quinet sur la question à discuter :

« Au fond (et le président le déclare nettement d'emblée) c'était la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui allait se débattre. »

La question est des plus simples, et il ne fallait pas tant de débats pour la résoudre. *Rien ne vient de rien ni ne retourne à rien*; la création est absurde. Une église se basant sur l'absurdité, perd tout pouvoir en présence de l'examen. Si l'Eglise a dominé l'Etat, si le trône a été soumis à l'autel, c'est à la faveur des inquisitions et de la compression de la pensée. Tout cela a disparu par suite des développements de la presse.

« M. Gelpke, de Berne, affirme que l'enseignement religieux est nécessaire dans les écoles, parce qu'il n'y a pas de religion sans morale, ni de morale sans religion. »

Il n'y a pas de religion sans morale, ni de morale sans religion, c'est vrai, parce que les actions doivent être sanctionnées sous peine d'agir sans motif, et parce que la sanction de la vie présente ne suffit pas, puisqu'on y échappe. Mais en présence de l'incompressibilité de l'examen, la religion par la foi, basée sur un Dieu Créateur, ne peut plus servir de base à la morale, parce qu'elle est absurde. Tant que la sanction rationnelle ne sera pas connue, la morale sera sans base ; et les hommes n'auront pas d'autre intérêt que celui de jouir le plus possible pendant cette vie, *per fas et nefas*.

« Après lui un jeune Parisien, M. André Rousselle, a soutenu le premier la thèse contraire ; pas de prêtre à l'école ! Et aussitôt les applaudissements ont commencé, les trépignements de joie. »

Les prêtres et l'erreur doivent disparaître de l'école dès que l'examen ne peut plus être comprimé, rien de plus vrai. Mais s'ensuit il que la morale puisse exister sans sanction ? Est-ce parce que vous avez démoli un édifice pourri, que vous pourrez habiter sur des ruines et vivre sous le souffle désorganisateur du matérialisme, sous les vents des passions déchaînées ? Quel frein aurez-vous pour arrêter l'impétuosité de la matière ? Quelle régle les hommes suivront-ils ? Leurs appétits brutaux ? Belle morale !

« Selon M. Duprat, il ne faut pas confondre la religion et la morale ; il ne faut pas que l'enseignement moral soit religieux ; le devoir existe, même sans la foi, parce que l'homme existe. »

Qu'est-ce que la morale ? Qu'est-ce que le devoir ? Qu'est-ce que l'homme ? M. Duprat aurait bien pu nous le dire. Y a-t-il un droit autre que la force ? Y a-t il un devoir autre que la nécessité de céder à la force ? Y a-t-il une morale autre que la ruse et le mensonge unis à la force ? Voilà ce qu'il faut examiner.

Si l'homme ne diffère pas de l'animal ; si l'animal se sent exister comme l'homme ; si, comme le dit M. de Lamartine, « toute la nature *sent* et *pense* », nous avons tout intérêt à exploiter nos semblables, à mentir, à calomnier, médire, feindre, voler, tuer, pourvu que nous soyons assez adroits pour échapper à la justice humaine, et pourvu que ces actes nous rapportent quelque jouissance. Nous serons rusés, astucieux, hypocrites, pervers, quand nous y aurons intérêt. Nous laisserons languir et végéter notre prochain dans le malheur, nous le laisserons mourir de besoin ; le dévouement sera une sottise, la vertu un leurre, la justice un mensonge, l'équité, la bonne foi, des mots vides de sens. Voilà ce que produit la morale sans sanction. Nous le demandons : Une société peut-elle vivre sans sanction ? Et la seule sanction du bourreau suffit-elle ?

« M. Jules Simon a combattu la religion de l'Etat et le Concordat, la première comme une tyrannie, le second comme une hypocrisie; il a demandé la séparation du spirituel et du temporel. Soutenu par tout son auditoire, le philosophe a soulevé des acclamations en proclamant l'apothéose du devoir, et en demandant que la morale puisse répondre aux provocations et aux séductions du mal : *non possumus.* »

Les marchands de morale ont beaucoup d'éloquence : ils brillent surtout par le casque dont ils sont coiffés, comme feu Mangin le marchand de crayons. Demandez-leur ce que c'est que la morale, ils vous feront de longs discours remplis d'abracadabras aussi mystiques que les plus mystérieux exorcismes des prêtres de la religion révélée. Méfiez-vous de ces saltimbanques ; ce sont des exploiteurs qui en veulent à vos sous ; leur morale se résume ainsi : *remplir sa bourse*. Proudhon les avait bien jugés, lorsqu'il disait : « Quand on vous parle de morale et de probité, mettez vos mains sur vos poches ; on en veut à votre bourse »

Tant que la religion révélée a été soutenue par les inquisitions, le pouvoir des papes a été respecté ; dès que l'imprimerie eut renversé l'échafaudage religieux, le pouvoir temporel a triomphé. — Aujourd'hui, le pouvoir temporel c'est le pouvoir du capital, pressurant le travailleur ; sa puissance est si considérable que le paupérisme se développe au point que l'excès de misère fera bientôt sentir la nécessité de l'anéantir. L'anéantissement du paupérisme matériel ne peut avoir lieu sans l'anéantissement du paupérisme moral, c'est-à dire sans la découverte de la vraie morale, sans la preuve que l'homme est autre chose qu'un résultat de forces, un assemblage de molécules et de cellules.

« Selon M. Dolfus, la morale doit être indépendante, parce que la conscience *humaine* doit être respectée. »

Galimatias double ! Qu'est-ce que la morale ? qu'est-ce que la conscience? qu'est-ce que l'homme ? M. Dolfus n'en a pas la moindre idée.

Si l'homme est un composé exclusif de matière, il n'est qu'un assemblage de forces ; car *matière et forces sont synonymes*. S'il n'est qu'un composé de forces, tout en lui est forces, ou résultat de forces. Sa prétendue liberté, son prétendu raisonnement, sa prétendue conscience, sa prétendue morale, ne sont que des effets de forces ; et l'homme dans ce cas, ne raisonne pas autrement que le vent qui siffle ; il n'a pas d'autre liberté que celle de l'horloge qui sonne ; d'autre morale que celle de l'animal féroce qui s'élance sur sa proie ; d'autre conscience que celle du chou, de la carotte, qui s'assimilent les éléments nécessaires à leur existence.

M. Dolfus parle de conscience *humaine*. Il y a donc selon lui d'autres consciences que la conscience humaine ? Sans doute, il y a la conscience divine, la conscience de cet être fictif qu'on appelle Dieu et qu'on nous dit perché là-haut, bien haut, derrière les nuages et les étoiles? Sans doute aussi, il y a la conscience de la bête, la conscience du chou, du caillou, de l'électricité ? Ce qui signifie que la conscience est partout ; que la conscience de l'homme ne diffère de celle des animaux que du plus ou moins ; ce qui signifie encore qu'il y a autant et plus de conscience chez tel singe que chez tel homme qui ressemble au singe. Avec cette théorie, vous aboutissez à la justification de l'esclavage ; si vous pouvez exploiter les animaux, pourquoi ne pourriez vous pas exploiter l'homme qui, selon vous, n'est ni plus ni moins qu'un animal ? En poussant ces conclusions jusqu'à leur dernière limite, on arrive à la négation de toute justice, de tout droit, de toute morale, de toute liberté.

Pour qu'il y ait une morale, il faut qu'il y ait sanction, une morale sans sanction n'étant qu'une morale de sot, ou de fripon ; pour qu'il y ait sanction, il faut qu'il y ait responsabilité ; pour qu'il y ait responsabilité, il faut qu'il y ait choix ; pour qu'il y ait choix, il faut qu'il y ait liberté; pour qu'il y ait liberté, il faut que l'homme ne soit pas purement matière et puisse suivre d'autres lois que celle des forces de la nature ; pour que l'homme ne soit pas purement matière, il faut que la sensibilité soit immatérielle, il faut qu'elle s'arrête à l'homme ; pour que la sensibilité soit exclusive à l'homme, il faut que la sensibilité chez les animaux ne soit qu'*apparente*.

Prouvez que les animaux n'ont pas de sensibilité réelle, n'ont ni souffrance ni jouissance, ni raison, ni liberté, ni droit, ni conscience ; prouvez que l'animal n'est tout simplement qu'une combinaison matérielle, produisant un ensemble d'attractions et de répulsions, de causes et d'effets, de mouvements non sentis, non perçus ; prouvez cela d'une manière rigoureusement incontestable, et vous aurez résolu le problème de la morale, de la liberté, de l'homme.

« C'est continue M. Dolfus, au point de vue de la responsabilité morale qu'il faut juger la religion. L'Eglise catholique n'a qu'un dogme, celui de son infaillibilité. Ce dogme rend l'homme irresponsable ; l'Eglise est donc immorale. Dans le sein de la réformation, la doctrine de l'Orthodoxie protestante aboutit à l'irresponsabilité de l'homme ; car sa pierre angulaire est le péché originel ; lequel se traduit forcément en celui de rédemption, en ceux de la grâce et du salut. En face de pareils dogmes, il n'y a plus de morale. »

C'est vrai ; avec un Dieu créateur, l'homme n'est qu'une machine, une horloge soumise aux caprices de l'horloger ; il n'a pas de liberté, pas de responsabilité. De même aussi, avec la matière exclusivement, l'homme n'est qu'une machine ; ses mouvements ne sont que des effets de forces, puisque matière et forces sont synonymes ; il n'a pas de liberté, pas de responsabilité, par conséquent pas de morale. Vous voyez que le matérialisme ne vaut pas mieux que le spiritualisme, et que le déisme et le panthéisme sont également absurdes.

En présence de l'incompressibilité de l'examen, le matérialisme est aussi anarchique que le spiritualisme. Le spiritualisme a été base d'ordre aussi longtemps qu'il a été possible d'en empêcher la discussion : mais le matérialisme ne sera jamais que source de désordre, parce qu'il justifie le régime des passions, le règne de la force et de l'exploitation.

Tant que l'on ne pourra distinguer l'homme de l'animal, tant que l'on ne prouvera pas que l'animal est insensible, la morale, la vertu, le devoir et le droit seront vides de sens, propres à faire des dupes.

Il est vrai que la proposition que l'animal est insensible heurte de front les préjugés acquis ; mais s'ensuit-il que les préjugés soient vrais ? Le préjugé que le soleil tournait autour de la terre était il vrai ?

« Quant à la question pratique, continue M. Dolfus, il faut établir dans les faits, le divorce qui existe dans les idées. Il ne s'agit pas dans les écoles, d'enseigner plusieurs morales, puisqu'il n'y en a qu'une. Si les cultes aboutissent à nier la morale, on ne peut les admettre dans l'école ; elle doit rester un terrain neutre. »

Et quelle morale enseignerez-vous dans l'Ecole ? Vous auriez pu nous l'indiquer. Ce sera sans doute la morale des économistes en vertu de laquelle l'homme est une machine, un capital, un instrument, que le capitaliste exploite à l'instar des animaux et des machines. Si vous voulez savoir comment le matérialisme se traduit en pratique, lisez les économistes ; ils vous enseignent que l'homme ne travaille pas autrement que les animaux ; que les machines *travaillent* mieux que l'homme ; que la terre *travaille* ; que les forces *travaillent* ; que tout *travaille*, c'est-à-dire raisonne ; que les fruits du travail doivent appartenir au propriétaire du *travailleur*, c'est-à-dire au riche, puisque le pauvre ne compte pas. Voilà la morale de l'économie politi-

que, qui est l'art de pratiquer adroitement le matérialisme et l'immoralité.

Tant que vous n'aurez pas séparé et distingué, d'une manière absolue, le *travail réel*, c'est-à-dire le raisonnement, du *travail figuré*, c'est-à-dire des fonctions purement matérielles ; tant que vous n'aurez pas prouvé que l'homme seul travaille réellement, raisonne réellement, et que les animaux ne travaillent qu'illusoirement, c'est-à-dire fonctionnent de même que les machines et tous les instruments, il vous sera impossible de distinguer le possesseur, de la chose possédée ; le propriétaire, de la propriété ; le travail, de la fonction ; l'intelligence, de la matière ; la liberté, de l'automatisme. Tout sera confondu, et cette confusion sera le désordre, sera la mort, le néant.

Pour prouver que l'homme seul travaille, il faut démontrer incontestablement, mathématiquement, que les animaux sont insensibles, ne souffrent ni ne jouissent ; que par conséquent, la sensibilité est exclusive à l'homme.

Cette preuve étant faite, la conséquence logique, rigoureuse en est : que les hommes diffèrent absolument des animaux ; que les hommes sont égaux entre eux ; que les hommes ont tous les mêmes droits et les mêmes devoirs ; que les jouissances intellectuelles et matérielles ne doivent pas être le privilége exclusif d'une classe, mais doivent se repartir entre tous, suivant le mérite personnel de chacun. La conséquence en est, que la misère et le prolétariat doivent être anéantis ; que le sol doit entrer à la propriété collective de l'humanité ; que tous les hommes étant frères, l'humanité tout entière est une grande famille au sein de laquelle l'éducation et l'instruction doivent se donner en commun à tous et à chacun avec un égal soin aux frais de la collectivité.

La conclusion finale de la découverte de la vraie nature de l'homme, sera l'établissement d'un ordre imperturbable au sein duquel le bonheur de tous et de chacun sera porté au plus haut point possible.

Ce que je viens de dire, les *sages* s'en moqueront, les aveugles ne le comprendront pas, les bourgeois en riront. Rira bien qui rira le dernier.

« L'ordre moral, c'est l'éternelle harmonie entre la liberté des actions et la fatalité des événements. »

M. J.

POINT DE SALUT SANS LA SCIENCE.

Dédié à l'association les SOLIDAIRES à l'occasion de l'ouverture des cours du soir.

Air de l'Alliance des Peuples. (DE BÉRANGER).

Pour asservir le mâle prolétaire,
Pour dominer sur chaque nation,
Les grands, les rois, les maîtres de la terre
Joignent la ruse à la destruction ;
Tout leur prestige est dans votre ignorance.
Instruisez-vous, vous vous relèverez.
Peuples vaincus, armez-vous de science
Et vous triompherez !

Naguère encor, peuples, votre héroïsme
Sut dans le deuil plonger l'âme des rois ;
Oui, mais bientôt l'odieux despotisme
Vous recourba sous ses iniques lois.
Des pionniers à quoi bon la vaillance,
Si les esprits ne sont point éclairés?
Peuples qu'on leurre, armez-vous de science
Et vous triompherez !

Du capital vous êtes les victimes,
Aux lois du jour il faut rester soumis ;
L'ordre actuel trouve fort légitime
Les maux sans nombre à vos foyers assis.
Eh quoi ! martyrs ! vous perdez patience,
Vos exploiteurs sont honnis, exécrés !
Peuples, contre eux, armez-vous de science
Et vous triompherez.

Tout en sueur et couverts de poussière,
Où vont ces gens harassés, abattus ?
Ils vont au ciel offrir une prière.
Dans la sottise ils puisent leurs vertus.
Pourtant le prêtre inspire défiance ;
A la raison que d'hommes sont voués !
Peuples crétins, armez-vous de science
Et vous triompherez !

Au nom de dieu, fidèles fanatiques,
Aux calotins donnez vos derniers sous ;
Faites marcher leurs pieuses boutiques,
Sinon l'enfer s'élargira pour vous.
Mais contre dieu lutte la conscience.
Honte aux dévots ! guerre aux prêtres tarés !
Peuples penseurs, armez-vous de science
Et vous triompherez !

Tombent le joug, l'autel, la monarchie,
Le capiral et leurs adorateurs !
A l'horizon, pour la terre affranchie
Viennent briller des jours rénovateurs.
Ah ! voulez-vous combler cette espérance,
Vous voir bientôt unis et fédérés,
Peuples soumis, armez-vous de science
Et vous triompherez !

Vos oppresseurs ont peur de la lumière,
De ses rayons, foules, inondez-vous ;
Le savoir seul loin de votre carrière
Pourra bannir les vautours, les hiboux ;
Peuples, sortez de votre insouciance,
Faites surgir vos droits presqu'enterrés
Instruisez-vous, armez-vous de science
Et vous triompherez !

PROSPER VOGLET.

Le désir de terminer avec la fin de l'année les comptes-rendus du Congrès de Berne et du meeting républicain-socialiste de Bruxelles, nous oblige à remettre aux numéros de 1866 nos divers articles de fond.

Bruxelles — Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13.

OUVRAGES RECOMMANDÉS.

LES ATELLANES par **H. Stupuy**, 8 fr. la collection complète.

L'Almanach
de Mattieux de la Drôle
Par B. Delesalle,
PRIX 25 CENTIMES.
Adresser les demandes petite rue des Bouchers, 14.

AU PRÊTRE.
Par PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

LES JÉSUITES.
LAMENTATIONS ET IMPRÉCATIONS,
par Prosper Voglet.
Pièce de vers à propos de l'affaire **De Buck.**
PRIX 15 CENTIMES.

COMPTE-RENDU
DU
MEETING DÉMOCRATIQUE
de Patignies.
Brochure de plus de 100 pages. Prix 20 centimes.

LE CONGRÈS DES BÊTES.
PAR PROSPER VOGLET.
Brochure de 16 pages. Prix 10 centimes.

par BOICHOT.
Représentant du peuple à l'Assemblée législative.

LA REVOLUTION
DANS L'ARMÉE FRANÇAISE,
Élection des sous-officiers en 1849,
PRIX : Fr. 1 50.

PETIT TRAITÉ DE CONNAISSANCES A L'USAGE DE TOUS,
Avec gravures. Chez A. Lacroix, Verboeckhoven et cie. fr. 3 00

NOTIONS SUR L'ASTRONOMIE,
Chez les mêmes. 1 00

ESQUISSE DE L'EUROPE ;
éléments de géographie physique et politique, avec cartes.
A l'Office de Publicité. Bruxelles. 2 00

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.
A la librairie universelle de J. Rozez. 0 75

HISTOIRE
DU NOUVEAU CESAR.
PAR P. VESINIER,
Continuateur des *Mystères du Peuple*, d'EUGÈNE SUE.
Londres. Pierre Vésinier, libraire. 7 50

Ouvrages de Louis De Potter.

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME.	Fr. 4 00
EXAMEN DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.	1 00
CATÉCHISME RATIONNEL	0 75
CATÉCHISME SOCIAL.	0 10
LA RÉALITÉ DÉTERMINÉE PAR LE RAISONNEMENT.	1 25
LE SYSTÈME CATHOLIQUE.	1 43
DICTIONNAIRE RATIONNEL	7 50

S'adresser au bureau du journal ou bien rue des Épingles, 49, à Bruxelles.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE **LARCIER**,
RUE DES SOLS

Les ouvrages suivants de CARRÈRE, professeur de mathématiques, rue de Milan, 16.

1° TRIGONOMÉTRIE RECTILIGNE.	Fr. 1 50
2° Extrait de la 1re année du JOURNAL D'ANALYSE	1 50
3° Seconde année du JOURNAL D'ANALYSE (théorie mathématique de la chaleur).	4 00
4° Troisième année contenant des articles de polémique sur diverses questions de mathématiques transcendantes, par exemple la THÉORIE DE LA CAPILLARITÉ, la THÉORIE DES SURFACES applicables sur une surface donnée.	5 00

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :
DENIS,
TYRAN DE SYRACUSE.
Mélodrame en 5 actes et 6 tableaux.
Par V. V. D D.
1 franc 25 centimes pour les souscripteurs et 1 fr. 50 cent. après la publication.

NOTA. Les frais de port ne sont pas compris dans les prix indiqués.

BIDOIT,
PHOTOGRAPHE,
23, RUE GRETRY, A BRUXELLES.

ÉDOUARD DELPARTE,
CORDONNIER,
RUE SAINT-ALPHONSE, N° 4,
à St-Josse-ten-Noode.

AU PETIT GAVROCHE,
Grand' Place, 26, à Bruxelles.
SEBERT,
Magasin de cigares, tabacs à priser et à fumer.
VÉRITABLES CIGARES DE LA HAVANE.
En général, articles de toutes premières qualités.
Bel assortiment de cannes e parapluie. — Eau de Bruxelles et vinaigre aromatique.

P. MALENFANT,
HOTTIER,
RUE NOTRE-DAME, 12, MONTAGNE DE LA COUR,
A BRUXELLES.

B. LORIAUX et Cie, NÉGOCIANTS EN CHARBON.
petite rue des Bouchers, 25. — Maison au canal.
On demande des courtiers.